BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

LA SCIENCE DES RÊVES

PAR

S. FREUD
Professeur à l'Université de Vienne.

Flectere si nequeo Superos,
Acheronta movebo.

TRADUIT SUR LA 7e ÉDITION ALLEMANDE

PAR

I. MEYERSON
Directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie de la Sorbonne.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe

LA SCIENCE DES RÊVES

Tous droits d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

LA SCIENCE DES RÊVES

PAR

S. FREUD
Professeur à l'Université de Vienne

Flectere si nequeo Superos,
Acheronta movebo.

Traduit sur la 7e édition allemande

PAR

I. MEYERSON
Directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie de la Sorbonne

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1926

INTERNATIONAL
PSYCHOANALYTIC
UNIVERSITY BERLIN

AVERTISSEMENT

Je ne crois pas sortir du domaine de la neuro-pathologie en publiant ce livre. La recherche psychologique reconnaît dans le rêve le premier terme d'une série de formations psychiques anormales, parmi lesquelles la phobie hystérique, les idées fixes et les idées délirantes doivent, pour des motifs pratiques, intéresser le médecin. Le rêve ne prétend pas à une importance de cette sorte, mais sa valeur théorique comme modèle n'en est que plus grande. Celui qui ne peut expliquer l'origine des tableaux du rêve cherchera vainement à comprendre les phobies, les idées fixes, les idées délirantes et à exercer sur elles une influence thérapeutique.

Mais cette même connexion du rêve et des névroses, qui fait l'importance de notre sujet, est cause des lacunes de ce travail. J'ai dû arrêter mes développements chaque fois que le problème du rêve me conduisait aux problèmes beaucoup plus vastes de la psycho-pathologie. C'étaient tous sujets que je ne pouvais traiter ici, mais que je reprendrai quand j'aurai le temps et les forces nécessaires et que je disposerai de plus de matériaux.

La publication de cet ouvrage était rendue difficile par l'espèce très particulière de faits dont il traitait. On verra, en le lisant, pourquoi je ne pouvais me servir des rêves qu'on trouve dans les livres ou des rêves d'inconnus : je n'avais le choix qu'entre mes propres rêves et les rêves de mes malades.

Je ne pouvais utiliser ces derniers, parce que les processus du rêve y étaient compliqués d'une manière fâcheuse par le mélange de caractères névropathiques. Pour communiquer mes propres rêves, il fallait me résigner à exposer aux yeux de tous beaucoup plus de ma vie privée qu'il ne me convenait et qu'on ne le demande à un auteur qui n'est point poète, mais homme de science. Cette nécessité pénible était inévitable ; j'ai dû m'y soumettre pour présenter d'une manière convaincante les résultats de mes recherches psychologiques. Naturellement j'ai voilé mainte indiscrétion, en omettant certaines choses et en en remplaçant d'autres, mais cela a toujours été au détriment de mes exemples. Je demande maintenant aux lecteurs de ce travail de se mettre à ma place et d'avoir égard à ce que ma situation avait de difficile. Je demande, de plus, à tous ceux qui se trouvent visés dans les rêves que je communique, de ne point se formaliser si le rêve abuse parfois à leur égard de sa liberté d'opinion.

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE DES PROBLÈMES DU RÊVE (1)

AVANT-PROPOS

Je me propose de montrer dans les pages qui vont suivre qu'il existe une technique psychologique qui permet d'interpréter les rêves : si on applique cette technique, tout rêve apparaît comme une production psychique dont le sens est très clair et qu'on peut insérer parfaitement dans la suite des activités mentales de la veille. Je veux, de plus, essayer d'expliquer les processus qui donnent au rêve son aspect étrange, méconnaissable, et d'en tirer une conclusion sur la nature des forces psychiques dont la fusion ou le heurt produisent le rêve. Je limiterai là mon exposé : il aura atteint le point où le problème du rêve aboutit à des problèmes plus vastes pour la solution desquels il faut mettre en œuvre d'autres matériaux.

Je commence par un exposé historique, parce que j'aurai peu d'occasions d'y revenir dans le corps de l'ouvrage. La conception scientifique du rêve s'est, en effet, peu développée, en dépit d'efforts plusieurs fois millénaires ; le fait est si uni-

(1) Jusqu'à 1900, date de la première édition de cet ouvrage.

versellement connu qu'il semble inutile d'en apporter ici les preuves. Les travaux dont on trouvera la liste à la fin de ce livre contiennent nombre de remarques suggestives et une documentation très intéressante, mais rien ou fort peu de chose sur l'essence même du rêve, rien qui éclaire ses énigmes. Bien entendu les notions du public cultivé sont plus pauvres encore.

J'écarte bien à regret de cet exposé l'examen des conceptions du rêve à l'origine de l'humanité, chez les peuples primitifs, et l'étude de l'influence que ces conceptions ont pu avoir sur leurs idées du monde et de l'âme. Cette question, traitée dans les ouvrages classiques de Sir J. Lubbock, H. Spencer, E. B. Tylor, etc., est extrêmement intéressante, mais sa véritable portée ne nous apparaîtra nettement que quand nous aurons compris le problème de la symbolique du rêve, tel qu'il va se présenter à nous.

On retrouve ces croyances primitives chez les peuples de l'antiquité classique (1). Ces peuples attribuaient aux rêves une importance considérable ; ils croyaient que les rêves les mettaient en rapport avec le monde des êtres surhumains et qu'ils leur apportaient des révélations venant des dieux et des démons. De plus, ils étaient persuadés que les rêves, envoyés à dessein, avaient pour le rêveur une signification profonde : ils lui annonçaient le plus souvent l'avenir. Ces croyances n'ont pas abouti, il est vrai, à une doctrine : l'extraordinaire variété du contenu des rêves et des impressions qu'ils laissaient rendait difficile la formation d'une conception homogène et entraînait des distinctions et des catégories multiples d'après la valeur des rêves et la confiance qu'ils inspiraient. Il va de soi que l'opinion que les philosophes anciens se faisaient du rêve dépendait de la place qu'ils donnaient dans leur système à la mantique en général.

Dans les deux écrits qu'il lui a consacrés, Aristote considère déjà le rêve comme un objet d'investigation psychologique.

(1) Nous suivons, dans cet exposé historique, l'excellent travail de Büchsenschütz.

Le rêve n'était pas envoyé par les dieux, il était d'essence non divine, mais démoniaque, puisque la nature elle-même était démoniaque et non divine. En d'autres termes, le rêve n'était point une révélation surnaturelle, mais il était conforme aux lois de l'esprit humain, lui-même parent de la divinité. Le rêve était défini : l'activité de l'âme de l'homme endormi en tant que tel.

Aristote connaît quelques-uns des caractères de la vie de rêve, par exemple le fait que le rêve amplifie de menues excitations survenues pendant le sommeil (« on croit traverser du feu et avoir très chaud, alors que tel ou tel membre subit seulement un échauffement très léger »). Il en conclut que les rêves peuvent révéler au médecin les premiers signes d'un changement dans l'état du corps, imperceptibles pendant la veille (1).

Ainsi qu'on vient de le voir, avant Aristote les anciens ne considéraient pas le rêve comme une création de l'esprit du rêveur, mais comme une inspiration divine. Les deux manières de concevoir la vie de rêve que nous allons retrouver sont ainsi apparentes déjà chez eux. Ils distinguaient les rêves véridiques et importants, envoyés au dormeur pour le mettre en garde ou lui annoncer l'avenir, des rêves vains, trompeurs et futiles qui devaient le mener à sa perte.

Gruppe (*Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, p. 390) nous donne une telle classification des rêves, d'après Macrobe et Artémidore : « On divisait les rêves en deux classes. L'une passait pour avoir son origine dans le présent (ou le passé) et ne rien révéler de l'avenir ; elle comprenait les ἐνύπνια (*insomnia*), qui rendent immédiatement la représentation ou son contraire, par exemple la faim ou son assouvissement, et les φαντάσματα, qui amplifient de manière fantastique la représentation donnée, comme par exemple l'incube Ephialtes. Par contre, l'autre classe de rêves passait pour déterminer l'avenir ; y appartenaient : 1) la prophétie

(1) Un chapitre du célèbre ouvrage d'Hippocrate traite aussi des rapports du rêve et de la maladie.

directe reçue en songe (χρηματισμός, *oraculum*) ; 2) la prédiction d'un événement à venir (ὅραμα, *visio*) ; 3) le rêve symbolique nécessitant une explication (ὄνειρος, *somnium*). Cette théorie a régné pendant de longs siècles.

Cette diversité d'appréciation posait le problème de l'interprétation des rêves.

On attendait des rêves en général des indications importantes, mais on ne pouvait comprendre directement tous les rêves, ni savoir si tel rêve incompréhensible n'était pas significatif ; c'est pourquoi on s'efforça de remplacer le contenu incompréhensible du rêve par un autre facile à reconnaître et plein de signification. Vers la fin de l'antiquité, la plus haute autorité en matière d'interprétation des songes était Artémidore de Daldis, dont l'œuvre très détaillée peut nous dédommager de la perte des ouvrages de contenu analogue (1).

La conception prescientifique du rêve des anciens était en pleine harmonie avec leur philosophie générale, qui projetait dans le monde extérieur ce qui n'avait de réalité que dans la vie de l'esprit. De plus, elle rendait compte de l'impression essentielle que nous donnent au matin les souvenirs demeurés du rêve, car dans ces souvenirs le rêve s'oppose au contenu de notre conscience comme quelque chose d'étranger et qui provient d'un autre monde.

Il serait d'ailleurs faux de croire que, de nous jours, la doctrine de l'origine surnaturelle des rêves manque de partisans. En dehors même des écrivains religieux et mystiques — qui ont grandement raison de garder, aussi longtemps que les explications des sciences naturelles ne les en chassent pas, les restes du domaine, jadis si étendu, du surnaturel —, on rencontre des hommes sagaces et hostiles à toute pensée

(1) Voir, pour l'histoire de l'interprétation des rêves au Moyen Age, entre autres, l'ouvrage de Diepgen et les recherches spéciales de M. Förster, Gotthard, etc. ; pour les Juifs, Almoli, Amram, Löwinger et le travail récent de Lauer qui tient compte du point de vue psychanalytique ; pour les Arabes, Drexl, F. Schwarz et le missionnaire Tfinkdji ; pour les Japonais, Miura et Iwaya ; pour les Chinois, Secker ; pour les Hindous, Negelein.

aventureuse qui s'efforcent d'étayer leur foi à l'existence et à l'action de forces spirituelles surhumaines précisément sur le caractère inexplicable des visions des rêves (Haffner). Le prix que maintes écoles philosophiques (les disciples de Schelling, par exemple) attachent à la vie du rêve est un écho très clair de l'origine divine incontestée du rêve dans l'antiquité. Sur la puissance divinatoire et prophétique du rêve, la discussion n'est pas close non plus. Si forte que soit, chez tous ceux qui ont des habitudes de pensée scientifique, la tendance à repousser ces sortes d'allégations, il faut convenir que les essais d'explication psychologique ne rendent pas compte de tous les faits accumulés.

Il est difficile de faire l'historique de notre connaissance scientifique du problème du rêve. Si, en effet, elle a pu aboutir à des études de détail intéressantes, on ne constate point de progrès d'ensemble. On n'est pas parvenu à construire une assise de résultats assurés sur lesquels les chercheurs suivants auraient continué à bâtir. Chaque nouvel auteur recommence l'étude des mêmes questions. Si je voulais m'en tenir à la succession des auteurs et dire quels points de vue chacun a développés, il me faudrait renoncer à donner une vue d'ensemble de la connaissance actuelle du problème du rêve. C'est pourquoi je préfère m'attacher aux idées directrices ; je dirai, à propos de chaque question, quels éléments les travaux antérieurs ont préparés pour sa solution. Il n'est pas facile de dominer entièrement une bibliographie aussi dispersée et qui s'étend sur tant de domaines frontières ; je prie donc mes lecteurs de se tenir pour satisfaits si je n'ai oublié dans mon exposé aucun fait fondamental ni aucun point de vue essentiel.

Jusqu'à ces temps derniers, la plupart des auteurs étudiaient ensemble le sommeil, le rêve et les états psychopathologiques analogues au rêve, comme les hallucinations, visions, etc. Les travaux les plus récents montrent, au contraire, une tendance à délimiter le sujet : ils traitent de questions isolées de psychologie du rêve. Je crois voir en ce fait l'expression de la conviction qu'en matières si obscures la

clarté et l'accord ne sauraient être obtenus que par des séries de recherches de détail. Ce que je présente ici est une de ces recherches de détail, de nature spécialement psychologique. J'ai eu peu d'occasions de m'occuper du sommeil, car celui-ci est essentiellement physiologique. Il ne sera donc pas question ici de la bibliographie du sommeil.

L'investigation scientifique dans le domaine du rêve conduit à poser un certain nombre de questions qui se lient en partie les unes aux autres et que nous allons passer en revue.

I

RELATIONS DU RÊVE AVEC LA VEILLE

Le jugement simpliste de l'homme éveillé admet que le rêve — même s'il ne provient pas d'un autre monde — transporte cependant le dormeur dans un monde différent. Le psycho-physiologiste Burdach, à qui nous devons une description soigneuse et fine des phénomènes du rêve, a exprimé cette conviction en quelques phrases très remarquées (p. 474) : « ... Jamais la vie de la journée ne se répète, avec ses fatigues et ses plaisirs, ses joies et ses peines ; le rôle du rêve est bien plutôt de nous en délivrer. Lors même que notre âme tout entière était pleine d'un objet, que nous étions déchiré par une profonde douleur ou entièrement préoccupé d'une tâche, le rêve nous a donné quelque chose de tout à fait étranger, ou bien il n'a pris dans la réalité que quelques éléments qu'il a fait entrer dans ses combinaisons, ou encore il n'a pris de notre humeur que la tonalité générale et a symbolisé la réalité. » — I. H. Fichte (I, 541) parle dans le même sens de rêves complémentaires et les considère comme un des bienfaits cachés de l'esprit, qui se guérit lui-même. L. Strümpell dit des choses analogues dans son important travail : *Die Natur und Entstehung der Träume* (p. 16) : « Qui rêve se détourne du monde de la conscience éveillée... » ;

(p. 17) : « La mémoire du contenu ordonné et de la conduite normale de la conscience éveillée peut être considérée comme entièrement perdue dans le rêve... » ; (p. 19) : « L'âme est comme absente dans le rêve et entièrement dépourvue des souvenirs du contenu ordinaire et de la conduite de la vie pendant la veille... »

Mais un nombre beaucoup plus considérable d'auteurs ont défendu une conception tout opposée des relations du rêve et de la veille. Ainsi Haffner (p. 19) : « Avant tout, le rêve continue la vie de la veille. Nos rêves se rattachent toujours aux représentations qui peu de temps auparavant étaient dans la conscience. Une observation attentive découvrira presque toujours le fil par lequel le rêve se rattache aux événements du jour précédent. » Weygandt (p. 6) contredit directement l'affirmation de Burdach que nous avons citée plus haut : « ... car on peut souvent observer clairement, et cela dans la grande majorité des rêves, que ceux-ci nous ramènent précisément dans la vie ordinaire au lieu de nous en délivrer. » Maury (p. 56) précise en une de ses brèves formules : « Nous rêvons de ce que nous avons vu, dit, désiré ou fait. » Jessen, dans sa *Psychologie* parue en 1856 (p. 530), dit un peu plus explicitement : « Le contenu du rêve est toujours plus ou moins déterminé par la personnalité individuelle, par l'âge, le sexe, la situation, la culture, les habitudes de vie et par les événements et l'expérience de toute la vie. » Le philosophe I. G. E. Maass affirme de la manière la plus nette (*Ueber die Leidenschaften*, 1905) : « L'expérience prouve que le plus souvent nous rêvons des objets de nos passions les plus ardentes. On voit donc que nos passions doivent influer sur la formation de nos rêves. L'ambitieux rêve des lauriers obtenus (peut-être dans sa seule imagination) ou encore à obtenir, tandis que l'amoureux s'occupe dans ses rêves de l'objet de ses plus chères espérances. Tous les désirs et toutes les aversions qui sommeillent dans notre cœur peuvent, à condition d'être excités pour un motif quelconque, faire naître un rêve des représentations qui leur sont associées, ou mêler ces représentations à un rêve déjà construit. »

Les anciens pensaient de même. Je cite d'après Radestock (p. 139) : « Xerxes était détourné par ses conseillers de l'expédition contre la Grèce, mais ses rêves l'y incitaient toujours à nouveau. Artabane, le sage devin, lui dit très justement que les images des songes contenaient le plus souvent les pensées de la veille. »

Lucrèce dit dans le *De Rerum Natura* (IV, v. 959-964) :

« Et quo quisque fere studio devinctus adhaeret,
aut quibus in rebus multum sumus ante morati
atque in ea ratione fuit contenta magis mens,
in somnis eadem plerumque videmur obire :
causidici causas agere et componere leges,
induperatores pugnare ac proelia obire. »

De même Cicéron (*De Divin.*, II) (comme plus tard Maury) : « Maximeque reliquae earum rerum moventur in animis et agitantur, de quibus vigilantes aut cogitavimus aut egimus. »

L'opposition entre les deux opinions que nous venons d'indiquer semble irréductible. Ce fait a dû frapper F. W. Hildebrandt, qui écrit (1875, p. 8) : « Les particularités du rêve ne sauraient être exprimées que par une série d'oppositions qui apparemment peuvent devenir des contradictions totales. »... « La première de ces oppositions est d'une part l'isolement, l'exclusion entière du rêve de la vie réelle et vraie, d'autre part l'empiètement constant de l'un sur l'autre, la constante dépendance entre l'un et l'autre. Le rêve diffère de la réalité vécue pendant la veille, il a une existence entièrement fermée et séparée de la vie réelle par un abîme infranchissable. Il nous détache de la réalité, il efface en nous le souvenir de celle-ci et nous place dans un autre monde, dans une existence toute différente et qui au fond n'a rien à voir avec notre existence réelle... » Hildebrandt montre ensuite comment, lorsque nous nous endormons, tout notre être, avec la forme même de son existence, disparaît comme dans une trappe. On fera par exemple la traversée de Sainte-Hélène pour offrir d'excellent vin de la Moselle à Napoléon. On sera très bien reçu par l'ex-empereur et on regrettera presque que

le réveil dérange cette intéressante illusion. Comparons maintenant rêve et réalité. On n'a jamais été négociant en vins, on n'a jamais pensé à le devenir, on n'a jamais fait de traversée et Sainte-Hélène ne serait assurément pas le but que l'on choisirait. On n'a aucune sympathie pour Napoléon, mais bien plutôt une haine patriotique. De plus, le rêveur n'était pas encore au monde lors de la mort de Napoléon ; il était donc impossible qu'il fût en relation personnelle avec lui. Ainsi les événements du rêve nous apparaissent comme quelque chose d'étranger intercalé entre deux fragments de vie qui convenaient parfaitement l'un à l'autre et se continuaient.

« Et cependant, continue Hildebrandt, le contraire est tout aussi vrai et juste. La liaison et les rapports les plus intimes vont de front avec cet isolement et cette exclusion. On peut même dire que, quoi que présente le rêve, il prend ses éléments dans la réalité et dans la vie de l'esprit qui se développe à partir de cette réalité... Si singulière que soit son œuvre, il ne peut cependant jamais échapper au monde réel, et ses créations les plus sublimes comme les plus grotesques doivent toujours tirer leurs éléments de ce que le monde sensible offre à nos yeux ou de ce qui s'est trouvé d'une quelconque manière dans la pensée de la veille, en d'autres termes, de ce que nous avons déjà vécu intérieurement ou extérieurement. »

II

LES ÉLÉMENTS DU RÊVE
LA MÉMOIRE DANS LE RÊVE

Nous savons avec certitude que tous les éléments qui composent le contenu du rêve proviennent d'une manière quelconque de notre vie. Ils sont donc reproduits, rappelés dans le rêve. Mais il ne faut pas croire que la liaison entre le contenu du rêve et la veille apparaisse sans peine comme

un fait qui saute aux yeux aussitôt qu'on instaure la comparaison. Il faut au contraire la rechercher avec grand soin, et dans nombre de cas elle se dissimule longtemps. Cela parce que dans le rêve notre mémoire présente une série de particularités qui, souvent observées, se sont jusqu'ici dérobées à toute explication. Elles valent la peine d'être examinées.

Tout d'abord, le rêve présente des éléments que nous ne reconnaissons pas comme ayant appartenu à notre conscience et à notre expérience pendant la veille. On se souvient d'avoir rêvé ce dont il s'agit, mais on ne se rappelle pas quand ni comment on l'a vécu. On ne sait donc à quelle source le rêve a puisé et on est tenté de croire à une activité créatrice indépendante, jusqu'à ce qu'un événement nouveau rappelle le souvenir perdu d'un événement ancien, découvrant ainsi l'origine du songe. Il faut convenir alors que l'on a su et que l'on s'est rappelé en rêve quelque chose qui échappait à la mémoire de la veille (1).

Delbœuf raconte le fait suivant, pris dans sa propre expérience. Il voyait en rêve la cour de sa maison couverte de neige et y trouvait deux petits lézards, raidis par le froid et ensevelis par la neige, qu'il ramassait, réchauffait et rapportait dans leur petit trou, dans la muraille. Il y mettait de plus quelques feuilles d'une petite fougère qui poussait sur le mur et que les lézards aimaient. En rêve il savait que la plante s'appelait : *Asplenium ruta muralis*. Le rêve continuait ; après que d'autres événements s'y étaient intercalés, il revenait aux lézards, et Delbœuf voyait avec étonnement deux nouveaux animaux qui s'étaient formés des restes de la fougère. Il tournait ensuite ses yeux vers la campagne et voyait un cinquième, puis un sixième lézard prendre le chemin du trou dans la muraille. Enfin toute la route était couverte par une procession de lézards qui allaient tous dans la même direction.

Delbœuf savait les noms latins de peu de plantes, à l'état

(1) Vaschide affirme aussi que les langues étrangères sont souvent parlées d'une manière beaucoup plus pure et beaucoup plus courante en rêve que pendant la veille.

de veille il ne connaissait pas l'Asplenium. Il vit, à son grand étonnement, qu'il existait réellement une fougère de ce nom. Le rêve avait un peu transformé sa dénomination exacte, qui était : *Asplenium ruta muraria*. On ne pouvait imaginer une rencontre fortuite. Delbœuf se demandait donc où il avait pu prendre, en rêve, le nom d'Asplenium.

Le rêve avait eu lieu en 1862 ; seize ans plus tard, le philosophe, en visite chez un de ses amis, vit un petit album contenant des feuilles séchées comme on en vend aux étrangers, dans diverses régions de Suisse, comme cadeau-souvenir. Un souvenir lui revint à l'esprit, il ouvrit l'herbier, y trouva l'Asplenium de son rêve et reconnut que lui-même avait écrit le nom latin. Il put rétablir alors la liaison des faits. En 1860 — deux ans avant le rêve des lézards — une sœur de cet ami, en voyage de noces, avait rendu visite à Delbœuf. Elle avait alors l'album destiné à son frère, et Delbœuf s'était donné la peine d'écrire, sous la dictée d'un botaniste, le nom latin de chacune des plantes sèches.

Grâce au hasard, qui rend cet exemple si intéressant, Delbœuf put retrouver, pour une autre partie du contenu de ce rêve, la source oubliée. En 1877, un vieux volume d'un journal illustré lui étant tombé entre les mains, il y retrouva toute la procession des lézards telle qu'il l'avait rêvée en 1862. Le volume était de 1861, et Delbœuf se rappela qu'il avait été abonné à ce périodique dès son apparition.

Le fait que le rêve dispose de souvenirs inaccessibles à la veille est si remarquable et si important au point de vue théorique que j'y insisterai encore, en rapportant d'autres rêves « hypermnestiques ». Maury raconte que, pendant quelque temps, le mot Mussidan lui revenait souvent à l'esprit dans la journée. Il savait que c'était le nom d'une ville de France, mais rien de plus. Il rêva un jour qu'il s'entretenait avec une certaine personne, qui lui disait venir de Mussidan et qui, sur sa demande, lui dit que Mussidan était un chef-lieu de canton du département de la Dordogne. Réveillé, Maury n'en crut rien, mais un dictionnaire de géographie lui prouva que c'était parfaitement exact. Dans ce cas encore,

le rêve était plus renseigné que la veille, mais on n'a pu retrouver la source oubliée de ce savoir.

Jessen raconte (p. 55) un fait de rêve du temps passé, en tout point semblable. « Il faut classer, entre autres, parmi ceux-là le rêve du vieux Scaliger (Hennings, *l. c.*, p. 300) qui avait écrit à Vérone un poème à la louange des hommes célèbres. Il vit en rêve un homme qui lui dit s'appeler Brugnolus et qui se plaignit d'avoir été oublié. Scaliger, bien qu'il ne se rappelât pas avoir jamais entendu parler de lui, lui consacra des vers, et son fils apprit plus tard à Vérône qu'il y avait eu autrefois, dans cette ville même, un célèbre critique du nom de Brugnolus. »

Hervey de Saint-Denis (cit. d'après Vaschide, p. 232) raconte un rêve hypermnestique caractérisé par la particularité suivante : un souvenir non reconnu dans un premier rêve se retrouve dans le second et n'est toujours pas reconnu : « Je rêve une autre nuit que je vois une jeune femme blonde comme de l'or, causant avec ma sœur et lui montrant un petit ouvrage en tapisserie qu'elle avait fait. En songe, je crois parfaitement la reconnaître ; j'ai même le sentiment de l'avoir rencontrée déjà bien des fois. Cependant, je m'éveille, et ce visage, encore présent à ma pensée, me semble dès lors absolument inconnu. Je me rendors ; la même vision se reproduit. J'ai gardé, tout en rêvant, la conscience des instants du réveil momentané que je viens d'avoir, aussi bien que de cette impression que j'ai ressentie d'avoir eu devant les yeux de mon esprit un visage que je n'avais encore jamais vu. Rendu aux illusions du rêve, je m'en étonne ; je me demande comment j'ai pu manquer à ce point de mémoire, et, mêlant l'incohérence du songe à la vague réminiscence d'une idée que je désire éclaircir, je m'approche de la blonde jeune femme et je lui demande à elle-même si je n'ai pas déjà eu le plaisir de la rencontrer. — Assurément, me répondit-elle, souvenez-vous des bains de mer de Pornic. Ces mots me frappent. Je fus réveillé tout à fait, et je me rappelai alors parfaitement les circonstances dans lesquelles j'avais recueilli, sans m'en douter, ce gracieux cliché souvenir. »

Le même auteur (dans Vaschide, p. 233) raconte le fait suivant : Un musicien de ses amis entendit un jour en rêve une mélodie qui lui parut entièrement nouvelle. Il ne la trouva que plusieurs années après et dans une vieille collection de morceaux de musique qu'il ne se rappelle toujours pas avoir eue auparavant entre les mains.

Myers a publié (*Proceedings of the Society for psychical Research*) toute une collection de rêves hypermnestiques.

Tous ceux qui se sont occupés de la question du rêve savent qu'il est fréquent qu'il témoigne de connaissances et de souvenirs que l'on ne croyait pas posséder pendant la veille. Mes travaux psychanalytiques sur des nerveux — dont je parlerai plus tard — me donnent l'occasion, plusieurs fois par semaine, de prouver aux patients, grâce à leurs rêves, qu'ils connaissent très bien des citations, des mots obscènes et bien d'autres choses semblables dont ils se servent pendant leurs rêves, bien qu'ils les oublient pendant la veille. Je voudrais communiquer encore un cas, très simple, d'hypermnésie pendant le rêve, parce qu'il est très aisé de retrouver la source d'où découlait la connaissance accessible au rêve seul.

Au cours d'un long rêve, un patient rêva qu'il s'était fait servir dans un café une « Kontuszowka ». Il me demanda, après me l'avoir raconté, ce que cela pouvait bien être. Il n'avait jamais entendu ce nom. Je lui répondis que c'était une eau-de-vie polonaise dont il n'avait assurément pas inventé le nom en rêve : je l'avais vu, en effet, depuis longtemps déjà, sur des affiches. Il ne voulut d'abord pas me croire. Quelques jours après, ayant réalisé son rêve en allant au café, il remarqua ce nom sur une affiche et au coin d'une rue où, depuis des mois, il passait au moins deux fois par jour.

J'ai éprouvé moi-même quel rôle considérable joue le hasard dans la découverte de l'origine des divers éléments du rêve. L'image d'un certain clocher d'architecture très simple, et que je ne me rappelais pas avoir vu, m'a poursuivi pendant des années. Je le reconnus brusquement et avec une certitude entière dans une petite station entre Salzbourg et Reichenhall. Je l'avais traversée pour la première fois en 1886.

Plus tard, comme je m'occupais beaucoup de l'étude du rêve, l'image d'un certain lieu bizarre qui revenait souvent dans mes songes m'était devenue insupportable. Je voyais à ma gauche, placée d'une certaine façon par rapport à moi, une pièce sombre d'où se détachaient plusieurs statues de grès grotesques. Une ombre de souvenir à laquelle je ne voulais pas me fier me faisait croire que c'était l'entrée d'une brasserie, mais je ne pouvais m'expliquer ni le sens de cette image, ni son origine. En 1907, je vins par hasard à Padoue qu'à mon grand regret je n'avais plus pu visiter depuis 1895. Cette première visite avait d'ailleurs été incomplète : je n'avais pu voir les fresques de Giotto à la Madonna dell'Arena et j'avais fait demi-tour en apprenant que ce jour-là la petite église était fermée. Lors de ma seconde visite, douze ans plus tard, je voulus reprendre le chemin de la Madonna dell'Arena. Sur la route qui y conduisait, à gauche, à l'endroit sans doute où j'avais dû faire demi-tour en 1895, je découvris l'endroit que j'avais si souvent vu en rêve et ses statues de grès. C'était bien l'entrée du jardin d'un restaurant.

L'enfance est une des sources d'où le rêve tire le plus d'éléments, de ceux notamment que nous ne nous rappelons pas pendant la veille et que nous n'utilisons pas. Je citerai quelques uns des auteurs qui ont souligné ce fait.

Hildebrandt remarque (p. 23) : « On a déjà convenu expressément que le rêve nous représentait quelquefois fidèlement et avec une exactitude merveilleuse des événements éloignés et que nous avions nous-mêmes oubliés. »

Strümpell dit (p. 40) : « Il est curieux encore de remarquer que le rêve ressuscite dans leur fraîcheur originelle et leur intégrité les images de lieux, d'objets et de personnes ensevelies sous les alluvions les plus profondes que l'écoulement du temps puisse déposer sur les événements de notre prime jeunesse. Il ne s'agit pas seulement d'impressions qui dès leur naissance nous avaient frappés ou s'étaient unies à de fortes valeurs psychiques et qui reviendraient plus tard en rêve comme des souvenirs véritables que la conscience de

veille serait heureuse de retrouver. Il y a, dans les profondeurs de notre mémoire de rêve, des images de personnes, de choses, de lieux et d'événements d'autrefois qui nous avaient médiocrement frappés, ou ne possédaient aucune valeur psychique ; ou qui, ayant perdu depuis longtemps l'une et l'autre qualités, nous paraissent totalement étrangères en rêve comme au réveil, jusqu'à ce que nous découvrions leur origine. »

Volkelt note (p. 119) : « La manière dont nos souvenirs d'enfance et de jeunesse rentrent dans nos rêves est particulièrement remarquable. Le rêve nous rappelle inlassablement ce à quoi nous ne pensons plus, ce qui a perdu pour nous toute importance. »

Le rêve disposant de souvenirs d'enfance qui sont pour la plupart hors de la mémoire consciente, nous avons des rêves hypermnestiques dont je vais donner quelques exemples :

Maury raconte (p. 92) que, dans son enfance, il était allé souvent de Meaux, sa ville natale, au village voisin de Trilport où son père dirigeait la construction d'un pont. Une nuit, en rêve, il se retrouve à Trilport, jouant dans les rues. Un homme qui porte une sorte d'uniforme s'approche de lui, Maury lui demande son nom. Il se nomme C..., est gardien du pont. Réveillé, Maury, doutant de l'exactitude de son souvenir, demande à une vieille servante qui était chez lui depuis son enfance si elle se rappelle un homme de ce nom. « Assurément, dit-elle, c'était le gardien du pont que votre père a fait construire. »

La certitude des souvenirs d'enfance resurgis dans le rêve nous est encore démontrée par l'exemple, donné par Maury, d'un M. F... qui avait grandi à Montbrison. Vingt-cinq ans après son départ, il résolut d'aller revoir sa ville natale et de rendre visite à de vieux amis de sa famille qu'il n'avait pas vus depuis. La nuit avant son départ, il rêve qu'il est arrivé et que, près de Montbrison, il rencontre un inconnu qui lui dit qu'il est M. T..., ami de son père. Le sujet savait qu'étant enfant il avait connu un monsieur de ce nom, mais il ne se rappelait plus son aspect. Quelques jours plus tard, arrivé

réellement à Montbrison, il retrouve le lieu vu en rêve, qu'il croyait ne pas connaître, et rencontre un monsieur en qui il reconnaît aussitôt le T. de son rêve. Le personnage véritable était seulement beaucoup plus âgé que l'image du rêve.

Je puis raconter ici un de mes propres rêves dans lequel l'impression qui revient à la mémoire est remplacée par une relation. Je voyais une personne dont je savais qu'elle était le médecin de mon pays natal. Son visage était indistinct et se confondait avec celui d'un des professeurs de mon lycée que je rencontre encore aujourd'hui. Réveillé, je ne pus découvrir quel rapport unissait ces deux personnes. Je parlai à ma mère de ce médecin, j'appris qu'il était borgne ; le professeur dont le visage se confondait dans mon rêve avec celui du médecin l'était aussi. Il y avait 38 ans que je n'avais plus vu le médecin et jamais à ma connaissance je n'avais pensé à lui, durant la veille, bien qu'une cicatrice au menton eût dû me rappeler une de ses interventions.

Il semble que les observations de nombreux auteurs, selon lesquels la majorité des rêves peuvent être ramenés à des éléments datant des jours précédents, dussent contrebalancer le rôle excessif attribué aux impressions d'enfance dans la vie du rêve. Robert (p. 46) déclare même : « En général le rêve normal n'utilise que les impressions des derniers jours écoulés. » Nous apprendrons en effet que la théorie du rêve construite par Robert exige impérieusement ce refoulement des anciennes impressions et cette poussée en avant des plus récentes. Le fait même affirmé par Robert est exact, mes propres recherches m'en ont persuadé. Un auteur américain, Nelson, estime que le rêve met le plus souvent en valeur des impressions de la veille ou de l'avant-veille, comme si les impressions du jour n'étaient pas assez affaiblies, assez extérieures.

Plusieurs auteurs, qui ne mettent pas en doute l'intime liaison entre le rêve et la veille, ont remarqué que des impressions qui avaient intensément occupé la pensée n'apparaissaient dans le rêve que lorsqu'elles avaient été en quelque sorte refoulées. Ainsi on ne rêve pas d'un mort aimé pendant

les premiers temps et aussi longtemps que le chagrin préoccupe exclusivement (Delage). Toutefois, une des plus récentes observatrices, Miss Hallam, a collectionné des exemples tout opposés et déclare qu'il faut ici tenir compte de la personnalité de chacun.

La troisième, la plus remarquable et la plus incompréhensible des particularités de la mémoire dans le rêve est le choix des éléments reproduits. Ce n'est plus, comme dans la veille, le plus caractéristique, mais au contraire ce qui est le plus indifférent, le plus insignifiant, qui est considéré comme le plus digne de souvenir. Je laisse ici la parole aux auteurs qui ont exprimé leur étonnement de la manière la plus forte.

Hildebrandt écrit (p. 11) : « Le plus étonnant est qu'en général le rêve ne tire pas ses éléments des événements importants et considérables, des puissants intérêts qui, le jour précédent, nous ont stimulés ; mais des accessoires, des à-côté et, pour ainsi dire, des miettes d'un passé ou récent ou très éloigné. La mort d'un de nos proches qui nous a bouleversé, sous l'impression de laquelle nous nous sommes endormi tard dans la nuit, disparaîtra de notre mémoire jusqu'à ce que le réveil l'y ramène avec une puissance funeste. En revanche, une verrue sur le front d'un ami que nous avons rencontré jouera un rôle dans notre rêve, bien qu'après l'avoir quitté nous n'y ayons pas pensé un seul instant. »

Strümpell signale (p. 39) des cas où, « en fragmentant le rêve, nous en trouvons des parties qui proviennent de notre vie du ou des jours précédents, mais qui étaient si insignifiantes et si dépourvues de valeur pour la conscience de veille, qu'elles étaient tombées dans l'oubli aussitôt après. Ces événements sont peut-être des opinions entendues par hasard ou des actes auxquels nous avons prêté une attention superficielle, des impressions rapides d'objets ou de personnes, quelques petits passages d'une lecture, et ainsi de suite. »

Havelock Ellis dit (1899, p. 727) : « The profound emotions of waking life, the questions and problems on which we spread our chief voluntary mental energy, are not those

which usually present themselves at once to dreamconsciousness. It is so far as the immediate past is concerned, mostly the trifling, the incidental, the « forgotten » impressions of daily life which reappear in our dreams. The psychic activities that are awake most intensely are those that sleep most profoundly. »

Binz (p. 45) part précisément de ces particularités de la mémoire dans le rêve pour critiquer sa propre explication ; « Et le rêve naturel pose les mêmes questions. Pourquoi, au lieu de rêver toujours les souvenirs des jours les plus récents, plongeons-nous souvent sans aucun motif reconnaissable dans un passé lointain et presque éteint ? Pourquoi, en rêve, notre conscience est-elle si souvent impressionnée par des images de souvenirs *indifférents*, et pourquoi, fortement frappé, notre cerveau reste-t-il muet et figé, lors même qu'un souvenir aigu a tout récemment renouvelé l'impression ? »

On voit aisément comment la bizarre préférence de la mémoire de rêve pour l'indifférent, et par conséquent l'inaperçu, dans les événements du jour devait conduire le plus souvent à méconnaître la dépendance du rêve à l'égard de la vie ordinaire ou tout au moins à rendre très difficile, dans chaque cas, la preuve de cette dépendance. C'est pourquoi Miss Calkins, dans la statistique de ses rêves (et des rêves de ses amis), trouve 11 % de rêves sans relations avec la vie de la veille. Assurément Hildebrandt a raison quand il estime que toutes nos images de rêve pourraient être expliquées génétiquement si nous consacrions chaque fois le temps et l'attention nécessaires à rechercher leur origine. A la vérité, il considère cela comme « une tâche très ingrate et très fatigante. Car il s'agit, en effet, le plus souvent de dénicher des coins les plus reculés de la mémoire toutes sortes de choses sans aucune valeur, de ramener au jour toutes sortes de moments indifférents d'un temps dès longtemps passé, que peut-être l'heure suivante avait déjà ensevelis. » Pour ma part, je regrette que cet auteur pénétrant se soit détourné de la voie dans laquelle il pouvait s'engager ainsi. Elle l'aurait immédiatement conduit au centre de l'explication du rêve.

L'attitude de la mémoire dans le rêve est certainement très significative pour toute théorie de la mémoire. Elle nous apprend que « rien de ce que nous avons possédé intellectuellement ne peut être entièrement perdu » (Scholz, p. 34). Ou, comme le dit Delbœuf, que « toute impression, même la plus insignifiante, laisse une trace inaltérable, indéfiniment susceptible de reparaître au jour », conclusion à laquelle nous conduisent également tant de phénomènes de psychologie pathologique. Il faudra se rappeler ces extraordinaires possibilités de la mémoire dans le rêve quand nous aurons affaire à des théories qui expliquent l'absurdité et l'incohérence du rêve par un oubli partiel de ce que nous savons pendant le jour.

On pourrait avoir l'idée de ramener le phénomène du rêve à celui de la mémoration et de voir dans le rêve la manifestation d'une activité reproductrice qui ne s'arrêterait même pas pendant la nuit et serait son propre but en quelque sorte. Des travaux comme ceux de Pilcz, selon qui on pourrait établir un rapport ferme entre le moment du rêve et son contenu, s'accorderaient avec ces vues. Nous retrouverions pendant un sommeil profond les impressions d'époques déjà lointaines ; vers le matin, nos rêves nous rendraient des impressions récentes. Mais une pareille conception semble dès l'abord invraisemblable, à cause de la manière dont le rêve emploie les éléments à mémoriser. Strümpell attire avec raison l'attention sur le fait que jamais des événements vécus ne se répètent pendant les rêves. Le rêve ajoute bien des accessoires, mais le fait même manquera, il sera transformé, ou bien un fait entièrement étranger apparaîtra à sa place. Le rêve n'apporte que des fragments de copies. Cela est tellement certain que l'on peut en tirer des déductions théoriques. Il y a cependant des exceptions, un rêve reproduisant un événement d'une manière aussi complète que pourrait le faire notre mémoire pendant la veille. Delbœuf raconte qu'un de ses collègues de l'université avait refait en rêve une promenade en voiture très dangereuse au cours de laquelle il n'avait échappé que par miracle à une chute, et cela avec tous les détails qu'il avait vécus. Miss Calkins mentionne deux rêves qui repro-

duisaient exactement un événement du jour précédent. Je raconterai moi-même, un peu plus loin, un exemple de retour dans le rêve d'événements d'enfance (1).

III

LES STIMULATIONS ET LES SOURCES DU RÊVE

L'expression populaire « les rêves viennent de l'estomac » explique ce que nous entendons par excitants du rêve, sources du rêve. Derrière ces concepts se dissimule une théorie de rêve conçu comme conséquence d'un dérangement pendant le sommeil. Nous n'aurions rien rêvé si rien n'avait troublé notre sommeil, et le rêve est la réaction contre ce dérangement.

Les auteurs qui traitent du rêve font une large place aux causes qui le provoquent. Il est évident que le problème n'a pu se poser que du jour où le rêve est devenu objet de recherche de la part des biologistes. Les anciens, qui considéraient le songe comme envoyé par les dieux, n'avaient pas à chercher sa source dans des excitations physiques. Le rêve était envoyé par la volonté divine ou par les puissances infernales, son contenu dépendait de leur savoir ou de leurs intentions. La science, par contre, se demanda aussitôt si l'excitant du songe était toujours le même ou s'il pouvait être multiple, et dès lors la question se posa de savoir si l'excitation causale du rêve appartenait à la psychologie ou à la physiologie.

La plupart des auteurs paraissent admettre que les causes de trouble dans le sommeil, et par conséquent les sources du rêve, peuvent être multiples et provenir aussi bien du corps

(1) J'ajoute, parce que je l'ai expérimenté depuis, qu'il n'est pas rare que des occupations du jour, simples et sans importance, reparaissent dans le rêve. On fait des malles, on cuisine, etc. Dans ces sortes de rêves on n'a pas le sentiment du souvenir, mais celui de la « réalité ». « J'ai réellement fait tout cela de jour ».

que de l'esprit. Les opinions diffèrent beaucoup aussitôt qu'il s'agit de préférer l'une ou l'autre des sources du rêve et de les classer par ordre d'importance.

Si l'on dénombre complètement les sources des rêves, on en trouve finalement de quatre sortes. Cette division peut d'ailleurs aussi servir pour les rêves eux-mêmes :

1. Excitation des sens externe (objective) ;
2. Excitation des sens interne (subjective) ;
3. Excitation du corps interne (organique) ;
4. Excitation purement psychique.

1. — Les excitations sensorielles externes

Strümpell jeune, le fils du philosophe dont l'œuvre sur le rêve nous a si souvent guidés dans ces problèmes, a communiqué l'observation (souvent citée depuis) d'un malade atteint d'anesthésie générale et d'anesthésie de la plupart des impressions sensorielles. Lorsque chez cet homme on supprimait momentanément les quelques impressions sensorielles restantes, il s'endormait. Quand nous voulons nous endormir, nous nous efforçons de nous mettre dans une situation analogue à celle de l'expérience de Strümpell. Nous fermons nos yeux, qui sont, de toutes les portes des sens, les plus importantes, et nous nous efforçons d'éloigner de nos autres sens tout excitant ou toute modification d'excitants. Nous nous endormons ensuite, même si nous n'y avons pas parfaitement réussi. Nous ne pouvons ni éloigner entièrement de nos sens toute excitation, ni supprimer entièrement l'excitabilité de nos sens. Le fait que nous pouvons toujours être réveillés par une excitation plus forte prouve bien « que, même pendant le sommeil, l'âme est en liaison constante avec le monde extérieur ». Les excitations des sens qui nous parviennent pendant le sommeil peuvent très bien devenir sources de rêves.

Il y a un grand nombre de ces excitations, depuis celles que le sommeil apporte avec lui, ou laisse passer, jusqu'à celle qui, accidentellement, nous réveille. Une lumière plus forte

peut frapper nos yeux, un bruit peut se faire entendre, un corps odorant peut impressionner notre muqueuse nasale. Nous pouvons, pendant notre sommeil, découvrir par un mouvement involontaire telle ou telle partie de notre corps et avoir ainsi une impression de froid, ou bien, en changeant de position, nous donner des sensations de pression et de contact. Une mouche peut nous piquer, un petit accident nocturne peut troubler plusieurs sens à la fois. On a réuni quantité de rêves dont le contenu correspondait si parfaitement à l'excitation constatée au réveil qu'on pouvait reconnaître l'une comme source de l'autre.

Je donne ici, d'après Jessen (p. 527), une série de rêves que l'on peut ramener à des excitations sensorielles, objectives, plus ou moins accidentelles. Chaque bruit plus ou moins clairement entendu éveille des images de rêve correspondantes, le roulement du tonnerre nous transportera au milieu d'une bataille, le chant du coq peut se transformer en cri d'angoisse, le grincement d'une porte peut nous faire rêver que des voleurs entrent dans la maison. Si, la nuit, nous perdons notre couverture, nous rêverons peut-être que nous nous promenons tout nu ou que nous sommes tombé dans l'eau. Si nous sommes couché en travers de notre lit et que nos pieds dépassent, il se peut que nous rêvions que nous sommes au bord d'un abîme effroyable ou que nous tombons d'une cime escarpée. Si par hasard nous mettons la tête sous l'oreiller, un énorme rocher sera suspendu sur notre tête, prêt à nous écraser. Une hypersécrétion spermatique engendre des rêves voluptueux, des douleurs locales donnent l'idée qu'on subit de mauvais traitements, que des ennemis nous attaquent ou que l'on a été blessé.

« Meier (*Versuch einer Erklärung des Nachtwandelns*, Halle, 1758, p. 33) rêva un jour qu'il avait été attaqué par des individus qui l'avaient étendu sur le sol et lui avaient planté un piquet entre le gros orteil et l'orteil voisin. Il se réveilla aussitôt et y trouva un brin de paille. D'après Hennings (1784, p. 258), il rêva encore, un jour où il avait serré trop fort sa chemise autour de son cou, qu'on le pendait. Hoffbauer

rêva, dans sa jeunesse, qu'il était tombé d'un mur élevé, et, en se réveillant, il constata que le bois de son lit s'était déboîté et qu'il était réellement tombé... Gregory raconte comment, un jour où il avait dans son lit une bouillotte d'eau chaude, il rêva qu'il faisait un voyage sur la cime de l'Etna et trouvait la chaleur du sol insupportable. Un autre, comme on lui avait mis sur la tête un vésicatoire, rêva qu'il était scalpé par les Indiens ; un troisième, qui dormait avec une chemise humide, croyait être emporté par un torrent. Un malade sentant dans son sommeil le commencement d'un accès de goutte, croyait être tombé entre les mains de l'inquisition et mis à la torture (Macnish). »

La thèse fondée sur la ressemblance entre l'excitation et le contenu du rêve est encore renforcée si l'on parvient à obtenir, par des excitations sensorielles préméditées, des rêves correspondants. D'après Macnish, Giron de Buzareingues avait déjà instauré des expériences de cette espèce. « Il laissa ses genoux découverts et rêva qu'il voyageait de nuit dans une chaise de poste. Il fait remarquer que tous les voyageurs connaissent ce froid aux genoux la nuit. Une autre fois, il ne se couvrit pas la tête et rêva qu'il assistait à une cérémonie religieuse en plein air. Dans le pays où il vivait, la coutume voulait que l'on gardât toujours la tête couverte, sauf précisément dans l'occasion en question. »

Maury communique d'autres observations de rêves obtenus par lui-même (une série d'autres essais ne donna pas de résultats) :

1. On lui chatouille les lèvres et le bout du nez avec une plume. — Il rêve d'une torture effroyable. On lui a mis un masque de poix sur le visage, puis on l'a arraché, de sorte que la peau a suivi.

2. On heurte des ciseaux et une paire de pincettes. — Il entend le son des cloches, puis le toscin, et se retrouve en juin 1848.

3. On lui fait sentir de l'eau de Cologne. — Il est au Caire dans la boutique de Jean-Marie-Farina. D'autres folles aventures qu'il ne peut pas raconter se rattachent à cela.

4. On le pince légèrement à la nuque. — Il rêve qu'on lui met un vésicatoire et pense à un médecin qui l'a soigné dans son enfance.

5. On approche un fer chaud de son visage. — Il rêve qu'une bande de chauffeurs s'est introduite dans la maison et que l'on oblige chacun à donner son argent en lui mettant les pieds sur des charbons ardents. Puis vient la duchesse d'Abrantès, dont il est secrétaire dans son rêve.

8. On lui verse une goutte d'eau sur le front. — Il rêve qu'il est en Italie, qu'il transpire énormément et boit du vin blanc d'Orvieto.

9. On fait tomber sur lui, à diverses reprises, la lumière d'une bougie à travers un papier rouge. — Il rêve d'orage, de chaleur et se retrouve dans une tempête qu'il a éprouvée un jour, comme il traversait la Manche.

Hervey de Saint-Denis, Weygandt, etc., ont fait d'autres essais de production expérimentale de rêves.

On a fait remarquer de divers côtés « la merveilleuse habileté avec laquelle le rêve introduit dans ses créations des impressions brusques venues du monde des sens de telle sorte qu'elles y prennent l'aspect d'une catastrophe préparée dès longtemps » (Hildebrandt). « Quand j'étais jeune, raconte cet auteur, je me servais d'un réveil pour me réveiller régulièrement le matin. Il m'est arrivé des centaines de fois de voir le son de cet instrument entrer dans un rêve qui me paraissait très long et très cohérent, comme si le rêve tout entier avait été fait exprès pour cela et avait trouvé en lui sa fin normale et inévitable et le but qui lui était naturellement assigné. »

Je vais citer ici trois de ces rêves de réveil qui soulèvent encore d'autres questions.

Volkelt (p. 68) raconte : « Un compositeur rêvait un jour qu'il faisait son cours. Il voulait précisément expliquer quelque chose à ses élèves. Il achève et se tourne vers un des garçons en demandant : « As-tu compris ? » Celui-ci crie, comme un possédé : « O ja ! » (Oh oui !). Fâché, il lui interdit de crier. Mais toute la classe criait déjà : « Orja ! » — puis « Eurjo ! »

— et enfin « Feuerjo ! » (Au feu !). Et il se réveilla à cause du cri « Au feu ! » qui retentissait réellement dans la rue.

Garnier (*Traité des facultés de l'âme*, 1865), cité par Radestock, rapporte que Napoléon avait été arraché, par l'explosion de la machine infernale, à un rêve, tandis qu'il dormait dans sa voiture : il se trouvait au passage du Tagliamento et entendait la canonnade autrichienne, quand l'appel « Nous sommes minés ! » le réveilla.

Un rêve de Maury est parvenu à une grande célébrité (p. 161). Il était souffrant et couché, sa mère était assise près de lui. Il rêvait de la Terreur, traversait d'effroyables scènes de meurtre et était enfin cité devant le Tribunal Révolutionnaire. Il voyait là Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville et tous les tristes héros de cette effroyable époque, leur parlait, était condamné, après divers incidents qu'il ne pouvait se rappeler, et ensuite conduit au lieu d'exécution, accompagné d'une foule innombrable. Il monte sur l'échafaud, le bourreau l'attache sur la planche, elle bascule, le couteau de la guillotine tombe, il sent la tête séparée du tronc, s'éveille dans une angoisse épouvantable — et s'aperçoit que le ciel de lit était tombé et que son cou avait été réellement atteint comme par le couteau d'une guillotine.

A ce rêve se rattache une intéressante discussion de Le Lorrain et Egger dans la *Revue Philosophique*. Elle portait sur le point de savoir s'il était réellement possible et comment il était possible au sujet, dans le court espace de temps qui sépare la perception de l'excitation du réveil, de réunir un si riche contenu dans son rêve.

Des exemples de cet ordre font apparaître les excitations sensorielles objectives pendant le sommeil comme les sources de rêves les mieux établies. Elles constituent à peu près tout le capital de connaissances du public sur cette question. Si l'on demande à un homme cultivé, mais étranger aux études sur le rêve, comment ceux-ci apparaissent, il s'en référera assurément à quelque cas connu de lui où un rêve a été expliqué, après le réveil, par des excitations sensorielles objectives. L'étude scientifique ne peut pas s'en tenir là. Le fait

que les excitations sensorielles qui agissent pendant le sommeil n'apparaissent pas dans le rêve sous leur forme véritable, mais sont représentées par d'autres qui sont avec elles dans un rapport quelconque, pose de nouvelles questions. Le rapport qui unit l'excitant du rêve au rêve lui-même est, d'après Maury (p. 72), « une affinité quelconque, mais qui n'est pas unique et exclusive ».

Voici, par exemple, trois des rêves de réveil de Hildebrandt (p. 37) ; on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi la même excitation a provoqué des rêves si différents et précisément ceux-là.

« J'allai me promener par un matin de printemps et me lançai à travers les champs verdoyants jusqu'à un village voisin. Là je vois les habitants en vêtements de fête, leur livre de psaumes sous le bras, se diriger en grand nombre vers l'église. Tout juste ! c'est bien dimanche, et le service divin du matin va bientôt commencer. Je décide d'y prendre part, mais d'abord, comme j'ai un peu chaud, je vais me promener dans le cimetière qui entoure l'église. Tandis que je lis quelques inscriptions funéraires, j'entends le sonneur qui monte au clocher et vois là-haut la petite cloche du village qui va donner le signal de la prière. Elle reste immobile encore un moment, puis commence à osciller, — et brusquement, ses coups retentissent, clairs et perçants, si clairs et si perçants qu'ils me réveillent. Les sons de la cloche venaient du réveil.

« Deuxième combinaison. C'est une claire journée d'hiver ; les routes sont couvertes de neige. J'ai accepté de prendre part à une promenade en traîneau, mais je dois attendre longtemps ; enfin on vient me dire que le traîneau est devant la porte. Maintenant ce sont les préparatifs pour monter : on met sa fourrure, on prend sa chancelière... Je suis enfin assis à ma place, mais le départ est encore retardé jusqu'au moment où les rênes donnent le signal aux chevaux qui attendent. Maintenant, ils tirent ; les grelots fortement secoués commencent leur musique turque bien connue et avec une puissance telle qu'elle déchire aussitôt la trame du rêve. De nouveau, c'est le son aigu du réveil.

« Un troisième exemple encore ! Je vois une fille de cuisine qui traverse le corridor et va vers la salle à manger avec plusieurs douzaines d'assiettes empilées. Il me semble que la colonne de porcelaine, dans ses bras, est en danger de perdre l'équilibre. « Prends garde, lui dis-je, toute la charge va tomber par terre ! ». Naturellement, elle me répond qu'elle a l'habitude, etc., tandis que je la suis d'un regard inquiet. Tout juste, elle trébuche sur le seuil de la porte — les assiettes tombent avec bruit et se cassent en mille morceaux. Il y en a tout autour sur le plancher. Mais — ce bruit ininterrompu n'est pas, comme je le remarque bientôt, un bruit d'assiettes cassées, c'est une véritable sonnerie : le réveil fait son office. »

On s'est demandé pourquoi, en rêve, notre esprit méconnait l'excitation sensorielle objective. Strümpell, et aussi Wundt, l'expliquent en disant que les excitations qui nous arrivent pendant le sommeil présentent des caractères analogues à celles qui, durant la veille même, aboutissent à l'illusion. Nous ne reconnaissons et n'interprétons correctement une impression sensorielle, nous ne la plaçons dans le groupe de souvenirs auquel elle appartient d'après nos précédentes expériences, que lorsque l'impression est claire, forte, assez durable, et que nous disposons d'un temps suffisant pour tout cela. Si ces conditions ne sont pas remplies, nous méconnaissons l'objet d'où l'impression vient et nous formons, sur sa nature, une illusion. Quand quelqu'un va se promener à travers champs et perçoit indistinctement un objet éloigné, il se peut qu'il le prenne pour un cheval. A y regarder de plus près, il peut lui sembler qu'il voit une vache qui se repose, et enfin cette représentation peut se préciser comme celle d'un groupe d'hommes assis. Les impressions que notre esprit reçoit, pendant le sommeil, des excitants extérieurs sont de même sorte. Nous forgeons sur leur point de départ objectif des illusions, parce que l'impression a réveillé un plus ou moins grand nombre d'images-souvenirs dont elle a reçu sa valeur psychique. Il est, d'après Strümpell, impossible de préciser de quel cercle de souvenirs émanent les images réveillées et laquelle des nombreuses relations d'association possibles a

été mise en œuvre. Tout cela dépend de l'arbitraire de la vie de l'esprit.

Il faut, ici, que nous choisissions. Nous pouvons convenir qu'il n'y a pas de régularité dans la formation des songes, et renoncer dès lors à nous demander si la signification des illusions provoquées par les impressions sensorielles n'a pas encore d'autres conditions. Nous pouvons aussi supposer que les excitations sensorielles objectives ne jouent dans la genèse des rêves qu'un rôle accessoire ; d'autres facteurs détermineraient le choix des images rappelées à la mémoire. En réalité, si l'on examine les rêves provoqués expérimentalement par Maury, on est tenté de dire que l'expérience n'explique qu'un des éléments du rêve ; le reste paraît trop indépendant, trop bien organisé dans ses détails, pour qu'on puisse l'expliquer en supposant simplement que tout cela devait s'accorder avec le facteur expérimental. On est même tenté de douter de la théorie de l'illusion et du pouvoir de provoquer les rêves qu'auraient les excitations objectives, quand on s'aperçoit que ces excitations peuvent prendre à l'occasion les significations les plus bizarres et les plus différentes. Max Simon, par exemple, raconte un rêve dans lequel il voyait des individus géants assis autour d'une table et entendait le claquement formidable de leurs mâchoires. Se réveillant, il entendit le bruit des sabots d'un cheval qui galopait devant sa fenêtre. Pour que ce bruit ait réveillé précisément des représentations provenant des voyages de Gulliver et de son séjour chez les géants de Brodbingnag, ne faut-il pas que d'autres motifs aient facilité l'évocation d'un cercle de représentations si peu habituel (1) ?

2. — Les excitations sensorielles internes (subjectives)

En dépit de toutes les objections, on devra donc convenir que les excitations sensorielles objectives jouent un rôle

(1) L'apparition de géants en rêve est habituellement en rapport avec un souvenir d'enfance du rêveur.

durant le sommeil et provoquent des rêves. Mais il semble, si on songe à leur nature et à leur quantité, qu'elles ne puissent suffire à expliquer toutes les images de rêve. On est ainsi amené à chercher d'autres sources, mais qui agissent d'une manière analogue. Je ne sais où est d'abord apparue l'idée de considérer, outre les stimulations extérieures, l'excitation interne (subjective) des appareils sensoriels ; il est de fait que tous les travaux modernes sur l'étiologie du rêve le font plus ou moins expressément. Wundt (p. 363) déclare : « Les impressions subjectives visuelles ou auditives, qui, pendant la veille, apparaissent comme un chaos lumineux dans notre champ visuel obscur ou comme des tintements ou des sifflements dans les oreilles, les excitations subjectives de la rétine surtout, me paraissent encore jouer un rôle essentiel dans les illusions du rêve. Ainsi s'explique l'étrange tendance du rêve à enchanter nos yeux par quantité d'objets semblables ou du moins ressemblants. Nous voyons devant nous des oiseaux innombrables, quantité de papillons, de poissons, des perles bigarrées, des fleurs, etc... La poussière lumineuse de notre champ visuel obscur a pris des formes fantastiques, et les points lumineux qui la composent apparaissent dans le rêve comme autant d'images séparées dont la mobilité de ce chaos lumineux fait autant d'objets mouvants. De là vient, semble-t-il, la tendance du rêve à imaginer des espèces variées d'animaux, dont la richesse de formes est liée à l'aspect des images lumineuses subjectives. »

Considérées comme source des images de rêve, les excitations sensorielles subjectives ont sur les excitations objectives l'avantage de ne pas dépendre des hasards extérieurs. L'explication en dispose à son gré. En revanche, elles ne se prêtent que médiocrement ou pas du tout à l'observation et à l'expérience. La principale preuve de leur action est l'existence d'hallucinations hypnagogiques, décrites par J. Müller comme des « apparitions visuelles fantastiques ». Ce sont des images très vives et changeantes qui se produisent assez régulièrement chez nombre d'individus au moment où ils s'endorment, qui peuvent apparaître aussi au réveil et persister

quelques instants après qu'ils ont ouvert les yeux. Maury, qui y était sujet, les a étudiées d'une manière pénétrante et a soutenu qu'elles étaient en relation directe avec les images des rêves et mêmes qu'elles leur étaient identiques (comme d'ailleurs J. Müller l'avait affirmé déjà). Il faut, dit Maury, pour qu'elles apparaissent, une certaine passivité de l'esprit, un relâchement de l'attention (p. 59 et sq.). Il suffit de tomber un instant dans cette sorte de léthargie, pour avoir une hallucination hypnagogique après laquelle on peut d'ailleurs se réveiller, puis recommencer, jusqu'à ce qu'un sommeil véritable vienne mettre fin à ce jeu. Si l'on se réveille encore au bout de peu de temps, on peut, à ce qu'affirme Maury, reconnaître que l'on a eu dans son rêve des images identiques à celles qui étaient d'abord apparues sous forme d'hallucinations hypnagogiques (p. 134). Maury vit ainsi, au moment où il s'endormait, une série de figures grotesques et grimaçantes, aux coiffures bizarres, dont l'inimaginable persistance lui pesait ; après le réveil, il se rappela en avoir rêvé. Une autre fois, alors que, s'étant imposé une diète stricte, il avait faim, il eut l'image hypnagogique d'un plat et d'une main armée d'une fourchette qui y prenait des aliments. Il rêva qu'il se trouvait devant une table chargée de victuailles et entendit le bruit que faisaient les dîneurs avec leurs fourchettes. Une autre fois, ayant les yeux échauffés et douloureux, il eut l'hallucination hypnagogique de petits signes microscopiques qu'il devait déchiffrer un à un avec une grande attention ; réveillé au bout d'une heure, il se rappela avoir rêvé d'un livre ouvert, imprimé en très petits caractères, qu'il avait dû lire avec peine.

Des hallucinations auditives de mots, de noms, etc., peuvent apparaître pareillement d'une manière hypnagogique, puis se répéter dans le rêve, comme une ouverture d'opéra présente déjà le leit-motiv de l'œuvre qui va être représentée.

Plus récemment G. Trumbull Ladd a fait des observations analogues. A force d'exercice, il est parvenu à se réveiller sans ouvrir les yeux de deux à cinq minutes après s'être endormi, et il a pu ainsi comparer les impressions rétiniennes

qui disparaissaient alors avec le souvenir de ses images de rêve. Il affirme avoir chaque fois reconnu entre les unes et les autres une relation intime : les points lumineux et les lignes de la « lumière propre » de la rétine donnaient la silhouette, le schéma des formes aperçues pendant le rêve. Ainsi, dans un rêve, il a vu nettement des lignes imprimées ; il les lisait et les étudiait ; — il a pu constater que leur disposition parallèle correspondait à celle des points lumineux de la rétine. Pour reprendre ses termes : la page nettement imprimée qu'il avait vue en rêve se transformait, après son réveil, en un objet qui lui apparaissait comme un fragment d'une feuille réellement imprimée, mais vue comme à travers un petit trou dans une feuille de papier, à une distance trop grande pour permettre la vision distincte. Sans méconnaître le rôle des centres dans la production du phénomène, Ladd pense qu'il n'est point de rêve visuel sans excitation interne de la rétine.

Cela est surtout vrai des rêves faits dans une chambre obscure peu de temps après que l'on s'est endormi, tandis que les rêves du matin peuvent avoir pour cause la lumière extérieure qui pénètre dans la chambre et frappe les yeux. Le caractère changeant et divers à l'infini des excitations internes explique bien le tourbillonnement des images si fréquent en rêve. Si les remarques de Ladd sont vraies, on ne saurait faire aux excitations subjectives une trop large part. Les images visuelles sont, en effet, l'essentiel de nos rêves. La contribution de nos autres sens, même de l'ouïe, est moindre et moins constante.

3. — Les excitations internes de l'ensemble de l'organisme

La recherche des sources internes du rêve nous conduit à examiner l'ensemble de l'organisme. Nous ignorons, à l'état normal, nos organes internes, mais ils peuvent devenir source d'impressions pour nous — impressions désagréables — lorsqu'ils sont en état d'« excitation » ou de maladie. Ils agissent

alors tout comme les excitants externes. Ce sont là des faits connus depuis très longtemps et qui font dire à Strümpell par exemple (p. 107) : « Dans le sommeil, la conscience que l'âme prend du corps est beaucoup plus profonde et beaucoup plus large que pendant la veille ; elle est contrainte de recevoir et de laisser agir sur elle certaines excitations qui proviennent de parties de son corps et de modifications qu'elle ignorait pendant la veille. » Aristote considérait déjà comme possible que le rêve nous signalât des maladies commençantes, que nous ne pouvions remarquer éveillés (cela à cause du grossissement de nos sensations pendant le rêve, cf. p. 3). Certains auteurs médicaux, qui ne croyaient assurément pas à une fonction prophétique du rêve, ont estimé qu'il pouvait tout au moins annoncer certaines maladies (cf. M. Simon, p. 31, et bien d'autres auteurs anciens) (1).

On trouve aussi dans les temps modernes des exemples parfaitement vraisemblables de rêves pouvant faciliter des diagnostics. Tissié raconte, d'après Artigues (*Essai sur la valeur séméiologique des rêves*), l'histoire d'une femme de 43 ans qui, paraissant parfaitement bien portante, avait depuis plusieurs années des cauchemars. Un examen médical découvrit chez elle le début d'une affection cardiaque à laquelle elle succomba peu après. — Des troubles caractérisés des organes internes provoquent visiblement des rêves

(1) L'antiquité voyait dans le rêve non seulement un élément de diagnostic (cf. Hippocrate), mais une fonction thérapeutique.

Les Grecs connaissaient l'oracle de rêve qu'ils consultaient en cas de maladie. Le malade se rendait au temple d'Apollon ou d'Esculape. Là on le soumettait à diverses cérémonies, on le baignait, on le frictionnait, on l'enfumait, et, l'ayant mis ainsi en état d'exaltation, on le couchait dans le temple sur la peau d'un bélier sacrifié. Il s'endormait et rêvait de moyens de guérison qui lui apparaissaient soit sous leur propre forme, soit sous la forme de symboles et d'images que les prêtres interprétaient.

Voir sur les rêves guérisseurs des Grecs : Lehmann, I, 74 ; Bouché-Leclercq ; Hermann, *Gottesd. Altert. d. Gr.*, § 41 ; *Privataltert.*, § 38, 16 ; Böttinger, in *Sprengels Beitr. z. Gesch. d. Med.*, II, p. 163 sqq. ; W. Lloyd, *Magnetism and Mesmerism in Antiquity*, London, 1877 ; Döllinger, *Heidentum und Judentum*, p. 130.

chez nombre de personnes. On signale de tous côtés la fréquence des cauchemars dans les maladies du cœur et des poumons. Ces relations ont été tellement étudiées que je me contente d'en indiquer la bibliographie (Radestock, Spitta, Maury, M. Simon, Tissié). Tissié pense même que les organes atteints donnent au contenu du rêve une marque caractéristique. Les rêves des cardiaques sont ordinairement très courts et s'achèvent par un réveil épouvanté, il y est presque toujours question de la mort dans de terribles conditions. Les malades des poumons rêvent d'étouffement, de cohue, de fuite, et nombre d'entre eux connaissent le fameux cauchemar d'étouffement que d'ailleurs Börner a pu provoquer expérimentalement en se couchant sur le visage et en couvrant son nez et sa bouche. Dans les troubles digestifs, le rêve contient des représentations de plaisir gustatif ou de répugnance. Enfin l'influence des excitations sexuelles sur le contenu de nos rêves est connue de tous ; elle est le soutien le plus solide de la doctrine qui représente les rêves comme provoqués par des excitations organiques.

On ne saurait oublier, quand on étudie la bibliographie du rêve, que certains auteurs (Maury, Weygandt) ont été amenés à s'occuper de ce problème à cause de l'influence qu'avait leur propre état de santé sur le contenu de leurs rêves. Si tous ces faits sont indubitables, le nombre d'excitations oniriques de cette origine n'est pas aussi grand qu'on pourrait le croire. Le rêve étant un phénomène qui se produit chez les bien portants, peut-être chez tous, peut-être toutes les nuits, il ne semble pas qu'un désordre organique en soit la condition indispensable. Il ne s'agit d'ailleurs pas pour nous de savoir d'où proviennent certains rêves particuliers, mais bien quelle est la cause des rêves ordinaires chez les normaux.

Un pas de plus et nous découvrons une source de rêves qui coule bien plus abondamment que toutes les autres et ne saurait tarir en aucun cas. S'il est établi que nos organes malades provoquent des rêves, si nous admettons que, pendant le sommeil, notre esprit, détourné du monde extérieur, prête une attention plus grande à notre vie organique, nous

comprendrons bientôt que la maladie n'est pas nécessaire pour que des excitations, qui d'une manière quelconque deviennent images de rêve, parviennent à l'esprit endormi. La sensibilité générale que nous éprouvons sourdement pendant la veille et qui ne nous donne que des impressions de qualité, cette cénesthésie à laquelle, de l'avis des médecins, tous nos organes contribuent aurait, la nuit, une action énorme ; elle serait, avec ses diverses composantes, la source la plus puissante et la plus ordinaire de nos représentations de rêve.

Il nous reste à chercher d'après quelles règles les excitations organiques se transforment en représentations de rêve.

Nous avons indiqué ici la théorie de l'origine des rêves que préfèrent les auteurs médicaux. L'obscurité qui enveloppe l'essence de notre être, le « moi splanchnique » comme dit Tissié, et l'obscurité de l'origine du rêve se correspondaient trop bien pour qu'on n'établît pas de relation entre elles. De plus, la théorie d'après laquelle les impressions des organes de la vie végétative sont la cause de nos rêves permettait aux médecins d'unir aussi par l'étiologie le rêve et la folie, qui présentent tant de ressemblance dans leurs manifestations. Les troubles de la sensibilité générale et les excitations provenant des organes internes jouent en effet un rôle important dans la formation des névroses. Il ne faut donc pas s'étonner que la théorie des excitations organiques puisse être attribuée à de nombreux auteurs qui l'avaient découverte séparément.

La théorie que Schopenhaer a développée en 1851 a servi de point de départ à de nombreux auteurs. La représentation du monde apparaît en nous parce que notre esprit place dans les formes du temps, de l'espace et de la causalité les impressions qui lui viennent du dehors. Les impressions organiques, provenant du système sympathique, ne peuvent avoir pendant le jour qu'une influence inconsciente sur nos dispositions. Mais ces impressions organiques s'imposent à notre attention pendant la nuit, quand l'action étourdissante des sensations du jour a cessé, de même que, la nuit, nous enten-

dons le bruit de la source que nous ne pouvions percevoir pendant la journée. Mais l'esprit ne peut réagir à ces excitations autrement qu'il a coutume. Il leur donne donc la forme de l'espace et du temps, il leur fait suivre la loi de la causalité : ainsi naît le rêve.

Scherner et après lui Volkelt se sont efforcés de préciser les relations qui existent entre les excitations organiques et les images du rêve. Nous indiquerons leur conception plus en détail dans notre chapitre sur les théories du rêve.

Le psychiatre Krauss a, dans une étude très cohérente, cru pouvoir déduire l'origine du rêve, comme celle des délires, d'un même élément : une impression conditionnée organiquement. Il n'est pas d'endroit de notre organisme qui ne puisse donner lieu à un rêve ou à une représentation délirante. Ces impressions sont de deux sortes : 1° sensations totales (sensibilité générale) ; 2° sensations spécifiques immanentes au système de la vie végétative ; on y distingue cinq groupes : *a*) sensations musculaires, *b*) sensations pneumatiques, *c*) sensations gastriques, *d*) sensations sexuelles, *e*) sensations périphériques (p. 33 du second article).

Krauss suppose que l'apparition des images de rêve à partir des sensations organiques se passe de la manière suivante : la sensation éveillée évoque d'après une quelconque loi d'association une représentation parente et forme avec elle un ensemble. La conscience se comporte à l'égard de cet ensemble autrement qu'il n'est normal ; elle ne prête aucune attention à la sensation elle-même, mais se tourne tout entière vers les représentations qui l'accompagnent ; de là vient d'ailleurs que l'on a si longtemps méconnu ces faits (p. 11 et sq). Krauss donne à ce processus le nom de *transsubstantiation* de la sensation en image de rêve (p. 24).

Si l'influence des excitations organiques sur la formation du rêve est aujourd'hui à peu près universellement reconnue, le problème des relations exactes entre les deux reçoit des réponses très diverses et souvent obscures. La tâche que devra remplir dans ce domaine l'interprétation des songes sera de ramener le contenu du rêve aux excitations organiques qui

l'ont provoqué. Si l'on ne veut pas adopter les règles d'interprétation de Scherner, on se trouve souvent placé devant un fait fâcheux : les sources d'excitation organiques ne sont révélées que par le contenu du rêve.

Toutefois certaines formes de rêves que l'on peut dire typiques, tant elles reparaissent chez de nombreuses personnes avec le même contenu, sont interprétées d'une manière à peu près concordante. Ce sont les rêves bien connus de chute d'une hauteur, de chute de dent, de vol dans les airs, ou de grand embarras parce que l'on est nu ou mal habillé. Ce dernier rêve proviendrait simplement du fait que l'on a rejeté ses couvertures. Le rêve de chute de dent serait dû à une excitation dentaire qui n'est pas nécessairement morbide. Dans le rêve de vol, l'esprit interpréterait, selon Strümpell (qui ici suit Scherner), l'excitation du va et vient respiratoire, à un moment où la sensibilité tactile du thorax est abolie, ce qui contribue à donner l'illusion que l'on plane. La chute d'une hauteur serait causée par le fait qu'un bras aurait glissé ou qu'un genou se serait brusquement détendu à un moment où l'on commençait à ne plus sentir la pression cutanée ; cette sensation réapparaissant brusquement, son retour à la conscience se serait incarné dans un rêve de chute (Strümpell, p. 118). La faiblesse de ces essais d'explication plausibles vient visiblement de ce que sans raison on fait apparaître ou disparaître tel ou tel groupe de sensations organiques jusqu'à ce que l'on ait composé la constellation favorable à l'explication. J'aurai plus loin l'occasion de revenir sur les rêves typiques et leur apparition.

M. Simon s'est efforcé, en comparant une série de rêves analogues, de trouver quelques règles précisant le rapport entre les excitations organiques et les rêves qu'elles déterminent. Il dit (p. 34) : Quand un organe qui doit normalement participer à l'expression d'un sentiment se trouve, pour quelque autre motif, dans un état d'excitation analogue pendant le sommeil, le rêve qui en résulte contient des représentations qui se rapportent au sentiment. Il énonce plus loin (p. 35) cette autre règle : Quand, pendant le sommeil, un

organe est actif, excité ou troublé, le rêve apporte des représentations qui sont en relation avec l'exercice de la fonction de cet organe.

Mourly Vold (1896) a entrepris de prouver expérimentalement, pour un seul domaine, l'influence supposée des excitations organiques sur l'apparition du rêve. Il changeait la position des membres du dormeur et comparait les rêves obtenus avec ces changements. Voici les résultats qu'il donne :

1. La position d'un membre pendant le rêve correspond à peu près à sa position réelle : on rêve d'une attitude statique qui correspond à l'attitude vraie.

2. Quand on rêve du mouvement d'un membre, c'est parce qu'une des attitudes que l'on aurait pu prendre pendant ce mouvement correspond à l'attitude réelle.

3. On peut, en rêve, attribuer à une autre personne la position de ses propres membres.

4. On peut aussi rêver que le mouvement dont il s'agit est empêché.

5. Le membre qui est dans une position donnée peut apparaître en rêve comme un animal ou un monstre ; il y a dans ce cas une certaine analogie de forme entre l'un et l'autre.

6. La position d'un membre peut éveiller dans le rêve des pensées qui ont quelque rapport avec ce membre. Par exemple on rêvera que l'on compte si l'on remue ses doigts.

Je conclurais volontiers de ces résultats que la théorie des excitations organiques ne peut pas non plus expliquer entièrement l'apparente liberté que conservent les images évoquées dans les rêves (1).

4. — Les excitations psychiques

Quand nous avons traité des rapports du rêve et de la veille et de l'origine des matériaux mis en œuvre par le rêve, nous avons vu que, des plus anciens aux plus modernes, les

(1) Voir plus loin des commentaires sur des comptes-rendus de rêves que cet auteur a publiés plus récemment en deux importants volumes.

auteurs qui ont étudié le rêve ont cru que les hommes rêvaient de ce qu'ils faisaient pendant le jour, de ce qui les intéressait pendant la veille. Cet intérêt qui se continuait de la veille au sommeil n'était pas seulement le lien psychique qui rattachait le rêve à la vie, il nous indiquait encore une source de rêves qui n'était pas à dédaigner et qui, jointe aux excitations apparues pendant le sommeil, devait suffire à expliquer l'origine de toutes les images de rêve. Mais nous avons vu aussi la contre-partie : le rêve détourne le dormeur des intérêts de la journée, et — le plus souvent — nous ne rêvons des choses qui nous ont le plus fortement impressionnés durant le jour que lorsqu'elles ont perdu pour notre vie éveillée l'intérêt de l'actualité. C'est ainsi qu'en analysant la vie du rêve nous avons eu à chaque instant l'impression qu'il ne convenait pas d'édicter des règles générales sans les restreindre par des « fréquemment », « en général », « le plus souvent », et sans annoncer des exceptions.

Si nos préoccupations de veille, jointes aux excitations organiques et extérieures qui nous viennent pendant le sommeil, suffisaient à expliquer l'étiologie du rêve, nous pourrions rendre compte de l'origine de tous les éléments d'un rêve ; l'énigme serait éclaircie, et il ne nous resterait plus qu'à limiter, dans chaque rêve, le domaine des excitations psychiques et des excitations somatiques. En réalité, on n'a encore jamais pu donner cette explication totale pour aucun rêve. Chacun de ceux qui l'ont essayé s'est trouvé ne pouvoir expliquer l'origine de fragments de rêve parfois très étendus. Les préoccupations de la journée, considérées comme source de rêves, ne vont pas aussi loin qu'on aurait pu l'espérer d'après ceux qui affirmaient qu'en rêve chacun continuait son métier.

On ne connaît pas d'autres causes psychiques des rêves. Ainsi toutes les explications proposées par les auteurs — sauf celle de Scherner dont nous parlerons plus tard — laissent subsister une grande lacune : on ne sait comment se forment les images caractéristiques du rêve. La plupart des auteurs, n barrassés par ce point, se sont montrés disposés à dimi

nuer le plus possible ce qu'ils ne pouvaient que si difficilement expliquer : l'apport de l'esprit dans les causes du rêve. Ils distinguent à la vérité *l'excitation nerveuse* et *le rêve d'association* : ce dernier seul trouve son origine dans la reproduction (Wundt, p. 365) ; mais ils ne peuvent résoudre la question de savoir « si ces rêves se présentent sans excitation organique à leur point de départ » (Volkelt, p. 127). Ils n'arrivent pas non plus à définir ce rêve d'association pur : « Dans le rêve d'association proprement dit, on ne peut parler d'un noyau solide. Les groupements flottants s'installent au centre même du rêve. La vie des représentations, qui est toujours indépendante de toute raison et de tout entendement, n'est plus même maintenue ici par les impressions essentielles du corps et de l'esprit, aussi est-elle abandonnée à sa propre activité bigarrée, à son joyeux désordre. » (Volkelt, p. 118). Wundt essaie de diminuer la participation de l'esprit aux excitations du rêve, en affirmant que « l'on a tort de voir dans les images du rêve de pures hallucinations. Il semble que la plupart des représentations du rêve soient en réalité des illusions, car elles partent de très légères impressions sensorielles qui ne disparaissent jamais dans le sommeil » (p. 359 et sq). Weygandt a fait sien ce point de vue et l'a généralisé. Il pense que les excitations sensorielles sont la cause immédiate de toutes les représentations du rêve et que les associations reproductrices ne s'y rattachent qu'ensuite (p. 17). Tissié réduit plus encore la part des excitations d'origine psychique (p. 183) : « Les rêves d'origine absolument psychique n'existent pas », et ailleurs (p. 6) : « Les pensées de nos rêves nous viennent du dehors ».

Les auteurs qui prennent, comme Wundt, une position moyenne ont soin de faire remarquer que, dans la plupart des rêves, des excitations somatiques et des motifs psychiques provenant des préoccupations de la journée ou d'origine ignorée agissent ensemble.

Nous verrons plus loin que l'énigme de la formation du rêve peut être résolue par la découverte d'une source d'excitation psychique insoupçonnée. En attendant, il convient de

ne pas nous étonner de la part excessive que l'on a faite, dans la formation des rêves, aux excitations qui ne proviennent pas de la vie de l'esprit. En effet, elles sont aisées à trouver et on peut s'en assurer par des expériences ; de plus, la conception somatique de l'interprétation des songes correspond aux tendances qui dominent actuellement la psychiatrie. On insiste sans doute sur la prépondérance du cerveau dans l'organisme, mais tout ce qui pourrait indiquer une indépendance de la vie spirituelle à l'égard de modifications organiques démontrables, ou une spontanéité dans les manifestations de cette même vie, effraie aujourd'hui les psychiatres, comme si, en reconnaissant ces faits, on ramenait les temps de la philosophie naturelle et de l'essence métaphysique de l'âme. La méfiance des psychiatres a mis l'âme en tutelle ; aucun de ses mouvements ne doit laisser deviner en elle un pouvoir propre. Une pareille attitude témoigne d'une confiance médiocre dans la solidité de l'enchaînement causal entre le corps et l'esprit. Souvent, là où le psychique paraît être la cause immédiate d'un phénomène, une recherche plus profonde arrive à en découvrir les fondements organiques. Mais il ne faudrait pas dissimuler le psychique là où il est, ou semble être, l'aboutissement momentané de nos connaissances.

IV

LES CAUSES DE L'OUBLI DU RÊVE

On sait que le rêve se dissipe au matin. On peut cependant se le rappeler. En effet, nous ne connaissons le rêve que par nos souvenirs après le réveil ; mais nous croyons fort souvent que nos souvenirs sont incomplets, que la nuit était plus riche. Nous pouvons observer comment les souvenirs d'un rêve très vif encore le matin s'éparpillent dans le cours de la journée. Nous savons souvent *que* nous avons rêvé, mais non pas *ce que* nous avons rêvé et nous allons jusqu'à admettre que le fait

même du rêve puisse être oublié. Il arrive par contre que des rêves persistent dans notre mémoire d'une manière exceptionnelle. J'ai analysé des rêves de mes malades qui dataient de plus de 25 ans, et je me rappelle un de mes propres rêves, d'il y a au moins 37 ans, qui n'a rien perdu de sa fraîcheur. Tout ceci est étrange et difficile à comprendre d'abord.

C'est Strümpell qui a traité le plus longuement de l'oubli des rêves. Cet oubli doit être un phénomène complexe, car Strümpell ne le ramène pas à un seul motif, mais à toute une série.

Tout d'abord, les motifs qui provoquent l'oubli pendant la veille agissent également pour le rêve. Nous oublions aussitôt un très grand nombre de sensations et de perceptions parce qu'elles étaient trop faibles, parce que l'émotion qu'elles ont éveillée était trop menue. C'est aussi le cas de beaucoup d'images de rêve, elles sont oubliées parce qu'elles étaient trop faibles, tandis que nous nous rappelons des images voisines plus fortes. Mais l'intensité seule ne suffit pas à assurer le souvenir des images de rêve. Strümpell convient, avec d'autres auteurs (Calkins), que souvent on oublie des images de rêve dont on sait qu'elles étaient très vives, tandis que l'on conserve dans sa mémoire des images beaucoup plus faibles, des ombres d'images. Il note que, pendant la veille, nous oublions aisément ce qui ne s'est passé qu'une fois, et retenons bien mieux ce que nous avons vu à diverses reprises ; or la plupart des images de rêve n'apparaissent qu'une fois (1), et cette particularité contribue sans doute à leur oubli. Une troisième cause d'oubli est plus importante. Il faut, pour que nous nous rappelions des sensations, des représentations, des pensées, qu'elles ne demeurent pas isolées, mais qu'il y ait entre elles des unions et des associations adéquates. Il est très difficile d'apprendre les mots d'un vers si on les bouleverse. « S'ils sont rangés et s'ils se suivent correctement, les mots s'aident les uns les autres et le tout est bien compréhen-

(1) On a souvent remarqué des rêves qui revenaient périodiquement. Cf. CHABANEIX.

sible et demeure dans la mémoire aisément et longtemps. Il est aussi difficile et aussi rare de retenir des paroles insensées que des paroles confuses et sans ordre. » Or, dans la plupart des cas, le rêve manque d'ordre et de clarté. La façon dont nos rêves sont composés empêche de les retenir, et nous les oublions parce que le plus souvent ils se désorganisent aussitôt. — Toutefois Radestock (p. 168) prétend avoir remarqué que les rêves les plus étranges étaient précisément ceux que nous retenions le mieux.

Strümpell croit découvrir dans les relations entre le rêve et la veille des facteurs d'oubli plus actifs encore. Si la conscience éveillée oublie le rêve, c'est parce que celui-ci ne reproduit (presque) jamais des souvenirs bien ordonnés, mais seulement des moments de la veille, qu'il détache de leur cadre psychique habituel. Ainsi le rêve ne peut trouver place dans l'ensemble des séries psychiques qui remplissent l'esprit. Il n'a pas de repère qui le rappelle. « Ainsi les images du rêve se détachent du sol de notre vie psychique et planent au-dessus comme plane dans le ciel un nuage que dissipe bientôt un souffle plus vigoureux » (p. 87).

Un autre fait agit dans le même sens. Dès le réveil, le monde des sensations accapare l'attention tout entière et bien peu d'images du rêve peuvent se maintenir. Elles s'évanouissent devant les impressions du jour nouveau comme l'éclat des astres devant la lumière du soleil.

Enfin, il faut songer que la plupart des hommes ne prêtent aucune attention à leurs rêves. Quand un chercheur s'intéresse pendant quelque temps aux rêves, il rêve davantage, ce qui signifie sans doute qu'il se rappelle plus aisément et plus fréquemment ses rêves.

Bonatelli (cité par Benini) ajoute deux autres motifs d'oubli (ils semblent à la vérité contenus dans les précédents) : 1° le changement qui se produit dans la sensibilité générale au réveil serait défavorable au souvenir ; 2° l'ordre différent du matériel représentatif dans le rêve le rendrait pour ainsi dire intraduisible à la conscience éveillée.

Ainsi que Strümpell le fait remarquer lui-même, on s'étonn

devant tous ces motifs d'oubli, que tant de rêves demeurent dans notre mémoire. L'effort continuel des auteurs pour trouver les lois de la mémoire des rêves peut être interprété comme l'aveu qu'il y a là aussi quelque chose d'énigmatique. On a remarqué récemment, avec raison, certaines particularités du souvenir du rêve, par exemple un rêve que l'on croyait oublié le matin peut être rappelé dans la journée par une perception, qui en évoque par hasard le contenu (Radestock, Tissié). Mais le rappel complet d'un rêve est sujet à caution : nos souvenirs, qui abandonnent une si grande partie du contenu du rêve, ne faussent-ils pas ce qu'ils conservent ?

Strümpell émet des doutes sur l'exactitude de la reproduction du rêve : « Il arrive qu'involontairement la conscience de veille ajoute beaucoup au souvenir du rêve : on s'imagine avoir rêvé toutes sortes de choses que ne contenait pas le rêve véritable. »

Jessen est encore plus affirmatif (p. 547) : « Quand on examine et qu'on interprète des rêves qui se suivent d'une manière rigoureuse, il faut considérer une circonstance à laquelle on a accordé peu d'attention jusqu'ici : ils ne sont pas tout à fait véridiques, parce que, quand nous rappelons un rêve à notre mémoire, nous comblons ses lacunes ou nous remplaçons certaines de ses images sans le remarquer ou sans le vouloir. Un rêve cohérent l'est rarement, ne l'a peut-être jamais été, autant que dans notre souvenir. Il est à peu près impossible, même à l'homme sincère, de raconter sans aucune adjonction et sans aucun embellissement un rêve étonnant qu'il a eu : la tendance de l'esprit humain à tout enchaîner est si grande que, lorsqu'il se rappelle un rêve quelque peu incohérent, il supplée involontairement à ses lacunes. »

V. Egger (1895) remarque, d'une façon tout à fait indépendante, des faits analogues : « ... L'observation des rêves a ses difficultés spéciales et le seul moyen d'éviter toute erreur en pareille matière est de confier au papier sans le moindre retard ce que l'on vient d'éprouver et de remarquer ; sinon, l'oubli vient vite ou total ou partiel ; l'oubli total est sans gravité ; mais l'oubli partiel est perfide ; car si l'on se met

ensuite à raconter ce qu'on n'a pas oublié, on est exposé à compléter par l'imagination les fragments incohérents et disjoints fournis par la mémoire... ; on devient artiste à son insu, et le récit périodiquement répété s'impose à la créance de son auteur, qui, de bonne foi, le présente comme un fait authentique, dûment établi selon les bonnes méthodes... »

Spitta juge de même (p. 338). Il paraît admettre que, lorsque nous nous efforçons de nous rappeler un rêve, nous mettons d'abord de l'ordre dans les éléments associés d'une manière lâche. « D'une juxtaposition, nous faisons une suite et une chaîne : nous ajoutons le lien logique qui manquait dans le rêve. »

Quelle valeur pourra donc conserver notre souvenir alors que nous ne disposons d'aucun contrôle objectif et que nous ne pouvons connaître le rêve que par ce souvenir, subjectif ?

V

LES PARTICULARITÉS PSYCHOLOGIQUES DU RÊVE

Quand nous considérons le rêve d'une manière scientifique, nous partons de l'hypothèse qu'il résulte de notre activité intellectuelle ; cependant un songe achevé nous apparaît comme un objet étranger, sur lequel nous revendiquons si peu notre propriété que nous disons également : « Il m'est apparu en songe », ou : « J'ai rêvé ». D'où vient cette « étrangeté psychique » du rêve ? Après ce que nous avons dit des sources du rêve, elle ne semble pas pouvoir provenir des éléments qui y sont contenus : la plus grande partie de ces éléments est commune au rêve et à la veille. On peut se demander si ce ne sont pas des modifications des processus psychiques pendant le rêve qui lui donnent cet aspect étrange ; on pourrait essayer d'établir ainsi des caractéristiques psychologiques du rêve.

C'est G. Th. Fechner qui a, semble-t-il, le mieux établi,

dans quelques remarques de ses *Elemente der Psychophysik* (t. II, p. 520), la différence essentielle qui sépare le rêve de la veille ; il en a tiré des conclusions de grande portée. Il pense que « ni le simple passage de la vie de l'esprit au-dessous du seuil de la conscience », ni le fait que nous ne prêtons plus attention aux influences du monde extérieur, ne suffisent à expliquer tout ce que la vie du rêve a de particulier, de différent de la veille. Il croit bien plutôt que *la scène du rêve n'est pas la même que celle où se déroulent nos représentations pendant la veille.* « Si la scène de notre activité psychologique était la même pendant le sommeil et pendant la veille, le rêve ne pourrait, à mon avis, qu'être une continuation moins intense de la vie représentative de la veille, il devrait avoir même matière et même forme. Mais il en est tout autrement. »

On n'a pu savoir clairement, il est vrai, ce que Fechner entendait par ce déplacement de l'activité psychique ; personne n'a, que je sache, poussé ses recherches dans le sens qu'il avait indiqué. Il semble qu'il faille exclure une explication anatomique : localisations cérébrales ou stratification histologique de l'écorce. Mais la pensée de Fechner nous apparaîtra comme féconde, si nous l'appliquons à l'appareil psychique, si nous le supposons comme fait de couches successives.

D'autres auteurs se sont contentés de faire ressortir l'une ou l'autre des particularités psychologiques du rêve et d'en faire le point de départ d'explications générales.

On a remarqué avec raison qu'une des particularités essentielles de la vie de rêve apparaît dès le moment où l'on s'endort et peut être mise au nombre des phénomènes qui introduisent le sommeil.

L'activité intellectuelle de la veille est faite, d'après Schleiermacher (p. 351), de concepts et non d'images. L'activité du rêve est presque toute faite d'*images* ; on peut remarquer que le sommeil s'annonce en quelque sorte par la diminution progressive de l'activité volontaire ; en même temps des représentations involontaires, qui appartiennent toutes à la classe des images, s'imposent à nous. La suspension de l'activité représentative volontaire et l'apparition d'images,

constamment liées à cette distraction, sont deux traits essentiels du rêve. Pour ce qui est de ces images — des hallucinations hypnagogiques —, nous savons que leur contenu même est identique à celui des images du rêve (1).

Le rêve pense donc surtout par images visuelles, mais il n'exclut pas les autres images. Il emploie aussi des images auditives, et, dans une mesure plus restreinte, des impressions provenant des autres sens. Bien des choses sont seulement pensées ou représentées par des restes d'images verbales, comme dans la veille. Toutefois, seuls les éléments qui se comportent comme des images, c'est-à-dire qui ressemblent plus à des perceptions qu'à des souvenirs, sont caractéristiques du rêve. Si nous laissons de côté toutes les discussions bien connues des psychiatres sur la nature de l'hallucination, nous pourrons déclarer, avec tous les auteurs informés, que le rêve « hallucine », qu'il remplace les pensées par des hallucinations. De ce point de vue, il n'y a pas de différence entre les images visuelles et les images auditives ; on a remarqué que, lorsqu'on s'endort avec le souvenir d'une suite de sons, cette même mélodie se transforme en hallucination pendant le sommeil ; si l'on se ressaisit, ce qui peut arriver à diverses reprises, l'image-souvenir, plus discrète et qualitativement différente, reparaît à la place de la mélodie.

La transformation de la représentation en hallucination n'est pas le seul point sur lequel le rêve diffère d'une pensée correspondante de veille. Le rêve organise ces images en scène, il représente les choses comme actuelles, il *dramatise* une idée, selon l'expression de Spitta (p. 145). Il faut ajouter, pour caractériser pleinement cet aspect de la vie du rêve, qu'en rêve — le plus souvent, les exceptions exigent des explications spéciales — nous ne croyons pas penser, mais vivre des événements ; nous avons donc une foi entière dans nos hallucinations. Lors du réveil seulement, nous reconnais-

(1) H. Silberer a montré par de beaux exemples comment, lorsqu'on est sur le point de s'endormir, les pensées abstraites elles-mêmes se transforment en images plastiques qui ont la même signification (*Jahrbuch von Bleuler-Freud*, Band I, 1909).

sons que nous n'avons pas vécu ces choses, mais que nous les avons pensées d'une manière particulière, rêvées. C'est par ce caractère que le rêve véritable se distingue de la rêverie de la veille : nous ne confondons jamais celle-ci avec la réalité.

Burdach a condensé dans les formules suivantes les caractères du rêve que nous venons de considérer (p. 476) : « Il faut ranger parmi les traits essentiels du rêve : *a*) le fait que l'activité subjective de notre esprit nous paraît objective, parce que notre perception accepte les produits de l'imagination comme des excitations sensibles ; .....*b*) le fait que le sommeil supprime la maîtrise de soi ; c'est pourquoi il faut, pour s'endormir, une certaine passivité... Il faut un certain abandon de la maîtrise de soi, pour que les images du sommeil apparaissent. »

Il nous faut voir maintenant comment on a essayé d'expliquer la crédulité de l'esprit vis-à-vis des hallucinations du rêve, — qui ne peuvent apparaître qu'après l'organisation d'une certaine activité propre. Strümpell montre que l'esprit se comporte à cette occasion d'une manière entièrement conforme à son mécanisme. Les éléments du rêve ne sont pas de simples représentations, mais des évènements véritables et réels de la vie de l'esprit et tels qu'on les connaît durant la veille par l'entremise des sens (p. 34). Pendant la veille, l'esprit se représente et pense par l'intermédiaire du langage et des images verbales ; pendant le rêve, par de véritables images de sensations (p. 35). De plus, le rêve connaît une conscience d'espace, et, comme la veille, il situe ses sensations et ses images dans un espace extérieur (p. 36). Il faut donc convenir que l'esprit est à l'égard de ses images et de ses observations dans la même situation que pendant la veille (p. 43). S'il se trompe toutefois, c'est que, pendant le sommeil, le criterium qui peut seul décider de l'origine extérieure ou intérieure des sensations lui manque : il ne peut soumettre ses images à l'épreuve qui garantit leur réalité objective. Outre cela, il néglige la différence qui existe entre des images que l'on peut faire varier à volonté et d'autres où cette volonté ne peut agir. Il se trompe parce qu'il ne peut appliquer la

loi de causalité au contenu de son rêve (p. 58). Bref, l'esprit croit au monde subjectif du rêve parce qu'il se détourne du monde extérieur.

Delbœuf, après des développements psychologiques en partie différents, aboutit aux mêmes conclusions. Nous croyons aux images du rêve autant qu'au réel parce que nous sommes détachés du monde extérieur. Mais ce n'est pas parce que nous ne pouvons pas soumettre nos impressions à l'épreuve que nous croyons à la réalité de nos hallucinations. Le rêve peut feindre ces épreuves, nous faire toucher par exemple la rose que nous voyons, et cependant nous rêvons.

Il n'y a, selon Delbœuf, d'autre criterium valable entre le rêve et la réalité de la veille que le fait du réveil — et ce n'est qu'un criterium pratique. Lorsque, me réveillant, je me vois dévêtu dans mon lit, je considère comme des illusions tout ce que j'ai vécu entre le moment où je me suis endormi et le moment du réveil (p. 84). Pendant le sommeil j'ai considéré comme vraies les images du rêve, parce que l'on ne peut endormir aussi l'habitude de pensée qui nous fait croire à un monde extérieur auquel s'oppose notre moi (1).

(1) Haffner a entrepris des recherches analogues à celles de Delbœuf. Il voulait également expliquer l'activité intellectuelle pendant le rêve par le changement que doivent apporter, au fonctionnement correct d'une organisation intellectuelle intacte, des conditions anormales ; mais il décrit autrement ces conditions. La première caractéristique du rêve est, selon lui, l'absence du temps et de l'espace, c'est-à-dire le fait que les représentations se libèrent de la place assignée à l'individu dans l'ordre de nos représentations temporelles et spatiales. A cela se rattache le second caractère essentiel du rêve, la confusion entre les hallucinations, les produits de notre imagination et leurs diverses combinaisons et la perception extérieure. « Comme l'ensemble des fonctions supérieures, en particulier la formation des concepts, des jugements et des raisonnements, d'une part, et notre libre volonté, d'autre part, se rattachent aux images provoquées par des excitations sensorielles qui sont leur fond même, ces activités participent aussi à l'indiscipline des représentations du rêve. Elles y participent, disons-nous, car, par eux-mêmes, notre jugement et notre volonté ne sont aucunement altérés pendant le sommeil. Nous sommes, à ce qu'il semble, aussi intelligents et aussi libres que pendant la veille. Même en rêve, l'homme ne peut s'insurger contre les lois de la pensée, c'est-à-dire qu'il ne saurait rendre identique ce qui lui paraît contradictoire. Il ne peut désirer que ce qui lui apparaît

A côté de ces conceptions qui considèrent l'oubli du monde extérieur comme le trait essentiel de la vie du rêve, il convient de citer quelques fines remarques du vieux Burdach qui ramènent cette théorie à son exacte valeur. « Le sommeil, dit Burdach, n'apparaît que lorsque l'esprit n'est pas excité par les sens... mais l'essentiel n'est pas tant l'absence d'excitations que l'absence d'intérêt pour elles (1) ; certaines d'entre elles sont nécessaires pour l'apaiser : le meunier ne s'endort que lorsqu'il entend le bruit de son moulin et celui qui est habitué à la lueur d'une veilleuse ne peut s'endormir dans l'obscurité » (p. 457).

« Dans le sommeil, l'esprit s'isole du monde extérieur et se retire de la périphérie... Le lien n'est toutefois pas entièrement rompu : si on ne pouvait entendre et sentir pendant le sommeil, mais seulement après le réveil, on ne serait jamais réveillé. La présence des sensations est prouvée mieux encore par le fait que la force d'une impression n'est pas seule à nous réveiller, mais que sa valeur psychique agit aussi : un mot indifférent n'éveillera pas le dormeur, mais il s'éveillera si on l'appelle par son nom ; ...dans le sommeil, l'esprit distingue donc entre les sensations. De là vient qu'on peut aussi être réveillé par l'absence d'une excitation sensorielle, quand celle-ci a trait à un fait important pour nos représentations. C'est ainsi qu'on s'éveille parce qu'une veilleuse s'éteint et que le meunier est réveillé par l'arrêt de son moulin. Ceci suppose que ces excitations étaient perçues, mais qu'elles ne

comme un bien (*sub ratione boni*). Mais notre esprit est abusé dans le rêve par la confusion qui se produit entre les représentations. De là vient que nous pouvons en rêve accepter et commettre les actes les plus contradictoires, tandis que nous portons les jugements les plus subtils, que nous parvenons aux conclusions les plus logiques et que nous prenons les résolutions les plus vertueuses et les plus saintes. Le *manque d'orientation* explique la manière dont notre imagination se meut dans le rêve, le *manque de réflexion critique* et de compréhension des autres est la principale source des extravagances démesurées qui caractérisent nos jugements, nos espérances et nos souhaits dans le rêve » (p. 18).

(1) Pour Claparède (1905), le « désintérêt » est une condition essentielle du sommeil.

dérangeaient point l'esprit parce qu'elles étaient indifférentes, ou, mieux encore, apaisantes » (p. 460 et sq).

Mais, même si nous faisons abstraction de toutes ces importantes réserves, la théorie de l'oubli du monde extérieur se révèle incapable de nous expliquer toutes les étrangetés du rêve. On devrait en effet pouvoir expliquer tout rêve en ramenant ses hallucinations à des représentations et ses situations à des pensées.

C'est bien ce que nous faisons quand nous nous rappelons notre rêve au réveil, et cependant, même quand nous réussissons cette traduction, en partie ou tout à fait, le rêve demeure mystérieux. Aussi admet-on, en général, des transformations plus profondes des éléments de la vie représentative de la veille. Strümpell s'efforce d'en dégager une (p. 17) : « Avec l'arrêt de ses intuitions sensibles et de la conscience normale de sa vie, l'esprit perd aussi le fond d'où jaillissaient ses sentiments, ses désirs, ses intérêts et ses actions. Les états psychiques : sentiments, intérêts, jugements de valeur, qui, pendant la veille, se lient aux images-souvenirs, s'obscurcissent, se détachent des images ; les perceptions d'objets, de personnes, de lieux, d'évènements et d'actions de la vie éveillée sont reproduites isolément en grand nombre, mais aucune d'entre elles *ne transporte sa valeur psychique* ; celle-ci est détachée, et les perceptions vacillent dans l'esprit, réduites à leurs seules ressources... »

Le fait que les images ont dépouillé leur valeur psychique, ramené d'ailleurs au détachement du monde extérieur, serait, d'après Strümpell, un facteur capital de l'étrangeté que présente dans nos souvenirs le rêve comparé à la vie.

Nous avons vu que, dès le moment où nous commençons à nous endormir, nous renonçons à une de nos activités psychiques : à la direction volontaire du cours de nos représentations. Ceci conduit à l'hypothèse que le sommeil s'étend aussi aux fonctions supérieures. Telle ou telle de ces fonctions peut être abolie ; celles qui demeurent peuvent-elles alors continuer à travailler sans trouble, donner un rendement normal ? Sinon, ne pourrait-on pas expliquer les particu-

larités du rêve par une diminution de rendement ? L'impression que nous avons au réveil concorde assez avec cette conception. Le rêve est incohérent, il réunit les contradictoires, admet des impossibilités, laisse de côté notre savoir le plus important de la veille, nous montre insensibles moralement. Nous considérerions comme fou un homme qui, éveillé, aurait la conduite qu'il a en rêve, qui parlerait comme on le fait en rêve ou qui voudrait nous communiquer des événements tels que ceux qui se passent en rêve. Ainsi nous croyons n'exprimer qu'un fait, lorsque nous disons que l'activité de l'esprit est très réduite pendant le rêve et qu'en particulier les fonctions intellectuelles supérieures sont suspendues ou gravement troublées.

Une rare unanimité — il sera ailleurs question des exceptions — se manifeste sur ce point chez les auteurs.

D'après Lemoine, l'*incohérence* des images est la seule caractéristique essentielle du rêve.

Maury l'approuve ; il dit (p. 163) : « Il n'y a pas de rêves absolument raisonnables, et qui ne contiennent quelque incohérence, quelque anachronisme, quelque absurdité. »

Hegel (cité par Spitta) dénie au rêve toute cohérence objective intelligible.

Dugas dit : « Le rêve, c'est l'anarchie psychique affective et mentale, c'est le jeu des fonctions livrées à elles-mêmes et s'exerçant sans contrôle et sans but ; dans le rêve l'esprit est un automate spirituel. »

Volkelt lui-même, qui cependant ne considère point l'activité intellectuelle pendant le sommeil comme dépourvue de but, convient que le rêve présente « une fragmentation, une dissolution et un désordre de la vie représentative, maintenue pendant la veille par la force logique du moi central » (p. 14).

L'*absurdité* des liaisons entre les représentations du rêve a été soulignée dès longtemps, et personne n'a été plus net à cet égard que Cicéron (*De divin.*, II) : « Nihil tam praepostere, tam incondite, tam monstruose cogitari potest, quod non possimus somniare. »

Fechner dit (p. 522) : « Il semble que l'activité psychologique ait émigré du cerveau d'un homme raisonnable dans le cerveau d'un fou. »

Radestock note (p. 145) : « Il semble impossible en fait d'établir des lois dans cet ensemble extravagant. Le rêve, se dérobant à la sévère police de la raison, de la volonté qui règle le cours des représentations pendant la veille et de l'attention, tourbillonne et dans ses jeux insensés confond tout, à la manière d'un kaléidoscope. »

Hildebrandt déclare (p. 45) : « Quels bonds merveilleux se permet le rêveur, dans ses conclusions par exemple ! Avec quelle tranquillité il renverse les vérités d'expérience les mieux connues ! Quelles contradictions risibles il supporte dans l'ordre de la nature et de la société, avant que, comme on dit, cela lui paraisse trop fort, et que la stupéfaction de tant d'absurdités ne le réveille. A l'occasion, nous multiplions tout bonnement : trois fois trois font vingt ; nous ne nous étonnons nullement d'entendre un chien réciter des vers, de voir un mort aller lui-même vers sa tombe, de voir flotter un rocher sur l'eau ; nous allons gravement, chargé d'une haute mission, vers le duché de Bernburg ou dans la principauté de Liechtenstein pour examiner la marine de guerre du pays, ou bien, peu avant la bataille de Poltawa, nous nous engageons comme volontaire dans l'armée de Charles XII. »

Binz (p. 33) indique en même temps la théorie qui se déduit de ces impressions : « Sur dix rêves, il y en a au moins neuf dont le contenu est absurde. Nous y réunissons des personnes et des choses qui n'ont aucune relation entre elles. A chaque instant, comme dans un kaléidoscope, le groupement change et il devient, s'il se peut, plus absurde encore et plus fou que précédemment ; ainsi va le jeu changeant de notre cerveau à moitié endormi, jusqu'au moment où, nous réveillant, nous passons la main sur notre front et nous demandons si nous sommes encore capables de représentations et de pensées raisonnables. »

Maury (p. 50) caractérise le rapport entre les images du rêve et les pensées de la veille par une comparaison très

impressionnante pour les médecins : « La production de ces images, que, chez l'homme éveillé, fait le plus souvent naître la volonté, correspond, pour l'intelligence, à ce que sont pour la motilité certains mouvements que nous offrent la chorée et les affections paralytiques... » Au reste, il voit, dans le rêve « toute une série de dégradations de la faculté pensante et raisonnante » (p. 27).

Il est à peine nécessaire d'indiquer les appréciations des auteurs qui appliquent la phrase de Maury à chacune des fonctions supérieures.

D'après Strümpell, toutes les opérations logiques qui reposent sur des rapports et des relations s'effacent dans le rêve (lors même que l'absurdité du rêve ne saute pas aux yeux) (p. 26). D'après Spitta (p. 148), les représentations, dans le rêve, paraissent se soustraire entièrement au principe de causalité. Radestock et d'autres insistent sur la faiblesse du jugement et des conclusions dans le rêve. Jodl souligne (p. 123) qu'il n'y a, dans le rêve, aucune critique, aucune correction d'une série de perceptions par la conscience globale. Il dit encore : « Toutes les variétés d'activité de la conscience apparaissent dans le rêve, mais incomplètes, arrêtées, isolées les unes des autres ». Stricker (avec beaucoup d'autres) explique les contradictions entre le rêve et le contenu de notre savoir de veille par l'oubli de faits importants dans le rêve ou par la disparition des relations logiques entre les représentations (p. 98), etc., etc.

Ces auteurs, qui jugent en général si durement le rendement psychique du rêve, conviennent cependant qu'il y subsiste quelques restes d'activité intellectuelle. Wundt l'accorde expressément. On peut se demander ce que sont ces restes d'activité normale que le rêve manifeste. Tout le monde convient que la mémoire paraît être la fonction qui souffre le moins dans le rêve ; bien qu'il faille expliquer une partie des absurdités du rêve par l'oubli de cette vie du rêve même, elle paraît quelquefois supérieure même à la mémoire de la veille (cf. p. 10 et sq). D'après Spitta, c'est la vie affective (*Gemütsleben*), intacte pendant le sommeil, qui dirige le

rêve. Le mot « Gemüt » signifie pour lui « l'ensemble immuable des sentiments, essence subjective la plus profonde de l'homme » (p. 84).

Scholz (p. 37) isole dans le rêve une « transformation allégorique » (*allegorisierende Umdeutung*) agissant sur les éléments du rêve. Siebeck constate aussi dans le rêve une « activité interprétative de complètement » (*ergänzende Deutungstätigkeit*, p. 11) que l'esprit exerce sur toutes ses perceptions et intuitions.

Il est particulièrement difficile d'apprécier le rôle tenu dans le rêve par l'activité la plus élevée, celle de la conscience. On ne peut douter qu'elle subsiste : nous ne connaissons le rêve que par elle. Spitta pense toutefois que le rêve ne garde que la conscience en général et non la conscience de soi. Delbœuf déclare ne pouvoir comprendre cette distinction.

Les lois d'association qui unissent les représentations valent aussi pour les images du rêve, leur origine apparaît même d'une manière plus nette et plus forte. Selon Strümpell (p. 70), « le rêve paraît se comporter ou bien d'après les lois des représentations seules ou bien d'après les lois des excitations organiques accompagnées de représentations, c'est-à-dire sans que la réflexion et la raison, le goût esthétique et le jugement moral puissent agir sur lui ». Les auteurs dont j'indique ici les opinions paraissent se représenter la formation du rêve de la manière suivante : l'ensemble des excitations sensorielles (provenant des diverses sources déjà indiquées) provoque d'abord dans l'esprit un certain nombre d'images qui se présentent sous la forme d'hallucinations (Wundt pense que, conséquences d'excitations intérieures et extérieures, ce sont plutôt des illusions). Celles-ci se lient entre elles d'après les lois de l'association des idées, et, d'après ces mêmes lois, évoquent de nouvelles séries d'images. Tout ceci est organisé le moins mal possible par ce qui reste d'activité intellectuelle créatrice d'ordre et de pensée (cf. Wundt et Weygandt). Toutefois on n'a pas encore pu déterminer quels motifs provoquent l'éveil d'images ne provenant pas du dehors d'après telle loi d'association plutôt que telle autre.

On a remarqué à diverses reprises que les associations qui unissent entre elles les diverses images étaient d'espèce très particulière et différaient de celles qui agissent pendant la veille. Volkelt dit (p. 15) : « Pendant le rêve, les représentations se poursuivent et s'accrochent d'après des ressemblances de hasard et d'après des liaisons à peine perceptibles. Tous les rêves sont traversés par ces associations parsemées et sans liens. » Maury insiste sur ce caractère qui lui permet d'établir une analogie plus étroite entre le rêve et certains troubles mentaux. Il y reconnaît deux traits essentiels du délire : 1° une action spontanée et comme automatique de l'esprit ; 2° une association vicieuse et irrégulière des idées (p. 126). Il nous a laissé lui-même deux remarquables exemples de rêves où la seule assonance des mots forme le lien entre les images. Il rêva un jour qu'il entreprenait un *pèlerinage* à Jérusalem ou à la Mecque; après de nombreuses aventures, il se retrouvait chez le chimiste *Pelletier* qui, après une conversation, lui donnait une *pelle* de zinc ; dans le fragment de rêve suivant, celle-ci devenait son grand sabre de bataille (p. 137). Une autre fois, il suivait en rêve une chaussée et lisait sur les bornes les *kilomètres* ; il se trouvait ensuite chez un épicier qui avait une grande balance et un homme mettait des poids d'un *kilo* sur un plateau de la balance pour peser Maury; l'épicier lui disait ensuite: « Vous n'êtes pas à Paris, mais dans l'île *Gilolo*. » Suivaient plusieurs tableaux où il voyait la fleur *Lobelia*, puis le général *Lopez* dont il avait lu la mort peu de temps avant ; il s'éveillait enfin, jouant au *loto* (1).

Ce mépris de l'activité psychique du rêve n'a pas été sans provoquer des objections. Sans doute, la contradiction paraît ici difficile. Il est, semble-t-il, de peu d'importance, qu'un des contempteurs du rêve (Spitta, p. 118) affirme que les mêmes lois psychologiques régissent le rêve et la veille, ou qu'un autre (Dugas) déclare : le rêve n'est pas déraison ni même irraison

(1) Nous expliquerons plus loin le sens de ces rêves faits de mots qui commencent de la même manière et présentent des sons analogues.

pure, tant qu'ils ne prennent pas la peine de mettre en accord cette appréciation avec l'état d'anarchie psychique et de dissolution de nos fonctions qu'ils décrivent. Mais d'autres paraissent avoir pressenti d'autres possibilités. La folie du rêve ne serait pas dépourvue de méthode, peut-être ne serait-elle qu'un déguisement, comme la folie d'Hamlet sur laquelle on a porté le jugement pénétrant que nous avons cité. Ces auteurs ont dû éviter de juger d'après l'apparence, à moins que l'apparence que le rêve leur présentait ne fût autre.

Ainsi, Havelock Ellis (1899), sans vouloir s'arrêter aux absurdités apparentes du rêve, le considère comme « an archaïc world of vast emotions and imperfect thoughts », dont l'étude peut éclairer les premiers degrés du développement de la vie psychique. J. Sully (p. 362) défend la même conception, d'une manière encore plus large et plus pénétrante. Son témoignage mérite d'autant plus d'attention qu'il croyait, plus que nul autre psychologue, au sens caché du rêve. « Now our dreams are a means of conserving these successive personalities. *When asleep we go back to the old ways of looking at things and of feeling about them, to impulses and activities which long ago dominated us.* » Delbœuf affirme (en réalité sans apporter aucune preuve contre l'ensemble des documents qui le contredisent et, par conséquent, à tort) : « Dans le sommeil, hormis la perception, toutes les facultés de l'esprit, intelligence, imagination, mémoire, volonté, moralité, restent intactes dans leur essence ; seulement elles s'appliquent à des objets imaginaires et mobiles. Le songeur est un acteur qui joue à volonté les fous et les sages, les bourreaux et les victimes, les nains et les géants, les démons et les anges » (p. 222). Le marquis d'Hervey, contre lequel Maury a engagé une violente polémique, et dont, en dépit de tous mes efforts, je n'ai pu me procurer l'ouvrage, paraît avoir été le plus énergique défenseur du rendement intellectuel du rêve. Maury dit à son sujet (p. 19) : « M. le marquis d'Hervey prête à l'intelligence, durant le sommeil, toute sa liberté d'action et d'attention et il ne semble faire consister le sommeil que dans l'occlusion des sens, dans leur fermeture

au monde extérieur ; en sorte que l'homme qui dort ne se distingue guère, selon sa manière de voir, de l'homme qui laisse vaguer sa pensée en se bouchant les sens ; toute la différence qui sépare alors la pensée ordinaire de celle du dormeur, c'est que, chez celui-ci, l'idée prend une forme visible, objective, et ressemble, à s'y méprendre, à la sensation déterminée par les objets extérieurs ; le souvenir revêt l'apparence du fait présent. » Pour Maury, « il y a une différence de plus et capitale, à savoir que les facultés intellectuelles de l'homme endormi n'offrent pas l'équilibre qu'elles gardent chez l'homme éveillé ».

Vaschide, qui nous fait connaître le livre d'Hervey plus exactement, dit que cet auteur s'exprime de la manière suivante sur l'incohérence apparente des rêves : « L'image du rêve est la copie de l'idée. Le principal est l'idée ; la vision n'est qu'accessoire. Ceci établi, il faut savoir suivre la marche des idées, il faut savoir analyser le tissu des rêves ; l'incohérence devient alors compréhensible, les conceptions les plus fantasques deviennent des faits simples et parfaitement logiques » (p. 146). Et un peu plus loin (p. 147) : « Les rêves les plus bizarres trouvent même une explication des plus logiques quand on sait les analyser. »

J. Stärcke a fait remarquer qu'un vieil auteur, Wolf Davidson, qui m'était inconnu, avait défendu en 1799 une théorie analogue sur l'incohérence des rêves (p. 136) : « Les bonds singuliers que l'imagination fait dans le rêve ont tous leur cause dans les lois de l'association ; mais comme ces relations nous demeurent très obscures, nous croyons souvent à un bond des représentations alors qu'il n'y en a point. »

L'échelle des appréciations portées sur le rêve, considéré comme produit psychique, a une vaste étendue. Du mépris le plus profond, dont nous connaissons déjà l'expression, elle va, à travers le pressentiment d'une valeur non découverte encore, jusqu'à l'exaltation du rêve bien au-dessus de la veille. Hildebrandt, qui résume la psychologie du rêve en trois antinomies, oppose dans la dernière les deux opinions extrêmes (p. 19) : « Tantôt il est potentialité qui s'élève

jusqu'à la virtuosité, tantôt il diminue et abaisse la vie de l'esprit bien au-dessous du niveau de l'humanité.

« Pour ce qui est du premier aspect, nous savons tous par expérience que le génie du rêve déploie parfois dans la création et l'organisation une profondeur de sensibilité, une tendresse de sentiments, une clarté d'intuition, une finesse d'observation, une présence d'esprit que nous devons modestement avouer n'être pas toujours les nôtres durant la veille. Le rêve a une poésie merveilleuse, d'excellentes allégories, un humour incomparable, une ironie délicieuse. Il considère le monde dans un jour particulier qui l'idéalise, et souvent, avec un sens profond de son essence, il grandit encore l'effet de cette apparition. Il nous présente la beauté terrestre avec un éclat vraiment céleste, la grandeur dans sa plus haute majesté, ce que l'on sait effrayant sous la forme la plus horrible, le risible d'une manière indescriptiblement comique ; parfois même nous sommes, après le réveil, si pleins d'un de ces sentiments qu'il nous semble que le monde réel ne nous a jamais rien montré de tel. »

On en vient à se demander si ces remarques méprisantes et ces appréciations enthousiastes s'appliquent bien au même objet. Les uns auraient-ils négligé des rêves absurdes, les autres des rêves profonds et fins ? Et n'est-il pas vain de chercher à caractériser le rêve en général quand il existe des rêves si différents ? Ne suffirait-il pas de dire que tout est possible en rêve, depuis la plus profonde dégradation de la vie intellectuelle, jusqu'à une exaltation de cette même vie au-dessus du niveau de la veille ? Si commode que cette solution puisse paraître, elle a contre elle ce fait que les efforts de tous les spécialistes tendent vers une explication valable dans tous les cas, et susceptible de concilier les contradictions.

Il est certain que la valeur du rêve a été reconnue plus facilement à l'époque intellectualiste maintenant dépassée, où la philosophie possédait une suprématie que lui ont enlevée les sciences naturelles. De nos jours, nous avons peine à comprendre des affirmations telles que celles de Schubert, qui voyait dans le rêve la libération de l'esprit à l'égard de la

nature, la délivrance de l'âme sortant des chaînes de la sensualité, et d'autres jugements analogues portés par I. H. Fichte (1), etc., etc. Tous ils considéraient le rêve comme une exaltation de la vie de l'esprit. De nos jours, les mystiques seuls et les dévots répètent de semblables appréciations (2). La biologie a provoqué une réaction dans l'estime que l'on faisait du rêve. Ce sont précisément les auteurs médicaux qui sont le plus tentés de déprécier l'activité psychologique du rêve, tandis que les philosophes et les observateurs étrangers à ces professions — les psychologues amateurs —, dont en ce domaine il ne convient pas de négliger les contributions, maintiennent la valeur psychique du rêve ; ils sont en cela les plus proches des sentiments de la masse. Celui qui sous-estime le rendement psychique du rêve insiste évidemment sur les causes d'excitation somatiques; celui qui reconnaît, dans l'esprit du rêveur, la plus grande partie de ses aptitudes de la veille n'a pas de raison de lui dénier la possibilité de provoquer ses rêves.

Parmi les suractivités mises en avant dans le rêve, celle de la mémoire paraît la plus frappante ; nous avons indiqué en détail les observations qui le montrent. Les anciens auteurs ont souvent loué, parmi les supériorités du rêve, le fait qu'il jouait librement dans le temps et l'espace; on voit aisément que c'est une illusion. Ce n'est là, ainsi que le remarque Hildebrandt, qu'un avantage illusoire : le rêve dispose du temps et de l'espace comme la pensée de la veille et seulement parce qu'il est une forme de la pensée. Il semble que le rêve ait à l'égard du temps un autre avantage et qu'il en soit indépendant en un autre sens. Des rêves tels que celui de la guillotine, de Maury, paraissent prouver que le rêve peut en un temps très court contenir plus de perceptions que notre

(1) Cf. Haffner et Spitta.

(2) Le subtil mystique Du Prel, un des rares auteurs que je voudrais m'excuser de n'avoir pas cités dans les premières éditions de ce livre, dit que ce n'est point la veille, mais le rêve qui nous ouvre la métaphysique en tant que celle-ci se rapporte à l'homme (*Philosophie der Mystik*, p. 59).

activité psychique pendant la veille. Mais cette thèse a été combattue par de multiples arguments. Depuis les travaux de Le Lorrain et Egger sur « la durée apparente des rêves », il y a eu à ce sujet une discussion intéressante ; elle ne semble pas d'ailleurs avoir éclairci définitivement cette question épineuse (1).

De nombreuses relations et le recueil de Chabaneix paraissent prouver d'une manière indubitable que le rêve reprend les travaux intellectuels de la journée et peut les amener à des résultats qu'ils n'avaient pas atteints pendant le jour. Il résout des doutes et des problèmes, il peut être, pour des poètes et des compositeurs, la source de nouvelles inspirations. Mais si le fait lui-même est incontesté, son interprétation se heurte à nombre d'objections de principe (2).

Enfin la puissance divinatoire attribuée au rêve est une cause de discussions où des assurances obstinées et répétées se heurtent à des doutes difficiles à dissiper. Il convient sur ce point d'éviter toute négation, parce que, pour toute une série de faits, la possibilité d'une explication psychologique naturelle est peut-être très proche.

VI

LES SENTIMENTS MORAUX DANS LE RÊVE

Des motifs que l'on ne comprendra que lorsqu'on connaîtra mes propres recherches m'ont fait écarter de la psychologie du rêve la question de savoir si nos dispositions morales et nos sentiments moraux de la veille pénètrent dans le rêve et dans quelle mesure. Sur ce point, comme sur tant d'autres, la contradiction entre les auteurs saisit d'abord. Les uns

(1) Voir la bibliographie et discussion critique de cette question dans Tobolowska (Thèse de Paris, 1900).

(2) Cf. la critique de Havelock Ellis, *World of Dreams*, p. 268.

garantissent que le rêve ignore les exigences de notre moralité, aussi nettement que les autres en affirment la persistance.

Si nous en appelons à notre expérience de toutes les nuits, elle paraît mettre hors de doute l'exactitude de la première affirmation. Jessen dit (p. 553) : « Nous ne sommes pas meilleurs et plus vertueux pendant le sommeil ; il semble bien plutôt que notre conscience se taise durant le rêve : nous n'éprouvons aucune pitié et nous commettons avec une entière indifférence et sans aucun repentir les pires crimes : vols, meurtres, assassinats. »

De même Radestock (p. 146) : « Il convient de remarquer que dans le rêve les associations se déroulent et les représentations se lient sans que la réflexion, la raison, le goût esthétique et le jugement moral interviennent ; le jugement est très faible et une entière *indifférence morale* règne. »

Volkelt note (p. 23) : « Chacun sait qu'en rêve notre conduite est particulièrement licencieuse. Le rêveur qui n'a lui-même absolument aucune pudeur, aucun sentiment, aucun jugement moral, voit aussi tous les autres, et même les personnes les plus respectées, agir d'une façon qu'il n'oserait même pas imaginer pendant la veille. »

Une série d'affirmations vont s'opposer nettement à cette thèse. Selon Schopenhauer, chacun agit et parle pendant le rêve en pleine conformité avec son caractère. R. Ph. Fischer (1) croit que les sentiments subjectifs, les tendances, les affections et les passions se manifestent dans la liberté du rêve, que les particularités morales de l'individu s'y reflètent. Haffner écrit (p. 25) : « A quelques rares exceptions près,... un homme vertueux l'est également en rêve ; il résiste aux tentations, s'interdit la haine, l'envie, la colère et tous les vices ; l'homme de péché retrouvera dans le rêve les images auxquelles il se plaît durant la veille. » Scholz affirme (p. 36) : « La vérité apparaît dans le rêve ; en dépit de tous nos déguisements, de notre grandeur ou de notre abaissement,

(1) *Grundzüge des Systems der Anthropologie.* Erlangen, 1850. (Cité d'après SPITTA).

nous reconnaissons notre moi véritable... L'honnête homme ne peut commettre, même en rêve, un crime déshonorant, ou, si cela lui arrive, il s'en effraie comme d'une chose étrangère à sa nature. L'empereur romain qui fit exécuter un de ses sujets, parce que celui-ci avait rêvé qu'il faisait couper la tête de l'empereur, n'avait pas tort s'il pensait que celui qui avait de semblables rêves devait, pendant la veille, nourrir des pensées analogues. Aussi disons-nous d'une chose qui ne saurait trouver place dans notre vie : je ne l'imaginerais même pas en rêve. »

Platon estime en revanche que les meilleurs d'entre nous ne connaissent qu'en rêve ce que d'autres font tout éveillés.

Pfaff, transformant un proverbe bien connu, dit : « Dis-moi ce que tu rêves et je te dirai qui tu es. »

Le petit ouvrage d'Hildebrandt que j'ai si souvent cité, et qui est la contribution au problème du songe la plus achevée et la plus riche que je connaisse, s'intéresse précisément d'une manière essentielle à la moralité du rêve. Hildebrandt pose aussi en principe que, plus la vie est pure, plus le rêve est pur, et vice versa.

La nature morale de l'homme persiste dans le rêve : « Tandis que nous supportons une erreur de calcul grossière, une extravagance scientifique, un anachronisme bouffon, nous continuons cependant à distinguer le bien et le mal, le juste et l'injuste, le vice et la vertu. Pour tant que nous ayons perdu durant notre sommeil de notre savoir de la journée, l'impératif catégorique nous demeure, il est lié à nous, même endormis nous ne saurions nous en défaire... Cela ne peut s'expliquer que parce que la moralité est si solidement liée à la nature humaine qu'elle ne saurait être prise dans le jeu kaléidoscopique auquel se livrent, pendant le rêve, l'imagination, l'intelligence, la mémoire et les autres facultés de ce rang » (p. 45 et sq).

La suite de cette discussion présente d'étranges changements et de singulières inconséquences de part et d'autre. A proprement parler, tous ceux qui croient que la personnalité morale sombre dans le rêve devraient cesser de s'intéresser

aux rêves immoraux. Ils ne devraient pas plus rendre le rêveur responsable de ses rêves, ni conclure de la perversité de ses rêves à celle de sa nature, qu'ils ne concluent de l'absurdité des rêves à la nullité intellectuelle pendant la veille. Les autres, ceux qui considèrent que l'impératif catégorique s'étend au rêve même, devraient accepter pleinement la responsabilité des rêves immoraux ; il faudrait seulement leur souhaiter des rêves tels qu'ils n'eussent point à douter de leur propre vertu.

Mais il semble bien que personne ne puisse savoir si précisément jusqu'à quel point il est bon ou mauvais, et que nul ne puisse nier quelques rêves immoraux. Les auteurs des deux parties s'efforcent, en effet, pareillement, en dépit de leurs jugements opposés, d'expliquer l'origine des rêves immoraux. Une nouvelle opposition se fait jour alors entre ceux qui la cherchent dans les fonctions de la vie psychique et ceux qui la supposent somatique. Ainsi les faits obligent les défenseurs de la responsabilité pendant le rêve, comme ceux de l'irresponsabilité, à reconnaître que l'immoralité du rêve a une source psychique particulière.

Ceux qui croient à la persistance de la moralité se gardent toutefois d'accepter la pleine responsabilité de leurs propres rêves. Haffner dit (p. 24) : « Nous ne sommes pas responsables de nos rêves, parce que notre pensée et notre volonté manquent à ce moment des fondements sans lesquels notre vie ne peut avoir de vérité ni de réalité... C'est pourquoi une volonté ou une action de rêve ne peuvent être assimilées à un vice ou à une vertu. » Toutefois l'homme est responsable de ses rêves vicieux dans la mesure où il les a indirectement provoqués. Il a, avant de s'endormir, le devoir de purifier son âme comme pendant la veille, et d'une manière toute particulière.

L'analyse de ce mélange d'acceptation et de refus de la responsabilité à l'égard du contenu moral du rêve est poussée plus avant chez Hildebrandt. Après avoir indiqué que la manière dramatique dont le rêve représente les faits, l'entassement des réflexions les plus compliquées dans le plus petit espace de temps, la perte de valeur et la confusion des

images doivent être pris en considération quand on parle de l'immoralité du rêve, il déclare cependant qu'il convient de réfléchir longuement avant de nier toute responsabilité dans les péchés ou les fautes du rêve.

« Quand nous voulons repousser d'une manière définitive une accusation injustifiée, spécialement une accusation qui porte sur nos projets et nos intentions, nous disons : « Je ne l'aurais même pas imaginé en rêve ! » Par là, sans doute, nous entendons d'une part que le domaine des rêves est le dernier pour lequel on puisse nous demander des comptes, parce que nos pensées y sont à tel point détachées de notre être propre qu'on peut à peine les considérer comme encore nôtres ; mais d'autre part, en niant expressément l'existence de ces pensées dans ce domaine, nous donnons à entendre que notre justification ne serait pas entière si elle n'allait pas jusque là. Et je crois que nous parlons selon la vérité, bien que sans nous en rendre compte » (p. 49). « On ne peut imaginer une action de rêve dont le motif premier n'aurait pas traversé l'esprit pendant la veille, sous forme de souhait, de désir ou d'émotion » (p. 52). De ce premier mouvement on pourrait dire : Le rêve ne l'a pas inventé, il n'a fait que le reproduire, l'amplifier, il a travaillé sur le peu de matière que nous lui offrions et lui a donné une forme dramatique ; il a réalisé le mot de l'Apôtre : Celui qui hait son frère est un assassin. Et si, après le réveil, conscient de sa force morale, on rit des tableaux de ce rêve vicieux, on ne saurait rire de la matière originelle qui a servi à le former. On se sent responsable des erreurs du dormeur, non de leur somme totale, mais d'un certain pourcentage. « Bref, si nous comprenons en ce sens, indiscutable, la parole du Christ : les pensées mauvaises jaillissent du cœur, nous avons peine à ne pas croire que toute faute commise pendant le rêve entraîne avec elle tout au moins un obscur minimum de culpabilité. »

Hildebrandt voit donc la source de l'immoralité des rêves dans les germes et les indices d'impulsions mauvaises qui traversent chaque jour notre conscience sous forme de ten-

tations, et il n'hésite pas à compter ces éléments immoraux dans son appréciation de la valeur morale de la personnalité. Ce sont les mêmes pensées et la même appréciation qui de tout temps ont fait dire aux hommes pieux et aux saints qu'ils étaient de grands pêcheurs (1).

Il n'est pas douteux que ces représentations-contrastes sont fréquentes chez la plupart des hommes et point seulement dans le domaine moral. Elles n'ont pas été toujours étudiées d'une manière précise. Spitta cite (p. 144) la déclaration suivante de Zeller (Art. *Irre* dans l'*Allgemeine Enzyklopädie der Wissenschaften* de Ersch et Gruber) : « Il est rare qu'un esprit soit organisé si heureusement qu'il possède en tout temps une pleine puissance et que le cours continu et clair de sa pensée ne soit pas interrompu par des représentations, non seulement futiles, mais encore grimaçantes et absurdes; les plus grands penseurs mêmes se sont plaints de voir cette racaille de représentations, taquines et désagréables, venir troubler leurs réflexions les plus profondes et leurs travaux les plus graves et les plus sacrés. »

La signification psychologique de ces pensées-contrastes est mieux précisée par Hildebrandt qui observe que le rêve nous ouvre parfois les profondeurs et les replis de notre être qui nous sont le plus souvent fermés pendant la veille (p. 55). Kant indique semblablement, dans un passage de l'*Anthropologie*, que le rêve a sans doute pour fonction de nous découvrir nos dispositions secrètes et de nous révéler, non point ce que nous sommes, mais ce que nous serions devenus, si nous avions reçu une autre éducation. Radestock (p. 84) pense également que le rêve ne fait que nous révéler ce que nous ne voulons pas nous avouer et que nous avons tort de l'ac-

(1) Il n'est pas sans intérêt pour nous de savoir quelle attitude prenait la Sainte-Inquisition à l'égard de ce problème. On trouve le passage suivant dans le *Tractatus de Officio Sanctissimæ Inquisitionis* de Thomas Careña, Lyon, 1659 : « Si quelqu'un profère en rêve des paroles hérétiques, les inquisiteurs examineront sa conduite, car ce qui nous préoccupe dans la journée reparaît ordinairement dans nos rêves. » (Dr. Ehniger, S. Urban, Suisse).

cuser de mensonge et de tromperie. J. E. Erdmann déclare : « Jamais un rêve ne m'a révélé ce qu'il fallait penser d'un homme ; mais bien ce que j'en pensais et comment j'étais disposé à son égard et ce à ma plus grande surprise ». De même, I. H. Fichte dit : « Le caractère de nos rêves nous donne une image bien plus exacte de l'ensemble de nos dispositions que celle que nous pourrions acquérir en nous observant longuement pendant le veille ». L'apparition de ces impulsions étrangères à notre conscience morale s'explique de la même manière que la présence d'images ignorées ou négligées pendant la veille. Le fait a été remarqué par Benini : « Certe nostre inclinazioni che si credevano soffocate e spente da un pezzo, si ridestano ; passioni vecchie e sepolte rivivono ; cose e persone a cui non pensiamo mai, ci vengono dinanzi » (p. 149), et par Volkelt : « Des représentations qui ont traversé presque inaperçues la conscience éveillée, et qu'elle n'aurait peut-être jamais tirées de l'oubli, réapparaissent souvent dans le rêve, nous prévenant ainsi qu'elles demeurent dans l'esprit. » C'est ici le lieu de rappeler que, d'après Schleiermacher, le moment même où nous nous endormons s'accompagne de l'apparition de représentations (images) involontaires.

On peut appeler « représentations involontaires » (*ungewollte Vorstellungen*) cette masse d'images dont l'apparition nous étonne dans les rêves immoraux, comme dans les rêves absurdes. Il y a toutefois, entre les uns et les autres, une différence importante. Dans le domaine moral, les représentations involontaires sont en contradiction avec notre manière de sentir ordinaire ; les autres nous paraissent simplement étranges. Rien n'a été fait jusqu'à présent pour donner de cette différence une explication scientifique.

Quelle est l'importance de l'apparition en rêve de ces images involontaires ? Quelles conclusions peut-on tirer, pour la psychologie de la veille et du rêve, de cette apparition nocturne de tendances morales paradoxales ? Les auteurs diffèrent d'opinion sur ce point. Si l'on suit la pensée de Hildebrandt et des défenseurs de sa thèse fondamentale, on doit considérer, sans nul doute, que, même pendant la veille, les tendances

immorales possèdent une certaine puissance, qui, réfrénée, ne peut agir, mais que, durant le sommeil, quelque chose, qui avait agi comme un frein et nous avait empêchés d'apercevoir ces tendances, tombe. Ainsi le rêve dévoilerait, sinon toute l'essence, du moins la réalité la plus profonde de l'homme, et serait un des moyens dont nous disposerions pour connaître le contenu caché de notre âme. Il faut que Hildebrandt parte de suppositions semblables pour attribuer au rêve le rôle d'un avertisseur qui attirerait notre attention sur nos faiblesses cachées ; — de même que, de l'aveu des médecins, il peut nous rendre attentifs à des maladies encore inaperçues. Spitta est guidé par des conceptions analogues, quand, parlant des excitations de la puberté par exemple, il console le rêveur et lui dit qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui, s'il a eu, pendant la veille, une conduite parfaitement vertueuse et s'est efforcé de repousser les mauvaises pensées, de ne pas les laisser mûrir et parvenir à l'acte. D'après ces conceptions, les représentations « involontaires » seraient celles qui auraient été « *étouffées* » pendant le jour, et il faudrait voir dans leur réapparition un véritable « phénomène psychique ».

Selon d'autres auteurs, ces déductions sont injustifiées. Pour Jessen, les représentations involontaires du rêve, de la veille, de la fièvre, des délires seraient dues à un « processus mécanique d'images mues automatiquement, l'activité volontaire étant arrêtée » (p. 360). Tout ce qu'un rêve immoral nous apprendrait de la vie psychique du rêveur, ce serait que d'une manière quelconque il connaissait son contenu représentatif ; il ne révèlerait rien de ses propres tendances. On peut se demander si Maury ne croit pas lui aussi que le rêve réduit l'activité psychique à ses composantes au lieu de la détruire au hasard. Il dit au sujet des rêves dans lesquels on franchit les bornes de la moralité : « Ce sont nos penchants qui parlent et qui nous font agir, sans que la conscience nous retienne, bien que parfois elle nous avertisse. J'ai mes défauts et mes penchants vicieux ; à l'état de veille, je tâche de lutter contre eux et il m'arrive assez souvent de n'y pas succomber. Mais dans mes songes j'y succombe toujours, ou,

pour mieux dire, j'agis par leur impulsion, sans crainte et sans remords... Evidemment les visions qui se déroulent devant ma pensée et qui constituent le rêve, me sont suggérées par les incitations que je ressens et que ma volonté absente ne cherche pas à refouler » (p. 113).

Si l'on croyait que le rêve dévoile une disposition immorale du dormeur qui, à la vérité, existe, mais étouffée ou cachée, on ne pourrait l'exprimer plus fortement que par ces mots de Maury (p. 115) : « En rêve l'homme se révèle donc tout entier à soi-même dans sa nudité et sa misère natives. Dès qu'il suspend l'exercice de sa volonté, il devient le jouet de toutes les passions contre lesquelles, à l'état de veille, la conscience, le sentiment d'honneur, la crainte nous défendent. » Ailleurs il trouve ces mots frappants (p. 462) : « Dans le rêve, c'est surtout l'homme instinctif qui se révèle... L'homme revient pour ainsi dire à l'état de nature quand il rêve ; mais moins les idées acquises ont pénétré dans son esprit, plus *les penchants en désaccord* avec elles conservent encore sur lui d'influence dans le rêve. » Et il donne comme exemple le fait que, dans ses rêves, il est souvent victime de la superstition même qu'il combat le plus activement dans ses écrits.

Maury diminue il est vrai la valeur de ces remarques si fines en ne voulant voir dans les phénomènes qu'il a si bien observés que des preuves en faveur de l'automatisme psychologique, qui, selon lui, domine toute la vie du rêve. Cet automatisme lui paraît être le contraire de l'activité psychique.

Dans un passage de ses *Studien über das Bewusstsein*, Stricker dit : « Le rêve n'est pas fait uniquement d'illusions. Si, en rêve, on craint les voleurs, les voleurs sont sans doute imaginaires, mais la crainte est réelle .» Ainsi il attire notre attention sur ce fait qu'il y a lieu de séparer les avatars de la vie affective de l'ensemble des transformations du rêve. Un problème se pose alors : Qu'y a-t-il de réel dans les événements psychiques du rêve ? Que pouvons-nous y reprendre pour le ranger parmi les événements psychiques de la veille ?

VII

THÉORIES DU RÊVE. — FONCTION DU RÊVE.

On appellera théorie du rêve un travail qui s'efforce d'expliquer d'un certain point de vue le plus grand nombre possible des caractères observés dans le rêve et en même temps de faire entrer ce phénomène dans un ensemble plus étendu. Les diverses théories du rêve se distinguent les unes des autres par le fait qu'elles considèrent comme essentiel tel ou tel caractère, en y rattachant les explications et les relations qui leur sont propres.

Une théorie du rêve ne comporte pas nécessairement l'idée d'une fonction, c'est-à-dire d'une utilité ou d'une efficacité du rêve, mais nos habitudes téléologiques vont naturellement au-devant des théories qui attribuent au rêve une fonction.

Nous avons vu déjà plusieurs conceptions qui méritent plus ou moins le nom de théories du rêve. Les anciens croyaient le rêve envoyé par les dieux pour diriger les actions des hommes ; c'était là une théorie complète et qui expliquait tout ce que l'on désirait savoir. Depuis que le rêve est devenu objet d'investigations biologiques, le nombre des théories s'est multiplié, mais il en est beaucoup d'incomplètes.

Si l'on ne tient compte que de l'essentiel, on peut essayer de grouper les théories du rêve, d'une manière peu rigoureuse, selon ce que chacune suppose de la nature et de la quantité de l'activité psychique :

1. *Théories qui supposent que toute l'activité psychique de la veille se retrouve dans le rêve* (Delbœuf). — Ici l'esprit n'est pas endormi ; son fonctionnement demeure intact, mais, les conditions étant différentes de celles de la veille, il doit donner normalement d'autres résultats. On peut se demander si ces théories sont en état d'expliquer toutes les différences entre le rêve et la pensée normale par les seules conditions du som-

meil. De plus, on ne voit pas comment passer de ces théories à la fonction du rêve ; on ne sait pas pourquoi on rêve, pourquoi le mécanisme compliqué de notre esprit continue à jouer, lors même qu'il se trouve dans des conditions pour lesquelles il ne paraît pas fait. Les seules réactions utiles seraient un sommeil sans rêves ou le réveil quand surviennent des excitations qui nous dérangent.

2. *Théories qui supposent au contraire dans le rêve une baisse de l'activité psychique, un relâchement des associations, un appauvrissement du fonds d'éléments utilisables.* — Selon ces théories, les caractéristiques du sommeil seraient toutes différentes de celles qu'expose Delbœuf. Le sommeil s'étend sur l'esprit, il ne se contente pas de le séparer du monde extérieur, il pénètre dans son mécanisme même et le rend inutilisable pour un temps. Si je pouvais user ici d'une comparaison empruntée à la psychiatrie, je dirais que les premières théories font du rêve une sorte de paranoïa, et que pour les secondes il est une sorte de débilité ou de confusion mentales.

La théorie qui n'accorde au rêve qu'un fragment de notre vie intellectuelle paralysée par le sommeil est celle que préfèrent les écrivains médicaux et le monde scientifique en général ; c'est, en somme, la théorie régnante. Il faut souligner la légèreté avec laquelle cette théorie évite le plus rude écueil de l'explication des rêves : les contrastes que l'on y rencontre. Elle considère le rêve comme une veille partielle (« une veille nuancée, partielle et en même temps très anormale », dit Herbart dans sa *Psychologie*) ; elle explique donc par une série d'états d'éveil toujours plus grand jusqu'à la veille complète toute la série des rêves, de la pleine absurdité à l'activité intellectuelle la plus concentrée.

Ceux qui ne sauraient se passer du mode d'exposition physiologique ou qui le jugent plus scientifique en trouveront l'expression dans cette description de Binz (p. 43) : « Cet état [de rigidité, *Erstarrung*] se dissipe peu à peu vers le matin. Les produits de fatigue accumulés dans les cellules cérébrales diminuent, sont décomposés ou entraînés par le courant circulatoire. Ici et là quelques amas cellulaires s'éveillent, cepen-

dant qu'autour tout est encore figé. Et le *travail isolé de ces groupes cellulaires* apparaît alors au sein de notre conscience embrumée, sans que puisse le compléter l'effort des parties du cerveau qui groupent et associent. C'est pourquoi les images apparues sont étranges, réunies au hasard. Elles sont d'ailleurs liées à des impressions d'un passé récent. A mesure que le nombre des cellules qui s'éveillent croît, la déraison du rêve diminue. »

On peut retrouver cette conception du rêve veille partielle, incomplète, ou du moins des traces de cette conception, chez tous les physiologistes et tous les philosophes modernes. Elle est exposée très en détail chez Maury. On a l'impression qu'il se représente l'éveil ou le sommeil successif des différentes régions anatomiques, et que chaque province anatomique lui paraît liée à une certaine fonction psychique. Je signale seulement ici que, si la théorie de l'éveil partiel venait à être confirmée, il y aurait beaucoup à faire pour la construire d'une façon plus précise.

Ainsi conçu, le rêve ne peut avoir de fonction. Binz précise d'une manière logique son rôle (p. 357) : « Ainsi que nous le voyons, tous les faits nous portent à considérer le rêve comme un fait *organique*, toujours inutile, souvent morbide... »

Le mot « organique » employé au sujet du rêve, et souligné par l'auteur, a plus d'un sens. Il a trait tout d'abord à l'étiologie du rêve, à laquelle Binz s'intéressait particulièrement quand il étudiait les rêves expérimentaux par ingestion de toxiques. Cette sorte de théories considère, en effet, que les excitations qui produisent le rêve sont exclusivement d'origine somatique. Sous sa forme extrême, elle s'énoncerait à peu près ainsi : Quand, écartant toutes les excitations, nous nous sommes endormi, nous n'avons plus jusqu'au matin de motif pour rêver. A ce moment, le réveil vient peu à peu, provoqué par une série d'excitations qui se reflètent en phénomènes de rêve. On ne peut plus dès lors garder son sommeil des excitations ; comme les germes de vie que déplore Méphisto, elles viennent de toutes parts vers le dormeur, du dehors, du dedans, des régions même de son corps dont, éveillé, il ne s'était

jamais préoccupé. Ainsi le sommeil est troublé ; l'esprit éveillé tantôt en un point, tantôt en un autre fonctionne un moment avec sa partie éveillée, heureux de se rendormir à nouveau. Le rêve représente la réaction contre le trouble que l'excitation a produit, réaction au reste pleinement superflue.

Considérer le rêve (qui cependant demeure le résultat d'une activité intellectuelle) comme un fait organique trahit encore une autre intention. On veut lui retirer ainsi la dignité de phénomène psychique. On pourrait se représenter assez bien ce que les biologistes pensent de la valeur des rêves, par la très vieille comparaison avec l'homme qui, ignorant la musique, laisse courir ses doigts sur les touches d'un instrument. Selon cette conception, le rêve serait entièrement dépourvu de sens : comment les doigts de cet ignorant pourraient-ils produire un morceau de musique ?

La théorie de la veille partielle a dès longtemps rencontré des contradicteurs. En 1830, Burdach objecte : « En disant que le rêve est une veille partielle, premièrement on n'explique ni la veille ni le sommeil, deuxièmement on se contente de dire que dans le rêve quelques forces de l'esprit agissent, tandis que d'autres se reposent. Mais pareille inégalité se retrouve à tous les moments de notre vie... » (p. 483).

A la théorie régnante, qui ne peut voir dans le rêve qu'un processus organique, se rattache une très intéressante conception du rêve que Robert a présentée en 1866 ; elle est séduisante parce qu'elle attribue au rêve une fonction, une utilité. Robert prend pour base de sa théorie deux faits d'observation auxquels nous nous sommes d'ailleurs arrêtés quand nous avons examiné les éléments du rêve : on rêve très souvent des menues impressions de la journée, très rarement des faits importants. Robert croit pouvoir affirmer : « Les excitants de nos songes ne sont jamais les faits auxquels nous avons longuement réfléchi, mais ceux-là seulement qui demeurent inachevés dans notre esprit ou n'ont fait que l'effleurer » (p. 10). — « De là vient que le plus souvent on ne peut expliquer le rêve : ses causes sont précisément *celles des impressions des sens du jour précédent, dont le rêveur n'a pas eu pleinement*

conscience. » Pour qu'une impression apparaisse dans le rêve, il faut, ou que son élaboration ait été dérangée, ou qu'elle ait été trop insignifiante pour prétendre même à être élaborée.

Robert se représente donc le rêve « comme un processus d'élimination organique qui parvient à la connaissance par sa réaction psychique ». *Le rêve est élimination de pensées étouffées en germe.* « Un homme à qui on enlèverait la possibilité de rêver deviendrait fou au bout d'un certain temps, parce qu'une masse énorme de pensées inachevées, informes et d'impressions superficielles s'amoncellerait dans son cerveau et étoufferait les ensembles bien achevés que la mémoire aurait pu conserver. » Le rêve joue, pour le cerveau surchargé, le rôle de soupape de sûreté. Les rêves ont un *effet de soulagement, de guérison* (p. 32).

Ce serait mal comprendre Robert que de lui demander *comment* la représentation pendant le rêve peut soulager l'esprit. Des deux particularités qu'il a exposées, il conclut apparemment que, pendant le sommeil, une expulsion des impressions sans valeur s'accomplit *d'une manière quelconque* par un processus somatique et que le rêve n'est pas un processus psychique particulier, mais seulement une façon de prendre connaissance de ce fait. Cette élimination n'est d'ailleurs pas la seule opération qui s'accomplisse la nuit dans l'esprit. Robert ajoute lui-même qu'outre cela les impressions de la journée sont élaborées et que « ce qui, parmi les pensées non assimilées, n'a pas pu être éliminé est complété, *arrondi par un travail d'imagination*, donné à la mémoire sous la forme d'un tableau fantaisiste, mais point nocif » (p. 23).

Mais la théorie de Robert s'oppose nettement à la théorie régnante pour ce qui est des sources du rêve. Celle-ci considérait qu'il n'y a rêve que lorsque des excitations externes ou internes viennent frapper l'esprit. Robert pense que l'impulsion provient de l'esprit lui-même, qui, surchargé, demande à se libérer. Il estime, très logiquement ici, que les motifs organiques sont secondaires et ne pourraient, en aucun cas, provoquer le rêve dans un esprit auquel la conscience de veille

n'aurait laissé aucun élément pour le former. Il accorde seulement que les images qui, remontant des profondeurs de l'esprit, se développent dans le rêve peuvent être influencées par les excitations nerveuses (p. 48). Ainsi, selon Robert, le rêve n'est pas un fait exclusivement somatique, ce n'est pas non plus un fait psychique : il n'a point de place parmi les phénomènes psychiques de la veille ; c'est un processus somatique périodique qui apparaît au niveau de l'appareil psychique et qui a pour fonction de préserver celui-ci d'un excès de tension ou, si l'on veut employer cette métaphore, de purger l'esprit.

C'est sur ces mêmes caractères du rêve que se fonde, pour établir sa théorie, Yves Delage : il choisit des exemples analogues ; — et il est curieux d'observer comment une légère variation dans la conception des mêmes faits peut amener des conclusions d'une tout autre portée.

Delage a observé sur lui-même, lors de la mort d'une personne qui lui était chère, que l'on ne rêve pas de ce qui a préoccupé tout le jour ou que l'on en rêve seulement quand cette préoccupation a commencé à céder à d'autres. Une enquête auprès d'autres personnes le persuada de la généralité de ce fait. Il a fait, sur les rêves des jeunes mariés, une remarque qui serait fort jolie si on pouvait prouver qu'elle est vraie dans tous les cas. « S'ils ont été fortement épris, presque jamais ils n'ont rêvé l'un de l'autre avant le mariage ou pendant la lune de miel ; et s'ils ont rêvé d'amour, c'est pour être infidèles avec quelque personne indifférente ou odieuse. » Mais de quoi rêve-t-on alors ? Delage voit dans nos rêves des fragments ou des restes d'impressions de la veille ou des jours précédents. Tout ce qui apparaît dans nos rêves, tout ce que nous sommes d'abord tentés de considérer comme des créations de la vie du rêve, se révèle, quand nous l'examinons de plus près, comme reproduction méconnue, comme « souvenir inconscient ». Ces éléments de représentation ont un caractère commun, ils proviennent d'impressions qui, semble-t-il, ont frappé nos sens plus que notre esprit ou dont notre attention s'est détournée peu après leur apparition. Moins une impression a été cons-

ciente, et, aussi, plus elle a été forte, plus elle a de chances de jouer un rôle dans le rêve suivant.

Il s'agit, en somme, des deux mêmes catégories : impressions secondaires, impressions inachevées, sur lesquelles se fondait la théorie de Robert ; mais Delage interprète autrement. Il pense que, si elles réapparaissent dans le rêve, ce n'est pas parce qu'elles sont indifférentes, mais parce qu'elles sont inachevées. Les impressions secondaires sont, en un certain sens, inachevées elles aussi ; elles sont, en cette qualité, ainsi que des impressions nouvelles, comme autant de ressorts tendus qui se détendraient pendant le sommeil. Une impression forte qui a été par hasard entravée dans son développement ou repoussée de propos délibéré pourra prétendre dans le rêve à une place plus grande encore. L'énergie psychique emmagasinée dans la journée par nos actions d'arrêt et de contrainte devient, la nuit, le ressort du rêve. Tout le psychique *étouffé* apparaît dans le rêve (1).

Malheureusement, la pensée de Delage s'arrête là ; il n'accorde à l'activité psychique indépendante que le rôle le plus médiocre et rattache immédiatement sa théorie du rêve à la théorie régnante du sommeil partiel du cerveau. « En somme, le rêve est le produit de la pensée errante, sans but et sans direction, se fixant successivement sur les souvenirs qui ont gardé assez d'intensité pour se placer sur sa route et l'arrêter au passage, établissant entre eux un lien tantôt faible et indécis, tantôt plus fort et plus serré selon que l'activité actuelle du cerveau est plus ou moins abolie par le sommeil. »

3. On peut unir en un troisième groupe *les théories qui attribuent à l'esprit pendant le rêve des activités psychiques particulières*, qui n'existent pas ou qui n'existent qu'incomplètement pendant la veille. Ce serait là une fonction utile du rêve. De là viendrait l'estime que faisaient du rêve les anciens psychologues. Je citerai seulement ici le témoignage de Burdach

(1) Anatole France dit, de même, dans le *Lys rouge* : « Ce que nous voyons la nuit, ce sont les restes malheureux de ce que nous avons négligé dans la veille. Le rêve est souvent la revanche des choses qu'on méprise ou des êtres abandonnés. »

selon qui le rêve est « l'activité spontanée de l'âme, alors que, n'étant ni limitée par l'individualité, ni troublée par la conscience du moi, ni jugée par la détermination du moi, elle est jaillissement et jeu libre de ses centres sensibles » (p. 486).

Burdach et les autres partisans de cette opinion paraissent se représenter cette débauche de force comme un état dans lequel l'esprit se rafraîchit et reprend des forces pour le travail de la journée, comme une sorte de congé. C'est pourquoi Burdach cite et accepte les mots aimables de Novalis sur le rêve : « Le rêve nous défend contre la régularité, la monotonie de la vie, il est un libre divertissement de notre imagination enchaînée qui mélange alors toutes les images de la vie et interrompt le sérieux continuel de l'adulte par un joyeux amusement ; assurément, nous vieillirions plus vite sans les rêves ; si nous ne considérons pas le rêve comme un don immédiat de Dieu, du moins est-ce une exquise tâche et un amical compagnon dans le pélerinage de l'existence. »

Purkinje décrit d'une manière plus nette encore l'action rafraîchissante et salutaire du rêve (p. 456) : « Les rêves créateurs surtout rempliraient ce rôle. Ce sont des jeux légers de l'imagination, sans lien avec les événements de la journée. L'esprit ne veut pas maintenir la tension de la vie éveillée, mais s'en reposer et se détendre. Il crée donc tout d'abord des circonstances tout à fait différentes de celles de la veille. La tristesse est remplacée par la joie, les soucis par l'espérance et par des images gaies et divertissantes, la haine par l'amour et l'amabilité, la peur par le courage et la confiance ; il calme le doute par la certitude et la foi robuste, l'attente vaine par l'accomplissement des désirs. Le sommeil cache, ménage, guérit des blessures que le jour aviverait. De là vient, en partie, l'action bienfaisante du temps. » Nous avons tous ressenti les bienfaits du sommeil, et le peuple croit fermement que le rêve est un des moyens par lesquels le sommeil répand ces bienfaits.

Scherner a fait en 1861 la tentative la plus originale et la plus pénétrante pour expliquer le rêve par une activité particulière de l'esprit, qui ne pourrait se déployer librement

que pendant le sommeil. Le livre de Scherner est écrit dans un pompeux galimatias, son enthousiasme excessif exaspère ceux qu'il ne séduit pas ; son analyse présente des difficultés telles que nous préférons nous servir de l'exposé plus clair et plus court que donne Volkelt de la doctrine de Scherner. « De cet embrouillamini mystique, de cet ondoiement somptueux et éclatant, jaillit parfois une apparence de sens pleine de suggestions, mais les voies du philosophe n'en deviennent pas plus claires pour cela. » Ainsi s'expriment sur le compte de Scherner ses propres disciples.

Scherner n'est pas de ceux qui croient que dans le rêve l'esprit conserve toutes ses facultés. Il montre comment la puissance de centralisation, l'énergie spontanée du moi sont énervées dans le rêve, comment, à cause de cette décentralisation, la connaissance, la sensibilité, la volonté et la puissance de représentation sont changées, et comment ce qui demeure de forces spirituelles n'a point un caractère intellectuel, mais reste simple mécanisme. En revanche, l'*imagination* grandit, se libère de l'intelligence et domine entièrement. Elle tire, il est vrai, ses matériaux de la mémoire de la veille, mais l'édifice qu'elle construit est entièrement différent des productions de la veille, elle ne reproduit pas seulement, elle crée. Ses particularités réagissent sur la vie du rêve. Elle a une prédilection pour tout ce qui est démesuré, excessif, monstrueux. Libérée des catégories de la pensée, elle est plus souple, plus habile, plus changeante ; elle sent très finement les menus changements de notre vie affective aussi bien que nos passions violentes, et elle donne aussitôt aux faits de notre vie intérieure une forme extérieure plastique.

L'imagination ne dispose pas, dans le rêve, de la langue des concepts ; il faut qu'elle montre plastiquement ce qu'elle veut dire. Le concept ne pouvant donc l'affaiblir, elle peint avec toute l'abondance, la force et la grandeur de ce langage plastique. De là vient qu'en dépit de sa clarté sa langue est diffuse, lourde, maladroite.

La confusion est encore accrue par le fait qu'elle répugne

à exprimer un objet par sa propre image. Elle choisit bien plutôt une *image étrangère*, capable d'exprimer l'aspect de l'objet auquel elle tient. C'est *l'activité symbolique de l'imagination.* Il faut remarquer de plus que l'imagination du rêve ne décrit pas les objets d'une manière complète, mais en esquisse seulement la silhouette et ce d'une manière très libre. De là vient qu'elle paraît inspirée. Elle ne se contente pas d'ailleurs de présenter des objets, une contrainte intérieure oblige le moi du rêve à s'y mêler plus ou moins, donc à agir. Par exemple un rêve d'excitation visuelle nous fait voir des pièces d'or sur la route : le rêveur les ramasse, et, content, les emporte.

Scherner croit que les éléments dont se sert l'activité artistique du rêve sont surtout les excitations organiques, si obscures durant le jour (cf. p. 31). Ainsi la théorie par trop fantastique de Scherner et la théorie peut-être un peu trop simpliste de Wundt et des autres physiologistes, ordinairement opposées, se recouvrent complètement en ce point. Mais, d'après la théorie physiologique, la réaction de l'esprit aux excitations intérieures est épuisée, quand elle a provoqué des représentations adéquates, qui, par association, en ont évoqué quelques autres ; là prend fin la recherche des processus intellectuels. D'après Scherner, au contraire, les excitations du corps ne fournissent à l'esprit que des éléments qu'il utilise selon les projets de son imagination. L'organisation du rêve commence, selon Scherner, là où, selon d'autres, elle s'achève.

On ne peut trouver bien utile ce que l'imagination du rêve fait des excitations organiques. Elle joue avec elles un jeu agaçant, représente les organes d'où les excitations proviennent par des formes symboliques. Scherner croit même (Volkelt et d'autres ne le suivent pas en ce point) que notre imagination a dans le rêve une forme de prédilection pour représenter l'organisme entier : ce serait la maison. Heureusement pour ses représentations, elle ne s'en tient pas à cela ; elle peut au contraire représenter par des séries de maisons un seul organe, par exemple de longues rues figureront une excitation

intestinale. D'autres fois, des parties de maisons représenteront réellement des parties du corps. Par exemple, dans un rêve de migraine, le plafond d'une chambre (que l'on voit couvert d'ignobles araignées pareilles à des crapauds) représentera la tête.

D'autres objets que la maison peuvent être employés pour symboliser tel ou tel organe : « Un poêle rempli de flammes avec son souffle ardent symbolisera les poumons, des caisses et des corbeilles vides symboliseront le cœur, des objets ronds, en forme de sac, ou en général des objets creux symboliseront la vessie. Le rêveur qui ressent une excitation sexuelle trouvera sur une route la partie supérieure d'une clarinette, d'une pipe, puis une fourrure. La clarinette et la pipe représentent des formes analogues à celles du membre viril, la fourrure les poils de la région hypogastrique. Dans le domaine des organes sexuels féminins, l'intervalle entre les cuisses serrées peut être symbolisé par une cour étroite entourée de maisons, le vagin par un sentier très étroit et très moelleux qui conduit à travers la cour et que la rêveuse doit traverser pour porter par exemple une lettre à un monsieur » (Volkelt, p. 39). Il est à noter qu'à la fin de ces rêves d'excitation organique, l'imagination se démasque en quelque sorte en montrant clairement l'organe excité ou sa fonction. Ainsi le rêve d'excitation dentaire s'achève ordinairement par le fait que le rêveur s'arrache une dent.

L'imagination du rêve peut symboliser la substance contenue dans l'organe au lieu de s'attacher à la forme de l'organe excité. Ainsi une excitation des intestins nous fera promener dans des rues malpropres, une excitation de la vessie, près d'eaux écumantes. Il se peut aussi que l'excitation elle-même, son degré, l'objet qu'elle convoite soient représentés symboliquement ou que le moi du rêve entre en relations concrètes avec le symbole de son propre état, par exemple, quand, lors d'une excitation douloureuse, nous croyons lutter désespérément avec des chiens enragés ou des taureaux furieux, ou quand, dans un rêve érotique, la rêveuse se croit poursuivie par un homme nu. Si l'on fait abstraction

de tout ce qui est variété de réalisation, l'activité imaginative symbolique apparaît comme la force centrale de tous les rêves. Volkelt s'est efforcé de mieux connaître cette imagination, de la situer ensuite exactement dans un système philosophique. Mais son livre, d'ailleurs beau et écrit avec ardeur, est difficilement compréhensible pour ceux qui n'ont pas été initiés de bonne heure à la pleine intelligence de schèmes et de concepts philosophiques.

Scherner ne croit pas nécessaire que l'activité de l'imagination symbolique remplisse dans le rêve une fonction utile. L'esprit qui rêve joue avec les excitations qu'on lui présente. On pourrait supposer qu'il joue mal. On pourrait aussi nous demander pourquoi nous nous occupons de la théorie de Scherner alors que ses caractères de laisser aller et d'arbitraire sont tellement choquants. Il convient toutefois de la défendre. Cette doctrine est fondée sur les impressions d'un homme qui observait ses rêves avec beaucoup d'attention et qui paraît avoir été personnellement bien doué pour rechercher des phénomènes psychiques obscurs. De plus, elle traite d'un objet que les hommes considèrent depuis des siècles comme énigmatique, mais riche de contenu. La science reconnaît elle-même qu'elle n'a pu contribuer à l'éclaircir qu'en s'opposant à l'opinion populaire et en refusant au rêve tout sens et tout contenu. Il semble enfin, à vrai dire, que les explications du rêve échappent difficilement au fantastique. Il y a aussi un fantastique des cellules cérébrales. Le passage d'un observateur modéré et exact comme Binz (cité p. 70), décrivant comment l'aurore du réveil apparaît sur les amas cellulaires endormis de l'écorce, n'est guère moins fantastique et invraisemblable que les essais d'explication de Scherner. J'espère pouvoir montrer qu'il y a derrière ces derniers quelque chose de réel qui, il est vrai, n'a encore été reconnu que confusément et n'a pas le caractère de généralité auquel doit pouvoir prétendre une théorie du rêve. En tout cas, la théorie de Scherner, par son contraste avec la théorie médicale, nous montre entre quels extrêmes l'explication de la vie du rêve oscille encore de nos jours.

VIII

RAPPORTS ENTRE LE RÊVE ET LES MALADIES MENTALES

On peut concevoir les rapports entre le rêve et les troubles mentaux sous trois formes : 1° les rapports étiologiques et cliniques, comme lorsqu'un rêve remplace un trouble mental, ou lorsqu'il le précède ou le suit ; 2° les modifications que le rêve subit dans la folie ; 3° les relations profondes entre le rêve et les psychoses, les analogies tendant à montrer une parenté de nature. La question a été autrefois un des sujets favoris des auteurs de travaux médicaux. On en trouvera l'historique et la bibliographie dans les ouvrages de Spitta, Radestock, Maury, Tissié. On y est revenu récemment ; Sante de Sanctis notamment l'a étudiée avec beaucoup de soin (1). Nous allons l'esquisser ici à grands traits.

Pour illustrer le problème des rapports étiologiques et cliniques entre le rêve et la folie on peut noter les observations suivantes. Hohnbaum (cité par Krauss) signale que la première manifestation de la folie est souvent un rêve angoissant et que, souvent aussi, l'idée prévalente du délire est en rapport avec ce rêve. Sante de Sanctis rapporte plusieurs observations de paranoïaques dans lesquelles le rêve a été « la vraie cause déterminante » de la folie. La psychose peut se constituer avec ce rêve morbide porteur de l'interprétation délirante ; elle peut aussi se développer lentement à travers d'autres rêves où il y a oscillation et doute, croyance incomplète au délire. Dans un cas de Sanctis, le rêve initial a été suivi de légères

(1) Signalons, parmi les autres auteurs récents qui l'ont traitée, Féré, Ideler, Lasègue, Pichon, Régis, Vespa, Giessler, Kazodowsky, Pachantoni, etc.

crises hystériques d'abord et d'un accès de mélancolie anxieuse ensuite. Féré, cité par Tissié, rapporte un rêve que suivit une paralysie hystérique. Le rêve est donné comme cause du trouble mental, mais on pourrait dire tout aussi bien qu'il en a été la première manifestation, que la maladie a commencé en rêve. Dans d'autres exemples, on peut déceler dans le rêve des signes morbides ; quelquefois la psychose est limitée au rêve. Thomayer considère les rêves anxieux comme des équivalents épileptiques. Allison (cité par Radestock) décrit une « nocturnal insanity » dans laquelle les sujets sont en apparence tout à fait normaux pendant la journée, mais présentent la nuit des hallucinations, des accès de fureur, etc. Sanctis rapporte des observations analogues, notamment celle d'un alcoolique qui présentait un équivalent paranoïaque en rêve : il entendait des voix qui lui disaient que sa femme le trompait. Tissié note un grand nombre de cas dans lesquels des actes pathologiques, impulsions ou actes dus à des constructions délirantes, ont eu leur origine dans le rêve. Guislain décrit un cas dans lequel le sommeil était remplacé par de brefs accès de folie intermittente.

Il n'est pas douteux que le médecin devra envisager une psycho-pathologie du rêve.

Lors de la guérison de maladies mentales on constate quelquefois que, alors que le fonctionnement psychique est normal pendant le jour, le rêve est encore troublé. C'est Gregory qui, d'après Krauss, aurait le premier attiré l'attention là-dessus. Macario (cité par Tissié) raconte l'histoire d'un maniaque qui, huit jours après sa guérison, présentait encore en rêve la fuite des idées et l'exagération des instincts de sa maladie.

On a peu étudié jusqu'à présent les modifications que subit le rêve chez les aliénés chroniques. Par contre le problème de la parenté entre le rêve et la folie a été envisagé dès longtemps. C'est Cabanis qui, d'après Maury, l'aurait étudié le premier, dans ses *Rapports du physique et du moral*, suivi bientôt de Lélut, de J. Moreau (de Tours), de Maine de Biran. Il est probable que les premiers travaux sur cette

question sont beaucoup plus anciens. Radestock commence son étude par un choix de dictons sur l'analogie entre le rêve et la folie. Kant dit quelque part : « Le fou est un dormeur éveillé ». Krauss : « La folie est un rêve pendant que les sens sont éveillés ». Schopenhauer appelle le rêve une courte folie et la folie un long rêve. Hagen voit dans le délire un rêve amené, non par le sommeil, mais par une maladie. Wundt, dans sa *Psychologie physiologique*, déclare : « En fait, le rêve nous permet de connaître par nous-mêmes presque tous les états que l'on observe dans les asiles. »

Voici, d'après Spitta (dont le point de vue est proche de celui de Maury), les ressemblances de détail sur lesquelles on peut se fonder : « 1° suppression ou ralentissement de la conscience du moi, d'où ignorance de notre état comme tel, donc impossibilité de s'étonner, manque de conscience morale ; 2° modification de la perception sensorielle ; mais, tandis que le rêve l'abaisse, la folie en général l'exalte ; 3° liaison des représentations uniquement selon les lois de l'association des idées, donc création automatique de séries, absence de proportion entre les représentations (exagérations, extravagances) ; comme corollaire de tout cela : 4° modification (quelquefois inversion) de la personnalité et du caractère (perversité). »

Radestock y ajoute quelques traits encore, notamment l'analogie du contenu : « La plupart des hallucinations et des illusions se rapportent à la vue, à l'ouïe et à la sensibilité générale. L'odorat et le goût sont, comme en rêve, rarement intéressés. Le délire fébrile tout comme le rêve amène des souvenirs d'un passé lointain oublié à l'état de veille et de santé. L'analogie entre le rêve et la folie prend sa pleine valeur du fait qu'elle s'étend aux détails de la mimique et de l'expression du visage.

« A ceux qui souffrent, le rêve donne ce que la réalité leur refuse : le bien-être, le bonheur. Ainsi apparaissent chez l'aliéné les tableaux attirants de bonheur, de grandeur, de noblesse et de richesse. Le fond des délires est bien souvent cette possession prétendue de biens et cet accomplissement

imaginaire des désirs, et leur non réalisation l'une des causes psychiques de la folie. Le délire de la mère qui a perdu un enfant aimé est fait de joie maternelle ; l'homme qui a eu des revers de fortune pense qu'il est extrêmement riche ; la jeune fille abandonnée se croit tendrement aimée. »

(Ce passage de Radestock n'est qu'un abrégé d'un développement subtil de Griesinger [p. 111], qui montre clairement que *l'accomplissement de désirs* est un trait commun des représentations du rêve et des psychoses. Mes propres recherches m'ont montré depuis que c'est là la clef d'une théorie psychologique du rêve et de la folie.)

« Ce qui caractérise essentiellement et le rêve et la folie, ce sont les associations d'idées baroques et la faiblesse du jugement. » Dans l'un et dans l'autre, nous trouvons remarquables des inventions qu'un jugement sensé nous fait apparaître comme absurdes. Au cours kaléidoscopique des images du rêve correspond la fuite des idées de la psychose. A l'un et à l'autre manque une évaluation du temps. La dissociation de la personnalité en rêve — où notre propre savoir se partage entre deux sujets dont l'un, « l'étranger », est censé corriger le vrai moi — ressemble tout à fait à la division de la personnalité dans la psychose hallucinatoire. Même pour les idées délirantes constantes on peut trouver un équivalent dans les rêves pathologiques qui reviennent d'une manière stéréotypée (rêves obsédants). Les malades guéris disent souvent que leur délire leur apparaît maintenant comme un mauvais rêve et quelquefois même ils ont ce sentiment à de brefs instants pendant la maladie.

On ne sera pas surpris, après tout ce qui précède, que Radestock résume sa pensée et celle de bien d'autres auteurs en disant que « la folie n'est qu'une exagération d'un phénomène normal et périodique : le rêve » (p. 228).

Krauss a précisé la parenté entre le rêve et la folie, en la fondant non plus sur cette analogie purement extérieure, mais sur l'étiologie (ou plutôt sur l'étude des sources d'excitation). L'élément fondamental commun aux deux est, d'après lui, nous l'avons vu plus haut, l'impression conditionnée

organiquement, la sensation d'excitation du corps, la cénesthésie (cf. Peisse, cité par Maury, p. 52).

Cette ressemblance indéniable, jusque dans les détails, entre le rêve et la folie est le principal appui de la théorie médicale du rêve, théorie d'après laquelle le rêve est un phénomène inutile, voire nuisible, et l'expression d'une baisse de l'activité psychique.

On sait de reste combien nos connaissances sur la nature des troubles mentaux sont vagues; ce n'est point elles qui pourront nous aider à trouver l'explication définitive du rêve. Mais il n'est peut-être pas téméraire d'espérer qu'une nouvelle conception du rêve pourra apporter quelque lumière sur le mécanisme intime des troubles mentaux.

***

Je dois expliquer pourquoi je n'ai pas continué l'examen de la bibliographie du rêve entre la première et la seconde édition de ce livre. Les motifs qui m'avaient fait entreprendre cet historique étaient épuisés, continuer ce travail m'aurait demandé beaucoup de peine et rapporté bien peu de profit. Ces neuf ans en effet n'ont apporté ni éléments d'information, ni points de vue qui fussent neufs ou importants en la matière. Mon travail n'a été ni évoqué, ni pris en considération dans les ouvrages parus depuis; naturellement les spécialistes surtout l'ont ignoré ; ils ont ainsi donné un exemple éclatant de l'aversion des hommes de science pour les connaissances nouvelles. « Les savants ne sont pas curieux », dit Anatole France. Si on a droit à la revanche en matière scientifique, je crois être fondé à négliger à mon tour tout ce qui a paru depuis mon livre. Les quelques comptes-rendus qui ont paru dans des journaux scientifiques sont si pleins d'incompréhension et de malentendus que je ne saurais répondre aux critiques autrement qu'en les priant de relire ce livre. Peut-être devrais-je dire simplement : de le lire.

Les travaux des médecins qui ont adopté le traitement psychanalytique contiennent un grand nombre de rêves

qui ont été interprétés d'après mes directions. Les conclusions de ces travaux, dans la mesure où elles ne sont pas pure confirmation des miens, figurent dans l'exposé général de ma conception.

J'ai ajouté à la fin du livre une seconde liste bibliographique qui contient les publications les plus importantes parues depuis la première édition. L'ouvrage très riche de Sante de Sanctis sur les rêves, qui, peu après son apparition, a été traduit en allemand, a été publié presque en même temps que ma *Traumdeutung*, de telle sorte que je n'ai pu en prendre connaissance, non plus que son auteur du mien. Depuis, j'ai pu constater que ce patient travail n'évoquait même pas les problèmes que je traite.

Je ne mentionnerai que deux publications proches de mes recherches. Un jeune philosophe, H. Swoboda, a entrepris d'étendre aux phénomènes psychiques la découverte de la périodicité biologique (séries de 23 et 28 jours) due à Wilhelm Fliess. Il a essayé, dans un travail plein de fantaisie, d'appliquer cette théorie au rêve (1). Disons tout de suite que la signification des rêves n'y trouvera pas son compte. Le contenu des rêves serait dû au retour des souvenirs qui pour la première ou la deuxième fois ont terminé dans la nuit correspondante une période biologique. J'ai cru comprendre à un moment que l'auteur ne prenait plus sa théorie au sérieux. Il semble que je me sois trompé. J'indiquerai plus loin quelques observations en rapport avec la construction de Swoboda ; elles ne m'ont pas apporté de résultat décisif.

J'ai été beaucoup plus heureux de rencontrer par hasard, dans un domaine où je ne la cherchais certes pas, une conception du rêve qui concorde entièrement avec la mienne. Les conditions de date excluent l'hypothèse d'une influence venue de mon livre. Je suis d'autant plus heureux de pouvoir saluer le penseur qui, indépendamment de moi, est arrivé à des conclusions voisines. Il s'agit d'un livre de Lynkeus : *Phantasien eines Realisten*, dont la 2e édition a paru en 1900.

(1) H. Swoboda. *Die Perioden des menschlichen Organismus*, 1904.

ADDITION (1914)

Les pages précédentes ont été écrites en 1909. Depuis, la situation s'est modifiée. Ma contribution à l'interprétation des rêves n'est plus négligée. Mais cette situation nouvelle rend la continuation de l'exposé bibliographique encore plus difficile. La *Traumdeutung* a apporté une série de problèmes nouveaux et d'affirmations nouvelles que différents auteurs ont envisagés de diverses manières. Je ne puis indiquer ces travaux sans dire en même temps mes propres vues auxquelles ils se rapportent. J'ai introduit les plus importantes de ces recherches dans l'exposé qui va suivre.

CHAPITRE II

LA MÉTHODE D'INTERPRÉTATION DES RÊVES
ANALYSE D'UN EXEMPLE DE RÊVE

Le titre que j'ai donné à mon travail indique à quelle tradition de conception du rêve je désire me rattacher. Je me suis proposé de montrer que les rêves peuvent avoir une signification, et, si je contribue à éclaircir quelques-unes des questions traitées plus haut, ce ne sera là qu'un profit accessoire, un à-côté du problème essentiel que j'ai à résoudre. En admettant que les rêves peuvent être interprétés, je vais à l'encontre de la théorie régnante, à l'encontre de toutes les théories du rêve, sauf celle de Scherner. En effet, « interpréter un rêve » signifie indiquer son « sens », le remplacer par quelque chose qui peut s'insérer dans la chaîne de nos actions psychiques, chaînon semblable à d'autres et d'égale valeur.

Ainsi que nous avons pu le constater, les théories scientifiques du rêve ne laissent nulle place au problème de l'interprétation, puisque, pour elles, le rêve n'est point un acte psychique, mais un phénomène organique révélé seulement par certains signes psychiques. Le point de vue du sens commun a toujours été autre. Fort de son droit à l'inconséquence, il accorde que le rêve est incompréhensible et absurde, mais n'ose lui refuser une signification. Guidé par un pressentiment obscur, il semble admettre que le rêve a un sens, mais

un sens caché, qu'il se substitue à un autre processus de pensée, et qu'il faut, pour comprendre ce sens caché, savoir exactement comment s'est faite la substitution.

L'humanité s'est de tout temps efforcée d'interpréter les rêves et a utilisé pour cela deux méthodes essentiellement différentes. Le premier procédé considère le contenu du rêve comme un tout et cherche à lui substituer un contenu analogue, mais entièrement intelligible. C'est l'interprétation *symbolique*. Elle échoue devant les rêves qui ne sont pas seulement incompréhensibles, mais encore confus. L'explication que, dans la Bible, Joseph donne du songe de Pharaon est un bon exemple de ce procédé : les sept vaches maigres dévorant les sept vaches grasses sont une prédiction symbolique des sept années de famine en Egypte qui dévoreront tout ce que les années d'abondance auront accumulé de réserves. La plupart des rêves artificiels créés par les poètes sont destinés à être ainsi interprétés symboliquement : ils rendent la pensée de l'auteur sous un déguisement où notre expérience découvre les caractères de nos propres rêves (1). La notion que le rêve a trait surtout à l'avenir, qu'il en révèle l'aspect, est un résidu de la valeur prophétique qu'on lui accordait autrefois. Elle fait qu'ensuite on transporte au futur le sens symbolique trouvé.

On ne saurait enseigner la manière de trouver ce sens symbolique. Le succès dépend de l'ingéniosité, de l'intuition immédiate, c'est pourquoi l'interprétation symbolique des songes a pu s'élever à la dignité d'un art qui exigeait des dons particuliers (2).

(1) En lisant une nouvelle du poète W. Jensen, intitulée *Gradiva*, je découvris plusieurs rêves artificiels très correctement construits et aisés à interpréter ; on aurait pu croire qu'ils n'avaient pas été inventés, mais rêvés réellement. A mes questions, le poète répondit qu'il ignorait mes théories. J'ai considéré cet accord entre mes recherches et la création d'un poète comme une preuve de l'exactitude de mon analyse du rêve. (Cf. *Der Wahn und die Träume in W. Jensens « Gradiva »*, fascicule I des *Schriften zur angewandten Seelenkunde*, publiées sous ma direction, 1906, 2e éd. 1912).

(2) Selon Aristote, le meilleur commentateur de rêves est celui qui saisit le mieux les ressemblances, car les images du rêve sont comme des

Le second procédé populaire d'analyse des rêves n'a pas de telles prétentions. On pourrait l'appeler *méthode de déchiffrage*, car il traite le rêve comme un écrit chiffré où chaque signe est traduit par un signe correspondant, grâce à une clef fixe. Je suppose que j'ai rêvé d'une lettre, puis d'un enterrement, etc. ; j'ouvre une « Clef des Songes », et je trouve qu'il faut traduire lettre par dépit et enterrement par fiançailles. Il me reste alors à construire, en partant de ces mots essentiels, une relation que de nouveau je considérerai comme future. Artémidore de Daldis donne, dans son écrit sur l'interprétation des rêves, une variante intéressante de cette méthode de déchiffrage (1). Le caractère purement

reflets dans l'eau que le mouvement brouille, et celui-là trouve le mieux qui, dans l'image brouillée, sait reconnaître la vérité (Büchsenschütz, p. 65).

(1) Artémidore de Daldis, né, semble-t-il, au début du deuxième siècle de notre ère, nous a laissé l'exposé le plus complet et le plus consciencieux sur l'interprétation des songes dans le monde gréco-romain. Il s'est attaché surtout, ainsi que le montre Gomperz, à fonder l'analyse des rêves sur l'observation et l'expérience, et il a tenu à séparer nettement son art d'autres pratiques trompeuses. Le fondement de son art d'interprétation est, d'après l'exposé de Gomperz, comme pour la magie, le principe d'association. Un élément de rêve signifie ce qu'il évoque. Bien entendu ce qu'il évoque chez l'interprète. Mais un même élément de rêve peut rappeler à l'interprète des choses diverses et surtout évoquer chez chacun des souvenirs différents, d'où arbitraire et insécurité inévitables. La technique que j'exposerai dans les pages qui vont suivre diffère de celle des Anciens par ce fait essentiel qu'elle charge du travail d'interprétation le rêveur lui-même. Elle tient compte de ce que tel élément du rêve suggère non pas à l'interprète mais au rêveur. Il semble bien, d'après les observations récentes du missionnaire Tfinkdji (*Anthropos*, 1913), que les oniromanciens modernes de l'Orient utilisent assez largement la collaboration du rêveur. Voici ce que cet auteur écrit au sujet des devins chez les Arabes de Mésopotamie. « Pour interpréter exactement un songe, les oniromanciens les plus habiles s'informent de ceux qui les consultent, de toutes les circonstances qu'ils regardent comme nécessaires pour la bonne explication... En un mot, nos oniromanciens ne laissent aucune circonstance leur échapper et ne donnent pas l'interprétation désirée avant d'avoir parfaitement saisi et reçu toutes les interrogations désirables. » Parmi celles-ci se trouvent toujours des questions précises sur les proches parents (père et mère, femme, enfants), ainsi que la formule rituelle : *habuistine in hac nocte copulam conjugalem ante vel post somnium* ? L'idée dominante dans l'interprétation des songes consiste à expliquer le rêve par son opposé.

mécanique de la traduction est ici en quelque façon corrigé ; il est tenu compte, non seulement du contenu du rêve, mais encore de la personnalité et des circonstances de la vie du rêveur : tel détail a une autre signification pour l'homme riche, l'homme marié, l'orateur, que pour le pauvre, le célibataire, le marchand. La caractéristique de ce procédé est que l'interprétation ne porte pas sur l'ensembble du rêve, mais sur chacun de ses éléments, comme si le rêve était un conglomérat où chaque fragment doit être déterminé à part. Ce sont très certainement les rêves discordants et confus qui ont fait naître l'idée de la méthode de déchiffrage (1)

Les deux procédés populaires d'analyse du rêve sont évidemment tout à fait inutilisables pour la recherche scientifique. La méthode symbolique est d'une application limitée, on ne peut en faire un système général. La méthode de déchiffrage dépend tout entière de la clef, « Clef des songes », et rien ne garantit celle-ci. On serait tenté de donner raison aux philosophes et aux psychiatres et d'écarter le problème de l'interprétation des rêves comme faux problème (2).

(1) Le Dr Alf. Robitsek a attiré mon attention sur ce fait que les clefs des songes orientales, dont les nôtres ne sont que de misérables plagiats, expliquent le sens des éléments du rêve d'après l'assonance ou la ressemblance des mots. Le caractère incompréhensible des substitutions dans nos clefs des songes populaires est dû à ce que la traduction fait disparaître toutes ces ressemblances. (Voir, au sujet de l'extraordinaire importance des jeux de mots et calembours dans les vieilles civilisations orientales, les ouvrages de Hugo Winckler.) Le plus bel exemple d'interprétation que nous ait légué l'antiquité repose sur un jeu de mots. Artémidore raconte (p. 255) : « Il me paraît qu'Aristandre a donné une très heureuse explication à Alexandre de Macédoine, alors que celui-ci ayant cerné et assiégé Tyr s'impatientait et, dans un moment de trouble, avait eu le sentiment qu'il voyait un satyre danser sur son bouclier. Il se trouva qu'Aristandre était alors dans les environs de Tyr et dans la suite du roi. Il décomposa le mot satyre en σά et Τύρος, — et obtint que le roi s'étant occupé du siège plus activement prît la ville. » (Σα- Τύρος = à toi Tyros). Au reste, le rêve est si intimement lié à l'expression verbale que, comme le remarque avec raison Ferenczi, toute langue a sa langue de rêve. En règle générale, un rêve est intraduisible, et je croyais intraduisible aussi un livre comme celui-ci...

(2) Ce livre était terminé, lorsque j'ai reçu un travail de Stumpf qui essaie de démontrer également que le rêve a un sens et qu'il peut être

Mais j'ai pu faire un pas en avant. J'ai été obligé de reconnaître qu'il s'agissait une fois de plus d'un de ces cas, assez fréquents, où la vieille et tenace croyance populaire serrait la vérité de plus près que nos doctrines actuelles. Je prétends que le rêve a une signification et qu'il existe une méthode scientifique pour l'interpréter. Voici comment je suis arrivé à cette méthode :

J'étudie depuis plusieurs années, dans un but thérapeutique, un certain nombre de processus psychopathiques tels que les phobies hystériques, les obsessions, etc. Je m'y suis attaché notamment depuis qu'une importante communication de J. Breuer a montré que, pour ces phénomènes psychologiques considérés en tant que symptômes morbides, l'explication va de pair avec la guérison (1).

Quand on a pu découvrir dans l'esprit du malade les sources d'une telle production pathologique, elle tombe et le malade est délivré. L'impuissance de nos méthodes thérapeutiques classiques et le caractère énigmatique de ces états morbides m'ont déterminé à suivre jusqu'au bout la voie tracée par Breuer, en dépit de toutes les difficultés. J'exposerai ailleurs en détail comment s'est formée la technique et quels en ont été les résultats. C'est au cours de ces études psychoanalytiques que j'ai été amené à m'occuper de l'analyse des rêves. Les malades que j'obligeais à me communiquer tout ce qui leur passait par la tête sur un sujet déterminé me racontaient leurs rêves. Ils m'ont appris ainsi que l'on pouvait insérer le rêve dans la suite des états psychiques que l'on retrouve dans nos souvenirs en partant de l'idée pathologique. De là à traiter le rêve comme les autres symptômes et à lui appliquer la méthode élaborée pour ceux-là il n'y avait qu'un pas.

La méthode exige une certaine préparation du malade. Il faut obtenir de lui à la fois une plus grande attention à ses

interprété. Mais l'interprétation est fondée sur une symbolique d'allégories qui ne se prête pas à la généralisation.

(1) Breuer et Freud. *Studien über Hysterie*, Wien, 1895 ; 3. Aufl., 1916.

perceptions psychiques et la suppression de la critique, qui ordinairement passe au crible les idées qui surgissent dans la conscience. Pour qu'il puisse observer et se recueillir, il est bon de le mettre dans une position de repos, les yeux fermés ; pour qu'il élimine toute critique, il est indispensable de faire des recommandations formelles. On lui explique que le succès de la psychanalyse en dépend : il faut qu'il fasse attention, il faut qu'il observe et communique tout ce qui lui vient à l'esprit, qu'il se garde bien de refouler une idée parce qu'elle lui paraît sans importance, hors du sujet ou absurde. Il faut qu'il soit tout à fait impartial vis-à-vis de ses propres idées, car c'est précisément sa critique qui, en temps ordinaire, l'empêche de trouver l'explication d'un rêve, d'une idée fixe, etc.

Au cours de mes travaux de psychanalyse, j'ai observé que la constitution psychique d'un homme qui réfléchit est très différente de celle d'un homme qui observe ses propres réflexions. L'activité psychique est plus intense pendant la réflexion que pendant l'auto-observation même la plus attentive ; l'aspect concentré, le front ridé de celui qui réfléchit, en opposition avec le repos mimique de celui qui s'observe, en sont une preuve. Il y a recueillement dans les deux cas, mais dans la réflexion il y a, de plus, une critique. Cette critique fait éliminer une partie des idées apparues après aperception, elle en arrête d'autres à mi-chemin, leur barre la route, d'autres enfin ne parviennent même pas à franchir le seuil de la conscience, elles sont refoulées avant l'aperception. Dans l'auto-observation, par contre, le seul effort à faire est d'éliminer la critique ; quand on y est parvenu, quantité d'idées, qui, sinon, seraient demeurées insaisissables, surgissent à la conscience. On arrive, grâce à l'ensemble des faits nouveaux ainsi acquis pour l'auto-observation, à expliquer les idées pathologiques et les images du rêve. Comme on le voit, il s'agit, en somme, de reconstituer un état psychique qui présente une certaine analogie avec l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil et sans doute aussi avec l'état hypnotique, au point de vue de la répartition des forces psychiques (la partie mobile de l'atten-

tion). Au moment où l'on s'endort, les représentations involontaires apparaissent à la surface, parce que l'action de la volonté et la critique sont relâchées. On donne habituellement, comme cause de ce relâchement, la fatigue. Les représentations non voulues qui surgissent se transforment en images visuelles et auditives (1) (voir les remarques de Schleiermacher, p. 34). Dans l'état que nous allons utiliser pour l'analyse des rêves et des idées pathologiques, on renonce avec intention à cette activité critique et l'on utilise l'énergie psychique économisée ainsi (ou une fraction de cette énergie) pour suivre avec attention des pensées non appelées, qui surgissent et qui gardent leurs caractères représentatifs, contrairement à ce qui se passe au moment où l'on s'endort. *Les représentations « non voulues » deviennent ainsi « voulues ».*

Nombre de sujets ont peine à prendre l'attitude d'esprit nécessaire pour recevoir toutes les idées qui surgissent spontanément, en renonçant à la critique habituelle. Les « pensées indésirables » déclenchent une résistance très vive qui tend à les refouler dans l'inconscient. Si nous en croyons Schiller, grand penseur autant que grand poète, il se produit, pendant la création poétique, un état analogue. Dans sa correspondance avec Körner, Otto Rank relève le passage suivant, où Schiller répond aux lamentations de son ami sur sa faible fécondité littéraire : « Il me semble que la racine du mal est dans la contrainte que ton intelligence impose à ton imagination. Je ne puis exprimer ma pensée que par une métaphore. C'est un état peu favorable pour l'activité créatrice de l'âme que celui où l'intelligence soumet à un examen sévère, dès qu'elle les aperçoit, les idées qui se pressent en foule. Une idée peut paraître, considérée isolément, sans importance et en l'air, mais elle peut prendre du poids grâce à celle qui la suit ; liée à d'autres, qui ont pu paraître comme elle décolorées, elle

(1) H. Silberer, qui a observé cette transformation de représentations en images visuelles, en a tiré des précisions importantes pour l'étude du rêve (*Jahrbuch der Psychoanalyse*, I et II, 1909, sqq.).

peut former un ensemble intéressant. L'intelligence ne peut en juger si elle ne les a pas maintenues assez longtemps pour que la liaison apparaisse nettement. Dans un cerveau créateur tout se passe comme si l'intelligence avait retiré la garde qui veille aux portes : les idées se précipitent pêle-mêle, et elle ne les passe en revue que quand elles sont une masse compacte. Vous autres critiques, ou quel que soit le nom qu'on vous donne, vous avez honte ou peur des moments de vertige que connaissent tous les vrais créateurs et dont la durée plus ou moins longue seule distingue l'artiste du rêveur. Vous avez renoncé trop tôt et jugé trop sévèrement, de là votre stérilité. » (Lettre du 1er décembre 1788).

En réalité, il n'est pas très difficile de retirer ainsi la garde qui veille aux portes de la raison, comme dit Schiller, et de se mettre dans l'état d'auto-observation sans critique. La plupart de mes malades y arrivent dès le premier essai, moi-même je le fais facilement, surtout si j'écris toutes les idées qui me viennent, ce qui est un grand secours. La somme d'énergie psychique libérée par la chute de l'activité critique et utilisée pour l'auto-observation varie selon le thème, objet de l'attention.

Dès les premiers essais d'application de cette méthode, on s'aperçoit qu'il faut diriger l'attention non pas sur le rêve considéré comme un tout, mais sur les différentes parties de son contenu. Quand je demande à un malade non exercé : « A quoi vous fait penser ce rêve ? » il ne découvre, en règle générale, rien dans le champ de sa conscience. Par contre, si je lui présente son rêve morceau par morceau, il me dit, pour chaque fragment, une série d'idées, que l'on pourrait appeler les « arrière-pensées » de cette partie du rêve. Cette première condition d'application montre que la méthode d'analyse que j'ai étudiée s'écarte de la méthode populaire d'interprétation symbolique célèbre dans la légende et dans l'histoire et se rapproche de la méthode de déchiffrage. Elle est, comme celle-ci, une analyse « en détail » et non « en masse », comme celle-ci elle considère le rêve dès le début comme un composé, un « conglomérat » de faits psychiques.

Au cours de mes psychanalyses de névropathes, j'ai eu

l'occasion d'interpréter plusieurs milliers de rêves, mais je n'utiliserai pas ici ces observations. Tout d'abord, il s'agit là de rêves de malades, qui n'autorisent pas d'emblée des conclusions concernant les rêves normaux ; puis, et surtout, le thème, objet de ces rêves, est toujours l'histoire morbide qui est à la base de l'affection. Il en résulte qu'il faudrait pour chaque rêve un très long récit préliminaire et une discussion sur l'essence et les conditions étiologiques des psychonévroses. Ce sont là des questions peu étudiées et qui nous réservent beaucoup de surprises, elles ne pourraient que nous détourner de notre sujet. Je pense tout au contraire que la solution du problème du rêve pourra servir de prolégomènes à l'étude des problèmes plus difficiles de la psychologie des névroses. Mais si je renonce ainsi aux rêves des névropathes, qui constituent le fond de mes observations, je ne puis être trop difficile dans le choix des autres. Il me reste, en effet, quelques rêves qui m'ont été racontés par hasard par des amis ou que j'ai trouvés comme exemples dans la bibliographie. Malheureusement il me manque l'analyse de tous ces rêves, et sans elle je ne puis trouver le sens. En effet, mon procédé n'est pas aussi facile que la méthode populaire de déchiffrage, qui permet de traduire le rêve d'après une clef constante ; je serais bien plutôt porté à dire que le même contenu peut avoir un sens différent chez des sujets différents et avec un contexte différent.

Ces remarques font comprendre comment j'ai été amené à l'étude de mes propres rêves. C'est là, chez un sujet à peu près normal, un fonds d'observations riche, facile à utiliser, et qui a trait à de multiples occurences de la vie quotidienne. On me dira que de telles auto-analyses méritent peu de confiance. Sans doute laissent-elles la porte ouverte à l'arbitraire. Mais je pense que les conditions de l'auto-observation sont plus favorables que celles de l'observation des autres, et, de toutes manières, il est permis d'essayer de voir jusqu'où on peut aller dans l'interprétation des rêves au moyen de l'auto-analyse. J'ai d'ailleurs à vaincre d'autres difficultés d'ordre plus « interne ». On éprouve une pudeur bien compréhensible à dévoiler tant de faits intimes de sa vie intérieure et on craint

les interprétations malveillantes des étrangers. Mais il faut s'élever au-dessus de cela. « Tout psychologue, écrit Delbœuf, est obligé de faire l'aveu même de ses faiblesses, s'il croit par là jeter du jour sur quelque problème obscur. » Et si je me résigne à ce que le lecteur soit attiré d'abord par les indiscrétions que je suis obligé de commettre, je veux espérer que cette curiosité fera bientôt place à un intérêt profond pour les problèmes psychologiques que je compte élucider.

Je vais donc examiner un de mes propres rêves et exposer à son sujet ma méthode d'interprétation. Tout rêve de cette sorte nécessite un récit préliminaire. Je demande au lecteur de vouloir bien pour un moment faire siennes mes préoccupations et participer aux menus événements de ma vie : un tel transfert augmente considérablement l'intérêt pour le sens caché du rêve.

Récit préliminaire

Dans le courant de l'été 1895, j'ai eu l'occasion de soigner par la psychanalyse une jeune femme de mes amies, très liée également avec ma famille. L'on conçoit que ces relations complexes créent chez le médecin, et surtout chez le psychiatre, un état d'esprit fait d'inquiétude et d'attente. Le prix qu'il attache au succès est plus grand, son autorité est moindre. Un échec peut compromettre une vieille amitié. Le traitement a abouti à un succès partiel : la malade a perdu son anxiété hystérique, mais non tous ses symptômes somatiques. Je ne savais pas très bien à ce moment quels étaient les signes qui caractérisaient la fin d'un cycle hystérique et j'ai indiqué à la malade une solution qui ne lui a pas paru acceptable. Nous avons interrompu le traitement dans cette atmosphère de désaccord, à cause des vacances d'été. Quelque temps après, j'ai reçu la visite d'un jeune confrère et ami qui était allé voir ma malade — Irma — et sa famille à la campagne. Je lui ai demandé comment il avait trouvé Irma, et il m'a répondu : « Elle va mieux, mais pas tout à fait bien ». Je dois reconnaître que ces mots de mon ami Otto, ou peut-être le ton avec lequel

ils avaient été dits, m'ont agacé. J'ai cru y percevoir le reproche d'avoir trop promis à la malade, et j'ai attribué, à tort ou à raison, l'attitude partiale présumée d'Otto à l'influence de la famille de la malade, qui, je le croyais du moins, n'avait jamais regardé mon traitement d'un œil favorable. Au reste l'impression pénible que j'avais éprouvée ne s'est pas précisée dans mon esprit et je ne l'ai pas exprimée. Le soir même, j'ai écrit l'observation d'Irma pour pouvoir la communiquer en manière de justification à notre ami commun le Docteur M... qui était alors la personnalité dominante de notre groupe. La nuit (probablement vers le matin), j'ai eu le rêve suivant, que j'ai noté dès le réveil.

Rêve du 23/24 Juillet 1895 (1)

Un grand hall — beaucoup d'invités, nous recevons. — Parmi ces invités, Irma, que je prends tout de suite à part, pour lui reprocher, en réponse à sa lettre, de ne pas avoir encore accepté ma « solution ». Je lui dis : « Si tu as encore des douleurs, c'est réellement de ta faute. » — Elle répond : « Si tu savais comme j'ai mal à la gorge, à l'estomac et au ventre, cela m'étrangle. » — Je prends peur et je la regarde. Elle a l'air pâle et bouffi ; je me dis : n'ai-je pas laissé échapper quelque symptôme organique ? Je l'amène près de la fenêtre et j'examine sa gorge. Elle manifeste une certaine résistance comme les femmes qui portent un dentier. Je me dis : pourtant elle n'en a pas besoin. — Alors elle ouvre bien la bouche, et je constate, à droite, une grande tache blanche, et d'autre part j'aperçois d'extraordinaires formations contournées qui ont l'apparence des cornets du nez, et sur elles de larges eschares blanc grisâtre. — J'appelle aussitôt le Docteur M..., qui à son tour examine la malade et confirme... Le Docteur M. n'est pas comme d'habitude, il est très pâle, il boite, il n'a pas de barbe... Mon ami Otto est également là, à côté d'elle, et mon ami Léopold la percute par dessus le corset ; il dit : « Elle a une matité

(1) C'est le premier rêve que j'aie soumis à une analyse détaillée.

à la base gauche », *et il indique aussi une région infiltrée de la peau au niveau de l'épaule gauche* (*fait que je constate comme lui, malgré les vêtements*)... *M. dit* : « *Il n'y a pas de doute, c'est une infection, mais ça ne fait rien ; il va s'y ajouter de la dysenterie et le poison va s'éliminer.* » *Nous savons également, d'une manière directe, d'où vient l'infection. Mon ami Otto lui a fait récemment, un jour où elle s'était sentie souffrante, une injection avec une préparation de propyle, propylène... acide propionique...* **triméthylamine** (*dont je vois la formule devant mes yeux, imprimée en caractères gras*)... *Ces injections ne sont pas faciles à faire... il est probable aussi que la seringue n'était pas propre.*

Ce rêve présente un intérêt parmi d'autres. On voit tout de suite à quels événements de la journée il se rattache et de quel sujet il traite. Le récit préliminaire nous a renseignés là-dessus. Les nouvelles que m'a communiquées Otto sur l'état de santé d'Irma, l'histoire de la maladie que j'ai rédigée tard dans la nuit ont continué à me préoccuper pendant le sommeil. Malgré cela personne ne pourrait comprendre la signification du rêve après une simple lecture du récit préliminaire et du rêve lui-même. Moi-même je ne la connais pas. Je suis surpris par les symptômes morbides dont Irma se plaint à moi en rêve, ce ne sont pas ceux pour lesquels je l'ai soignée. L'idée absurde d'une injection avec de l'acide propionique, les encouragements du Docteur M. me font sourire. La fin du rêve me paraît plus obscure et plus touffue que le commencement. Pour comprendre la signification de tout cela, je me décide à faire une analyse détaillée.

Analyse

Le hall — beaucoup d'invités, nous recevons. Nous habitions cette année-là à Bellevue une maison isolée sur l'une des collines qui se rattachent au Kahlenberg. Cette maison, qui avait été bâtie pour être un local public, avait des pièces extraordinairement hautes en forme de hall. Le rêve a eu lieu à

Bellevue quelques jours avant l'anniversaire de ma femme. La veille, ma femme avait dit qu'elle s'attendait à recevoir à son anniversaire plusieurs amis, entre autres Irma. Mon rêve anticipe sur cet événement : c'est l'anniversaire de ma femme, et nous recevons, dans le grand hall de Bellevue, une foule d'invités et parmi eux Irma.

Je reproche à Irma de n'avoir pas encore accepté la solution ; je lui dis : « Si tu as encore des douleurs, c'est de ta faute ». J'aurais pu lui dire cela éveillé, je le lui ai peut-être dit. Je croyais alors (j'ai reconnu depuis que je m'étais trompé) que ma tâche devait se borner à communiquer aux malades la signification cachée de leurs symptômes morbides ; que je n'avais pas à me préoccuper de l'attitude du malade : acceptation ou refus de ma solution, dont cependant dépendait le succès du traitement (cette erreur, maintenant dépassée, a facilité ma vie à un moment où, en dépit de mon inévitable ignorance, il fallait que j'eusse des succès). La phrase que je dis en rêve à Irma me donne l'impression que je ne veux surtout pas être responsable des douleurs qu'elle a encore : si c'est la faute d'Irma, ce ne peut être la mienne. Faut-il chercher dans cette direction la finalité interne du rêve ?

Plaintes d'Irma ; maux de gorge, de ventre et d'estomac, sensation de constriction. Les douleurs d'estomac faisaient partie des symptômes présentés par ma malade, mais elles étaient peu marquées ; elle se plaignait surtout de sensations de nausées et de dégoût. Les maux de gorge, les maux de ventre, les sensations de constriction jouaient chez elle un rôle minime. Ce choix de symptômes du rêve me surprend, je ne me l'explique pas pour le moment.

Elle a l'air pâle et bouffi. Ma malade était toujours rose. Je suppose qu'ici une autre personne se substitue à elle.

Je m'effraie à l'idée que j'ai pu négliger une affection organique. Cette crainte est aisée à comprendre chez un spécialiste qui a affaire à peu près uniquement à des nerveux et qui est amené à mettre sur le compte de l'hystérie une foule de symptômes que d'autres médecins traitent comme des troubles organiques. Cependant il me vient, je ne sais pourquoi, un

doute quant à la sincérité de mon effroi. Si les douleurs d'Irma ont une origine organique, leur guérison n'est plus de mon ressort : mon traitement ne s'applique qu'aux douleurs hystériques. Souhaiterais-je une erreur de diagnostic pour n'être pas responsable de l'insuccès ?

Je l'amène près de la fenêtre, pour examiner sa gorge. Elle manifeste une certaine résistance comme les femmes qui ont de fausses dents. Je me dis : elle n'en a pourtant pas besoin. Je n'ai jamais eu l'occasion d'examiner la gorge d'Irma. L'événement du rêve me rappelle qu'il y a quelque temps j'ai eu à examiner une gouvernante qui au premier abord m'avait donné une impression de beauté juvénile et qui, quand il s'est agi d'ouvrir la bouche, s'est arrangée de manière à cacher son dentier. A ce cas se rattachent d'autres souvenirs d'examens médicaux et de menus secrets dévoilés à cette occasion et gênants à la fois pour le malade et pour le médecin. — *Elle n'en a pas besoin*, semble être au premier abord un compliment à l'adresse d'Irma, mais j'y pressens une autre signification. Quand on s'analyse attentivement, on sent si on a épuisé les pensées amassées sous le seuil de la conscience. La manière dont Irma se tient près de la fenêtre me rappelle brusquement un autre événement. Irma a une amie intime pour qui j'ai une très vive estime. Un soir où j'étais allé lui rendre visite, je l'ai trouvée, comme dans mon rêve, debout devant la fenêtre, et son médecin, ce même Docteur M., était en train de dire qu'elle avait de fausses membranes diphtériques. Le Docteur M. et les fausses membranes vont bien apparaître l'un et l'autre dans la suite du rêve. Je songe à présent que j'étais arrivé ces derniers mois à la conclusion que cette dame était également hystérique. D'ailleurs Irma elle-même me l'avait dit. Mais que sais-je au juste de son affection ? Ceci seulement : c'est qu'elle éprouve la sensation de constriction hystérique tout comme l'Irma de mon rêve. J'ai donc remplacé en rêve ma malade par son amie. Je me rappelle maintenant m'être souvent imaginé que cette dame pourrait m'appeler pour la guérir de son mal. Mais dans ces moments même, cela me paraissait invraisemblable, car elle est très réservée. Elle

se raidit, comme dans le rêve. Une autre explication serait *qu'elle n'en a pas besoin* ; elle s'est montrée jusqu'à présent assez forte pour dominer ses états nerveux sans aide étrangère. Restent quelques traits que je ne peux rapporter ni à Irma ni à son amie : pâle, bouffie, fausses dents. Les fausses dents me rappellent la gouvernante dont j'ai parlé, mais j'ai tendance à m'en tenir aux *mauvaises dents*. Je me rappelle alors une autre personne à qui cela peut s'appliquer. Je ne l'ai jamais soignée, je ne souhaite pas avoir à le faire : elle est gênée avec moi et doit être une malade difficile. Elle est habituellement pâle et, à un moment, dans une bonne période, elle était bouffie (1).

J'ai donc comparé ma malade Irma à deux autres personnes qui ont toutes deux manifesté quelque résistance contre le traitement. Pourquoi, dans mon rêve, lui ai-je substitué son amie ? Sans doute parce que je souhaitais cette substitution ; l'amie m'est plus sympathique ou je la crois plus intelligente. Je trouve Irma sotte parce qu'elle n'a pas accepté ma solution. L'autre serait plus intelligente, elle suivrait donc mieux mes conseils. *La bouche s'ouvre bien alors* : elle me dirait plus qu'Irma (2).

Ce que je vois dans la gorge : une tache blanche et des cornets couverts d'eschares. La tache blanche me fait penser à la diphtérie et par là à l'amie d'Irma ; elle me rappelle aussi la grave maladie de ma fille aînée, il y a deux ans, et toute l'angoisse de ces mauvais jours. Les eschares des cornets sont liées

(1) C'est à cette troisième personne également qu'il convient de rapporter les maux de ventre au sujet desquels nous ne nous sommes pas encore expliqués. Il s'agit de ma propre femme. Les maux de ventre me rappellent une occasion où je m'aperçus clairement de sa pudeur. Je conviens que je ne suis pas très aimable dans ce rêve pour Irma et pour ma femme ; peut-être voudra-t-on considérer comme circonstance atténuante le fait que je les compare en somme à la malade idéale facile à traiter.

(2) J'ai le sentiment que l'analyse de ce fragment n'est pas poussée assez loin pour en comprendre toute la signification secrète. Si je poursuivais la comparaison des trois femmes, je risquerais de m'égarer. Il y a dans tout rêve de l'inexpliqué ; il participe de l'inconnaissable.

à des inquiétudes au sujet de ma propre santé. J'avais, à la même époque, utilisé fréquemment la cocaïne pour combattre un gonflement douloureux de la muqueuse nasale ; il y a quelques jours, on m'a appris qu'une malade qui avait appliqué le même traitement avait une nécrose étendue de la muqueuse. D'autre part, en recommandant, dès 1885, la cocaïne, je m'étais attiré de sévères reproches. Enfin un très cher ami, mort dès avant 1895, avait hâté sa fin par l'abus de ce remède.

J'appelle vite le Docteur M. qui à son tour examine la malade. Ceci peut répondre simplement à la place que le Docteur M. tient parmi nous. Mais « vite » est assez frappant pour exiger une explication spéciale. Cela me rappelle un événement pénible de ma vie médicale. J'avais provoqué, chez une de mes malades, une intoxication grave en prescrivant d'une manière continue un médicament qui à ce moment là était considéré comme anodin : le sulfonal ; et j'ai appelé en hâte à l'aide mon confrère, plus âgé et plus expérimenté. Un détail me persuade qu'il s'agit bien de ce cas. La malade qui a succombé à l'intoxication portait le même prénom que ma fille aînée. Jusqu'à présent je n'avais jamais songé à cela ; cela m'apparaît maintenant comme une punition du ciel. Tout se passe comme si la substitution de personnes se poursuivait ici dans un autre sens : cette Mathilde ci pour l'autre ; œil pour œil, dent pour dent. Il semble que j'aie recherché toutes les circonstances où je pourrais me reprocher quelque faute professionnelle.

Le Docteur M. est pâle, imberbe, il boite. Il est exact que sa mauvaise mine a souvent inquiété ses amis. Mais les deux autres traits doivent appartenir à quelque autre personne. Je songe brusquement à mon frère aîné imberbe qui vit à l'étranger ; le Docteur M. du rêve lui ressemble en gros, autant qu'il m'en souvient. J'ai reçu il y a quelques jours la nouvelle qu'il boitait, par suite d'une atteinte arthritique de la hanche. Il doit y avoir une raison pour que dans mon rêve j'aie uni ces deux personnes. Je me rappelle en effet en avoir voulu à tous deux pour le même motif. L'un et l'autre avaient repoussé une proposition que je leur avais faite.

Mon ami Otto est à présent à côté de la malade et mon ami Léopold l'examine et trouve une matité à la base gauche. Mon ami Léopold est également médecin, c'est un parent d'Otto. Il se trouve que tous deux exercent la même spécialité, ce qui fait qu'ils sont concurrents et qu'on les compare souvent l'un à l'autre. Ils ont été tous deux mes assistants pendant plusieurs années, alors que je dirigeais une consultation publique pour maladies nerveuses de l'enfance. Il s'y est souvent produit des faits analogues à ceux du rêve. Pendant que je discutais le diagnostic avec Otto, Léopold avait examiné l'enfant à nouveau et apportait une contribution intéressante et inattendue qui permettait de trancher le débat. Il y avait entre les deux cousins la même différence de caractère qu'entre l'inspecteur Bräsig et son ami Karl. L'un était plus brillant, l'autre lent, réfléchi, mais profond. Lorsque j'oppose dans mon rêve Otto au prudent Léopold, c'est apparemment pour faire valoir ce dernier. C'est en somme ce que j'ai fait avec Irma, malade indocile, et son amie plus intelligente. Je remarque à présent l'une des voies de l'association des idées dans mon rêve : de l'enfant malade à l'hôpital des enfants malades. La matité à la base gauche doit être le souvenir d'un cas où la solidité de Léopold m'avait particulièrement frappé. J'ai l'impression aussi qu'il pourrait s'agir d'une affection métastatique ou que c'est peut-être encore une allusion à la malade que je souhaiterais avoir à la place d'Irma. Cette dame en effet, autant que j'en peux juger, feint d'être atteinte de tuberculose.

Une région infiltrée de la peau au niveau de l'épaule gauche. Je sais immédiatement qu'il s'agit de mon propre rhumatisme de l'épaule que je sens régulièrement chaque fois que j'ai veillé tard. Le groupement même des mots dans le rêve prête à équivoque : que je sens comme lui doit signifier : je sens dans mon propre corps (1). Par ailleurs je songe que l'expression : région infiltrée de la peau est bizarre. Mais nous connaissons

(1) Jeu de mots en allemand : was ich *wie er spüre*, je sens comme lui, pour *verspüre*, je sens.

l'infiltration au sommet gauche en arrière, elle a trait aux poumons et par conséquent de nouveau à la tuberculose.

Malgré les vêtements. Ce n'est qu'une incidente. Nous faisions, bien entendu, déshabiller les enfants que nous examinions à l'hôpital ; on est obligé de procéder autrement en clientèle avec les malades femmes. Ces mots marquent peut-être l'opposition. On disait d'un médecin très connu qu'il procédait toujours à l'examen physique de ses malades à travers les vêtements. La suite me paraît obscure. A parler franchement, je n'ai pas envie de l'approfondir.

Le Docteur M. dit : « C'est une infection, mais ça ne fait rien. Il va s'y ajouter de la dysenterie et le poison va s'éliminer. » Cela me paraît ridicule au premier abord, mais je pense qu'il y a lieu de l'analyser attentivement comme le reste. A y regarder de plus près, on y découvre un sens. J'avais trouvé chez ma malade une angine diphtérique. Je me rappelle avoir discuté lors de la maladie de ma fille sur les relations entre la diphtérie locale et la diphtérie généralisée ; l'atteinte locale est le point de départ de l'infection générale. Pour Léopold, la matité serait un foyer métastatique, et une preuve d'infection générale. Pour moi, je ne crois pas que ces sortes de métastases apparaissent lors de la diphtérie. Elles me feraient plutôt penser à la pyohémie.

Cela ne fait rien. C'est une consolation. L'enchaînement me paraît être le suivant : Le dernier fragment du rêve attribue les douleurs de la malade à une affection organique grave. Il semble que j'aie voulu par là dégager ma responsabilité : on ne peut demander à un traitement psychique d'agir sur une affection diphtérique. Mais en même temps j'ai un remords d'avoir chargé Irma d'une maladie aussi grave pour alléger ma responsabilité. C'est cruel. J'ai besoin d'être rassuré sur l'issue, et il me paraît assez malin de mettre cette consolation précisément dans la bouche du Docteur M. Je dépasse ici le rêve, et cela demanderait à être expliqué. — Mais pourquoi cette consolation est-elle si absurde ?

Dysenterie. Quelque vague idée théorique d'après laquelle les toxines pourraient s'éliminer par l'intestin. Voudrais-je

par là me moquer du Docteur M., de ses théories tirées par les cheveux, de ses déductions et inférences extraordinaires en matière de pathologie ? Je songe, à propos de la dysenterie, à un autre événement encore. J'ai eu l'occasion de soigner il y a quelques mois un jeune homme atteint de troubles intestinaux bizarres, chez qui des confrères avaient diagnostiqué de l'anémie avec sous-alimentation. J'ai reconnu qu'il s'agissait d'un cas d'hystérie, mais je n'ai pas voulu lui appliquer mon traitement psychique et je l'ai envoyé faire une croisière. Il y a quelques jours, j'ai reçu de lui une lettre désespérée venant d'Egypte, me disant qu'il avait eu un nouvel accès, considéré par le médecin comme dysentérique. Je suppose qu'il y a là une erreur de diagnostic d'un confrère peu informé qui se laisse abuser par des accidents hystériques, mais je ne puis m'empêcher de me reprocher d'avoir exposé mon malade à ajouter peut-être à son affection hystérique du tube digestif une maladie organique. De plus, dysenterie assone avec diphtérie, mot qui n'est pas prononcé dans le rêve.

C'est bien cela : je me moque du Docteur M. et de son pronostic consolant : il va s'y ajouter de la dysenterie. Je me rappelle, en effet, qu'il m'a raconté, en riant, il y a des années, un fait analogue sur un de nos confrères. Il avait été appelé par celui-ci en consultation auprès d'un malade atteint très gravement et il se crut obligé de faire remarquer au confrère, très optimiste, que le malade avait de l'albumine dans l'urine. Le confrère ne se troubla pas et répondit tranquillement : « *Cela ne fait rien*, mon cher confrère, l'albumine s'éliminera ! » — Il n'est donc pas douteux que ce fragment du rêve est une raillerie à l'adresse des confrères qui ignorent l'hystérie. Mon hypothèse est d'ailleurs aussitôt confirmée : Je me demande brusquement : le Docteur M. sait-il que les symptômes constatés chez sa malade (l'amie d'Irma), qu'on avait mis sur le compte de la tuberculose, sont des symptômes hystériques ? A-t-il reconnu cette hystérie ou l'a-t-il négligée ?

Mais quelles raisons puis-je avoir de traiter si mal un ami ? La raison est simple. Le Docteur M. accepte aussi peu ma « solution » concernant Irma qu'Irma elle-même.

Je me suis donc vengé en rêve de deux personnes déjà : d'Irma par le : « Si tu souffres encore c'est de ta faute », et du Docteur M. en lui mettant dans la bouche des paroles de consolation absurdes.

Nous savons d'une manière immédiate d'où vient l'infection. Ce savoir immédiat en rêve est très remarquable. Un instant avant, nous l'ignorions, puisque l'existence de l'infection n'a été prouvée que par Léopold.

Mon ami Otto lui a fait, un jour où elle s'était sentie souffrante, une injection (1) [*sous-cutanée*]. En fait, Otto m'avait raconté que, pendant son bref séjour dans la famille d'Irma, il avait été appelé dans un hôtel voisin, auprès d'une personne qui s'était sentie malade brusquement, et qu'il lui avait fait une piqûre. Les piqûres me rappellent d'autre part mon malheureux ami qui s'était intoxiqué avec de la cocaïne. Je lui avais conseillé ce remède pour l'usage interne pendant sa cure de démorphinisation ; mais il s'est fait immédiatement des piqûres.

Avec une préparation de propyle... propylène... acide propionique. A quoi cela peut-il correspondre ? Le soir où j'ai écrit l'histoire de la maladie d'Irma, ma femme a ouvert un flacon de liqueur sur lequel on pouvait lire le mot « ananas » (2) et qui était un cadeau de notre ami Otto. Otto a, en effet, l'habitude de faire des cadeaux à tout propos. Ça lui passera, sans doute, quand il se mariera (3). La flacon ouvert dégagea une telle odeur de rikiki que je me refusai à y goûter. Ma femme dit : « Nous le donnerons aux domestiques », mais moi, plus prudent encore et plus humain, je l'en détournai en lui disant : « Il ne faut pas les intoxiquer non plus ». L'odeur de rikiki (odeur amylique) a déclenché dans mon esprit le

(1) Injection, en allemand, signifie très habituellement injection sous-cutanée.

(2) Ananas assone avec le nom de famille de ma malade Irma.

(3) En cela ce rêve n'a pas été prophétique. Mais il l'a été quant aux troubles gastriques non résolus de ma malade. Ces accidents, dont je ne voulais pas porter la responsabilité, étaient les premiers signes d'une lithiase biliaire très sérieuse.

souvenir de toute la série : méthyle, propyle, etc., et abouti dans le rêve aux composés propyliques. J'ai fait évidemment une substitution, j'ai rêvé le propyle après avoir senti l'amyle, mais c'est, pourrait-on dire, une substitution de l'ordre de celles qui sont permises en chimie organique.

Triméthylamine. Je vois la formule chimique de cette substance, ce qui prouve que je fais un grand effort d'attention, et cette formule est imprimée en caractères gras, comme si on avait voulu la faire ressortir tout particulièrement. A quoi me fait maintenant penser la triméthylamine sur laquelle mon attention est éveillée de la sorte ? A un entretien avec un autre ami qui, depuis des années, est au courant de tous mes travaux dès leur début, comme moi des siens. Il m'avait communiqué ses idées sur la chimie des glandes sexuelles et dit notamment qu'il avait cru constater, parmi les produits du métabolisme de ces glandes, la présence de la triméthylamine. Cette substance me fait ainsi penser aux faits de sexualité ; j'attribue à ces faits un rôle important dans la genèse des affections nerveuses que je veux guérir. Irma est une jeune veuve. Pour excuser l'échec de mon traitement, je suis tenté de le mettre sur le compte de cette situation, que son entourage voudrait voir cesser. Comme ce rêve est d'ailleurs curieux ! L'amie d'Irma, qui se substitue à elle, est également une jeune veuve.

Je devine pourquoi la formule de la triméthylamine a pris tant d'importance. Elle ne rappelle pas seulement le rôle dominant de la sexualité, mais aussi l'ami à qui je songe avec bonheur quand je me sens seul de mon avis. Cet ami, qui joue un si grand rôle dans ma vie, vais-je le rencontrer dans la suite des associations du rêve ? Oui : il a étudié tout particulièrement le retentissement des affections des forces nasales et de leurs annexes et publié des travaux sur les relations curieuses entre les cornets et les organes sexuels chez la femme. (Les trois formations contournées dans la gorge d'Irma.) Je lui ai même demandé d'examiner Irma, pour savoir si ses maux d'estomac n'étaient pas d'origine nasale. Lui-même souffre de suppuration nasale, ce qui me préoc-

cupe beaucoup. C'est à cela que fait sans doute allusion le mot pyohémie qui me revient à l'esprit en même temps que les métastases du rêve.

Ces injections ne sont pas faciles à faire. Ceci est indirectement un reproche de légèreté contre mon ami Otto. J'ai dû penser à quelque chose d'analogue dans l'après-midi quand ses paroles et son air m'ont fait croire qu'il avait pris parti contre moi. J'ai dû me dire : comme il est influençable, comme il a peu de sens critique ! — La phrase me fait penser également à l'ami mort qui avait décidé trop vite de se faire des piqûres de cocaïne. L'on se rappelle que je ne lui avais pas du tout conseillé de faire des piqûres. Le reproche d'avoir employé ces substances à la légère, que je fais à Otto, me rappelle, par contre-coup, la malheureuse histoire de Mathilde, où je suis coupable moi-même. J'ai évidemment réuni ici des exemples de scrupules professionnels, mais aussi de laisser-aller.

Il est probable aussi que la seringue n'était pas propre. Encore un reproche à l'adresse d'Otto, mais qui est d'une autre origine. J'ai rencontré hier par hasard le fils d'une vieille dame, âgée de 82 ans, à qui je fais deux piqûres de morphine par jour. Elle est actuellement à la campagne, et on m'a dit qu'elle souffrait d'une phlébite. J'ai pensé immédiatement qu'il devait s'agir d'une infection due à la propreté insuffisante de la seringue. Je songe avec satisfaction qu'en deux ans je ne lui ai pas occasionné un seul abcès : je veille très attentivement à l'asepsie de la seringue, je suis très scrupuleux à ce point de vue. La phlébite me fait penser à ma femme, qui a souffert de varices pendant une de ses grossesses ; puis surgissent dans ma mémoire les circonstances très semblables où se sont successivement trouvées ma femme, Irma et Mathilde, dont j'ai relaté plus haut la mort. L'analogie de ces événements a fait que j'ai substitué dans mon rêve ces trois personnes l'une à l'autre.

*
* *

Voilà donc l'analyse de ce rêve achevée (1). Pendant ce travail, je me suis défendu autant que j'ai pu contre toutes les idées que me suggérait la confrontation du contenu du rêve avec les pensées inconscientes qu'il enveloppait. J'ai marqué une intention que le rêve réalise et qui en a été le motif. Le rêve réalise quelques désirs qu'ont éveillés en moi les événements de la soirée (les nouvelles apportées par Otto, la rédaction de l'histoire de la maladie). La conclusion du rêve est que je ne suis pas responsable de la persistance de l'affection d'Irma et que c'est Otto qui est coupable. Otto m'avait agacé par ses remarques au sujet de la guérison incomplète d'Irma ; le rêve me venge : il lui renvoie le reproche. Il m'enlève la responsabilité de la maladie d'Irma, qu'il rapporte à d'autres causes (énoncées très en détail). Le rêve expose les faits tels que j'aurais souhaité qu'ils se fussent passés ; *son contenu est la réalisation d'un désir, son motif un désir.*

Tout cela saute aux yeux. Mais les détails mêmes du rêve s'éclairent à la lumière de notre hypothèse. Je me venge, non seulement de la partialité et de la légèreté d'Otto (en lui attribuant une conduite médicale inconsidérée : l'injection), mais encore du désagrément que m'a causé la liqueur qui sentait mauvais, et je trouve en rêve une expression qui unit les deux reproches : une injection avec une préparation de propylène. Mais cela ne me suffit pas, je poursuis ma vengeance : j'oppose à Otto son concurrent plus solide. C'est comme si je lui disais : « Je l'aime mieux que toi ». Mais Otto n'est pas seul à porter le poids de ma colère. Je me venge aussi de la malade indocile en mettant à sa place une autre plus intelligente et plus sage. Je ne pardonne pas non plus son opposition au Docteur M. et je lui fais comprendre, par une allusion transparente, qu'il se conduit dans cette affaire

(1) On imagine bien que je n'ai pas communiqué ici tout ce qui m'est venu à l'esprit pendant le travail d'interprétation.

comme un ignorant (il va s'y ajouter de la dysenterie, etc.). J'en appelle même, il me semble, à un autre ami plus informé (celui qui m'a parlé de la triméthylamine), de même que j'en ai appelé d'Irma à son amie, d'Otto à Léopold. Mes trois adversaires remplacés par trois personnes de mon choix, je suis délivré du reproche que je crois n'avoir pas mérité.

D'ailleurs le rêve montre surabondamment l'inanité de ces reproches. Ce n'est pas moi qui suis responsable des douleurs d'Irma, mais elle-même qui n'a pas voulu accepter ma solution. Les douleurs d'Irma ne me regardent pas, car elles sont d'origine organique et ne peuvent être guéries par un traitement psychique. Les souffrances d'Irma s'expliquent par son veuvage (triméthylamine), et je ne peux rien changer à cet état. Les souffrances d'Irma ont été provoquées par la piqûre imprudente d'Otto, faite avec une substance non appropriée ; je n'en aurais jamais fait de pareille. Les souffrances d'Irma viennent d'une piqûre faite avec une seringue malpropre, comme la phlébite chez la vieille dame dont j'ai parlé ; il ne m'arrive jamais rien de pareil. Il est vrai que ces explications, qui concourent toutes à me disculper, ne s'accordent pas ensemble et même s'excluent. Tout ce plaidoyer (ce rêve n'est pas autre chose) fait penser à la défense de l'homme que son voisin accusait de lui avoir rendu un chaudron en mauvais état. Premièrement, il lui avait rapporté son chaudron intact. Deuxièmement, le chaudron était déjà percé au moment où il l'avait emprunté. Troisièmement, il n'avait jamais emprunté de chaudron à son voisin. Mais tant mieux, pourvu qu'un seulement de ces trois systèmes de défense soit reconnu plausible, l'homme devra être acquitté.

On trouve dans le rêve d'autres thèmes encore, dont le rapport avec ma défense au sujet de la maladie d'Irma est moins clair : la maladie de ma fille, celle d'une malade qui portait le même prénom, les effets nocifs de la cocaïne, l'affection du malade en voyage en Egypte, les inquiétudes au sujet de la santé de ma femme, de mon frère, du Docteur M., mes propres malaises, l'inquiétude pour l'ami absent atteint de suppurations du nez. Mais si j'embrasse tout cela d'un coup

d'œil, je peux le réunir en un seul groupe de pensées que j'étiquetterais : inquiétudes au sujet de la santé (la mienne ou celle des autres, scrupules de conscience médicale). Je me rappelle l'obscure impression pénible que j'ai ressentie lorsqu'Otto m'a apporté des nouvelles d'Irma. Je voudrais retrouver après coup dans ce groupe de pensées la marque de cette impression fugitive. Otto m'avait dit en somme : Tu ne prends pas assez au sérieux tes devoirs médicaux, tu n'es pas consciencieux, tu ne tiens pas ce que tu promets. Le groupe des pensées du rêve est alors venu à mon aide et m'a permis de démontrer combien je suis consciencieux et combien la santé des miens, de mes amis et de mes malades me tient à cœur. Remarquons que l'on trouve dans cet ensemble aussi des souvenirs pénibles qui tendent plutôt à confirmer l'accusation d'Otto qu'à me disculper. Il y a là une apparence d'impartialité, mais qui n'empêche qu'on reconnaît aisément le rapport entre le contenu large sur lequel le rêve repose et le thème plus étroit, objet du désir : non responsabilité au sujet de la maladie d'Irma.

Je ne prétends nullement avoir entièrement découvert le sens de ce rêve ni que mon interprétation soit sans lacunes.

Je pourrais m'y attarder, rechercher de nouvelles explications, résoudre des énigmes qu'il pose encore. Je vois nettement les points d'où l'on pourrait suivre de nouvelles chaînes d'associations ; mais des considérations dont nous tenons tous compte quand il s'agit de nos propres rêves m'arrêtent dans ce travail d'interprétation. Que ceux qui seraient portés à me blâmer pour cette réserve essaient d'être eux-mêmes plus explicites. Je m'en tiendrai pour le moment à la notion nouvelle qu'a apportée cette analyse : Quand on applique la méthode d'interprétation que j'ai indiquée, on trouve que le rêve a un sens et qu'il n'est nullement l'expression d'une activité fragmentaire du cerveau, comme on l'a dit. *Après complète analyse, tout rêve se révèle comme la réalisation d'un désir.*

CHAPITRE III

LE RÊVE EST LA RÉALISATION D'UN DÉSIR

Quand on a suivi un étroit sentier et que l'on arrive brusquement sur une hauteur, d'où l'on découvre en diverses directions les perspectives les plus vastes, on s'arrête et on se demande de quel côté on se tournera d'abord. C'est le sentiment que nous éprouvons après notre première analyse.

Le rêve n'est pas un chaos de sons discordants, il n'est pas dépourvu de sens, il n'est pas absurde ; il n'est pas nécessaire, pour l'expliquer, de supposer le sommeil d'une partie de nos représentations et l'éveil d'une autre. C'est un phénomène psychique dans toute l'acception du terme, c'est la réalisation d'un désir. Il doit être intercalé dans la suite intelligible des actions psychiques de la veille : l'activité intellectuelle qui le construit est une activité élevée et compliquée.

Mais cette notion suscite toute une série de questions. Si le rêve, après analyse, se révèle comme un désir réalisé, d'où vient l'aspect étrange et surprenant de cette réalisation ? Quelle modification ont subie nos pensées pour aboutir au rêve tel que nous nous le rappelons au réveil ? A quelles règles a obéi cette transformation ? D'où vient le contenu représentatif qui a été élaboré en rêve ? D'où viennent certains caractères, qui nous frappent quand nous analysons un rêve, tels que la contradiction (voir l'exemple du chaudron, p. 111) ? Le rêve peut-il nous apprendre du nouveau sur notre vie psychique, peut-il corriger les notions et les croyances

de la veille ? Nous allons laisser toutes ces questions de côté pour le moment. Nous avons appris que le rêve représente un désir réalisé. Il convient de nous demander si c'est là un caractère général du rêve ou seulement un hasard : le contenu du rêve que nous venons d'analyser (le rêve d'Irma). En effet, à supposer même que tout rêve ait un sens et une valeur psychologique, il pourrait se faire que ce sens fût différent dans les différents rêves. Notre premier rêve a été une réalisation de désir, un autre sera peut-être la réalisation d'une crainte, un troisième une réflexion, un quatrième un simple souvenir. La question qui se pose est en somme la suivante : Y a-t-il beaucoup de rêves de désir, n'y a-t-il que des rêves de désir ?

Ce caractère des rêves est souvent si apparent que l'on se demande comment le langage des rêves n'a pas été compris dès longtemps. Prenons comme exemple un rêve que je puis provoquer à volonté, qui est en quelque sorte une expérience. Quand j'ai mangé le soir des sardines, des olives ou quelque autre hors-d'œuvre salé, j'ai soif la nuit et je me réveille. Mais j'ai d'abord un rêve, toujours le même : je bois. J'aspire l'eau à grands traits, elle a un goût exquis, je la savoure comme un homme épuisé, je me réveille et dois réellement boire. La raison de ce rêve si simple est la soif que je sens bien au réveil.

La sensation fait naître le désir de boire et le rêve montre ce désir réalisé. Il remplit un rôle que je puis expliquer de la manière suivante. J'ai un sommeil profond et il est rare que je sois réveillé par un besoin. Si je réussis à apaiser ma soif en rêvant que je bois, je n'ai plus à me réveiller pour boire réellement. C'est donc un *rêve de commodité*. Comme souvent dans la vie, le rêve remplace l'action. Malheureusement, il est plus difficile d'étancher par un rêve une soif réelle qu'une soif de vengeance, comme lorsqu'il s'agissait de mon ami Otto ou du Docteur M., mais l'intention est la même. Récemment, j'ai eu ce même rêve avec une variante. J'ai eu soif avant de m'endormir et j'ai bu le verre d'eau qui était sur ma table de nuit. Quelques heures plus tard, au milieu de la nuit, j'ai

eu soif de nouveau. Il était peu commode de boire cette fois, il fallait me lever et prendre le verre d'eau qui se trouvait sur la table de nuit de ma femme. J'eus un rêve qui convenait aux circonstances : Ma femme me donnait à boire dans une urne étrusque que j'avais rapportée d'un voyage en Italie et que j'avais donnée depuis. Mais le goût de l'eau était si salé (à cause de la cendre sans doute) que je me réveillai. On remarquera combien ce rêve est un effort vers la commodité. Comme son unique but est la réalisation d'un désir, il est pleinement égoïste. L'amour de sa propre commodité est difficile à concilier avec les égards pour les autres. La présence de l'urne funéraire est sans doute également l'accomplissement d'un désir. Je regrette de n'avoir plus ce vase, de même qu'il m'est désagréable de ne pouvoir atteindre le verre d'eau qui est à côté de ma femme. De plus, l'urne funéraire va avec la sensation croissante de goût salé, qui, je le sais, m'obligera à me réveiller (1).

Quand j'étais jeune, j'avais souvent des rêves de cette sorte. J'ai toujours eu l'habitude de travailler tard dans la nuit et j'avais beaucoup de mal à me lever le matin. Je rêvais souvent que j'étais levé et devant ma table de toilette. Au bout d'un certain temps, j'étais bien obligé de constater que je n'étais pas encore levé, mais j'y avais gagné un moment de sommeil. Un de mes jeunes confrères, qui comme moi aime dormir, a fait ce rêve de paresse sous une

(1) WEYGANDT a bien vu cet aspect des rêves de soif. Il écrit (p. 11) : « La sensation de soif est conçue chez tout le monde d'une manière très précise : elle provoque toujours la représentation de son apaisement. Les modes selon lesquels le rêve apaise la soif sont multiples et liés aux souvenirs les plus récents. Ce qu'on retrouve assez souvent, c'est, ici comme en bien d'autres cas, un sentiment de déception ; on est surpris que l'action des soi-disant rafraîchissements se soit révélée aussi faible. » Ce que Weygandt ne voit pas, c'est le sens général de cette réaction du rêve à une excitation. — Le fait que certaines personnes, qui ont soif la nuit, se réveillent sans avoir rêvé n'est pas en oppposition avec mon expérience personnelle, il prouve seulement qu'elles dorment mal. — Cf. ISAÏE, XXIX, 8 : « Comme celui qui a faim rêve qu'il mange, puis s'éveille l'estomac vide, et comme celui qui a soif rêve qu'il boit, puis s'éveille épuisé et languissant... »

forme particulièrement amusante. Il habitait assez près de l'hôpital où il allait tous les matins, et sa logeuse avait ordre de le réveiller de bonne heure, mais elle avait toutes les peines du monde à y parvenir. Un matin, il dormait d'un sommeil particulièrement profond. Elle cria : « Monsieur Pepi, levez-vous, faut que vous alliez à l'hôpital ! » Le dormeur rêva qu'il était à l'hôpital, dans une chambre, couché dans un lit, avec au-dessus de sa tête une pancarte sur laquelle on pouvait lire : Pepi H., étudiant en médecine, 22 ans, et il se disait en rêve : « Puisque je suis déjà à l'hôpital, je n'ai plus besoin d'y aller. » Il se retourna et continua à dormir. Il avait ainsi reconnu franchement le motif de son rêve.

Voici un autre rêve dont la stimulation agit également pendant le sommeil. Une de mes malades, qui avait subi une opération à la mâchoire, opération qui avait mal réussi, devait porter sur l'ordre de ses médecins, jour et nuit, au niveau de sa joue malade, un appareil réfrigérant. Mais elle avait l'habitude de l'arracher dès qu'elle était endormie. Un jour on m'a prié de lui faire des observations à ce sujet : elle avait de nouveau jeté son appareil par terre. La malade me répondit : « Cette fois vraiment je n'y peux rien, ça a été la suite d'un rêve que j'ai eu la nuit. Je rêvais que j'étais à l'Opéra, dans une loge, et je suivais la représentation avec beaucoup d'intérêt. A la clinique, il y avait M. Karl Meyer, qui se plaignait de terribles maux de tête. Je me suis dit : puisque moi je ne souffre pas, je n'ai pas besoin d'appareil, aussi l'ai-je jeté. » Ce rêve de la pauvre malade est comme une réalisation de l'expression consacrée : « Il y a des plaisirs plus rares ». Le rêve offre un de ces plaisirs. M. Karl Meyer, à qui la dormeuse attribuait ses propres douleurs, était, de tous les jeunes gens qu'elle connaissait, celui qui lui était le plus indifférent.

Il est tout aussi facile de découvrir la réalisation de désirs dans un certain nombre d'autres rêves chez des gens bien portants. Un ami, qui connaît ma théorie et qui l'a communiquée à sa femme, me dit un jour : « Il faut que je te dise

que ma femme a rêvé hier qu'elle a eu ses règles. Tu sauras sans doute ce que cela signifie ». Bien sûr je le sais. Si cette jeune femme a rêvé qu'elle avait ses règles, c'est parce qu'elle ne les avait pas eues ce mois là. J'imagine bien qu'elle aurait volontiers joui quelque temps encore de sa liberté avant les misères de la maternité. C'était au fond une manière habile d'annoncer sa première grossesse. Un autre ami m'écrit que sa femme a rêvé récemment de taches de lait sur sa chemise. C'est encore une annonce de grossesse, mais pas de première grossesse cette fois : la jeune mère souhaite avoir plus de lait pour son second enfant que pour son premier.

Une jeune femme, qui a été retenue au chevet de son enfant, souffrant de maladie infectieuse, pendant des semaines et séparée du monde, rêve, après la guérison de l'enfant, qu'elle se trouve dans une soirée où elle rencontre entre autres Alphonse Daudet, Paul Bourget et Marcel Prévost, qui sont très aimables avec elle et lui disent des choses très amusantes. Les deux premiers auteurs ressemblent aux portraits qu'elle connaît d'eux ; Marcel Prévost, dont elle n'a jamais vu de photographie, ressemble à l'employé du service de désinfection, qui, la veille, avait procédé au nettoyage de la chambre du petit malade et qui a été la première visite depuis de longues semaines. On peut traduire ce rêve sans difficulté : Il serait grand temps de faire quelque chose de plus amusant que de soigner éternellement des malades.

Ces quelques exemples suffiront peut-être pour montrer que l'on trouve fréquemment, dans des circonstances variées, des rêves que l'on ne peut comprendre que comme des réalisations de désirs et où cet aspect est très apparent. Ce sont le plus souvent des rêves brefs et simples, qui tranchent d'une manière heureuse sur les grands rêves confus et surchargés qui ont surtout attiré l'attention des auteurs. Il est utile d'étudier de près ces rêves simples. On trouve les formes les plus élémentaires de ces rêves chez les enfants, dont l'activité psychique est moins compliquée que celle des adultes. La psychologie de l'enfant est appelée à rendre à la psychologie de l'adulte les mêmes services que la morphologie et

l'embryologie des animaux inférieurs à l'étude des animaux placés plus haut dans l'échelle. Malheureusement, jusqu'à présent, on n'a guère utilisé la psychologie de l'enfant dans ce sens.

Les rêves des jeunes enfants sont souvent des réalisations naïves. De ce point de vue, ils sont moins intéressants que les rêves d'adultes. On n'y trouve pas d'énigmes, mais ils sont un argument inappréciable pour prouver que l'essence du rêve est la réalisation d'un désir. Voici quelques exemples de rêves de mes propres enfants.

J'ai noté, à la suite d'une excursion de Aussee à Hallstadt (été 1896), deux rêves, l'un chez ma fillette, qui avait à ce moment là 8 ans 1/2, l'autre chez un garçon de 5 ans et 3 mois. Je signale que nous habitions cet été là sur une colline à côté d'Aussee, d'où, par temps clair, on avait une vue splendide sur le Dachstein. A la longue-vue on pouvait bien reconnaître le refuge de Simony. Les petits ont souvent essayé de le regarder, je ne sais avec quel résultat. Avant l'excursion, j'expliquai aux enfants que Hallstadt était au pied du Dachstein. Ils étaient ravis de faire cette promenade. De Hallstadt nous sommes allés dans le vallée d'Eschern, dont le paysage changeant les a émerveillés.

Seul le petit garçon de cinq ans est peu à peu devenu grognon. Chaque fois qu'un nouveau sommet apparaissait, il demandait « Est-ce le Dachstein ? » et j'étais obligé de lui répondre : « Non, c'est un avant-mont ». Après avoir répété plusieurs fois cette question, il se tut complètement ; il ne voulut pas monter le chemin à degrés qui conduisait à la cascade. Je pensai qu'il était fatigué. Le lendemain matin, il vint à moi, frais et reposé, et il me raconta : « Cette nuit j'ai rêvé que nous étions allés au refuge de Simony ». Je compris alors. Quand je lui avais parlé du Dachstein, il avait cru qu'on allait faire pendant l'excursion l'ascension de cette montagne, dont il avait tant entendu parler quand on regardait avec la longue-vue. Quand il s'est aperçu qu'il ne verrait que des avant-monts et la cascade et qu'il devrait s'en contenter, il a été déçu et il est devenu triste. Le rêve l'a dédommagé de sa déception. J'ai essayé d'avoir quelques détails du rêve ; ils étaient très

pauvres : « On monte pendant six heures, par un chemin à degrés » ; — c'est ce qu'il avait entendu dire.

La petite fille de 8 ans 1 /2 avait, pendant cette promenade, également formé des vœux que le rêve devait accomplir. Nous avions amené avec nous à Hallstadt le fils de nos voisins, âgé de 12 ans, cavalier accompli, qui avait, selon toute apparence, conquis le cœur de la petite bonne femme. Le lendemain matin, elle nous raconta le rêve suivant : « Crois-tu, j'ai rêvé qu'Emile était à nous, qu'il vous appelait Papa et Maman et qu'il dormait avec nous, dans la grande chambre comme nos garçons. Là-dessus Maman arrive dans la chambre et jette sous nos lits une poignée de grosses tablettes de chocolat enveloppées de papier bleu et vert. » Les frères, à qui je n'ai apparemment pas transmis l'art d'interpréter les songes, déclarèrent, tout comme nos auteurs : « Ce rêve est absurde ». La petite fille défendit une partie de son rêve (au point de vue de la théorie des névroses, il est intéressant de savoir laquelle) : « Qu'Emile soit tout à fait à nous, ça c'est idiot, mais pour les tablettes de chocolat, non ».

C'était précisément cette dernière partie que je trouvais obscure. La maman m'a donné les éléments de l'explication. En revenant de la gare à la maison, les enfants se sont arrêtés devant un distributeur automatique ; ils auraient voulu avoir de ces tablettes, entourées de papier d'argent, qu'ils savaient, par expérience, s'y trouver. La maman avait estimé, avec raison, que cette journée avait réalisé assez de désirs et elle avait laissé celui-ci pour le rêve. Cette petite scène m'avait échappé. Je compris sans peine la partie du rêve que ma fille avait écartée. J'avais entendu moi-même comment notre gentil invité avait, sur la route, engagé les enfants à attendre que Papa et Maman arrivent. Le rêve de la petite avait fait de ces relations temporaires une adoption durable. Son bon petit cœur ne concevait pas d'autre forme de vie en commun que celle qu'elle menait avec ses frères, et que le rêve réalisait. Il était impossible de savoir, sans interroger l'enfant, pourquoi les tablettes de chocolat avaient été jetées sous les lits.

Des amis m'ont raconté un rêve tout à fait semblable à celui de mon petit garçon. Il s'agissait cette fois d'une petite fille de huit ans. Son père avait fait, avec plusieurs enfants, une promenade à Dornbach, afin de leur montrer la Rohrerhütte, mais il avait rebroussé chemin parce qu'il était trop tard, et il avait promis aux enfants de la leur montrer à une autre occasion. Au retour on passa devant une plaque qui indiquait le chemin du Hameau. Les enfants demandèrent à aller au Hameau, et on leur promit, comme précédemment, de le faire un autre jour. Le lendemain matin, la petite fille, âgée de huit ans, a déclaré à son père avec satisfaction : « Papa, j'ai rêvé aujourd'hui que tu étais allé avec nous à la Rohrerhütte et au Hameau. » Dans son impatience, elle avait, par avance, réalisé en rêve la promesse de son père.

Ma petite fille, quand elle était âgée de 3 ans et 3 mois, a fait un rêve tout aussi clair. Il avait été inspiré par la beauté du paysage de l'Aussee. L'enfant avait, pour la première fois, fait un voyage sur le lac, et le temps de la promenade lui avait paru très court. Elle ne voulait pas quitter le bateau à l'embarcadère et pleurait à chaudes larmes. Le lendemain matin elle raconta : « Cette nuit j'ai fait une promenade sur le lac. » Il faut espérer que cette fois la promenade aura été assez longue.

Mon fils aîné, alors âgé de huit ans, réalisait déjà en rêve les rêveries de la veille. Il montait avec Achille dans un char, Diomède conduisait le char. Les jours précédents, comme de juste, il s'était passionné pour les légendes grecques que l'on avait données à sa sœur aînée.

Si l'on veut bien m'accorder que les mots dits par les enfants pendant le sommeil font partie du rêve, je pourrai communiquer l'un des rêves les plus récents de ma collection. Ma plus petite fille, âgée à ce moment de 19 mois, avait eu un matin des vomissements et avait été mise à la diète pour toute la journée. Dans la nuit qui a suivi ce jour de jeûne, on l'entendit crier, au milieu d'un sommeil agité : « *Anna F.eud, f.aises, g.osses f.aises, flan, bouillie !* » Elle employait alors son nom pour exprimer la prise de pos-

session. Son menu comprenait apparemment tout ce qui lui avait paru désirable. Le fait qu'elle y avait mis des fraises sous deux formes était une manifestation contre la police sanitaire domestique ; elle avait remarqué, en effet, que la bonne avait mis son indisposition sur le compte d'une grande assiettée de fraises ; elle prenait en rêve sa revanche de cette appréciation inopportune (1).

Quand nous disons que l'enfance est heureuse parce qu'elle ne connaît pas encore le besoin sexuel, nous oublions quelle source permanente de déceptions, de renoncement et, partant, de rêves est pour elle l'autre grand besoin vital (2). Voici un autre exemple : Mon petit neveu, âgé de 22 mois, est chargé de me souhaiter ma fête et de m'apporter, comme cadeau, un panier de cerises, qui sont alors des primeurs encore. La chose lui paraît dure, il répète : « Les cerises sont d'dans », et il ne peut pas se décider à donner la corbeille. La nuit lui apportera une compensation. Jusqu'à présent il racontait à sa mère chaque matin qu'il avait rêvé du « soldat blanc » (un officier de la garde couvert de son manteau) qu'il avait un jour admiré dans la rue. Au lendemain du douloureux sacrifice, il se réveille tout heureux et déclare, confiant dans son rêve : « *He(r)man mangé toutes les cerises* ! » (3).

(1) Peu de jours après, la grand'mère eut un rêve analogue à celui de sa petite fille (elles avaient 70 ans à elles deux). Elle avait été obligée de se mettre à la diète pendant un jour, à la suite de troubles causés par un rein flottant. La nuit elle rêva, se retrouvant sans doute fraîche jeune fille, qu'elle avait été invitée à déjeuner et à dîner et qu'on lui avait servi des mets recherchés.

(2) Une étude plus attentive de l'âme de l'enfant nous apprend qu'en réalité les tendances sexuelles, sous leur forme infantile, jouent dans l'activité psychique de l'enfant un rôle considérable et qui n'a été que trop méconnu. Cela nous fait quelque peu douter du « bonheur de l'enfance » tel que les adultes le concevront plus tard. (Voir mes *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, 1905 ; 3. Aufl. 1915 ; trad. fr. : *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, 1923).

(3) Il convient de signaler que les petits enfants commencent à avoir assez tôt des rêves plus compliqués et moins clairs et qu'en revanche on trouve chez les adultes, dans certaines circonstances, des rêves simples, d'aspect infantile. J'ai montré combien les rêves d'enfants de 4 à 5 ans sont déjà riches de pensées imprévues ; j'en ai rapporté des

Je ne sais pas de quoi rêvent les animaux. Un proverbe que m'a appris un de mes auditeurs croit le savoir. Il dit : « De quoi rêve l'oie ? De maïs. » (1) Toute la théorie du rêve

exemples (*Analyse der Phobie eines fünfjährigen Knaben, Jahrbuch von Bleuler-Freud*, I, 1909). JUNG en rapporte d'autres (*Ueber Konflikte der kindlichen Seele, Ibid.*, II, 1910).

On trouvera des analyses de rêves d'enfants chez VON HUG-HELLMUTH, PUTNAM, RAALTE, SPIELREIN, TAUSK ; d'autres chez BANCHIERI, BUSEMANN, DOGLIA et surtout chez WIGAM qui insiste sur le caractère de réalisation de désir. Chez les adultes, les rêves de type infantile apparaissent surtout quand les sujets se trouvent placés dans des conditions de vie inhabituelles. Voici ce que dit NORDENSKJÖLD de l'équipage qui a hiverné avec lui (*Antarctic*, 1904, t. I, p. 336) : « Nos rêves n'ont jamais été aussi fréquents et vivants que pendant cette période et ils trahissaient nos pensées les plus intimes. Ceux-là même d'entre nos camarades qui n'avaient jusqu'alors rêvé que très exceptionnellement avaient tous les matins de longues histoires à raconter, et nous nous communiquions ainsi mutuellement nos derniers exploits dans le monde de l'imagination. C'était toujours notre ancienne vie, qui maintenant était si loin de nous, mais elle était peuplée d'événements de notre vie actuelle. Ainsi un de nos camarades avait fait ce rêve, très caractéristique : il était sur les bancs de l'école, et on l'avait chargé, en guise de devoir, d'écorcher des petits chiens de mer préparés tout exprès pour la leçon. Le plus souvent nos rêves tournaient autour de la nourriture et de la boisson. L'un de nous se distinguait par ses rêves de banquet, et il était parfaitement heureux quand il pouvait nous annoncer le matin, qu'il « avait fait un dîner de trois services ». Un autre rêvait de tabac, de montagnes de tabac, un autre d'un bateau qui allait toutes voiles dessus à travers la mer libre. Un rêve encore mérite d'être mentionné : le facteur arrivait avec le courrier et nous expliquait longuement les causes de son retard. Il avait mal distribué ses lettres et il avait eu toutes les peines du monde à les avoir à nouveau. Il était question, bien entendu, dans nos rêves de beaucoup de choses encore, mais ce qui m'avait frappé, aussi bien dans mes propres rêves que dans ceux qu'on me racontait, c'était le manque d'imagination. Il aurait été très intéressant au point de vue psychologique de les noter tous. On comprendra sans peine combien tous nous aspirions au sommeil qui nous apportait la réalisation de nos plus vifs désirs. » — DU PREL note (p. 231) : » Pendant un voyage en Afrique, Mungo Park, mourant de soif, rêvait sans cesse des vallées et des prairies ruisselantes de sa patrie. Trenck, torturé par la faim, se voyait à la Sternschanze de Magdebourg, entouré de mets choisis, et George Back, qui prit part à la première expédition de Franklin, rêva également, à un moment où il allait mourir d'inanition, de repas abondants. »

(1) *Wovon träumt die Gans ? Von Kukuruz.* — Un proverbe hongrois, que rapporte FERENCZI, affirme : « Le cochon rêve de glands, l'oie de

réalisation de désirs tient dans ces mots (1). Remarquons en terminant que nous aurions pu arriver à notre conclusion sur le sens caché des rêves par une voie bien plus courte, si nous avions seulement interrogé les maximes. La sagesse populaire parle quelquefois, il est vrai, des rêves avec mépris, — il semble qu'elle veuille donner raison à la science quand elle dit « tout songe mensonge ». Le plus souvent cependant, pour elle, le rêve est comme la bonne fée. Quand la réalité surpasse nos espérances, nous disons : « Je n'aurais jamais osé rêver cela. »

maïs. » Un proverbe juif dit : « De quoi rêve la poule ? De millet. » (*Sammlung jüd. Sprichw. u. Redensarten*, herausg. v. BERNSTEIN, 2. Aufl., p. 1160, N° 7).

(1) Je ne prétends point être le premier qui ait vu dans le désir l'origine du rêve. (Voir là-dessus le début du chapitre suivant.) Ceux que l'origine de cette conception intéresse en trouveront des traces dans l'antiquité chez HÉROPHILE, médecin qui vivait sous Ptolémée Ier. HÉROPHILE distingue, selon BÜCHSENSCHÜTZ (p. 33), trois espèces de rêves : les rêves envoyés par Dieu, les rêves naturels qui naissent quand l'âme se fait une image de ce qui pourrait lui arriver de salutaire et de ce qui va se passer, et les rêves mixtes qui naissent d'eux-mêmes, par juxtaposition d'images, quand nous voyons ce que nous souhaitons. J. STÆRCKE relève, dans le choix d'exemples de SCHERNER, un rêve que l'auteur lui-même a considéré comme une réalisation de désir (p. 239). SCHERNER dit : « L'imagination réalisa aussitôt le vœu que la dormeuse avait caressé pendant la veille, parce qu'il était très vivant dans son esprit. » Ce rêve se trouve parmi les rêves affectifs (*Stimmungsträume*), à côté de rêves de langueur amoureuse et d'humeur chagrine. Comme on le voit, SCHERNER ne fait pas jouer au désir d'autre rôle dans le rêve qu'à n'importe quel autre état psychique de la veille ; il était donc loin d'établir une relation entre le désir et l'essence même du rêve.

CHAPITRE IV

LA TRANSPOSITION DANS LE RÊVE

Si j'affirme ainsi que tout rêve est désir réalisé et qu'il n'est pas d'autres rêves que des rêves de désir, je sais que je me heurterai à une opposition irréductible. On m'objectera : le fait qu'il y a des rêves que l'on doit interpréter comme des vœux accomplis n'est pas nouveau, toute une série d'auteurs l'ont signalé dès longtemps (cf. Radestock [p. 137-138], Volkelt [p. 110-111], Purkinje [p. 456], Tissié [p. 70], M. Simon [p. 42, sur les rêves d'inanition du baron Trenck pendant son emprisonnement] et Griesinger [p. 111]) (1). Mais dire qu'il n'y a que des rêves de désir est une généralisation injustifiée que l'on peut réfuter sans peine. Trop de rêves enferment un contenu pénible, sans trace de réalisation d'un désir.

L'auteur qui s'oppose le plus nettement à notre conception est peut-être le philosophe pessimiste Ed. v. Hartmann. Voici ce qu'il dit dans sa *Philosophie de l'Inconscient* (IIe partie) (2) : « Pour ce qui est du rêve, il apporte dans le sommeil toutes les misères de la vie éveillée et ne laisse de côté que ce qui pourrait réconcilier avec la vie les hommes cultivés : la joie de la science et de l'art. »

Des observateurs moins sombres font également ressortir

(1) Plotin disait déjà : « Quand nos désirs sont émus, l'imagination survient qui nous donne l'illusion de posséder leur objet. » (Du Prel, p. 276).

(2) P. 344 de l'éd. allemande (Stereotypausgabe).

que le désagréable et la douleur sont plus fréquents en rêve que l'agréable et le plaisir (cf. Scholz, p. 33 ; Volkelt, p. 80). Sarah Weed et Florence Hallam, qui ont étudié leurs propres rêves, ont essayé de donner à cette prédominance du désagréable une expression statistique. D'après elles, 28,6 °/₀ des rêves seulement sont agréables et 58 °/₀ pénibles. En dehors de ces rêves, qui continuent pendant le sommeil les états affectifs pénibles de la veille, il y a encore les cauchemars, rêves d'angoisse, où ce sentiment, le plus affreux de tous, nous secoue jusqu'à ce que nous nous réveillions. Et c'est précisément chez les enfants, chez qui nous avons trouvé les rêves de désir les plus nets, que ces cauchemars sont le plus fréquents (cf. Debacker, *Terreurs nocturnes des enfants*, 1881).

Il semblerait que ces cauchemars sont en contradiction avec la loi générale que nous avons cru pouvoir déduire des exemples des chapitres précédents et qu'ils rendent absurde notre tentative de généralisation.

Il n'est cependant pas difficile de répondre à ces objections, en apparence si convaincantes. Il suffit de se rappeler que notre théorie est fondée sur un examen, non du contenu manifeste du rêve, mais du fonds de pensées que le travail d'interprétation découvre derrière le rêve. Nous opposons au contenu manifeste le contenu latent. Il est vrai qu'il existe des rêves dont le contenu manifeste est pénible, mais a-t-on jamais essayé d'analyser ces rêves, de découvrir leur contenu latent ? Sinon, toutes les objections tombent, car n'est-il pas possible que tous les rêves pénibles et tous les cauchemars se révèlent, en fait, après analyse, comme des rêves de désir (1) ?

(1) On ne saurait croire avec quel entêtement lecteurs et critiques se refusent à cet examen et laissent de côté la différence fondamentale entre le contenu manifeste et le contenu latent. L'auteur qui s'oppose peut-être le plus fortement à ma théorie est J. Sully dans son étude *Dreams as a revelation* : « It would seem then, after all, that dreams are not the utter nonsense they have been said to be by such authorities as Chaucer, Shakespeare and Milton. The chaotic aggregations of our nightfancy have a significance and communicate new knowledge. *Like some letter in cipher, the dream inscription when scrutinised closely loses*

Il est souvent utile au cours d'une recherche, quand la solution d'un problème présente des difficultés, de passer à l'examen du problème suivant ; l'on casse plus facilement deux noix l'une contre l'autre. Nous n'allons pas essayer de résoudre d'emblée la question de savoir comment des rêves pénibles ou des cauchemars peuvent être des désirs réalisés ; nous allons nous attacher d'abord à un autre problème qui découle également de ce que nous avons vu jusqu'à présent : Pourquoi des rêves indifférents, qui à l'analyse se sont révélés comme rêves de désir, n'exprimaient-ils pas ce désir clairement ? Le rêve de l'injection faite à Irma, que nous avons longuement exposé, n'avait rien de pénible, il nous est apparu à l'analyse comme la réalisation très nette d'un désir. Mais pourquoi une analyse était-elle nécessaire, pourquoi le rêve ne découvre-t-il pas aussitôt son sens ? De fait, le rêve de l'injection faite à Irma ne donnait pas au premier abord l'impression d'exaucer un souhait du rêveur. Le lecteur l'aura constaté ; je ne le savais pas moi-même avant d'en faire l'analyse. Si nous nommons ce fait : la *transposition* dans le rêve, une seconde question se posera aussitôt : d'où provient cette transposition ?

On pourrait à première vue imaginer diverses réponses. Celle-ci par exemple : il serait impossible, durant le sommeil, de trouver l'expression qui correspondrait aux idées du rêve. Mais l'analyse de certains rêves nous oblige à donner de cette transposition une autre explication. C'est ce que je vais montrer d'après un autre de mes rêves. Il m'obligera à nouveau à un certain nombre d'indiscrétions, mais ce sacrifice personnel sera compensé par un éclaircissement complet du problème.

Récit préliminaire : Au printemps 1897, j'appris que deux professeurs de notre université avaient proposé de me conférer le grade de professeur extraordinaire. Cette nouvelle me surprit et me fit un vif plaisir : deux hommes éminents, qui n'étaient

its first look of balderdash and takes on the aspect of a serious, intelligible message. Or, to vary the figure slightly, we may say that, like some palimpsest, the dream discloses beneath its worthless surface-characters traces of an old and precious communication » (p. 364).

point de mes amis, reconnaissaient ainsi publiquement ma valeur. Mais je me dis aussitôt que je ne devais pas me faire d'illusion. Le ministère avait, dans les dernières années, refusé de nombreuses propositions de cet ordre, et bien des collègues plus âgés que moi, qui avaient rendu au moins autant de services, attendaient vainement leur nomination. Il n'y avait pas de raison pour que je fusse mieux traité. Je résolus donc d'en prendre mon parti. Je ne crois pas être ambitieux, j'ai assez de clientèle et n'ai pas besoin d'un titre pour en avoir davantage. Il ne s'agissait d'ailleurs pas de savoir si les raisins étaient trop verts, je savais bien qu'ils étaient trop hauts.

Un soir, un collègue de mes amis, qui précisément se trouvait dans le même cas que moi et depuis plus longtemps, vint me voir. Dans notre société, le titre de professeur fait du médecin un demi-dieu pour ses malades ; moins résigné que moi, il se présentait de temps à autre aux bureaux du ministère pour demander où en était sa nomination. Il en revenait précisément. Il me raconta que cette fois il avait mis le directeur au pied du mur et lui avait demandé s'il était vrai que des motifs confessionnels empêchaient sa nomination. On lui avait répondu qu'évidemment — étant données les tendances actuelles — son Excellence ne pourrait de quelque temps, etc. « Du moins, conclut mon ami, je sais où j'en suis. » Cela ne m'apprenait rien de nouveau, mais devait m'engager à me résigner plus encore. On pouvait m'opposer, en effet, les mêmes motifs confessionnels.

Le lendemain, je fis le rêve suivant, dont la forme même était curieuse. Il se composait de deux pensées et de deux images, disposées de telle sorte que, dans chaque couple, pensée et image s'expliquaient mutuellement. Je n'indique que la première moitié du rêve, l'autre ne nous intéresse pas ici.

I. Mon ami R. est mon oncle. — J'ai pour lui une grande tendresse.

II. Je vois son visage devant moi un peu changé. Il paraît allongé, on voit très nettement une barbe jaune qui l'encadre.

Ensuite viennent les deux autres parties. Une pensée et une image de nouveau, je passe.

Voici comment je procédai pour interpréter ce rêve.

Quand il me revint à l'esprit dans le cours de l'après-midi, j'en ris d'abord et je dis : « Ce rêve est absurde ». Mais je ne pouvais l'écarter, il me poursuivit tout le jour. Enfin, vers le soir, je me fis des reproches : « Si lors de l'interprétation d'un songe, un de tes malades te disait simplement : « c'est absurde », tu le lui reprocherais et tu penserais qu'il y a derrière ce rêve quelque histoire désagréable qu'il préfère ne pas s'avouer. Agis de même avec toi. Ton idée que le rêve est absurde trahit sans doute une résistance intérieure à l'interprétation. Ne te laisse pas détourner. » Je me mis donc à l'interpréter.

R. est mon oncle. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Je n'ai eu qu'un oncle, l'oncle Joseph (1). C'est une triste histoire. Il s'était laissé entraîner, il y a quelque trente ans, à des spéculations qui le menèrent trop loin. Il fut puni. Mon père, dont le chagrin rendit en peu de jours les cheveux gris, disait souvent que l'oncle Joseph n'était pas un mauvais homme, mais une tête faible ; c'était son expression. Si donc mon ami R. est mon oncle Joseph, j'entends par là : R. est une tête faible. J'ai peine à le croire et cela m'est très désagréable. Pourtant la figure aux traits allongés et à la barbe jaune que je vois dans mon rêve le confirme. Mon oncle avait bien une figure longue, entourée d'une belle barbe blonde. Mon ami R. était très brun, mais quand les bruns commencent à grisonner, ils expient la splendeur de leur jeunesse. Leur barbe noire devient brun rouge, puis jaunâtre, grise enfin. Mon ami R. en est là, moi aussi d'ailleurs et je le remarque avec ennui. La figure que je vois en rêve est à la fois celle de mon ami R. et celle de mon oncle, c'est une image générique à la manière de Galton qui, on le sait, faisait photographier plusieurs figures sur la même plaque pour dégager les caractères de famille.

(1) Il est curieux que, pendant la veille, mes souvenirs se réduisent pour faciliter l'analyse. J'ai connu cinq de mes oncles, j'en ai beaucoup aimé et admiré un. Mais dès l'instant où j'ai surmonté la résistance contre l'interprétation du rêve, je me dis : Je n'ai eu qu'un oncle, celui précisément dont il est question dans le rêve.

Il n'y a donc pas de doute, j'ai bien pensé que mon ami R. était une tête faible, comme mon oncle Joseph.

Je ne peux encore imaginer dans quel but j'ai établi un rapprochement qui m'indigne. Il ne peut aller bien loin. Mon oncle avait commis un crime, mon ami R. est irréprochable, il n'a jamais encouru qu'une amende, pour avoir, avec sa bicyclette, renversé un écolier. Est-ce à cela que je pense ? Ce serait ridicule. Mais une autre conversation sur le même thème avec mon collègue N. me revient à l'esprit. Je rencontrai N. dans la rue ; lui aussi a été proposé comme professeur, il savait quel honneur on m'avait fait et me félicita. Je lui dis : « Quelle plaisanterie ! Vous ne savez que trop bien par vous-même quelle est la valeur de ces sortes de propositions ! » Là-dessus lui, sans y attribuer peut-être grande importance : « On ne peut pas savoir. Il y a quelque chose de particulier contre moi. Ne savez-vous pas qu'une fois j'ai été dénoncé à la justice. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'on a arrêté l'enquête ; c'était une vulgaire tentative de chantage ; et j'eus même bien de la peine à empêcher que l'on punît la dénonciatrice. Mais l'on utilise peut-être cela contre moi au ministère pour ne pas me nommer. Vous, vous êtes irréprochable. » Voilà le criminel trouvé, et aussi le sens et la tendance de mon rêve. Mon oncle Joseph représente les deux collègues qui n'ont pas été nommés professeurs, l'un parce que tête faible, l'autre parce que criminel. Je sais maintenant pourquoi j'ai besoin de cette construction. Si des motifs confessionnels suffisent à expliquer que l'on n'ait point nommé mes amis R. et N., ma propre nomination est bien douteuse ; mais si je puis attribuer cette opposition à d'autres motifs qui ne me touchent pas, rien ne m'empêche d'espérer. Mon rêve fait de R. une tête faible, de N. un criminel ; je ne suis ni l'un ni l'autre, il n'y a donc plus de communauté entre nous ; je peux donc compter être nommé professeur, et j'échappe au sentiment pénible de devoir m'appliquer ce que le directeur a dit à R.

Il faut que j'interprète ce rêve plus complètement. Je ne suis pas encore tranquille, je ne peux prendre mon parti de la légèreté qui m'a fait rabaisser deux collègues honorables pour

me faire un chemin. Mon malaise s'est un peu atténué: je sais quelle est la valeur du témoignage dans le rêve. Je suis prêt à affirmer publiquement que R. n'est pas une tête faible, que N. a été victime d'un chantage. Je ne crois pas non plus qu'Irma ait été gravement malade à la suite d'une injection de propylène faite par Otto ; ici comme là, mon rêve exprimait seulement le souhait qu'il en fût ainsi. La supposition qui réalise mon désir est moins absurde dans le second rêve que dans le premier, elle utilise plus adroitement des faits matériels ; elle ressemble à une de ces calomnies bien faites où « il y a tout de même quelque chose de vrai » : Je sais, pour mon ami R., qu'un de ses collègues a autrefois voté contre lui, et quant à mon ami N., c'est lui-même qui m'a fourni des armes contre lui. Et cependant, je le répète, le rêve ne me paraît pas entièrement expliqué.

Je songe maintenant que le rêve contient une indication que jusqu'à présent je n'ai pas interprétée. Dès que je me suis aperçu que R. était mon oncle, *j'ai éprouvé pour lui une ardente tendresse.* D'où vient ce sentiment ? Je n'ai évidemment jamais rien ressenti de pareil pour mon oncle Joseph. Il y a de longues années que R. m'est cher, mais si je m'en venais lui exprimer une tendresse du genre de celle que j'éprouve pour lui dans le rêve, il serait assurément étonné. Ma tendresse pour lui me paraît fausse et exagérée. Cette exagération se retrouve, quoiqu'en sens opposé, dans le peu d'estime que je fais de sa valeur intellectuelle en le confondant avec mon oncle Joseph. Je commence à deviner. Cette tendresse n'appartient pas au contenu latent du rêve, aux pensées qu'il recouvre, elle leur est opposée, elle a pour rôle d'empêcher l'interprétation. C'est bien cela. Je me rappelle ma résistance à cette interprétation, combien j'ai souhaité ne pas la faire, déclarant que ce rêve était absurde. Mon expérience m'a appris comment de tels refus doivent être interprétés. Ils n'ont pas de valeur explicative, mais manifestent nos sentiments. Quand ma petite fille n'a pas envie de manger une pomme qu'on lui offre, elle la déclare amère, sans même y avoir goûté. Quand mes malades se conduisent comme la petite, je sais

qu'il s'agit de représentations qu'ils veulent *refouler*. Il en est de même pour mon rêve : je ne tiens pas à l'interpréter, parce que l'interprétation contient quelque chose à quoi je résiste. Mon interprétation achevée, je sais de quoi il s'agissait : je résistais à l'idée que R. était une tête faible. La tendresse que j'éprouvais pour lui ne provenait pas du contenu latent du rêve, mais de ma résistance. Si le contenu latent de mon rêve est ainsi transposé, travesti, remplacé par son contraire, c'est que la tendresse m'est ici utile. En d'autres termes, la *transposition* est voulue, elle est un procédé de *dissimulation*. Les pensées de mon rêve étaient injurieuses pour R. ; afin que je ne le remarque pas, elles sont remplacées par l'opposé, la tendresse.

On peut considérer cette notion comme ayant une valeur générale. Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre III, il y a des rêves de désir manifeste. Là où l'accomplissement du désir est méconnaissable, déguisé, on peut affirmer qu'il y a eu une tendance à le refouler, il n'a pu s'exprimer que transposé.

Nous trouvons dans la vie sociale de semblables déguisements. Ainsi, exemple simple, les relations de deux hommes dont l'un détient un certain pouvoir que l'autre doit ménager ; celui-ci déguisera sa pensée, la dissimulera. Notre politesse de tous les jours est une forme de dissimulation. Quand j'interprète mes rêves pour le lecteur, je suis obligé de les altérer. Le poète connaît les mêmes contraintes : « Le meilleur de ce que tu sais, tu ne pourras jamais le dire » (1). L'écrivain politique se trouve dans une situation analogue quand il veut dire des vérités désagréables aux puissants. S'il exprime ouvertement son opinion, on l'étouffera, après s'il s'agit de paroles, avant s'il recourt à l'impression. L'écrivain redoute la *censure*, c'est pourquoi il modère et il déguise l'expression de sa pensée. Selon la force et la susceptibilité de cette censure, il devra, ou bien éviter certaines formes seulement, ou bien se contenter d'allusions et ne pas dire clairement de quoi il s'agit, ou bien dissimuler sous un déguisement innocent

(1) Das Beste was du wissen kannst,
Darfst du du Buben doch nicht sagen.

des révélations subversives ; il parlera de mandarins alors qu'il songera aux fonctionnaires de son pays. Plus la censure sera sévère, plus le déguisement sera complet, plus les moyens de faire saisir au lecteur le sens véritable seront ingénieux (1).

(1) Mme H. v. Hug-Hellmuth a communiqué en 1915 (*Internat. Zeitschr. f. ärtztl. Psychoanalyse*, III) un rêve qui justifie mieux qu'aucun autre ma terminologie. La transposition du rêve agit dans son exemple comme la censure des lettres : elle « éteint » les passages qui lui paraissent subversifs. La censure des lettres « caviarde » ces passages, la censure du rêve les remplace par un murmure incompréhensible. Il faut savoir que la rêveuse est une dame haut placée, très bien élevée, âgée de cinquante ans, veuve d'un officier supérieur mort depuis 12 ans et mère de grands fils dont l'un se trouve alors sur le front.

Elle rêve de « service d'amour ». « *Elle va à l'hôpital n° 1 et dit au poste à l'entrée qu'elle doit parler au médecin-chef... (elle prononce un nom qui lui est inconnu), parce qu'elle doit prendre du service à l'hôpital. Mais elle prononce le mot service d'une façon telle que le sous-officier comprend aussitôt qu'il s'agit de service d'amour. Comme c'est une femme âgée, après quelque hésitation, il la laisse passer. Mais, au lieu d'arriver auprès du médecin-chef, elle arrive dans une grande pièce sombre où se trouvent beaucoup d'officiers et de médecins militaires debout ou assis, autour d'une longue table. Elle présente sa requête à un médecin-major qui la comprend au bout de peu de mots. Elle s'entend dire, en rêve : « Moi, de nombreuses autres femmes et jeunes filles de Vienne sommes prêtes pour les soldats, hommes de troupe et officiers, sans distinction... »* (Ici, un murmure). *Mais les visages gênés ou ricanants des officiers lui montrent que tout le monde a bien compris. La dame continue : « Je sais que notre résolution peut paraître singulière, mais c'est très sérieux. On ne demande pas au soldat, sur le champ de bataille, s'il veut ou non mourir. »*

Suit un silence pénible de quelques minutes. Le médecin-major passe son bras autour de sa taille et dit : « Chère madame, supposez qu'il faille réellement... » (Murmure.) *Elle échappe à son bras en pensant : il est comme les autres..., et répond : « Mon Dieu ! je suis une vieille femme et je ne me trouverais peut-être même pas en situation... D'ailleurs il faudrait poser une condition : on aurait égard à l'âge de façon qu'une femme âgée et un tout jeune garçon...* (Murmure) ; *ce serait effrayant ». Le médecin-major : « Je comprends très bien ». Quelques officiers, au nombre desquels s'en trouve un qui l'avait autrefois demandée en mariage, éclatent de rire. Elle demande à être conduite au médecin-chef qu'elle connaît, pour tout régler. Elle s'aperçoit alors avec consternation qu'elle ignore son nom. Toutefois le médecin-major lui indique avec beaucoup de politesse et de considération un tout petit escalier tournant en fer qui conduit directement à l'étage supérieur. En montant, elle entend dire à un officier : « C'est une résolution formidable ! Jeune ou vieille, elle mérite tout notre respect ! »*

L'analogie qu'on retrouve jusque dans le détail entre la censure et la transposition du rêve autorise l'hypothèse de conditions analogues. Nous sommes ainsi conduits à admettre que deux grandes forces concourent à la formation du rêve : les tendances, le système. L'une apporte le désir, l'autre le censure et le travestit. On peut se demander en quoi consiste le pouvoir grâce auquel cette seconde instance exerce sa censure. Si l'on songe que les pensées latentes ne sont pas conscientes avant l'analyse, mais que nous nous rappelons d'une manière consciente le contenu manifeste du rêve, on ne sera pas loin d'admettre que la seconde instance a pour rôle de permettre l'accès de la conscience. Rien du premier système ne pourrait parvenir à la conscience avant d'avoir franchi la seconde instance, et la seconde instance ne laisserait passer aucun de ces futurs états de conscience, sans exercer son droit et lui imposer les modifications qui lui conviennent. Ces notions supposent une conception particulière de « l'essence » de la conscience. Le fait de devenir conscient est pour moi un acte psychique particulier, distinct et indépendant de l'apparition d'une pensée ou d'une représentation. La conscience m'apparaît comme un organe des sens qui perçoit le contenu d'un autre domaine. On peut montrer que la psycho-pathologie ne saurait se refuser à admettre ce principe fondamental. Nous le développerons plus longuement un peu plus loin.

Si j'applique ce que je viens de dire des deux instances psychiques et de leurs relations avec la vie consciente au « rêve de l'oncle », je constate une analogie complète entre la tendresse que j'éprouve dans le rêve pour mon ami R. et ce qui se passe parfois dans la vie politique. Supposons un Etat où un souverain jaloux de son pouvoir lutte contre une opinion publique agitée. Le peuple se révolte contre un fonctionnaire qui

Elle monte cet escalier interminable, avec le sentiment de faire simplement son devoir. »

Ce même rêve reparaît deux autres fois en quelques semaines avec, ainsi que le remarque la dame, des changements tout à fait négligeables et dépourvus de signification.

lui déplaît et exige son renvoi. Pour ne pas laisser voir qu'il doit compter avec l'opinion populaire, le souverain confèrera au fonctionnaire une haute distinction que rien ne motivait. C'est ainsi que ma seconde instance, commandant le seuil de la conscience, gratifie R. d'un débordement de tendresse parce que la tendance du premier système était d'en faire une tête faible, cela en vue d'intérêts particuliers auxquels les désirs de ce système étaient fortement liés (1).

Nous avons ici le sentiment que l'interprétation des rêves pourrait nous donner, sur la structure de l'esprit, des notions que jusqu'à présent nous avons vainement attendues de la philosophie. Mais laissons là ce sujet, et, maintenant que nous avons élucidé le déguisement du rêve, retournons à notre point de départ. Nous nous étions demandé comment on pouvait considérer que des rêves à contenu pénible réalisaient un désir. Nous voyons que cela est possible s'il y a eu transposition, si le contenu pénible n'est que le travestissement de ce que nous souhaitions. Tenant compte des deux instances psychiques, nous dirons : les rêves pénibles contiennent bien des faits pénibles à la deuxième instance, mais ces faits renferment l'accomplissement d'un désir de la première. Ils sont rêves de désir dans la mesure où tout rêve jaillit de la première instance, la seconde ne se comportant pas à l'égard du rêve d'une façon créatrice et n'exerçant qu'une action d'arrêt. Si nous jugeons seulement la contribution de la seconde instance, nous ne comprendrons jamais ceux-là. Nous retrouverons

(1) Ces rêves hypocrites ne sont pas rares. Au moment où je m'occupais d'un certain problème scientifique, j'eus plusieurs nuits de suite un rêve légèrement embrouillé où je me réconciliais avec un ami quitté depuis longtemps. A la quatrième ou cinquième fois, je parvins enfin à saisir le sens de ce rêve. Il m'encourageait à laisser là ce qui me restait d'égards pour la personne en question, à me libérer d'elle complètement, et il s'était hypocritement déguisé en son contraire. J'ai publié un « rêve d'Œdipe » hypocrite où la pensée du rêve remplaçait par une tendresse manifeste les impulsions hostiles et les souhaits de meurtre. (*Typisches Beispiel eines verkappten Œdipustraumes*). Je décrirai plus loin (Chapitre VI : L'élaboration du rêve) une autre variété de rêve hypocrite.

toutes les énigmes constatées jusqu'à présent par les auteurs dans le domaine du rêve.

Il faut que l'analyse dévoile le sens caché de chaque rêve et en quoi il est la réalisation d'un désir. Je choisis quelques rêves à contenu pénible et vais essayer de les analyser. Ce sont, en partie, des rêves d'hystériques, ils exigent de longs récits préliminaires et parfois une intrusion dans les processus psychiques de l'hystérie. Mais je ne peux éviter ces circonstances, bien qu'elles rendent l'exposé des faits plus difficile.

Ainsi que je l'ai déjà indiqué, quand je traite un névropathe, ses rêves deviennent régulièrement le sujet de nos entretiens. Je lui donne alors toutes les explications psychologiques grâce auxquelles je parviens moi-même à comprendre son cas, et je subis à cette occasion des critiques impitoyables ; des spécialistes ne seraient pas plus durs. Régulièrement, mes malades se refusent à admettre le principe d'après lequel tous les rêves seraient la réalisation de désirs. Voici quelques exemples de rêves que l'on m'a opposés comme preuve du contraire.

« Vous dites toujours, déclare une spirituelle malade, que le rêve est un désir réalisé. Je vais vous raconter un rêve qui est tout le contraire d'un désir réalisé. Comment accorderez-vous cela avec votre théorie ? Voici le rêve :

« *Je veux donner un dîner, mais je n'ai pour toutes provisions qu'un peu de saumon fumé. Je voudrais aller faire des achats, mais je me rappelle que c'est dimanche après-midi et que toutes les boutiques sont fermées. Je veux téléphoner à quelques fournisseurs, mais le téléphone est détraqué. Je dois donc renoncer au désir de donner un dîner.* »

Je réponds naturellement que seule l'analyse peut décider du sens de ce rêve ; j'accorde toutefois qu'il semble à première vue raisonnable et cohérent et paraît tout le contraire de l'accomplissement d'un désir. « Mais quels sont les éléments de ce rêve ? Vous savez que les motifs d'un rêve se trouvent toujours dans les faits des jours précédents. »

Analyse. — Le mari de ma malade est boucher en gros ; c'est un brave homme, très actif. Il lui a dit quelques jours

avant qu'il engraissait trop et voulait faire une cure d'amaigrissement. Il se lèverait de bonne heure, ferait de l'exercice, s'en tiendrait à une diète sévère et n'accepterait plus d'invitations à dîner. Elle raconte encore, en riant, que son mari a fait, à la table des habitués du restaurant où il prend souvent ses repas, la connaissance d'un peintre qui voulait à tout prix faire son portrait, parce qu'il n'avait pas encore trouvé de tête aussi expressive. Mais son mari avait répondu, avec sa rudesse ordinaire, qu'il le remerciait très vivement mais était persuadé que le peintre préférerait à toute sa figure un morceau du derrière d'une belle jeune fille (1). Ma malade est actuellement très éprise de son mari et le taquine sans cesse. Elle lui a également demandé de ne pas lui donner de caviar. — Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ?

En réalité elle souhaite depuis longtemps avoir chaque après-midi un sandwich au caviar, mais elle se refuse cette dépense. Naturellement, elle aurait aussitôt ce caviar, si elle en parlait à son mari. Mais elle l'a prié au contraire de ne pas le lui donner, de manière à pouvoir le taquiner plus longtemps avec cela.

(Cela me paraît tiré par les cheveux. Ces sortes de renseignements insuffisants cachent pour l'ordinaire des motifs que l'on n'exprime pas. Songeons à la manière dont les hypnotisés de Bernheim accomplissant une mission post-hypnotique l'expliquent, quand on leur en demande la raison, par un motif visiblement insuffisant, au lieu de répondre : « Je ne sais pas pourquoi j'ai fait cela ». Le caviar de ma malade sera un motif de ce genre. Je remarque qu'elle est obligée de se créer un désir insatisfait. Son rêve lui montre ce désir comme réellement insatisfait. Mais pourquoi lui fallait-il un souhait insatisfait ?)

(1) Cf. l'expression : dem Maler Sitzen (s'asseoir pour le peintre= poser), et les vers connus de Gœthe :

Und wenn er keinen Hintern hat,
Wie kann der Edle sitzen ?

(Et si le noble n'a pas de derrière, comment s'assiéra-t-il ?)

Ce qui lui est venu à l'esprit jusqu'à présent n'a pu servir à interpréter le rêve. J'insiste. Au bout d'un moment, comme il convient lorsqu'on doit surmonter une résistance, elle me dit qu'elle a rendu visite hier à une de ses amies ; elle en est fort jalouse parce que son mari en dit toujours beaucoup de bien. Fort heureusement, l'amie est mince et maigre, et son mari aime les formes pleines. De quoi parlait donc cette personne maigre ? Naturellement de son désir d'engraisser. Elle lui a aussi demandé : « Quand nous inviterez-vous à nouveau ? On mange toujours si bien chez vous. »

Le sens du rêve est clair maintenant. Je peux dire à ma malade : « C'est exactement comme si vous lui aviez répondu mentalement : « Oui da ! je vais t'inviter pour que tu manges bien, que tu engraisses et que tu plaises plus encore à mon mari ! J'aimerais mieux ne plus donner de dîner de ma vie ! » Le rêve vous dit que vous ne pourrez pas donner de dîner, il accomplit ainsi votre vœu de ne point contribuer à rendre plus belle votre amie. La résolution, prise par votre mari, de ne plus accepter d'invitation à dîner, pour ne pas engraisser, vous avait, en effet, indiqué que les dîners dans le monde engraissent. » Il ne manque plus qu'une rencontre qui confirmerait la solution. On ne sait encore à quoi le saumon fumé répond dans le rêve. « D'où vient que vous évoquez dans le rêve le saumon fumé ? » — « C'est, répond-elle, le plat de prédilection de mon amie ». Par hasard, je connais aussi cette dame et je sais qu'elle a vis-à-vis du saumon fumé la même conduite que ma malade à l'égard du caviar.

Ce même rêve comporte une autre interprétation plus délicate. On pourrait même estimer que celle-ci est rendue nécessaire par une circonstance accessoire. Les deux explications ne se contredisent pas, mais se recouvrent et sont un bel exemple du double sens que le rêve, comme tous les autres phénomènes psycho-pathologiques, présente habituellement. Nous savons que la malade se préoccupait, en même temps que de son rêve de souhait déçu, de se créer, en fait, un désir non réalisé (le sandwich au caviar). L'amie avait aussi exprimé un vœu, celui d'engraisser, et il n'y aurait rien d'éton-

nant à ce que notre malade eût rêvé qu'un souhait de son amie ne se réalisait pas. Elle souhaite bien en effet que le désir de son amie (le désir d'engraisser) ne soit pas accompli. Mais, au lieu de cela, elle rêve qu'elle-même voit un de ses désirs non réalisé. Le rêve acquiert un sens nouveau, s'il n'y est point question d'elle mais de son amie, si elle s'estime à la place de celle-ci, ou, en d'autres termes, si elle s'est *identifiée* avec elle.

Je pense que c'est là ce qu'elle a fait, et, qu'en signe de cette identification, elle s'est donné dans la vie réelle un souhait non réalisé.

Quel est le sens de l'identification hystérique ? Il convient, pour l'expliquer, de pénétrer quelque peu dans ce sujet. L'identification est un facteur très important dans le mécanisme de l'hystérie. C'est par ce moyen que les malades peuvent ressentir les événements de la vie d'un grand nombre de personnes et non pas seulement les leurs, ils peuvent souffrir en quelque sorte pour une foule de gens et jouer à eux seuls tous les rôles d'un drame. On m'objectera que c'est là l'imitation hystérique bien connue, la possibilité qu'ont les hystériques d'imiter tous les symptômes qui les impressionnent chez les autres : une sympathie qui va jusqu'à la reproduction, pourrait-on dire. Mais on n'a fait par là qu'indiquer la voie suivie par le processus psychique de l'imitation hystérique ; autre chose est le processus lui-même. Celui-ci est un peu plus compliqué que l'imitation hystérique telle qu'on se plaît à la représenter ; ainsi qu'un exemple va le prouver, il répond à des déductions inconscientes. Si un médecin a mis avec d'autres malades, dans une chambre d'hôpital, un sujet qui présente une certaine espèce de tremblement, il ne sera pas étonné d'apprendre, un matin, que cet accident hystérique a été imité. Il se dira simplement : les autres l'ont vu, l'ont imité, c'est de la contagion mentale. Oui, mais la contagion mentale se produit à peu près de la manière suivante. Les malades savent en général plus de choses sur le compte les uns des autres que le médecin n'en peut savoir sur chacun d'eux, et ils se préoccupent encore les uns des autres après la visite

du médecin. L'une d'entre elles a-t-elle eu sa crise aujourd'hui, les autres sauront bientôt qu'une lettre de chez elle, un rappel de son chagrin d'amour ou d'autres choses semblables en ont été cause. Leur compassion s'émeut et elles font inconsciemment le raisonnement suivant : Si ces sortes de motifs entraînent ces sortes de crises, je peux aussi avoir cette sorte de crise, car j'ai les mêmes motifs. Si c'étaient là des conclusions conscientes, elles aboutiraient sans doute à l'angoisse de voir survenir cette même crise. Mais les choses se passent sur un autre plan psychique et aboutissent à la réalisation du symptôme redouté. L'identification n'est donc pas simple imitation, mais appropriation à cause d'une étiologie identique ; elle exprime un « tout comme si » et a trait à une communauté qui persiste dans l'inconscient.

L'identification est le plus souvent utilisée dans l'hystérie comme l'expression d'une communauté sexuelle. L'hystérique s'identifie de préférence, mais pas exclusivement, avec des personnes avec qui elle a été en relations sexuelles ou qui ont des relations sexuelles avec les mêmes personnes qu'elle. La langue est d'ailleurs responsable de cette conception. Deux amoureux sont « un ». L'imagination hystérique, comme le rêve, se contente, pour identifier, du fait que l'on songe à des relations sexuelles, sans que, d'ailleurs, celles-ci soient réelles. Une malade ne fait donc que se conformer aux règles de la pensée hystérique, quand elle exprime sa jalousie contre son amie (jalousie qu'elle sait d'ailleurs injustifiée) en se mettant à sa place dans le rêve et en s'identifiant avec elle par la création d'un symptôme (celui du désir inaccompli). On aimerait énoncer ce processus de la manière suivante : elle se met à la place de son amie dans le rêve, parce que celle-ci se met à sa place auprès de son mari, parce qu'elle voudrait prendre, dans l'estime de son mari, la place de son amie (1).

(1) Je regrette moi-même ces intercalations de fragments sur la psycho-pathologie de l'hystérie : leur caractère fragmentaire et leur manque de suite fait qu'ils ne sont que médiocrement explicatifs. S'ils peuvent toutefois montrer combien sont étroites les relations entre le rêve et les psychonévroses, ils auront rempli le but que je leur ai assigné.

Une autre de mes malades, la plus spirituelle de toutes mes rêveuses, a démontré d'une manière plus simple encore comment le non accomplissement d'un vœu peut indiquer l'accomplissement d'un autre. Je lui avais expliqué un jour que le rêve était l'accomplissement d'un désir ; le lendemain elle rêvait qu'elle partait à la campagne avec sa belle-mère. Je savais combien elle s'était débattue pour ne point passer l'été auprès de sa belle-mère, je savais aussi que peu de jours avant elle s'était délivrée de cette terreur en louant une maison de campagne très éloignée du lieu où sa belle-mère résidait. Le rêve annulait la solution tant désirée, n'était-ce pas là précisément le contraire de ma théorie ? Assurément, on pouvait, pour comprendre ce rêve, s'en tenir à sa conclusion : d'après ce rêve, j'avais tort ; *elle désirait que j'aie tort, ce rêve lui montrait donc la réalisation de son désir.* Mais le désir que j'aie tort, s'il se réalisait au sujet de la maison de campagne, avait trait, en réalité, à un autre objet plus sérieux. Vers le même moment, j'avais conclu, des éléments qu'elle offrait à l'analyse, qu'il devait s'être passé quelque chose d'important pour sa maladie dans une certaine période de sa vie. Elle l'avait nié parce qu'elle n'en trouvait pas de traces dans sa mémoire. Nous reconnûmes peu après que j'avais eu raison. Son désir de me trouver en faute, qui, dans le rêve, prenait l'aspect d'un départ à la campagne avec sa belle-mère, répondait donc au souhait légitime que la chose soupçonnée alors ne se fût jamais passée.

Je me suis permis d'interpréter sans analyse et par une simple supposition le menu fait suivant, arrivé à un ami qui avait été mon camarade de classe pendant nos huit années de lycée. Un jour, dans un petit cercle, il m'avait entendu exposer cette opinion nouvelle : tous les rêves seraient des réalisations de désirs ; il rentra chez lui et rêva qu'il avait perdu tous ses procès — il était avocat — et il s'en plaignit à moi. Je me tirai de là en disant : on ne peut pas gagner tous les procès, mais je pensai en moi-même : J'ai été pendant huit ans le premier de la classe, tandis qu'il avait une place quelconque dans la moyenne ; il serait bien étonnant qu'à cette époque

là il n'eût jamais souhaité que je dise une fois une bonne ânerie.

Une de mes malades m'a apporté un autre rêve, d'un caractère plus sombre, et qui lui paraissait contredire la théorie du rêve-désir. « Vous savez, me dit cette jeune fille, que ma sœur n'a plus qu'un fils : Charles ; elle a perdu le plus âgé, Otto, alors que j'habitais encore chez elle. Otto était mon chéri, je l'avais élevé moi-même. J'aime bien le petit, sans doute, mais je suis bien loin de tenir à lui comme à celui qui est mort. J'ai rêvé cette nuit que *je voyais Charles mort devant moi. Il était étendu dans son petit cercueil, les mains jointes. Il y avait des cierges tout autour.* C'était exactement comme lors de la mort du petit Otto. Vous savez combien j'en ai été émue. Qu'est-ce que cela signifie ? Vous me connaissez, je ne suis pas assez méchante pour souhaiter que ma sœur perde son unique enfant ? Le rêve signifierait-il que je préférerais la mort de Charles à celle d'Otto, qui m'a été si cher ? »

Je lui assurai que cette dernière interprétation était inexacte. Après quelque réflexion, je pus lui donner la signification réelle du songe, qu'elle confirma d'ailleurs. Je le pus parce que je connaissais toute la vie de la rêveuse.

Orpheline de bonne heure, la jeune fille avait été élevée dans la maison de sa sœur, beaucoup plus âgée qu'elle ; elle y avait rencontré, parmi les amis de la maison, l'homme qui avait fait sur son cœur une impression durable. Il sembla d'abord que cette inclination à peine avouée aboutirait à un mariage, mais sa sœur, sans que l'on puisse trop savoir pourquoi, l'empêcha. Après cette rupture, l'homme aimé de ma malade avait évité la maison. Elle-même, quelque temps après la mort du petit Otto, sur qui elle avait reporté toute sa tendresse, était devenue indépendante. Mais elle n'avait pu se dégager de son inclination pour l'ami de sa sœur. Sa fierté lui ordonnait de l'éviter, elle n'avait pu cependant aimer aucun des prétendants qui s'étaient présentés depuis. Quand on annonçait quelque part une conférence de celui qu'elle aimait (c'était un professeur et un littérateur), elle se trouvait infailliblement dans l'auditoire ; elle saisissait d'ailleurs toutes les occasions de le voir de loin dans des

lieux publics. Je me rappelai qu'elle m'avait dit la veille que le professeur allait à un certain concert et qu'elle irait aussi pour le voir encore une fois. C'était la veille du rêve ; le concert avait lieu le jour où elle me raconta le rêve. Je pus donc interpréter le rêve aisément et je lui demandai si elle se rappelait un fait qui s'était passé lors de la mort du petit Otto. Elle répondit aussitôt : « Certainement, le professeur, qu'on n'avait plus vu depuis longtemps, est revenu, et je l'ai vu près du cercueil du petit Otto. » C'était précisément ce que j'attendais. J'interprétai donc le rêve de la manière suivante. « Si l'autre petit garçon mourait, la même chose aurait lieu. Vous passeriez la journée chez votre sœur, le professeur viendrait assurément présenter ses condoléances et vous le reverriez dans les mêmes circonstances qu'alors. Le rêve indique simplement ce désir de le revoir contre lequel vous luttez intérieurement. Je sais que vous avez dans votre poche le billet pour le concert de ce soir. Votre rêve est un rêve d'impatience, il a hâté de quelques heures l'événement de ce soir. »

Elle avait visiblement choisi, pour dissimuler son désir, une situation dans laquelle il convient de refouler ces sortes de souhaits ; on est si plein de son deuil qu'on ne peut penser à autre chose. Et il est cependant bien possible que, même dans la situation réelle que le rêve copiait fidèlement, elle n'ait pu, auprès du cercueil de l'enfant qu'elle aimait si fort, refouler ses sentiments de tendresse pour celui qu'elle n'avait plus vu depuis si longtemps.

Un rêve analogue, d'une autre malade, s'expliqua d'une façon toute différente. Cette dame, qui avait eu autrefois l'esprit vif et le caractère gai, manifestait encore ces qualités par les idées qui lui venaient à l'esprit pendant le traitement. Au cours d'un long rêve, elle vit sa fille unique, âgée de quinze ans, étendue morte dans une boîte. Elle avait bonne envie d'en tirer une objection contre la théorie du rêve-désir, mais la boîte lui fit supposer qu'il fallait comprendre autrement ce rêve (1). Lors de l'analyse, il lui vint à l'esprit que, la veille

(1) Il en est de ceci comme du saumon fumé dans le rêve du dîner manqué.

au soir, en société, on avait parlé du mot anglais « box » et de ses nombreuses traductions possibles en allemand : boîte, loge, caisse, gifle, etc. (Schachtel, Loge, Kasten, Ohrfeige). D'autres fragments de ce même rêve permirent de deviner qu'elle avait saisi la parenté de l'anglais « box » et de l'allemand « Büchse » et qu'elle s'était rappelé que « Büchse » est aussi une manière vulgaire de nommer les organes sexuels féminins. En tenant compte de ses connaissances d'anatomie topographique, on pouvait donc admettre que l'enfant dans la boîte représentait le fruit dans le corps de la mère. Parvenue à ce point de l'explication, elle ne nia pas que l'image du rêve correspondît vraiment à un de ses souhaits. Comme nombre de jeunes femmes, elle n'avait été nullement heureuse quand elle s'était trouvée enceinte et elle avait souhaité plus d'une fois que l'enfant avortât ; dans une crise de colère, après une scène violente avec son mari, elle avait même frappé son corps, pour atteindre l'enfant. L'enfant mort réalisait donc bien un de ses désirs, mais un désir oublié depuis quinze ans, et on ne peut guère s'étonner que, lors de réalisations aussi tardives, le désir ne soit plus reconnu. Trop de choses ont changé depuis.

Quand nous parlerons des rêves-types, nous retrouverons le groupe auquel appartiennent ces deux derniers rêves, où il est question de la mort de parents aimés. Je montrerai alors par de nouveaux exemples que, si peu souhaité que soit leur contenu, tous ces rêves doivent être interprétés comme des rêves de désir. Ce n'est pas à un malade, mais à un juriste de mes amis, fort intelligent, que je dois le rêve qui va suivre. Il me l'avait raconté pour m'empêcher de généraliser trop hâtivement ma théorie des rêves de désir. « *J'ai rêvé*, me dit-il, *que j'arrivais devant ma maison avec une dame à mon bras. Une voiture fermée stationnait. Un homme vient à moi, et, m'ayant montré qu'il appartient à la police, me somme de le suivre. Je ne lui demande que le temps de mettre un peu d'ordre dans mes affaires.* — Croyez-vous vraiment que j'aie souhaité d'être mis en prison ? » — « Assurément non, dois-je concéder. Savez-vous sous quelle inculpation ? » — « Oui, je crois, pour

infanticide. » — « Infanticide ? Vous savez pourtant qu'il n'y a qu'une mère qui puisse s'en rendre coupable ! » — « C'est vrai. » (1) — « Et dans quelles conditions avez-vous fait ce rêve, que s'était-il passé la veille au soir ? — « J'aimerais mieux ne pas vous le raconter, c'est un peu particulier. » — « Il faut pourtant que je le sache ou que je renonce à interpréter le rêve. » — « Alors, soit. Je n'avais pas passé la nuit chez moi, mais auprès d'une dame à laquelle je tiens beaucoup. Quand nous nous sommes réveillés, le matin, il s'est de nouveau passé quelque chose entre nous. Je me suis rendormi et j'ai rêvé ce que vous savez. » — « C'est une femme mariée ? » — « Oui. » — « Et vous ne voulez pas avoir d'enfant ? » — « Non, non, cela pourrait nous trahir. » — « Vous n'agissez donc pas avec elle d'une manière normale ? » — « J'ai soin de me retirer à temps. » — « Ne dois-je pas supposer que vous avez fait cela plusieurs fois dans la nuit et que vous n'êtes pas absolument sûr d'y avoir réussi le matin ? » — « C'est bien possible. » — « Alors, votre rêve réalise un désir. Il vous donne la certitude de n'avoir pas engendré d'enfant, ou, ce qui est à peu près la même chose, d'avoir tué un enfant. Je peux vous indiquer aisément les intermédiaires. Rappelez-vous que nous avons parlé il y a quelque jours des misères du mariage et de l'inconséquence qui permettait d'agir de manière à éviter la fécondation et punissait comme un crime toute tentative de suppression, quand la semence et l'ovule s'étaient rencontrés et que le fœtus était formé. Nous avions ensuite pensé à la controverse médiévale sur le moment où l'âme entrait dans le fœtus ; à partir de ce moment seulement il y avait meurtre. Assurément aussi vous connaissez le poème effrayant où Lenau met sur le même rang l'infanticide et le fait d'éviter la conception. » — « Il est singulier que j'aie pensé à Lenau, comme par hasard, cet après-midi. » — « C'est encore un écho de votre rêve. Et je vous indiquerai encore

(1) Il arrive souvent qu'un rêve est raconté d'une manière incomplète, et qu'on n'en retrouve que pendant l'analyse les fragments oubliés. Ces fragments retrouvés ensuite donnent presque toujours la clef de l'interprétation. Voir ce que nous disons plus loin de l'oubli des rêves.

dans votre rêve un petit accomplissement de désir accessoire. Vous arrivez devant votre maison avec la dame à votre bras. Vous l'amenez donc chez vous (heimführen : épouser), vous l'épousez, au lieu qu'en réalité vous avez passé la nuit chez elle. Le fait que l'accomplissement de votre désir, qui forme le fond du rêve, se déguise sous une forme si désagréable, a peut-être plus d'un motif. Vous avez pu voir, dans mon travail sur l'étiologie de la névrose d'angoisse, que je considère le coitus interruptus comme une des causes essentielles de l'apparition de l'angoisse dans les névroses. Le fait que des actes successifs de cette sorte vous auraient laissé un sentiment désagréable, qui serait un des éléments de votre rêve, serait en accord avec mes vues. Vous vous servez aussi de cette impression pour vous dissimuler l'accomplissement du désir. Mais nous n'avons pas expliqué le fait de l'infanticide. Comment pouvez-vous commettre un crime aussi spécifiquement féminin ? » — « Je dois vous avouer que je me suis trouvé mêlé il y a quelques années à une affaire de cette espèce. Je fus cause qu'une jeune fille se délivra, par un avortement, des conséquences de ses relations avec moi. Je n'avais naturellement rien à voir avec la manière dont elle avait réalisé son projet, mais je fus, pendant longtemps, en proie à une angoisse bien compréhensible de voir l'affaire découverte. » — « Je comprends, ce souvenir vous était encore une raison de redouter d'avoir mal réussi votre acte. »

Un jeune médecin qui entendit raconter ce rêve à mon cours dut en être particulièrement frappé, car il se hâta de le rêver à nouveau, mais en transposant ses pensées sur un autre thème. Il avait remis, peu de jours avant, sa déclaration de revenus qui était parfaitement exacte, car il avait peu de chose à déclarer. Il rêva qu'un de ses amis venait le voir après une séance de la commission d'impôts et le prévenait que toutes les autres déclarations avaient été acceptées sans observation, mais que la sienne avait éveillé une méfiance générale et qu'il aurait à subir de ce fait une amende importante. Le rêve présente l'accomplissement d'un désir à peine dissimulé : passer pour un médecin qui gagne beaucoup d'argent.

Il rappelle l'histoire bien connue de cette jeune fille à qui l'on déconseillait d'agréer un prétendant parce que c'était un homme violent et qu'assurément, une fois marié, il la battrait. Elle répondit : « Que ne me bat-il déjà ! » Son désir d'être mariée était si vif qu'elle acceptait les coups par dessus le marché et même les souhaitait.

Si je réunis sous le titre de *rêves contraires au désir* (*Gegenwunschträume*) les rêves très fréquents qui paraissent démentir ma doctrine, puisqu'ils contiennent soit le refus d'un désir, soit des événements visiblement peu désirables, on s'aperçoit qu'ils peuvent être ramenés à deux principes, dont un que je n'ai pas encore évoqué, bien qu'il joue un rôle important dans la vie des hommes comme dans leurs rêves. L'un des ressorts de ces rêves est le désir que j'aie tort. Ces rêves se produisent régulièrement au cours du traitement lorsque le malade me résiste, et je peux compter avec une entière certitude que je provoquerai un rêve de cette sorte en exposant au malade la doctrine d'après laquelle le rêve est l'accomplissement d'un désir (1). Je dois même supposer qu'il en sera ainsi pour nombre de mes lecteurs ; ils se refuseront en rêve un de leurs désirs rien que pour contenter leur désir de me voir dans mon tort. Le dernier rêve de malade que je communiquerai présente ce même caractère.

Une jeune fille, qui, pour continuer à suivre mon traitement, a dû lutter contre la volonté des siens et contre les conseils de tous ceux que sa famille avait appelés à la rescousse parce qu'ils avaient de l'autorité sur elle, rêve : *On lui défend, à la maison, de venir encore chez moi ; elle en appelle alors à la promesse que je lui ai faite de la soigner gratuitement au besoin, et je lui réponds* : « *Je ne saurais avoir de ménagements dans une question d'argent.* »

Il n'est réellement pas facile de trouver ici l'accomplisse-

(1) Des rêves contraires au désir de cette sorte m'ont été communiqués à maintes reprises par mes auditeurs pendant ces dernières années. Ils étaient la réaction à leur première rencontre de la théorie du désir dans le rêve.

ment d'un désir, mais dans tous les cas de cette sorte la solution d'une autre énigme aide à trouver la solution de la première. D'où viennent les mots qu'elle met dans ma bouche ? Naturellement je ne lui ai jamais rien dit de pareil, mais un de ses frères, celui-là justement qui a le plus d'influence sur elle, a été assez aimable pour émettre cette opinion sur mon compte. Le but de son rêve est donc de donner raison à son frère ; elle ne le souhaite d'ailleurs pas en rêve seulement, c'est le contenu de sa vie et le motif de sa maladie.

Un rêve qui, au premier abord, paraît présenter pour la théorie du désir des difficultés particulières a été rêvé et interprété par un médecin (Aug. Stärcke) : « *J'ai et j'aperçois à la dernière phalange de mon index gauche une affection syphilitique primaire.* » Le contenu de ce rêve est si complètement indésirable qu'on est naturellement porté à renoncer à toute analyse. Si on la fait cependant, on apprend que « l'affection primaire » (*Primäraffekt*) signifie « prima affectio » (premier amour) et que l'horrible ulcère, comme le dit Stärcke, « représente l'accomplissement d'un désir qui avait une grande charge affective » (1).

Le second principe des rêves contraires au désir est si près de nous que nous risquons fort de ne pas le voir, ainsi que je l'ai fait pendant longtemps. Il y a, dans la constitution sexuelle d'un grand nombre d'hommes, des composantes masochistes, nées de la transformation de tendances agressives et sadiques en leur contraire. On nomme ces sortes d'hommes masochistes « idéaux », lorsqu'ils ne cherchent point leur plaisir dans la douleur corporelle, mais dans l'humiliation et dans les chagrins. On voit clairement que ces sortes de personnes peuvent avoir des rêves contraires au désir, des rêves de souffrance, qui ne sont cependant pour elles que la réalisation de désirs, l'apaisement de tendances masochistes. Voici un rêve de cette sorte : Un jeune homme, qui, il y a quelques années, a beaucoup tourmenté son frère aîné, pour lequel il éprouvait

(1) *Zentralblatt für Psychoanalyse*, II, 1911-12.

une inclination homosexuelle — et qui maintenant a complètement changé de caractère —, a un rêve qui se compose de trois parties : I. *Comment son frère aîné le dissèque. II. Comme deux adultes en relations homosexuelles sont beaux.* III. *Son frère a vendu l'entreprise qu'il se promettait de diriger plus tard.* Il se réveille de ce dernier rêve avec des sentiments très pénibles, et c'est cependant un rêve de désir masochiste, qui pourrait être traduit de la manière suivante : c'est bien fait pour moi, si mon frère a fait cette vente pour me punir de toutes les peines que je lui ai causées.

J'espère que les considérations et les exemples que je viens d'exposer suffiront — provisoirement — pour faire admettre que les rêves à contenu pénible se résolvent en rêves de désir ; je reviendrai d'ailleurs plus loin sur les rêves désagréables. Je pense que personne ne sera tenté d'attribuer au hasard le fait que l'interprétation de ces rêves tombe chaque fois sur des sujets dont on ne parle pas volontiers ou auxquels on ne pense pas volontiers. Le sentiment pénible que ces rêves éveillent est, à mon avis, identique à la répugnance qui nous retient — efficacement d'ordinaire — à la pensée d'aborder ou d'évoquer ces sortes de sujets, répugnance que chacun de nous doit surmonter quand nous sommes obligés de nous y arrêter. Mais ce sentiment de désagrément qui réapparaît dans le rêve n'exclut pas l'existence d'un désir ; il y a chez tout homme des désirs qu'il ne voudrait pas communiquer aux autres et des désirs qu'il ne voudrait même pas s'avouer à lui-même. Nous pouvons établir une relation entre le caractère désagréable de tous ces rêves et le fait du déguisement dans le rêve et conclure que le rêve est transposé de cette façon et que l'accomplissement du désir y est travesti d'une manière tellement méconnaissable à cause d'une répugnance, d'une intention de refoulement contre le sujet du rêve ou contre le désir qu'il traduit.

Ainsi la transposition du rêve nous apparaît nettement comme le fait de la censure. Nous tiendrons compte de tout ce que l'analyse des rêves pénibles nous a appris, si nous transformons de la manière suivante notre formule sur

l'essence du rêve : *Le rêve est la réalisation (déguisée) d'un désir (étouffé, refoulé)* (1).

Restent maintenant les cauchemars, variété de rêves à contenu pénible qu'on est le moins porté à considérer comme rêves de désir. Je puis en traiter ici très brièvement : ils ne nous dévoilent pas un nouvel aspect du problème du rêve ; il n'y a là à comprendre que l'angoisse.

L'angoisse que nous éprouvons en rêve n'est expliquée qu'en apparence par le contenu du rêve. Lorsque nous l'interprétons, nous remarquons qu'il n'explique pas plus l'angoisse du rêve que les représentations auxquelles est liée une phobie n'expliquent l'angoisse de celle-ci. Il est exact, par exemple, qu'on peut tomber d'une fenêtre et qu'on a raison, quand on se penche, d'être prudent, mais on ne peut comprendre pourquoi la phobie correspondante s'accompagne de tant d'angoisse et poursuit le malade lors même qu'on n'en voit aucun motif. La même explication convient à la phobie et au rêve d'angoisse. L'angoisse est seulement *soudée* aux représentations qui l'accompagnent, elle provient d'une autre source.

La relation intime qui existe entre l'angoisse du rêve et l'angoisse des névroses fait que je puis renvoyer ici, pour l'explication de la première, à l'explication de la seconde. J'ai exposé autrefois, dans un petit travail sur la névrose d'angoisse (*Neurolog. Zentralblatt*, 1895), que l'angoisse névropathique provenait de la vie sexuelle et correspondait à une libido détournée de sa destination et non employée. Depuis

(1) Un de nos grands poètes contemporains, qui, à ce que l'on m'a dit, ne veut entendre parler ni de psychanalyse ni d'interprétation des rêves, C. Spitteler, a cependant trouvé lui-même une formule presque identique pour exprimer l'essence du rêve : « apparition déplacée de souhaits réprimés qui surgissent sous une fausse apparence et sous un faux nom ». (*Meine frühesten Erlebnisse. Süddeutsche Monatshefte*, Octobre 1913).

J'indique ici, en anticipant sur ce qui va suivre, comment Otto Rank a élargi et modifié la formule donnée plus haut. « Le rêve représente habituellement la réalisation de désirs érotiques actuels sous une forme camouflée et travestie symboliquement et avec un fonds d'éléments de sexualité infantile refoulés ». (*Ein Traum der sich selbst deutet.*)

lors, cette formule s'est de plus en plus révélée exacte. On peut en déduire que les cauchemars sont des rêves de contenu sexuel dont la libido s'est transformée en angoisse. J'aurai plus loin l'occasion de justifier cette affirmation en analysant quelques rêves de névropathes. J'examinerai, en complétant la théorie du rêve, les conditions du cauchemar et leur compatibilité avec la théorie du rêve-désir.

CHAPITRE V

LES ÉLÉMENTS ET LES SOURCES DU RÊVE

La première question que nous nous sommes posée, après avoir constaté, par l'analyse du rêve de l'injection faite à Irma, que le rêve était l'accomplissement d'un désir, a été celle de savoir s'il s'agissait là d'un caractère général. Durant ce travail d'interprétation, d'autres questions se sont présentées à notre esprit. Maintenant que le premier point est élucidé, nous pouvons aborder ces problèmes, quitte à perdre de vue un instant le motif de l'accomplissement du désir, dont l'étude n'est nullement achevée.

Nous savons, grâce à notre travail d'interprétation, que le contenu manifeste du rêve peut recouvrir un contenu latent, bien plus important. Ne conviendrait-il pas de reprendre de ce point de vue les divers problèmes que pose le rêve et de chercher à résoudre par là des énigmes et des contradictions qui, aussi longtemps que l'on n'a connu que le contenu manifeste du rêve, ont paru insolubles ?

Nous avons exposé, dans notre premier chapitre, les opinions des auteurs qui se sont occupés du rêve sur les relations entre le rêve et la veille et sur l'origine des éléments contenus dans le rêve. Rappelons ici trois particularités de la mémoire du rêve, souvent observées, jamais expliquées :

1. Le rêve reproduit de préférence les impressions du jour précédent (Robert, Strümpell, Hildebrandt, Weed et Hallam) ;

2. Le rêve choisit d'après d'autres principes que notre

mémoire éveillée, il ne se rappelle pas l'essentiel et l'important, mais l'accessoire et ce à quoi nous n'avons pas prêté attention ;

3. Le rêve dispose de nos impressions d'enfance et même de menus faits de cette époque qui nous paraissaient vulgaires et que, pendant la veille, nous croyions oubliés depuis longtemps (1).

Ces particularités dans le choix des éléments du rêve proviennent naturellement d'observations faites sur le contenu manifeste du rêve.

I

LE RÉCENT ET L'INDIFFÉRENT DANS LE RÊVE

Si, recherchant l'origine des éléments du rêve, j'examine ce que me fournit ma propre expérience, j'affirmerai d'abord que tout rêve est lié aux événements *du jour qui vient de s'écouler*. Rêves personnels, rêves étrangers, tous confirment cette expérience. Sachant cela, je peux commencer l'interprétation de tout rêve en m'informant des événements du jour qui a amené le rêve ; c'est en bien des cas le chemin le plus court. Pour les deux rêves que je viens de soumettre à une analyse précise (rêve de l'injection faite à Irma, rêve de l'oncle à la barbe jaune), leurs rapports avec la veille sont si frappants qu'il n'est pas nécessaire de les indiquer plus longuement. Mais, afin de montrer combien ces relations sont générales, je vais examiner de ce point de vue un fragment du journal de mes rêves. Je ne communique de chaque rêve que ce qui est nécessaire pour en découvrir la source.

1. Je rends une visite dans une maison d'où l'on ne me

(1) L'explication fournie par ROBERT, et d'après laquelle le rêve serait destiné à décharger notre mémoire des impressions de peu de valeur de la journée, tombe quand on songe que le rêve contient quantité de souvenirs indifférents et qui proviennent de notre enfance. Ou alors il faudrait conclure que le rêve remplit très mal sa tâche.

laisse partir qu'avec difficulté, etc. ; pendant ce temps une dame *m'attend.*

Source : Conversation, la veille au soir, avec une parente qui doit *attendre* des fournitures qu'elle a commandées, etc.

2. J'ai écrit une *monographie* sur une certaine (obscur) espèce de plantes.

Source : J'ai vu le matin, à la devanture d'une librairie. une *monographie* sur l'espèce Cyclamen.

3. Je vois deux dames dans la rue, *la mère et la fille*, la dernière est ma malade.

Source : Une malade en traitement m'a dit l'après-midi combien sa *mère* faisait de difficultés à ce qu'elle continuât son traitement.

4. Je m'abonne à un périodique, qui coûte *20 fl.* par an, dans la librairie de S. et R.

Source : Ma femme m'a rappelé la veille que je lui devais encore *20 fl.* d'argent de la semaine.

7. Je reçois une *convocation* du comité social-démocrate, qui me considère comme un de ses membres.

Source : J'ai reçu des *convocations* du comité électoral libéral et du bureau de l'Union humanitaire dont je suis réellement membre.

6. Un homme sur un *rocher escarpé*, au milieu de la mer, à la manière de Böcklin.

Source : Dreyfus à l'*île du Diable*, en même temps nouvelles d'un de mes parents d'Angleterre, etc.

On pourrait se demander si le rêve a toujours trait aux événements du jour précédent ou s'il peut aussi utiliser des impressions provenant d'un passé un peu plus étendu, quoique proche encore de nous.

Ceci n'a pas grande importance, mais je crois que seul le dernier jour agit. Chaque fois que j'ai cru découvrir l'origine du rêve dans une impression vieille de deux ou trois jours, un examen plus précis m'a prouvé que, la veille, cette impression avait été rappelée. Ainsi une évocation de l'événement s'était glissée entre sa date et le jour du rêve, et, de plus, on pouvait dire à quelle occasion le souvenir de l'ancienne im-

pression avait été renouvelé. Par contre, je n'ai pu trouver entre l'impression et sa réapparition dans le rêve un intervalle régulier et ayant une signification biologique (comme les 18 heures dont parle H. Swoboda) (1).

(1) Ainsi que je l'ai indiqué dans le premier chapitre, p. 86, H. Swoboda a transporté les intervalles biologiques de 23 et de 28 jours, trouvés par Fliess, dans la vie psychique. Il croit, en particulier, que ces intervalles sont décisifs pour l'apparition des éléments du rêve. Si cela était prouvé, rien d'essentiel ne serait changé dans l'interprétation des songes, mais on acquerrait par là des sources nouvelles. J'ai fait récemment quelques recherches sur mes propres rêves du point de vue de la périodicité ; j'ai choisi pour cela naturellement des faits frappants et dont je pouvais préciser la date avec certitude.

I. *Rêve du* 1/2 *Octobre* 1910.

(Fragment)... *Quelque part en Italie. Trois filles me montrent de petits objets précieux comme dans une boutique d'antiquaire, en même temps elles s'assoient sur mes genoux. En regardant un des objets, je dis : « C'est moi qui vous l'ai donné ». Je vois clairement, en disant cela, un petit masque de profil avec les traits aigus de Savonarole.*

Quand ai-je vu pour la dernière fois un portrait de Savonarole ? D'après mon livre de voyage, j'étais à Florence les 4 et 5 Septembre ; je pensai à montrer à mes compagnons de voyage le portrait du moine fanatique incrusté dans le pavé de la Piazza Signoria où il fut brûlé, et je crois le leur avoir montré à 5 h. de l'après-midi. De ce moment au jour du rêve se sont écoulés 28 jours, une « période femelle » selon Fliess. Malheureusement pour cet exemple, je dois rappeler que j'ai vu le jour même du rêve, et pour la première fois depuis mon retour, un excellent collègue, aux regards si sombres, que je le surnomme Rabbi Savonarole depuis des années déjà. Il m'a présenté un malade blessé dans un accident de chemin de fer sur la ligne de Pontebba où j'étais passé huit jours avant, et il a ramené ainsi ma pensée à mon récent voyage en Italie. L'apparition de Savonarole dans mon rêve s'explique par la visite de mon collègue ce jour-là, et l'intervalle de 28 jours perd sa portée.

II. *Rêve du* 10/11 *Octobre.*

Je fais de nouveau de la chimie au laboratoire de l'Université. Le professeur L. m'invite à le suivre dans un autre endroit et me précède dans le corridor. Son attitude est singulière, il tend la tête en avant et il porte devant lui, en élevant la main, une lampe ou quelque autre instrument comme pénétrant (?) [*scharfsinnig*] (*perçant* [*scharfsichtig*] ?). *Nous arrivons ensuite sur une place libre...* (le reste est oublié).

Ce qu'il y a de frappant dans ce rêve, c'est la manière dont le professeur L. porte devant lui la lampe (ou la loupe), les yeux fixés au loin. Il y a bien des années que je n'ai plus vu L., mais je sais bien que ce n'est qu'un personnage de remplacement : il remplace Archimède qui est représenté à Syracuse, près de la source d'Aréthuse, de cette même

Havelock Ellis, qui a, lui aussi, examiné cette question, convient que, « en dépit de son attention », il n'a pu trouver dans ses rêves cette périodicité. Il raconte un rêve dans lequel,

façon ; il tient ainsi son miroir ardent et il fixe l'armée des assiégeants. Quand ai-je vu ce monument pour la première (et dernière) fois ? D'après mes notes, c'était le 17 Septembre au soir, et il s'est écoulé, depuis cette date jusqu'au jour du rêve, 23 jours, une « période mâle » d'après Fliess.

Malheureusement, cette connexion paraît s'imposer moins quand on interprète le rêve. Le rêve a été motivé par la nouvelle, reçue ce jour là, que la clinique où jusqu'alors on avait bien voulu me permettre de faire mes cours serait prochainement transférée dans un autre local. Je considérai ce nouveau local comme très incommode et me dis que ce serait désormais comme si je n'avais plus de salle où faire mes cours. J'avais été ainsi amené à penser aux débuts de mon enseignement ; à cette époque là, jeune privat-docent, je n'avais réellement pas de salle, et, quand j'en demandais, les professeurs titulaires tout puissants ne me faisaient pas toujours très bon accueil. J'allai voir L., qui était doyen à ce moment, et que je considérais comme mon protecteur. Il me promit son aide, mais je n'en entendis plus parler. Dans mon rêve, c'est Archimède qui me donne πού στῶ et qui me conduit lui-même dans le nouveau local.

On reconnaîtra aisément que le besoin de vengeance et les idées de grandeur n'ont pas été étrangers à ce rêve. Sans ces motifs, il est probable qu'Archimède ne me serait pas apparu cette nuit-là. Je ne sais si l'impression récente et forte que m'avait produite la statue de Syracuse n'aurait pas pu être évoquée au bout d'un laps de temps différent.

III. *Rêve du 2/3 Octobre* 1910.

(Fragment)... *Quelque chose au sujet du professeur Oser, qui a lui-même établi mon menu. Ce fait me tranquilise tout à fait...* (le reste est oublié)

Ce rêve correspond à un trouble digestif du jour. Je me suis demandé si je ne devrais pas voir un collègue qui me prescrirait un régime. Le fait que je m'adresse à Oser, mort dans le courant de l'été, se rattache à la mort tout à fait récente (1er Octobre) d'un autre professeur d'université, pour qui j'avais beaucoup de considération. Quand Oser est-il mort et quand ai-je appris sa mort ? D'après l'indication du journal, il est mort le 22 Août. J'étais alors en Hollande où l'on m'envoyait régulièrement la *Wiener Zeitung*, et je dois avoir lu la nouvelle de sa mort le 24 ou le 25 Août. Cet intervalle ne correspond plus à aucune période, il comprend 39 ou 40 jours. Je ne peux me rappeler avoir, dans l'intervalle, parlé d'Oser ou pensé à lui.

Ces sortes d'intervalles que ne saurait utiliser la théorie de la périodicité sont beaucoup plus fréquents dans mes rêves que les intervalles réguliers. La seule relation qui demeure constante est celle que j'ai déjà indiquée dans le texte : les impressions de la veille immédiate reparaissent dans le rêve.

se trouvant en Espagne, il voulait gagner une certaine localité : Daraus, Varaus ou Zaraus. Réveillé, il ne put se rappeler un pareil nom et ne pensa plus au rêve. Plusieurs mois plus tard, il découvrit que ce nom de Zaraus était bien celui d'une station entre Saint Sébastien et Bilboa ; il y était passé en chemin de fer 250 jours avant le rêve (p. 227).

Je pense donc que chacun de nos rêves est provoqué par un événement « après lequel nous n'avons pas encore dormi une nuit ».

Si nous excluons le jour qui a précédé le rêve, les impressions d'un passé proche n'ont pas plus de rapport avec le contenu du rêve que les souvenirs d'un passé ancien. Le rêve peut prendre ses éléments dans n'importe quelle époque de notre vie, pourvu qu'une association d'idées les relie aux événements du jour du rêve (aux impressions « récentes »).

Mais pourquoi donner aux impressions récentes cette préférence ? Nous pourrons faire des hypothèses sur ce point quand nous aurons analysé de près un des rêves dont il a été question plus haut. Je choisis le rêve de la monographie.

Contenu du rêve : *J'ai écrit la monographie d'une certaine plante. Le livre est devant moi, je tourne précisément une page où est encarté un tableau en couleur. Chaque exemplaire contient un spécimen de la plante séchée, comme un herbier.*

Analyse. — J'ai vu dans l'après-midi, à la devanture d'une librairie, un livre récemment paru, intitulé : *L'espèce Cyclamen* ; c'était probablement une monographie de cette plante.

Les cyclamens sont la *fleur préférée* de ma femme. Je me reproche de ne penser que rarement à lui *apporter des fleurs*, comme elle le souhaite. A propos *d'apporter des fleurs*, je me rappelle une histoire que j'ai racontée récemment dans un cercle d'amis. Je voulais prouver par là mon hypothèse que nos oublis réalisent ordinairement les vues de notre inconscient et permettent d'inférer quelles sont les dispositions secrètes de celui qui oublie. Une jeune femme était habituée à recevoir, lors de son anniversaire, des fleurs de son mari. Ce signe de tendresse manqua une fois ; elle pleura. Le mari ne savait comment expliquer ses larmes quand elle lui dit : « C'est

mon anniversaire ». Il se frappe alors le front, s'écrie : « Pardonne-moi, je l'avais complètement oublié », et veut courir chercher des fleurs. Mais cela ne la console pas, car elle voit dans l'oubli de son mari une preuve qu'elle ne tient plus dans ses pensées la même place qu'autrefois. Cette dame L. a rencontré ma femme il y a deux jours, lui a dit qu'elle se portait bien et lui a demandé de mes nouvelles. Elle a été ma cliente il y a quelques années.

Autre fait. J'ai bien fait autrefois quelque chose comme la *monographie* d'une plante : c'était un travail sur la *coca*, il a attiré l'attention de *K. Koller* sur les propriétés anesthésiantes de la cocaïne. J'avais moi-même indiqué cette utilisation, mais n'avais pas approfondi la question. Là-dessus, je songe que, dans l'après-midi du jour qui a suivi le rêve (je n'ai trouvé que le soir le temps de l'interpréter), j'avais pensé à la cocaïne au cours d'une sorte de rêverie. Si jamais j'avais un glaucome, j'irais à Berlin, pour me faire opérer incognito chez un de mes amis par un médecin qu'il m'a recommandé. Le médecin, qui ne saurait pas à qui il a affaire, dirait, une fois de plus, combien ces opérations sont devenues aisées depuis que l'on emploie la cocaïne, et je ne trahirais en aucune manière la part que j'ai eue à cette découverte. A cette rêverie se mêlaient des pensées sur le désagrément qu'il y a pour un médecin à demander à des collègues une aide médicale pour lui-même. Je pourrais payer, comme n'importe qui, l'oculiste de Berlin, qui ne me connaît pas. — A présent que je me rappelle cette rêverie, je remarque qu'elle recouvre les souvenirs d'un événement précis. En effet, peu de temps après la découverte de *Koller*, mon père fut atteint de glaucome. Il fut opéré par mon ami, *l'oculiste Königstein* ; le Dr *Koller* l'anesthésia à la cocaïne et fit remarquer à cette occasion que les trois personnes qui avaient participé à l'introduction de la cocaïne dans ce domaine se trouvaient réunies là.

Je me demande maintenant quand j'ai pensé pour la dernière fois à cette histoire. C'est il y a quelques jours, en recevant le volume commémoratif édité par des élèves reconnaissants pour le jubilé de leur professeur et directeur de labo-

ratoire. On citait, parmi les titres de gloire du laboratoire, la découverte des propriétés anesthésiantes de la *cocaïne* par *Koller*. Je remarque brusquement que mon rêve se rattache à un des événements de la veille. J'ai accompagné jusque chez lui précisément le Dr *Königstein*, et notre conversation portait sur un fait qui, chaque fois qu'on y fait allusion, m'émeut vivement. Comme je me tenais avec lui dans l'entrée de la maison, le professeur *Gärtner* (1) passa avec sa jeune femme. Je ne pus m'empêcher de les féliciter tous deux de leur mine *florissante*. Or le professeur Gärtner est un des auteurs du volume commémoratif dont je viens de parler, et sa vue pouvait bien me le rappeler. Pour d'autres raisons, il a été question, dans ma conversation avec le Dr Königstein, de cette Madame L. dont je viens de raconter la désillusion le jour de son anniversaire.

Je vais essayer d'indiquer les autres faits qui ont pu déterminer le contenu du rêve. La monographie renferme un spécimen de la *plante séchée*, à la manière d'un *herbier*. A l'herbier se rattache un de mes souvenirs de lycéen. Le proviseur de notre lycée réunit un jour les élèves des classes supérieures pour leur confier l'herbier de l'établissement qu'ils devaient examiner et nettoyer. On y avait trouvé de petits vers (*Bücherwurm*). Il ne paraît pas avoir eu grande confiance en moi, car il ne m'a confié que peu de feuilles. Je me rappelle qu'il y avait là des Crucifères. Je ne me suis jamais beaucoup occupé de botanique. Lors de mon examen de botanique, j'eus une Crucifère à déterminer, et je ne la reconnus pas. Cela se serait mal passé si mes connaissances théoriques ne m'avaient tiré d'affaire. Des Crucifères je passe aux Composées. L'artichaut est une Composée, et celle que je pourrais peut-être appeler ma *fleur préférée*. Meilleure que moi, ma femme me rapporte souvent du marché cette fleur de prédilection.

Je *vois devant moi* la monographie que j'ai écrite. Ceci n'est pas sans motif. Un de mes amis, très visuel, m'a écrit hier de Berlin : « Je pense beaucoup à ton livre sur les rêves. Je le

(1) Gärtner = jardinier.

vois devant moi, achevé, et je le feuillette. » Combien je lui ai envié ces qualités de voyant ! Si je pouvais, moi aussi, le voir achevé devant moi.

Le tableau en couleur qui est encarté. Lorsque je faisais ma médecine, je ne voulais étudier que dans des *monographies*. En dépit de mes ressources assez réduites, je recevais plusieurs journaux médicaux dont les *tableaux en couleur* me ravissaient. J'étais fier d'être si consciencieux. Quand je commençai moi-même à publier, je dus dessiner les tableaux qui accompagnaient mes travaux, et je sais que l'un d'entre eux parut si misérable qu'un collègue bienveillant se moqua de moi à ce sujet. A cela s'ajoute, je ne sais trop comment, un souvenir de ma petite enfance. Mon père s'amusa un jour à abandonner à l'aînée de mes sœurs et à moi un livre avec des *images en couleur* (description d'un voyage en Perse). J'avais alors cinq ans, ma sœur n'avait pas trois ans, et le souvenir de la joie infinie avec laquelle nous arrachions les feuilles de ce livre (feuille à feuille, comme s'il s'était agi d'un *artichaut*) est à peu près le seul fait que je me rappelle de cette époque comme souvenir plastique. Plus tard, quand je fus étudiant, j'eus une passion pour les livres. Je voulais les collectionner, en avoir beaucoup (c'était, comme le besoin d'étudier dans des monographies, une passion que l'on peut comparer à la passion des cyclamens et des artichauts dans la pensée du rêve). Je devins un *Bücherwurm* (rat de bibliothèque, littéralement : ver de livre).

Depuis que je médite sur ma vie, j'ai toujours rapporté cette « première passion » à cette impression d'enfance, ou plutôt, j'ai reconnu que cette scène d'enfance était un « souvenir de couverture » pour ma bibliophilie de plus tard (1). Naturellement, j'ai appris de bonne heure que nos passions entraînent bien des maux. A 17 ans, j'avais un compte sérieux chez le libraire et aucun moyen de le payer. Mon père ne considérait pas comme une excuse le fait que mes passions n'eussent

(1) Cf. mon travail *Ueber Deckerinnerungen*, in *Monatsschrift f. Psychiatrie u. Neurologie*, 1899.

pas eu de pire objet. L'évocation de ce souvenir me ramène aussitôt à la conversation que j'ai eue avec mon ami le Dr Königstein. Il y était en effet question de reproches analogues à ceux d'alors : je cédais trop à mes fantaisies.

Pour des motifs étrangers au sujet, je ne continuerai pas l'interprétation de ce rêve, mais j'en indiquerai simplement la direction. Le travail d'interprétation m'a fait évoquer à diverses reprises ma conversation avec le Dr *Königstein.* Quand je me rappelle de quoi il a été question, le sens du rêve me paraît clair. Toutes les pensées amorcées au sujet des fantaisies de ma femme, de mes propres fantaisies, de la cocaïne, des difficultés que présentent les traitements entre médecins, de ma prédilection pour les monographies, de ma négligence pour certaines branches comme la botanique, tout cela se continue et trouve un motif dans notre entretien très multiple. Ce rêve a de nouveau, comme celui de l'injection faite à Irma, le caractère d'une justification, d'un plaidoyer ; on peut dire qu'il continue le même sujet et l'enrichit de nouveaux éléments apparus dans l'intervalle des deux rêves. L'expression indifférente en apparence du rêve a elle-même un sens. Cela signifie : je suis l'homme qui a fait sur la cocaïne un travail de valeur, un travail fécond, — de même que je disais alors : je suis un étudiant laborieux ; dans les deux cas la conclusion est : je peux me permettre cela. Je peux arrêter ici l'interprétation, puisque je n'ai communiqué ce rêve que pour donner un exemple des relations entre le contenu du rêve et les événements actifs de la veille. Aussi longtemps que je n'ai considéré que le contenu manifeste du rêve, je n'ai saisi qu'un des rapports entre le rêve et les impressions de la journée ; après analyse, j'ai trouvé dans un autre fait de cette même journée une seconde source du rêve. Le premier est une impression secondaire, indifférente. Je vois dans une devanture un livre dont le titre me frappe à peine et dont le contenu ne m'intéresse pas. Le second fait a une haute valeur psychique. J'avais beaucoup parlé, pendant une heure, avec mon ami l'oculiste, je lui avais dit des choses importantes pour nous deux et qui ont réveillé en moi de

multiples souvenirs ; j'en avais été très ému. De plus, cette conversation était restée inachevée, parce que des amis étaient survenus. Quel rapport y a-t-il entre ces deux impressions de la journée, et quel rapport entre elles et le rêve qui a suivi ?

Je ne trouve dans le contenu du rêve qu'un rappel de l'impression indifférente, je peux donc affirmer que le rêve recueille de préférence des événements secondaires. L'interprétation, au contraire, me ramène sans cesse aux événements importants et qui m'avaient ému à juste titre. Si je juge, comme il convient, le sens du rêve d'après le contenu latent que découvre l'analyse, je me trouve brusquement parvenu à des notions nouvelles et importantes. L'énigme du rêve qui ne connaîtrait de la vie de la veille que des incidents sans valeur disparaît ; et avec elle la thèse d'après laquelle le rêve ne continue point la vie de la veille et ne peut, pour cette raison, mettre en œuvre que des futilités. C'est le contraire qui est vrai : nous sommes préoccupés en rêve par nos préoccupations de la veille et nous ne prenons le peine de rêver qu'à ce qui a absorbé notre pensée pendant le jour.

Le fait que notre rêve, ainsi suscité par des événements importants, est cependant tissé d'impressions du jour indifférentes s'explique, ici encore, par la transposition. Cette transposition peut être ramenée, nous l'avons vu plus haut, à un pouvoir psychique qui agit à la manière d'une censure. Le souvenir de la monographie sur le cyclamen sert à évoquer la conversation avec mon ami, comme, dans le rêve du souper manqué, l'évocation de l'amie était remplacée par le saumon fumé. On peut, il est vrai, se demander quelles associations ont pu faire que la monographie devînt une allusion à ma conversation avec le Dr Königstein : on ne voit pas le moyen terme au premier abord. Dans l'exemple du souper manqué, la relation apparaît aussitôt : le saumon fumé est le plat préféré de l'amie, c'est donc une des représentations que celle-ci peut évoquer chez la rêveuse. Dans l'exemple de mon propre rêve, il s'agit de deux impressions bien différentes et

qui ne paraissent pas avoir d'autre point commun que de s'être succédé dans la même journée. J'ai vu la monographie le matin, la conversation a eu lieu vers le soir. Mais nous savons que des relations qui n'apparaissent pas tout d'abord se dégagent ensuite, quand on compare le contenu représentatif des deux impressions. Je n'ai d'abord rattaché à la monographie que l'idée de la fleur préférée de ma femme, du bouquet oublié de Madame L. Ces idées n'auraient pas suffi pour provoquer un rêve. Il est dit dans Hamlet : « There needs no ghost, my lord, come from the grave to tell us this. » Mais l'analyse m'a rappelé que notre conversation avait été interrompue par M. *Gärtner,* que j'avais trouvé sa femme *florissante.* Je me rappelle brusquement, après coup, qu'une de mes malades, qui répond au beau nom de *Flora,* a été un instant le sujet de notre conversation. Très probablement, ces associations d'idées botaniques ont rattaché l'un à l'autre les deux événements de la journée, celui qui m'était indifférent et celui qui m'avait ému. D'autres relations pouvaient encore exister, la cocaïne pouvait à bon droit relier l'idée du Dr Königstein à celle de la monographie botanique que j'ai écrite, elle rendait plus intime la fusion des deux cercles de représentations, si bien qu'une partie du premier événement pouvait servir à représenter le second.

Je sais bien que l'on considérera cette explication comme arbitraire ou artificielle. Que serait-il arrivé si le professeur Gärtner et sa jeune femme florissante n'étaient point survenus ? si la malade dont il avait été question s'était appelée Anna au lieu de Flora ? La réponse est facile. Si ces associations d'idées n'avaient pas été possibles, d'autres auraient pris leur place. Il est aisé d'établir ces sortes de relations. Nous le savons grâce aux énigmes et aux jeux d'esprit. Leur domaine est illimité. Je dirai plus : s'il avait été impossible d'établir des relations entre ces deux événements de la journée, le rêve aurait eu un autre aspect. Quelque autre incident indifférent, tel que nous en rencontrons et que nous en oublions chaque jour des quantités, aurait pris la place de la monographie, se serait rattaché au contenu de

la conversation et l'aurait représenté dans le rêve. Il semble bien, puisque la monographie a joué ce rôle, qu'elle ait été l'incident le mieux approprié. Il ne faut pas s'émerveiller, comme Hänschen Schlau dans Lessing, que « seuls les riches sur la terre aient le plus d'argent ».

Le processus psychologique grâce auquel un incident insignifiant arrive à se substituer à des faits importants peut paraître singulier et discutable. Nous expliquerons, dans un chapitre ultérieur, les particularités de cette opération incorrecte en apparence. Qu'il nous suffise ici d'en examiner les résultats ; d'innombrables expériences d'analyses de rêves nous ont contraint à les admettre. Il semble, à voir ce processus, que tout se passe comme s'il y avait un *déplacement* — disons : de l'accent psychique — sur le trajet de l'association. La « charge psychique » passe des représentations dont le potentiel initial est élevé à d'autres dont la tension est faible. Celles-ci peuvent ainsi franchir le seuil de la conscience. Ces sortes de déplacements ne sauraient nous étonner quand il s'agit d'un apport de charge affective ou, d'une façon plus générale, de phénomènes moteurs. La tendresse de la vieille fille pour les animaux, la passion du vieux garçon pour ses collections, l'ardeur du soldat à défendre un morceau d'étoffe bigarrée, le drapeau, le bonheur que donne à l'amoureux une pression de main un instant prolongée, ou la fureur d'Othello pour un mouchoir perdu en sont des exemples frappants. Mais que, par les mêmes procédés et d'après les mêmes principes, il puisse s'établir une distinction entre ce qui arrive à notre conscience et ce qui en reste exclu, donc une détermination de ce que nous pensons, cela nous apparaît comme maladif, et nous déclarons qu'il y a une faute de raisonnement quand cela survient dans la vie de la veille. Disons aussitôt ici, quitte à indiquer plus tard comment nous sommes parvenu à ce résultat, que le processus psychique de déplacement que nous avons découvert dans le rêve n'est pas morbide, mais que seule sa nature plus *primaire* le distingue des phénomènes normaux.

Le fait que le rêve contient des résidus d'événements peu

importants nous apparaît donc comme une transposition (par déplacement). Rappelons que cette transposition résulte d'une censure entre deux instances psychiques. Nous supposerons dès lors que l'analyse nous montrera constamment, parmi les événements de la veille, ceux qui ont agi sur le rêve, — en faisant passer leur accent psychique sur d'autres événements indifférents. Nous prenons ainsi le contre-pied de la théorie de Robert. Le fait qu'il voulait expliquer n'existe pas ; il a commis une méprise, il a cru voir, dans le contenu apparent du rêve, son sens réel. De plus, on peut lui objecter ceci : si réellement la tâche du rêve était de libérer notre mémoire des « scories » des souvenirs de la journée par un travail psychique d'une espèce particulière, notre sommeil serait beaucoup plus tourmenté et soumis à un travail beaucoup plus rude que ne paraît l'être notre vie même de la veille. Le nombre des impressions indifférentes de la journée, dont nous devrions libérer notre mémoire, est visiblement incommensurable ; la nuit n'y suffirait pas. Il paraît beaucoup plus vraisemblable que l'oubli des impressions indifférentes va de soi et sans intervention active de notre pouvoir psychique.

Il ne faut pas pour cela repousser en bloc les indications de Robert. Nous n'avons pas en effet expliqué pourquoi une des impressions indifférentes de la journée (plus exactement de la dernière journée) entre régulièrement dans le rêve. On ne voit pas toujours immédiatement quel rapport il a pu y avoir dans l'inconscient entre cette impression et la source véritable du rêve. Il semble que ce rapport ne se soit établi qu'après coup et pendant l'élaboration même du rêve, pour servir au déplacement souhaité. Il doit donc y avoir une contrainte qui oblige à établir une liaison précisément avec cette impression récente indifférente. Celle-ci doit y être appropriée d'une manière quelconque. Sinon les pensées du rêve pourraient tout aussi bien transporter leur accent sur l'une quelconque image de leur sphère représentative.

Les expériences suivantes pourront nous mettre sur la voie de l'explication. Quand une journée nous a apporté deux événements ou plus capables de provoquer des rêves, le rêve

unit en un tout les allusions à ces événements. Une sorte de *contrainte l'oblige à en faire un ensemble un.* En voici un exemple : Je montai, un après-midi d'été, dans un wagon de chemin de fer où je rencontrai deux de mes amis, qui ne se connaissaient pas. L'un était un collègue influent, l'autre appartenait à une famille distinguée dont j'étais le médecin. Je les présentai, mais, pendant tout ce long trajet, chacun s'entretint plus spécialement avec moi, de sorte que je fus en conversation tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Je demandai à mon collègue de recommander un de nos amis communs, qui débutait comme médecin. Il me répondit qu'il connaissait la valeur de celui-ci, mais que ses manières modestes lui rendraient bien difficile l'accès des maisons distinguées. Je répondis : « C'est bien pour cela qu'il faut le recommander ». Je demandai à l'autre voyageur comment se portait sa tante — c'était la mère d'une de mes malades —, qui était alors alitée et gravement atteinte. La nuit suivante je rêvai que le jeune ami pour qui j'avais sollicité une recommandation se trouvait dans un salon élégant, et prononçait, avec les manières d'un homme du monde, devant une société choisie, où j'avais réuni tous les gens riches et distingués que je connaissais, l'oraison funèbre de la vieille dame, tante du deuxième voyageur (qui pour mon rêve était déjà morte). (Je dois avouer que je n'étais pas en très bons rapports avec cette dame.) Ainsi mon rêve avait relié deux impressions de la journée et en avait composé une situation unique.

D'après beaucoup d'expériences analogues, je peux poser en principe qu'il y a dans l'élaboration du rêve une sorte de contrainte qui unit tous les motifs en un tout (1). Nous retrouverons cette contrainte dans un autre chapitre (L'élaboration du rêve). Elle se présente comme une partie d'un autre processus primaire : *la condensation.*

(1) La tendance du rêve à unir tout ce qui sollicite en même temps son intérêt a déjà été signalée par plusieurs auteurs. Ainsi DELAGE, p. 41 ; DELBŒUF (« Rapprochement forcé », p. 236) ; de jolis exemples chez HAVELOCK ELLIS (p. 35 et sq.).

Reste à se demander si le motif du rêve que l'analyse nous révèle doit être chaque fois un événement récent (et significatif), ou si un fait de vie intérieure, par exemple le souvenir d'un événement qui a pour nous une valeur psychique, peut jouer ce rôle. D'après de nombreuses analyses, c'est bien là le cas. Le motif qui provoque le rêve peut être un fait de notre vie intérieure que le travail de notre pensée durant le jour nous a rappelé.

Le moment est venu d'indiquer en un schéma les diverses circonstances qui nous feront reconnaître des sources de rêves. La source du rêve peut être :

a) Un fait de notre vie psychique récent et important qui est directement représenté dans le rêve (1) ;

b) Plusieurs faits récents et importants que le rêve unit en un tout (2) ;

c) Un ou plusieurs événements récents et importants, représentés dans le rêve par l'évocation d'un événement simultané, mais indifférent (3) ;

d) Un fait de vie intérieure important (souvenir, suite de pensées) qui est représenté toujours dans le rêve par une impression récente, mais indifférente (4).

On voit que l'interprétation du rêve se fonde sur ce fait qu'une partie du contenu reproduit un événement récent de la veille. Celui-ci peut appartenir au cercle de représentations de la source réelle du rêve — il peut en être une partie essentielle ou une partie peu importante —, ou provenir de la région de quelque impression indifférente, qui s'est trouvée mise en rapport avec le cercle de la source du rêve par des relations plus ou moins nombreuses. La multiplicité apparente des conditions provient du fait qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu déplacement. On remarquera ici que cette alternative nous

(1) Rêve de l'injection faite à Irma ; rêve de l'ami qui est mon oncle.

(2) Rêve de l'oraison funèbre prononcée par le jeune médecin.

(3) Rêve de la monographie botanique.

(4) Les rêves de la plupart de mes malades pendant le temps de l'analyse sont de cette espèce.

permet d'expliquer les contrastes dans le rêve avec autant de facilité qu'en offre, à la théorie médicale du rêve, la série présumée des éveils, depuis l'éveil partiel jusqu'à l'éveil complet des cellules cérébrales (cf. p. 70).

Pour ce qui est de cette série, on remarquera, de plus, que l'événement qui a une valeur psychique, mais qui n'est pas récent (une suite de pensées, un souvenir), peut être remplacé par un élément récent, mais indifférent au point de vue psychique, qui entrera plus aisément dans la formation du rêve. Il suffit pour cela : 1° que le contenu du rêve puisse se rattacher au fait récent, 2° que la source du rêve soit un fait ayant une valeur psychique. Les deux conditions n'ont été remplies par la même impression que dans un seul cas (*a*). Si, de plus, on se rappelle que ces mêmes impressions indifférentes, utilisées par le rêve tant qu'elles sont récentes, ne peuvent plus l'être dès qu'un ou plusieurs jours sont passés, il faudra admettre que la fraîcheur d'une impression lui confère, au point de vue de la formation du rêve, une certaine valeur psychique égale à la valeur des souvenirs ou des suites de pensées ayant un accent affectif. Nous verrons plus loin d'où vient l'importance des impressions récentes dans la formation du rêve (1).

Il faut remarquer, de plus, que des transformations importantes peuvent se produire, la nuit, dans nos souvenirs et nos représentations sans que nous en ayons conscience. On a tout à fait raison de penser que « la nuit porte conseil ». Remarquons que nous venons ici de passer de la psychologie du rêve à celle du sommeil, cela nous arrivera plus d'une fois encore (2).

(1) Voir, dans le chapitre VII, ce qui a trait au transfert.

(2) O. Pötzl a apporté une contribution importante au rôle des faits récents dans la formation du rêve, dans un travail très suggestif. (*Experimentell erregte Traumbilder in ihren Beziehungen zum indirekten Sehen. Zeitschr. für die ges. Neurologie und Psychiatrie*, XXXVII 1917). Pötzl fit dessiner par plusieurs sujets ce qu'ils avaient vu d'une image au tachistoscope. Il voulut ensuite savoir ce qu'avaient été leurs rêves dans la nuit suivante et leur en fit dessiner certaines parties. Il reconnut

Mais voici une objection qui menace de renverser nos dernières conclusions. Si des impressions indifférentes ne peuvent apparaître dans le rêve qu'autant qu'elles sont récentes, d'où vient que nous y trouvions des éléments de périodes antérieures de notre vie, qui, à l'époque où ils étaient récents, n'avaient, selon le mot de Strümpell, aucune valeur psychique et qui devraient être oubliés depuis longtemps, des éléments qui ne sont ni récents ni significatifs ? On peut écarter complètement cette objection si l'on tient compte des résultats de la psychanalyse chez les névropathes. Elle nous apprend que le déplacement qui aux éléments psychiques importants en substitue d'autres, indifférents (dans le rêve comme dans la pensée), a eu lieu justement à ces mêmes périodes antérieures et s'est depuis fixé dans la mémoire. Ces faits, indifférents à l'origine, ne le sont plus, depuis que le déplacement leur a donné la valeur prise aux éléments importants au point de vue psychique. Ce qui est resté réellement indifférent ne peut plus être reproduit dans le rêve.

On conclura avec raison, des explications qui précèdent, qu'il n'y a à mon avis pas de sources de rêves indifférentes, donc pas de rêves insignifiants. Je le pense d'une manière absolue, en faisant peut-être exception pour les rêves des enfants et pour de courtes réactions de rêve à des sensations nocturnes. Sauf cela, tout ce que nous rêvons ou bien est important de façon visible, ou bien est transposé et ne peut être jugé qu'après interprétation : on en aperçoit alors l'importance cachée. Le rêve ne s'occupe jamais de vétilles, nous

d'une manière indubitable que des fragments de l'image exposée, que les sujets n'avaient pas retenus d'abord, avaient contribué à la formation du rêve, tandis qu'on n'y retrouvait point les traits fixés dans le premier dessin. Les éléments entrés dans le rêve ont été utilisés par ses tendances d'une manière volontaire, ou plus exactement, maîtresse de soi (selbstherrlich). Les suggestions de Pötzl vont bien au delà d'une interprétation des rêves telle que je l'étudie ici. Je dois cependant signaler combien cette nouvelle manière d'étudier expérimentalement la formation des rêves s'éloigne de la technique grossière d'autrefois, alors que l'on se contentait d'introduire dans le rêve des excitations qui venaient troubler le sommeil.

ne laissons pas troubler notre sommeil pour si peu (1). Les rêves innocents en apparence sont pleins de « malice » quand on les interprète, ils ont, si on peut dire, quantité d'idées de derrière la tête. Ceci étant de nouveau matière à controverse, je saisis volontiers l'occasion de montrer à l'œuvre la transposition du rêve ; je vais soumettre à l'analyse une série de rêves « innocents » de ma collection.

I. Une jeune femme intelligente et fine, réservée, du type de l'« eau qui dort » raconte : « *J'ai rêvé que j'arrivais trop tard au marché et que je ne trouvais plus rien chez le boucher et chez la marchande de légumes.* » Voilà assurément un rêve innocent ; mais un rêve ne se présente pas de cette manière ; je demande un récit détaillé. Le voici : *Elle allait au marché avec sa cuisinière, qui portait le panier. Le boucher lui a dit, après qu'elle lui eut demandé quelque chose : « On ne peut plus en avoir », et il a voulu lui donner autre chose en disant : « C'est bon aussi ». Elle a refusé et est allée chez la marchande de légumes. Celle-ci a voulu lui vendre des légumes d'une espèce singulière, attachés en petits paquets, mais de couleur noire. Elle a dit : « Je ne sais pas ce que c'est, je ne prends pas ça.* »

Il est aisé de rattacher ce rêve aux événements de la journée. Elle était réellement allée au marché trop tard et n'avait plus rien trouvé. On est tenté de dire : *la boucherie était déjà fermée.* Mais n'y a-t-il pas là — ou plutôt dans l'expression inverse — une manière très vulgaire d'indiquer une négligence dans l'habillement d'un homme ? La rêveuse n'a d'ailleurs pas employé ces mots, elle les a peut-être évités... Essayons d'interpréter les détails du rêve.

Quand, dans un rêve, quelque chose a le caractère d'un discours, est dit ou entendu au lieu d'être pensé — on le distingue ordinairement sans peine —, cela provient de discours de la vie éveillée. Sans doute, ceux-ci sont traités comme de

(1) Havelock Ellis, le plus aimable des critiques de la *Traumdeutung*, écrit (p. 169) : « Voici le point où beaucoup d'entre nous seront en désaccord avec Freud ». Mais Havelock Ellis n'a pas fait d'analyses de rêves et il n'imagine pas combien les jugements portés d'après le contenu manifeste du rêve sont peu justifiés.

la matière brute, on les fragmente, on les transforme un peu, surtout on les sépare de l'ensemble auquel ils appartenaient (1). Le travail d'interprétation peut partir de ces sortes de discours. D'où viennent donc les paroles du boucher : « *On ne peut plus en avoir* » ? Je les ai prononcés moi-même, en lui expliquant, quelques jours avant, que nous *ne pouvions plus avoir* (évoquer) les événements de notre première enfance comme tels, mais qu'ils nous étaient rendus par des « transferts » et des rêves lors de l'analyse. C'est donc moi qui suis le boucher, et elle repousse ce « transfert » d'anciennes manières de penser et de sentir. — D'où viennent les paroles qu'elle prononce dans le rêve : « *Je ne sais pas ce que c'est, je ne prends pas ça* » ? L'analyse doit diviser cette phrase. Elle-même, quelques jours avant, au cours d'une discussion, a dit à sa cuisinière : « *Je ne sais pas ce que c'est* », mais elle a ajouté « Soyez correcte, je vous prie ». Nous saisissons ici le déplacement : des deux phrases employées contre sa cuisinière, elle n'a gardé dans le rêve que celle qui était dépourvue de sens ; celle qu'elle a refoulée correspondait seule au reste du rêve. On dira : « Soyez correct, je vous prie » à quelqu'un qui est volontairement négligé dans son habillement.

L'exactitude de notre interprétation est prouvée par son accord avec les allusions qui sont au fond de l'incident de la marchande de légumes. Un légume allongé que l'on vend en bottes (elle a ajouté ensuite qu'il était allongé), un légume noir, cela peut-il être autre chose que la confusion, produite par le rêve, de l'asperge et du raifort noir ? Je n'ai besoin d'interpréter l'asperge pour personne, mais l'autre légume me paraît aussi une allusion (2) à ce même thème sexuel que nous avons deviné dès le début, quand nous voulions symboliser tout le récit par la phrase : la boucherie est fermée. Nous n'avons pas besoin ici de découvrir tout le sens de ce rêve ; il suffit d'avoir

(1) Au sujet des discours, voir le chapitre sur l'élaboration du rêve. Seul de tous les auteurs, Delbœuf paraît avoir reconnu l'origine des discours du rêve. Il les compare à des clichés (p. 226).

(2) Allusion intraduisible : Rettich (raifort) = Schwarzer rette dich (Noir, sauve-toi !)

démontré qu'il est plein de signification et n'est nullement innocent (1).

II. Voici un autre rêve innocent de cette même malade. Il contraste, d'une certaine manière, avec le précédent. *Son mari demande : Ne faudrait-il pas faire accorder le piano ? Elle : Ce n'est pas la peine, il faut d'abord le faire recouvrir.* C'est de nouveau la répétition d'un événement réel du jour précédent. Son mari a bien demandé cela et elle a répondu de cette manière. Mais pourquoi en rêve-t-elle ? Elle dit bien que ce piano est une boîte dégoûtante qui donne un mauvais son, que son mari l'avait déjà avant son mariage (2), etc., mais la solution nous sera donnée par la phrase : « *Ce n'est pas la peine* ». Elle l'a dite hier comme elle était en visite chez une amie. On l'engageait à enlever sa jaquette, elle s'y est refusée en disant : « *Ce n'est pas la peine*, je vais devoir m'en aller ». Je pense alors qu'hier, pendant l'analyse, elle a brusquement porté la main à sa jaquette dont un bouton venait de s'ouvrir. C'était comme si elle avait dit : « Je vous en prie, ne regardez pas de ce côté, *ce n'est pas la peine.* » Ainsi elle remplace boîte par poitrine (boîte : *Kasten*, poitrine : *Brustkasten*), et l'interprétation du rêve nous ramène à l'époque de sa formation : elle commençait alors à être mécontente de ses formes. Si nous prenons garde au « *dégoûtant* », au « *mauvais ton* » et si nous nous rappelons combien de fois dans le rêve les petits hémisphères du corps féminin remplacent les grands, l'analyse nous ramène plus loin encore dans l'enfance.

(1) A ceux qui voudraient l'approfondir, je ferai remarquer que ce rêve enferme une histoire continuée que la malade s'est racontée : conduite provocante de ma part, défense de la sienne. On sait combien les médecins ont à subir d'accusations de cette sorte de la part de femmes hystériques, chez qui ces imaginations ne sont point transposées en rêves, mais apparaissent sans dissimulation et sous forme d'idées délirantes. Ce rêve a correspondu au début du traitement psychanalytique de la malade. Je compris plus tard qu'il reproduisait le trauma initial d'où provenait sa névrose. D'autres personnes, qui avaient subi dans leur enfance des attentats de cet ordre et en souhaitaient le retour dans leurs rêves, m'ont souvent présenté les mêmes phénomènes.

(2) Ainsi que l'analyse nous le montrera, elle dit le contraire de ce qu'elle pense.

III. J'interromps cette série par le rêve court et innocent d'un jeune homme. Il a rêvé qu'*il remettait son pardessus d'hiver, ce qui est terrible.* Le froid brusquement revenu est probablement le prétexte de ce rêve. A y regarder de plus près, on estimera toutefois que les deux parties du rêve s'accordent mal, car il n'y a rien de terrible à porter un vêtement épais et lourd quand il fait froid. Malheureusement pour l'innocence de ce rêve, la première chose qui vient à l'esprit lors de l'analyse est le souvenir d'une dame qui lui a dit hier en confidence que son dernier enfant devait la vie à un condom déchiré. Il reconstruit ainsi ses pensées : un condom mince est dangereux, un condom épais mauvais. Le condom peut à bon droit être nommé pardessus, on le met en effet par dessus. S'il arrivait à ce célibataire ce que la dame lui a raconté, ce serait terrible pour lui.

Revenons maintenant à notre rêveuse innocente.

IV. *Elle place une bougie dans le chandelier ; la bougie est cassée, de sorte qu'elle tient mal. Les petites filles de l'école disent qu'elle est maladroite ; mais la maîtresse dit que ce n'est pas sa faute.*

L'occasion, dans ce cas encore, était réelle ; elle a bien mis hier une bougie dans le chandelier ; mais celle-ci n'était pas cassée. La symbolique ici est transparente. On sait ce que signifie la bougie ; si elle est cassée, de sorte qu'elle ne tient pas bien, cela indique l'impuissance de l'homme (ce n'est pas sa faute). Mais comment cette jeune femme, élevée avec soin et tenue loin de toute chose laide, peut-elle connaître cet emploi de la bougie ? Il se trouve qu'elle peut dire à quelle occasion elle l'a appris. Lors d'une promenade en canot sur le Rhin, elle a vu passer un bateau chargé d'étudiants qui hurlaient avec une joie toute particulière la chanson : « Quand la reine de Suède, les volets fermés, avec des bougies d'Apollon... » Elle n'avait pas entendu ou n'avait pas compris le dernier mot, son mari dut le lui expliquer. Ces vers sont remplacés dans le rêve par le souvenir innocent d'une commission qu'elle avait faite maladroitement quand elle était pensionnaire, et cela précisément parce que les volets

étaient fermés. La relation entre l'onanisme et l'impuissance va de soi. L'Apollon du contenu latent du rêve réunit celui-ci à un autre où il était question de Pallas. Rien de tout cela n'était innocent.

V. Pour qu'on ne s'exagère pas la facilité avec laquelle on peut expliquer le rêve par les circonstances de la vie du dormeur, je cite encore un rêve de cette même dame. Il paraît aussi très innocent. « J'ai rêvé, dit-elle, quelque chose que j'avais réellement fait dans la journée. *Une petite malle était tellement pleine de livres que j'avais peine à la fermer.* Je l'ai rêvé comme cela s'était réellement passé. » La rêveuse, ici, fait elle-même remarquer l'accord du rêve et de la réalité. Tous les jugements de cette sorte, toutes les remarques faites à propos du rêve, lors même qu'ils pénètrent dans la vie éveillée, appartiennent au contenu latent, nous le verrons par d'autres exemples. On nous affirme donc que ce que le rêve raconte s'est bien passé pendant la journée (cf. p. 20, note). Il serait trop long d'indiquer comment on a eu l'idée d'appeler l'anglais à son aide pour interpréter ce rêve. Bref il s'agit de nouveau d'une petite boîte (box) (cf. p. 142, le rêve de l'enfant mort dans la boîte), qui a été tellement remplie qu'on n'y peut plus rien introduire. Cette fois du moins rien de coupable.

Dans tous ces rêves « innocents » on voit nettement comment des raisons sexuelles ont provoqué la censure. Mais ce thème est tellement essentiel que nous devons le réserver pour plus tard.

II

LES ÉLÉMENTS D'ORIGINE INFANTILE, SOURCES DU RÊVE

Avec tous les auteurs qui se sont occupés de cette question (y compris Robert), nous avons reconnu que nous pouvions retrouver dans nos rêves des impressions d'époques déjà anciennes de notre vie, impressions que, pendant la veille, notre

mémoire ne paraît pas se rappeler. C'est là la troisième des particularités que présente le contenu du rêve. Il est évidemment difficile de savoir si ce cas est fréquent, puisqu'on ne peut reconnaître après le réveil l'origine de ces éléments. La preuve qu'il s'agit ici d'impressions d'enfance doit être fournie par des moyens objectifs, et il est assez rare que nous en ayons à notre disposition. Une histoire particulièrement probante nous est racontée par Maury. Il s'agit d'un homme qui se décida un jour, après vingt ans d'absence, à revenir dans son pays natal. Dans la nuit qui précéda le départ, il rêva qu'il se trouvait dans une contrée complètement inconnue et qu'il rencontrait, sur la route, un inconnu avec lequel il s'entretenait. Revenu dans son pays, il put se rendre compte du fait que cette contrée inconnue se trouvait tout près de sa ville natale et que l'inconnu de son rêve était un ami encore vivant de son père. C'était bien là une preuve convaincante qu'il avait vu dans son enfance l'homme et la région. Ce rêve doit être interprété comme un rêve d'impatience, tout comme celui de la jeune fille qui a dans sa poche le billet de concert (p. 142), de l'enfant à qui son père a promis une excursion au Hameau, etc. On ne saurait d'ailleurs découvrir, sans l'aide de l'analyse, les motifs qui ont poussé le rêveur à retrouver précisément ces impressions de son enfance.

Un de mes auditeurs, qui se vantait de n'avoir que très rarement des transpositions dans ses rêves, me raconta un jour avoir rêvé quelque temps auparavant que son ancien précepteur était dans le lit de la bonne qui avait été à la maison durant son enfance et jusqu'à ce qu'il eût onze ans. Dans son rêve, il voyait encore le cadre de cette scène. Vivement intéressé, il raconta son rêve à son frère aîné qui lui garantit en riant la réalité de cette scène. Lui, qui avait alors six ans, se rappelait fort bien tout cela. Les amoureux avaient l'habitude d'enivrer l'aîné des garçons avec de la bière quand les circonstances étaient favorables à une rencontre nocturne. Le petit de trois ans — notre rêveur —, qui dormait dans la chambre de la bonne, n'était pas considéré comme gênant.

On peut encore garantir avec certitude, et sans avoir recours à l'interprétation, qu'un rêve contient des éléments infantiles quand il est de l'espèce « vivace », c'est-à-dire quand, ayant d'abord été rêvé dans l'enfance, il reparaît toujours, périodiquement, pendant le sommeil de l'adulte. Bien que je ne connaisse pas moi-même de semblables rêves, je peux en citer quelques exemples. Un médecin d'une trentaine d'années m'a raconté que, depuis son enfance jusqu'à maintenant, il avait vu souvent apparaître dans ses rêves un lion jaune qu'il pouvait décrire avec beaucoup de précision. Il découvrit un jour le lion de son rêve : c'était un bibelot de porcelaine, mis de côté depuis longtemps ; sa mère lui dit alors que c'était là le jouet qu'il désirait le plus dans sa petite enfance. Lui-même ne se rappelait pas ce détail.

Si, après avoir examiné le contenu manifeste du rêve, on se tourne vers les pensées que l'analyse seule découvre, on s'aperçoit avec étonnement que les événements de notre enfance agissent aussi dans des rêves dont le contenu ne l'aurait pas laissé supposer. Je dois au collègue qui m'a fourni le rêve du « lion jaune » un exemple de rêve de cette dernière sorte. Il est particulièrement instructif. Après avor lu le récit de l'expédition de Nansen au Pôle Nord, il rêva qu'il appliquait, dans le désert glacé, un traitement électrique au hardi explorateur pour essayer de le guérir d'une sciatique douloureuse. Lors de l'analyse de ce rêve, il retrouva une histoire de son enfance sans laquelle le rêve était incompréhensible. Comme il avait trois ou quatre ans, il entendit un jour les grandes personnes parler de voyage de découvertes et il demanda ensuite à son père si cette maladie était bien dangereuse. Il avait sans doute confondu voyage (Reise) avec douleurs (Reissen). Les railleries taquines de ses frères l'empêchèrent d'oublier sa confusion.

C'est un cas analogue qui se présente, lorsque, dans l'analyse du rêve de la monographie sur l'espèce Cyclamen, je rencontre un souvenir de jeunesse : mon père laissant son petit garçon de cinq ans déchirer un livre avec des gravures en couleurs. On doutera peut-être que ce souvenir ait vraiment

contribué à former le rêve, on avancera peut-être que c'est le travail d'analyse qui a établi ce rapport après coup. Mais la richesse et l'entrecroisement des associations garantit la première interprétation : Cyclamen — fleur préférée — plat préféré — artichaut ; effeuiller comme un artichaut, feuille à feuille (cette tournure était familière à chacun parce qu'elle était alors fréquemment employée à l'occasion du partage de l'empire chinois) — herbier — ver de livre (rat de bibliothèque) dont les livres sont l'aliment préféré. Je peux garantir de plus que le sens ultime du rêve, que je n'ai pas rapporté ici, était en relation étroite avec le contenu de cette scène de mon enfance.

L'analyse d'une autre série de rêves nous montre que le souhait même qui les a provoqués, que le rêve accomplit, provient de notre enfance, si bien que nous avons la surprise de retrouver *dans le rêve l'enfant qui survit, avec ses impulsions.*

Je place ici l'interprétation du rêve dont nous avons déjà tiré beaucoup d'enseignements : Mon ami R. est mon oncle (p. 127). Nous avions poussé l'analyse assez loin pour y saisir clairement le désir d'être nommé professeur, et nous nous étions expliqué la tendresse du rêve pour R. comme un invention destinée à compenser ce qu'il y avait d'injurieux pour mes deux collègues dans la pensée même du rêve. Le rêve m'appartenait : je pouvais donc déclarer que cette analyse ne me satisfaisait pas. Je savais combien, pendant la veille, j'estimais mes deux collègues ; mon désir de ne point partager leur destinée et d'être nommé ne me paraissait pas suffire pour expliquer la différence entre le jugement que je portais sur eux pendant mon rêve et mon appréciation ordinaire. Un pareil besoin de porter un titre manifesterait chez moi une ambition maladive, que je ne me connais pas et dont je crois être bien éloigné. Je ne sais pas ce que pensent de moi, à ce sujet, ceux qui me connaissent : j'ai peut-être été ambitieux ; mais il me semble que cette ambition aurait eu d'autres objets que le titre et le rang de professeur extraordinaire.

D'où peut donc venir l'ambition que le rêve m'attribue ? Je pense brusquement à ce que l'on m'a raconté si souvent dans mon enfance : lors de ma naissance, une vieille paysanne avait prophétisé à ma mère, fière de son premier enfant, que ce serait un grand homme. Ces sortes de prophéties doivent être fréquentes, il y a tant de mères remplies d'espoir, tant de vieilles paysannes et tant de vieilles femmes, qui n'ayant plus de pouvoir dans le présent s'en dédommagent en se tournant vers l'avenir. De plus, ces sortes de prédictions doivent rapporter au prophète. Ma soif de grandeur viendrait-elle de là ? Mais je me rappelle une impression reçue quand j'étais déjà grand garçon et qui se prêterait mieux à l'explication. Mes parents m'avaient emmené un soir, alors que j'avais déjà onze ou douze ans, dans un des cafés du Prater. Ils virent un homme qui allait de table en table et, pour quelques sous, improvisait des vers sur le thème qu'on lui donnait. Ils m'envoyèrent appeler le poète à notre table, et celui-ci, reconnaissant de la commission, improvisa aussitôt quelques vers pour moi et prédit que je serais un jour ministre. Je me rappelle fort bien l'impression que me produisit cette seconde prophétie. C'était l'époque du ministère bourgeois. Peu de jours avant, mon père avait rapporté à la maison les portraits des docteurs Herbst, Giskra, Unger, Berger, etc., et nous avions illuminé en l'honneur de ces messieurs. Il y avait même des juifs parmi eux ; tout petit juif laborieux portait dès lors, dans son sac d'écolier, un portefeuille ministériel. Ce sont probablement les impressions recues à cette époque qui m'avaient d'abord orienté vers le droit. Ce ne fut qu'au dernier moment que je me décidai pour la médecine. Un médecin ne saurait devenir ministre. — Revenons maintenant à mon rêve. Je vois bien que, d'un présent un peu sombre, il m'a ramené au temps joyeux et plein d'espoir du ministère bourgeois et s'est efforcé de réaliser mes souhaits d'alors. Je malmène mes deux collègues savants et respectables parce qu'ils sont juifs ; je traite l'un de tête faible, l'autre de criminel, tout comme si j'étais le ministre. Je me suis mis à la place du ministre. Quelle vengeance ! Son Excellence refuse

de me nommer professeur extraordinaire, je me mets à sa place dans mon rêve.

J'ai pu remarquer à une autre occasion que le souhait qui provoque le rêve, lors même qu'il est actuel, est bien renforcé par des impressions profondes venues de notre enfance. Il s'agit d'une série de rêves qui trahissent le désir d'aller à Rome. Longtemps encore je devrai me contenter de satisfaire ce désir par mes rêves, parce que, à l'époque où je peux voyager, il faut, pour des raisons de santé, éviter d'aller à Rome (1). Je rêve un jour que, de la fenêtre du wagon, je vois le Tibre et le pont St-Ange ; puis le train se remet en marche, et je pense que je ne suis pas descendu dans la ville. Ce que j'ai vu dans mon rêve était composé d'après une gravure connue que j'avais aperçue la veille, en passant, dans le salon d'un de mes clients. Une autre fois, on me mène sur une colline et on me montre Rome à moitié cachée par la brume et encore si éloignée que je m'étonne de la voir si clairement. Le contenu de ce rêve est plus riche que je ne l'indique ici. On y reconnaît aisément le cliché : « voir de loin la terre promise ». La ville que j'avais vue au loin dans les nuages est Lubeck ; la colline, Gleichenberg. Dans un troisième rêve je suis enfin à Rome. comme le rêve l'indique. Mais je suis déçu, ne voyant pas de ville : *Un petit fleuve aux eaux sombres* ; *d'un côté des rochers noirs, de l'autre des prairies avec de larges fleurs blanches. Je remarque un M. Zucker* (que je connais peu) *et décide de lui demander la route de Rome.* Il est clair que je cherche vainement à voir en rêve une ville que je n'ai jamais pu voir tout éveillé. Si je décompose l'image du rêve en ses éléments, les fleurs blanches indiquent Ravenne, que je connais bien et qui eut quelque temps rang de capitale. C'est dans les marais de Ravenne que nous avons trouvé, au milieu d'eaux noires, de magnifiques nénuphars ; le rêve les place dans une prairie, comme les narcisses de notre Aussee, parce qu'il nous fut difficile de les atteindre

(1) J'ai appris depuis qu'il suffit d'un peu de courage pour réaliser ces vœux considérés d'abord comme irréalisables.

dans l'eau. Le rocher sombre, si proche de l'eau, rappelle la vallée de la Tepl à Karlsbad. Le souvenir de Karlsbad me permet d'ailleurs d'expliquer pourquoi je demande mon chemin à M. Zucker. Il y a, au fond de tout cela, deux de ces joyeuses anecdotes juives qui renferment tant de profonde et parfois d'amère sagesse et que nous citons si volontiers dans nos lettres et dans nos conversations. L'une est l'histoire du pauvre juif qui s'est glissé sans billet dans le rapide de Karlsbad ; on l'attrape, on le chasse du train chaque fois qu'on contrôle et on le traite de plus en plus mal. Un ami qui le rencontre à une des stations de cette voie douloureuse lui demande où il va, et il répond : « A Karlsbad, si ma constitution peut le supporter ». L'autre est celle du juif qui ne sait pas le français et à qui on persuade malignement, à Paris, de demander la rue Richelieu. Aller à Paris fut longtemps un de mes souhaits, et la joie que j'éprouvai en mettant le pied sur le pavé de Paris me parut une garantie de la réalisation d'autres vœux. Demander son chemin est une allusion directe à Rome, car on sait que tout chemin mène à Rome. De plus, le nom de Zucker (sucre) nous ramène à Karlsbad, où nous envoyons tous ceux qui sont atteints de diabète, maladie constitutionnelle. L'occasion de ce rêve me fut sans doute fournie par un de mes amis de Berlin qui me proposa de nous retrouver à Prague pour Pâques. Nous devions, entre autres, parler de choses se rapportant au sucre et au diabète.

Un quatrième rêve me ramène encore à Rome. Devant moi, un coin de rue ; je m'étonne d'y voir tant de plaques portant des inscriptions en allemand. Peu de jours avant, j'avais écrit à mon ami que Prague ne serait peut-être pas, pour des visiteurs allemands, un séjour bien agréable. Mon rêve exprimait à la fois le désir de le rencontrer à Rome et non dans une ville de Bohême et le souhait (celui-ci provenait sans doute de mes années d'études) que la langue allemande fût mieux accueillie à Prague. Je dois d'ailleurs avoir compris le tchèque jusqu'à trois ans : je suis né dans un petit village de Moravie dont la population était slave. J'ai retenu sans

peine un petit vers enfantin en langue tchèque, entendu quand j'avais 17 ans ; je pourrais le dire aujourd'hui encore, bien que je ne sache pas ce qu'il signifie. Ce rêve a donc bien des rapports avec les impressions de mes premières années.

Lors de mon dernier voyage en Italie, passant devant le lac Trasimène, après avoir vu le Tibre et avoir dû tristement rebrousser chemin à 80 kil. de Rome, je compris quelles impressions d'enfance avaient renforcé ma nostalgie de la ville éternelle. Je pensai précisément que l'année suivante je pourrais passer devant Rome en allant à Naples, et une phrase que j'avais sans doute lue dans un de nos classiques me revint : « Qui sait qui plus impatiemment arpenta sa maison lorsqu'il conçut le projet d'aller à Rome, d'Annibal le guerrier ou de Winckelmann le vice-recteur ? ». J'avais suivi les traces d'Annibal : il ne m'avait pas été donné de voir Rome, lui aussi était allé en Campanie alors qu'on l'attendait à Rome. Annibal, avec qui je me trouvais cette ressemblance, avait été le héros favori de mes années de lycée ; quand nous avions étudié les guerres puniques, ma sympathie, comme celle de beaucoup de garçons de cet âge, était allée non pas aux Romains, mais au Carthaginois. Dans les classes supérieures, quand je compris quelles conséquences aurait pour moi le fait d'être de race étrangère et quand les tendances antisémites de mes camarades m'obligèrent à prendre une position nette, j'eus une idée plus haute encore de ce grand guerrier sémite. Annibal et Rome symbolisèrent à mes yeux d'adolescent la ténacité juive et l'organisation catholique. La signification qu'a pris depuis, dans nos esprits, le mouvement antisémite a contribué à fixer les pensées et les sentiments de cette époque. Ainsi le souhait d'aller à Rome est devenu dans la vie du rêve le voile et le symbole de plusieurs autres souhaits très ardents, à la réalisation desquels il faut travailler avec la constance et l'obstination du Carthaginois et dont l'accomplissement paraît être aussi peu favorisé par la destinée que le fut le désir d'Annibal.

J'arrive enfin à l'événement de ma jeunesse qui agit encore aujourd'hui sur tous ces sentiments et tous ces rêves.

Je devais avoir dix ou douze ans quand mon père commença à m'emmener dans ses promenades et à avoir avec moi des conversations sur ses opinions et sur les choses en général. Un jour, pour me montrer combien mon temps était meilleur que le sien, il me racònta le fait suivant : « Une fois, quand j'étais jeune, dans le pays où tu es né, je suis sorti dans la rue un samedi, bien habillé et avec un bonnet de fourrure tout neuf. Un chrétien survint, d'un coup il envoya mon bonnet dans la boue en criant : « Juif, descends du trottoir ! » — « Et qu'est-ce que tu as fait ? » — « J'ai ramassé mon bonnet », dit mon père avec résignation. Cela ne m'avait pas semblé héroïque de la part de cet homme grand et fort qui me tenait par la main. A cette scène, qui me déplaisait, j'en opposais une autre, bien plus conforme à mes sentiments, la scène où Hamilcar (1) fait jurer à son fils, devant son autel domestique, qu'il se vengera des Romains. Depuis lors Annibal tint une grande place dans mes rêveries.

Je crois pouvoir faire remonter à une époque plus ancienne encore de mon enfance ma passion pour le général carthaginois ; il ne s'agisait, en somme, ici que du transfert d'un sentiment déjà formé. Un des premiers livres qui tomba entre mes mains quand je sus lire fut l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ; je me rappelle que je collais sur le dos de mes soldats de bois de petits écriteaux portant les noms des maréchaux de l'empire et qu'alors déjà Masséna (Manassé) était mon préféré. (Cette préférence pouvait aussi s'expliquer par le fait que j'avais la même date de naissance, j'étais né juste un siècle après.) Napoléon, de même qu'Annibal, avait passé les Alpes. Il se pourrait d'ailleurs que cet idéal guerrier dût son origine aux relations tantôt amicales et tantôt belliqueuses que j'eus jusqu'à trois ans avec un garçon d'un an plus âgé que moi.

Plus on analyse les rêves, plus on découvre de traces d'événements d'enfance qui ont joué un rôle dans le contenu latent.

(1) Dans la 1re édition j'avais écrit ici Hasdrubal, erreur étrange que j'ai expliquée dans la *Psychopathologie de la vie quotidienne*.

Nous avons vu (p. 19) que bien rarement le rêve reproduit des souvenirs d'une manière telle qu'ils apparaissent sans abréviation ni changement dans son contenu manifeste. Il y a cependant quelques exemples de ce fait, et je pourrais en ajouter d'autres, qui se rapporteraient à des scènes de vie infantile. Un de mes malades vit un jour en rêve un fait d'ordre sexuel à peine transposé qu'il reconnut aussitôt comme un souvenir fidèle. Eveillé, il n'en avait jamais perdu complètement le souvenir, mais ce souvenir était très obscurci et ne put être ranimé que par l'analyse. A l'âge de 12 ans, le rêveur était allé voir un de ses camarades alité ; celui-ci avait fait, sans doute par hasard, un mouvement qui l'avait découvert. Par une sorte d'impulsion brusque, il eut, se découvrant lui-même, un geste obscène. Le camarade le regarda avec surprise, il eut honte de son geste et partit, très gêné. 23 ans après, un rêve renouvela cette scène avec tous les sentiments qui l'avaient accompagnée mais il la transforma en même temps : le rêveur y avait un rôle passif et non actif, et son camarade y était remplacé par une personne qui appartenait à sa vie actuelle.

En général, la scène de notre enfance n'est représentée dans le contenu manifeste du rêve que par allusion et on ne peut l'y retrouver que grâce à l'interprétation. Des exemples de cette sorte sont médiocrement probants, parce que nous manquons le plus souvent de garant pour ces événements d'enfance ; quand ils datent de notre extrême jeunesse nous ne les reconnaissons pas. Le travail psychanalytique découvre, heureusement, toute une série de facteurs dont la concordance paraît certaine ; nous pouvons donc conclure de nos rêves que de tels événements se sont réellement passés dans notre enfance. Peut-être les fragments de rêve ayant trait à l'enfance, que je vais extraire de leur ensemble pour les interpréter, produiront-ils peu d'effet, d'autant que je ne communiquerai pas tous les faits sur lesquels se fonde mon interprétation. Les voici cependant :

I. Tous les rêves d'une de mes malades ont un caractère de « course » ; elle court pour arriver à temps, pour ne pas

manquer le train, etc. Dans un de ses rêves, *elle doit rendre visite à une amie ; sa mère lui a dit de prendre une voiture, de n'y pas aller à pied ; elle court et elle tombe continuellement.* Les éléments retrouvés par l'analyse permettent de reconnaître le souvenir de courses d'enfants (on sait ce que les Viennois appellent « courir »). Elle explique ce rêve en rappelant la phrase que les enfants s'amusent à dire si vite qu'elle a l'aspect d'un seul mot : « Die Kuh rannte bis sie fiel » (La vache courut jusqu'à ce qu'elle tombât) : c'est encore une variété de course. Toutes ces plaisanteries innocentes entre petites amies en remplacent d'autres, qui le sont moins.

II. Une autre malade fait le rêve suivant : *Elle se trouve dans une grande pièce où il y a toutes sortes de machines. C'est ainsi qu'elle se représente un établissement orthopédique. Elle entend dire que je dispose de très peu de temps et que je la traiterai en même temps que cinq autres. Elle se révolte et ne veut pas s'étendre dans le lit — ou l'objet en tenant lieu — qui lui est indiqué. Elle se tient dans un coin et attend que je lui dise que ce n'est pas vrai. Les autres se moquent d'elle, disant qu'elle fait des simagrées. — Il lui semble en même temps qu'elle doit dessiner un grand nombre de carrés.*

La première partie de ce rêve se rattache à son traitement et est un transfert sur moi ; la seconde est une allusion à une scène d'enfance ; c'est l'évocation du lit qui rattache les deux fragments. L'établissement orthopédique est le rappel d'une phrase dans laquelle j'avais comparé le traitement, quant à sa nature et quant à sa durée, à un traitement *orthopédique.* Je lui avais dit dès le début que je disposerais d'abord de *peu de temps* pour elle, mais que plus tard je pourrais lui consacrer une heure tous les jours. Ceci réveilla en elle une susceptibilité très ancienne, trait caractéristique des enfants prédisposés à l'hystérie. Ils ont un besoin insatiable d'affection. Ma malade était la plus jeune de six enfants (d'où : avec cinq autres) et, comme telle, la chérie de son père. Mais elle paraît avoir trouvé que ce père tant aimé lui consacrait encore trop *peu de temps* et d'affection. — Voici pourquoi elle attend que je dise : « Ce n'est pas vrai ». Un petit apprenti tailleur

lui avait apporté une robe et elle l'avait payée. Elle demanda ensuite à son mari si, au cas où il perdrait l'argent, elle devrait payer à nouveau. Pour la taquiner, il dit oui (taquinerie dans le rêve), et elle demanda encore, attendant qu'il dît enfin que ce *n'était pas vrai.* On peut donc imaginer que dans le contenu latent du rêve elle se pose cette question : si je lui consacre deux fois plus de temps, devra-t-elle me payer deux fois plus ? Cette pensée est avare, « dégoûtante ». (L'impureté de l'enfance est très souvent représentée en rêve par l'avarice, le mot « dégoûtant » sert de transition.) Mais si l'attente « jusqu'à ce que je dise que ce n'est pas vrai » représente ce mot, *se tenir dans le coin*, *ne pas vouloir se mettre au lit* sont les autres fragments d'une scène de son enfance : elle avait sali son lit, et, pour la punir, on l'avait *mise au coin*, en lui disant que son père ne l'aimerait plus, que ses frères se moqueraient d'elle, etc. — Les petits carrés viennent des leçons de calcul qu'elle donne à sa petite nièce ; elle lui enseigne, je crois, comment on peut, dans neuf carrés, inscrire des nombres d'une façon telle qu'en quelque sens qu'on les additionne leur somme soit 15.

III. Rêve d'un homme. *Il voit deux garçons qui se battent. Il conclut, des objets qui se trouvent autour d'eux, que ce sont des fils de tonneliers ; l'un des garçons a jeté l'autre à terre, celui-ci a des pendants d'oreille avec des pierres bleues. Il se précipite la canne haute sur le brutal, pour le châtier. L'enfant se réfugie vers une femme, comme si c'était sa mère ; elle est debout près d'une palissade. C'est une femme de journalier, elle tourne le dos au rêveur. Elle se retourne enfin et lui jette un regard effrayant. Epouvanté, il s'enfuit. On voyait la chair rouge de la paupière inférieure qui avançait sous les yeux.*

Ce rêve a fortement mis en valeur des circonstances triviales du jour précédent. Il a réellement vu la veille dans la rue deux enfants dont l'un jetait l'autre à terre. Comme il y allait pour rétablir l'ordre, ils ont pris la fuite tous deux. Un autre rêve, dans l'analyse duquel il a employé l'expression : « se débonder », explique pourquoi c'étaient des enfants de tonnelier. Il a observé que les prostituées portent le plus

souvent des pendants d'oreille garnis de pierres bleues. Une chanson populaire sur deux garçons dit : « L'autre garçon s'appelait Marie » (c'était une fille). — La femme debout : Après la scène des deux garçons, il est allé se promener le long du Danube et il a profité de la solitude pour uriner contre une palissade. Un peu plus loin, le long du chemin, une vieille dame bien mise lui sourit aimablement et lui tendit sa carte de visite. — La femme se tenant dans son rêve comme lui au moment où il urinait, il est clair qu'il s'agit d'une femme qui urine ; de là viennent l'aspect effrayant et la viande rouge, qui ne peut indiquer que le sexe béant, dans cette posture ; cela réapparaît dans ses souvenirs comme il l'avait vu dans son enfance, mais cette fois sous l'aspect de chair morte, de blessure. Le rêve réunit les deux cas où le petit garçon avait pu voir le sexe des petites filles : quand elles étaient jetées par terre et quand elles urinaient ; comme il résulte de la suite de ce rêve, il se rappelait avoir été corrigé ou menacé par son père à cause de la curiosité qu'il avait manifestée à ces occasions.

IV. Le rêve suivant est celui d'une jeune femme ; il réunit, péniblement d'ailleurs, quantité de souvenirs d'enfance.

Elle sort en hâte pour faire des commissions. Sur le Graben, elle tombe sur ses genoux, s'écroule. Beaucoup de personnes, en particulier beaucoup de cochers de fiacre, se rassemblent autour d'elle, mais personne ne l'aide à se relever. Elle fait beaucoup d'efforts, mais en vain. Il faut enfin qu'elle ait réussi à se lever, car on la met dans un fiacre qui doit la rapporter à la maison ; par la fenêtre, on lui jette un grand panier plein de choses lourdes, comme en prennent les ménagères pour aller au marché.

C'est la malade qui dans ses rêves court toujours comme lorsqu'elle était enfant. Le premier tableau du rêve doit provenir d'un cheval qu'elle aura vu tomber ; « l'écroulement » est une allusion aux courses. Jeune, elle montait à cheval, et il y a plus longtemps encore elle était sans doute elle-même le cheval. C'est une chute qui est un de ses premiers souvenirs d'enfance : le fils du concierge, âgé de 17 ans, avait

été saisi dans la rue d'une crise d'épilepsie et on l'avait rapporté à la maison en voiture. Elle en avait seulement entendu parler, mais la représentation d'accès épileptiques, de *chutes*, avait joué un grand rôle dans ses rêveries et avait plus tard influé sur la forme de ses accès hystériques. Quand une femme rêve de chutes, cela a régulièrement un sens sexuel, elle est une « *femme qui tombe* » ; on ne saurait douter de l'exactitude de cette interprétation pour ce rêve, puisqu'elle tombe sur le Graben, qui est à Vienne le « corso » de la prostitution. Le panier a plus d'un sens. Il rappelle en tant que tel tous les paniers qu'elle a donnés à ses adorateurs (einen Korb geben = donner un panier = repousser une déclaration d'amour) et aussi tous ceux qu'elle croit avoir reçus plus tard. Dans le même sens : personne ne l'aide à se relever, ce qu'elle-même interprète comme une marque de mépris. Puis ce panier de ménagère rappelle diverses imaginations que l'analyse découvre. Elle aurait fait un mariage bien au-dessous de son rang et serait maintenant obligée d'aller elle-même au marché, etc. Enfin ce panier pourrait évoquer une domestique. Parmi ses souvenirs d'enfance, nous trouvons celui d'une cuisinière qui a été renvoyée parce qu'elle volait. Elle est tombée à genoux en suppliant. La malade avait alors 12 ans. Aussi le souvenir d'une femme de chambre qu'on a renvoyée parce qu'elle avait des relations avec le cocher de la maison, qu'elle a d'ailleurs épousé plus tard. Ces souvenirs nous indiquent d'où proviennent dans le rêve les cochers (qui, contrairement à ce qui s'était passé, n'aident pas la femme tombée). Reste à expliquer le panier lancé, et lancé par la fenêtre. Cela la fait penser aux paquets expédiés par chemin de fer, aux petites fenêtres sur la campagne, à de menues impressions de séjour à la campagne : comment un monsieur lançait des prunes bleues à une dame par la fenêtre de sa chambre ; comment sa petite sœur avait eu peur parce qu'un imbécile qui passait avait regardé dans la chambre par la fenêtre. Et enfin voici un souvenir obscur qui provient de ses dix ans, souvenir d'une bonne, qui, à la campagne, avait eu, avec un domestique de la maison, des relations que l'enfant avait remarquées; on les avait

« expédiés », « jetés dehors » (le rêve remplace par l'inverse : jeté dedans) ; divers chemins nous avaient déjà rapprochés de cette histoire. A Vienne on désigne le paquet, la malle d'une bonne du nom de « sept prunes ». « Ramasse tes sept prunes et va-t-en ! » (fais ton paquet et va-t-en).

J'ai recueilli un très grand nombre de rêves de malades dont l'analyse nous ramène à des impressions d'enfance qu'ils se rappellent à peine et qui datent souvent de leurs trois premières années. Mais on ne saurait, sans plus, en tirer des conséquences qui vaillent pour le rêve en général ; il s'agit toujours de névropathes, d'hystériques, et il se pourrait que le rôle joué dans le rêve par les scènes de leur enfance dépendît de la nature de la névrose et non de l'essence même du rêve. En revanche, quand j'interprète mes propres rêves, — et aucun symptôme pathologique ne m'y engage, — je tombe toujours à l'improviste sur quelque scène d'enfance et je m'aperçois qu'elle forme le fond de toute une série de songes. J'ai déjà donné des exemples de ce fait et j'en donnerai encore à l'occasion. Je ne saurais achever ce chapitre mieux qu'en indiquant quelques-uns de mes rêves dans lesquels des événements récents s'unissent à des scènes d'enfance dès longtemps oubliées.

I. Après un voyage, quand on s'est couché fatigué et affamé, les grandes nécessités de la vie se font sentir pendant le sommeil. Je rêve : *Je vais dans une cuisine pour me faire préparer un plat sucré. Il y a là trois femmes. L'une est l'hôtesse, elle tourne quelque chose dans ses mains, paraît faire des quenelles. Elle répond que je n'ai qu'à attendre qu'elle ait fini* (il n'est pas sûr qu'elle parle). *Je m'impatiente et m'en vais, fâché. Je mets un pardessus, mais le premier que j'essaie est trop long pour moi. Je l'enlève, un peu surpris qu'il soit garni de fourrure. Le second a une longue queue avec des dessins turcs. Un étranger, qui a une longue figure et une petite barbe en pointe, survient et m'empêche de le mettre, en déclarant que c'est le sien. Je lui montre qu'il est couvert de broderies turques. Il demande : En quoi les turqueries (traîne, dessins...) vous regardent-elles ?... Nous sommes ensuite très amis.*

Lors de l'analyse de ce rêve, je me rappelle inopinément le premier roman que j'ai lu, quand j'avais à peu près 13 ans. Je l'avais commencé à la fin du premier volume. Je n'ai jamais su ni le titre ni l'auteur, mais je me rappelle très bien la conclusion. Le héros devient fou et crie sans arrêt les trois noms de femmes qui ont été le bonheur et le malheur de sa vie. *Pélagie* est un de ces noms. Je ne sais trop en quoi cela aidera mon analyse. Ces trois femmes évoquent dans mon esprit les trois Parques qui filent les destinées humaines, et je sais que l'une des trois, l'hôtesse du rêve, est la mère qui donne la vie et aussi la première nourriture au vivant. L'amour et la faim se retrouvent sur le sein de la femme. On sait l'anecdote du jeune homme, grand admirateur de la beauté féminine, qui, un jour où on parlait de la belle nourrice qu'il avait eue étant petit, regretta de n'avoir pas mieux profité de l'occasion. J'ai coutume d'expliquer par cette anecdote le facteur rétrospectif dans le mécanisme des psychonévroses. Donc, une des Parques frotte ses mains comme si elle voulait faire des *quenelles*. Occupation singulière pour une Parque ! Il faut trouver une explication. Elle est dans un autre souvenir de ma première enfance. Quand j'avais six ans et que ma mère me donnait mes premières leçons, elle m'enseignait que nous avions été faits de terre et que nous devions revenir à la terre. Cela ne me convenait pas, j'en doutai. Ma mère frotta alors les paumes de ses mains (tout à fait comme pour faire des quenelles, mais elle n'avait pas pris de pâte), et elle me montra les petits fragments d'épiderme noirâtres qui s'en étaient détachés comme une preuve que nous étions faits de terre. Je fus stupéfait par cette démonstration ad oculos et je me résignai à ce que plus tard j'appris à formuler : tu dois rendre ta vie à la nature (1). C'est donc bien réellement vers les Parques que je vais, dans la cuisine, comme bien souvent, quand j'avais faim étant enfant, j'allai vers ma mère, qui, près

(1) Les deux sentiments qui se font jour dans cette scène, stupéfaction et résignation à l'inévitable, s'étaient retrouvés quelques jours avant dans un rêve qui m'avait rappelé pour la première fois cet événement de mon enfance.

du foyer, me demandait d'attendre que le déjeûner fût prêt. Et les quenelles maintenant ? Un de mes professeurs d'Université, celui à qui je dois mes connaissances histologiques (épiderme), accusait une personne du nom de *Knödl* (Knödel = quenelle) d'avoir *plagié* ses œuvres. Plagier, s'approprier ce qui appartient aux autres, conduit à la seconde partie du rêve où je suis traité comme le voleur qui, à un moment donné, prenait nos pardessus à la Faculté. J'ai écrit le mot plagiat sans dessein, parce qu'il s'offrait à moi; je remarque à présent qu'il doit faire partie du contenu latent du rêve, car il peut servir à réunir les diverses parties de son contenu manifeste. La chaîne d'association : *Pélagie — plagiat — Plagiostome* (1) (*Squale*) — *vessie natatoire*, réunit le roman lu autrefois à l'affaire Knödl et au pardessus qui est visiblement un objet symbolique (voir plus haut) (cf. Maury : rêve de kilo-loto, p. 55). Ce lien sans doute est absurde et forcé, mais je n'aurais pas été capable de l'établir une fois éveillé s'il n'avait pas été préparé par le travail du rêve. Il semble que la nécessité d'établir des relations entre les mots ne respecte rien, puisque le cher nom de Brücke (Brücke = pont, passage ; Wortbrücke = passage d'un mot à l'autre) ne sert qu'à me rappeler l'institut où j'ai passé l'époque la plus heureuse de ma vie d'élève encore sans désir (2) ; ceci contrastant pleinement avec les besoins qui me tourmentent pendant mon rêve. Enfin surgit dans mon souvenir un autre de mes maîtres, dont le nom assone de nouveau avec un nom d'aliment, Fleischl (Fleisch = viande, comme Knödl de Knödel, quenelle), et je me rappelle encore une scène triste où jouaient un rôle des parcelles d'épiderme (la mère — l'hôtesse), le trouble mental (le roman) et un des produits de la pharmacopée qui apaisent la faim : la cocaïne.

(1) Je songe aux Plagiostomes peu volontiers, ils me font penser à une circonstance fâcheuse où je m'étais couvert de ridicule devant le professeur en question.

(2) Cf. : So wird's Euch an der Weisheit *Brüsten*
Mit jedem Tage mehr *gelüsten*.

(Et chaque jour, au sein de la sagesse, vous trouverez plus de douceur).

Je pourrais continuer à suivre la piste que ma pensée avait parcourue et expliquer entièrement le fragment du rêve qui manque à l'analyse. Je ne le ferai pas ici, parce que j'aurais trop à parler de moi-même. Je me borne à indiquer un des sentiers qui, à travers le chaos du rêve, mènent aux pensées qui sont à sa base. L'étranger au long visage et à la barbe en pointe qui m'empêche de mettre mon pardessus ressemble à un marchand de Spalato, chez lequel ma femme a acheté très cher des étoffes turques. Il s'appelait Popovic, nom équivoque, qui a inspiré à l'humoriste Stettenheim la boutade : « Il me dit son nom et me serra la main en rougissant ». Il faut remarquer qu'il y a encore là un jeu de mots sur un nom, ainsi que pour Pélagie, Knödl, Brücke, Fleischl. Ces sortes de jeux sont de ceux auxquels se livrent les enfants mal élevés ; si je m'y livre, c'est une sorte de revanche, car mon nom a été un nombre incalculable de fois l'objet de ces plaisanteries médiocrement spirituelles. Gœthe remarqua un jour combien on est susceptible pour son nom, on a grandi avec lui comme avec sa peau ; ce fut quand Herder construisit les vers :

« Toi qui naquis des dieux, des Gots ou de la boue... »
« Ainsi vous-mêmes, images des dieux, n'êtes que poussière. » (1)

Je remarque que la digression sur l'emploi abusif des noms propres n'est destinée qu'à préparer ce regret, mais laissons cela. — L'achat, fait à Spalato, me rappelle comment, à Cattaro, j'ai manqué un autre achat parce que j'ai été trop hésitant ; j'ai ainsi perdu de bonnes occasions. (L'occasion perdue auprès de la nourrice, cf. p. 188.) Ainsi une des pensées que la faim suggérait au rêveur était : « Il ne faut rien laisser passer, il faut prendre ce que l'on peut avoir, alors même que cela devrait entraîner quelque faute ; il ne faut manquer aucune occasion, la vie est trop courte, la mort inévitable. » Cela, ayant en même temps une signification sexuelle, le désir

(1) Der du von Göttern abstammst, von Goten oder vom Kote...
So seid ihr Götterbilder auch zu Staub.

ne voulant pas s'arrêter devant la faute, ce *carpe diem* doit craindre la censure et se cacher derrière un rêve. A cela s'ajoutent toutes les pensées opposées, les souvenirs du temps où une nourriture spirituelle suffisait, toutes les interdictions et les menaces de maladies spéciales.

II. Un second rêve exige un plus long prologue.

Je suis allé à la gare de l'Ouest, voulant partir en vacances pour Aussee. Je sors sur le quai pour le train d'Ischl, qui part avant le mien. Je vois là le comte Thun, qui, de nouveau, va à Ischl voir l'empereur. En dépit de la pluie, il est venu en voiture découverte, il est entré par la porte des trains de banlieue et a repoussé, d'un geste de la main, sans plus, le contrôleur, qui, ne le connaissant pas, lui demandait son billet. Le train parti, je suis obligé de rentrer dans la salle d'attente surchauffée et suis ennuyé de rester là. Je passe mon temps à regarder si quelqu'un réussira à se faire réserver un compartiment par faveur, bien décidé alors à protester bruyamment et à réclamer la même chose. Entre temps, je me chantonne quelque chose que je reconnais ensuite comme l'air du *Mariage de Figaro* :

« Si Monseigneur veut danser,
veut danser,
Il n'a qu'à demander,
Et je jouerai pour lui. »

(Un autre n'aurait peut-être pas reconnu l'air).

J'avais été toute la soirée d'humeur impertinente, batailleuse, je m'étais moqué du garçon de restaurant et du cocher, sans les blesser, je l'espère du moins ; maintenant j'ai en tête toute espèce de pensées hardies et révolutionnaires, en harmonie avec les paroles de Figaro et avec la comédie de Beaumarchais que j'ai vu jouer au Théâtre Français. Je pense à la phrase sur les grands seigneurs qui se sont donné

(1) Will der Herr Graf ein Tänzelein wagen,
Tänzelein wagen,
Soll er's nur sagen,
Ich spiel' ihm eins auf. »

la peine de naître, au droit du seigneur que le comte Almaviva veut exercer sur Suzanne, aux railleries que nos méchants journaux d'opposition font sur le nom du comte Thun (Thun : action) l'appelant le comte Nichtsthun (Nichtsthun : inaction). Je ne l'envie réellement pas, il fait en ce moment quelque rude démarche auprès de l'empereur ; c'est moi qui suis le véritable comte Nichtsthun : je pars en congé. A cela s'ajoutent quantité de joyeux projets de vacances. Arrive un monsieur que je connais, parce qu'il représentait le gouvernement lors des examens de médecine ; les services qu'il y avait rendus lui avaient valu l'aimable surnom de Commissaire coronfleur du gouvernement (Regierungsbeischläfer). Il décline son titre et demande une demi-place en première ; j'entends les employés se demander : où placerons-nous le monsieur qui a une demi-première ? Encore un passe-droit ; je paie, moi, place entière. On me donne d'ailleurs aussi un compartiment, mais dans une voiture qui n'a pas de couloir, de sorte que je ne disposerai pas d'un W. C. pendant la nuit. Je me plains sans succès et, en matière de vengeance, propose que du moins on pratique un trou dans le plancher de ce compartiment pour le cas où les voyageurs en auraient besoin. Je suis réveillé d'ailleurs vers 3 heures moins le quart du matin, par un besoin impérieux, au milieu du rêve suivant :

Foule. Rassemblement d'étudiants. Un comte (Thun ou Taaffe) parle. On lui demande de parler des Allemands. Avec un mouvement ironique, il déclare que le tussilage est leur fleur préférée, et il met à sa boutonnière quelque chose comme une feuille déchirée, un squelette de feuille roulé, en réalité. Je m'emporte, je m'emporte donc (1), *mais je suis tout étonné d'avoir ces dispositions.* Puis, d'une manière moins nette : *Il me semble que je suis dans l'Aula de l'Université, les portes sont gardées et il faut s'échapper. Je me fraie un chemin à travers une série de chambres bien aménagées, des appartements officiels, semble-*

(1) Je laisse là cette répétition qui paraît s'être introduite par distraction dans le texte du rêve ; l'analyse montre, en effet, qu'elle a sa raison d'être.

t-il ; les meubles sont recouverts d'une étoffe dont la couleur est entre le marron et le violet ; j'arrive enfin dans un couloir où une femme de charge, une vieille dame assez forte, est assise. J'évite de lui parler. Elle paraît croire que j'ai le droit de passer par là, car elle me demande si elle doit m'accompagner avec la lampe. Je lui dis ou lui indique qu'elle doit rester sur l'escalier et je me trouve très malin d'éviter ainsi son contrôle. Enfin je suis en bas et je trouve un étroit sentier qui monte à pic, je le suis.

De nouveau moins net. *Il semble que j'aie maintenant une deuxième tâche à remplir. Je dois sortir de la ville, comme tout à l'heure je devais sortir de la maison. Je prends un fiacre et me fais conduire à une gare. Je dis au cocher qui me reproche de le surmener : « Je ne peux évidemment pas faire avec vous le trajet du train. » Tout se passe en effet comme si j'avais accompli avec lui déjà une partie du parcours qu'on fait ordinairement avec le train. Les gares sont gardées, je me demande si je dois aller à Krebs ou à Znaim, mais je pense que la Cour s'y trouvera et je me décide pour Graz ou quelque chose d'analogue. Je suis maintenant dans le wagon, il ressemble à un wagon du train de ceinture ; j'ai, à ma boutonnière, un objet long, bizarrement tressé ; attachées à cela, des violettes d'un violet brun d'une étoffe raide. Les gens en sont très surpris.* La scène s'arrête là.

Je me trouve de nouveau devant la gare, mais je suis avec un vieux monsieur ; j'ai trouvé un plan pour n'être pas reconnu et ce plan est déjà réalisé. Ici penser et faire sont une même chose. Le vieux monsieur est aveugle ou borgne tout au moins, et je lui tends un urinal (que nous devions acheter ou que nous avons acheté à la ville). Je suis donc son infirmier, je dois lui tendre l'urinal parce qu'il est aveugle. Le chef de train nous laissera passer sans faire attention. Je vois d'une manière plastique l'attitude de l'homme en train d'uriner. Ici réveil dans les circonstances que l'on sait.

Le rêve produit l'impression d'une manière de rêverie qui nous ramènerait en 1848. Le souvenir de cette année avait été rappelé par le jubilé de 1898 ; de plus, j'avais, au cours d'une excursion dans la *Wachau*, visité Emmersdorf où je

croyais, à tort, que *Fischhof*, qui dirigea des mouvements d'étudiants, était enterré. Quelques traits du contenu apparent du rêve se rapportent à celui-ci. Une association d'idées me conduit ensuite en Anglettere, dans la maison de mon frère, qui avait l'habitude de répéter à sa femme, en plaisantant : « *Fifty years ago* » (d'après le titre d'un poème de Tennyson). Là-dessus les enfants rectifiaient toujours : « *Fifteen years ago* ». Mais ces imaginations, qui paraissent se rapporter aux pensées évoquées par la vue du comte Thun, sont, comme la façade de certaines églises italiennes, sans rapport organique avec le bâtiment qui se trouve derrière ; pis encore, elles présentent des lacunes, des confusions, certains fragments du contenu réel du rêve se font jour en bien des endroits. Le premier tableau est construit à l'aide de plusieurs scènes que je peux retrouver. L'attitude arrogante du comte, dans le rêve, je l'ai vue au lycée quend j'avais 15 ans. Nous avions organisé une conspiration contre un professeur ignorant et peu aimable ; l'âme du complot était un de nos camarades qui parut depuis avoir pris pour modèle le roi *Henri VIII*. Ce fut à moi de frapper le grand coup, et ce fut une discussion sur l'importance du Danube pour l'Autriche (*Wachau*) qui servit de prétexte à une révolte ouverte. Un des conjurés, le seul de nos camarades qui fût d'origine aristocratique (nous l'avions surnommé la *Girafe*, à cause de son extraordinaire longueur), prié de parler, se tenait devant notre tyran, le professeur d'*allemand*, comme le comte dans mon rêve. Les explications sur la fleur favorite, le fait que l'on met à sa boutonnière quelque chose qui paraît être une fleur (ceci rappelle les Orchidées que j'ai apportées ce jour là à une amie et aussi une rose de Jéricho) évoquent irrésistiblement la scène que le drame de Shakespeare place à l'origine de la guerre des Deux Roses (*rose rouge et rose blanche*) ; c'est le nom d'Henri VIII qui a provoqué cette réminiscence. De plus, il n'y a pas loin des roses aux œillets rouges et aux œillets blancs. (Deux petits vers me viennent à l'esprit, l'un est allemand : « Rosen, Tulpen, Nelken, alle Blumen welken » ; l'autre espagnol : « Isabelita, no llores que se marchitan las

flores » ; celui-ci vient de *Figaro*.). A Vienne, les œillets blancs sont l'insigne des *antisémites*, les œillets rouges l'insigne des *social-démocrates*. Je me rappelle une provocation antisémite pendant un voyage en chemin de fer à travers la Saxe (*Anglo-Saxon*). La troisième scène, qui a servi à former le premier tableau du rêve, date des premières années de ma vie d'étudiant. On discutait, dans un groupe d'étudiants *allemands*, les relations de la philosophie et des sciences naturelles. J'étais alors un blanc-bec tout plein des doctrines matérialistes et je défendis ce point de vue d'une manière fort exclusive. Un de mes camarades, plus âgé et plus réfléchi, et qui depuis a montré qu'il savait conduire les hommes et organiser les masses (qui d'ailleurs porte un nom d'animal), combattit notre point de vue ; il dit que lui aussi, fils prodigue, avait gardé les cochons dans sa jeunesse et était revenu, repentant, dans la maison paternelle. Je *m'emportai* (comme dans le rêve), je fus grossier (*saugrob* = grossier comme une truie), et répondis que, depuis que je savais qu'il avait gardé les *cochons*, je ne m'*étonnais* plus de sa façon de parler. (Dans le rêve je m'*étonne* de mes dispositions nationalistes). Indignation générale ; on me demanda de retirer mes paroles, je refusai. L'offensé eut trop de bon sens pour traiter cela comme une *provocation* et laissa aller les choses.

Les autres éléments de cette scène proviennent de couches plus profondes. Pourquoi le comte choisit-il le tussilage ? Si j'interroge mes associations d'idées, je trouve : *Huflattich* (tussilage) — *Lattice* — *Salat* — *Salathund* (le chien qui ne concède pas à d'autres ce que cependant lui-même ne mange pas). Il y a ici comme une collection d'injures : *girafe* (giraffe, Affe = singe), *cochon*, *truie*, *chien* ; je sais comment je pourrais encore y joindre *âne* et railler ainsi un de nos maîtres de l'Université. D'autre part, je traduis, je ne sais si c'est exact, *huflattich* (tussilage) par *pissenlit*, mot que j'ai appris en lisant Germinal (on y envoie les enfants chercher cette salade). Le nom du *chien* rappelle la grande fonction (comme celui de la salade la petite). Nous trouvons là l'inconvenance sous trois aspects, car c'est dans ce même Ger-

minal, qui évoque abondamment la révolution future, que l'on trouve un tournoi d'un genre particulier, il s'agit de la production de gaz ordinairement appelé *flatus* (1). Et je remarque maintenant comment le chemin était dès longtemps préparé pour ce flatus. Il avait été question de *fleurs*, puis, à travers les vers *espagnols*, d'*Isabelita*, d'*Isabelle* et de *Ferdinand*, d'*Henri VIII*. On sait qu'après sa victoire sur l'Armada, l'Angleterre fit graver une médaille qui portait l'inscription : *Afflavit* et dissipati sunt. J'avais pensé à mettre cette inscription en guise d'épigraphe un peu railleuse en tête du chapitre Thérapeutique, si jamais je publiais un ouvrage un peu étendu sur mes théories et ma thérapeutique de l'hystérie.

Je ne peux expliquer aussi clairement le second tableau de mon rêve, parce que la censure ne le permettrait pas. Je me mets ici à la place d'un grand personnage, qui, pendant la révolution, a aussi eu affaire à un Adler et a souffert d'incontinentia alvi, et je crois que je n'aurais pas le droit ici de passer la censure, bien que la plus grande partie de cette histoire m'ait été racontée par un collègue « conseiller de cour » (*Aula*, consiliarius *aulicus*). La série des chambres traversées dans le rêve provient du wagon-salon de son Excellence où j'avais pu jeter un coup d'œil ; elle évoque aussi, comme si souvent dans le rêve, des femmes (*Frauenzimmer*, ärarische Frauenzimmer)... La femme de charge est une vieille dame spirituelle chez qui j'ai été reçu et qui m'a raconté quantité de jolies histoires ; mon rêve la remercie mal de son bon accueil. La marche avec la lampe est un souvenir de Grillparzer ; il avait noté un joli souvenir analogue et plus tard l'avait utilisé dans *Héro et Léandre* (vagues de la mer et de l'amour — l'Armada et la tempête) (2).

(1) Ce n'est pas dans *Germinal*, mais dans *La Terre*. Je remarque cette erreur après l'analyse. Il faut noter les lettres identiques dans Huflattich et flatus.

(2) H. Silberer, dans un travail important (*Phantasie und Mythos*, 1910), a essayé d'utiliser cette partie du rêve pour montrer que le travail du rêve essaie de rendre, non seulement son contenu latent, mais encore

Je ne donnerai pas l'analyse détaillée des deux autres fragments du rêve, j'y prendrai seulement les éléments utiles pour reconstituer les deux scènes de mon enfance à cause desquelles je l'ai choisi. On se doutera avec raison que cette réserve m'est imposée par des faits d'ordre sexuel ; mais ce n'est pas tout. Souvent nous nous avouons à nous-mêmes ce que nous dissimulons aux autres ; mais c'est ici la censure intérieure qui ne me laisse pas connaître le contenu réel du rêve. Je dois donc indiquer que l'analyse de ces trois fragments permet d'y reconnaître des vantardises qui proviennent d'une manie de grandeur dès longtemps disparue de ma vie à l'état de veille. Cela apparaît même dans le contenu manifeste du rêve (*je me trouve malin*), et on le comprend fort bien, si on songe à l'état d'esprit qui était le mien la veille au soir. Cette vantardise s'étend à tous les domaines. S'il est question de Graz, c'est à cause de la phrase usuelle : « *Combien coûte Graz* ? » que l'on dit quand on se croit très riche. Si l'on songe à Rabelais, on placera aussi au nombre des vantardises tout ce que nous avons découvert de la première partie du rêve.

Voici les faits qui ont trait aux deux scènes de mon enfance auxquelles j'ai fait allusion. J'ai acheté, pour ce voyage, une malle *neuve* dont la couleur *brun violet* apparait dans le rêve à plusieurs reprises (violettes de cette couleur faites d'une étoffe raide, à côté d'un objet qu'on appelle « Mädchenfänger » (1) ; meubles des appartements officiels).

Tous les enfants croient que, lorsqu'ils mettent quelque chose de *neuf*, les gens *sont surpris*. On m'a raconté la scène suivante de mon enfance. Le souvenir est d'ailleurs remplacé par celui du récit. Il paraît que vers deux ans je mouillais encore mon lit de temps à autre. Un jour où l'on me faisait des reproches à ce sujet, j'avais voulu *rassurer* mon père en

les processus psychiques qui l'ont formé. (« Le phénomène fonctionnel »). Mais il me paraît n'avoir pas compris à cette occasion que je considère comme des éléments de pensée pareils aux autres les processus psychiques qui organisent le rêve. Dans ce rêve de vanité, je suis visiblement fier d'avoir découvert ces processus.

(1) Litt. : attrape-filles.

lui promettant que je lui achèterais un beau lit *neuf*, *rouge*, à la ville voisine. (C'est pourquoi dans le rêve, nous avons acheté ou dû acheter à la ville ; on doit tenir ce que l'on a promis.). (Il faut remarquer d'ailleurs la juxtaposition de l'urinal, symbole mâle, et de la malle, symbole féminin = box.). Toute la folie de grandeur de l'enfant est contenue dans cette promesse. Nous avons déjà indiqué, dans l'interprétation d'un autre rêve (cf. p. 184), le rôle des accidents urinaires de l'enfant. La psychanalyse des névroses nous a permis de reconnaître une liaison intime entre l'enurésie et l'ambition.

Je me rappelle ensuite un petit fait domestique qui s'est passé quand j'avais sept ou huit ans. Un soir, avant de me coucher, j'eus l'inconvenance de satisfaire un besoin dans la chambre à coucher de mes parents et en leur présence. Mon père me réprimanda et dit notamment : « On ne fera rien de ce garçon ». Cela dut m'humilier terriblement, car mes rêves contiennent de fréquentes allusions à cette scène ; elles sont régulièrement accompagnées d'une énumération de mes travaux et de mes succès, comme si je voulais dire : « Tu vois bien que je suis tout de même devenu quelqu'un ». Cette scène explique la dernière image du rêve ; naturellement, les rôles y sont échangés, par vengeance. L'homme âgé, mon père sans doute — le fait qu'il est borgne doit se rapporter à son glaucome (1) —, urine maintenant devant moi, comme moi jadis devant lui. Le glaucome rappelle la cocaïne qui l'aida à supporter l'opération : il semble que, par là, j'aie tenu ma promesse. D'autre part, je me moque de lui parce qu'il est aveugle, parce que je dois lui tendre le verre, et je fais quantité d'allusions à mes notions toutes nouvelles au sujet de l'hystérie, dont je suis très fier (2).

(1) Autre interprétation : il est borgne comme Odin, le père des Dieux. — La *consolation* d'Odin. La *consolation* vient de ma promesse d'enfant : je lui achèterai un lit neuf.

(2) Ajoutons ici encore quelques éléments de l'interprétation. Le verre rappelle l'histoire du paysan qui essaie toute une série de verres de lunettes chez l'opticien — et qui ne sait pas lire. (Bauernfänger [filou], Mädchenfänger [coureur].) — La manière dont est traité le père

On peut dire, il est vrai, que, si ces deux scènes d'enfance sont liées à mon désir de grandeur, leur évocation, pendant le voyage vers Aussee, a été favorisée par cette circonstance accessoire que le wagon ne possédait pas de W. C. et que je devais bien compter en être gêné pendant le voyage, ce qui d'ailleurs se produisit le matin. Je m'éveillai alors avec une sensation de besoin. On pourrait sans doute voir là le motif véritable du rêve, mais je crois qu'il faut interpréter autrement ce processus : c'est la pensée contenue dans le rêve qui a provoquée le besoin. Il est très rare qu'un besoin quelconque trouble mon sommeil et cela surtout à l'heure où je me suis réveillé (2 heures 3/4 du matin) ; de plus, lors d'autres

tombé en enfance chez les paysans de *La Terre* de Zola. — La triste satisfaction de voir un père, dans sa vieillesse, salir son lit comme un enfant ; c'est pourquoi dans le rêve je suis son infirmier. — « Penser et faire sont une même chose » rappelle un drame très révolutionnaire d'Oscar Panizza dans lequel Dieu le Père, vieillard paralysé, est fort maltraité. Vouloir et acte y sont une même chose, et il faut que l'archange, une sorte de Ganymède, l'empêche de jurer et de maudire parce que ses malédictions seraient aussitôt accomplies. — Trouver des plans est un reproche à l'adresse de mon père, il date d'un âge où ma critique a commencé à se faire jour. D'une façon plus générale, l'attitude rebelle et frondeuse symbolise la révolte contre l'autorité paternelle. On dit que le prince est le père du peuple. Le père est l'autorité la plus ancienne, la première, il est pour l'enfant l'autorité unique. Tous les autres pouvoirs sociaux se sont développés à partir de cette autorité primitive (avec la seule réserve du matriarcat). « Penser et faire sont une même chose » est une allusion à l'explication des symptômes hystériques. L'urinal se rapporte à la même question. Il est un procédé bien connu des Viennois, sous le nom de « Gschnas », qui consiste à construire des objets d'aspect rare et précieux avec des éléments vulgaires et de préférence comiques. Ainsi des armures à l'aide de casseroles, de bouchons de paille, etc. ; nos artistes aiment beaucoup mêler ces sortes de plaisanteries à leurs soirées. J'ai remarqué que les hystériques font la même chose. A côté d'événements réels, ils construisent inconsciemment des faits imaginaires horribles ou extravagants, et la matière leur en est fournie par les incidents les plus insignifiants et les plus ordinaires. Les symptômes de la maladie sont liés à ces productions fantastiques, non point aux souvenirs d'événements réels, futiles ou sérieux. Cette explication m'a permis de résoudre beaucoup de difficultés et j'en ai été très content. Il est possible que j'y aie fait allusion lorsque j'ai rêvé à l'urinal : en effet, on m'a raconté qu'à la dernière soirée de Gschnas on s'était servi de cet objet pour fabriquer la coupe de Lucrèce Borgia.

voyages, faits dans des compartiments plus commodes, je n'ai presque jamais éprouvé ce besoin après un réveil matinal. D'ailleurs la question peut rester en suspens.

L'expérience m'a montré que des rêves mêmes dont le sens paraît d'abord complet, parce qu'on trouve aisément leurs sources et les désirs qui les ont provoqués, peuvent mettre sur la trace de pensées qui remontent à notre première enfance. Je me demande donc s'il n'y aurait pas là une caractéristique essentielle du rêve. Si l'on généralisait cette idée, le contenu apparent de chaque rêve serait lié aux événements récents, son contenu latent aux premiers événements de notre vie. L'analyse de l'hystérie me permet de montrer que ce passé est resté actuel dans le présent. Mais cette supposition peut paraître discutable, je reviendrai donc plus loin sur le rôle probable des événements de la première enfance dans la formation du rêve (cf. chapitre VII).

Des trois particularités de la mémoire du rêve indiquées au début de ce chapitre, nous en avons expliqué une — la préférence accordée aux impressions secondaires — en la ramenant à la transposition. Les deux autres : le rôle des événements récents et l'importance des faits de notre enfance, nous ont paru incontestables, mais nous n'avons pu les rattacher à la motivation du rêve. Nous nous rappellerons ces difficultés et nous en chercherons l'explication soit dans la psychologie du sommeil, soit dans celle, plus générale, de la structure de l'esprit : l'étude du rêve nous permettra de l'apercevoir comme à travers une fenêtre entr'ouverte.

Il faut que je souligne ici un des résultats des analyses que nous venons de faire. Souvent le rêve paraît avoir plusieurs significations. Non seulement il réalise plusieurs désirs ; mais un sens, l'accomplissement d'un désir, peut en cacher d'autres, jusqu'à ce que, de proche en proche, on découvre un désir de la première enfance. Ici encore, on peut se demander si, au lieu de « souvent », il ne faudrait pas dire « toujours » (1).

(1) Les significations successives du rêve offrent un problème des

III

LES SOURCES SOMATIQUES DU RÊVE

Quand on essaie d'expliquer à un homme instruit quels problèmes posent les rêves et qu'on lui demande d'où proviennent les rêves à son avis, on remarque, à l'ordinaire, qu'il se croit sûr d'une partie tout au moins de la solution. Il pense aussitôt à l'importance qu'ont une digestion difficile ou dérangée (« les rêves viennent de l'estomac »), des états passagers du corps et de menus faits qui dérangent notre sommeil. Il ne paraît même pas supposer que, tous ces facteurs étant considérés, il reste encore à expliquer quelque chose.

Nous avons exposé dans notre premier chapitre (p. 20) quel rôle la science accordait aux sources somatiques du rêve ; il suffira donc de le rappeler ici. Nous avons vu que l'on distinguait trois sortes de sources somatiques : celles qui proviennent des objets extérieurs, excitations sensorielles objectives ; celles qui proviennent d'états d'excitation sensorielle interne, subjective ; celles qui naissent d'excitations corporelles internes. Nous avons vu que les auteurs étaient portés à repousser à l'arrière-plan, ou même à ne pas admettre du tout des sources psychiques du rêve (p. 39). Un examen des affirmations émises par ces auteurs nous a montré que l'importance des excitations sensorielles objectives, accidentelles ou inévitables, était garantie par de nombreuses observations et confirmée par l'expérience (p. 22) ; que le rôle des excitations sensorielles subjectives paraissait démontré par le retour des images hypnagogiques ; enfin que

plus épineux, mais aussi des plus intéressants. Si on le néglige, on se trompe aisément et on risque de faire, sur l'essence même du rêve, des hypothèses fausses. Mais on a fait très peu de recherches sur ce point. Seuls les rêves urinaires ont été étudiés à ce point de vue là par O. Rank qui en a bien vu la « stratification symbolique » régulière.

l'action des excitations somatiques internes pouvait souvent être décelée dans le domaine des appareils digestif, urinaire et génital.

Les excitations nerveuses et les excitations organiques, sources somatiques du rêve, seraient donc, d'après nombre d'auteurs, les seules sources du rêve.

Mais nous avons vu, d'autre part, que cette théorie peut paraître, sinon inexacte, du moins insuffisante. Ses défenseurs eux-mêmes, malgré toute la sécurité que leur donnent leurs observations, surtout celles des excitations extérieures et accidentelles, conviennent que le riche contenu représentatif du rêve ne peut être déduit des seules excitations nerveuses externes. Miss Calkins a examiné de ce point de vue, pendant six semaines, ses rêves et ceux d'une autre personne et elle n'a trouvé dans ces deux observations que 13, 2 % et 6, 7 % de cas où l'on pût montrer l'élément de perception sensorielle extérieure ; deux cas seulement pouvaient être ramenés à des sensations organiques. La statistique nous garantit donc ce que nous avions soupçonné en jetant sur notre expérience personnelle un coup d'œil rapide.

On s'est quelquefois contenté de considérer le rêve d'excitation nerveuse comme une variété inférieure facile à étudier. Spitta divisait les rêves en rêves d'excitation nerveuse et rêves d'association. La solution était peu satisfaisante tant qu'on ne pouvait montrer le rapport qui unissait les sources somatiques du rêve à son contenu représentatif.

A côté de l'objection statistique, apparaît ainsi une nouvelle difficulté : celle d'expliquer les rêves ainsi provoqués. Les représentants de la doctrine organique doivent nous expliquer : d'abord pourquoi, dans le rêve, l'excitation extérieure n'apparaît pas sous sa forme propre, mais est toujours méconnue (cf. les rêves dus au réveil, p. 26) ; ensuite pourquoi la réaction de l'esprit à cette excitation méconnue est tellement variable. Strümpell répond à cela que, pendant le sommeil, l'âme, détournée du monde extérieur, ne saurait comprendre le sens véritable des excitations sensorielles objectives et se trouve contrainte, par les impulsions mal déterminées qui

l'entraînent en tous sens, de créer des illusions (p. 108) : « Dès qu'une excitation nerveuse extérieure ou intérieure a fait apparaître, pendant le sommeil, une sensation, un complexe de sensations, un sentiment, ou, de façon plus générale, un processus psychique quelconque, ce processus appelle des images, traces de l'expérience de la veille, soit nues, soit pourvues d'une charge psychique. Il rassemble un nombre plus ou moins grand de ces images, et c'est leur réunion qui donne à l'impression née de l'excitation nerveuse une valeur psychique. Ici encore, on peut dire, selon l'expression courante pour la vie de la veille, que dans le sommeil l'esprit interprète les excitations nerveuses. Le résultat de cette interprétation est ce que l'on appelle le rêve d'excitation nerveuse, c'est-à-dire un rêve dont les parties constituantes sont déterminées par les lois de reproduction, auxquelles est soumise une excitation nerveuse, lorsqu'elle se déroule sur le plan psychique. »

Wundt s'exprime d'une manière à peu près identique. Les images du rêve proviendraient, d'après lui, en grande partie d'excitations sensitives, en particulier de celles de la sensibilité générale ; c'est pourquoi on y trouve des illusions fantastiques, bien plus souvent que des images-souvenirs pures devenues hallucinations. Le rapport entre le contenu du rêve et les excitations d'où il provient donne à Strümpell l'occasion de la comparaison suivante (p. 84) : « C'est comme si un homme qui ignorerait entièrement la musique laissait courir ses dix doigts sur les touches d'un piano ». Ainsi le rêve ne serait pas un phénomène intellectuel, né de motifs psychiques, mais la conséquence d'une excitation physiologique, qui s'exprimerait en symptômes psychiques, parce qu'elle ne posséderait pas d'autres moyens d'expression. C'est une hypothèse de même ordre que celle qu'a utilisée Meynert pour expliquer les obsessions : on se rappelle sa fameuse comparaison du tableau de chiffres dans lequel certains nombres seraient mis en relief.

Bien que cette doctrine jouisse de la faveur publique et paraisse séduisante, il est aisé d'en montrer le point faible.

Chaque excitation somatique qui provoque, durant le sommeil, la formation d'illusions peut être l'objet d'un nombre d'interprétations incalculable, elle peut donc être représentée dans le rêve par un nombre incalculable de représentations (1). La doctrine de Strümpell et de Wundt ne saurait nous dire pour quel motif telle excitation extérieure a été traduite dans le rêve par telle représentation ; elle ne peut expliquer « le choix singulier... que provoque souvent l'activité des excitations » (Lipps, *Grundtatsachen des Seelenlebens*, p. 170). On peut faire d'autres objections à l'hypothèse essentielle de cette doctrine (d'après laquelle pendant le sommeil l'esprit ne saurait reconnaître la véritable nature des excitations sensorielles objectives). Burdach a montré que l'esprit est parfaitement capable de reconnaître les impressions sensorielles qui l'atteignent pendant le sommeil et d'y réagir convenablement : certaines impressions sont privilégiées (la nourrice et l'enfant) ; on est bien plus sûrement réveillé par son propre nom que par une impression auditive quelconque, ce qui suppose que l'esprit distingue même alors entre les sensations (cf. p. 49). Burdach suppose que ce n'est pas la capacité d'interpréter les impressions des sens qui fait défaut pendant le sommeil, mais l'intérêt pour ces mêmes impressions. Les arguments employés par Burdach en 1830 se retrouvent identiques chez Lipps en 1883, quand il combat la théorie des excitations somatiques. L'esprit nous apparaît dès lors comme le dormeur de l'anecdote qui, lorsqu'on lui demande : « dors-tu ? », répond « non », et lorsqu'on ajoute : « alors prête-moi donc cent sous », se retranche aussitôt derrière un « je dors ».

On peut démontrer par d'autres voies encore l'insuffisance de la théorie somatique. L'observation montre que, dès l'instant où on rêve, des excitations extérieures, même quand elles apparaissent dans le contenu du rêve, ne déter-

(1) Il suffit de lire les deux volumes, publiés par Mourly Vold, de comptes-rendus précis et détaillés de rêves provoqués expérimentalement, pour voir que les conditions de l'expérience n'expliquent à peu près pas le contenu des différents rêves, — et que d'ailleurs ces sortes d'expériences n'aident que très peu à comprendre le problème du rêve.

minent pas un rêve nouveau. On peut réagir de différentes façons à un contact ou à une pression pendant le rêve. On peut ne pas s'en apercevoir et constater en s'éveillant que l'on avait une jambe découverte ou un bras serré ; la pathologie nous donne de nombreux exemples d'excitations diverses et fortes, sensitives ou motrices, demeurées indifférentes pendant le sommeil. On peut deviner l'impression dans le sommeil, la sentir malgré le sommeil, comme cela arrive dans le cas d'excitations douloureuses, sans la mêler au rêve. On peut aussi se réveiller, pour écarter cette excitation (1). Enfin, quelquefois, l'excitation nerveuse peut provoquer un rêve ; mais, on le voit, ce n'est qu'une des réactions possibles. Ce ne serait pas le cas si le rêve ne pouvait provenir que d'excitations somatiques.

D'autres auteurs, Scherner, et Volkelt après lui, ont bien vu les insuffisances de cette théorie. Ils ont essayé de déterminer plus exactement l'espèce d'activité psychique qui fait jaillir, des excitations somatiques, les images bigarrées du rêve. Scherner, qui a donné, de la formation des rêves, une description très profondément sentie, très poétique et très vivante, a cru avoir trouvé le principe selon lequel l'esprit réagit aux excitations.

D'après Scherner, l'imagination, délivrée des chaînes de la veille, agirait dans le rêve de manière à représenter symboliquement la nature de l'organe d'où provient l'excitation et l'espèce de cette excitation. Il y aurait là une sorte de clef des songes qui pourrait servir de préface à leur interprétation. « L'image du chat indique un état d'esprit pénible, l'image d'un gâteau clair et lisse la nudité corporelle. L'imagination du rêve représente le corps humain tout entier comme une maison, chaque organe comme une partie de la maison. Quand on rêve parce que l'on a mal aux dents, la bouche est représentée par un vestibule élevé et le passage du pharynx

(1) Cf. K. Landauer. *Handlungen des Schlafenden* (*Zeitschr. f. d. ges. Neurologie u. Psychiatrie*, XXXIX, 1918). Tous les observateurs ont pu constater chez les dormeurs des conduites adaptées. Le dormeur n'est pas absolument « stupide », il peut agir logiquement et avec volonté.

à l'œsophage par un escalier. Quand on a mal à la tête, la position élevée de la tête est représentée par un plafond très haut et couvert d'horribles araignées qui ressemblent à des crapauds » (p. 39). « Le rêve dispose, pour un même organe, de symboles nombreux ; les poumons seront, à cause de la respiration, symbolisés par un poêle rempli de flammes et dont on entend le ronflement ; le cœur par des caisses vides, des corbeilles ; la vessie par des objets ronds, en forme de bourse, ou, d'une manière générale, par des objets creux. Un fait a une importance particulière : il est fréquent qu'à la fin du rêve nous nous représentions clairement l'organe excité ou sa fonction et cela dans notre propre corps. Ainsi à la fin d'un rêve de maux de dents on s'arrache une dent » (p. 35).

Ce mode d'interprétation des songes a été mal accueilli ; on l'a trouvé extravagant, on a même hésité à lui concéder le peu de justesse auquel il peut prétendre, à mon avis. Comme on l'a vu, il reprend l'interprétation du rêve au moyen d'une symbolique, à la manière des anciens, mais il restreint cette interprétation au corps de l'homme. Le défaut de technique scientifique claire pour cette interprétation rend malaisée l'application de la doctrine de Scherner. L'interprétation paraît arbitraire, d'autant qu'une excitation peut être représentée de diverses manières ; Volkelt refusait déjà la représentation du corps par une maison. De plus, on est choqué, parce que le travail du rêve apparaît comme une occupation inutile et dépourvue de but : l'esprit se contente d'imaginer au sujet des excitations qui l'occupent au lieu de s'en libérer.

Mais voici de plus une grave objection. Ces excitations existent toujours ; on accorde que l'esprit y est plus accessible pendant le sommeil que pendant la veille ; on ne comprend donc pas pourquoi nous ne rêvons pas continuellement la nuit, toutes les nuits, de tous nos organes. Si l'on veut répondre à cela qu'il faut, pour provoquer des rêves, que nos yeux, nos oreilles, nos dents, notre intestin nous envoient des excitations spéciales, on se trouve devant une nouvelle difficulté : il faut démontrer que ces excitations existent objectivement, ce n'est possible que dans un petit nombre de cas.

Si un rêve de vol symbolise le mouvement de nos poumons, ce rêve devrait, comme le remarque Strümpell, se produire beaucoup plus souvent ou correspondre à une respiration plus active. Il y a une troisième possibilité, la plus vraisemblable de toutes ; à de certains moments, des motifs particuliers nous amèneraient à prêter attention à des sensations viscérales qui existent toujours ; mais ceci nous entraînerait au delà de la théorie de Scherner.

Les explications de Scherner et de Volkelt ont le mérite d'attirer notre attention sur une série de caractères du contenu du rêve qui ont besoin d'être expliqués et qui nous réservent peut-être des découvertes. Il est exact que le rêve contient des représentations symboliques d'organes et de fonctions : l'eau indique souvent une excitation de la vessie, l'organe sexuel de l'homme est représenté par un bâton tenu en l'air ou par une colonne, etc. Quand, au lieu d'être ternes, comme il arrive souvent, nos rêves présentent un champ visuel mouvant et des couleurs éclatantes, il faut bien les interpréter comme des rêves d'excitation visuelle ; si un rêve contient du tapage, des bruits de voix, il faut aussi faire sa part à l'illusion. Le rêve de Scherner où deux rangées de petits garçons blonds sont en face l'une de l'autre sur un pont, se saisissent mutuellement, puis reprennent leur première position, jusqu'à ce que le dormeur s'assoie sur le pont et arrache une longue dent de sa mâchoire ; le rêve de Volkelt où deux rangées de tiroirs jouent un rôle analogue et qui s'achève aussi par une dent arrachée, bien d'autres encore rapportés par d'autres auteurs, nous empêchent de rejeter la théorie de Scherner comme inutile. Mais il faudra que nous trouvions une autre explication du symbolisme qui paraît contenu dans ces rêves.

Aussi longtemps que j'ai exposé la théorie somatique, j'ai laissé de côté les arguments découverts au cours de mes analyses de rêves. Si, par un procédé que les autres auteurs n'ont pas employé, nous pouvons prouver que le rêve a sa valeur propre au point de vue psychique, qu'il provient d'un désir et qu'il trouve ses éléments dans les événements de la journée,

toute autre doctrine qui aura négligé ces faits et qui aura vu dans le rêve une réaction psychique inutile et énigmatique à des excitations somatiques sera condamnée par là même. Ou bien il faudrait admettre un fait invraisemblable ; il y aurait deux sortes de rêves distincts, je n'aurais connu que les uns, les anciens auteurs n'auraient connu que les autres.

Il reste à introduire dans notre doctrine les faits sur lesquels s'appuie la théorie courante des excitations somatiques.

Nous avons fait un premier pas dans ce sens, quand nous avons posé en principe que le rêve était contraint d'élaborer toutes les excitations simultanées et d'en faire une unité (p. 165). Nous avons vu que, lorsque deux ou plusieurs événements marquants nous étaient demeurés de la veille, les souhaits qui en étaient résultés étaient unis dans un même rêve, et aussi que l'on retrouvait dans les éléments du rêve des impressions chargées de valeur psychique à côté de faits indifférents de la veille, à condition toutefois que des représentations les unissant pussent s'établir entre les deux. Ainsi le rêve apparaît comme une réaction à tout ce qui existe simultanément et actuellement dans l'âme endormie. Nos analyses des éléments du rêve nous y ont fait reconnaître jusqu'à présent une collection de résidus psychiques, des traces de souvenirs auxquels (à cause de la préférence accordée au récent et à l'infantile) nous avons dû attribuer le caractère d'actualité, sans d'ailleurs pouvoir préciser davantage. Nous n'aurons pas grand peine maintenant à prédire ce qui arrivera, si, pendant le sommeil, des sensations viennent s'ajouter à ces souvenirs devenus actuels. Ces sensations prendront de l'importance dans le rêve parce qu'elles sont actuelles ; elles seront unies aux autres faits psychiques actuels pour former les éléments nécessaires à l'organisation du rêve. Autrement dit, les excitations qui surviennent pendant le sommeil sont élaborées dans le sens de notre désir conjointement avec les restes psychiques de la veille. Cette réunion n'est pas essentielle, nous avons vu que l'on pouvait imaginer plusieurs manières de se comporter, pendant le sommeil, à l'égard des excitations somatiques. Les cas où cette réunion s'est faite sont ceux où

l'on a pu trouver un fonds d'images pour le contenu du rêve, pouvant représenter à la fois les deux espèces de sources, psychique et somatique.

L'essence du rêve n'est pas modifiée quand des éléments somatiques s'ajoutent aux sources psychiques ; il reste accomplissement de désir, quelles que soient sa forme et son apparence du moment.

Je ferais volontiers une place ici à une série de particularités qui font que l'importance des excitations externes varie dans le rêve. Je pense que ce qui détermine le retentissement d'une excitation objective quelque peu marquée, c'est, dans chaque cas particulier, l'action des facteurs individuels, physiologiques et accidentels. Le rapport entre la profondeur du sommeil, habituelle ou accidentelle, et l'intensité de l'excitation fera que l'excitation tantôt sera étouffée assez pour ne point gêner le sommeil, tantôt pourra l'interrompre ; dans certains cas enfin, elle pourra entrer dans la trame du rêve et sera ainsi neutralisée. Il en résulte que, selon l'aspect habituel de ces « constellations », les excitations externes agiront plus ou moins selon les individus. Pour moi, qui suis un excellent dormeur et qui tiens essentiellement à ne pas me laisser déranger pendant mon sommeil, je trouve dans mes rêves peu d'excitations extérieures et par contre beaucoup de motifs psychiques. Je n'ai en réalité relevé qu'un seul rêve où j'aie pu reconnaître une source d'excitations douloureuses objective. Ce rêve montre d'une manière très instructive comment l'excitation externe agit.

Je chevauche un cheval gris, d'une manière hésitante et maladroite d'ailleurs et comme si je ne faisais que m'y appuyer. Je rencontre alors mon confrère P., en vêtement de loden, bien monté sur son grand cheval, et qui me signale quelque chose (probablement, *que je monte mal*). *Alors je me tiens de mieux en mieux sur ce cheval très intelligent, je suis bien installé et je remarque que je m'y trouve comme chez moi. Ma selle est une sorte de coussin qui remplit complètement tout l'espace entre le cou et la croupe du cheval. Je chevauche à l'étroit entre deux camions chargés. Après avoir chevauché quelque temps le long*

de la route, je retourne et veux descendre de cheval, d'abord devant une petite chapelle ouverte qui donne sur la route. Ensuite je descends réellement devant une autre, qui est toute proche ; l'hôtel est dans la même rue, je pourrais laisser le cheval y aller tout seul, mais je préfère l'y conduire. Il me semble que j'aurais honte d'y arriver à cheval. Devant l'hôtel se trouve un groom qui me montre un billet m'appartenant et qu'il a trouvé. Il se moque de moi à cette occasion. Sur le billet, souligné deux fois : ne pas manger, puis, seconde résolution, (indistinct) *quelque chose comme : ne pas travailler ; à cela se joint un vague sentiment d'être dans une ville étrangère et où je ne travaille pas.*

On ne remarque pas d'abord que le rêve est apparu sous l'influence, sous la contrainte d'une excitation douloureuse. Je souffrais depuis quelques jours de furoncles, qui faisaient de chaque mouvement une torture ; finalement un anthrax s'était logé à la naissance du scrotum et était devenu gros comme une pomme. Chaque pas me causait une douleur insupportable. Une fatigue fiévreuse, un dégoût de toute nourriture, la rude tâche de la journée, que j'avais voulu remplir cependant, m'avaient mis de mauvaise humeur. Je ne pouvais faire mon métier que difficilement ; mais à coup sûr l'exercice auquel le siège et la nature du mal me rendaient le plus impropre était l'équitation. Le rêve, en m'attribuant précisément ce genre d'activité, est la négation la plus énergique de la douleur que l'on puisse imaginer. Je ne sais pas monter à cheval, je n'en rêve jamais, je ne suis monté à cheval qu'une fois dans ma vie, sans selle d'ailleurs, et je n'y ai trouvé aucun plaisir. Dans ce rêve, je chevauche comme si je n'avais pas de furoncle au périnée, ou plus exactement : *parce que je ne veux pas en avoir.* D'après la description, ma selle doit être le cataplasme qui m'a permis de m'endormir. Il est probable que, pendant les premières heures du sommeil, il m'a empêché de sentir la douleur. Les sensations douloureuses ont apparu ensuite et elles m'auraient réveillé, si le rêve n'était venu me tranquilliser : « Dors paisiblement, il n'y a pas à te réveiller ! Tu n'as pas de furoncle, tu es à cheval. Si tu avais

un furoncle là, tu ne pourrais pas monter ! » Ça a réussi, la douleur a été assourdie et j'ai continué à dormir.

Le rêve s'est d'abord efforcé de me suggestionner, de me persuader que je n'avais pas de furoncle, en maintenant obstinément une représentation incompatible avec la douleur ; il jouait le même rôle que la folie hallucinatoire de la mère qui a perdu son enfant (1) ou du marchand qui a perdu sa fortune. Mais cela ne suffisait pas ; il a, de plus, utilisé les particularités de la sensation qu'il refoulait et de l'image qu'il employait dans ce but, pour rattacher ce qui existait actuellement dans l'esprit à la situation du rêve et pour le représenter. Je chevauche un cheval *gris*, la couleur du cheval est celle du vêtement *poivre et sel* que portait mon confrère P., la dernière fois où je l'ai rencontré à la campagne. On a considéré la nourriture *épicée* (*poivrée*) comme pouvant être l'origine de ma furonculose ; j'aime mieux cette cause là que le diabète, auquel il faut toujours penser dans ces cas. Mon ami P. monte volontiers sur *ses grands chevaux* avec moi, depuis qu'il m'a supplanté auprès d'une malade, auprès de qui j'avais accompli de véritables *tours de force* (je suis d'abord assis en travers du cheval, comme pour faire des *tours*). Cette malade m'avait d'ailleurs mené à sa fantaisie, comme fait le cheval dans l'anecdote du cavalier du dimanche. C'est pourquoi le cheval symbolise la malade (il est *très intelligent* dans le rêve). « *Je m'y trouve comme chez moi* » : c'est une allusion à la situation que j'avais dans cette maison, avant que P. me remplaçât. Un de mes rares amis parmi les grands médecins de cette ville m'a dit il y a quelque temps, parlant de cette maison : « *Je vous y croyais bien en selle* ». C'était encore un *tour de force* de faire chaque jour huit à dix heures de psychothérapie en souffrant à ce point, mais je sais que, si je ne me porte pas bien, je ne pourrai accomplir cette tâche, particulièrement difficile, et le rêve est plein d'allusions sombres

(1) Cf. GRIESINGER, et la remarque dans ma seconde étude sur les psychonévroses de défense : *Ueber Abwehr-Psychoneurosen, Neurologisches Zentralblatt*, 1896 (*Sammlung kl. Schriften*, I. Folge).

à la situation où je me trouverai alors (le billet analogue à celui des neurasthéniques — on le montre au médecin) : *ne pas travailler et ne pas manger.* Si je poursuis l'interprétation, je vois que le rêve est parvenu à passer de la chevauchée, situation souhaitée, à des scènes de disputes qui remontent à mon enfance et qui se sont déroulées entre moi et un de mes neveux, d'un an plus âgé, qui vit actuellement en Angleterre. Le rêve a utilisé, de plus, certains éléments qui proviennent de mon voyage en Italie : la route que je suis est faite de souvenirs de Vérone et de Sienne. Une interprétation plus profonde encore nous ferait trouver des pensées sexuelles, et je me rappelle ce que signifiait, pour une malade qui n'était jamais allée en Italie, l'évocation de ce beau pays dans son rêve (*gen Italien* — vers l'Italie = *Genitalien* — organes génitaux) ; ceci rappelle d'ailleurs la maison dont j'ai été le médecin avant mon confrère P. et aussi la place où se trouve mon furoncle.

Un autre rêve me permit de repousser d'une manière analogue une excitation, sensorielle cette fois, qui menaçait de troubler mon sommeil ; je ne découvris que par hasard la relation entre mon rêve et cette excitation et je compris ainsi le rêve. Je m'éveillai un jour, au cœur de l'été, en Tyrol, sachant que j'avais rêvé : « *Le pape est mort* ». Je ne pouvais interpréter ce rêve court et nullement visuel. Je me rappelais seulement avoir lu, peu de temps avant, dans les journaux, que Sa Sainteté avait été légèrement indisposée. Mais, au cours de l'après-midi, ma femme me demanda : « As-tu entendu, ce matin, ces terribles sonneries de cloches ? » Je ne savais pas que je les avais entendues, mais je compris alors mon rêve : Ayant besoin de dormir, j'avais réagi au bruit par lequel cette pieuse population voulait m'éveiller. Je m'en vengeai en pensant que le pape était mort et continuai à dormir sans m'intéresser davantage à la sonnerie.

Au nombre des rêves auxquels il a été fait allusion dans les chapitres précédents, il s'en trouvait plusieurs qui auraient pu servir d'exemples d'élaboration de ce qu'on nomme des excitations nerveuses. Le rêve au cours duquel on boit à

grands traits est de cette espèce ; il semble que l'excitation somatique en soit la seule source, il semble que le motif né du besoin, la soif, soit le seul motif du rêve. Il en est de même dans d'autres rêves plus simples, où l'excitation somatique est à elle seule tout le désir. Le rêve de la malade qui rejette, la nuit, l'appareil de sa joue montre une manière inaccoutumée de réagir aux excitations douloureuses par l'accomplissement d'un désir ; il semble que la malade ait réussi pour un moment à ne plus souffrir en passant sa souffrance à un étranger.

Mon rêve des trois Parques est un rêve de faim, très net, mais il ramène le besoin de nourriture au désir du sein maternel et il dissimule sous le simple désir de se vêtir un autre désir, qui ne doit pas se manifester aussi ouvertement. Nous pouvons voir, dans le rêve du comte Thun, de quelle manière un besoin corporel accidentel peut être rattaché aux émotions les plus fortes et les plus fortement comprimées de notre vie psychique. Et s'il est vrai, comme Garnier le raconte, que le premier consul avait d'abord introduit le bruit de la machine infernale dans un rêve de bataille, nous voyons très clairement par là en quel sens l'activité de l'esprit utilise les sensations pendant le sommeil. Un jeune avocat qui s'est endormi l'esprit plein de sa première grande affaire, qui l'avait occupé tout l'après-midi, se conduit en rêve, comme Napoléon. Il rêve d'un certain M. G. Reich à *Hussiatyn*, qu'il a connu au cours de l'affaire. *Hussiatyn* passe au premier plan d'une manière de plus en plus impérieuse. Il se réveille et entend tousser sa femme atteinte de bronchite (1).

Confrontons le rêve de Napoléon, qui était un excellent dormeur, et celui de l'étudiant qui, éveillé par sa logeuse parce qu'il doit aller à l'hôpital, rêve qu'il y est déjà, couché dans un lit et continue à dormir en pensant : puisque je suis à l'hôpital je n'ai pas besoin de me lever pour y aller. Le dernier est visiblement un rêve de commodité, le dormeur s'avoue le motif de son rêve et nous découvre par là un des secrets du rêve. En un sens, tous les rêves sont des *rêves de commodité*,

(1) Jeu de mots : Hussiatyn — husten (tousser).

faits pour nous permettre de continuer à dormir. *Le rêve est le gardien du sommeil et non son ennemi.* Nous montrerons ailleurs comment cette conception peut s'appliquer aux facteurs psychiques qui nous éveillent ; nous pouvons expliquer dès maintenant le rôle des excitations externes. Ou bien l'esprit néglige les sensations qui lui sont données pendant le sommeil (quand leur intensité et leur sens, qu'il comprend, le lui permettent), ou bien le rêve lui sert à les repousser, à les dépouiller de leur valeur, ou enfin, s'il doit les reconnaître, il s'efforce de les interpréter de manière qu'elles forment une partie d'une situation souhaitée et compatible avec le sommeil. La sensation actuelle est mêlée au rêve de manière à *perdre toute réalité.* Napoléon peut continuer à dormir, il ne s'agit que du souvenir du canon d'Arcole (1).

Le désir de dormir, qui est celui du moi conscient, et qui, joint à la censure (2), *représente la contribution de celui-ci au rêve, doit donc être compté chaque fois au nombre des facteurs qui ont contribué à former le rêve, et chaque rêve qui réussit est un accomplissement de ce désir.* Nous montrerons ailleurs comment ce désir de dormir, qui est général, régulier et toujours pareil à lui-même, se pose à l'égard des autres souhaits que satisfait tour à tour le contenu du rêve. Le désir de dormir est le facteur qui comble les lacunes de la théorie Strümpell-Wundt, il explique pourquoi nous interprétons les excitations extérieures d'une manière capricieuse et étrange. L'interprétation véritable, dont l'esprit endormi est parfaitement capable, exigerait un intérêt actif, mettrait fin au sommeil ; c'est pourquoi la censure s'exerce d'une manière absolue et ne laisse passer que les interprétations qui s'accordent avec le désir de dormir. Un peu comme : c'est le rossignol et non pas l'alouette ; si c'était l'alouette, la nuit d'amour serait finie. C'est pourquoi, de toutes les interprétations possibles de l'excitation, on choisit celle qui s'accorde le mieux avec

(1) Le contenu de ce rêve est indiqué de manières différentes dans les deux sources où je puise.

(2) Et à « l'élaboration secondaire » dont il sera question plus loin.

les souhaits qui sommeillent dans l'esprit. Ainsi tout est déterminé sans équivoque, rien n'est laissé à l'aventure. La mauvaise interprétation n'est pas une illusion, mais, pour ainsi dire, une échappatoire. Là, comme lors du déplacement à cause de la censure, le processus psychique normal se plie à la nécessité.

Quand des excitations, externes ou internes, sont assez intenses pour forcer notre attention, — si elles entraînent des rêves et non le réveil — elles sont un point d'appui pour la formation du rêve, une sorte de noyau parmi ses éléments. L'accomplissement de désir correspondant est alors poursuivi à peu près comme dans le cas des représentations intermédiaires entre deux excitations psychiques. C'est dans ces limites que des éléments somatiques peuvent régler le contenu d'un certain nombre de rêves. Dans le cas extrême, la formation du rêve peut éveiller un souhait inactuel. Mais, dans tous les cas, le rêve ne peut représenter qu'un souhait accompli dans une situation donnée ; il doit, si l'on peut dire ainsi, trouver le désir dont l'accomplissement conviendrait étant donnée la sensation actuelle. Ces éléments actuels peuvent être utilisés dans le rêve — même s'ils sont pénibles ou douloureux. Nous formons parfois des vœux dont l'accomplissement est pénible ; cela paraît contradictoire, mais cela s'explique par la présence de deux instances psychiques et de la censure qui les sépare.

Il y a, comme nous l'avons vu, des vœux *refoulés* qui appartiennent au premier système et contre l'accomplissement desquels le second système se dresse. Nous n'entendons pas dire par là que ces vœux ont existé et ont ensuite disparu ; le principe du refoulement, tel que nous le montrent les psychonévroses, suppose que ces vœux refoulés existent encore, mais qu'ils sont contenus. L'expression courante « repousser », « étouffer » ces sortes d'inspirations est très exacte. La préparation psychique qui devait conduire ces vœux jusqu'à leur réalisation demeure et peut être utilisée. Mais, dans le cas où un de ces vœux refoulés est cependant rempli, la contrainte subie par le second système (conscient) se traduit par un sen-

timent désagréable. En somme : quand, pendant le sommeil, des sensations de caractère désagréable nous viennent de causes somatiques, cette constellation est utilisée par le travail du rêve qui obtient ainsi l'accomplissement de souhaits jusqu'alors comprimés, en écartant plus ou moins la censure.

Ces faits expliquent un certain nombre de cauchemars. D'autres trahissent un autre mécanisme. L'angoisse dans le rêve peut être d'origine psycho-névrotique, elle peut provenir d'excitations psycho-sexuelles, correspondre à une libido refoulée. Cette angoisse, et tout le rêve d'angoisse, sont alors un symptôme névropathique, et nous nous trouvons à la limite où la tendance du rêve à accomplir des désirs n'aboutit pas. Mais, dans d'autres cauchemars, l'impression d'angoisse est d'origine somatique (maladies des poumons, du cœur, gêne respiratoire). Le rêve l'utilise alors à accomplir des vœux fortement comprimés qui, pour des motifs psychiques, se seraient achevés par une angoisse analogue. Il n'est pas difficile d'unir ces deux cas, différents en apparence. Quand deux faits psychiques : une tendance affective et un ensemble d'images, sont étroitement unis, celui qui est actuellement donné évoque l'autre dans le rêve ; tantôt l'angoisse somatique éveille le contenu représentatif étouffé, tantôt la représentation libérée, éveillée par l'excitation sexuelle, laisse apparaître l'angoisse. On peut dire que, dans le premier cas, une impression somatique est interprétée d'une manière psychique ; dans le second, le donné est tout entier psychique, mais le contenu refoulé est aisément remplacé par une interprétation somatique qui cadre avec l'angoisse. Les difficultés qui apparaissent ici n'ont que peu de rapport avec le rêve ; elles viennent de ce que nous touchons aux problèmes du développement de l'angoisse et du refoulement.

L'état général de notre corps est assurément au nombre des éléments directeurs du rêve. Il ne peut déterminer son contenu, mais il fournit à ses pensées des éléments qu'elles devront utiliser ; il choisit, présente certains faits, en éloigne d'autres. Les résidus psychiques du jour qui auront de l'importance dans le rêve gardent son empreinte. Il peut

d'ailleurs persister dans le rêve même, ou être surmonté : un état désagréable peut alors nous apparaître comme agréable.

Si les excitations somatiques apparues pendant le sommeil ont une intensité faible, elles jouent, à mon avis, dans la formation du rêve, un rôle analogue à celui des impressions indifférentes de la journée qui ne persistent que parce qu'elles sont récentes. Je veux dire que le rêve ne les utilise que quand elles s'assimilent aisément au contenu représentatif de sa source psychique. Il en est d'elles comme des matériaux à bon marché et que l'on a toujours sous la main : on s'en sert chaque fois que l'on en a besoin, tandis qu'une matière précieuse prescrit elle-même l'usage qui doit en être fait. Quand un amateur apporte à un artiste une pierre rare, un onyx, pour que celui-ci en fasse un chef-d'œuvre, la grandeur de la pierre, sa couleur, ses taches décident de la tête ou de la scène qui sera taillée ; si l'artiste avait eu entre les mains du marbre ou du grès, il se serait fié à sa seule inspiration. Je ne peux expliquer que de cette manière le fait que tel contenu lié à des excitations organiques habituelles n'apparaît pas toutes les nuits ni dans tous les rêves (1).

Un exemple fera saisir plus clairement ma pensée. Un jour, je m'étais efforcé de comprendre à quoi pouvait correspondre la sensation d'être retenu, de ne pouvoir bouger, de ne pouvoir achever, si fréquente en rêve et si proche de l'angoisse. La nuit, j'eus le rêve suivant : *Je sors, en un costume très sommaire, d'un appartement situé au rez-de-chaussée et je monte l'escalier ; j'enjambe les marches trois par trois et suis content de grimper aussi lestement. Je vois brusquement une bonne qui descend l'escalier, elle vient donc vers moi ; je suis confus, je veux me presser, et le sentiment de contrainte apparaît : je suis comme collé aux marches, je ne peux pas bouger.*

(1) Rank a montré, dans une série de travaux, que certains rêves de réveil provoqués par des excitations organiques (rêves de mixtion, de pollution) manifestent tout particulièrement le conflit entre le besoin de sommeil et les exigences des besoins organiques, ainsi que l'influence de ces derniers sur le contenu du rêve.

Analyse. — La situation du rêve est empruntée à la réalité. J'ai à Vienne deux appartements qui ne sont reliés que par un escalier extérieur. Mon cabinet de consultation et mon bureau sont à l'entresol, mon logement à l'étage au-dessus. Quand j'ai travaillé tard, il m'arrive de gagner ma chambre à coucher dans une toilette peu correcte ; cela avait été le cas la veille au soir, j'avais enlevé mon col, ma cravate et mes manchettes ; le rêve fait de cela un costume moins complet, mais très indistinct. J'ai l'habitude d'enjamber plusieurs marches, c'est d'ailleurs dans mon rêve l'accomplissement d'un désir, car cela prouve le bon état de mon cœur. De plus, cette manière de monter l'escalier forme un contraste avec l'arrêt dans la seconde partie du rêve. Elle me montre, ce que je savais d'ailleurs, que le rêve représente sans aucune difficulté des actes moteurs parfaitement accomplis ; que l'on pense à l'impression de vol, si fréquente.

Mais l'escalier que je monte n'est pas celui de ma maison; je ne le reconnais pas d'abord, la personne qui vient au-devant de moi m'aide à le localiser. Cette personne est la bonne d'une vieille dame chez qui je vais deux fois par jour pour lui faire des piqûres ; l'escalier est tout pareil à celui de cette maison.

Comment cet escalier et cette fille apparaissent-ils dans mon rêve ? La honte de n'être pas suffisamment vêtu a sans doute un caractère sexuel ; or la domestique dont je rêve est plus âgée que moi, rébarbative et nullement attirante. Je ne trouve d'autre explication que celle-ci : quand je vais le matin dans cette maison, je suis souvent pris de toux en montant l'escalier ; il n'y a pas de crachoir, j'estime qu'on devrait en mettre un et je crache sur les marches. La maîtresse de maison, âgée, grondeuse, mais qui a le sens de la propreté, m'épie, et, quand elle constate que je me suis conduit de cette manière, elle grogne de façon que je l'entende et se montre, pendant plusieurs jours, désagréable avec moi. La veille du rêve, la bonne avait eu une attitude analogue. J'avais fait comme toujours, très rapidement, ma visite, quand la domestique me dit, dans l'antichambre : « Monsieur aurait pu essuyer ses pieds avant d'entrer dans la chambre, le tapis rouge est

de nouveau tout sale ». Voilà la seule raison qui explique l'apparition dans mon rêve de la bonne et de l'escalier.

Il y a un rapport intime entre le fait de « voler dans l'escalier » et celui de cracher sur l'escalier. Toux et fatigue cardiaque proviennent de l'habitude de fumer ; cette même habitude paraît malpropre à ma femme ; d'où la fusion des deux maisons dans le rêve.

Je remets la suite de l'interprétation après l'explication du rêve typique des vêtements sommaires. Je remarque seulement ici que la sensation d'arrêt apparaît toujours quand certaines circonstances la rendent nécessaire. On ne peut supposer, dans mon cas, une attitude motrice particulière, puisque je me voyais, un instant avant, bondir sur l'escalier.

IV

LES RÊVES TYPIQUES

Nous ne pouvons pas interpréter les rêves des autres s'ils ne veulent pas nous dire quelles pensées inconscientes se cachent derrière ; cela entrave fortement l'utilisation pratique de notre méthode. Mais en dépit de la liberté que manifeste chacun de nous dans ses rêves, il y a un certain nombre de rêves que nous avons presque tous eu de la même manière et dont on peut dire qu'ils ont, pour tous, la même signification. Ces rêves typiques méritent une attention toute particulière, parce qu'ils proviennent probablement des mêmes sources chez tous les hommes et peuvent nous fournir des indications sur ces sources.

L'application de nos méthodes d'interprétation à ces rêves typiques nous aura donc donné les plus grands espoirs, et c'est avec peine que nous avons dû convenir que précisément notre technique ne s'applique pas à ces cas. Quand il s'agit d'interpréter les rêves typiques, le rêveur ne se rappelle ordinairement pas les idées qui l'y ont conduit, ou bien il se les

rappelle d'une manière si obscure et si incomplète que nous n'en pouvons tirer aucun parti.

Nous verrons plus loin d'où vient cela et comment suppléer à ce défaut de notre technique. Le lecteur comprendra alors pourquoi je ne traite ici que de quelques rêves typiques et pourquoi je remets à plus tard l'explication des autres.

1. — Le rêve de confusion a cause de la nudité

Le rêve que l'on est nu ou mal vêtu en présence d'étrangers ne s'accompagne souvent d'aucun sentiment de honte. Nous ne nous occuperons du rêve de nudité que dans les cas où il s'accompagne de ce sentiment, où l'on veut s'enfuir, se cacher et où l'on éprouve un sentiment d'arrêt tel que l'on ne peut bouger et que l'on se sent impuissant à transformer cette pénible situation. Dans ce cas seulement, le rêve est typique, quelles que soient les complications et les additions individuelles qui s'y joignent. Il s'agit essentiellement de l'impression pénible, de la honte, qui fait que l'on voudrait dissimuler sa nudité, le plus souvent en s'éloignant, et que l'on n'y arrive pas. Je pense que la plupart de mes lecteurs ont déjà connu cette situation dans leurs rêves.

Habituellement on sait mal comment on est dévêtu. On entend raconter : j'étais en chemise, mais il est rare que l'image soit claire ; elle est ordinairement si indistincte que l'on ajoute : ou en vêtement de dessous. Le plus souvent le défaut de notre toilette n'était pas assez considérable pour expliquer la honte que nous ressentions. Chez l'ancien officier, le sentiment de nudité est remplacé par celui de porter un costume contraire aux règlements : je suis dans la rue, ne porte pas mon sabre et vois des officiers s'approcher, je n'ai pas de cravate, je porte un pantalon civil à carreaux, etc.

Les personnes devant qui on a honte sont presque toujours des étrangers dont le visage est peu distinct. Jamais, dans les rêves typiques, les vêtements qui nous gênent à tel point ne font que l'on nous apostrophe ou que l'on nous remarque seulement. Tout au contraire, les gens ont l'air indifférent, ou,

comme j'ai pu le remarquer dans un rêve particulièrement clair, des mines solennelles et raides. Cela donne à penser.

Il y a entre la honte du rêveur et l'indifférence des spectateurs un contraste comme nous en rencontrons souvent dans nos rêves. Il faudrait, pour répondre aux sentiments du rêveur, que les étrangers le regardent avec surprise et se moquent de lui ou qu'ils se fachent. On pourrait supposer que ceci a été écarté en accomplissement d'un désir, tandis que la honte subsiste, maintenue par on ne sait quelle puissance ; l'un et l'autre s'accorderaient mal. Un témoignage intéressant va nous montrer que le rêve n'est pas entièrement expliqué par la transposition partielle due au désir.

C'est le fond d'un conte que nous avons tous lu dans Andersen (1) et que plus récemment L. Fulda a mis en œuvre dans le *Talisman*. Le conte d'Andersen nous montre deux imposteurs qui tissent pour l'empereur un vêtement précieux, mais tel que seuls les bons et loyaux sujets peuvent le voir. L'empereur va, vêtu de la robe invisible, et chacun, effrayé par cette épreuve, feint de ne pas s'apercevoir qu'il est nu.

C'est bien là la situation de notre rêve. Il n'est pas fort hardi de supposer que le contenu incompréhensible du rêve a été au nombre des motifs qui ont fait rechercher une fable telle que la situation dont on gardait le souvenir prît un sens. Celle-ci a perdu dès lors sa signification première et a été employée à des buts étrangers. Mais nous verrons que cette incompréhension du contenu du rêve par l'activité consciente d'un second système psychique est très fréquente ; il faut y voir un des facteurs qui donnent au rêve sa forme définitive. Ce sont de semblables méprises intrapsychiques qui sont à l'origine des obsessions et des phobies.

Indiquons pour notre rêve les éléments de l'interprétation. L'imposteur est le rêve, l'empereur est le rêveur lui-même, et la tendance moralisatrice trahit une obscure notion qu'il y a, dans le contenu latent du rêve, des

(1) « Les habits neufs de l'empereur ».

désirs non permis, refoulés, sacrifiés. Les associations que j'ai retrouvées, en analysant ces sortes de rêves chez des névropathes, ne permettent pas de douter qu'il y ait, au fond, un souvenir de notre première enfance. Ce n'est que dans notre enfance que nous avons pu nous montrer en costume sommaire à nos parents et à des étrangers : domestiques, personnes en visite ; en ce temps là nous n'avions pas honte d'être nus (1). On peut remarquer que beaucoup d'enfants, assez grands même, éprouvent, quand on les déshabille, une sorte d'ivresse et non de la honte. Ils rient, sautent, s'envoient des claques ; leur mère le leur reproche et dit : Fi, c'est une honte, on ne doit pas faire ça. Les enfants ont souvent des plaisirs d'exhibition. On ne peut guère se promener dans un village de cette région sans rencontrer des enfants de deux à trois ans qui lèvent leur chemise devant les promeneurs et en leur honneur peut-être. Un de mes malades se rappelle que, quand il avait huit ans, il voulait, avant d'aller se coucher, danser en chemise devant sa petite sœur qui était dans la chambre voisine ; la domestique l'en empêchait. Dans leur enfance, les névropathes ont accordé une grande importance à des faits de cet ordre ; il faut aussi y ramener le sentiment qu'ont les paranoïaques d'être observés quand ils s'habillent et se déshabillent ; parmi les pervers il est une catégorie chez laquelle ces impulsions infantiles sont devenues obsédantes : ce sont les exhibitionnistes.

Quand nous regardons en arrière, cette partie de notre enfance qui ignorait la honte nous apparaît comme un paradis, et le paradis lui-même est-il autre chose que la somme des imaginations de toutes nos enfances ? C'est pourquoi dans le paradis les hommes sont nus et n'ont point de honte, jusqu'au moment où la honte et l'angoisse s'éveillent, où ils sont chassés et où commencent la vie sexuelle et la civilisation. Le rêve peut nous ramener chaque nuit dans ce

(1) On trouve un enfant aussi dans le conte. C'est un petit enfant qui crie : « Mais il est tout nu ! »

paradis ; nous avons indiqué déjà que les impressions de la première enfance (de l'époque « préhistorique » qui va jusque vers quatre ans) tendent à se reproduire, quel que soit leur contenu ; leur reproduction est l'accomplissement d'un désir. Les rêves de nudité sont donc des *rêves d'exhibition* (1).

Le rêve d'exhibition se ramène à notre propre corps, qui n'est pas vu sous son aspect d'enfant, mais sous sa forme actuelle, et au déshabillé, indistinct par suite de l'accumulation de tous les souvenirs ultérieurs de tenue négligée, et aussi à cause de la censure. Je ne connais pas d'exemple où les véritables spectateurs de ces exhibitions enfantines aient réapparu dans le rêve. Le rêve n'est presque jamais un simple souvenir. Il est remarquable que les personnes qui éveillaient, dans notre enfance, notre intérêt sexuel soient écartées dans toutes les images du rêve, de l'hystérie et des névroses d'obsession ; seule la paranoïa retrouve ces spectateurs, et, bien qu'ils restent invisibles, est fanatiquement convaincue de leur présence. Le « grand nombre d'étrangers » indifférents au spectacle, que le rêve leur substitue, est précisément le *contraire du souhait* de voir les quelques personnes bien connues auxquelles on se montrait tout nu étant enfant. Nous trouvons ce « grand nombre d'étrangers » dans bien d'autres rêves, ils indiquent toujours, par opposition, notre désir de « garder le secret » (2). On voit comment la reproduction de l'ancienne situation, telle que nous la montre la paranoïa, explique cette opposition : on n'est plus seul, à coup sûr on est observé, mais par « un grand nombre d'étrangers extraordinairement indistincts et indifférents ».

De plus, il faut tenir compte, dans les rêves d'exhibition, du refoulement. L'impression pénible du rêve provient de

(1) Ferenczi a publié une série de rêves de nudité chez des femmes ; on les ramène sans peine au plaisir enfantin de l'exhibition, mais ils se différencient en plus d'un point des rêves de nudité typiques dont nous venons de traiter.

(2) On comprend que la présence dans le rêve de « toute la famille » a le même sens.

la réaction du second système psychique : elle est due à ce que la scène d'exhibition est parvenue malgré tout à être représentée.

Nous reparlerons encore du sentiment d'arrêt. Le rêve s'en sert pour indiquer le *conflit de volontés*, le *non*. Selon nos projets inconscients l'exhibition doit être continuée, selon les exigences de la censure elle doit être interrompue.

Il y a entre nos rêves typiques et les contes, la poésie en général, des rapports fréquents et qui ne sont pas dus au hasard. Un écrivain pénétrant a analysé le processus de transformation dont le poète est ordinairement l'instrument et l'a poursuivi en sens inverse, ramenant le poème à son rêve. Un ami me fait remarquer le passage suivant de G. E. Keller (*Der grüne Heinrich*) : « Je ne vous souhaite pas, mon cher Lee, de connaître jamais par expérience la situation d'Ulysse qui apparaît nu et couvert de fange devant Nausikaa et ses compagnes. Il y a au fond de cela une vérité saisissante et bien choisie. Voulez-vous comprendre d'où cela vient ? Supposez que, séparé de notre patrie et de tout ce qui vous est cher, vous ayez longtemps erré à l'étranger, que vous ayez vu beaucoup de choses, acquis beaucoup d'expérience, que vous soyez tourmenté et soucieux, misérable et abandonné, — alors, infailliblement, une nuit, vous rêverez que vous approchez de votre patrie ; vous la voyez briller des couleurs les plus belles dans la plus aimable lumière, des formes aimables et délicates viennent à vous ; alors vous vous apercevez brusquement que vous êtes en haillons, nu et couvert de poussière. Une honte et une angoisse sans nom s'emparent de vous, vous essayez de courir et de vous cacher et vous vous éveillez baigné de sueur. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes. ce sera là le rêve de l'homme tourmenté et repoussé de toutes parts ; ainsi Homère a pris cette situation dans l'essence la plus profonde et la plus durable de l'humanité. »

L'essence profonde et éternelle de l'homme est constituée par les émotions de la toute première enfance ; c'est là ce que le poète compte réveiller chez ses auditeurs. Derrière les souhaits de l'exilé, souhaits conscients et qu'il ne saurait se

reprocher, apparaissent dans le rêve les souhaits de l'enfant, contenus et interdits ; c'est pourquoi le rêve qui objective la légende de Nausikaa s'achève toujours en cauchemar.

Mon propre rêve (p. 217) : course dans l'escalier se transformant en une impuissance à bouger, est encore un rêve d'exhibition, il en a toutes les caractéristiques. Il devrait donc pouvoir se ramener à des impressions d'enfance. On saurait par là dans quelle mesure la conduite de la bonne qui m'avait reproché de salir le tapis a été la cause du rôle qu'elle joue dans le rêve. Je puis, en fait, fournir les explications souhaitées. La psychanalyse nous apprend à ramener la proximité dans le temps à l'interdépendance des faits. Deux pensées qui nous semblent n'avoir aucun lien, mais qui se suivent d'une manière immédiate, forment un tout qu'il faut deviner, comme un *a* et un *b* écrits l'un près de l'autre doivent être prononcés en une seule syllabe *ab*. Il en est de même pour les rapports dans le rêve. Le rêve de l'escalier dont je viens de parler appartient à une série de rêves que j'ai tous analysés. On doit donc y retrouver les mêmes pensées que dans les autres. Or, dans quelques-uns de ces rêves, je rencontre le souvenir d'une bonne d'enfants qui m'a gardé depuis le moment où j'ai été sevré jusque vers 2 ans et demi. Je n'en ai conservé qu'une impression très vague. D'après ce que ma mère m'en a dit il y a peu de temps, elle était vieille et laide, mais très sensée et très laborieuse ; si j'en crois mon rêve, elle m'aura parfois traité rudement et m'aura dit des choses désagréables quand je n'aurai pas été propre... La bonne qui paraît vouloir continuer à l'heure actuelle mon éducation a donc incarné dans le rêve ma vieille bonne d'enfant. On peut supposer qu'en dépit de quelques tapes j'aimais ma bonne quand j'étais enfant (1).

(1) Autre interprétation de ce rêve : cracher sur l'escalier fait penser à l'apparition d'esprits (cracher = spucken, apparaître = spuken) et, d'une manière plus lâche, à l'esprit d'escalier. On peut me reprocher d'en avoir. Savoir si ma bonne d'enfant en avait aussi ?

2. — Le rêve de la mort de personnes chères

Une autre série de rêves est également typique. Nous y voyons des membres de notre famille que nous aimons, nos parents, nos frères, nos enfants, morts. Il faut distinguer ici deux classes de rêves: ceux où nous n'avons aucun chagrin, si bien qu'au réveil notre insensibilité nous stupéfie; ceux où nous éprouvons une peine profonde et pleurons à chaudes larmes, pendant notre sommeil même.

Laissons de côté les rêves du premier groupe, ils ne sont nullement typiques. Quand on les analyse, on s'aperçoit que leur signification est différente de leur contenu, qu'ils cachent quelque autre désir. Tel le rêve de la tante qui voyait le fils unique de sa sœur prêt à être enseveli (p. 141) ; cela ne signifiait point qu'elle souhaitait la mort de son petit neveu, mais cachait, ainsi que nous l'avons appris, le désir de revoir une personne dont elle avait été longtemps séparée et qu'elle avait revue une fois déjà, dans des conditions analogues. Ce souhait, contenu véritable du rêve, ne pouvait faire aucune peine, de là vient que le rêve n'en trahissait aucune. On voit ici que les impressions du rêve ne dépendent pas de son contenu manifeste, mais de son contenu latent, que son contenu affectif n'a pas subi la transposition que nous montre son contenu représentatif.

Il en est autrement pour les rêves qui représentent la mort d'un parent aimé et sont accompagnés de chagrin. Ceux-ci ont le sens de leur contenu, ils trahissent le souhait de voir mourir la personne dont il est question. Je sais que je vais révolter ici tous les lecteurs, toutes les personnes qui ont eu des rêves analogues ; je dois donc donner à ma démonstration la base la plus large.

Nous avons pu voir déjà que les souhaits que le rêve accomplit ne sont pas toujours des souhaits actuels. Ce peuvent être aussi des souhaits passés, dépassés, refoulés, auxquels nous ne pourrons attribuer une sorte de survivance que parce qu'ils réapparaîtront dans le rêve.

Leur mort n'est pas la mort habituelle, mais celle des ombres de l'Odyssée, qui retrouvent quelque vie dès qu'elles ont bu du sang. Dans le rêve de l'enfant mort dans la boîte (p. 142), il s'agit d'un souhait d'il y a quinze ans, que l'on s'avouait tranquillement alors. Il n'est pas indifférent, pour la théorie du rêve, d'ajouter que ce souhait lui-même se rapportait à un souvenir de la première enfance. La rêveuse, alors qu'elle était encore enfant — je ne peux fixer plus exactement la date —, a entendu dire que sa mère, enceinte d'elle, avait eu un moment de grande tristesse et avait souhaité vivement la mort de l'enfant. Plus tard, enceinte à son tour, elle suivait l'exemple de sa mère.

Quand quelqu'un rêve que son père, sa mère, son frère ou sa sœur sont morts et qu'il en a beaucoup de peine, il ne faut pas supposer qu'il souhaite actuellement leur mort. La théorie du rêve n'exige pas cela, elle conclut seulement qu'à un moment quelconque — dans son enfance sans doute — il a souhaité leur mort. Je pense bien que cette restriction ne suffira pas pour calmer ceux qui ont fait des rêves semblables ; ils nieront aussi énergiquement avoir pensé cela autrefois qu'ils nient avoir actuellement de semblables désirs. Il faut donc que je rappelle ce qu'est notre vie infantile, d'après le témoignage du présent (1). — Rappelons nous d'abord ce que sont les relations entre frères. Je ne sais pourquoi nous admettons d'avance qu'elles doivent être affectueuses ; nous connaissons tous des frères ennemis et nous avons souvent constaté que l'inimitié était apparue dans l'enfance ou durait depuis lors. Mais bien des adultes, qui aujourd'hui aiment tendrement leurs frères, ont vécu avec eux dans leur enfance sur un pied de guerre continuel. Le plus âgé a maltraité le plus jeune, l'a calomnié, lui a pris ses jouets. Le plus jeune, rempli d'une rage impuissante, a envié et redouté son aîné ; son besoin de liberté, son sentiment du droit s'insurgeait

(1) Cf. *Analyse der Phobie eines fünfjährigen Knaben*, in *Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen*, t. I, 1909 ; et *Ueber infantile Sexualtheorie*, in *Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre*, 2. Folge.

contre son oppresseur. Les parents disent que les enfants ne s'entendent pas et ils ne savent pas pourquoi. Il n'est pas difficile de voir que le caractère d'un enfant, même bon, est bien différent de celui que nous souhaitons trouver chez un adulte. L'enfant est absolument égoïste, il sent intensément ses besoins et lutte sans ménagements pour les satisfaire ; il lutte en particulier contre ses concurrents, les autres enfants, et tout spécialement contre ses frères. Nous ne disons pas pour cela que l'enfant est « méchant », mais qu'il est « mauvais » ; nous ne pouvons le juger responsable de ses mauvaises actions. Cela est juste ; nous pouvons, en effet, espérer que, dès l'enfance, le petit égoïste pourra commencer à éprouver des inclinations altruistes et s'éveiller à la vie morale ; que, pour parler comme Meynert, un moi secondaire recouvrira le moi primaire et l'inhibera. Sans doute, la moralité n'apparaît pas simultanément sur tous les points, la durée de la période amorale de l'enfance diffère avec les individus. Mes recherches psychanalytiques m'ont montré que, quand les réactions morales apparaissent de trop bonne heure (avant trois ans), que l'enfant devient rapidement « gentil », il faut mettre cela au nombre de facteurs favorables à l'apparition de la névrose. Quand cette moralité ne se développe pas, nous parlons volontiers de dégénérescence ; il semble qu'il y ait là un arrêt de développement. Là même où les traits de caractère primitifs ont été recouverts par un développement ultérieur, ils peuvent reparaître partiellement au cours d'états morbides (hystérie). On est frappé des analogies que présentent le caractère de l'hystérique et celui de l'enfant « mauvais ». La psychasthénie, par contre, correspond à une poussée de surmoralité qui a étouffé davantage les tendances primitives, toujours vivantes.

Ainsi nombre de personnes, qui aujourd'hui aiment leurs frères et souffriraient profondément de leur mort, gardent dans leur inconscient des souhaits méchants, qui peuvent se réaliser dans leurs rêves. Il est tout particulièrement intéressant d'observer des petits enfants jusque vers trois ans et leur conduite vis-à-vis de leurs frères plus jeunes. L'enfant

jusqu'à présent était unique ; on lui annonce que la cigogne en a apporté un autre ; il le regarde bien, puis déclare : « Qu'elle le remporte ! » (1).

Je suis tout à fait certain que l'enfant apprécie exactement le tort que va lui faire le petit étranger. Une dame de ma famille, qui aujourd'hui s'entend très bien avec sa sœur plus jeune de quatre ans, m'a confié qu'en apprenant la naissance de celle-ci elle s'était d'abord écriée : « Mais c'est que je ne lui donnerai pas mon manteau rouge ! ». L'inimitié de l'enfant date du moment où il prend conscience de faits analogues. Je sais une petite fille de moins de trois ans qui essayait d'étrangler dans son berceau le nourrisson dont la présence ne lui promettait rien de bon. Les enfants de cet âge éprouvent de la jalousie d'une manière très nette et très violente. Si un petit frère a disparu de bonne heure, de sorte que l'enfant ait de nouveau été l'objet de toute la tendresse de la maison, et que la cigogne en apporte un autre, n'est-il pas naturel que l'enfant souhaite à son nouveau concurrent le sort du premier ; de cette façon il sera aussi heureux que pendant l'intervalle (2). Naturellement, dans des conditions normales, l'enfant ne sent ainsi que lorsque la différence d'âge est petite. Si elle est considérable, les grandes filles sentent s'éveiller en elles, pour le tout petit, l'instinct maternel.

Il est probable que les sentiments d'inimitié à l'égard des frères sont bien plus fréquents que ne le constatent des adultes, observateurs peu avertis (3).

(1) L'enfant de 3 ans 1/2, le petit Hans, dont j'ai analysé la phobie dans la publication que je viens d'indiquer, peu de temps après la naissance d'une sœur, a la fièvre et crie : « Je ne veux pas avoir de petite sœur ! » Un an et demi après, au cours de sa névrose, il exprime continuellement le désir que sa mère, en baignant le bébé, le laisse tomber dans la baignoire pour qu'il meure. L'enfant est cependant sage, tendre, et bientôt après il aimera sa sœur et prendra plaisir à la protéger.

(2) Ces morts de jeunes enfants peuvent être bientôt oubliées dans la famille, mais la psychanalyse montre qu'elles ont, pour les futures névroses, une importance déterminante.

(3) On a fait depuis lors de nombreuses observations de conduites ennemies entre frères ou entre enfants et parents. Le poète SPITTELER a décrit d'une manière particulièrement juste et naïve ces sentiments,

Je n'ai pu faire ces sortes d'observations sur mes propres enfants, qui se suivaient de près, mais je les fais maintenant sur mon petit neveu, qui a été seul maître de la maison jusqu'à 15 mois et que vient de déranger l'arrivée d'une concurrente. On me dit, il est vrai, que ce jeune homme se conduit d'une manière très chevaleresque à l'égard de sa petite sœur, lui baise la main et la caresse ; mais je constate que dès qu'il a eu deux ans et qu'il a su parler, il s'est employé à critiquer cette petite personne inutile. Dès qu'on parle d'elle, il prend part à la conversation et crie d'un air mécontent « Top tite, top tite ! ». Quand l'enfant, qui se développe parfaitement bien, a cessé de mériter ce reproche, il a expliqué d'une autre manière son médiocre intérêt. Il fait remarquer chaque fois qu'il en a l'occasion : « Elle n'a pas de dents ! » (1). Une autre de mes nièces, alors qu'elle avait 6 ans, s'était fait confirmer par chacune de ses tantes que « Lucie ne pouvait pas encore comprendre cela ». Lucie était sa petite concurrente, plus jeune de 2 ans 1/2.

J'ai trouvé des rêves de mort de frères — correspondant à une inimitié accrue — notamment chez toutes mes malades femmes. Je n'ai rencontré qu'une exception, mais, après analyse, j'ai pu constater facilement qu'elle confirmait la règle. Comme j'expliquais un jour à une dame ces faits, qui me paraissaient avoir un rapport avec les symptômes que j'avais constatés chez elle, elle me répondit, à mon grand étonnement, qu'elle n'avait jamais eu cette sorte de rêves. Mais elle se rappelait un autre rêve qui, en apparence, n'avait

éprouvés dans son enfance. « Il y avait là un autre Adolphe. Un petit être dont chacun disait qu'il était mon frère, mais dont je ne pouvais comprendre l'utilité ; je comprenais moins encore pourquoi on voulait en faire un individu comme moi. Je me suffisais parfaitement, quel besoin avais-je d'un frère ? Il n'était pas seulement inutile, il était encore gênant. Quand je venais tourmenter ma grand'mère, il voulait la tourmenter aussi ; quand on me promenait dans ma petite voiture, il était assis en face de moi et prenait la moitié de la place, de sorte que nos pieds se touchaient. »

(1) C'est de la même manière que notre petit Hans, à 3 ans et demi, critique sa petite sœur. Il suppose que l'absence de dents l'empêche de parler.

rien à voir avec cela, et qu'elle avait eu pour la première fois à l'âge de quatre ans et souvent depuis. « *Quantité d'enfants, ses frères, ses sœurs, ses cousins et ses cousines jouaient dans une prairie. Brusquement tous eurent des ailes, s'envolèrent et disparurent.* » Elle ne soupçonnait nullement le sens de ce rêve ; nous y voyons aisément un rêve de mort des frères, sous sa forme originelle et à peine influencée par la censure. Lors de la mort d'un des enfants de ce groupe — on avait élevé, dans une communauté toute fraternelle, les enfants des deux frères—, notre petite rêveuse, qui n'avait pas encore quatre ans, aura demandé à quelque personnes grave : « Que deviennent les enfants quand ils meurent ? » On lui aura répondu : « Ils ont des ailes et deviennent de petits anges ». Le rêve, fait après cette explication, donne des ailes à tous les petits frères, et, chose essentielle, ils s'envolent. Notre petite faiseuse d'anges reste seule, unique de cette bande. Le fait que les enfants jouent sur une prairie, d'où ils s'envoleront ensuite, les ramène visiblement aux papillons ; il semble que la petite fille ait eu la même association d'idées que les anciens, qui donnaient à l'âme des ailes de papillon.

Peut-être nous objectera-t-on : oui, l'enfant éprouve des impulsions hostiles à l'égard de ses frères, mais faut-il imaginer chez lui un degré de méchanceté tel qu'il souhaite la mort de son concurrent, de son camarade de jeu ? On ne pense pas, quand on parle ainsi, que la représentation de la mort chez l'enfant n'a de commun avec la nôtre que le nom. L'enfant n'imagine pas l'horreur de la destruction, le froid de la tombe, l'épouvante du néant sans fin, que l'adulte, comme le prouvent tous ses mythes sur l'au-delà, supporte si mal. La crainte de la mort lui est étrangère, c'est pourquoi il joue avec ce mot effrayant et menace les autres enfants. « Si tu fais encore ça, tu mourras comme François est mort » ; les pauvres mères s'épouvantent, car elles ne peuvent oublier que le plus grand nombre des humains ne dépasse pas l'enfance. Un enfant de huit ans, que l'on a conduit au musée d'histoire naturelle, peut encore dire à sa mère : « Maman, je t'aime

tellement que, si tu venais à mourir, je te ferais empailler et je te mettrais dans ma chambre de manière à te voir tout le temps ». Tant l'enfant se représente peu la mort comme nous (1).

Pour l'enfant, à qui nous épargnons la vue des souffrances qui accompagnent la mort, être mort signifie seulement être parti, ne plus déranger les survivants. Il ne se demande pas si cette absence résulte d'un voyage, de l'éloignement ou de la mort (2).

Le renvoi de sa bonne et la mort de sa mère sont sur le même plan, dans ses souvenirs, tels que les découvre l'analyse. Bien des mères ont constaté avec peine combien l'enfant regrettait peu les absents. Quand elles revenaient à la maison, après un voyage de plusieurs semaines, elles s'entendaient dire : les enfants n'ont pas demandé leur maman une seule fois. Quand la mère part « pour ce pays inexploré d'où ne revient jamais aucun voyageur », il semble d'abord que les enfants l'oublient, ce n'est que bien plus tard qu'ils se rappelleront la morte.

De là vient que, lorsqu'un enfant souhaite l'absence d'un autre, il n'a aucune raison pour ne pas souhaiter sa mort, et

(1) A ma grande stupéfaction, un enfant de 10 ans, très intelligent, me dit après la mort subite de son père : « Je comprends bien que mon père est mort, mais je ne peux pas comprendre pourquoi il ne rentre pas pour dîner ». Cf., sur ce thème, a rubrique *Kinderseele*, rédigée par Mme von Hug-Hellmuth, dans la revue *Imago* (*Zeitschrift für Anwendung der Psychoanalyse auf die Geisteswissenschaften*), Bd. I-V, 1912-1918.

(2) Un père, exercé à la psychanalyse, a saisi le moment où sa fille, âgée de quatre ans et très développée intellectuellement, a compris la différence entre être parti et être mort. L'enfant ne voulait pas manger et se sentait observée d'une manière peu amicale par une des surveillantes de la pension. Elle dit à son père : « Joséphine devrait bien mourir. — Pourquoi mourir, dit le père doucement, ne suffirait-il pas qu'elle s'en allât ? — Non, répondit l'enfant, parce qu'elle pourrait revenir ». — Pour l'amour-propre démesuré (le narcissisme) de l'enfant, tout ce qui le dérange est crime de lèse-majesté, et, comme la législation draconienne, le sentiment de l'enfant ne dose pas la peine qui convient à ces sortes de crimes.

la réaction psychique aux rêves qui expriment ce vœu montre bien que, quelle que soit la différence de contenu, ce souhait est tout de même équivalent en quelque façon à celui que pourrait former un adulte.

Si on peut expliquer par l'égoïsme de l'enfant qu'il souhaite la mort de frères qui sont ses concurrents, comment comprendre qu'il souhaite la mort de parents qui lui dispensent leur affection, qui satisfont ses besoins et dont il aurait tant de raisons de souhaiter la conservation ?

Nous nous tirerons de cette difficulté si nous observons que le rêve de mort des parents a le plus souvent pour objet celui des deux qui est du même sexe que le rêveur; l'homme rêve de la mort de son père, la femme de la mort de sa mère. Je ne peux poser cela comme une règle absolue, mais le nombre des cas de cette sorte l'emporte si nettement qu'il faut bien l'expliquer par un facteur ayant une portée générale. Tout se passe, schématiquement, comme si une prédilection sexuelle s'affirmait de bonne heure, de sorte que le garçon verrait dans son père, la fille dans sa mère, un concurrent qu'il gagnerait à écarter.

Avant de repousser cela comme monstrueux, observons quelles sont les relations réelles entre parents et enfants. Il convient de distinguer nos exigences morales et les faits de chaque jour. Il y a, dans les rapports entre parents et enfants, plus d'une occasion d'inimitié ; les occasions dans lesquelles peuvent apparaître des souhaits que la censure interdira sont nombreuses. Voyons d'abord les relations entre père et fils. Je crains que la sainteté que nous reconnaissons aux prescriptions du décalogue ne nous rende bien difficile de saisir la réalité. Nous avons peine à constater que la plus grande partie de l'humanité se soucie fort peu du quatrième commandement. Que ce soit dans les hautes ou dans les basses classes, la piété filiale recule ordinairement devant d'autres intérêts. D'après ce que nous ont transmis la mythologie et les légendes qui remontent aux époques primitives, nous voyons ce que fut le pouvoir souverain du père et la manière dont il en fit usage. Kronos dévore ses enfants comme le sanglier la portée

de sa femelle ; Zeus châtre son père (1) et se met à sa place. Plus le pouvoir du père dans la famille antique était illimité, plus le fils, son successeur naturel, devait être son ennemi, plus son impatience devait être grande d'accéder à son tour au pouvoir par la mort de son père. Dans nos familles bourgeoises, le père développe l'inimitié naturelle, qui est en germe dans ses relations avec son fils, en ne lui permettant pas d'agir à sa guise et en lui refusant le moyen de le faire. Le médecin remarque souvent que le chagrin causé par la mort du père est très atténué chez le fils par la joie d'avoir enfin conquis sa liberté. Les pères s'accrochent d'une manière maladive à ce qui reste de l'antique potestas patris familias dans notre société actuelle, et un auteur est toujours sûr de son effet quand il représente l'antique conflit entre père et fils. Les occasions de conflit entre la mère et la fille apparaissent quand la fille grandit et trouve dans sa mère une gardienne, au moment où elle voudrait avoir sa liberté sexuelle. La mère, de son côté, voit dans l'épanouissement de sa fille un avertissement : il est temps pour elle de renoncer aux prétentions de cet ordre.

Ces faits sont connus, mais ce n'est point sur eux que nous pouvons nous fonder dans nos analyses des rêves de mort de parents chez des personnes dont la pitié filiale est dès longtemps hors de doute. Nous sommes d'ailleurs préparés, par tout ce que nous venons de voir, à rechercher les origines de ce souhait dans la première enfance.

L'exactitude de cette supposition est pleinement démontrée en ce qui concerne les psychonévroses, par les analyses qui en ont été faites. On voit là que les désirs sexuels — dans la mesure où on peut les nommer ainsi à cet âge — s'éveillent de très bonne heure chez l'enfant, et que la première inclination de la petite fille va à son père, celle du garçon à sa mère. Le

(1) Selon certaines mythologies ; selon d'autres, c'est Kronos qui a châtré son père Ouranos. Sur l'importance mythologique de ce motif, cf. Otto Rank : *Der Mythus von der Geburt des Helden, Schriften zur angewandten Seelenkunde*, Heft 5, 1909, et *Das Inzestmotiv in Dichtung und Sage*, 1912, ch. ix, 2.

père est donc pour le garçon, la mère est donc pour la fille un concurrent encombrant, et nous avons vu précédemment combien il faut peu de chose pour que l'enfant transforme ce sentiment en souhait de mort. En général d'ailleurs les parents présentent aussi une prédilection sexuelle ; un attrait naturel fait que l'homme gâte sa petite fille, que la femme soutient son fils. L'enfant sent bien vite cette préférence et s'appuie à l'un contre l'autre. Il lui importe d'être aimé, non seulement parce que cela satisfait ses besoins de sentiment, mais parce que cela lui garantit une complaisance générale. C'est pourquoi il suit son impulsion sexuelle, fortifiant par là même le sentiment de ses parents quand son choix a été le même que le leur.

On néglige ordinairement de reconnaître les signes de ces tendances infantiles ; il en est d'ailleurs que l'on ne peut remarquer qu'au bout de quelques années. Une petite fille de 8 ans, de mes amies, profite de ce que sa mère a dû s'absenter pendant le repas pour prendre sa place : « Maintenant je serai la maman. Charles, veux tu encore des légumes, prends-en, je t'en prie », etc. Une petite fille très bien douée et très vivante, qui n'a pas encore 4 ans et chez qui ces tendances se manifestent d'une manière toute particulière, dit tout simplement : « Maintenant ma petite mère peut s'en aller, mon petit père m'épousera et je serai sa femme ». Il ne faut pas en conclure qu'une enfant qui dit cela n'aime pas sa mère. Un petit garçon, qui dort avec sa maman quand son papa part en voyage et qui, dès le retour de celui-ci, doit retourner dans sa chambre avec une personne qui lui plaît beaucoup moins, souhaitera tout naturellement que son père soit toujours absent, pour qu'il puisse garder sa place près de sa belle et chère maman ; cela serait si son père était mort, car son expérience lui a appris que les personnes qui sont mortes, comme grand-père par exemple, sont toujours absentes et ne reviennent jamais.

Ces sortes d'observations faites sur des enfants s'interprètent aisément comme nous l'avons fait, mais elles ne donnent pas la certitude absolue que le médecin trouve dans la psychanalyse des névropathes adultes. Le récit des rêves

de ceux-ci s'accompagne d'explications telles qu'on ne saurait les interpréter autrement que comme des rêves de désir. Je trouve un jour une dame désolée et en larmes ; elle me dit : « Je ne veux plus voir ma famille, je dois lui faire horreur ! ». Elle raconte ensuite, presque sans transition, qu'elle se rappelle un rêve dont elle ne connaît bien entendu pas la signification. Elle l'a eu à quatre ans, le voici : *Un lynx ou un renard se promène sur le toit, quelque chose en tombe ou elle en tombe, et on emporte ensuite de la maison sa mère morte,* — et la malade pleure douloureusement. A peine lui ai-je dit que ce rêve doit être lié au désir, qu'elle a eu dans son enfance, de voir sa mère morte et que son sentiment actuel de « faire horreur à sa famille » vient de là, qu'elle me fournit de nouveaux éléments d'interprétation : un gamin, alors qu'elle était encore toute petite, l'a traité d'œil de lynx ; alors qu'elle avait 3 ans, sa mère a reçu une ardoise sur la tête et a beaucoup saigné.

J'ai eu l'occasion d'étudier de près une jeune fille qui a traversé divers états psychiques morbides. Dans la période d'excitation et d'agitation qui marqua le début de la maladie, elle manifestait une aversion toute particulière pour sa mère, s'agitait et se fâchait dès que celle-ci s'approchait de son lit, tandis qu'elle se montrait en même temps gentille et obéissante vis-à-vis de sa sœur beaucoup plus âgée. Un état lucide, mais quelque peu apathique, avec sommeil troublé, suivit celui-ci, c'est à ce moment que je commençai à la traiter et que j'analysai ses rêves. Une quantité de ceux-ci avaient pour sujet plus ou moins voilé la mort de sa mère ; tantôt elle assistait à l'enterrement d'une vieille femme, tantôt elle voyait sa sœur et elle assises près d'une table en vêtements de deuil ; le sens de ces rêves n'était pas douteux. L'amélioration continuant, elle présenta des phobies hystériques ; celle qui la tourmentait le plus était l'idée qu'il avait pu arriver quelque chose à sa mère. Où qu'elle se trouvât, elle se précipitait vers la maison pour s'assurer que sa mère vivait encore. Ce cas, rapproché de mes autres observations, était très instructif : il traduisait sous plusieurs formes les réactions diverses de l'appareil psychique à la même représentation

émouvante. Dans l'état d'agitation confuse que je considère comme un triomphe de la première instance psychique, ordinairement refoulée, sur la seconde, l'inimitié inconsciente que lui inspirait sa mère se traduisait sous forme motrice ; lors du premier apaisement, cette révolte étant réprimée et le pouvoir de la censure rétabli, le rêve seul demeura ouvert à cette inimitié et réalisa le souhait meurtrier ; l'état normal se rétablissant toujours plus créa, comme réaction hystérique et comme moyen de défense, le souci démesuré au sujet de sa mère. On peut maintenant comprendre pourquoi les jeunes filles hystériques ont tant de tendresse pour leur mère.

J'eus une autre fois l'occasion d'étudier la vie inconsciente d'un jeune homme qu'une névrose d'obsession rendait à peu près incapable de vivre ; il ne pouvait sortir tant il était poursuivi par la crainte de tuer toutes les personnes qui passaient près de lui. Il préparait toute la journée des alibis pour le cas où il serait accusé de quelque meurtre commis dans la ville. Il est inutile de dire que c'était un homme moral autant que cultivé. L'analyse — qui d'ailleurs le guérit — découvrit que le fond de cette obsession pénible provenait d'impulsions meurtrières contre un père trop sévère ; il les avait constatées, à son grand étonnement, quand il avait 7 ans, mais elles provenaient naturellement de sa petite enfance. Quand son père eut succombé à une maladie douloureuse, il éprouva, à 31 ans, une hantise de remords, qu'il transporta sur des étrangers. Un individu qui avait pu vouloir pousser son père dans un précipice était capable de tout, il n'épargnerait assurément pas la vie de personnes qui lui étaient moins proches ; il agissait donc sagement en s'enfermant dans sa chambre.

D'après mes observations, déjà fort nombreuses, les parents jouent un rôle essentiel dans la vie psychique de tous les enfants qui seront plus tard atteints de psychonévroses. La tendresse pour l'un, la haine pour l'autre appartiennent au tableau immuable des émotions de cet âge, et elles joueront un rôle essentiel dans la symptomatologie de la névrose ultérieure. Mais je ne crois pas que les névropathes se distinguent

en cela des individus normaux, il n'y a là aucune création nouvelle, rien qui leur soit particulier. Il semble bien plutôt, et l'observation des enfants normaux paraît en être la preuve, que ces désirs affectueux ou hostiles à l'égard des parents ne soient qu'un grossissement de ce qui se passe d'une manière moins claire et moins intense dans l'âme de la plupart des enfants. L'antiquité nous a laissé une légende dont le succès complet et universel ne peut provenir que de l'existence universelle de semblables tendances dans l'âme de l'enfant.

Je veux parler de la légende d'Œdipe-Roi et du drame de Sophocle. Œdipe, fils de Laïos, roi de Thèbes, et de Jocaste, est exposé dès le berceau parce que, dès avant sa naissance, un oracle a prévenu son père que ce fils le tuerait. Il est sauvé; on l'élève, comme le fils du roi, dans une cour étrangère; mais, ignorant sa naissance, il interroge un oracle. Celui-ci lui conseille d'éviter sa patrie, parce qu'il y serait le meurtrier de son père et l'époux de sa mère. Comme il fuit sa patrie supposée, il rencontre le roi Laïos et le tue au cours d'une discussion qui a brusquement éclaté. Il arrive ensuite à Thèbes où il résout l'énigme du sphinx qui barrait la route et, en remerciment reçoit des Thébains le titre de roi et la main de Jocaste. Il règne longtemps en paix et a, de sa mère, deux fils et deux filles. Brusquement la peste éclate, et les Thébains interrogent à nouveau l'oracle. Ici commence la tragédie de Sophocle. Les messagers apportent la réponse de l'oracle : la peste cessera quand on aura chassé du pays le meurtrier de Laïos. Mais où le trouver ?

« Où découvrirons-nous cette piste difficile d'un crime ancien ? » (1).

La pièce n'est autre chose qu'une révélation progressive et très adroitement mesurée — comparable à une psychanalyse — du fait qu'Œdipe lui-même est le meurtrier de Laïos, mais aussi le fils de la victime et de Jocaste. Epouvanté par les crimes qu'il a commis sans le vouloir, Œdipe se crève les yeux et quitte sa patrie. L'oracle est accompli.

(1) Trad. Masqueray, Paris, 1922.

Œdipe-Roi est ce qu'on appelle une tragédie du destin ; son effet proviendrait du contraste entre la toute puissante volonté des dieux et les vains efforts de l'homme que le malheur poursuit ; le spectateur, profondément ému, devrait y apprendre la soumission à la volonté divine et sa propre impuissance. Des poètes modernes se sont efforcés d'obtenir un effet tragique semblable en présentant le même contraste, au moyen d'un sujet qu'ils avaient eux-mêmes imaginé. Les spectateurs ont assisté sans aucune émotion à la lutte d'hommes innocents contre une malédiction ou un oracle qui finissait par s'accomplir ; les tragédies modernes du destin n'ont eu aucun succès.

Si les modernes sont aussi émus par Œdipe-Roi que les contemporains de Sophocle, cela ne peut provenir du contraste entre la destinée et la volonté humaine, mais de la matière toute particulière sur laquelle il s'exerce. Il faut qu'il y ait en nous une voix qui nous fasse reconnaître la puissance de la destinée dans Œdipe ; nous l'écartons aisément dans l'*Aïeule* ou tant d'autres tragédies du destin. Ce facteur existe en effet dans l'histoire d'Œdipe-Roi. Sa destinée nous émeut parce qu'elle aurait pu être la nôtre, parce qu'à notre naissance l'oracle a prononcé contre nous cette même malédiction. Il se peut que nous ayons tous senti à l'égard de notre mère notre première impulsion sexuelle, à l'égard de notre père notre première haine ; nos rêves en témoignent. Œdipe qui tue son père et épouse sa mère ne fait que réaliser un des vœux de notre enfance. Mais, plus heureux que lui, nous avons pu, depuis lors, dans la mesure où nous ne sommes pas devenus névropathes, détacher de notre mère nos désirs sexuels et oublier notre jalousie contre notre père. Nous nous épouvantons à la vue de celui qui a accompli le souhait de notre enfance, et notre épouvante a toute la force du refoulement qui depuis lors s'est exercé contre ces désirs. Le poète, en dévoilant la faute d'Œdipe, nous oblige à regarder en nous-mêmes et à y reconnaître ces impulsions qui, bien que refoulées, existent toujours. Le contraste sur lequel nous laisse le Chœur :

« ....Voyez cet Œdipe qui devina les énigmes fameuses. Cet homme très puissant, quel est le citoyen qui ne regardait pas sans envie sa prospérité ? Et maintenant dans quel flot terrib'e de malheur est-il précipité », —

cet avertissement nous atteint nous-mêmes et blesse notre orgueil, notre conviction d'être devenus très sages et très puissants depuis notre enfance. Comme Œdipe, nous vivons inconscients des désirs qui blessent la morale et auxquels la nature nous contraint. Quand on nous les révèle, nous aimons mieux détourner les yeux des scènes de notre enfance (1).

Le fait que la légende d'Œdipe provient de rêves aussi anciens que l'humanité est prouvé par le texte même de la tragédie de Sophocle. Jocaste console Œdipe, que l'oracle a déjà inquiété, en lui rappelant un rêve qu'ont presque tous les hommes et qui, pense-t-elle, ne peut avoir aucune signification :

« Bien des gens déjà dans leurs rêves ont partagé la couche maternelle. Qui méprise ces terreurs-là supporte aisément la vie. »

Aujourd'hui comme autrefois, beaucoup d'hommes rêvent qu'ils ont avec leur mère des relations sexuelles ; cela les indigne et ils racontent leur rêve avec stupéfaction. Il est, on le voit, la clef de cette tragédie, et il complète le rêve de mort du père. L'histoire d'Œdipe est la réaction de notre imagination à ces deux rêves typiques, et, comme ces rêves sont, chez l'adulte, accompagnés de sentiments d'horreur, il faut que la légende apporte l'épouvante et le châtiment

(1) Jamais la recherche psychanalytique n'a rencontré de contradictions aussi amères, de révoltes aussi indignées, d'étroitesses d'esprit aussi divertissantes que sur ce point. On a même essayé, dans ces derniers temps, de montrer, malgré toutes les expériences, que cet inceste ne devait être conçu que d'une manière symbolique. Ferenczi (*Imago*, I, 1912) donne une interprétation ingénieuse du mythe d'Œdipe en s'appuyant sur une lettre de Schopenhauer. — Le complexe d'Œdipe, indiqué pour la première fois dans ce livre, a pris, depuis, une importance jusqu'ici insoupçonnée pour la compréhension de l'histoire de l'humanité et du développement de la religion et de la morale. Cf. *Totem und Tabu*, 1913 (tr. fr., 1923).

dans son contenu même. Le reste provient d'un travail secondaire et d'une méprise : on a cherché à utiliser le thème dans un but théologique (cf. le fond des rêves d'exhibition, p. 220). Ici, comme partout ailleurs, on devait échouer dans la réconciliation de la providence divine et de la responsabilité humaine.

Une autre de nos grandes œuvres tragiques, l'*Hamlet* de Shakespeare, a les mêmes racines qu'Œdipe-Roi. Mais la mise en œuvre toute différente d'une matière identique montre quelles différences il y a dans la vie intellectuelle de ces deux époques et quel progrès le refoulement a fait dans la vie sentimentale de l'humanité. Dans Œdipe, les désirs de l'enfant apparaissent et sont réalisés comme dans le rêve ; dans Hamlet, ils sont refoulés, et nous n'apprenons leur existence — tout comme dans les névroses — que par leur action d'arrêt. Fait singulier, tandis que ce drame a toujours exercé une action considérable, on n'a jamais pu se mettre d'accord sur le caractère de son héros. La pièce est fondée sur les hésitations d'Hamlet à accomplir la vengeance dont il est chargé ; le texte ne dit pas quelles sont les raisons ou les motifs de ces hésitations ; les nombreux essais d'explication n'ont pu les découvrir. Selon Goethe, et c'est maintenant encore la conception dominante, Hamlet représenterait l'homme dont l'activité est dominée par un développement excessif de la pensée (« il se ressent de la pâleur de la pensée »). Selon d'autres, le poète aurait voulu représenter un caractère maladif, irrésolu et neurasthénique. Mais nous voyons dans la pièce qu'Hamlet n'est nullement incapable d'agir. Il agit par deux fois : d'abord dans un mouvement de passion violente, quand il tue l'homme qui écoute derrière la tapisserie ; ensuite d'une manière réfléchie et même astucieuse, quand, avec l'indifférence totale d'un prince de la Renaissance, il livre les deux courtisans à la mort qu'on lui avait destinée. Qu'est-ce qui l'empêche donc d'accomplir la tâche que lui a donnée le fantôme de son père ? Il faut bien convenir que c'est la nature de cette tâche. Hamlet peut agir, mais il ne saurait se venger d'un homme qui a écarté son père et pris la place de celui-ci auprès de sa mère, d'un homme qui a

réalisé les désirs refoulés de son enfance. L'horreur qui devrait le pousser à la vengeance est remplacée par des remords, des scrupules de conscience, il lui semble qu'à y regarder de près il n'est pas meilleur que l'homme qu'il veut punir. Je viens de traduire en termes conscients ce qui demeure inconscient dans l'âme du héros ; si l'on dit après cela qu'Hamlet était hystérique, ce ne sera qu'une des conséquences de mon interprétation. L'aversion pour les actes sexuels, que trahissent les conversations avec Ophélie, concorde avec ce symptôme. Ce dégoût devait grandir toujours davantage chez le poète jusqu'à ce qu'il s'exprimât pleinement dans *Timon d'Athènes*. Le poète ne peut avoir exprimé dans Hamlet que ses propres sentiments. Georges Brandes indique dans son *Shakespeare* (1896) que ce drame fut écrit aussitôt après la mort du père de Shakespeare (1601), donc en plein deuil, et nous pouvons admettre qu'à ce moment les impressions d'enfance qui se rapportaient à son père étaient particulièrement vives. On sait d'ailleurs que le fils de Shakespeare, mort de bonne heure, s'appelait Hamnet (même nom qu'Hamlet). De même qu'*Hamlet* traite des relations du fils avec ses parents, *Macbeth*, écrit vers la même époque, a pour sujet l'absence d'enfant. De même que tous les symptômes névropathiques et le rêve lui-même peuvent être interprétés de plusieurs façons, et doivent même l'être si on veut les comprendre, toute vraie création poétique, jaillie des émotions de l'auteur, pourra avoir plus d'une interprétation. J'ai essayé ici d'interpréter par ce qu'il y avait de plus profond dans l'âme du poète (1).

Je ne puis abandonner les rêves typiques de la mort de parents aimés sans dire quelle est leur importance pour la théorie du rêve en général. Ces rêves nous présentent un cas peu habituel : les pensées formées sous l'influence des vœux refoulés échappent à toute censure et apparaissent sans chan-

(1) E. Jones a complété ces indications et les a défendues contre d'autres interprétations (*Das Problem des Hamlet und der Œdipuskomplex*, 1911). — Voir une tentative d'analyse de Macbeth dans mon étude : *Einige Charaktertypen aus der psychoanalytischen Arbeit*, *Imago*, IV, 1916 ; cf. L. Jekels, *Shakespeares Macbeth*, *Imago*, V, 1918.

gement. Il faut, pour cela, que les conditions soient d'une espèce toute particulière. Il me paraît que ces rêves sont favorisés par les deux faits suivants : Il semble d'abord qu'aucun souhait ne soit plus loin de nous ; nous pensons que, « même en rêve, nous ne pourrions avoir une idée pareille » ; de sorte que la censure du rêve n'est pas armée contre ces monstruosités, à peu près comme la loi de Solon qui n'avait pas de peines contre les parricides. Il semble en second lieu que ce vœu refoulé et dont nous ne soupçonnons pas l'existence se dissimule le plus souvent derrière des résidus de la veille : les soucis que nous inspire la vie d'une personne aimée. Ce souci ne peut apparaître dans le rêve que sous forme d'un souhait de même espèce ; le souhait, en revanche, peut se cacher derrière le souci éveillé pendant le jour. Penser que tout cela est plus simple, que l'on ne fait que continuer la nuit dans ses rêves ce que l'on a commencé pendant le jour, c'est maintenir inutilement une énigme qu'il serait facile de résoudre.

Il est également intéressant de voir quel rapport il y a entre ces rêves et les cauchemars. Dans le rêve de la mort de personnes chères, le vœu refoulé a trouvé un moyen d'échapper à la censure et à la transposition qu'exige celle-ci. Il y a une représentation accessoire qui ne manque jamais dans ces cas : on éprouve dans le rêve des impressions douloureuses. De même, le cauchemar n'apparaît que lorsque la censure est vaincue, entièrement ou en partie ; la présence d'une angoisse d'origine somatique rend ce processus plus aisé. On voit bien dans quel sens la censure et la transposition s'exercent : il s'agit d'éviter le développement de l'angoisse ou d'autres sentiments pénibles.

J'ai parlé précédemment de l'égoïsme de l'enfant ; je voudrais montrer maintenant comment ce trait persiste dans les rêves. Ils sont tous absolument égoïstes, nous voyons apparaître dans tous le précieux moi, bien que parfois déguisé. Les souhaits qu'ils accomplissent sont régulièrement des souhaits de ce moi, et quand il semble que le rêve est provoqué par l'intérêt que nous prenons à une autre personne, ce n'est là

qu'une apparence trompeuse. Je vais soumettre à l'analyse quelques exemples qui semblent me donner tort.

I. Un enfant qui n'a pas encore quatre ans raconte : *Il a vu un grand plat garni sur lequel se trouvait un grand rôti. Le morceau a été avalé en une fois — sans qu'on le coupât. — Il n'a pas vu la personne qui l'a mangé* (1).

Quel peut bien être l'étranger dont l'enfant a rêvé le plantureux repas ? Les faits de la journée nous le révèleront. Le petit garçon est depuis quelques jours au régime lacté ; la veille au soir, il avait été méchant, et, pour le punir, on l'avait privé de dîner. Quelques temps avant, il avait déjà été mis à la diète et avait accepté cela très bravement. Il savait qu'on ne lui donnerait rien et ne s'était même pas risqué à faire comprendre qu'il avait faim. L'éducation commence à agir sur lui, on le voit par ce rêve qui montre un début de transposition. Il est sans aucun doute la personne qui souhaite ce repas plantureux et tout spécialement un rôti. Mais, sachant que cela lui est défendu, il ne se permet pas (comme ma petite Anna quand elle rêve de fraises, p. 120) de se l'octroyer. La personne demeure anonyme.

II. Je rêve un jour que je vois en vitrine dans une librairie un nouveau volume de la collection avec reliure d'amateur, que j'ai l'habitude d'acheter (monographies d'artistes, d'histoire, de villes d'art). *Cette nouvelle collection s'intitule : Orateurs (ou discours) célèbres et le premier volume porte le nom du Docteur Lecher.*

A l'analyse, il me paraît impossible que la réputation du Dr Lecher, orateur parlementaire obstructionniste, m'ait préoccupé durant mon rêve. Le fait est que j'ai depuis quelques temps de nouveaux malades et que je suis obligé de parler de dix à onze heures par jour. C'est donc moi qui suis l'orateur.

(1) Tout ce qui est grand, abondant, démesuré, excessif, peut être considéré comme d'origine infantile dans le rêve. L'enfant ne souhaite rien tant que grandir, être traité en grande personne ; il est difficile à satisfaire, il n'a jamais assez, il redemande insatiablement ce qui lui a plu ou ce qui lui a semblé bon. Il n'apprend la mesure, la modestie, la résignation que par l'éducation. On sait que les névropathes présentent aussi ces sortes de tendances.

III. Je rêve un jour qu'un de mes collègues de l'Université dit : *Mon fils, le myope.* Suit un dialogue, fait de très brèves demandes et réponses. Mais un troisième fragment de rêve, où je me vois avec mes fils, montre bien que le professeur M. et son fils n'ont fait que représenter mon fils aîné et moi. J'aurai à reparler de ce rêve à un autre propos.

IV. Le rêve suivant donne un exemple de sentiments bas et égoïstes qui se dissimulent derrière un intérêt tout amical : *Mon ami Otto a mauvaise mine, sa figure paraît brunie, ses yeux sont saillants.*

Otto est notre médecin. Je lui dois beaucoup, car, depuis des années, il veille sur la santé de mes enfants, les soigne efficacement et ne laisse passer aucune occasion de leur faire des cadeaux. Il est venu ce jour-là, et ma femme a remarqué qu'il paraissait fatigué et surmené. La nuit suivante, mon rêve lui octroie les signes de la maladie de Basedow. Si l'on interprète ce rêve sans tenir compte des règles que j'ai posées, on y verra un signe de l'intérêt que je prends à la santé de mon ami. Cela infirmerait à la fois la notion que le rêve est l'accomplissement d'un désir et celle qu'il n'est accessible qu'à des impulsions égoïstes. Mais si l'on interprète de cette façon, il faudra expliquer pourquoi je crains pour Otto précisément la maladie de Basedow que l'aspect de mon ami n'annonçait pas du tout. Mon analyse en revanche nous donne les éléments suivants, tirés d'un fait qui s'est produit il y a près de six ans. Nous faisions à plusieurs (le professeur R. était du nombre) une promenade en voiture dans la forêt de N. par une obscurité profonde. Nous étions à quelques heures de notre maison ; le cocher qui avait bu versa le long d'une pente et nous fûmes encore heureux de nous en tirer sains et saufs. Nous fûmes obligés de passer la nuit dans l'hôtellerie la plus proche où la nouvelle de notre malheur éveilla beaucoup de sympathie. Un monsieur qui présentait les signes caractéristiques de la maladie de Basedow — il n'avait d'ailleurs, comme dans le rêve, que la peau brunie et les yeux saillants, mais pas de goître — se mit à notre disposition et nous demanda ce qu'il pouvait faire pour nous. Le professeur R. lui dit, avec son

genre bien personnel, « Rien : que de me prêter une chemise de nuit ». L'homme (c'était le baron L.) répondit : « J'en suis navré, mais je ne le peux pas », et il s'en alla.

Il m'est, de plus, venu à l'esprit que Basedow n'était pas le nom d'un médecin seulement, mais encore le nom d'un illustre pédagogue (une fois éveillé, j'en suis moins sûr). Otto est précisément l'ami à qui j'ai demandé, au cas où il m'arriverait malheur, de veiller à l'éducation physique de mes enfants, spécialement à l'époque de la puberté (d'où la chemise de nuit). En lui octroyant les symptômes morbides du noble sauveur, je sous-entends : s'il m'arrivait malheur, il ne ferait pas plus pour les enfants que ne fit pour nous le baron avec toutes ses offres aimables. Le contenu égoïste du rêve est maintenant découvert (1).

Mais où découvrir l'accomplissement d'un désir ? Il ne s'agit plus ici de tirer vengeance d'Otto (il semble que sa destinée soit d'être maltraité dans mes rêves). Il s'agit ici d'autre chose. Si, dans mon rêve, Otto représente le baron L., je suis moi-même le professeur R., car je demande quelque chose à Otto, de même que ce jour-là le professeur R. a demandé quelque chose au baron. Comme moi, le professeur R. a fait sa carrière hors des universités et n'est arrivé que très tard à un titre qu'il avait mérité dès longtemps. Je veux donc, une fois de plus, être nommé professeur. Les mots « très tard » sont eux-mêmes l'accomplissement d'un désir, ils indiquent que je vivrai assez longtemps pour surveiller moi-même mes garçons à l'époque de la puberté.

3. — Le rêve d'examen

Tous ceux qui ont passé leur baccalauréat ont été poursuivis par ce même cauchemar : ils allaient échouer, devoir re-

(1) Lors d'une des conférences d'Ernest Jones, devant un public américain, une dame instruite s'indigna contre une généralisation aussi antiscientifique. Je ne pouvais affirmer l'égoïsme du rêve que pour les rêves des Autrichiens, je ne pouvais parler des rêves des Américains. Pour sa part, elle était bien sûre de n'avoir que des rêves altruistes.

doubler la classe, etc. Pour ceux qui ont passé des examens supérieurs, ce rêve typique est remplacé par un autre : ils doivent passer à nouveau un concours difficile et objectent vainement dans leur sommeil qu'ils sont déjà depuis des années médecins, professeurs ou fonctionnaires. Ce sont les souvenirs impérissables des punitions que nous avons subies étant enfants, qui se réveillent en nous lors des moments essentiels de nos études, du « *dies iræ*, *dies illa* » des épreuves sévères. Ce sont ces peurs enfantines aussi qui viennent renforcer « l'angoisse d'examen » des névropathes. Nos études finies, nous n'aurons plus de châtiment à subir de la part de nos parents, de nos éducateurs ou de nos professeurs ; l'enchaînement impitoyable des événements se charge de continuer notre éducation, et nous rêvons alors de baccalauréat ou de licence — qui donc, même parmi les justes, n'a pas tremblé alors ? — chaque fois que nous sommes peu sûrs du succès : que nous n'avons pas bien agi, que nous avons mal organisé, qu'une responsabilité nous pèse.

Une remarque d'un collègue avisé, qui, au cours d'un entretien, fit ressortir qu'à sa connaissance le rêve du baccalauréat n'était fait que par des personnes qui avaient réussi à cet examen et non par celles qui y avaient échoué, me fut un trait de lumière. Il semble que ce rêve angoissé survienne surtout quand on doit faire le lendemain une entreprise difficile et que l'on craint d'y échouer ; on paraît donc chercher dans son passé un exemple de grande angoisse injustifiée. Ce serait là un exemple très frappant de méprise sur le contenu du rêve par le psychisme de la veille. Les paroles par lesquelles nous protestons contre le contenu du rêve : « Mais je suis déjà docteur », etc... seraient en réalité une consolation que le rêve nous donnerait, quelque chose comme : « Ne t'inquiète donc pas pour demain, pense à l'angoisse que te causait ton baccalauréat, tu y as tout de même réussi. Maintenant tu es docteur, etc. » L'angoisse que nous attribuons au rêve provient des résidus de la veille.

Cette explication m'a paru probante. Je l'ai vérifiée chaque fois que j'en ai eu l'occasion (ces occasions, il est vrai, n'ont pas

été très nombreuses) sur moi et sur d'autres. Par exemple, j'ai été ajourné à l'examen de médecine légale ; je n'ai jamais évoqué cela en rêve, tandis que j'ai rêvé souvent d'examens de botanique, de zoologie ou de chimie, toutes matières qui m'avaient inspiré des angoisses légitimes, mais qui — hasard ou bienveillance de l'examinateur — m'ont été favorables. Quand je rêve d'examens passés au lycée, c'est régulièrement d'un examen d'histoire que j'ai passé brillamment, mais, je crois, parce que mon excellent professeur — le borgne secourable que l'on retrouve dans un autre rêve (cf. p. 16) — avait bien remarqué, sur la feuille de questions que je lui rendais, un coup d'ongle, barrant celle que je ne savais pas. Un de mes malades, qui a d'abord échoué au baccalauréat et ne l'a passé que plus tard, qui a échoué à son examen d'officier et n'est pas devenu officier, me dit qu'il a souvent rêvé du baccalauréat, mais jamais du second examen.

Les rêves d'examen offrent pour l'interprétation les difficultés mêmes que j'ai indiquées comme caractéristiques pour la plupart des rêves typiques. Il est rare que le rêveur dispose des associations d'idées nécessaires pour l'interprétation. Pour bien comprendre ces rêves, il faut recourir à un grand nombre d'exemples. J'ai eu récemment le sentiment que les paroles : « Tu es déjà docteur », etc., n'étaient pas seulement un encouragement, mais renfermaient un reproche. A peu près celui-ci : « Tu es déjà âgé, tu as beaucoup vécu, et tu fais encore des bêtises, des enfantillages. » Ce mélange de critique et d'encouragement paraît bien correspondre au fond du contenu latent des rêves d'examen. On ne sera pas surpris d'apprendre que les reproches au sujet de sottises et d'enfantillages se rapportent, dans les deux derniers exemples analysés, à la répétition d'actes sexuels repréhensibles.

CHAPITRE VI

L'ÉLABORATION DU RÊVE

Toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour élucider les problèmes du rêve s'attachaient à son contenu manifeste, tel que nous le livre le souvenir, et s'efforçaient d'interpréter ce contenu manifeste. Lors même qu'elles renonçaient à l'interprétation, elles se fondaient encore sur ce contenu. Mes recherches ont permis de montrer un fait nouveau. Entre le contenu du rêve et son explication il faut insérer des éléments psychiques nouveaux : le contenu latent ou la pensée du rêve, que met en évidence notre procédé d'analyse. C'est à partir de ces pensées latentes et non à partir du contenu manifeste que nous cherchons la solution.

De là vient qu'un nouveau travail s'impose à nous. Nous devons rechercher quelles sont les relations entre le contenu manifeste du rêve et les pensées latentes et examiner le processus par lequel celles-ci ont produit celui-là.

Les pensées du rêve et le contenu du rêve nous apparaissent comme deux exposés des mêmes faits en deux langues différentes ; ou mieux, le contenu du rêve nous apparaît comme une traduction des pensées du rêve, grâce à un autre mode d'expression, dont nous ne pourrons connaître les signes et les règles que quand nous aurons comparé la traduction et l'original. Nous comprenons les pensées du rêve d'une manière immédiate dès qu'elles nous apparaissent. Le contenu du rêve nous est donné sous forme d'hiéroglyphes, dont les

signes doivent être successivement traduits dans la langue des pensées du rêve. On se trompera évidemment si on veut lire ces signes comme des images et non selon leur signification conventionnelle. Supposons que je regarde un rébus : il représente une maison sur le toit de laquelle on voit un canot, puis une lettre isolée, un personnage sans tête qui court, etc. Je pourrais déclarer que ni cet ensemble, ni ses diverses parties n'ont de sens. Un canot ne doit pas se trouver sur le toit d'une maison et une personne qui n'a pas de tête ne peut pas courir ; de plus, la personne est plus grande que la maison, et, en admettant que le tout doive représenter un paysage, il ne convient pas d'y introduire des lettres isolées, qui ne sauraient apparaître dans la nature. Je ne jugerai exactement le rébus que lorsque je renoncerai à apprécier ainsi le tout et les parties, mais m'efforcerai de remplacer chaque image par une syllabe ou par un mot qui, pour une raison quelconque, peut être représenté par cette image. Ainsi réunis, les mots ne seront plus dépourvus de sens, mais pourront former quelque belle et profonde parole. Le rêve est un rébus, nos prédécesseurs ont commis la faute de vouloir l'interpréter en tant que dessin. C'est pourquoi il leur a paru absurde et sans valeur.

I

LE TRAVAIL DE CONDENSATION

Quand on compare le contenu du rêve et les pensées du rêve, on s'aperçoit tout d'abord qu'il y a eu là un énorme *travail de condensation.* Le rêve est bref, pauvre, laconique, comparé à l'ampleur et à la richesse des pensées du rêve. Ecrit, le rêve couvre à peine une demi-page ; l'analyse, où sont indiquées ses pensées, sera six, huit, douze fois plus étendue. Le rapport peut varier avec les rêves, mais, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte, il ne s'inverse jamais. En général, on sous-estime l'étendue de cette compression, on considère qu'il n'y a pas d'autres

éléments que les pensées découvertes, on néglige toutes celles qui sont cachées derrière le rêve et qu'une interprétation plus étendue pourrait nous découvrir. Nous avons déjà indiqué que l'on n'est jamais sûr d'avoir complètement interprété un rêve ; lors même que la solution paraît satisfaisante et sans lacunes, il est toujours possible que ce rêve ait eu encore un autre sens. A parler rigoureusement, on ne saurait donc déterminer le quotient de condensation. Faut-il expliquer la disproportion entre le contenu du rêve et la pensée du rêve exclusivement par la condensation lors de la formation du rêve ? On peut faire à cette manière de voir une objection qui paraît probante au premier abord. Nous avons bien souvent l'impression que nous avons rêvé beaucoup toute la nuit et qu'ensuite nous avons oublié la plus grande partie de nos rêves. Le rêve que nous nous rappelons au réveil ne serait alors qu'un reste de l'ensemble du travail du rêve, qui aurait la même étendue que la pensée du rêve si nous pouvions nous le rappeler tout entier. Du moins un fragment en est sûrement exact. Tout le monde a pu constater qu'un rêve est reproduit plus fidèlement au réveil, vers le soir nous n'en retrouvons plus que des bribes. D'un autre côté, il faut reconnaître que l'impression d'avoir rêvé bien plus qu'on ne peut retrouver repose très souvent sur une illusion, nous expliquerons plus tard son origine. Le fait que nous pouvons oublier nos rêves n'atteint d'ailleurs nullement l'hypothèse d'une condensation, celle-ci demeure prouvée par la quantité des représentations appartenant aux fragments non oubliés du rêve. Si vraiment une grande partie du rêve a été perdue pour notre souvenir, nous n'avons plus de moyen de pénétrer d'autres séries de pensées du rêve. Rien, en effet, ne saurait prouver que les parties oubliées se rapportent aux seules pensées que l'analyse de ce qui subsiste nous a permis de découvrir (1).

Devant l'amoncellement d'idées que l'analyse tire de chacun

(1) De nombreux auteurs signalent la condensation. Du Prel déclare (p. 85) qu'il est absolument sûr qu'il y a eu à un moment donné condensation d'une série de représentations.

des éléments du contenu du rêve, le lecteur commencera par se demander si tout ce qui vient à l'esprit lors de l'analyse doit être mis au nombre des pensées du rêve, c'est-à-dire s'il faut supposer que toutes ces pensées ont agi déjà pendant le sommeil et contribué à la formation du rêve. Ne faudrait-il pas bien plutôt supposer que de nouvelles associations d'idées, demeurées étrangères au rêve, ont apparu lors de l'analyse ? Il est de fait que diverses associations d'idées apparaissent lors de l'analyse seulement, mais on peut, chaque fois, vérifier que ces sortes d'associations ne s'établissent qu'entre des pensées qui ont déjà été liées de quelque autre manière dans la pensée du rêve ; ces nouvelles associations sont en quelque sorte des inférences détournées, des courts-circuits, rendus possibles par l'existence de voies d'association autres et plus profondes. Pour ce qui est de la masse d'idées en surnombre découvertes lors de l'analyse, il faut bien convenir qu'elles ont agi déjà lors de la formation du rêve, car, lorsqu'on suit l'enchaînement de ces sortes de pensées qui paraissent d'abord sans relations avec le rêve, on se heurte brusquement à une idée qui était représentée dans le contenu du rêve, qui était indispensable pour l'interpréter, et que cependant on ne pouvait atteindre qu'en suivant cet enchaînement. Que l'on se rappelle le rêve de la monographie botanique, qui apparaît comme le résultat d'une condensation extraordinaire, bien que je n'aie cependant pas communiqué son analyse tout entière.

Mais comment faut-il se représenter l'état psychique pendant le sommeil qui précède le rêve ? Toutes les pensées du rêve sont-elles juxtaposées ? apparaissent-elles successivement ? ou plusieurs suites de pensées simultanées se forment-elles dans divers centres pour se joindre ensuite ? Je pense que rien ne nous contraint à nous représenter d'une manière plastique notre état psychique lors de la formation du rêve. N'oublions pas qu'il s'agit ici de pensée inconsciente et que le processus peut être bien différent de celui que nous observons lors d'une méditation voulue et accompagnée de conscience.

Un fait demeure absolument certain : la formation du rêve

repose sur une condensation. Comment cette condensation peut-elle se produire ?

Si l'on se rappelle qu'un petit nombre seulement de pensées du rêve, découvertes ensuite, sont représentées, il semble d'abord que la condensation s'opère par voie d'*omission*, le rêve n'étant pas une traduction fidèle ou une projection point par point de la pensée du rêve, mais une restitution très incomplète et très lacunaire de celle-ci. Ainsi que nous le verrons bientôt, ce point de vue est très insuffisant. Toutefois nous nous y placerons d'abord et nous poserons la question suivante : en admettant qu'un petit nombre d'éléments de le pensée du rêve se fassent jour dans son contenu, quelles sont les conditions qui déterminent le choix de ces éléments ?

Pour tirer ceci au clair, il convient de se demander d'abord quels éléments du contenu du rêve remplissent les conditions cherchées. Le mieux sera de faire porter notre effort sur un rêve dont la formation implique une forte condensation. Je choisis le rêve de la monographie botanique (cf. p. 156).

I. *Rêve de la monographie botanique.* — Contenu du rêve : *J'ai écrit la monographie d'une certaine plante. Le livre est devant moi, je tourne précisément une page où est encarté un tableau en couleur. Chaque exemplaire contient un spécimen de la plante séchée, comme un herbier.*

Dans ce rêve, l'élément frappant est la *monographie botanique.* Il provient des impressions de la veille du rêve ; j'avais réellement vu, à la devanture d'un libraire, une *monographie de l'espèce Cyclamen.* — Le cyclamen n'est pas évoqué dans le contenu du rêve, il n'y demeure que le souvenir d'une monographie qui se rapporte à la botanique. On voit aussitôt que la « monographie botanique » se rapporte à un *travail sur la cocaïne* que j'ai écrit autrefois ; de là, une association d'idées conduit d'une part à un livre jubilaire et à certains faits qui se sont passés dans un laboratoire d'université, d'autre part à mon ami l'*oculiste Königstein* qui a contribué à l'utilisation de la cocaïne. Au Dr K. se rattache d'autre part le souvenir de notre conversation interrompue de la veille au soir, puis de nombreuses réflexions sur le moyen de rétribuer les ser-

vices médicaux rendus entre collègues. Cette conversation est d'ailleurs la cause réelle, actuelle du songe ; la monographie sur le cyclamen est aussi un fait actuel, mais indifférent ; on voit que la « monographie botanique » du rêve est un moyen terme entre les deux événements de la journée ; prise sans changements dans une impression indifférente, elle a été rattachée à un fait psychique important par des liens associatifs multiples.

Non seulement la représentation composée, globale « *monographie botanique* », mais chacun de ses éléments « *botanique* » et « *monographie* », isolé, pénètre profondément par des associations nombreuses dans le chaos des pensées du rêve. Au mot *botanique* se rattachent les souvenirs du professeur *Gärtner* et de sa *florissante* jeune femme ; de ma malade *Flora* ; de la dame à qui son mari avait oublié d'apporter des *fleurs*. *Gärtner*, de plus, fait penser au laboratoire et à la conversation avec *Königstein* : il a été question des deux malades, au cours de cette conversation. La dame aux fleurs m'amène à songer à la *fleur favorite* de ma femme, que d'ailleurs évoquait le titre de la monographie entrevu dans la journée. D'autre part, le mot *botanique* rappelle encore un épisode de ma vie au lycée et un examen à la Faculté. Un autre sujet de conversation apparu dans mon entretien de la veille, celui qui a trait à mes fantaisies, se rattache, par l'entremise de ma sois-disant *fleur préférée*, l'artichaut, à la chaîne associative qui part des fleurs oubliées ; derrière le mot artichaut, je retrouve d'une part le souvenir de l'Italie, de l'autre le souvenir de la scène de mon enfance où j'entrai pour la première fois en relation avec les livres. Le mot *botanique* est donc un véritable carrefour où se rencontrent de nombreuses associations d'idées, qui, je peux le garantir, peuvent être rattachées à bon droit à cette conversation. On se trouve au milieu d'une fabrique de pensées, où, comme pour le chef-d'œuvre du tisserand,

> « A chaque poussée du pied on meut les fils par milliers,
> Les navettes vont et viennent,

Les fils glissent invisibles,
Chaque coup les lie par milliers. » (1).

Le mot « *monographie* », dans le rêve, évoque à nouveau deux sujets : le caractère unilatéral de mes études, le prix élevé de mes fantaisies.

Cette première recherche laisse l'impression que les éléments « botanique » et « monographie » ont trouvé place dans le rêve parce qu'ils étaient ceux qui présentaient, avec les pensées du rêve, le plus de points de contact ; c'étaient des carrefours, où des pensées du rêve ont pu se rencontrer en grand nombre, parce qu'ils offraient à l'interprétation des sens nombreux. On peut exprimer autrement encore le fait qui explique tout ceci et dire : Chacun des éléments du contenu du rêve est *surdéterminé*, il représente plusieurs pensées du rêve.

Nous apprendrons plus encore si nous examinons les autres éléments du rêve dans leurs rapports avec les pensées du rêve. Le *tableau en couleur* que je regarde provient (cf. p. 159) de la critique que mes collègues font de mes travaux et de mes fantaisies (ce dernier thème a déjà été mentionné, l'autre est nouveau) ; il est lié aussi à mes souvenirs d'enfance, au livre d'images que j'ai déchiré. La *plante sèche* rappelle l'herbier du lycée et ravive d'ailleurs ce souvenir. On voit de quelle espèce est le rapport entre le contenu du rêve et la pensée du rêve. Non seulement les éléments du rêve sont déterminés plusieurs fois par la pensée du rêve, mais chacune des pensées du rêve y est représentée par plusieurs éléments. Des associations d'idées mènent d'un élément du rêve à plusieurs pensées, d'une pensée à plusieurs éléments. Le rêve ne se forme donc pas à partir du résumé d'une pensée ou d'un groupe de pensées du rêve auquel d'autres résumés viendraient se juxtaposer, etc., un peu comme lorsque les diverses classes de la population choisissent des représentants.

(1) Ein Tritt tausend Fäden regt,
Die Schifflein herüber, hinüber schiessen,
Die Fäden ungesehen fliessen,
Ein Schlag tausend Verbindungen schlägt.

La masse entière des pensées du rêve est soumise à une certaine élaboration, d'où les éléments les mieux soutenus et les meilleurs se détachent pour entrer dans le contenu du rêve ; on pourrait comparer ce choix à celui du scrutin de liste. Quel que soit le rêve que je décompose, je retrouve toujours les mêmes principes : les éléments du rêve sont issus de toute la masse des pensées du rêve, et chacun d'entre eux, si on le rapproche des pensées du rêve, y est plusieurs fois indiqué.

Il est bon de montrer par un nouvel exemple la relation entre le contenu du rêve et la pensée du rêve. Dans cet exemple les relations de l'un et de l'autre sont curieusement compliquées. Le rêve vient d'un malade qui présentait de la claustrophobie. On verra bientôt pourquoi j'intitule comme suit ce rêve remarquablement ingénieux.

II. *Un beau rêve. — Il traverse en nombreuse compagnie la rue X où se trouve une modeste auberge* (ce qui est inexact). *On y joue une pièce de théâtre, il est tantôt public tantôt acteur. A la fin, il faut remettre ses habits de ville pour partir. Une partie du personnel est reléguée au parterre, l'autre au premier étage. Il y a alors une discussion. Ceux qui sont en haut se fâchent parce que ceux d'en bas ne sont pas encore prêts, de sorte qu'ils ne peuvent descendre. Son frère est en haut, il est en bas et il se fâche contre son frère parce qu'on est si serré.* (Cette partie est peu claire.) *D'ailleurs, dès l'entrée on avait indiqué qui devrait se trouver en haut et qui en bas. Il gravit ensuite seul la montée de la rue X en allant vers la ville, et il marche si lentement, si péniblement qu'il ne parvient pas à avancer. Un monsieur d'un certain âge se joint à lui et dit du mal du roi d'Italie. Au haut de la pente, il marche bien plus aisément.*

La difficulté qu'il éprouvait à monter était si nette qu'une fois réveillé il s'est demandé pendant un moment si tout cela était bien un rêve.

On ne saurait que dire de ce rêve d'après son contenu manifeste. Je vais, au rebours de la méthode habituelle, commencer par la partie que le rêveur indique comme la plus claire.

Les difficultés que le dormeur a rêvées et qu'il a réellement

senties dans son rêve, montée pénible et essoufflement, sont au nombre des symptômes que le malade a réellement présentés il y a des années ; ils étaient alors unis à une tuberculose (probablement simulée, hystérique). Les rêves d'exhibition nous ont déjà fait connaître cette sensation d'arrêt, d'espèce particulière, et nous la voyons ici de nouveau employée, comme un élément dont on disposerait en tout temps et pour n'importe quelle représentation. La description de la montée, pénible d'abord, facile ensuite, m'a fait penser, lors du récit du rêve, à la fameuse introduction de la *Sappho* d' A. Daudet. Il y a là un jeune homme qui monte un escalier avec sa maîtresse dans ses bras ; elle lui paraît d'abord très légère, mais, à mesure qu'il monte, elle lui pèse toujours plus. Cette scène est le symbole des faits que présente le roman ; A. Daudet veut mettre les jeunes gens en garde, les empêcher de s'attacher sérieusement à des filles de basse extraction et de passé douteux (1). Tout en sachant que mon malade avait eu, peu de temps auparavant, une liaison avec une actrice, je ne m'attendais pas à ce que cette idée, apparue lors de l'interprétation, fût exacte. De plus, les faits, dans *Sappho*, étaient le contraire de ceux du rêve ; dans celui-ci, la montée était d'abord ardue, puis facile ; dans le roman, il fallait, pour le symbole, que ce qui avait d'abord paru léger fût lourd à la fin. A mon grand étonnement, le malade remarqua que l'interprétation convenait parfaitement au contenu de la pièce que, la veille, il avait vu représenter. Sous le titre « *Rund um Wien* », elle montrait la vie d'une fille qui, après avoir été honnête, passe dans le demi-monde, a des relations avec des personnes haut placées, « *monte* », puis, plus tard, « *descend* » de plus en plus. Cette pièce l'avait fait penser à une autre, jouée plusieurs années auparavant, « *Von Stufe zu Stufe* » (De marche en marche). L'affiche qui l'annonçait portait un *escalier* de plusieurs marches.

(1) On comprendra mieux la valeur de cette description à la lumière de ce qui est dit sur les rêves d'ascension dans notre chapitre sur la symbolique.

Poursuivons l'interprétation. L'actrice avec qui il venait d'avoir des relations qui intéressent ce rêve habitait dans la rue X. Il n'y a pas d'auberge dans cette rue. Mais, comme il avait passé, à cause de cette dame, une partie de l'été à Vienne, il était « descendu » dans un petit hôtel du quartier. En quittant l'hôtel, il avait dit au cocher : « Je suis bien content, parce que du moins je n'y ai pas attrapé de vermine » (c'était encore là une de ses phobies). Le cocher avait répondu : « Aussi comment peut-on s'installer ici ! Ce n'est pas un hôtel, c'est une *auberge.* »

A cette *auberge* se rattache aussitôt le souvenir des vers :

« Je fus récemment l'hôte
D'un hôtelier bien doux » (1) ;

mais, dans le poème de Uhland, l'hôtelier est un *pommier.*

D'autres vers viennent alors s'associer à ce distique :

« FAUST (*dansant avec la jeune fille*)

J'eus autrefois un bien beau rêve ;
Je voyais un pommier éclatant
Où brillaient deux bien belles pommes,
Elles m'attiraient, je montai dessus.

LA BELLE

Ces petites pommes vous tentent beaucoup...
Ce fut ainsi au paradis déjà.
La joie m'étreint à la pensée
Que mon jardin en a de belles. » (2).

(1) Bei einem Wirte wundermild,
Da war ich jüngst zu Gaste.

(2) FAUST (*mit der Jungen tanzend*) :

Einst hatt' ich einen *schönen Traum* ;
Da sah ich einen *Apfelbaum,*
Zwei schöne Æpfel glänzten dran,
Sie reizten mich, ich *stieg hinan.*

DIE SCHÖNE :

Der Æpfelchen begehrt ihr sehr,
Und schon von Paradiese her.
Von Freuden fühl' ich mich bewegt,
Dass auch mein Garten solche trägt !

Ce pommier et ces pommes ne laissent place à aucun doute. L'actrice qui a charmé mon rêveur avait, entre autres attraits, une belle poitrine.

Il était à supposer, d'après l'enchaînement de l'analyse, que le rêve se rapportait à une impression d'enfance. Si cette supposition était exacte, il s'agissait de la nourrice de cet homme, bientôt âgé de trente ans. La poitrine de sa nourrice est bien une auberge pour l'enfant. La nourrice, comme la Sappho de Daudet, représente l'amie abandonnée depuis peu.

Le frère du malade (plus âgé que celui-ci) apparaît aussi dans le contenu du rêve ; il est *en haut*, tandis que le malade est *en bas*. C'est de nouveau une interversion du rapport réel, car, à ce que je sais, le frère a perdu sa position, tandis que mon malade a conservé la sienne. Il a évité, en racontant son rêve, d'employer l'expression « *par terre* ». Cela aurait été trop clair, car nous disons ici qu'une personne est *par terre* » quand elle a perdu son avoir et sa situation, quand elle est « *tombée aussi bas que possible* ». Le fait qu'ici quelque chose est renversé dans le rêve doit avoir un sens. L'interversion indique qu'il y a encore une autre relation entre la pensée et le contenu du rêve. Nous avons le moyen d'expliquer cette interversion. Nous trouvons à la fin du rêve une autre transformation : la montée y est l'inverse de ce qu'elle est dans *Sappho*. On voit par là de quoi il s'agit. Dans *Sappho* l'homme porte la femme ; dans la pensée du rêve il y a une femme qui porte un homme, et, comme ceci ne peut avoir lieu que pendant l'enfance, il s'agit donc de la nourrice qui porte péniblement son nourrisson. Ainsi la conclusion du rêve fait de Sappho et de la nourrice une même personne.

L'auteur a choisi le nom de Sappho en songeant aux mœurs lesbiennes ; de même les fragments du rêve où l'on voit des personnes occupées *en haut* et *en bas* indiquent les imaginations sexuelles du rêveur ; leur refoulement n'est pas sans relation avec sa névrose. L'interprétation du rêve ne peut pas nous apprendre s'il s'agit ici d'imaginations ou de souvenirs de faits réels ; elle ne nous livre que les pensées et nous laisse

à chercher leur valeur de réalité. Des faits réels et des rêveries semblent d'abord avoir une même valeur (ce n'est pas le cas pour le rêve seulement, mais encore pour des formations psychiques plus importantes). Comme nous le savons déjà, une société nombreuse signifie « garder un secret ». Le frère représente, par une manière de rêverie rétrospective et de retour à une scène d'enfance, tous les rivaux auprès des femmes. L'épisode du personnage qui s'indigne contre le roi d'Italie est lié, par l'intermédiaire d'un événement récent et indifférent en soi, à l'introduction de personnes de condition inférieure dans des cercles sociaux plus relevés. Il semble que l'on puisse placer, à côté de l'avertissement que Daudet donne au jeune homme, un avertissement analogue destiné au nourrisson (1)

III. *Rêve des hannetons.* — Voici l'analyse partielle d'un autre rêve, qui peut servir d'exemple pour l'étude de la condensation. Je le dois à une dame déjà âgée, soumise au traitement psychanalytique. Elle souffrait d'accès d'angoisse très pénibles, et, comme il arrive habituellement dans ces cas, ses rêves présentaient quantité de pensées d'origine sexuelle. Quand je les lui fis connaître, elle en fut d'abord aussi surprise qu'effrayée. Comme je ne puis poursuivre l'interprétation jusqu'au bout, la matière du rêve paraîtra fragmentée en plusieurs groupes sans lien visible.

Contenu du rêve : *Elle se rappelle qu'elle a deux hannetons dans une boîte ; elle veut les mettre en liberté, parce que sinon ils vont étouffer. Elle ouvre la boîte, les hannetons sont tout engourdis ; l'un d'eux s'envole par la fenêtre ouverte, l'autre est écrasé par le battant de la fenêtre, au moment où elle la ferme, comme quelqu'un le lui demandait* (manifestations de dégoût).

Analyse. — Son mari est en voyage ; sa fille, âgée de 14 ans, dort avec elle. La petite lui a fait remarquer, le soir, qu'une

(1) La nourrice, dans ce cas, était la mère. Que l'on veuille bien ici se rappeler l'anecdote de la page 188 où le jeune homme regrette de n'avoir pas mieux employé le temps passé en nourrice. C'est bien la source de ce rêve.

mite était tombée dans son verre d'eau ; elle n'a pas songé à l'en tirer, et, le matin, elle a eu pitié de la pauvre bête. Le livre qu'elle a lu, avant de s'endormir, racontait l'histoire d'enfants qui jetaient un chat dans l'eau bouillante et décrivait les soubresauts de l'animal. Ce sont les deux occasions du rêve, elles sont indifférentes en elles-mêmes. Elle continue à penser à *la cruauté à l'égard des bêtes*. Il y a quelques années, comme elles passaient l'été à la campagne, sa fille avait été très méchante pour les animaux. Elle voulait collectionner des papillons et elle lui avait demandé de l'*arsenic* pour les tuer. Un jour, un papillon de nuit, qui avait une aiguille dans le corps, vola longtemps encore autour de la pièce ; une autre fois, plusieurs chenilles, conservées pour voir leur métamorphose, moururent de faim. Plus jeune encore, cette petite fille avait l'habitude d'arracher les ailes des *hannetons* et des *papillons* ; tout cela lui ferait horreur aujourd'hui, elle est devenue très bonne.

Ce contraste la préoccupe. Il lui en rappelle un autre, le contraste entre l'*apparence* et les sentiments, tel qu'il est décrit dans l'*Adam Bede* de G. Eliot. Il y a là une jeune fille, belle, mais frivole et sotte, une autre, laide, mais dont les sentiments sont nobles. Il y a là un *aristocrate* qui séduit la petite sotte ; un travailleur dont les sentiments et la conduite sont élevés. On ne peut pas *deviner* ces choses d'après l'*apparence*. Qui *devinerait* qu'elle est tourmentée par des désirs charnels ?

L'année où la petite fille faisait sa collection de papillons, tout le pays était ravagé par les *hannetons*. Les enfants les poursuivaient, les *écrasaient* cruellement. Elle vit même un homme qui leur arrachait les ailes et les mangeait ensuite. Elle est née en *Mai* (1), elle s'est mariée en *Mai*. Trois jours après son mariage, elle a écrit à ses parents combien elle était heureuse, elle ne l'était pas du tout en réalité.

Le soir qui a précédé le rêve, elle avait fouillé dans de vieilles lettres, elle en avait lu quelques-unes aux siens, les

(1) Hanneton = Maikäfer (scarabée de Mai)

unes sérieuses, les autres comiques, parmi celles-ci, une lettre très ridicule d'un professeur de piano qui lui avait fait la cour quand elle était jeune fille, une autre d'un adorateur de famille aristocratique (1).

Elle se reproche d'avoir laissé entre les mains de sa fille un mauvais livre de Maupassant (2). L'arsenic demandé par sa petite fille lui rappelle les pilules d'*arsenic* qui, dans le *Nabab*, doivent rendre au duc de Mora la vigueur de sa jeunesse.

Rendre la liberté lui rappelle le passage de *La flûte enchantée* :

> Je ne puis te contraindre à m'aimer,
> Mais je ne te *rendrai* pas *la liberté* (3).

Les hannetons la font penser aux paroles de Käthchen :

> « Tu es amoureux comme un *scarabée* » (4) ;

puis à Tannhäuser :

> « Puisque toi, animé d'un *désir* mauvais... » (5).

Elle vit dans l'angoisse à cause de l'absence de son mari. La crainte qu'il ne lui arrive malheur en voyage la poursuit ; elle se raconte des histoires innombrables sur ce sujet. Ses pensées inconscientes pendant l'analyse déploraient sa « sénilité ». On saisira parfaitement la pensée que ce rêve recouvre, si je raconte que, plusieurs jours avant, comme elle se livrait à ses occupations, elle fut effrayée de penser brusquement à son mari avec cet impératif : « *Pends-toi !* ». Quelques heures avant, elle avait lu, je ne sais où, que lors de la pendaison il

(1) C'est ce qui a provoqué le rêve.
(2) Il faut ajouter que ces livres sont du *poison* pour une jeune fille. Elle-même, dans sa jeunesse, en a lu beaucoup de tels.
(3) Zur Liebe kann ich dich nicht zwingen,
Doch geb' ich dir die *Freiheit* nicht.
(4) Verliebt ja bist du wie ein *Käfer* mir.
(5) Weil du von böser *Lust* beseelt...

se produisait une érection puissante. C'est le désir d'une semblable érection qui, refoulé, se traduisait sous cette forme effrayante. « *Pends-toi* » signifiait : il faut à tout prix que tu aies une érection. Les pilules d'arsenic du Dr Jenkins dans le *Nabab* appartiennent au même ordre d'idées ; la malade savait aussi que l'on prépare le plus puissant des aphrodisiaques, la *cantharide*, en *écrasant des hannetons* (mouches espagnoles). Voilà le sens de la partie principale du rêve.

Ouvrir et fermer la fenêtre rappelle une différence essentielle entre elle et son mari. Elle dort la fenêtre ouverte, il dort la fenêtre fermée. L'*engourdissement* est le symptôme morbide dont elle s'est plainte le plus tous ces jours.

Dans ces trois rêves, j'ai indiqué typographiquement la réapparition de chacun des éléments du rêve ; on a pu voir ainsi combien leurs relations étaient multiples. Toutefois, comme je n'ai analysé aucun de ces rêves jusqu'au bout, il convient de revenir à un rêve dont l'analyse ait été faite entièrement, pour y montrer de quelle manière le contenu du rêve est surdéterminé. Je choisis le rêve de l'injection faite à Irma. Nous verrons sans peine, par cet exemple, que, lors de la formation du rêve, le travail de condensation dispose de plus d'un moyen.

Le personnage principal de ce rêve est ma malade Irma ; elle est vue avec ses traits propres et par conséquent représente en premier lieu elle-même. La position dans laquelle je l'examine près de la fenêtre provient du souvenir d'une autre personne, de la dame que je préférerais avoir à soigner, ainsi que le montre la pensée du rêve. Dans la mesure où Irma a des membranes diphtériques qui rappellent mes inquiétudes au sujet de ma fille aînée, elle représente mon enfant, et, à cause de la similitude des noms, la malade morte d'intoxication. Dans la suite, Irma représente d'autres personnes encore (sans que son apparence se modifie dans le rêve) ; elle devient un des enfants que nous examinons à la consultation publique de l'hôpital des enfants malades, où mes amis manifestent la différence de leurs caractères. Il est probable que la transition a été fournie par l'idée

de ma petite fille. Quand elle ne veut pas ouvrir la bouche, Irma représente une autre dame que j'ai examinée et, de plus, pour le même motif, ma propre femme. Les signes morbides que j'ai découverts dans sa gorge rappellent encore toute une série d'autres personnes.

Toutes ces personnes que je découvre en poursuivant cette « Irma » n'apparaissent pas elles-mêmes dans le rêve ; elles se dissimulent derrière l'« Irma » du rêve qui devient ainsi une image générique formée avec quantité de traits contradictoires. Irma représente toutes ces personnes, sacrifiées au cours du travail de condensation, puisqu'il lui arrive tout ce qui est arrivé à celles-ci.

On peut créer une *personne collective*, servant à la condensation du rêve, d'une autre manière encore : en réunisssant en une seule image de rêve les traits actuels de deux ou plusieurs personnes. C'est ainsi qu'a été formé le Dr M. de mon rêve : il porte le nom de M., il parle et il agit comme lui ; ses caractéristiques physiques, sa maladie sont celles d'une autre personne, de mon frère aîné ; un seul trait, sa pâleur, est doublement déterminé, puisque dans la réalité il est commun aux deux personnes. Le Dr R., du rêve de l'oncle, est un personnage de ce genre. Mais ici l'image du rêve a encore été préparée d'une autre façon. Je n'ai pas uni des traits particuliers à l'un à ceux de l'autre et simplifié dans ce but l'image-souvenir de chacun. J'ai agi comme Galton, élaborant ses images génériques (ses « portraits de famille ») : j'ai projeté les deux images l'une sur l'autre, de sorte que les traits communs ont été renforcés et que les traits qui ne concordaient point se sont mutuellement effacés et sont devenus indistincts dans l'image. C'est ainsi que, dans le rêve de l'oncle, un trait se renforce parce qu'il appartient à deux personnes (de physionomies différentes et par conséquent effacées) : c'est la barbe blonde, qui, de plus, rappelle mon père et moi grâce à l'idée de grisonner.

L'élaboration de personnes collectives et de types mixtes est un des principaux moyens dont la condensation du rêve dispose. Nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler.

L'idée de dysenterie provient, dans le rêve de l'injection faite à Irma, également de plusieurs sources : d'une part d'une assonance paraphasique avec diphtérie, d'autre part de ce que cette idée est associée à celle du malade que j'ai envoyé en Orient et dont on a méconnu l'hystérie.

Un cas de condensation intéressant nous est fourni par le *propylène* mentionné dans le rêve. La pensée du rêve ne contenait pas *propylène* mais *amylène*. On pourrait penser que, lors de la formation du rêve, il y a eu là un simple déplacement. Cela est vrai, mais ce déplacement a servi la condensation, ainsi qu'on va le voir. En arrêtant mon attention sur le mot propylène, je m'aperçois qu'il assone avec *Propylées* (1). Les Propylées ne sont pas seulement à Athènes. Il y a des Propylées à Munich. C'est dans cette ville qu'un an avant le rêve j'ai rendu visite à un ami très malade que ma pensée évoque certainement lorsqu'elle mentionne la *triméthylamine* aussitôt après le propylène.

Je néglige le fait, pourtant frappant, que, lors de l'analyse du rêve, des associations de valeurs diverses ont été employées à relier les idées comme si elles avaient été équivalentes ; je vais essayer de me représenter d'une manière plastique en quelque sorte comment l'*amylène* de la pensée du rêve a pu être remplacé par *propylène* dans son contenu.

On trouve d'une part le groupe de représentations de mon ami Otto qui ne me comprend pas, me donne tort, m'offre de la liqueur qui sent l'*amylène* ; d'autre part, lié par contraste, le groupe de mon ami Wilhelm qui me comprend, qui me donnerait raison et à qui je dois tant d'indications précieuses, surtout sur la chimie des faits sexuels.

Dans le groupe de représentations formé autour d'Otto, mon attention est surtout attirée par les faits récents, ceux qui ont provoqué le rêve : l'*amylène* est au nombre de ces éléments privilégiés, prédestinés à entrer dans le rêve. Le groupe, très riche, formé autour de Wilhelm est animé par le contraste avec le groupe d'Otto, et les éléments qui sont mis

(1) En allemand, Propyläen.

en relief correspondent aux éléments du groupe d'Otto. Dans tout ce rêve, j'en appelle d'une personne qui me contrarie à une autre que je peux lui opposer à mon gré, point par point. C'est ainsi que le souvenir de l'*amylène*, qui provient du groupe d'Otto, provoque dans le groupe adverse des souvenirs de la sphère de la chimie, et que la *triméthylamine*, soutenue de divers côtés, entre dans le contenu du rêve. *Amylène* pouvait aussi parvenir sans changement dans le contenu, mais il subit l'influence du groupe Wilhelm ; dans l'ensemble des souvenirs que ce nom recouvre, un élément est choisi, c'est celui qui peut donner une double détermination pour *amylène*. *Propylène* est tout près d'*amylène*, si on se place au point de vue de l'association ; le groupe Wilhelm offre Munich et les *Propylées*. Les deux cercles de représentation se rejoignent avec *Propylène-Propylées*. Cet élément médian pénètre donc dans le contenu du rêve par une manière de compromis. Il y a eu création d'une sorte de moyen terme qui permet une détermination multiple. Nous saisissons donc ici comment la détermination multiple permet de pénétrer plus aisément dans le contenu du rêve. Pour parvenir à cette image moyenne, on a déplacé l'attention, de la pensée réelle à une autre, assez proche pour l'association.

L'étude du rêve de l'injection nous permet de jeter un coup d'œil sur le processus de condensation, tel qu'il apparaît dans la formation du rêve. Nous pouvons reconnaître les procédés particuliers du travail de condensation : choix d'éléments de pensée qui apparaissent à diverses reprises dans la pensée du rêve, formation d'unités nouvelles (personnes collectives, types mixtes) et création de moyens termes. Nous nous demanderons à quoi sert la condensation et d'où elle vient, quand nous essaierons de saisir l'ensemble des processus psychiques qui apparaissent lors de la formation du rêve. Contentons-nous pour l'instant d'affirmer l'existence d'une condensation.

Ce processus de condensation est particulièrement sensible quand il atteint des mots et des noms. Les mots dans le rêve sont fréquemment traités comme des choses, ils sont sujets aux mêmes compositions, déplacements, substitutions et con-

densations que les images d'objets. Ces sortes de rêves aboutissent à la création de mots comiques et étranges.

I. Un collègue m'avait envoyé un jour un de ses travaux, il y parlait d'une découverte physiologique récente, qu'il surestimait, à mon avis, et cela en termes très emphatiques ; la nuit suivante, je rêvai une phrase qui se rapportait visiblement à ce travail : *C'est un style vraiment* NOREKDAL. J'eus beaucoup de peine à comprendre comment j'avais formé ce mot : c'était visiblement une parodie des superlatifs : colossal, pyramidal ; mais je ne savais trop d'où il provenait. Enfin, je retrouvai dans ce mot monstrueux les deux noms *Nora* et *Ekdal* qui proviennent de deux drames connus d'Ibsen. J'avais lu peu de temps avant, dans un journal, un article sur Ibsen de l'auteur même que je critiquais dans mon rêve.

II. Une de mes malades me communique un rêve bref qui s'achève par une combinaison de mots dépourvue de sens. *Elle assiste avec son mari à une fête paysanne et dit :* « *Tout cela aboutira à un* MAISTOLLMÜTZ *général.* » Elle a en même temps en rêve le sentiment obscur qu'il s'agit d'une bouillie faite de maïs, d'une sorte de polenta. L'analyse décompose le mot en *maïs — toll — mannstoll* (1) *— Olmütz* ; tous restes d'une conversation avec des membres de sa famille, alors qu'on était à table. Le mot maïs renfermait, outre l'allusion à l'exposition du jubilé qui venait de s'ouvrir, un rappel des mots : *Meissen* (une porcelaine de Saxe [de *Meissen*] qui représente un oiseau), *Miss* (l'Anglaise de ses cousins était partie pour *Olmütz*), *mies* = dégoût, mot de jargon juif employé par plaisanterie. Une longue chaîne de pensées et d'associations partait de chacune des syllabes de ce mastic.

III. Un jeune homme, chez qui un ami a sonné, le soir tard, pour déposer une carte de visite, rêve, dans la nuit suivante : *Un homme d'affaires demeure tard, le soir, pour organiser un télégraphe d'appartement. Après son départ, la sonnerie ne résonne pas d'une manière continue, mais à petits coups séparés seulement. Le domestique retourne chercher l'homme ;*

(1) Mannstoll = nymphomane.

celui-ci dit : « *Il est bien curieux que des gens, ordinairement* TUTELREIN, *ne sachent pas se tirer d'affaire en pareil cas.* »

Comme on le voit, le prétexte du rêve est indifférent et n'en recouvre qu'un élément. D'ailleurs nous n'avons pu l'interpréter que quand nous l'avons rapproché d'un des événements antérieurs de la vie du rêveur, indifférent en soi, mais auquel son imagination prêtait de l'importance. Lorsqu'il était enfant et qu'il habitait chez son père, il avait un jour, comme il était à moitié endormi, renversé un verre d'eau par terre, de sorte que le fil téléphonique avait été mouillé et que sa sonnerie incessante avait dérangé le père, qui dormait. La sonnerie continuelle correspond à la grande humidité, les quelques coups représentent la chute des gouttes. Le mot « *tutelrein* » peut s'interpréter de trois manières : *Tutel* signifie tutelle ; *Tutel* (ou *Tuttel*) est une manière vulgaire de désigner la poitrine de la femme ; le mot *rein* (propre), si on le joint à une partie de « télégraphe de chambre », donne « chambre propre », ce qui rappelle le sol mouillé de la chambre et assone d'autre part avec le nom d'un des parents du rêveur (1).

IV. Au cours d'un long rêve confus, qui paraît avoir pour centre une croisière, le nom de la prochaine station est HEARSING, l'autre s'appelle *Fliess*. Ce dernier mot est le nom de mon ami de Berlin. Je suis souvent allé le voir. Le mot *Hearsing* est fabriqué à la manière des noms de villages des envi-

(1) Ce même procédé (fragmentation et réunion de syllabes) sert, quand nous sommes éveillés, à jouer sur les mots. Celui qui le premier lut et critiqua ce volume m'a fait une objection que d'autres me feront encore sans doute : « le rêveur paraîtrait souvent trop spirituel ». C'est vrai, mais l'objection ne porterait que s'il s'agissait de celui qui interprète le songe. Quand je suis éveillé, je ne peux passer pour spirituel ; si mes rêves le sont, cela ne dépend pas de moi, mais des circonstances particulières dans lesquelles le rêve est élaboré. Ceci est d'ailleurs étroitement lié à la théorie du spirituel et du comique. Le rêve est spirituel, parce que le chemin le plus direct et le plus proche pour exprimer sa pensée lui est fermé. Il l'est par force. Le lecteur a pu s'apercevoir que les rêves de mes malades donnent une impression d'esprit (de jeux d'esprit) au moins autant que les miens. — Les reproches faits à ce propos m'ont amené à comparer la technique des jeux d'esprit avec le travail du rêve. Cf. *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, 1905.

rons de Vienne qui s'achèvent souvent en ing : Hietzing, Liesing, Mödling (= Medelitz, « *meæ deliciæ* », c'est-à-dire *meine Freud'*, ma joie) ; ce mot rappelle aussi l'anglais *Hearsay* (= ouï dire) et signifie calomnie, ce qui dévoile l'occasion du rêve : une poésie lue dans les *Fliegende Blätter* et où il est question d'un nain calomniateur « Sagter Hatergesagt » (Il-dit, Iladit). En rapprochant la syllabe finale ing du nom Fliess, on obtient Vlissingen, nom du port où mon frère débarque quand il vient d'Angleterre. On dit en anglais Flushing, ce qui en cette langue signifie aussi rougir et rappelle les malades qui ont de l'éreuthophobie (j'en traite en ce moment quelques-uns) ; une publication récente de Bechterew sur cette névrose m'a été désagréable.

V. Un autre rêve se compose de deux fragments bien séparés. Le premier est le mot AUTODIDASKER, que je me rappelle bien nettement ; le second reproduit une idée sans grande importance qui m'est venue à l'esprit peu de jours avant : *Quand je verrai le professeur N, je lui dirai : « Le malade au sujet duquel je vous ai consulté n'a vraiment qu'une névrose, ainsi que vous l'aviez pensé. »*. Le néologisme *Autodidasker* doit non seulement contenir ou représenter un sens comprimé, mais encore un sens qui ait quelque rapport avec la résolution de faire cette réparation au professeur N.

On peut aisément couper *Autodidasker* en *Autor* (auteur), *Autodidacte* et *Lasker* auquel se rattache le nom de *Lassalle*. Ces mots vont me permettre d'interpréter le rêve. J'avais apporté à ma femme plusieurs volumes d'un auteur connu, J. J. David, ami de mon frère, et qui, à ce que l'on m'a dit, est né dans le même pays que moi. Elle m'a parlé un soir de l'impression profonde que lui avait produite l'histoire poignante d'un homme de talent déchu, lue dans une nouvelle de David ; notre conversation a ensuite roulé sur les dons que nous découvrions chez nos enfants. Ma femme, encore sous l'impression du roman, me dit quels soucis elle avait à ce sujet, et je la consolai en lui expliquant que ces sortes de dangers étaient précisément de ceux que l'éducation écarte. Dans la nuit, ma pensée se poursuivit, adopta les

préoccupations de ma femme, et y mêla bien d'autres choses. Un mot que l'auteur avait dit un jour au cours d'une discussion avec mon frère au sujet du mariage me montre un chemin détourné qui a pu conduire à la représentation du rêve. Une dame avec qui nous étions très liés s'est mariée à Breslau. Le fond de mon rêve étant l'idée de la ruine par la femme, Breslau me fournit l'exemple de *Lasker* et de *Lassalle*, deux cas typiques de cette influence funeste (1). On peut résumer tout ceci par « Cherchez la femme », ce qui, pris en un autre sens, me fait penser à mon frère *Alexandre* qui n'est pas encore marié. Je remarque que *Alex* (c'est ainsi que nous l'appelons) est presque un anagramme de *Lasker :* ceci a dû contribuer à faire faire à ma pensée le détour par Breslau.

Cette façon de jouer avec les noms et les syllabes cache encore un autre sens. Elle révèle mon désir de voir mon frère heureux dans sa famille : en effet, dans l'*Œuvre*, roman assez proche de la pensée de mon rêve, l'auteur, ainsi qu'on le sait, a épisodiquement décrit son bonheur familial ; il s'est lui-même représenté sous le nom de *Sandoz*. Il est probable que, voulant transformer son nom, il l'a retourné ainsi que le font si volontiers les enfants, en *Aloz* ; mais, cela étant trop clair encore, il a remplacé la syllabe *Al*, qui est aussi la première du nom Alexandre, par *sand*, qui en est la troisième. C'est de la même manière que s'est formé le mot *Autodidasker*.

Voici comment est apparue dans le rêve l'idée de dire au professeur N. que notre malade souffre de névrose. Peu de temps avant la fin de l'année, j'avais eu un malade dont je ne savais comment faire le diagnostic. Il paraissait avoir une grave maladie organique, peut-être une affection de la moelle épinière, mais je n'en étais pas sûr. Un diagnostic de névrose était tentant et il eût mis fin à toutes les difficultés, mais le malade repoussait nettement toute anamnèse sexuelle, et je ne puis admettre de névrose sans ces sortes d'antécédents. Dans mon embarras, j'appelai à mon aide le médecin pour qui j'ai le plus

(1) Lasker est mort de paralysie générale, Lassalle a été tué dans un duel.

de respect et devant l'autorité de qui je m'incline le plus volontiers. Je lui expliquai mes doutes, il les trouva justifiés et dit ensuite : « Continuez à observer votre malade, vous verrez que ce sera bien une névrose ». Comme je sais qu'il ne partage pas mon opinion sur l'origine des névroses, je me tus, mais ne cachai point mon incrédulité. Quelques jours après, je dis au malade que je ne pouvais rien pour lui et lui conseillai de voir quelque autre médecin. Alors, à ma grande surprise, il s'excusa de m'avoir menti ; il avait eu trop honte ; il me découvrit l'origine sexuelle que j'avais recherchée et dont j'avais besoin pour admettre la névrose. Cela me fut un soulagement, mais en même temps me fit honte, je dus m'avouer que mon collègue avait vu plus clair que moi. Je résolus de lui dire, quand je le reverrais, qu'il avait eu raison et que j'avais eu tort.

C'est justement là ce que je fais dans mon rêve. Mais avoir tort paraît l'accomplissement d'un singulier désir. C'est bien mon désir cependant ; je voudrais avoir tort de craindre, je voudrais que ma femme, dont la pensée du rêve m'a attribué les craintes, eût tort. Le fait au sujet duquel il faut avoir tort ou raison dans le rêve n'est pas très différent de la pensée de ce même rêve. C'est la même alternative de trouble organique ou fonctionnel à cause de la femme, plus exactement à cause de la vie sexuelle : paralysie générale ou névrose ; à cette dernière peut se rattacher d'une manière lâche la mort de *Lassalle*.

Dans ce rêve bien construit et tout à fait clair quand on l'interprète soigneusement, le rôle du professeur N. ne s'explique pas seulement par la ressemblance des cas et par mon désir d'avoir tort, par ses relations à Breslau et avec la famille de notre amie mariée là-bas, — mais encore par quelques menus faits qui se rattachent à notre consultation. Ayant achevé de parler du malade, il manifesta de l'intérêt pour ma vie personnelle : « Combien d'enfants avez-vous maintenant ? » — « Six. » — Un mouvement trahit à la fois son admiration et son inquiétude. « Des filles, des garçons ? » — « Trois filles et trois garçons, ils sont ma fierté et ma richesse. »

— « Eh bien, prenez garde ; avec les filles, tout est simple, mais les garçons sont difficiles à élever. » — J'objectai qu'ils avaient été jusqu'alors très doux ; assurément ce diagnostic sur l'avenir de mes fils me fut aussi peu agréable que le précédent sur la névrose de mon malade. Ces deux impressions sont donc liées par contiguïté, et, en introduisant dans le rêve l'histoire de la névrose, je ne fais que remplacer par elle notre conversation sur l'éducation, beaucoup plus proche de la pensée du rêve puisqu'elle touche de très près aux préoccupations exprimées ultérieurement par ma femme. Ainsi ma crainte que N. ait eu raison en parlant des difficultés que pourrait présenter l'éducation de mes garçons entre dans le contenu du rêve ; elle se dissimule derrière la représentation du souhait : avoir eu tort en ayant de telles craintes. Cette idée sert à représenter les deux faces de l'alternative.

VI. Marcinowski raconte le rêve suivant : « Ce matin, entre le sommeil et la veille, j'eus une très jolie condensation de mot. Au cours d'une quantité de fragments de rêve difficiles à se rappeler, je fus arrêté par un mot que je voyais moitié écrit et moitié imprimé. Le mot était « ERZEFILISCH », et il appartenait à une phrase qui demeura seule dans mon souvenir : *cela agit erzefilisch sur les impressions sexuelles.* Je sus aussitôt que le sens était *erzieherisch* (d'une manière éducative), je n'étais d'ailleurs pas bien sûr que ce ne fût pas *erzifilisch.* A ce propos je tombai sur le mot *syphilis*, et, à moitié endormi encore, je cherchai à comprendre comment ce mot pouvait entrer dans mon rêve, alors qu'il ne touchait en aucune manière à moi, ni à ma profession. Mais le mot *erzaehlerisch* (en racontant) expliquait à la fois le *e* et le motif du rêve. Notre gouvernante m'avait demandé la veille au soir de lui parler du problème de la prostitution ; désirant agir d'une manière « éducative » (*erzieherisch*) sur sa sensibilité encore incomplètement développée, après lui avoir parlé du problème lui-même, je lui remis le livre de Hesse, *Ueber die Prostitution.* Ce fait me fit comprendre qu'il ne fallait pas prendre le mot syphilis dans son sens textuel, mais dans le sens de *poison*, et ayant trait à la vie sexuelle. Ainsi, le sens de la phrase

est très logique : Par mon récit (*Erzählung*), j'ai agi sur notre gouvernante (*Erzieherin*) d'une manière éducative (*erzieherisch*), et je redoute que cela ait été pour elle un *poison*. *Erzefilisch* = *erzäh* — (erzieh —) (*erzifilisch*). »

Les formations de mots dans le rêve ressemblent beaucoup aux formations de mots dans la paranoïa; on en trouve d'ailleurs d'analogues dans l'hystérie et dans les obsessions. Sous ce rapport, rêve et psychonévrose sont tributaires de l'enfance. Les enfants traitent parfois les mots comme des objets ou bien trouvent des façons nouvelles de parler ou des manières artificielles de fabriquer des mots.

L'analyse des mots dépourvus de sens dans le rêve peut servir à étudier le travail de condensation. Il ne faudrait pas conclure du petit nombre d'exemples présentés ici que ce procédé soit rare. Il est au contraire très fréquent. Mais comme l'interprétation des rêves n'est faite que lorsqu'il y a traitement psychanalytique, on ne relève que peu d'exemples et leur analyse n'est ordinairement comprise que par les spécialistes. (Voir par exemple un rêve de L. v. Karpinska, *Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse*, II, 1914, qui contient les mots « *Svingnum elvi* ».) Il faut encore signaler le cas où, dans le rêve, apparaît un mot qui a un sens propre, mais n'est pas utilisé avec cette signification, et condense plusieurs sens autres que son sens propre. Il se comporte alors comme les mots dépourvus de sens. C'est le cas pour le rêve de « *Catégorie* » fait par un garçon de 10 ans (signalé par V. Tausk, *Zur Psychologie der Kindersexualität*, *Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse*, I, 1913). Le mot *catégorie* désigne ici les organes sexuels féminins et *categorieren* signifie uriner.

Quand il apparaît dans le rêve des discours reconnus comme tels et nettement distincts des pensées, on peut toujours considérer qu'ils proviennent de souvenirs de discours réels. Le son des mots peut être demeuré le même ou avoir légèrement changé. Il arrive que le discours du rêve soit fait d'une fusion de plusieurs souvenirs ; le son des mots est alors ce qui est identique dans tous, leur sens peut être plus ou moins trans-

formé et multivoque. Souvent le discours du rêve ne fait que rappeler l'événement au sujet duquel il a été prononcé (1).

II

LE TRAVAIL DE DÉPLACEMENT

En rassemblant des exemples de condensation dans le rêve, nous avons remarqué que les éléments qui nous paraissaient essentiels ne jouaient dans la pensée du rêve qu'un rôle très effacé. Inversement, ce qui est visiblement l'essentiel de la pensée du rêve n'est parfois pas du tout représenté dans celui-ci. Le rêve est *autrement* « *centré* », son contenu est rangé autour d'éléments autres que la pensée du rêve. Ainsi, dans le rêve de la monographie botanique, le centre est visiblement le mot « botanique » ; la pensée du rêve tourne autour des difficultés et des conflits entre collègues, puis autour de l'idée que je sacrifie trop à mes fantaisies ; dans tout cela nulle place pour l'élément « botanique », à moins qu'il n'y soit lié d'une manière lâche par contraste parce que la botanique ne fut jamais une de mes études de prédilection. Dans le rêve de mon malade au sujet de Sappho, le fait de monter puis de descendre, d'être en haut puis en bas, paraît être au centre ; or le rêve a trait au danger que présentent les relations sexuelles avec des personnes de basses classes, de sorte qu'un seul des éléments de la pensée est entré dans le contenu du rêve, et il y a pris un développement démesuré. De même dans le rêve des hannetons, qui roule autour des rapports entre les relations sexuelles et la cruauté, s'il est vrai que l'idée de

(1) L'unique exception que j'aie rencontrée m'a été fournie par un jeune obsédé dont l'intelligence, d'ailleurs remarquable, était demeurée intacte. Les discours qui apparaissaient dans ses rêves ne provenaient pas de propos précédents, mais correspondaient exactement à son obsession, qui pendant la veille se traduisait tout autrement.

cruauté apparaît dans le rêve, elle y est présentée tout autrement et rien ne rappelle la sexualité. Dépouillée de son contexte elle apparaît sous un aspect tout différent. De même, dans le rêve de l'oncle, la barbe blonde, qui est le centre, ne paraît avoir aucune relation avec le désir de grandeur qui nous a paru être le fond de la pensée de ce rêve. De tels rêves donnent à bon droit l'impression d'un *déplacement*. Par contre, le rêve de l'injection faite à Irma nous montre que les divers éléments peuvent en certains cas conserver dans le contenu la place qu'ils avaient dans la pensée. Cette relation nouvelle et en apparence capricieuse entre la pensée du rêve et son contenu nous étonne d'abord. Quand un processus psychique de la vie normale nous montre une représentation qui, mise en relief, a pris pour la conscience une vivacité particulière, nous supposons que la représentation victorieuse a une valeur psychique particulière, qu'elle a suscité un certain intérêt. Nous constatons que cette valeur des divers éléments dans la pensée du rêve ne persiste pas lors de la formation du rêve. Nous savons bien quels sont les éléments essentiels, nous le savons d'une manière immédiate. Or, lors de la formation du rêve, ces éléments peuvent être traités comme s'ils n'avaient qu'une faible valeur, et d'autres, peu importants dans la pensée du rêve, prennent leur place. Il semble d'abord que l'intensité psychique (1) des diverses représentations n'ait aucune importance pour le rêve et qu'il s'agisse uniquement de la détermination plus ou moins complexe de ses éléments. On pourrait supposer que ce qui apparaît dans le rêve n'est pas ce qui était important dans la pensée du rêve, mais plutôt ce qui y était souvent répété. Cette hypothèse ne nous avance guère, car il est difficile d'admettre que les deux facteurs : répétition fréquente et valeur propre des éléments, puissent agir en sens différents lors du choix des éléments du rêve. Il semble que les représentations les plus importantes dans la

(1) Il faut évidemment distinguer l'intensité, la valeur, l'intérêt psychique d'une représentation de l'intensité sensorielle, intensité de l'objet représenté.

pensée du rêve doivent être aussi celles qui y reviennent le plus souvent, puisque les diverses pensées du rêve doivent rayonner de là comme d'un centre commun. Et cependant le rêve peut repousser ces éléments à la fois pourvus d'un accent intense et soutenus de toutes parts et englober d'autres facteurs qui n'auront que cette dernière propriété.

Il faut, pour résoudre cette difficulté, recourir à une autre notion, qui est apparue comme nous examinions la surdétermination du contenu du rêve. Peut-être le lecteur a-t-il déjà pensé que cette surdétermination n'était pas une trouvaille fort importante et que ça allait de soi. L'analyse part des éléments du rêve et souligne tout ce qui peut s'y rattacher ; il n'est pas étonnant dès lors que, dans l'ensemble de faits ainsi obtenu, ces mêmes éléments se retrouvent. Je ne peux accepter cette objection, mais j'en ferai moi-même une autre analogue. Parmi les pensées que l'analyse nous révèle, il s'en trouve beaucoup qui sont assez éloignées du noyau du rêve et qui nous font l'effet d'interpolations habiles et opportunes. On peut aisément découvrir pourquoi elles sont là : elles représentent la liaison (souvent forcée et cherchée) entre le contenu du rêve et la pensée du rêve. Si l'on retranchait ces éléments de l'analyse, ce n'est pas seulement la surdétermination qui manquerait, mais parfois même une détermination suffisante. Nous devons donc conclure que la détermination multiple qui décide du choix fait par le rêve n'est pas toujours un facteur primaire de sa formation, mais souvent le résultat secondaire d'un pouvoir psychique encore inconnu. Elle doit cependant agir sur l'entrée des différents éléments dans le rêve, car, dans les cas où elle n'apparaît pas directement dans ces éléments, l'analyse permet d'en découvrir les effets multiples. Nous sommes ainsi conduits à penser que, dans le travail du rêve, se manifeste un pouvoir psychique qui, d'une part, diminue l'intensité des éléments de haute valeur et, d'autre part, grâce à la surdétermination, donne une valeur nouvelle et plus grande à des éléments de moindre importance, de sorte que ceux-ci peuvent pénétrer dans le rêve. On peut ainsi comprendre la différence entre le contenu du rêve et sa

pensée ; il y a eu, lors de la formation du rêve, *transfert et déplacement des charges psychiques* des différents éléments. Ce processus est la partie essentielle du travail du rêve. Il peut être appelé processus de *déplacement*. Le *déplacement* et la *condensation* sont les deux grandes opérations auxquelles nous devons la forme de nos rêves.

On reconnaîtra facilement la force psychique dont l'action se manifeste ainsi dans des faits de déplacement. Par la vertu de ce déplacement, le contenu du rêve apparaît comme très différent de ce qui était le fond de la pensée du rêve. Il est une transposition inconsciente d'un souhait. Or nous connaissons déjà la transposition et nous savons qu'elle est l'œuvre de la censure. Le déplacement est donc l'un des procédés essentiels de la transposition. *Is fecit cui profuit.* Nous rechercherons plus tard quel est le rôle et quelle est la hiérarchie de ces divers facteurs : déplacement, condensation, surdétermination. Contentons-nous de noter ici une nouvelle condition à laquelle doivent satisfaire les éléments qui parviennent dans le rêve : *il faut qu'ils aient échappé à la censure.* Sachons aussi dès maintenant que le déplacement est un fait indubitable et dont il faut tenir le plus grand compte.

III

LES PROCÉDÉS DE FIGURATION DU RÊVE

Il est maintenant établi que la condensation et le déplacement sont les deux facteurs essentiels qui transforment le contenu latent du rêve en son contenu manifeste ; la suite de cette recherche nous amènera à trouver deux autres conditions qui ont, sur le choix du matériel du rêve, une influence indubitable. Mais je voudrais d'abord, au risque de paraître m'arrêter en route, jeter un regard sur le processus de l'interprétation. Je sais bien quel serait le mode de démonstration

le plus clair et le plus décisif : choisir un rêve modèle, en développer l'interprétation (comme je l'ai fait pour le rêve de l'injection faite à Irma), puis réunir les pensées du rêve ainsi découvertes et le construire à nouveau ; j'aurais ainsi complété l'analyse par la synthèse. J'ai fait fréquemment ce travail pour mon instruction personnelle, mais je ne saurais l'entreprendre ici, parce que, ainsi qu'on peut se le représenter aisément, je ne saurais user avec ce sans-gêne du matériel psychique nécessaire pour cette démonstration. Ces égards ne nous gênent pas pour l'analyse du rêve, car elle peut demeurer incomplète et garder toutefois sa valeur ; il suffit qu'elle nous ait fait pénétrer jusqu'à un certain point dans le tissu du rêve. Mais la synthèse, pour être probante, devrait être complète. Je ne pourrais donner la synthèse complète que des rêves de personnes que les lecteurs ne connaîtraient point. Comme je n'ai à ma disposition, en vue de ce travail, que des rêves de mes malades, des névrosés, il faut que j'attende encore. Je ne pourrai le faire que lorsque j'aurai poussé, ailleurs, mon explication psychologique des névroses assez loin pour qu'elle vienne rejoindre le thème traité ici (1).

Mes tentatives pour reconstruire synthétiquement les rêves, en partant des pensées découvertes lors de l'interprétation, m'ont appris que les éléments ainsi trouvés étaient de valeurs très différentes. Les pensées essentielles du rêve, qui seraient le rêve lui-même s'il n'y avait point de censure, en forment une partie. On tient ordinairement peu de compte du reste. On n'est pas sûr non plus que, dans cette dernière partie, il n'y ait pas d'idées apparues plus tard, qui se rattachent à des faits postérieurs au rêve, apparus entre le rêve et l'interprétation. On doit ranger ici toutes les liaisons qui nous conduisent du contenu manifeste du rêve à ses pensées latentes, mais aussi toutes les associations d'idées par contiguïté et par ressem-

(1) Depuis l'apparition de la première édition de ce livre, j'ai donné une analyse et une synthèse complètes de deux rêves dans *Bruchstück einer Hysterieanalyse*, 1905. L'interprétation la plus complète d'un rêve un peu prolongé est celle qu'a donnée O. Rank (*Ein Traum der sich selbst deutet*).

blance qui, pendant le travail d'interprétation, nous permettent de retrouver ces liaisons.

En ce moment nous nous attachons seulement aux pensées essentielles du rêve. Celles-ci apparaissent ordinairement comme un complexus de pensées et de souvenirs, construit d'une manière très compliquée et présentant toutes les propriétés des idées que nous poursuivons pendant la veille. Souvent nous avons affaire à une sorte de rayonnement de pensées à partir de plusieurs centres, mais même ces sortes de pensées ont des points de contact ; presque toujours une pensée nettement dirigée dans un sens a près d'elle une pensée de sens opposé, liée à elle en vertu d'une association par contraste.

Les diverses parties de cette construction sont les unes à l'égard des autres dans les relations logiques les plus multiples. Il y a des pensées de premier plan et des pensées d'arrière-plan, des digressions et des éclaircissements, des conditions, des démonstrations et des oppositions. On peut se demander ce que deviennent ces liens logiques, qui avaient d'abord formé toute la charpente, quand cette masse de pensées subit la pression élaboratrice du rêve et que ses fragments sont tordus, morcelés, réunis comme des glaces flottantes. Quelle forme peuvent prendre dans le rêve les : quand, parce que, de même que, bien que, ceci — ou cela, et toutes les autres conjonctions sans lesquelles nous ne saurions comprendre une phrase ni un discours ?

Il faut bien dire tout d'abord que le rêve n'a aucun moyen de représenter ces relations logiques entre les pensées qui le composent. Il laisse là toutes ces conjonctions et ne travaille que sur le contenu effectif des pensées du rêve. C'est à l'interprétation de rétablir les liens supprimés par ce travail.

Ce défaut d'expression provient des éléments psychiques dont le rêve dispose. La peinture et la sculpture, comparées à la poésie, se trouvent dans une situation analogue : là aussi le défaut d'expression est lié à la nature de la matière utilisée. Autrefois, alors que la peinture n'avait pas encore trouvé ses lois d'expression propre, le peintre plaçait devant la bouche des individus qu'il représentait des banderoles sur lesquelles

il écrivait les paroles qu'il désespérait de faire comprendre.

Peut-être va-t-on m'objecter que le rêve ne renonce nullement à représenter les relations logiques, qu'il y a des rêves où s'accomplissent les opérations intellectuelles les plus compliquées, où on établit une opinion, où on la contredit, où on se livre à des jeux d'esprit, où on compare, exactement comme pendant la veille. Mais l'apparence nous trompe ici encore ; quand on interprète ces rêves, on apprend que tout ceci est matière du rêve et non représentation d'un travail intellectuel dans le rêve. Ce qui nous est fourni par la pseudo-pensée du rêve, ce sont les pensées mêmes qui ont provoqué le rêve, c'est-à-dire leur contenu, et non leurs relations mutuelles, relations qui sont vraiment toute la pensée. J'en donnerai des exemples. Il est en tout cas aisé de constater que tous les discours qui apparaissent dans le rêve et qui sont expressément désignés comme tels reproduisent sans aucun changement ou avec très peu de modifications des discours demeurés dans la mémoire. Le discours n'est souvent qu'une allusion à un événement contenu dans la pensée du rêve ; le sens du rêve est tout autre.

Je reconnais d'ailleurs que l'on peut trouver dans la formation du rêve un travail de pensée critique. J'expliquerai son influence un peu plus loin. On verra alors que ce travail de pensée est suscité non point par la pensée du rêve, mais par le rêve qui en un sens est déjà achevé.

Nous considérerons donc que les relations logiques entre les pensées du rêve ne sont pas représentées spécialement. Quand il y a par exemple une contradiction dans le rêve, ce peut être ou une contradiction à l'égard du rêve ou une contradiction dans le contenu d'une des pensées du rêve ; cette contradiction ne peut correspondre à une contradiction entre les pensées du rêve que d'une manière tout à fait indirecte.

Mais, de même que la peinture a fini par trouver le moyen d'exprimer autrement que par des banderoles les intentions des personnages qu'elle représentait (tendresse, menace, avertissement, etc.), le rêve parvient à faire ressortir quelques-unes des relations logiques entre ses pensées en modifiant

d'une manière convenable leur figuration. On peut constater que les divers rêves vont plus ou moins loin à cet égard ; les uns ne tiennent aucun compte de la construction logique, d'autres s'efforcent de la présenter aussi complète que possible. Le rêve s'éloigne plus ou moins du thème sur lequel il brode. Il en est de même à l'égard de la construction temporelle de la pensée du rêve, quand une construction de cette espèce existe dans l'inconscient (comme par exemple dans le rêve de l'injection faite à Irma).

Je vais essayer de montrer successivement les moyens dont le rêve dispose pour indiquer ces relations si difficiles à représenter.

Tout d'abord le rêve exprime la relation qui existe à coup sûr entre tous les fragments de sa pensée en unissant ces éléments en un seul tout tableau ou suite d'événements. Il présente les *relations logiques* comme *simultanées* ; exactement comme le peintre qui réunit en une Ecole d'Athènes ou en un Parnasse tous les philosophes ou tous les poètes, alors qu'ils ne se sont jamais trouvés ensemble dans ces conditions : ils forment pour la pensée une communauté de cette sorte.

Le rêve a, même dans le détail, cette forme de représentation. Chaque fois qu'il rapproche deux éléments, il garantit par là même qu'il y a un rapport particulièrement étroit entre ce qui leur correspond dans la pensée du rêve. Il en est de cela comme de notre écriture, *ab* indique une seule syllabe, *a* et *b* séparés par un espace nous laissent comprendre que *a* est la dernière lettre d'un mot, *b* la première d'un autre. Ainsi le rêve ne combine pas des éléments quelconques et parfaitement disparates, mais des éléments qui, dans la pensée du rêve, se trouvaient étroitement unis.

Les *relations causales* sont représentées dans le rêve par deux procédés qui sont au fond le même procédé. Quand la pensée du rêve est : telle chose étant ainsi, telle autre devait arriver, la proposition subordonnée apparaît comme rêve-prologue et la proposition principale s'y ajoute ensuite comme rêve principal. Si mon interprétation est juste, la succession dans le temps peut être aussi renversée ; la proposition prin

cipale correspond toujours à la partie du rêve la plus développée.

Un bel exemple de cette représentation de la causalité m'a été fourni un jour par une de mes malades dont je communiquerai plus loin le rêve tout entier (cf. symbolique). Il se composait d'un court prologue et d'un rêve très étendu fort bien centré et que l'on aurait pu intituler : « *A travers les fleurs* ». Le prologue se présente ainsi : *Elle va à la cuisine pour parler aux deux servantes et les blâme de n'avoir pas achevé « les quelques restes ». A cette occasion, elle voit par terre une quantité d'ustensiles de cuisine entassés pour qu'ils s'égoutent. Les deux servantes vont à l'eau; il faut pour cela qu'elles descendent dans une sorte de fleuve qui monte jusqu'à la maison ou tout au moins jusqu'à la cour.*

Puis vient le rêve principal qui commence de la manière suivante : *Elle descend de très haut à travers des barrières de forme bizarre et elle se réjouit à cette occasion de ce que sa robe ne s'accroche nulle part*, etc. Le rêve-prologue a trait à la maison paternelle de cette dame. Elle a souvent entendu sa mère dire ces mêmes mots à la cuisine. L'amoncellement d'ustensiles provient d'une petite boutique d'ustensiles de cuisine qui se trouvait au rez-de-chaussée de la maison. La seconde partie du rêve contient une allusion à son père qui s'occupait beaucoup des domestiques, et qui, lors d'une inondation — la maison était au bord du fleuve —, contracta une maladie mortelle. La pensée qui se cache derrière ce premier rêve est donc : « Parce que je suis née dans cette maison et que je m'y suis trouvée dans des circonstances aussi médiocres et aussi désagréables... » Le rêve principal reprend ces mêmes pensées et leur donne, accomplissant un désir, une forme nouvelle : « Je suis de haute extraction. » Le sens est donc : « Ma vie est ce qu'elle est parce que mon origine fut basse. »

Il ne me semble pas que la division du rêve en deux parties inégales indique toujours un rapport causal entre les pensées de ces deux parties. Il semble souvent que les mêmes éléments, élaborés de points de vue divers, soient représentés dans les deux rêves. C'est le cas pour la série de rêves qui se

déroule au cours d'une nuit et s'achève par une pollution ; le besoin somatique s'exprime d'une manière progressive et toujours plus claire. Il peut aussi arriver que les deux rêves partent de foyers différents et que leurs contenus se recoupent de façon que ce qui est centre dans l'un ne soit plus qu'indication dans l'autre et inversement. Toutefois, dans un certain nombre de rêves, la division en rêve-prologue, court, et rêve principal, long, indique bien une relation causale.

Le rêve dispose d'un autre procédé moins compliqué pour indiquer la relation causale : c'est la transformation d'une image en une autre, qu'il s'agisse d'une personne ou d'une chose. La relation ne peut être affirmée que quand nous assistons à cette transformation ; non lorsque nous remarquons seulement qu'une personne a pris la place d'une autre. Ainsi que je l'ai dit plus haut, les deux procédés reviennent au même ; dans les deux cas, la *causation* est représentée par la *succession* : soit succession de rêves, soit transformation immédiate d'une image en une autre. Dans la plupart des cas d'ailleurs, la relation causale n'est pas indiquée du tout, elle est cachée par la succession inévitable des éléments du rêve.

Le rêve ne saurait exprimer l'*alternative* « ou bien, ou bien » ; il en réunit les membres dans une suite, comme équivalents. Le rêve de l'injection faite à Irma en donne un exemple. La pensée latente est évidemment : Je ne suis pas responsable de la persistance des souffrances d'Irma ; la faute en est ou bien à sa résistance à la solution, ou bien au fait qu'elle vit dans de mauvaises conditions sexuelles, que je ne peux transformer, ou bien même au fait que ses douleurs ne sont pas de nature hystérique, mais organique. Le rêve présente toutes ces possibilités, bien qu'elles s'excluent presque mutuellement, et ajoute d'ailleurs une quatrième solution qui reflète mon désir profond. C'est après l'interprétation que j'ai pu substituer l'alternative à la succession du rêve.

Dans les cas où, en racontant le rêve, on a tendance à employer l'expression : « ou bien — ou bien » : « c'était un jardin ou bien une chambre », cela ne signifie point que la pensée du rêve présentait une alternative ; il y a eu là un « et », une

simple succession. Le « ou bien — ou bien » nous sert le plus souvent à exprimer l'aspect confus d'un élément du rêve, confusion qui peut encore être éclaircie. La règle de l'interprétation doit être en pareil cas la suivante : mettre sur le même plan les deux membres de l'apparente alternative et les unir par la conjonction « et ». Par exemple, je rêve, après avoir longtemps cherché en vain l'adresse d'un de mes amis qui habite en Italie, que je reçois un télégramme portant cette adresse. Je la vois, en caractères bleus, sur le papier ordinairement employé. Le premier mot est indistinct, c'est *via*, *villa* ou peut-être même *casa* ; le second est clair : *sezerno*. Le second mot, qui a bien une consonance italienne et qui, de plus, rappelle nos conversations au sujet d'étymologies, exprime mon déplaisir parce qu'il m'a si longtemps *caché* son séjour là-bas. A l'analyse, chacun des mots proposés comme premier apparaît comme le point de départ indépendant et plausible d'une série d'associations d'idées.

La nuit qui précéda l'enterrement de mon père je vis en rêve un placard imprimé, une sorte d'affiche, quelque chose comme le « Défense de fumer » des salles d'attente des gares. On y lisait :

On est prié de fermer les yeux
ou
On est prié de fermer un œil,

ce que j'ai l'habitude d'écrire ainsi :

$$On\ est\ prié\ de\ fermer\ \frac{les\ yeux}{un\ œil}.$$

Chacune de ces formules a son sens particulier et dirige l'interprétation de manière différente. J'avais choisi le cérémonial le plus simple, sachant ce que mon père pensait de ces sortes de choses ; certains membres de la famille m'avaient désapprouvé, objectant le qu'en dira-t-on. D'où l'expression « fermer un œil » (user d'indulgence). Il est facile ici de comprendre la confusion exprimée par le « ou bien ». Le rêve n'a pu parvenir à trouver un mot unique qui représentât les

deux pensées ; ainsi, dans son contenu même, les deux idées principales sont déjà séparées.

Il arrive parfois qu'une alternative difficile à représenter soit exprimée par la division du rêve en deux parties égales.

La manière dont le rêve exprime les catégories de l'*opposition* et de la *contradiction* est particulièrement frappante : il ne les exprime pas, il paraît ignorer le « non ». Il excelle à réunir les contraires et à les représenter en un seul objet. Il représente souvent aussi un élément quelconque par son contraire, de sorte qu'on ne peut savoir si un élément du rêve, susceptible de contradiction, trahit un contenu positif ou négatif dans la pensée du rêve (1). Dans un des rêves dont nous venons de parler (celui dont nous avons interprété la première partie : « parce que j'ai telle origine »), le sujet descend à travers des barrières et tient à la main une branche fleurie. Comme elle pense à ce propos à l'ange qui porte un lis lors de l'annonciation (elle-même s'appelle Marie) et aux jeunes filles vêtues de blanc qui, pour la procession de la Fête-Dieu, passent dans les rues jonchées de branches vertes, le rameau fleuri du rêve est certainement un symbole d'innocence sexuelle. Mais ce rameau est couvert de fleurs rouges qui paraissent être des camélias. Le rêve indique encore qu'à la fin de sa route les fleurs sont en partie effeuillées. Suivent ensuite des allusions assez claires aux périodes menstruelles. Ainsi la même branche portée comme un lis, comme par une jeune fille innocente, contient une allusion à la Dame aux Camélias, qui, comme on le sait, portait toujours un camélia blanc, mais, à ce moment, le remplaçait par un rouge. La même branche de fleurs (« la

(1) J'ai trouvé dans un travail de K. ABEL : *Der Gegensinn der Urworte*, 1884 (cf. mon analyse in *Jahrbuch f. Psychoanalyse*, II, 1910), un fait, surprenant pour moi, mais confirmé par d'autres linguistes : les langues primitives s'expriment à ce point de vue là comme le rêve ; elles n'ont au début qu'un mot pour les deux points opposés d'une série de qualités ou d'actions (fort-faible, vieux-jeune, proche-lointain, lié-séparé). Les termes spéciaux pour indiquer les contraires n'apparaissent que tard, par légère modification du terme primitif. ABEL note que ce fait est constant dans le vieil égyptien et signale qu'on peut en trouver des traces dans les langues sémitiques et indo-germaniques.

fleur de la vierge » dans la trahison de la meunière de Goethe représente donc l'innocence, et aussi le contraire. Dans ce rêve, qui exprime le bonheur d'avoir traversé la vie sans aucune tache, on sent par endroits (lorsque les fleurs s'effeuillent) la pensée opposée : elle a péché, surtout dans son enfance. L'analyse du rêve nous permet de distinguer nettement deux directions de pensée : l'une superficielle, consolante, l'autre profonde, réprobatrice, qui se heurtent et dont les éléments, de valeur égale mais de sens contraire, sont représentés dans le rêve par les mêmes objets.

Une seule des relations logiques est favorisée par le mécanisme du rêve. C'est la *ressemblance*, l'*accord*, le *contact*, le « *de même que* »; le rêve dispose, pour les représenter, de moyens innombrables (1).

Cette identification, cette formation de « tout comme si » ou de substitut de « tout comme si », est la partie la plus importante du travail du rêve : à tout instant, il doit, pour échapper à la censure, trouver des assimilations nouvelles, des symboles nouveaux, parce que les anciens sont brûlés.

La ressemblance, l'accord, la communauté sont très communément représentés dans le rêve par le rapprochement, la fusion en une unité qui pouvait se trouver déjà dans le rêve ou qui y est formée. Dans le premier cas on peut dire qu'il y a *identification*, dans le second *formation composite*. L'identification est ordinairement employée quand il s'agit de personnes, la formation composite quand il s'agit de choses ; toutefois elle peut également s'appliquer à des personnes. Les localités sont souvent traitées comme les personnes.

L'identification se produit de la manière suivante. Une seule des personnes qui forment un ensemble est représentée dans le contenu du rêve, la seconde ou les autres paraissent recouvertes par celle-ci. La personne représentée apparaît dans toutes les relations et dans toutes les situations qui sont les siennes et celles des personnes qu'elle recouvre. Quand

(1) Voir la remarque d'Aristote sur les aptitudes nécessaires à l'interprétation, cf. p. 89 note 2.

il y a personnalité composite, on trouve dans l'image du rêve des traits particuliers à chaque personne mais qui ne sont pas communs à toutes, si bien que c'est l'union de ces divers traits qui forme une unité nouvelle, une personnalité mélangée. Le mélange lui-même peut être obtenu par divers moyens. La personne du rêve peut porter le nom d'un des individus qu'elle représente — nous *savons* alors, à peu près comme dans la veille, qu'il s'agit de telle ou telle personne —, tandis que les traits sont ceux d'un autre ; ou bien l'image du rêve peut être faite de traits qui dans la réalité sont ceux des deux personnes. La seconde personne peut aussi être représentée par les gestes qu'on lui attribue, les mots qu'on lui fait dire ou les situations où on la place. Dans le dernier cas il n'y a pas grande différence entre l'identification et la formation par mélange. Mais il peut arriver que l'on échoue dans cette formation. Alors la scène a pour acteur une personne, et une autre, ordinairement plus importante, apparaît auprès d'elle et semble n'y point participer. L'auteur du rêve raconte par exemple : « Ma mère était également là » (Steckel). Un élément de cette sorte peut être comparé aux déterminants des hiéroglyphes : ils ne sont point prononcés, mais expliquent d'autres signes.

L'élément commun, qui explique l'union des deux personnes ou plus exactement qui la cause, peut être représenté dans le rêve ou manquer. Ordinairement l'identification ou la formation d'une personnalité composite servent précisément à épargner cette représentation. Au lieu de répéter : A ne m'aime pas, B non plus, je forme de A et de B une personnalité composite, ou bien je me représente A dans l'une des attitudes qui ordinairement caractérisent B. La personne ainsi formée m'apparaît en rêve dans quelque circonstance nouvelle, et, comme elle représente aussi bien A que B, je suis en droit d'insérer en ce point de l'interprétation le fait commun à toutes deux : qu'elles ne m'aiment pas. C'est de cette façon que l'on atteint souvent des condensations extraordinaires ; le rêve s'épargne la représentation de circonstances très compliquées en substituant à une personne une autre qui, dans

une certaine mesure, se trouve dans les mêmes circonstances. On saisit aisément combien ce mode de représentation par identification peut servir à échapper aux exigences de la censure. Le motif de la censure peut être précisément dans les représentations liées à l'une des personnes ; on trouve une seconde personne qui soutient les mêmes relations avec le contenu du rêve, mais avec une partie seulement de celui-ci. Le fait que les deux personnes sont unies par une circonstance soumise à la censure amène à en créer une troisième, composite et caractérisée par les traits indifférents de part et d'autre. Celle-ci, libre de toute censure, peut désormais figurer dans le rêve. La condensation est parvenue à tromper la censure.

Quand on trouve dans un rêve la représentation d'un fait qui est commun à deux personnes, cela indique ordinairement qu'il faut chercher autre chose qui est commun aux deux et qui demeure caché parce que la censure en a rendu la représentation impossible. Il s'est produit, si l'on peut dire, un déplacement dans le domaine du commun. Du fait que la personne composite apparaît dans le rêve avec des éléments communs indifférents, je dois conclure que la pensée du rêve renfermait des éléments communs aussi, mais nullement indifférents.

L'identification ou la formation d'une personnalité composite peuvent donc servir dans le rêve à des buts divers : à la représentation de choses communes aux deux personnes, à la représentation de choses communes après déplacement, enfin à la représentation d'une communauté que l'on ne fait que souhaiter. Le souhait que quelque chose soit commun à deux personnes se confondant souvent avec l'échange de l'une contre l'autre, cette dernière relation est aussi exprimée dans le rêve par l'identification. Dans le rêve de l'injection faite à Irma, je souhaite échanger cette malade contre une autre, je souhaite donc que l'autre soit ma malade comme celle-ci l'est en ce moment ; le rêve accomplit ce souhait en me montrant une personne qui se nomme Irma, mais qui est examinée dans une position qui convenait seulement à l'autre. Un échange analogue est le centre même du rêve de l'oncle :

je m'identifie au ministre en traitant et en jugeant mon collègue comme il l'a fait.

C'est notre personnalité qui apparaît dans chacun de nos rêves, je n'ai trouvé aucune exception à cette règle. Les rêves sont absolument égoïstes. Quand nous voyons surgir dans le rêve non pas nous, mais une personne étrangère, nous devons supposer que notre moi est caché derrière cette personne grâce à l'identification. Il faut le réintroduire. D'autres fois notre moi apparaît dans le rêve et la situation où il se trouve nous montre qu'une autre personne se cache derrière lui grâce à l'identification. Il faut alors découvrir par l'interprétation ce qui est commun à cette personne et à nous et nous l'appliquer. Il y a aussi des rêves où notre moi apparaît en compagnie d'autres personnes qui, lorsqu'on résoud l'identification, le représentent aussi. Il faut alors, grâce à cette identification, unir des représentations diverses que la censure avait interdite. Ainsi nous pouvons représenter notre moi plusieurs fois dans un même rêve, d'abord d'une manière directe, puis par identification avec d'autres personnes. Avec plusieurs identifications de cette sorte on peut condenser un nombre de pensées extraordinairement riche (1).

La solution des problèmes que pose l'identification est beaucoup plus aisée pour les noms de localités, parce que notre moi n'apporte ici aucun trouble. Dans un de mes rêves au sujet de Rome (cf. p. 179), la ville où je me trouve s'appelle Rome, mais je m'étonne du grand nombre d'affiches allemandes qui se trouvent au coin d'une rue. C'est l'accomplissement d'un désir, et je songe aussitôt à Prague ; ceci provient d'une période de ma jeunesse où je fus fort patriote allemand. A l'époque de ce rêve je comptais voir à Prague un de mes amis ; l'identification de Rome et de Prague prouve une communauté souhaitée ; j'aurais préféré rencontrer mon ami à Rome qu'à Prague, j'aurais voulu échanger Prague contre Rome à cette occasion.

(1) Quand nous ne savons exactement quelle est la personne du rêve qui cache notre moi, il faut rechercher celle qui éprouve l'impression que nous ressentons dans notre sommeil.

Ces images composites sont au nombre des faits qui donnent si souvent au rêve un cachet fantastique ; elles y introduisent, en effet, des éléments qui n'ont jamais pu être perçus. Le processus psychique est évidemment le même que celui qui nous fait voir ou créer pendant la veille un centaure ou un dragon. La différence est que les créations fantastiques de la veille sont déterminées par le but que l'on veut atteindre, au lieu que les images composites du rêve sont déterminées par un facteur qui leur demeure extérieur : ce qu'il y a de commun dans la pensée du rêve. La formation composite peut être obtenue dans le rêve de multiples façons. La plus simple est la représentation des qualités d'un objet, accompagnée de la notion qu'elle convient aussi à un autre. Une technique plus compliquée réunit en une image nouvelle les traits de l'un et de l'autre objet et utilise adroitement les ressemblances réelles. Selon les éléments et l'ingéniosité qui a présidé à cet assemblage, la forme nouvelle peut sembler tout à fait absurde ou paraître fantastique. Si les objets qui doivent former l'unité nouvelle sont par trop disparates, le travail du rêve se contente souvent de créer une image complexe dont le noyau est assez net, mais dont les attributions le sont peu. On peut dire que l'unification, en pareil cas, n'est pas réussie ; les deux représentations se recouvrent, et il y a une sorte de concurrence entre les images visuelles. Ceci ressemble au dessin que l'on pourrait obtenir si l'on représentait un concept d'après des images de perception individuelle.

Les rêves fourmillent d'images de cette sorte. J'en ai déjà donné quelques exemples, en voici quelques autres. Dans le rêve (p. 285) qui symbolise la vie de la malade par « la fleur » ou « fanée », le moi du rêve porte un rameau fleuri, qui, ainsi que nous l'avons appris, représente à la fois l'innocence et la faute. La façon dont les fleurs sont placées sur le rameau rappelle les fleurs du cerisier, mais chacune est un camélia, de plus l'ensemble donne l'impression de plante exotique. La pensée du rêve explique ce qu'il y a de commun dans les éléments de cette image composite. Le rameau fleuri remplace les cadeaux qui devaient incliner ma malade à se montrer

gentille et accueillante. On lui donnait des cerises quand elle était enfant, plus tard on lui a donné des camélias ; l'élément exotique est une allusion à un naturaliste, grand voyageur, qui avait voulu conquérir ses bonnes grâces avec un dessin de fleurs. Une autre malade voit en rêve une chose qui participe de la cabine de bain au bord de la mer, du W. C. de village et de la mansarde de maison à la ville. Les deux premiers éléments se rapportant à la nudité masculine, on en peut conclure que, dans son enfance, elle a vu des personnes qui se déshabillaient dans des mansardes. Un malade rêve un lieu mixte composé de deux endroits où l'on fait une cure et où l'on fait sa cour (Kur = cure et cour) : mon cabinet de consultation et le lieu public où il a rencontré sa femme pour la première fois. Une fillette à qui son frère ainé a promis de la régaler de caviar rêve que les jambes de son frère sont couvertes des perles noires du caviar. Il y a ici un souvenir. La contagion au sens psychologique et le souvenir d'une éruption au cours de laquelle ses jambes étaient couvertes de petits points rouges ont formé avec les perles du caviar une image nouvelle : « ce que son frère lui a donné ». Des parties du corps humain subissent dans ce rêve le sort des objets dans les rêves antérieurs. On trouve dans un rêve communiqué par Ferenczi une image composée de la personne d'un médecin et d'un cheval, le tout portant une chemise de nuit. On trouva ce qu'il y avait de commun à ces trois images après que l'analyse eut fait reconnaître dans la chemise de nuit une allusion au père de la malade dans une scène de l'enfance de celle-ci. Il s'agissait dans les trois cas d'objets qui avaient éveillé sa curiosité sexuelle. Dans son enfance, elle avait été souvent amenée par sa bonne au haras militaire où elle avait pu satisfaire une curiosité que rien n'arrêtait alors.

J'ai dit précédemment que le rêve n'avait aucun moyen d'exprimer la relation de la contradiction, du contraire, du *non*. Je vais montrer qu'il n'en est pas absolument ainsi. Un certain nombre de contrastes sont simplement représentés par l'identification, ceux où l'opposition peut être liée à un remplacement, à un échange. Nous l'avons prouvé par des exemples.

D'autres contrastes, qui forment dans la pensée du rêve les catégories : *inversement*, *au contraire*, sont exprimés dans le rêve d'une manière singulière et quasi spirituelle. Le renversement n'apparaît pas lui-même dans le contenu du rêve, mais il s'exprime par un renversement, ultérieur en quelque sorte, d'une partie proche du contenu du rêve déjà formé. Le fait est plus facile à illustrer qu'à décrire. Dans le beau rêve de « haut et bas » (p. 256), la représentation de la montée dans le rêve est renversée, par rapport à l'image modèle de la pensée du rêve : la scène d'introduction de *Sappho* de Daudet ; le fardeau du rêve est d'abord lourd, puis léger, tandis que dans cette scène il est léger d'abord, puis toujours plus lourd. De même, le rêve représente en les renversant les rapports de haut et de bas au sujet du frère. Ceci indique une relation de renversement ou de contraste entre deux fragments de la pensée du rêve. Nous avons reconnu son origine : l'imagination enfantine du rêveur le représentait porté par sa nourrice, ce qui était l'inverse de la situation du roman, où le héros porte sa bien-aimée. Le rêve où je vois Goethe maltraiter M. M. (p. 390) contient un renversement analogue. Il faut rétablir l'ordre véritable avant d'interpréter le rêve. Dans mon rêve, Goethe a attaqué un jeune homme, M. M. ; en réalité, le contenu de la pensée du rêve est qu'un homme considérable, mon ami, a été attaqué par un jeune auteur inconnu. Dans mon rêve, je compte à partir de l'année de la mort de Goethe ; en réalité, mon calcul part de l'année de naissance du paralytique général. La pensée qui paraît ordonner les éléments du rêve s'oppose à l'idée qu'on puisse traiter Goethe comme un fou. Au contraire, dit le rêve, si tu ne comprends pas le livre, c'est toi qui es faible d'esprit et non l'auteur. Dans tous ces rêves où la situation est retournée, il me semble de plus qu'il y a comme une allusion à l'expression méprisante : tourner le dos à quelqu'un (voir le renversement dans le cas du frère du rêve de Sappho). Il est, de plus, à remarquer que souvent cette attitude est utilisée par des rêves qui témoignent de tendances homosexuelles refoulées.

Le renversement, la transformation dans le contraire est

d'ailleurs un des moyens que le rêve emploie le plus souvent et le plus volontiers. Elle sert d'abord à l'accomplissement d'un désir en dépit d'un élément déterminé de la pensée du rêve. Souvent nous réagissons contre des souvenirs pénibles en disant : « Si seulement ç'avait été le contraire ! ».

Mais le rôle de renversement est particulièrement intéressant dans ses rapports avec la censure. Il donne à la transposition un degré de déformation tel qu'à première vue le rêve paraît tout à fait inintelligible. C'est pourquoi, lorsqu'un rêve paraît particulièrement obscur, il faut toujours essayer de renverser certaines parties de son contenu manifeste ; il est fréquent que tout s'éclaire alors.

Il ne faut pas négliger non plus le renversement dans le temps. Il est fréquent que la transposition du rêve soit de cette espèce. L'issue de l'incident ou la conclusion du raisonnement est l'introduction du rêve, et l'on trouve à la fin de celui-ci les prémisses du raisonnement ou la cause de l'incident. L'interprétation des rêves paraît impossible à ceux qui ne saisissent pas cette technique particulière (1).

Fréquemment on ne trouve le sens du rêve que lorsqu'on a fait subir à son contenu plusieurs renversements en divers sens. Par exemple, dans le rêve d'un jeune obsédé, le souvenir du désir, qu'il eut étant enfant, de la mort de son père très redouté se cache derrière les mots suivants : « *Son père se fâche contre lui parce qu'il rentre si tard à la maison.* » Mais la concordance établie entre la cure psychanalytique et les idées

(1) La crise hystérique emploie souvent cette même technique pour tromper ses spectateurs. Par exemple, une jeune fille hystérique voulait représenter dans sa crise un petit roman qu'elle avait élaboré dans son inconscient après une rencontre en chemin de fer. Son voisin, attiré par la beauté de son pied, l'interrompait dans sa lecture, elle l'accompagnait, et il s'en suivait une violente scène d'amour. Sa crise commence par la représentation de cette scène : frémissement de tout son corps, mouvements des lèvres pour le baiser, bras croisés pour embrasser, puis elle passe dans une autre pièce, s'assied sur une chaise, relève sa robe de manière à montrer son pied, fait comme si elle lisait, me parle, me répond. Cf. la remarque d'ARTÉMIDORE : « Quand on veut expliquer un rêve, il faut d'abord le suivre du commencement à la fin, puis de la fin au commencement... ».

du rêveur prouve que la suite est : « *Il en veut à son père et trouve que celui-ci revient toujours trop tôt à la maison* ». Il aurait préféré que son père ne revînt pas du tout à la maison, ce qui est la même chose que souhaiter sa mort (cf. p. 232). En fait, le rêveur, alors qu'il était petit garçon, avait, pendant une longue absence de son père, fait un geste déplacé vis-à-vis d'une personne qui lui avait dit : « Attends un peu que ton père revienne ! »

Pour poursuivre les relations entre le contenu du rêve et sa pensée, le mieux sera maintenant de partir du rêve lui-même et de se demander ce que signifient certains caractères formels de sa figuration dans leur relation avec sa pensée. Au nombre de ces caractères se trouvent d'abord les différences d'intensité des diverses images et les différences de netteté des diverses parties du rêve ou de rêves entiers comparés les uns aux autres. Les différences d'intensité entre les images forment une gamme complète, depuis des impressions si précises que, sans plus de preuves, nous leur attribuons une intensité supérieure à celle de la réalité, jusqu'à une confusion irritante que l'on dit être caractéristique du rêve parce qu'elle ne saurait être comparée exactement à aucune des imprécisions que nous pouvons être amenés à rencontrer dans la réalité. De plus, nous disons ordinairement que l'impression reçue d'un objet imprécis dans le rêve est « fugitive » tandis que nous pensons que les images de rêve plus précises ont été perçues plus longtemps. Il faut se demander ce qui, dans les éléments du rêve, a provoqué ces différences de vivacité des diverses parties du contenu.

Ecartons d'abord quelques hypothèses. Etant donné que des sensations réelles, éprouvées pendant le sommeil, peuvent être au nombre des éléments du rêve, on pourrait trouver vraisemblable que tel ou tel de ces éléments, dérivé de ces sensations, fût marqué dans le contenu du rêve par une intensité particulière, ou, inversement, que ce qui est très intense dans le rêve pût être rapporté à ces sensations réelles. Mon expérience n'a jamais confirmé cette supposition. Il est inexact que les éléments du rêve qui proviennent d'impressions

réelles ressenties pendant le sommeil se distinguent des autres par leur vivacité. Le facteur de réalité n'a aucune valeur pour la détermination de l'intensité des images du rêve.

On pourrait aussi supposer que l'intensité sensible (la vivacité) des diverses images du rêve est en rapport avec l'intensité psychique des éléments correspondants dans la pensée du rêve. Ici l'intensité se confondrait avec la valeur psychique, les éléments les plus intenses ne seraient autres que les plus caractéristiques, ceux qui forment le centre de la pensée du rêve. Mais nous savons que ce sont précisément ces éléments qui, à cause de la censure, n'entrent point dans le contenu du rêve. Les plus proches dérivés qui les représentent ne pourraient-ils cependant avoir, dans le rêve, un haut degré d'intensité, sans être le centre de la représentation ? La comparaison du rêve et de ses éléments détruit cette hypothèse. Il n'y a aucun rapport entre l'intensité des éléments de part et d'autre ; il y a entre les éléments du rêve et le rêve lui-même une complète transvaluation de toutes les valeurs psychiques. Souvent ce n'est que dans un élément à peine apparu et recouvert par des images plus fortes que l'on peut découvrir une survivance directe de ce qui dominait la pensée du rêve.

L'intensité des éléments du rêve est déterminée d'une autre manière ; elle l'est par deux facteurs indépendants. On voit aisément que les éléments par lesquels s'exprime l'accomplissement du désir sont représentés d'une façon particulièrement intense. L'analyse nous apprend, de plus, que c'est des éléments les plus vifs du rêve que partent le plus grand nombre de pensées, que les plus vifs sont en même temps les mieux déterminés. Nous ne changerons point le sens de tout ceci en formulant de la manière suivante le principe que nous venons de découvrir empiriquement : l'intensité la plus grande porte sur les éléments du rêve dont la formation a exigé le plus grand travail de condensation. Nous pouvons donc penser que cette dernière condition et celle de l'accomplissement du désir seront exprimées en une seule formule.

Je voudrais éviter toute confusion entre le problème que je

traite actuellement : les causes de la plus ou moins grande intensité ou netteté des divers éléments du rêve, et un autre problème qui porte sur les différences de netteté entre des rêves ou des fragments de rêves. Dans le premier cas, le contraire de net est vague, dans le second : brouillé. Sans doute les deux gammes de qualités ascendantes et descendantes vont-elles généralement de pair. Un fragment de rêve qui nous paraît clair contient ordinairement un grand nombre d'éléments intenses, au contraire un rêve confus en contient peu. Cependant le problème de la gamme qui va de la clarté apparente à la confusion incompréhensible est beaucoup plus complexe que celui des variations de vivacité des éléments du rêve ; pour des motifs que nous exposerons plus tard il ne saurait encore être traité ici. Dans certains cas, on remarque, non sans surprise, que l'impression de clarté ou de confusion laissée par le rêve ne signifie rien quant à sa texture, mais provient de ses éléments et en est une partie constitutive. Je me rappelle un rêve qui, au réveil, m'avait paru si bien construit, clair et complet que, encore sous l'ivresse du sommeil, je projetais de créer une nouvelle catégorie de rêves qui ne serait pas soumise au mécanisme de la condensation et du déplacement, mais serait qualifiée de « rêverie pendant le sommeil ». Un examen plus attentif découvrit dans ce rêve d'espèce rare les mêmes déchirures et les mêmes incohérences que dans les autres ; je dus laisser là la « rêverie pendant le sommeil ». Le contenu du rêve était que je présentais à mes amis une théorie difficile et longtemps cherchée de la bisexualité. La force d'accomplissement des désirs qui réside dans le rêve faisait que cette théorie (non exposée d'ailleurs) paraissait claire et sans lacunes. Ce que j'avais considéré comme un jugement porté sur le rêve achevé était donc une partie, à la vérité la partie essentielle, du contenu du rêve. Le travail du rêve empiétait donc en quelque sorte sur les premières pensées de la veille et me présentait comme un jugement porté sur le rêve cette partie des éléments du rêve dont il n'avait pu réussir la figuration exacte dans le rêve même. Je trouvai le pendant exact de cela chez

une malade qui d'abord ne voulait pas raconter un rêve que je voulais analyser, « parce qu'il était tellement indistinct et désordonné ». Enfin, après maintes protestations de cette espèce, elle dit que dans son rêve figuraient diverses personnes : elle, son mari, son père, mais qu'il semblait qu'elle ne pût savoir si son mari était son père, qui était son père, ou des choses de cet ordre. En confrontant ce rêve avec ce qu'elle dit pendant la séance, on comprit clairement qu'il s'agissait de l'histoire assez ordinaire de la domestique qui doit avouer qu'elle attend un enfant et s'entend demander : « Qui peut bien être le père ? » (1). Ici encore l'obscurité du rêve était au nombre des éléments qui l'avaient provoqué. Une partie de ce contenu avait été représenté dans la *forme* du rêve. La forme du rêve est employée avec une fréquence étonnante pour représenter un contenu caché.

Les commentaires au sujet du rêve, des remarques en apparence insignifiantes servent souvent à dissimuler de la façon la plus raffinée un fragment de ce qui a été rêvé ; en réalité d'ailleurs elles le trahissent. Par exemple, quand un rêveur dit : ici le rêve est effacé, et que l'analyse retrouve une réminiscence infantile : avoir épié une personne qui s'essuyait après la défécation. Ou dans un autre cas qu'il faut expliquer avec plus de détail. Un jeune homme a un rêve très précis qui lui rappelle des imaginations de son enfance demeurées à l'état de souvenir conscient. Il se trouve, le soir, dans un hôtel de station estivale, il se trompe de numéro de chambre et entre dans une pièce où une dame âgée et ses deux filles se déshabillent pour se mettre au lit. Il ajoute : « *Il y a ensuite des lacunes dans le rêve, il manque quelque chose*, et à la fin il y a dans la chambre un homme qui veut me jeter dehors et avec qui je dois lutter ». Il essaie vainement de se rappeler le contenu et le but des imaginations enfantines auxquelles le rêve fait allusion. Mais on s'aperçoit enfin que ceci est précisément rendu par ce qu'il dit des parties imprécises du rêve.

(1) Symptômes hystériques : arrêt des périodes et grande inquiétude ; c'est la souffrance essentielle de ces malades.

Les « lacunes » sont les organes génitaux des femmes qui vont se coucher ; « il manque quelque chose » est la description du caractère essentiel des organes féminins. Dans son enfance il avait à ce sujet une curiosité aiguë et en était encore à la théorie enfantine qui suppose que la femme a un membre viril.

Une réminiscence analogue d'un autre rêveur a le même aspect. Il rêve : *Je vais avec Mlle K. dans le restaurant du Volksgarten... puis vient un moment obscur, une interruption... je me trouve ensuite dans un mauvais lieu où je vois deux ou trois femmes dont l'une en chemise et en culotte.*

Analyse : Mlle K. est la fille d'un de ses anciens chefs et lui a été, dit-il lui-même, une sorte de sœur ; mais un jour, il y eut entre eux un entretien où ensemble ils sentirent qu'ils étaient de sexe différent, comme s'ils avaient dit : je suis un homme, tu es une femme. Il n'est allé qu'une fois dans le restaurant en question, avec la sœur de son beau-frère, jeune fille qui lui est tout à fait indifférente. Une autre fois il a accompagné trois dames jusqu'à l'entrée : c'étaient sa sœur, sa belle-sœur et la sœur de son beau-frère, toutes bien indifférentes, mais pouvant être classées sous la rubrique : sœurs. Il est rarement allé dans un mauvais lieu, peut-être deux ou trois fois dans sa vie.

L'interprétation s'appuya sur le moment obscur, l'interruption dans le rêve, et supposa que dans sa curiosité enfantine il avait regardé quelquefois, rarement sans doute, les organes génitaux de sa petite sœur, de quelques années plus jeune que lui. Quelques jours après, en effet, il retrouva ce souvenir.

Tous les rêves d'une même nuit appartiennent à un même ensemble ; il faut considérer leur division en plusieurs fragments, leur groupement et leur nombre comme significatifs et révélateurs des pensées latentes du rêve. Quand on interprète des rêves faits de plusieurs parties ou même plusieurs rêves apparus au cours d'une même nuit, il ne faut pas oublier que ces rêves divers et successifs peuvent signifier la même chose, exprimer les mêmes tendances au moyen d'éléments

différents. Il est fréquent que le premier de ces rêves homologues soit le plus transposé et le plus timide, le suivant plus hardi et plus net.

Il en est déjà ainsi dans le rêve biblique du pharaon au sujet des épis et des vaches, que Joseph interprète. On le trouve raconté avec plus de détails encore dans Josèphe (*Antiquités bibliques*, livre II, ch. v et vi). Le roi, après avoir raconté son premier rêve, dit : « Après ce rêve je me réveillai inquiet et je me demandai ce qu'il pouvait bien signifier, mais je me rendormis et j'eus un rêve bien plus étrange encore, qui me donna plus de crainte et de trouble ». Après avoir entendu le récit, Joseph dit : « Ton rêve, ô roi, semble être double, mais ses deux aspects n'ont qu'une signification. »

Jung, dans son *Beitrag zur Psychologie des Gerüchtes*, raconte comment le rêve érotique dissimulé d'une écolière est compris sans interprétation par ses amies et repris avec des variantes ; il remarque, en examinant une de ces variantes, « que la pensée finale d'une longue série d'images de rêve contient tout juste ce qui était déjà représenté dans la première image de la série. La censure repousse le complexe aussi longtemps que possible grâce à des artifices symboliques sans cesse renouvelés : déplacements, aspects ingénus, etc. » (p. 87). Scherner a bien connu cette particularité de la figuration du rêve, et il la décrit, après avoir parlé des excitations organiques, comme une loi : « On remarque enfin que toutes les images symboliques provenant d'excitations nerveuses déterminées sont soumises à une même loi générale. Au début du rêve l'objet de l'excitation n'est indiqué que par les allusions les plus lointaines et les plus libres ; à la fin, quand l'élan créateur s'est épuisé, l'excitation elle-même et l'organe qu'elle atteint ou sa fonction, sont clairement représentés. De cette manière le rêve finit en indiquant lui-même son motif organique... » (p. 166).

Otto Rank a publié un exemple qui confirme la loi de Scherner, dans son article : « Un rêve qui s'interprète lui-même ». Il s'agit du rêve d'une jeune fille, composé de

deux rêves, séparés, par un intervalle ; le second s'achève par une pollution. Ce dernier rêve put être interprété avec beaucoup de précision, et le grand nombre de relations entre le contenu de l'un et de l'autre rêve permit de reconnaître que le premier exprimait, d'une manière timide, la même chose que le second, de sorte que celui-ci, qui s'achevait par une pollution, n'avait fait que découvrir clairement le sens de l'autre. Rank déduisit à bon droit de cet exemple le sens des rêves de pollution dans la théorie du rêve en général.

Je ne crois pas qu'il faille toujours interpréter la clarté ou la confusion du rêve par la précision ou par l'incertitude de ses éléments. Je dirai plus tard de quel autre facteur de formation du rêve, non encore invoqué, dépend essentiellement cette gamme de qualités.

Dans bien des rêves, après que l'on a vu quelque temps une certaine situation ou une certaine mise en scène, il se produit des interruptions qui sont décrites de la manière suivante : « mais il semble ensuite que l'on se trouve en même temps dans un autre endroit et qu'il s'y passe ceci et cela ». Ce qui interrompt ainsi l'action principale du rêve, qui peut reprendre au bout d'un moment, correspond dans les pensées du rêve à une proposition incidente, à une pensée intercalée. Ce qui dans les pensées du rêve était conditionnel est représenté dans le rêve même par la simultanéité (si — quand).

Que signifie la sensation que l'on ne peut bouger, si fréquente dans le rêve et si proche de l'angoisse ? On veut marcher et on ne peut quitter sa place, on veut faire quelque chose et on se heurte sans cesse à des obstacles. Le train va se mettre en mouvement et on ne peut pas l'atteindre; on veut lever la main pour venger une injure et elle refuse tout office. Nous avons déjà rencontré cette sensation dans les rêves d'exhibition, mais nous n'avons pas recherché sérieusement comment il fallait l'interpréter. Il est aisé, mais peu concluant, de dire que nous éprouvons pendant le sommeil une inhibition motrice qui se trahit par cette sensation. On pourrait demander,

en effet, pourquoi on ne rêve pas toujours de mouvements empêchés. Il est certain que cette sensation, qui peut toujours apparaître pendant le sommeil, doit s'expliquer par le désir d'une figuration déterminée et n'apparaître que lorsque cette figuration le rend nécessaire.

Le fait de ne pas arriver à ce que l'on veut n'apparaît pas toujours dans le rêve comme une sensation. Ce peut être aussi, simplement, un fragment du contenu. Je crois que ce cas peut nous expliquer le sens de cet aspect du rêve. Voici, à titre d'exemple, le résumé d'un rêve où je parais être accusé de malhonnêteté. *Le lieu est un mélange d'une maison de santé privée et de plusieurs autres locaux. Un domestique apparaît et me demande de venir pour une enquête. Dans mon rêve, je sais que l'on a perdu quelque chose et que l'enquête a lieu parce qu'on me soupçonne de m'être approprié l'objet. L'analyse du rêve montre qu'enquête doit être pris en deux sens et signifie aussi un examen médical. Conscient de mon innocence et de l'importance que me donne ma fonction de médecin consultant dans cette maison, je suis le domestique. A une des portes un autre domestique nous reçoit et dit en me montrant : « Vous m'amenez celui-ci — mais c'est un homme correct ! » Je traverse alors, sans domestique, une grande salle où se trouvent des machines et qui me fait songer à un enfer avec ses préparatifs de supplice. Je vois un de mes collègues étendu sur un appareil, il aurait bien des raisons de remarquer ma présence, il ne le fait pas. On dit ensuite que maintenant je peux partir. Mais je ne trouve pas mon chapeau et ne peux pas partir.*

Le désir inclus dans ce rêve est visiblement que je sois considéré comme un honnête homme et puisse m'en aller ; il doit donc y avoir dans la pensée du rêve toutes sortes d'éléments contradictoires. Pouvoir partir est le signe de l'absolution ; s'il y a, à la fin du rêve, un événement qui m'empêche de partir, il faut en conclure qu'il exprime les éléments refoulés et contradictoires. Le fait que je ne trouve pas mon chapeau signifie donc : Tu n'es tout de même pas un honnête homme. *Ne pas arriver à faire ce que l'on veut dans le rêve est l'expression de la contradiction, du « non ».* Il faut donc corriger l'affir-

mation précédemment émise selon laquelle le rêve ne peut exprimer le non (1).

Dans d'autres rêves, ne pas faire les mouvements que l'on désire n'est pas seulement un état, mais encore une sensation. Cette sensation d'empêchement exprime avec plus de force la contradiction, l'état d'une volonté à laquelle une autre volonté résiste. La sensation d'arrêt représente donc un *conflit de volontés*. Nous verrons plus loin que l'inhibition motrice pendant le sommeil est une des conditions fondamentales des processus psychiques du rêve. L'impulsion transposée dans le domaine moteur n'est autre que la volonté, et le sentiment que nous avons de l'arrêt de ces impulsions pendant le sommeil montre combien ce processus est approprié à la représentation de la volonté et du « non » qui s'oppose à elle. Après l'explication que j'ai donnée de l'angoisse, on comprend aisément que la sensation d'arrêt soit si proche de l'angoisse et s'unisse si fréquemment à elle dans le rêve. L'angoisse est une impulsion libidineuse venue de l'inconscient et arrêtée par le préconscient. Donc, quand le rêve unit l'angoisse et la sensation d'arrêt, il s'agit d'un vouloir qui éveillait la libido en vue d'une tendance sexuelle.

Nous examinerons plus loin ce que signifie dans le rêve le jugement fréquent : « Ce n'est qu'un rêve », et à quelle force psychique il faut l'attribuer. J'indique dès maintenant qu'il doit servir à diminuer la valeur de ce qui est rêvé. W. Stekel, par l'analyse de quelques exemples convaincants, a résolu dans

(1) L'analyse complète de ce rêve indique sa relation avec des faits d'enfance par l'intermédiaire suivant : « Le nègre a fait sa tâche, le nègre peut partir ». Et puis la question plaisante : quel âge a le nègre quand il a achevé sa tâche? Un an, alors il peut partir (= marcher, *gehen*). (J'étais venu au monde avec tant de cheveux noirs que ma mère m'avait appelé le petit nègre). Le fait que je ne trouve pas mon chapeau est une allusion à un incident de la journée, utilisé de multiples façons. Notre femme de chambre, qui range avec une ingéniosité surprenante, l'avait caché. La fin de ce rêve cache aussi une certaine façon d'écarter des idées lugubres : je suis bien loin d'avoir fait ma tâche, je ne dois pas partir. — On voit donc ici la vie et la mort, comme dans le rêve de Goethe et du paralytique général que l'on trouvera plus loin.

un sens analogue le problème intéressant et très proche de la signification que peut avoir dans un rêve une partie considérée comme rêvée, l'énigme du rêve dans le rêve. Il s'agit d'enlever à cette partie du rêve sa valeur, sa réalité et de reprendre le cours du rêve lui-même où l'accomplissement de notre désir se substituera à cette réalité éteinte. Il faut donc admettre que ce qui est considéré comme rêvé contient la représentation de la réalité, le souvenir véritable, et que le rêve qui se continue représente au contraire l'accomplissement du désir. Il faut voir dans cette insertion, dans le rêve du rêve, l'équivalent du souhait que le fait rêvé ainsi ne se fût pas produit. En d'autres termes, si certains faits apparaissent dans le rêve comme rêvés, c'est qu'ils sont tout à fait réels, et cela équivaut à une affirmation très énergique. Le travail du rêve utilise le rêve lui-même comme une sorte de refus, prouvant par là notre affirmation que le rêve accomplit un désir.

IV

LE ROLE DE LA POSSIBILITÉ DE FIGURATION

Jusqu'à présent nous avons seulement recherché comment le rêve représentait les relations entre les pensées qui sont à la base, mais à cette occasion nous avons souvent rencontré un autre sujet : les transformations que doivent subir les éléments du rêve pour s'accommoder aux fins de celui-ci. Nous savons maintenant que les éléments du rêve perdent en grande partie leurs relations, qu'ils sont soumis à une compression et qu'en même temps un déplacement d'intensité transforme leur valeur psychique. Les déplacements que nous avons remarqués paraissaient être des substitutions d'une certaine représentation à une autre qui lui était associée ; ils servaient à la condensation du rêve, puisque de cette façon, au lieu de deux éléments, un seul, qui avait des traits communs à tous deux, entrait dans le rêve. Il est une autre sorte de déplacement

auquel nous n'avons encore fait aucune allusion. L'analyse nous apprend cependant qu'il existe et qu'il consiste en un *échange d'expressions verbales* entre les pensées. Il s'agit dans les deux cas de déplacement le long d'une chaîne associative, mais le même processus apparaît dans des sphères différentes : le résultat du déplacement est, dans un cas, qu'un élément est remplacé par un autre, tandis que dans l'autre cas un élément échange avec un autre son expression verbale.

Ce second procédé n'a pas seulement un grand intérêt théorique, mais nous aide à comprendre l'apparence d'absurdité fantastique que le songe revêt souvent. Le déplacement est, en effet, presque toujours de l'espèce suivante : une expression abstraite et décolorée de la pensée du rêve fait place à une expression imagée et concrète.

On voit aussitôt l'avantage et par conséquent le but de cette substitution. L'image peut être figurée dans le rêve, on peut l'introduire dans une scène, alors qu'une expression abstraite serait aussi difficile à représenter qu'un *leader article* politique sous la forme d'une illustration. Non seulement la facilité de figuration, mais la condensation et la censure gagnent à cet échange. Une fois que la pensée du rêve, inutilisable sous sa forme abstraite, a été transformée en image, on trouve bien plus aisément, entre cette expression nouvelle et les autres éléments du rêve, les points de contact et les identités nécessaires pour l'élaboration du rêve. Il les crée d'ailleurs là où ils n'existent pas, car, en toute langue, les termes concrets, à cause de leur évolution, présentent plus de points de contact que les concepts. On se représente aisément qu'une grande partie du travail qui, lors de la formation du rêve, réduit aux termes les plus brefs et les plus condensés les diverses pensées, se fait grâce à une transformation verbale appropriée. Une pensée, dont l'expression venait peut-être d'autres motifs, agira à cette occasion sur les possibilités d'expression d'une autre les différenciant et y opérant un choix, et cela peut-être dès l'origine, comme il arrive pour le travail poétique. Quand un poème est rimé, le deuxième vers doit obéir à deux conditions : il doit exprimer un certain sens, et cette expression

doit inclure la rime. Les meilleurs poèmes sont ceux où on ne remarque pas la recherche de la rime, mais où, par une sorte d'induction mutuelle, les deux pensées ont pris dès le début la forme verbale dont une très légère retouche fera jaillir la rime.

Dans certains cas, le changement d'expression opéré par la condensation du rêve sert d'une façon plus rapide encore. Il fait découvrir un agencement verbal qui, ayant deux sens, exprime plus qu'une des pensées du rêve. Tout le domaine des jeux de mots peut dès lors servir l'élaboration du rêve. Il ne faut pas s'étonner du rôle que jouent les mots dans la formation du rêve. Le mot, en tant que centre de représentations nombreuses, est en quelque sorte prédestiné aux sens multiples, et les névroses (obsessions, phobies) utilisent aussi hardiment que le rêve les possibilités de condensation et de déguisement que le mot présente (1). Il est aisé de montrer que la dissimulation du rêve profite de ce déplacement de l'expression. Quand un mot à double sens remplace deux mots à sens unique, c'est pour nous une cause de méprise ; et notre esprit hésite quand on remplace une expression ordinaire par une expression imagée. Cela d'autant plus que le rêve ne nous dit point si l'élément nouveau doit être pris au pied de la lettre ou dans un sens figuré, s'il faut le rattacher aux autres éléments du rêve directement ou par des expressions intermédiaires. En général, quand il s'agit d'interpréter un élément de cette sorte, on ne sait s'il doit être :

a) pris dans un sens affirmatif ou négatif (relations de contraste) ;

b) interprété historiquement (comme une réminiscence) ;

c) compris d'une manière symbolique ;

d) interprété à partir du son du mot.

En dépit de ces possibilités multiples, on peut dire que la figuration dans le rêve, qui ne fut pas faite pour être com-

(1) Cf. *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, 1905, et les mots de transition (Wortbrücken) dans la solution des symptomes névropathiques.

prise, n'est pas plus difficile à saisir que les hiéroglyphes pour leurs contemporains. J'ai déjà donné plusieurs exemples de ces représentations de rêve qui ne valent que par leur double sens (« la bouche s'ouvre bien », dans le rêve de l'injection ; « je ne peux pas encore m'en aller », dans le rêve que je viens d'indiquer, p. 301.) Je vais maintenant présenter un rêve dans l'analyse duquel l'image, substituée à la pensée abstraite, joue un plus grand rôle. On peut préciser la différence qui sépare cette interprétation des rêves de l'interprétation symbolique que connut l'antiquité ; dans l'interprétation symbolique, la clef du symbole est choisie par l'interprétateur ; dans nos cas de déguisement verbal, ces clefs sont universellement connues et livrées par des locutions usuelles. Si l'on connaît les circonstances exactes et leurs associations ordinaires, on peut comprendre des rêves de cette espèce, entièrement ou par fragments, même sans le secours du rêveur.

Une dame de mes amies rêve : *Elle est à l'Opéra. C'est une représentation de Wagner qui a duré jusqu'à 7 h. 3/4 du matin. Il y a à l'orchestre et au parterre des tables où l'on dîne et où l'on boit. Son cousin, récemment revenu de son voyage de noce, est assis à une de ces tables avec sa jeune femme ; près d'eux un grand seigneur. On sait que la jeune femme l'a rapporté de son voyage de noce, très ouvertement, comme on peut rapporter de son voyage de noce un chapeau. Il y a, au milieu de l'orchestre, une haute tour couronnée d'une plateforme entourée d'une grille de fer. Il y a là-haut le chef d'orchestre qui ressemble à Hans Richter ; il court derrière la grille, transpire énormément et dirige de là-haut l'orchestre rangé autour de la base de la tour. Elle-même est assise dans une loge avec une amie* (que je connais). *De l'orchestre sa jeune sœur veut lui tendre un grand morceau de charbon, disant qu'elle ne savait pas que cela durerait si longtemps et qu'on doit geler horriblement là-haut. (Il semble que les loges auraient dû être chauffées pendant toute la représentation.)*

Le rêve est extravagant à souhait, bien qu'il se rapporte à une seule scène. Cette tour au milieu de l'orchestre d'où le chef d'orchestre dirige les musiciens et plus encore le morceau de

charbon que tend la sœur sont fort étranges ! J'ai fait exprès de ne pas demander l'analyse de ce rêve ; connaissant un peu la vie de la rêveuse je pouvais en interpréter moi-même des parties. Je savais qu'elle avait beaucoup aimé un musicien dont la carrière avait été interrompue par une maladie mentale. La tour devait donc être prise littéralement. On comprenait dès lors que l'homme qu'elle eût souhaité voir à la place de Hans Richter dépassait les autres membres de l'orchestre de la *hauteur d'une tour*. Cette tour est une image composite, une sorte d'apposition. Le soubassement représente la hauteur de l'homme ; la grille du haut, derrière laquelle il court comme un prisonnier ou comme un animal en cage (Käfig, allusion au nom de ce malheureux homme), représente sa destinée. Les deux idées ont pu se rencontrer dans un mot fait comme « tour des fous » (Narrenturm).

Une fois les procédés de figuration de ce rêve découverts, on pouvait essayer d'interpréter par les mêmes moyens la seconde extravagance apparente : le morceau de charbon que lui tend sa sœur. Charbon signifie amour caché :

> Nul *feu*, nul *charbon*
> Ne peut brûler autant
> Qu'un *amour caché*
> Ignoré de tous (1).

Elle et son amie sont *restées là* (= *laissées pour compte*, restées en plan) ; sa jeune sœur, qui espère encore se marier, lui tend le charbon, « parce qu'elle ne savait pas que ça *durerait aussi longtemps* ». Le rêve ne dit pas ce qui durera si longtemps ; dans un récit on ajouterait : la représentation. Mais dans un rêve, il faut regarder la phrase en elle-même, reconnaître qu'elle est équivoque et ajouter « jusqu'à son mariage ». L'interprétation : « amour caché » est soutenue par l'allu-

(1) Kein *Feuer*, keine *Kohle*
Kann brennen so heiss,
Als wie *heimliche Liebe*,
Von der niemand was weiss.

sion au cousin assis à l'orchestre avec sa femme et par l'*aventure amoureuse avouée* attribuée à celle-ci. Le contraste entre l'amour caché et l'amour avoué, entre son ardeur et la froideur de la jeune femme, domine le rêve. Ici comme là il s'agit d'un personnage *haut placé*, et ce mot a pu servir de pont entre l'aristocrate et le musicien qui donnait de grands espoirs.

Ces explications nous ont amenés à découvrir un troisième facteur dont la part est considérable dans le passage de la pensée du rêve au contenu du rêve : l'*importance de la possibilité de figuration par les éléments psychiques propres au rêve*, c'est-à-dire, le plus souvent, par des images visuelles. De tous les raccords possibles aux idées essentielles du rêve, ceux qui permettent une représentation visuelle sont toujours préférés, et le travail du rêve ne recule pas devant l'effort nécessaire pour faire d'abord passer la pensée toute sèche dans une autre forme verbale, celle-ci fût-elle même très peu habituelle, pourvu qu'elle facilite la représentation et mette fin à la pression psychologique exercée par la pensée contrainte. Mais cette façon de verser le contenu de la pensée dans une autre forme peut aussi servir le travail de condensation et créer des liens, qui sinon n'existeraient pas, avec d'autres idées. Ces idées peuvent d'ailleurs avoir transformé leur expression primitive pour se mieux ajuster à la pensée du rêve.

Herbert Silberer a fort bien montré comment on pouvait étudier directement la transformation automatique des pensées en images lors de la formation du rêve et connaître ainsi ce facteur du travail du rêve, isolé. — Lorsque, fatigué et ivre de sommeil, il s'imposait une direction de pensée, il arrivait fréquemment que la pensée lui échappât et qu'il s'y substituât une image dans laquelle il pouvait reconnaître un équivalent de la pensée. Silberer nomme cet équivalent « autosymbolique ». Le mot, à mon avis, n'est pas tout à fait adéquat. Voici quelques exemples tirés de son ouvrage, j'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir.

« Exemple 1. Je pense que je dois corriger, dans un article, un passage d'un style raboteux.

« Symbole : Je me vois rabotant une pièce de bois.

« Exemple 5. Je cherche à me représenter le but de certaines études métaphysiques que je compte entreprendre. C'est, me semble-t-il, que la recherche des motifs de l'existence nous fraye un chemin vers des formes, des régions de conscience ou d'existence toujours plus hautes.

« Symbole: Je passe un long couteau sous une tarte comme si je voulais en prendre un morceau.

« Interprétation : Mon mouvement avec le couteau indique le fait de se frayer le chemin dont il est question... Il faut expliquer le fond du symbole de la manière suivante : Il m'arrive, à table, de couper et d'offrir une tarte, je le fais avec un long couteau flexible, ce qui exige quelque attention. En particulier, il est parfois compliqué d'enlever proprement les morceaux de tarte. Il faut glisser soigneusement le couteau sous les morceaux en question (se frayer lentement un chemin jusqu'au fond). Mais l'image contient encore d'autres symboles. En effet cette tarte était une tarte feuilletée, le couteau qui la coupait devait donc pénétrer dans des couches, des régions diverses (les régions de la conscience et de la pensée).

« Exemple 9. Je perds le fil d'un raisonnement. Je cherche à le retrouver, mais constate que le point de contact manque.

« Symbole : Un fragment d'écrit dont les dernières lignes manquent. »

Si l'on songe au rôle que jouent les jeux de mots, les citations, les chansons et les proverbes dans la vie des gens cultivés, on supposera que des déguisements de cette espèce servent souvent à représenter les pensées du rêve. Quel est, par exemple, le sens, dans un rêve, de voitures chargées d'une seule espèce de légumes ? C'est le souhait contraire à « choux et carotte » (Kraut und Rüben = mêli-mêlo), donc à « gâchis ». Il est curieux que ce rêve ne m'ait été raconté qu'une seule fois. Une symbolique générale du rêve n'a été faite que pour peu d'éléments, grâce à des allusions et à des substitutions de mots connues de tous. La plus grande partie de cette symbolique est d'ailleurs commune au rêve, aux psychonévroses, aux légendes et aux traditions populaires.

Quand on examine les choses de plus près, on reconnaît que l'élaboration du rêve en utilisant ces substitutions n'apporte rien de nouveau. Pour parvenir à son but : obtenir une expression qui échappe à la censure, elle suit les voies tracées dans l'inconscient et substitue volontiers, aux éléments refoulés, des traits d'esprit ou des allusions qui peuvent parvenir à la conscience. Les rêveries des névrosés sont pleines de ces jeux d'esprit. Ceci nous fait brusquement comprendre les interprétations de Scherner dont j'ai déjà défendu le fond exact. Les rêveries au sujet de notre propre corps ne sont nullement particulières au rêve et ne sauraient le caractériser. Mes analyses m'ont montré qu'elles apparaissent régulièrement dans l'inconscient des névrosés et peuvent être ramenées à la curiosité sexuelle qui, chez l'adolescent et chez l'adolescente, porte sur les organes génitaux des autres, mais aussi sur leur propre sexe. Ainsi que le remarquent excellemment Scherner et Volkelt, la maison n'est pas le seul cercle de représentations qui serve à symboliser la vie corporelle ; — cela est vrai pour le rêve comme pour les imaginations inconscientes des névrosés. Je connais des malades qui ont conservé la symbolique architectonique du corps et des organes génitaux (l'intérêt sexuel ne porte pas seulement sur les organes externes), chez qui les piliers et les colonnes représentent les jambes (comme dans le Cantique des Cantiques), chez qui chaque porte symbolise une ouverture du corps (« trou »), que toute conduite d'eau fait penser à l'appareil urinaire, etc. Mais le cercle de représentations de la vie des plantes ou de la cuisine peut également être choisi pour dissimuler des images sexuelles (1). Pour le premier cas, les locutions usuelles, le souvenir des métaphores du passé ont fait beaucoup (la « vigne » du Seigneur, la « semence », le « jardin » de la jeune fille dans le Cantique des Cantiques). Les particularités les plus intimes et les plus laides de la vie sexuelle peuvent être pensées et rêvées sous forme d'innocentes allusions aux besognes culinaires. Les

(1) Voir de nombreux exemples dans les trois volumes du Supplément de l'*Illustrierte Sittengeschichte* d'Ed. Fuchs (Munich, A. Langen).

symptomes de l'hystérie deviennent incompréhensibles si l'on oublie que les symboles sexuels se cachent surtout derrière les choses habituelles et peu surprenantes. Il y a un sens sexuel très net dans l'attitude des enfants névrosés qui ne peuvent voir ni sang ni viande rouge et qui vomissent à la vue des œufs et des nouilles; de même, quand la crainte que l'homme éprouve normalement à l'égard du serpent s'amplifie, chez les névrosés, d'une manière monstrueuse. Chaque fois que la névrose se dissimule sous ces symboles, elle suit à nouveau les voies qui furent celles de l'humanité primitive et dont témoignent maintenant encore nos langues, nos superstitions et nos mœurs.

Voici le rêve de fleurs de ma malade, mentionné plus haut. Je souligne tout ce qui a une interprétation sexuelle. Une fois interprété, ce beau rêve ne plaisait plus du tout à la rêveuse.

a) Rêve-prologue : *Elle va à la cuisine pour parler aux deux servantes et les blâme de n'avoir pas achevé « les quelques restes ». A cette occasion, elle voit par terre une quantité d'ustensiles de cuisine qui s'égouttent, des ustensiles grossiers entassés.* Elle ajoutera plus tard : *Les deux bonnes vont chercher de l'eau, elles descendent dans une sorte de fleuve qui monte jusqu'à la maison ou dans la cour* (1).

b) Rêve principal (2) : *Elle descend de haut* (3), *à travers des barrières ou des haies bizarres, faites de grands carreaux tressés et de petits carrés* (4). *Ce n'est pas fait pour descendre, elle craint toujours de ne pouvoir poser son pied et est bien contente parce que sa robe ne s'accroche nulle part et qu'elle garde l'air convenable* (5). *Elle porte à la main une* GRANDE BRANCHE (6), *une*

(1) Voir p. 282 l'interprétation de ce rêve-prologue considéré comme ayant un sens causal.

(2) Sa vie.

(3) Origine élevée, souhait contrastant avec le rêve-prologue.

(4) Image composite où deux endroits sont réunis, le grenier de son père où elle jouait avec son frère, objet de ses imaginations, et la maison de campagne d'un méchant oncle qui avait l'habitude de la taquiner.

(5) Désir qui contraste avec un souvenir de la maison de l'oncle : elle se découvrait en dormant.

(6) Comme l'ange porte une branche de lis lors de l'annonciation.

sorte de branche d'arbre qui est couverte de FLEURS ROUGES *ramifiées et épanouies* (1). *Elle a la notion que ce sont des* FLEURS *de cerisier, mais elles ressemblent aussi à des* CAMÉLIAS *doubles, bien que ceux-ci en vérité ne poussent pas sur les arbres. Tandis qu'elle descend, elle en a d'abord* UN, *puis brusquement* DEUX, *puis de nouveau* UN *seul* (2). *Quand elle arrive en bas, les* FLEURS *du bas de la tige sont déjà en partie* TOMBÉES. *Ensuite, arrivée en bas, elle voit un domestique de la maison qui, avec un morceau de bois, enlève les espèces de* TOUFFES DE CRINS ÉPAISSES *qui pendent comme de la mousse d'un arbre semblable, elle serait tentée de dire qu'il le peigne... D'autres travailleurs ont abattu dans un* JARDIN *des* BRANCHES *semblables et les ont jetées dans la* RUE *où elles* GISENT, *de sorte que* BEAUCOUP DE GENS EN PRENNENT. *Elle demande si c'est bien, si on peut* EN PRENDRE UNE (3). *Il y a dans le jardin un jeune* HOMME (qu'elle connaît, un étranger) *vers qui elle va pour lui demander comment elle pourrait transporter ces* BRANCHES DANS SON PROPRE JARDIN (4). *Il la saisit, elle se débat et lui demande à quoi il songe et si on a le droit de la prendre ainsi. Il répond que ce n'est pas mal, que c'est permis* (5). *Ensuite il se déclare prêt à aller avec elle dans l'*AUTRE JARDIN *pour lui montrer comment on plante, et il lui dit quelque chose qu'elle ne comprend pas bien :* « *Il me manque d'ailleurs trois* MÈTRES — (elle dit plus tard : *mètres carrés*) — *ou trois toises de sol* ». *Il lui semble qu'en échange de sa complaisance il exige quelque chose, comme s'il avait l'intention de se* DÉDOMMAGER DANS SON JARDIN *ou s'il voulait commettre une* FRAUDE, *avoir un avantage sans qu'elle en souffre. Elle ne sait pas s'il lui a vraiment montré quelque chose ensuite* (6).

(1) Cf. p. 285.

(2) Allusion au nombre de personnes dont elle croit recevoir les hommages.

(3) Allusion à une locution populaire signifiant masturbation.

(4) La branche représente dès longtemps les organes génitaux masculins ; elle contient, de plus, une allusion très claire à son nom de famille.

(5) Ceci a trait, comme ce qui suit, à des projets matrimoniaux.

(6) On peut considérer comme un rêve biographique analogue le rêve n° 3 que j'indique un peu plus bas parmi les exemples de la symbolique onirique ; on peut aussi y rattacher le « rêve qui s'interprète lui-même »

Je pourrais citer beaucoup d'exemples semblables, mais leur analyse nous entraînerait trop loin vers l'étude des phénomènes névropathiques. Tous m'ont conduit à la conclusion qu'il n'est point nécessaire d'admettre l'existence, durant le rêve, d'une activité symbolique spéciale de l'esprit. Le rêve utilise les symboles tout préparés dans l'inconscient ; ce sont les plus adaptés parce que libres de censure et représentables.

V

LA FIGURATION SYMBOLIQUE EN RÊVE. AUTRES RÊVES TYPIQUES

Quand on s'est familiarisé avec l'emploi surabondant de la symbolique qui représente la sexualité dans le rêve, on se demande si beaucoup de ces symboles ne sont pas analogues aux signes sténographiques pourvus une fois pour toutes d'une signification précise ; on est tenté d'esquisser une nouvelle clef des songes d'après la méthode de déchiffrage. Il faut ajouter à cela que cette symbolique n'est pas spéciale au rêve, on la retrouve dans toutes les représentations inconscientes, dans toutes les représentations collectives, populaires notamment : dans le folklore, les mythes, les légendes, les dictons, les proverbes, les jeux de mots courants ; elle y est même plus complète que dans le rêve. Nous outrepasserions donc de beaucoup les limites de l'interprétation des rêves, si nous voulions étudier le rôle des symboles et traiter les nombreux problèmes, en grande partie encore non résolus, qui se rattachent à la notion de symbole (1). Bornons-nous ici à dire que la figuration sym-

(Ein Traum der sich selbst deutet) de RANK, et le rêve qui doit être lu à rebours de STEKEL (p. 486).

(1) Voir les travaux de BLEULER et de ses disciples de Zurich : MAEDER, ABRAHAM, etc., sur la symbolique ; voir aussi les auteurs non médicaux auxquels ils se réfèrent (KLEINPAUL, etc.). Ce qui a été dit de meilleur

bolique est au nombre des procédés indirects de représentation ; mais qu'il ne faut pas la confondre avec les autres procédés indirects : elle a des traits qui lui sont propres. Dans toute une série de cas, on voit clairement ce qu'il y a de commun entre le symbole et ce qu'il représente ; dans d'autres, ce rapport est caché et le choix du symbole paraît énigmatique. Ce sont précisément ces cas qui peuvent éclaircir le sens profond du rapport symbolique ; ils montrent qu'il est génétique. Ce qui est aujourd'hui lié symboliquement fut vraisemblablement lié autrefois par une identité conceptuelle et verbale. Le rapport symbolique paraît être un reste et une marque d'identité ancienne. On peut remarquer à ce propos que dans toute une série de cas la communauté de symbole va bien au delà de la communauté linguistique, ainsi que l'a indiqué Schubert (1814) (1). Un certain nombre de symboles sont aussi anciens que la formation même des langues, d'autres apparaissent actuellement, de nos jours (par exemple le dirigeable : le Zeppelin).

Le rêve emploie cette symbolique pour déguiser ses pensées latentes. Parmi les symboles employés il en est beaucoup qui ont toujours ou presque toujours le même sens. Mais il ne faut pas perdre de vue la plasticité particulière des éléments psychiques. Il est fréquent qu'un objet symbolique apparaissant dans le contenu du rêve doive être interprété dans son sens propre ; d'autres fois un rêveur prendra, grâce à des éléments de souvenir particuliers, toutes sortes d'objets — qui ordinairement ne sont pas utilisés ainsi — comme symboles sexuels. Quand il aura le choix entre plusieurs symboles, il se décidera pour celui que des relations particulières rattachent à ses

sur cette question se trouve dans l'ouvrage de O. RANK et H. SACHS : *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften*, ch. I, 1913.

(1) Ainsi les Hongrois, qui ne disent pas « schiffen » pour uriner, rêvent cependant de Schiff (bateau) voguant sur l'eau dans les rêves de miction (FERENCZI ; cf. p. 329). Les Français et les peuples d'origine latine, qui n'ont pas l'expression Frauenzimmer (littéralement : femme-chambre) pour désigner la femme, se servent cependant dans leurs rêves de la chambre pour représenter symboliquement la femme

pensées ; il y aura donc une motivation individuelle ajoutée à la règle générale.

Les recherches faites depuis Scherner ont obligé à reconnaître d'une manière indiscutable l'existence d'une symbolique onirique ; — Havelock Ellis lui-même convient que nos rêves sont remplis de symboles. Mais l'existence de ces symboles est loin de faciliter l'interprétation et même elle la complique. Si nous essayons d'interpréter d'après les idées qui viennent librement à l'esprit du rêveur, elles ne nous apporteront le plus souvent aucune explication des symboles ; il ne peut être question, et cela pour des motifs de critique scientifique, de s'en remettre au bon plaisir de l'interprétateur comme l'a fait l'antiquité et comme nous le voyons dans les étranges explications de Stekel. C'est pourquoi nous serons amenés à combiner deux techniques : nous nous appuierons sur les associations d'idées du rêveur, nous suppléerons à ce qui manquera par la connaissance des symboles de l'interprétateur. Une critique prudente du sens des symboles, une étude attentive de ceux-ci d'après les rêves particulièrement transparents nous permettront d'écarter toute accusation de fantaisie et d'arbitraire dans l'interprétation. Les incertitudes que nous connaissons encore viennent en partie de notre science incomplète — et elles disparaîtront à mesure que nous aprofondirons ces problèmes —, en partie de certaines propriétés des symboles du rêve. Ceux-ci ont souvent plusieurs sens, une multitude de sens, si bien que, comme dans l'écriture chinoise, c'est le contexte qui, seul, permet une compréhension exacte. C'est grâce à cela que le rêve permet plusieurs couches d'interprétation et qu'il peut représenter par un seul contenu diverses pensées et divers désirs souvent très différents de nature.

Ces limites et ces réserves étant posées, je peux commencer. L'empereur et l'impératrice, le roi et la reine représentent le plus souvent les parents du rêveur ; il est lui-même prince ou princesse. L'autorité des grands hommes peut paraître aussi grande que celle de l'empereur, c'est pourquoi dans certains rêves Goethe, par exemple, peut apparaître comme sym-

bole du père (Hitschmann). — Tous les objets allongés : bâtons, troncs d'arbres, parapluies (à cause du déploiement comparable à celui de l'érection), toutes les armes longues et aiguës : couteau, poignard, pique, représentent le membre viril. Un autre symbole fréquent et peu compréhensible est la lime à ongles (peut-être à cause du frottement). — Les boîtes, les coffrets, les caisses, les armoires, les poêles représentent le corps de le femme, ainsi que les cavernes, les navires et toutes les espèces de vases. Les chambres (Zimmer) représentent en général les femmes (Frauenzimmer), la description des différentes entrées et sorties ne peut pas tromper (1). On comprend aisément dès lors l'intérêt qu'il y a à savoir si la chambre est ouverte ou fermée (cf. le rêve de Dora, in *Bruchstück einer Hysterieanalyse*). Il est inutile de dire expressément quelle clef ouvre la chambre (voir la symbolique de la clef et de la serrure chez Uhland, dans le lied du « Graf Eberstein »). Le rêve de fuite à travers des chambres est un rêve de maison close ou de harem. Il peut aussi être employé, ainsi que l'a montré H. Sachs par de beaux exemples, pour symboliser le mariage (contraste). On trouve une indication intéressante sur les idées sexuelles infantiles dans les rêves de deux chambres qui n'étaient d'abord qu'une seule, ou d'une chambre connue qui est vue divisée en deux dans le rêve, ou l'inverse. Dans l'enfance on a considéré l'appareil génital féminin (le popo) comme un organe unique (la théorie infantile du cloaque) et on n'a appris que plus tard que

(1) « Un malade qui habite une pension de famille rêve qu'il rencontre une des domestiques et lui demande quel est son numéro ; à sa grande surprise, elle répond : 14. En fait, il avait noué des relations avec cette fille et avait eu des rendez-vous avec elle dans sa chambre. Elle craignait naturellement que sa maîtresse le soupçonnât, et, le jour qui avait précédé le rêve, elle lui avait proposé de se rencontrer à l'avenir dans une des chambres non occupées. Cette chambre portait réellement le n° 14 ; dans le rêve, c'est la femme qui porte ce numéro. On ne peut imaginer un fait plus probant pour l'identification de la femme et de la chambre. » (Ernest JONES, *Intern. Zeitschr. f. Psychoanalyse*, II, 1914). (Cf. ARTEMIDOROS, *Symbolik der Träume* [trad. all. de F. S. Krauss, Vienne, 1881, p. 110] : « Ainsi par exemple, pour un homme marié, la chambre à coucher symbolise l'épouse »).

cette région du corps contient deux cavités et deux ouvertures distinctes.

Les sentiers escarpés, les échelles, les escaliers, le fait de s'y trouver, soit que l'on monte, soit que l'on descende, sont des représentations symboliques de l'acte sexuel (1).

Les murs unis auxquels on grimpe, les façades le long desquelles on se laisse glisser (souvent avec une grande angoisse), représentent des corps d'hommes debout. Ils renouvellent probablement des souvenirs d'enfants qui ont grimpé sur leurs parents ou sur les personnes qui s'occupaient d'eux. Quand les murs sont unis, ils représentent des hommes ; il est fréquent que dans les rêves d'angoisse on se tienne aux saillies des maisons. — De même représentent des femmes : la table, la table mise et les planches, sans doute à cause du contraste avec les formes du corps. Le bois paraît d'ailleurs, d'après ses rapports linguistiques, représenter l'espèce féminine (Materie, matière). Le nom de Madère (Madeira) signifie bois en portugais. Comme « la table et le lit » constituent le mariage, il est fréquent que l'un représente l'autre et que la représentation du complexe sexuel soit transportée au complexe alimentaire. — Parmi les pièces d'habillement, le chapeau des femmes peut très souvent être interprété comme organe génital et organe mâle. De même pour le manteau, et on peut

(1) Je répète ici ce que j'ai déjà dit ailleurs (*Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie, Zentralblatt f. Psychoanalyse*, I, n° 1-2, 1910) : « J'appris il y a quelque temps qu'un psychologue éloigné de nos théories avait fait remarquer à un d'entre nous que nous exagérions certainement la signification sexuelle du rêve. Son rêve le plus fréquent était qu'il escaladait un sentier ; il n'y avait sûrement là rien de sexuel. Rendus attentifs par cette objection, nous avons examiné les rêves de sentiers, d'escaliers, d'échelles, et nous avons bientôt pu affirmer que le sentier escarpé ou ses analogues sont des symboles certains de coït. Les raisons sont aisées à trouver : on arrive sur une hauteur avec des mouvements rythmiques, de l'essouflement, et en quelques sauts rapides on est bientôt en bas. N'oublions pas d'utiliser les indications du langage. On emploie en Allemagne le mot steigen (monter) pour désigner l'acte sexuel. On dit qu'un homme est un Steiger (monteur). En France, les degrés de l'escalier sont des marches ; on dit « un vieux marcheur », comme en Allemagne « ein alter Steiger » (un vieux monteur). »

se demander quelle est la part du son des mots dans ce symbole (all. Mantel). Dans les rêves des hommes : la cravate symbolise souvent le pénis, non seulement parce qu'elle pend et parce qu'elle est particulière à l'homme, mais parce qu'on peut choisir à son gré, choix que la nature interdit malheureusement à l'homme (1). Les personnes dont les rêves utilisent ce symbole ont ordinairement de très belles cravates et en possèdent de véritables collections. — Toutes les machines compliquées et les appareils qui figurent dans le rêve sont, vraisemblablement, des organes génitaux, ordinairement masculins ; la symbolique du rêve s'y montre inlassable ainsi que l'esprit. — Personne ne peut méconnaître que toutes les armes et tous les outils sont des symboles du membre viril : charrue, marteau, fusil, revolver, poignard, sabre, etc. — De même, on reconnaît sans peine que dans le rêve beaucoup de paysages, ceux en particulier qui présentent des ponts ou des montagnes boisées, sont des descriptions d'organes génitaux. Marcinowski a rassemblé une série d'exemples où les rêveurs expliquent leurs rêves par des dessins qui doivent représenter les paysages et les lieux où le rêve se déroule. Ces dessins montrent très clairement la différence entre le sens apparent et le sens caché du rêve. A première vue ce sont des plans, des cartes etc., mais un examen plus pénétrant y reconnaît des représentations du corps humain, des organes génitaux, etc. ; on peut, alors seulement, comprendre le rêve (cf. les travaux de Pfister sur la cryptographie et les images-devinettes). De même, des néologismes incompréhensibles doivent faire penser à des composés de fragments ayant une signification sexuelle. — Des enfants, dans le rêve, ne sont autre chose que des organes génitaux (on sait que les hommes et les femmes ont l'habitude de nommer leur sexe : leur

(1) Cf. *Zentralblatt f. Psychoanalyse*, II, p. 675, le dessin d'un maniaque de 19 ans : un homme qui porte comme cravate un serpent qui menace une jeune fille. Voir aussi *Der Schamhaftige* (*Anthrop.*, VI, 334) : Une dame entre dans une salle de bain où se trouve un homme qui met sa chemise; il a honte, couvre aussitôt son cou avec le devant de la chemise et dit : « Je vous demande pardon, je n'ai pas de cravate ».

petit). Jouer avec un petit enfant, battre le petit, etc., sont souvent des représentations de l'onanisme. — Pour représenter symboliquement la castration, le rêve emploie la calvitie, la coupe des cheveux, la perte d'une dent, la décapitation. Il faut aussi voir une manière de se préserver de la castration dans l'apparition de deux ou plusieurs objets servant ordinairement à symboliser le pénis. L'apparition dans le rêve du lézard — animal dont la queue repousse — a le même sens (cf. le rêve de lézards de la p. 10). — Un grand nombre des animaux que la mythologie et le folklore ont employés comme symboles génitaux jouent ce même rôle dans le rêve : le poisson, l'escargot, le chat, la souris (à cause des poils), mais surtout celui qui symbolise essentiellement le membre viril : le serpent. De petits animaux, de la vermine représentent des petits enfants, par exemple des frères que l'on ne souhaite pas avoir ; être couverte de vermine est souvent être enceinte. — Le dirigeable est un symbole récent du membre viril ; il s'adaptait à cet usage à la fois à cause du vol et à cause de sa forme.

Stekel a présenté toute une série d'autres symboles en y joignant des exemples, mais ils ne sont pas suffisamment vérifiés. Les travaux de Stekel, et en particulier son livre *Die Sprache des Traumes*, contiennent la plus riche collection de symboles expliqués qui ait été publiée, nombre d'entre eux ont été trouvés de manière très ingénieuse et se sont montrés exacts après vérification, par exemple ceux qui ont trait à la mort. Mais la faible critique de l'auteur et ses tendances à la généralisation à tout prix rendent un certain nombre de ses interprétations douteuses ou inutilisables, de sorte qu'il faut recommander instamment la plus grande prudence à ses lecteurs. Je me contenterai d'indiquer quelques exemples.

D'après Stekel, droit et gauche, dans le rêve, ont un sens moral. Le chemin de droite signifie toujours la route du bien, le chemin de gauche la route du crime. Ainsi seront à gauche l'homosexualité, l'inceste, la perversion ; à droite le mariage, les relations avec une prostituée, etc. Ceci en tenant compte du point de vue du rêveur (*l. c.*, p. 466). Les parents, en générale, repésentent des organes génitaxx (p. 473). Je ne

puis accepter cette signification que pour le fils, la fille, la petite sœur, en somme tous ceux à qui peut s'appliquer le terme de petit. En revanche, il y a des exemples certains de sœurs symbolisant les seins, de frères symbolisant les gros hémisphères. Ne pas rattraper une voiture indique, selon Stekel, le regret qu l'on éprouve d'une différence d'âge qui ne peut être palliée (p. 479). Le bagage que l'on emporte est le poids des péchés par lesquels on se sent écrasé (*ibid.*). Mais précisément il est fréquent que les bagages symbolisent d'une manière certaine nos propres organes génitaux. Stekel a aussi donné une signification précise aux nombres qui reviennent souvent en rêve ; mais il semble que ses interprétations ne soient ni suffisamment fondées, ni généralement valables, bien qu'il faille parfois admettre la vraisemblance de certaines d'entre elles. Le nombre trois est bien un symbole, reconnu, généralement exact, des organes génitaux mâles. Une des généralisations indiquées par Stekel se rapporte au double sens des symboles génitaux : « Y a-t-il un symbole qui, si l'imagination le permet, ne puisse être employé comme à la fois masculin et féminin ! » L'incise restreint beaucoup, il est vrai, la portée de cette affirmation, car l'imagination « ne le permet pas » toujours. Mais je crois utile de dire qu'un grand nombre de faits contredisent le principe général posé par Stekel. A côté des symboles qui sont également employés pour les organes génitaux masculins et pour les organes génitaux féminins, il en est qui sont employés d'une manière dominante et presque exclusive pour un sexe et non pour l'autre, et il en est enfin auxquels on n'a jamais découvert qu'une signification féminine. L'imagination ne peut employer des objets longs et fermes, des armes, comme symboles féminins, ou des objets creux (caisses, boîtes, coffrets) comme symboles masculins.

Il est exact que le penchant du rêve et de l'imagination inconsciente à employer les symboles sexuels dans un sens double trahit un fait ancien. Dans l'enfance on ne connaît pas la différence des sexes et on attribue les mêmes organes génitaux aux deux sexes.

Les organes génitaux peuvent être représentés dans le rêve par d'autres parties du corps, le membre viril par la main ou le pied, le sexe féminin par la bouche, l'oreille ou même l'œil. Les sécrétions : mucus, larmes, urine, sperme, peuvent en rêve prendre la place les unes des autres. Ces indications de Stekel, justes dans l'ensemble, ont été limitées par des observations critiques bien fondées de R. Reitler (*Int. Zeitschr. für Psychoanal.*, I, 1913). Il s'agit généralement d'une substitution de sécrétions indifférentes à la sécrétion significative : le sperme.

Ces quelques indications encore très incomplètes suffiront peut-être à susciter d'autres recueils de faits établis avec plus de soin (1). J'ai essayé de présenter d'une manière plus détaillée la symbolique du rêve dans mes *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse*, 1916-1917 (trad. fr., 1922).

Je vais donner quelques exemples de l'emploi de ces symboles dans le rêve. Ils montreront combien il est difficile de parvenir à interpréter le rêve quand on se refuse à employer la symbolique, combien celle-ci s'impose dans nombre de cas. Mais je voudrais en même temps mettre en garde contre la tendance à surestimer l'importance des symboles, à réduire le travail de traduction du rêve à une traduction des symboles, à abandonner l'utilisation des idées qui se présentent à l'esprit du rêveur pendant l'analyse. Les deux techniques d'interprétation doivent se compléter ; mais d'un point de vue théorique aussi bien que pratique la plus importante est celle que nous avons décrite en premier lieu, celle qui donne une importance décisive aux explications du rêveur ; la traduction en symboles n'intervient qu'à titre auxiliaire.

(1) Quelles que soient les différences qui séparent la conception de la symbolique du rêve apportée par SCHERNER et celle qui est présentée ici, il faut faire remarquer que c'est SCHERNER qui le premier a découvert la symbolique du rêve. Les découvertes de la psychanalyse ont mis tardivement en honneur son livre, qui date de 1861.

1. *Le chapeau, symbole de l'homme (des organes génitaux masculins)* (1).

(Fragment du rêve d'une jeune femme atteinte d'agoraphobie à la suite d'une peur de tentation).

« *Je vais me promener dans la rue en été, je porte un chapeau de paille de forme particulière, dont le milieu est relevé en l'air et dont les côtés retombent* (ici la description hésite) *de telle sorte que l'un tombe plus bas que l'autre. Je suis gaie et me sens en sécurité, et, en passant devant un groupe de jeunes officiers, je pense : vous ne pouvez rien me faire.* »

Comme elle ne peut rien me dire du chapeau de son rêve, je lui dis : « Le chapeau doit être un organe génital mâle, avec son centre dressé et ses côtés qui pendent. Il peut paraître bizarre que le chapeau représente l'homme, mais on dit bien : Unter die Haube kommen (= trouver à se marier ; litt. : venir sous le bonnet, porter la coiffe). » Je fais exprès de m'abstenir de toute interprétation au sujet des côtés qui pendent de manière inégale, bien que ce soient ces sortes de particularités qui guident le mieux une interprétation. J'ajoute : « Quand on a un mari aussi bien doué, on n'a rien à craindre de la part des officiers, c'est-à-dire rien à souhaiter ». Cela parce que ses imaginations de tentation l'empêchent de sortir sans être protégée et accompagnée. J'avais déjà pu à diverses reprises, en m'appuyant sur d'autres faits, lui expliquer ainsi son angoisse.

La manière dont la rêveuse s'est conduite après cette interprétation est bien curieuse. Elle a d'abord retiré la description du chapeau et prétendu qu'elle n'avait pas dit que les côtés pendaient. J'étais trop sûr de ce que j'avais entendu pour me laisser convaincre. Elle s'est tue un moment, puis a trouvé le courage de demander d'où venait que son mari eût un testicule placé plus bas que l'autre

(1) Cf. *Nachträge zur Traumdeutung. Zentralblatt für Psychoanalyse*, I, n° 5-6, 1911.

et si tous les hommes étaient comme ça. Ainsi s'expliquait ce détail du chapeau ; l'interprétation était acceptée.

Au moment où ce rêve me fut raconté par la malade, je connaissais depuis longtemps le symbole du chapeau. D'autres cas, moins transparents, m'ont fait supposer que le chapeau pouvait également représenter les organes féminins (1).

2. *Le petit est l'organe génital — le fait d'être écrasé symbolise les rapports sexuels.*

(Autre rêve de la même malade).

Sa mère renvoie sa petite fille pour qu'elle sorte seule. Elle va, avec sa mère, au chemin de fer et voit sa petite fille qui va vers la voie de telle sorte qu'elle doit être écrasée. On entend craquer les os (elle éprouve un sentiment désagréable, mais pas d'épouvante véritable). *Ensuite, de la fenêtre du wagon, elle regarde si on voit les morceaux par derrière. Elle fait des reproches à sa mère, parce qu'elle a laissé la petite aller toute seule.*

Analyse. — Il n'est pas facile ici de donner l'interprétation complète du rêve. Il fait partie d'un cycle et ne peut être bien compris que si on le rattache à tous les autres. Il est difficile d'isoler les éléments nécessaires pour démontrer la symbolique. La malade trouve d'abord que le voyage en chemin de fer doit être compris comme une allusion au voyage de retour d'une maison de santé (elle s'était naturellement éprise du médecin qui la dirigeait). Sa mère vint la chercher. Le médecin vint à la gare et lui offrit un bouquet au moment du départ. Il lui fut désagréable que sa mère fût témoin de cet hommage. La mère apparaît donc ici comme celle qui gêne ses désirs amoureux ; c'est d'ailleurs le rôle que cette femme austère a dû jouer auprès de la jeune fille. Une autre idée lui vient au sujet de la phrase : « elle regarde si on voit les

(1) Cf. un exemple de cette espèce dans la communication de KIRCHGRABER (*Zentralblatt für Ps. A.*, III, 1912, p. 95). STEKEL a communiqué un rêve dans lequel le chapeau avec une plume retombée au milieu symbolise l'homme impuissant (*Jahrbuch*, Bd. I, p. 475).

morceaux par derrière ». Le rêve devrait faire penser naturellement aux morceaux de la petite fille écrasée. Mais l'association va dans une direction tout différente. Elle se rappelle qu'un jour elle a vu son père de dos, tout nu dans la salle de bains ; elle en vient à parler des différences sexuelles et fait remarquer que l'on peut voir le sexe de l'homme qui tourne le dos et non celui de la femme qui a la même position. Après cela, elle dit elle-même que le petit est l'organe génital, que sa petite fille est son propre organe (elle a une fillette de 4 ans). Elle reproche à sa mère d'avoir voulu la faire vivre comme si elle n'avait pas eu de sexe, et elle retrouve ce reproche dans la première phrase du rêve : « sa mère renvoie sa petite fille pour qu'elle sorte seule ». Dans son imagination, sortir seule signifie : ne pas connaître d'homme, ne pas avoir de relations sexuelles (coire = aller avec), et cela lui déplaît. D'après ce qu'elle dit, il semble que, comme fillette, elle ait vraiment souffert de la jalousie de sa mère, parce que son père la préférait à elle.

Une interprétation plus profonde de ce rêve est fournie par un autre rêve de la même nuit, dans lequel elle s'identifie à son frère. C'était vraiment une fillette très garçonnière et on lui a souvent dit qu'elle était un garçon manqué. Cette identification avec son frère montre bien que le petit est l'organe génital. Sa mère le menace (la menace) de castration, ce qui ne peut être qu'une punition pour avoir joué avec son membre ; cette identification indique que dans l'enfance elle a pratiqué l'onanisme, ce qu'elle se rappelait de son frère seulement. Il semble, d'après les indications de ce second rêve, qu'elle ait dû acquérir de bonne heure une connaissance des organes mâles qu'elle a ensuite oubliée. Ce second rêve fait penser, de plus, à la théorie sexuelle infantile d'après laquelle les filles sont des garçons châtrés. Dès que je lui eus dit cette théorie d'enfant, elle confirma mon opinion en rappelant l'anecdote où un garçon demande à une petite fille : « Ç'a été coupé ? » et où la petite fille répond : « Non, ç'a toujours été comme ça. »

Le renvoi de la petite au premier rêve a donc trait à une

menace de castration. Finalement elle en veut à sa mère de ne l'avoir pas faite garçon.

Ce rêve ne montrerait pas avec évidence qu'être écrasé symbolise des rapports sexuels si on ne le savait pas d'autre part.

3. *Représentation des organes génitaux par des bâtiments, des sentiers, des fosses.*

(Rêve d'un jeune homme inhibé par le complexe paternel). *Il va se promener avec son père dans un endroit qui est certainement le Prater car on voit la rotonde ; devant celle-ci, un petit bâtiment auquel on a amené un ballon captif, mais qui paraît un peu mou. Son père lui demande à quoi sert tout cela ; il s'en étonne, mais le lui explique. Ils arrivent ensuite dans une cour où est étendue une grande plaque de tôle. Son père voudrait en arracher un morceau, mais il regarde d'abord autour de lui si personne ne peut le voir. Il lui dit qu'il n'a qu'à prévenir d'abord le gardien et qu'il pourra ensuite prendre ce qu'il voudra. Un escalier conduit de cette cour dans une fosse dont les murs sont rembourrés, un peu comme un fauteuil de cuir. A la fin de cette fosse il y a une assez longue plate-forme, puis une nouvelle fosse...*

Analyse. — Ce rêveur appartenait à une espèce de malades difficiles à traiter, qui ne font aucune résistance à l'analyse jusqu'à un certain point, puis, à partir de là, sont insaisissables. Il interprêta ce rêve presque sans que j'intervienne. « La rotonde, dit-il, représente mes organes génitaux, le ballon captif mon pénis, en effet trop mou. » On doit traduire, d'une manière plus exacte, que la rotonde est le siège — que l'enfant prend pour une partie des organes génitaux —, et le petit bâtiment les bourses. Dans son rêve, le père demande ce que c'est, c'est-à-dire qu'il demande à quoi servent, ce que font les organes génitaux ; on peut retourner cela et dire que c'est le jeune homme qui pose la question. Comme il ne l'a jamais fait, en réalité, la pensée du rêve doit être comprise comme un vœu ou d'une manière conditionnelle :

« Si j'avais demandé à mon père des explications de cet ordre ». Nous trouverons bientôt la suite de cette pensée.

La cour où la tôle est étendue ne doit pas être d'abord considérée comme un symbole ; elle vient de la maison de commerce de son père. Pour des motifs de discrétion, j'ai substitué la tôle à l'objet véritable de ce commerce. Je n'ai pas changé autre chose dans ce rêve. Le rêveur est entré dans les affaires de son père et a été fortement choqué des pratiques fâcheuses sur lesquelles repose une bonne partie du gain. C'est pourquoi, si on continuait la pensée indiquée plus haut on obtiendrait : « [Si j'avais demandé à mon père des explications], il m'aurait trompé comme il trompe ses clients. » Pour le morceau de tôle que son père voudrait arracher (abreissen) et qui représente la malhonnêteté commerciale, le rêveur lui-même donne une seconde explication : cela signifie l'onanisme. Nous connaissons cela depuis longtemps (cf. p. 312) et nous voyons aussi que le secret de l'onanisme est exprimé par l'inverse : on peut le faire ouvertement. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, l'onanisme est attribué au père, comme la conduite de la première scène du rêve. Le rêveur interprète la fosse, à cause des murs rembourrés, comme représentant le vagin. Nous savons d'autre part que la descente de même que la montée représentent le coït (cf. mes remarques in *Zentralblatt für Psychoanalyse*, I, 1, 1910 ; cf. p. 317, note).

Le malade explique de lui-même pourquoi la première fosse est suivie d'une longue plate-forme, puis d'une seconde fosse. Il a eu pendant quelques temps des relations sexuelles normales, il a dû les abandonner, à la suite d'une obsession d'impuissance, et espère pouvoir les reprendre, grâce à la cure que nous poursuivons. Vers la fin le rêve est moins précis, et les initiés voient aisément que l'influence d'un autre thème apparaissait dès la seconde scène du rêve. Le commerce du père, sa malhonnêteté, la première fosse représentant un vagin permettaient de deviner que tout cela avait rapport à la mère.

4. *L'organe génital masculin représenté par une personne, l'organe génital féminin représenté par un paysage.*

(Rêve d'une femme du peuple dont le mari est veilleur, communiqué par B. Dattner).

.....*Ensuite quelqu'un est entré dans la maison par effraction, et elle a appelé un veilleur, avec beaucoup d'angoisse. Mais celui-ci, d'accord avec deux pèlerins, est allé dans une église* (1) *à laquelle on parvenait en montant plusieurs marches* (2) *; derrière l'église il y avait une montagne* (3) *et tout en haut une épaisse forêt* (4). *Le veilleur avait un casque, un hausse-col et un manteau* (5). *Il avait une grande barbe brune. Les deux errants, qui étaient allés paisiblement avec le veilleur, avaient des tabliers faits comme des sacs noués autour des reins* (6). *Il y avait un chemin qui conduisait de l'église à la montagne. Il était couvert des deux côtés d'herbes et de fourrés qui étaient toujours plus épais et devenaient sur la hauteur une forêt véritable.*

5. *Rêves de castration chez les enfants.*

a) Un petit garçon de 3 ans 5 mois, que le retour de son père contrarie visiblement, s'éveille un jour tourmenté et excité et demande à plusieurs reprises : « *Pourquoi Papa a-t-il porté sa tête sur une assiette ? Cette nuit Papa a porté sa tête sur une assiette.* »

b) Un étudiant qui souffre actuellement d'obsessions graves se rappelle avoir eu plusieurs fois, vers l'âge de 6 ans, le rêve suivant. *Il va chez le coiffeur pour se faire couper les cheveux. Une grande femme au visage sévère vient à lui et lui coupe la tête. Il reconnaît que la femme est sa mère.*

(1) Ou chapelle : vagin.
(2) Symbole du coït.
(3) Mons veneris.
(4) Crines pubis.
(5) Des démons avec manteaux et capuchons sont, à ce qu'explique un spécialiste, d'espèce phallique.
(6) Les bourses.

6. *Symbolique urinaire.*

Les dessins reproduits ci-contre ont été trouvés par Ferenczi dans un journal amusant hongrois (*Fidibusz*) ; il a vu le parti qu'on pouvait en tirer pour illustrer la théorie du rêve. O. Rank les a utilisés, dans son travail sur les couches de symboles dans les rêves de réveil (p. 99), sous le titre de *Rêve de la bonne française.* La dernière image, qui représente le réveil de la bonne à cause des hurlements de l'enfant, nous montre seule que les sept précédentes étaient les phases d'un rêve. La première image indique l'excitation qui doit aboutir au réveil. Le gamin a un besoin et demande à le satisfaire. Le rêve change la situation : au lieu de la chambre à coucher, c'est une promenade. Dans la seconde image, le gamin se tient contre un coin, fait le nécessaire et — elle peut continuer à dormir. Mais l'excitation de réveil continue, se renforce même ; l'enfant, auquel on ne fait pas attention, hurle toujours plus fort. Plus il exige le réveil et l'aide de sa bonne, plus le rêve garantit à celle-ci que tout va bien et qu'elle n'a pas besoin de s'éveiller.

Le symbole prend la dimension de l'excitation. Le torrent qui provient du petit garçon est toujours plus puissant. Dès la quatrième image il peut porter un canot, puis une gondole, un bateau à voile et enfin un grand vapeur ! La lutte entre un besoin de sommeil obstiné et une excitation de réveil inlassable est représentée ici d'une manière ingénieuse par un artiste spirituel.

7. *Un rêve d'escalier.*

(Communiqué et interprété par Otto Rank)

Je dois au collègue qui m'a donné un rêve d'excitation dentaire (cf. p. 347, note) le rêve de pollution suivant.

« *Je poursuis dans l'escalier, pour la punir, une petite fille qui m'a fait je ne sais quoi. Au bas de l'escalier quelqu'un (une femme ?) me tend l'enfant. Je la saisis, je ne sais pas si je l'ai battue ; brusquement je me trouve au milieu de l'escalier où*

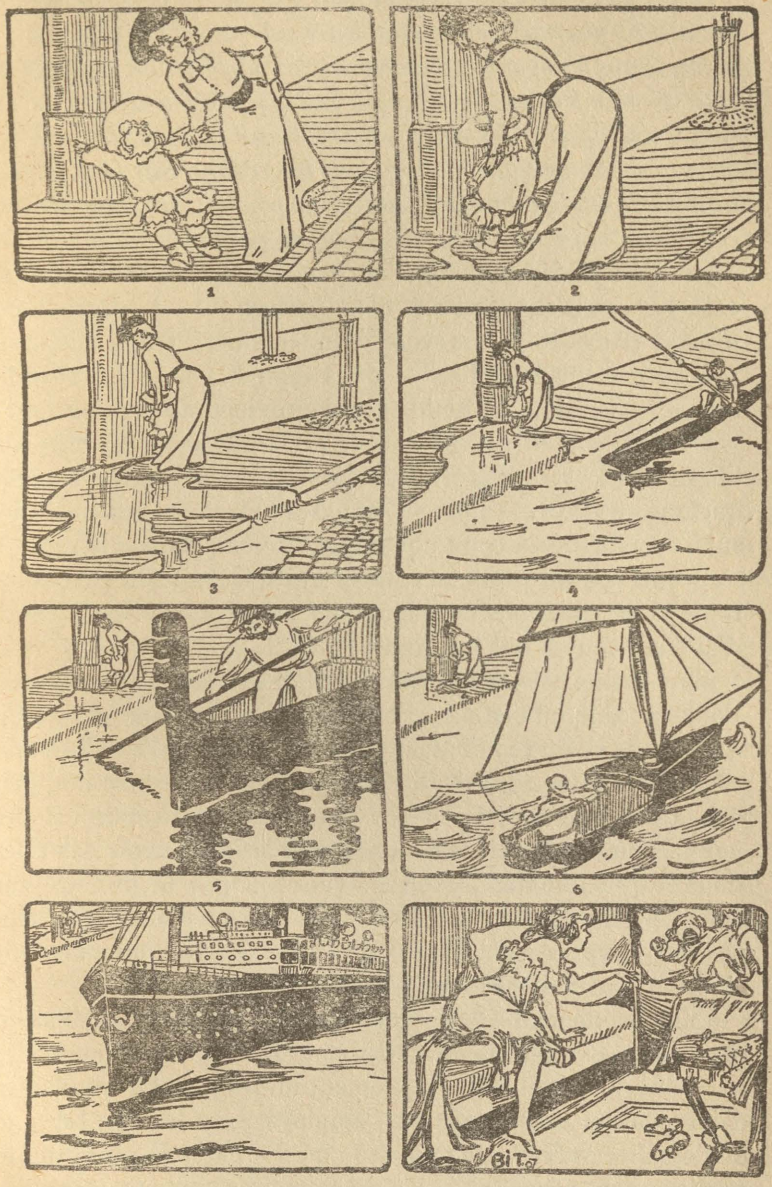

j'ai un coït avec l'enfant (on dirait que cela se passe dans l'air). Ce n'était pas exactement cela, mais un geste plus extérieur; en même temps je voyais clairement sa tête qu'elle tenait appuyée par côté. Pendant l'acte, je voyais à ma gauche, au dessus de moi (aussi comme en l'air), deux petits tableaux pendus, des paysages qui représentaient une maison dans la verdure. Sur le plus petit, au lieu de le signature du peintre, on pouvait lire mon prénom, comme si ce tableau m'avait été offert pour mon anniversaire. Une note indiquant que l'on pouvait également avoir des tableaux meilleur marché était suspendue à chacun des deux... (Ensuite je me vois d'une manière très indistincte — comme sur l'escalier — dans mon lit) et je me réveille avec l'impression d'humidité qui provient de la pollution. »

« *Interprétation.* — Le rêveur était allé la veille chez un libraire ; en attendant qu'on s'occupât de lui, il avait regardé quelques-uns des tableaux exposés ; ils représentaient des sujets analogues à ceux des tableaux vus pendant le rêve. Il s'approcha d'un petit tableautin qui lui avait plu particulièrement et il regarda le nom du peintre; celui-ci lui était d'ailleurs tout à fait inconnu.

« Le même soir, un peu plus tard, il avait entendu raconter dans un salon l'histoire d'une servante tchèque qui s'était vantée de ce que son bâtard « avait été fait sur l'escalier ». Le rêveur avait demandé des détails sur un fait aussi rare et appris que la servante avait amené son amoureux dans la maison de ses parents où ils n'avaient eu aucune occasion d'avoir des relations et que l'homme, excité, avait fini par la prendre sur l'escalier. Là-dessus, le rêveur avait dit en plaisantant, employant l'expression usitée pour le vin falsifié, que l'enfant avait vraiment « poussé sur l'escalier de la cave ».

« Ces événements de la journée sont représentés dans le rêve d'une manière assez nette, et le rêveur les a reproduits sans plus. Il retrouve assez aisément un fragment de souvenirs d'enfance qui a également été employé dans le rêve. La cage de l'escalier est celle de la maison où il a passé la plus grande partie de son enfance et où il a notamment commencé à prendre conscience des problèmes sexuels. Il avait souvent joué dans

cette cage d'escalier, il s'était laissé glisser le long de la rampe et avait ressenti une excitation sexuelle. Dans le rêve il descend aussi l'escalier avec une extrême rapidité, une rapidité telle que lui-même déclare n'avoir pas touché les marches, mais « volé » du haut en bas de l'escalier ou glissé. Si l'on rapproche ceci de l'événement d'enfance, ce début du rêve paraît représenter le facteur d'excitation sexuelle. Dans cette cage d'escalier et dans cette maison, le rêveur avait fréquemment joué avec les enfants du voisinage à des jeux brutaux où il s'était satisfait comme dans le rêve.

« Si l'on se rappelle les recherches de Freud sur le symbolisme sexuel (*Zentralblatt für Psychoanalyse*, N° 1, p. 2 et sq), on sait que, dans le rêve, l'escalier et monter l'escalier symbolisent presque toujours le coït. Le rêve est donc parfaitement clair. La cause est d'espèce purement érotique, ainsi que le montre son effet : la pollution. Une excitation sexuelle s'éveille pendant le sommeil (elle est représentée dans le rêve par la descente rapide — glissade — le long de l'escalier); son caractère sadique, qui vient des jeux brutaux, est indiqué par la poursuite et l'enlèvement de l'enfant. L'excitation grandit et pousse à l'action (représentée dans le rêve par le moment où l'enfant est saisie et prise en plein escalier). Jusque-là le rêve était uniquement fait de symbolique sexuelle et des interprètes peu exercés ne pouvaient rien y découvrir. Mais l'excitation est trop forte pour se contenter de cette satisfaction symbolique qui ménage le sommeil. Elle conduit à l'orgasme, démasquant ainsi le symbole de la montée qui représente le coït. Ce rêve paraît confirmer très nettement la thèse de Freud, qui voit dans le caractère rythmique de la montée un des motifs de l'utilisation sexuelle de ce symbole. D'après ce qu'a dit expressément le rêveur, c'est le rythme de son acte sexuel qui a été l'élément le plus clairement exprimé dans le rêve.

« Une remarque encore, au sujet des deux tableaux ; si l'on fait abstraction de leur signification réelle, ils sont bien, au sens symbolique, des femmes (Weibsbild, litt. : tableau de femme). Ceci apparaît d'abord dans le fait qu'il y a un

grand et un petit tableau, de même qu'il y a dans le rêve une grande et une petite fille. L'indication de tableaux à meilleur marché conduit à l'idée de prostituées ; d'autre part le prénom du rêveur sur la petite image et l'idée qu'on la lui donnera pour son anniversaire font penser au complexe parental (né sur l'escalier = engendré dans le coït).

« La scène de conclusion peu claire où le rêveur se voit lui-même, du palier, dans son lit et sent de l'humidité, paraît le reporter en pleine enfance, bien plus loin que l'onanisme enfantin ; elle paraît avoir son origine dans des scènes analogues de lit mouillé. »

8. *Un rêve d'escalier modifié.*

Un de mes malades, un continent très atteint, dont l'esprit demeure fixé sur sa mère, a rêvé à plusieurs reprises qu'il montait l'escalier avec sa mère. Je lui fais remarquer qu'une masturbation modérée lui nuirait probablement moins que sa continence forcée. Sous cette influence, il a le rêve suivant : *Son professeur de piano lui reproche de négliger ses exercices, de ne pas jouer les Etudes de Moscheles et le Gradus ad Parnassum de Clementi.* Il remarque que le Gradus est aussi un escalier et le clavier de même puisqu'il contient une échelle.

Il faut bien dire qu'il n'y a pas de cercle de représentations qui ne puisse symboliser des faits et des désirs d'ordre sexuel.

9. *Sentiment de réalité et représentation de la répétition.*

Un homme actuellement âgé de 35 ans raconte un rêve qu'il se rappelle bien et qu'il dit avoir eu quand il avait quatre ans : *Le notaire chez qui était déposé le testament de son père* (il avait perdu son père à trois ans) *apportait deux grosses poires blanches* (Kaiserbirne) ; *on en donnait une à l'enfant. L'autre était sur l'appui de la fenêtre du salon.* Il se réveilla persuadé de la réalité de ce qu'il avait rêvé et demanda obstinément à sa mère la seconde poire ; il affirmait qu'elle était sur l'appui de la fenêtre. Sa mère en rit.

Analyse. — Le notaire était un vieux monsieur jovial qui, à ce qu'il croit se rappeler, avait bien une fois apporté des poires. L'appui de la fenêtre était comme il l'avait vu dans son rêve. Il ne peut se rappeler autre chose ; si ce n'est que sa mère lui avait, quelque temps avant, raconté un rêve. Elle avait deux oiseaux sur la tête et se demandait quand ils s'envoleraient, mais ils ne s'envolaient pas ; seulement l'un d'eux vint à sa bouche et la suça.

Le rêveur ne pouvant nous donner d'autres souvenirs, nous avons le droit de chercher une interprétation symbolique. Les deux poires (pommes ou poires) sont les seins de la mère qui l'a nourri. L'appui de la fenêtre serait le relief de la poitrine, analogue au balcon dans les rêves de maison (cf. p. 317). Son sentiment de réalité, après le réveil, est fondé, car sa mère l'a vraiment nourri et même bien plus longtemps qu'il n'est d'usage, et la poitrine de sa mère est toujours là. Le rêve doit être traduit ainsi : Mère, donne (montre) moi de nouveau le sein qui m'a nourri autrefois. L' « autrefois » est représenté par le fait qu'une des poires a été mangée, le « de nouveau » par le désir de l'autre. La répétition d'une action dans le temps est représentée très habituellement dans le rêve par la multiplication d'un objet, qui apparaît autant de fois.

Il est évidemment très saisissant de voir la symbolique jouer un rôle dans le rêve d'un enfant de quatre ans, mais ceci n'est pas une exception, c'est la règle. On peut dire que le rêveur dispose des symboles dès le début de sa vie.

Même en dehors du rêve, l'homme se sert de très bonne heure de représentations symboliques, ainsi que nous l'apprennent les souvenirs nullement influencés d'une dame qui a actuellement 27 ans. Elle avait entre 3 et 4 ans. Avant de les mener à la promenade, la bonne les avait conduits, elle, son petit frère plus jeune de 11 mois et une petite cousine d'âge intermédiaire, au W. C., pour qu'ils fissent leur petite affaire avant de sortir. Comme elle était la plus âgée, elle s'assit sur le siège et les deux autres sur des vases. Elle demanda à la petite cousine : « As-tu aussi un porte-monnaie ? Walter a une petite saucisse, moi j'ai un porte-monnaie. » Réponse de la

cousine : « Oui, j'ai aussi un porte-monnaie. » La bonne d'enfant qui avait écouté tout cela en riant le raconta à la maman qui répondit par une réprimande sévère.

Voici maintenant un rêve dont le beau symbolisme fut interprété, bien que la rêveuse aidât fort peu.

10. « *Contribution à la question de la symbolique du rêve chez les gens bien portants* » (1).

« Une objection souvent présentée par les adversaires de la psychanalyse — et dernièrement encore par Havelock Ellis (2) — est que la symbolique des rêves vaut peut-être pour les névrosés, mais nullement pour les normaux. Or, de même que la science psychanalytique ne voit entre l'esprit du normal et l'esprit du névrosé aucune différence de nature mais seulement une différence de quantité, l'analyse des rêves montre que les complexes refoulés agissent de la même façon chez les bien portants et chez les malades et que des mécanismes comme la symbolique sont parfaitement identiques chez les uns et chez les autres. On peut même dire que les rêves ingénus de gens bien portants contiennent une symbolique beaucoup plus simple, beaucoup plus claire et beaucoup plus caractéristique que celle des névropathes. Chez ces derniers, la censure agissant plus fortement, il en résulte une transposition plus lointaine et souvent une symbolique tourmentée, obscure et difficile à interpréter. Le rêve que je vais communiquer illustrera ce fait. Il provient d'une jeune fille normale, de nature assez prude et assez réservée. J'apprends, au cours de la conversation, qu'elle est fiancée, mais que son mariage rencontre des obstacles qui la font hésiter. Elle me raconte spontanément le rêve suivant :

« *I arrange the centre of a table with flowers for a birthday.* » (J'orne le centre d'une table de fleurs pour un anniversaire). Questionnée, elle explique qu'en rêve elle se sentait comme

(1) Alfred Robitsek, *Zentralblatt für Psychoanalyse*, II, 1911, p. 340.
(2) *The World of Dreams*, London, 1911, p. 168.

à la maison (elle n'a pas de foyer en ce moment) et qu'elle éprouvait un sentiment de bonheur.

« La symbolique « populaire » me permet de traduire le rêve pour mon usage personnel. Il exprime ses souhaits de fiancée : la table, avec les fleurs au milieu, symbolise elle-même et ses organes génitaux ; elle se représente ses vœux d'avenir comme déjà exaucés, puisqu'elle pense à la naissance d'un enfant ; le mariage est donc passé depuis longtemps.

« Lors de l'analyse je fis d'abord remarquer que « *the centre of a table* » est une expression peu habituelle, ce qu'elle concéda, mais naturellement je ne pus pas lui poser des questions directes. J'évitai soigneusement de lui suggérer le sens du symbole et lui demandai seulement ce qui lui venait à l'esprit pour les diverses parties de ce rêve. Au cours de l'analyse, sa retenue fit place à un intérêt très sensible et à une franchise que rendait possible le sérieux de la conversation. — A ma question sur l'espèce des fleurs, elle répondit d'abord : « *expensive flowers* ; *one has to pay for them* » (des fleurs chères ; il faut les payer), puis que c'étaient : « *lilies of the valley, violets and pinks or carnations* » (du muguet [litt. : des lis de la vallée], des violettes et des œillets). Je supposai que le mot lis, dans ce rêve, avait son sens populaire et apparaissait comme symbole de pureté ; elle confirma cette supposition en disant que le mot « lilie » évoquait pour elle « *purity* ». « Valley » est un symbole que le rêve emploie souvent pour la femme ; ainsi la rencontre fortuite des deux symboles dans le mot anglais qui signifie muguet sert, dans la symbolique du rêve, à indiquer combien sa virginité est précieuse — expensive flowers, one has to pay for them — et exprime en même temps l'espoir que l'homme saura l'estimer à sa valeur. La remarque « *expensive flowers* » a, ainsi que nous allons le voir, un sens différent pour chacune des trois fleurs symboliques.

« Je cherchai à comprendre le sens caché du mot « *violets* » qui paraissait bien peu sexuel ; je crus d'abord très hardi de l'expliquer par une association inconsciente avec le français

viol. A ma grande surprise, la rêveuse l'associait à « *violate* », mot qui, en anglais, a un sens analogue. Le rêve utilise la grande ressemblance entre *violet* et *violate* (ils ne se distinguent en anglais que par un accent différent sur la dernière syllabe) pour indiquer « par la fleur » la pensée de la violence qui accompagne la défloration (ce mot emprunté également à la symbolique des fleurs) et peut-être aussi pour indiquer une tendance masochiste de cette jeune fille. C'est un bel exemple de mot-pont qu'utilisent les voies qui mènent vers l'inconscient. L'expression « *one has to pay for them* » indique la souffrance avec laquelle elle devra payer la joie d'être femme et mère.

« Pour le mot « *pinks* », qu'elle transforme ensuite en « *carnations* », je pense à la relation entre ce mot et le mot *charnel*. Mais l'idée qui lui vient à ce sujet est *colour* (couleur). Elle ajoute que les *carnations* sont les fleurs que son fiancé lui a apportées souvent et en grande quantité. A la fin de la conversation, elle avoue brusquement, d'une manière spontanée, qu'elle ne m'a pas dit la vérité et que ce n'est pas *colour*, mais « *incarnation* » qui lui est venu à l'esprit. C'est le mot que j'avais attendu ; d'ailleurs *colour* n'en est pas très éloigné, il est même amené par le sens de carnation — couleur de la chair, il est donc déterminé par le complexe. Cette insincérité montre que c'est en ce point qu'il y avait le plus de résistance ; c'est ici que la symbolique est le plus transparente, et le combat entre la libido et le refoulement le plus grand, car c'est un thème phallique. La remarque que ces fleurs avaient été souvent offertes par le fiancé est encore une indication de leur sens phallique et s'ajoute au double sens de carnation. Le prétexte des fleurs données est utilisé pour exprimer la pensée de présent sexuel et de présent réciproque ; elle donne sa virginité et attend, en échange, une riche vie d'amour. Ici aussi l'expression « *expensive flowers, one has to pay for them* » a une signification et probablement financière. La symbolique des fleurs dans le rêve contient donc le symbole de la jeune fille et de la femme, le symbole de l'homme et une indication de défloration

forcée. Il faut indiquer à ce propos que la symbolique sexuelle des fleurs est très répandue : les fleurs, organes de reproduction des plantes, tendent naturellement à représenter les organes humains ; les fleurs offertes par les amoureux ont peut-être surtout cette signification inconsciente.

« La fête d'anniversaire qu'elle prépare en rêve signifie probablement la naissance d'un enfant. Elle s'identifie avec le fiancé, le représente se préparant à une naissance, donc à un coït. La pensée latente paraît être : Si j'étais lui, je n'attendrais pas, mais je déflorerais la fiancée sans lui en demander la permission, j'emploierais la force ; — c'est ce qu'indique aussi le mot violate. Ainsi s'exprime la composante sadique de la libido.

« Dans une couche plus profonde du rêve, le « I arrange, etc. » devait avoir un sens auto-érotique, donc infantile.

« Elle a aussi une notion de son indigence physique, qui n'est possible qu'en rêve. Elle se voit plate comme une table ; elle insiste d'autant plus sur le caractère précieux du « centre » (elle le nomme à un autre moment « *a centre piece of flowers* »), de sa virginité. L'horizontalité de la table doit aussi contribuer au symbole. Cette concentration du rêve est à remarquer, rien n'est superflu, chaque mot est un symbole.

« Elle apporte plus tard un complément au rêve : « *I decorate the flowers with green crinkled paper* » (je garnis les fleurs avec du papier vert frisé). Elle ajoute que c'est du *fancy paper* (papier de fantaisie) avec lequel on recouvre les pots de fleurs ordinaires. Elle dit encore : « *to hide untidy things, whatever was to be seen, which was not pretty to the eye ; there is a gap, a little space in the flowers* » (c'est-à-dire : pour cacher des choses malpropres, qui ne sont pas belles à voir, une fente, un petit espace dans les fleurs). « *The paper looks like velvet or moss* » (le papier est comme du velours ou de la mousse). A *decorate* elle associe *decorum*, comme je m'y étais attendu. La couleur verte domine. A cela elle associe *hope* (espérance), encore une allusion à la grossesse. Dans cette partie du rêve, ce n'est pas l'identification avec l'homme qui domine, ce sont des pensées de honte et de franchise. Elle se fait belle pour

lui, avoue ses défauts physiques dont elle a honte et qu'elle cherche à corriger. Les mots velours, mousse indiquent assez les crines pubis.

« Le rêve exprime des pensées que la jeune fille, éveillée, connaît à peine. Ces pensées ont trait à l'amour sensuel, à ses organes ; elle est préparée pour un jour de naissance, c'est-à-dire qu'il y a coït ; la crainte de la défloration, peut-être aussi la douleur mêlée de joie, s'expriment ; elle s'avoue ses défauts physiques, les compense en surestimant la valeur de sa virginité. Sa pudeur excuse la sensualité qui apparaît en lui donnant pour but un enfant. Des considérations matérielles, étrangères à l'amour, s'expriment aussi. La nuance affective de ce rêve simple (le sentiment de bonheur) montre assez que de puissants complexes affectifs y ont été satisfaits. »

Ferenczi a fait observer avec raison que ce sont précisément les rêves des ingénus qui permettent de trouver le sens du symbole et la signification du rêve (*Int. Zeitschrift für Psychoanal.*, IV, 1916-17).

J'introduis ici l'analyse du rêve d'un personnage historique de notre époque, parce qu'un objet, qui paraîtrait en tout cas représenter le membre viril, est parfaitement caractérisé comme symbole phallique par une indication supplémentaire. L'allongement indéfini d'une cravache ne peut vraiment indiquer que l'érection. De plus, ce rêve est un bel exemple de la manière dont des pensées sérieuses et éloignées de la sexualité sont représentées par des éléments sexuels infantiles.

11. *Un rêve de Bismarck*

(Communiqué par le Dr Hanns Sachs)

« Dans ses *Gedanken und Erinnerungen* (Volksausgabe, II, p. 222), Bismarck reproduit une lettre qu'il écrivit le 18 décembre 1881 à l'empereur Guillaume. Cette lettre contient le passage suivant : « Ce que me dit Votre Majesté m'encourage à lui raconter un rêve que j'eus au printemps de 1863, dans les jours les plus difficiles, alors que nul œil humain ne voyait d'issue possible. Je rêvai, et je le racontai le lendemain matin

à ma femme et à d'autres témoins, que *je chevauchais sur un étroit sentier des Alpes. A droite l'abîme, à gauche des rochers; le sentier devenait toujours plus étroit, si bien que mon cheval refusait d'avancer et que le manque de place rendait impossible de revenir ou de mettre pied à terre ; alors je frappai la muraille de rocher de ma cravache que je tenais dans ma main gauche et j'appelai Dieu à mon aide ; la cravache s'allongea à l'infini, le mur de rocher s'écarta comme une coulisse et ouvrit un large chemin d'où on voyait des collines et des pays boisés comme en Bohême et des troupes prussiennes avec des drapeaux. En rêve je me demandais comment je pourrais prévenir rapidement Votre Majesté.* Ce rêve s'accomplit et je m'éveillai joyeux et fortifié. »

« L'action du rêve se divise en deux parties. Dans la première le rêveur se trouve dans une situation terrible, dans la seconde il en est tiré d'une manière miraculeuse. La situation difficile où se trouvent le cheval et le cavalier est une représentation de rêve de la position critique de l'homme d'État; la veille au soir il avait médité sur les problèmes politiques et l'avait ressentie d'une manière particulièrement amère. Les expressions figurées dont se sert Bismarck dans le passage cité plus haut décrivent la situation désespérée où il se trouvait alors ; il la connaissait donc fort bien et y pensait beaucoup. Nous trouvons également ici un bel exemple du « phénomène fonctionnel » de Silberer. Les idées qui occupent l'esprit du rêveur, le fait que chacune des solutions qu'il imagine se heurte à des obstacles insurmontables, mais que son esprit ne peut ni ne doit se détacher de ces problèmes, sont très bien représentés par le cavalier qui ne peut ni avancer, ni reculer. La fierté qui lui interdit de céder ou de se retirer s'exprime dans le rêve par les mots : « revenir ou descendre de cheval... impossible ». La nature d'homme d'action, sans cesse tourmenté pour le bien des autres, faisait que Bismarck pouvait aisément se comparer à un cheval. Il l'a d'ailleurs fait à diverses occasions et notamment dans l'expression bien connue : « Un cheval courageux meurt dans son collier ». Ainsi expliqués, les mots : « le cheval refusait d'avancer » signifient que l'homme sur-

mené éprouvait le besoin de se détourner des soucis du présent, autrement dit qu'il était en train de se dégager des liens du principe de réalité par le sommeil et le rêve. L'accomplissement du désir, qui est si fortement marqué dans la seconde partie du rêve, est déjà indiqué ici par le mot : « sentier des Alpes ». Bismarck savait déjà alors qu'il passerait son prochain congé dans les Alpes, à Gastein ; le rêve qui l'y transporte le délivre ainsi d'un seul coup de toutes les fâcheuses affaires d'Etat.

« Dans la seconde partie, les souhaits du rêveur sont représentés comme accomplis, et cela de deux manières, l'une toute simple et claire, l'autre symbolique. D'une manière symbolique par la disparition du rocher qui le gênait, à la place duquel apparaît un large chemin — qui représente l'issue cherchée sous sa forme la plus commode — ; d'une manière claire par le spectacle des troupes prussiennes qui avancent. Il est inutile d'invoquer, pour expliquer cette vision prophétique, des influences mystiques ; la théorie freudienne de l'accomplissement du désir suffit pleinement. A ce moment déjà Bismarck souhaitait une guerre victorieuse avec l'Autriche comme le meilleur moyen de sortir des conflits intérieurs de la Prusse. Voir les troupes prussiennes avec leurs drapeaux en Bohême, donc en pays ennemi, c'est réaliser ce désir par le rêve, ainsi que le postule la théorie de Freud. Mais il est à noter, au point de vue individuel, que le rêveur dont il est ici question ne se contente pas de l'accomplissement du rêve, mais provoque aussi un accomplissement réel. La cravache qui devient « infiniment longue » est un trait frappant pour tous ceux qui connaissent un peu la technique d'interprétation psychanalytique. La cravache, la canne, la lance et tous les objets de cette espèce sont des symboles phalliques courants ; mais quand cette cravache possède encore la propriété de s'étendre, particulière au phallus, aucun doute n'est plus possible. L'exagération du phénomène par l'allongement « à l'infini » paraît indiquer une notion infantile. Le fait de prendre la cravache dans la main est une allusion très claire à la masturbation. Il ne s'agit évidemment

pas de la vie actuelle du rêveur, mais d'une enfance très lointaine. L'interprétation du Dr Stekel est très utile ici ; d'après lui la gauche, dans le rêve, indique la faute, le défendu, le péché, ce qui peût très bien s'appliquer à l'onanisme enfantin. On peut indiquer, entre ces couches infantiles très profondes et les couches supérieures qui ont trait aux projets actuels de l'homme d'Etat, une couche moyenne qui serait en relations avec les deux autres. Toute la scène : délivrance miraculeuse d'une situation terrible, grâce à un coup frappé sur un rocher en invoquant l'aide de Dieu, rappelle d'une manière frappante la scène biblique où Moïse fait jaillir l'eau pour les Israélites altérés du rocher qu'il frappe. Nous pouvons aisément admettre que Bismarck, issu d'une famille protestante très attachée à la Bible, connaissait ce passage. En ces temps de conflit, Bismarck pouvait aisément se comparer à Moïse, récompensé par l'insurrection, la haine et l'ingratitude du peuple. Ceci rattacherait cette scène à ses souhaits actuels. D'autre part, le passage de la Bible contient bien des particularités très utilisables pour un rêve de masturbation. Moïse prend sa verge malgré l'ordre du Seigneur, et Dieu punit cette désobéissance en lui annonçant qu'il mourra sans voir la Terre promise. La verge — symbole phallique incontestable — saisie malgré la défense, le liquide qui résulte du coup donné, la menace de mort résument parfaitement les principaux moments de la masturbation chez l'enfant. Il est intéressant de voir comment ces deux images hétérogènes, l'une née de l'esprit d'un homme d'Etat génial, l'autre des tendances d'une âme d'enfant, se sont fondues grâce à la scène biblique et ont pu de cette manière supprimer tous les éléments pénibles. Le fait que saisir la verge est une action défendue, une désobéissance, est indiqué d'une manière symbolique par la main gauche. Dans le contenu manifeste du rêve, Dieu est invoqué à cette occasion comme pour écarter nettement l'idée de défense ou de chose cachée. Des deux déclarations que Dieu fait à Moïse : il verra la Terre promise, il n'y entrera pas, l'une est très clairement représentéecomme accomplie (regard sur les collines et le pays boisé), l'autre, très pénible, n'est pas

évoquée du tout. Il est vrai que l'eau a disparu, dans ce remaniement qui réunit les deux scènes, mais c'est le rocher lui-même qui tombe.

« On pourrait s'attendre à ce que la conclusion d'un rêve infantile de masturbation, où l'interdiction est indiquée, fût le désir chez l'enfant que les personnes détenant l'autorité n'en sachent rien. Dans ce rêve, ce souhait est remplacé par son contraire, le désir d'annoncer aussitôt au roi ce qui s'est passé. Cette transformation s'accommode parfaitement aux imaginations de victoire des couches supérieures de la pensée du rêve et d'une partie du contenu manifeste. Un rêve de victoire et de conquête recouvre souvent un désir de conquête érotique. Quelques traits du rêve : résistance opposée à une pénétration, large chemin frayé par la cravache allongée iraient en ce sens ; mais ils n'ont pas suffi à donner au rêve cette direction de pensée et de désir. Nous avons ici un exemple de transposition de rêve parfaitement réussie. L'inconvenant a été élaboré d'une manière telle qu'il ne traverse jamais la trame étendue sur lui comme un voile protecteur. De là vient que l'angoisse a pu être repoussée. C'est un cas parfait d'accomplissement de désir réussi sans que la censure en souffre, et c'est pour cela qu'au réveil de rêves de cette sorte le rêveur se sent joyeux et fortifié. »

12. *Rêve d'un chimiste.*

Il s'agit d'un jeune homme qui essaie de renoncer à ses pratiques solitaires et d'avoir des relations avec une femme.

Récit préliminaire. — La veille du rêve il a donné des explications à un étudiant sur la réaction de Grignard dans laquelle on dissout du magnésium dans l'éther absolument pur sous l'action catalytique de l'iode. Deux jours avant, cette même réaction avait entraîné une explosion au cours de laquelle un étudiant s'était brûlé la main.

Rêve : I. *Il doit préparer du bromure de phénylmagnésium ; il voit très bien l'appareil, mais il est lui-même le magnésium. Il se sent dans un état particulièrement vacillant* (*consistance incer-*

taine), *il se dit sans cesse* : « *C'est cela, ça va, mes pieds se décomposent déjà, mes genoux s'amollissent.* » *Puis il y met la main, sent ses pieds, tire entre temps* (il ne sait comment) *ses jambes de l'alambic, se dit de nouveau* : « *Ce n'est pas possible. Oui, cependant, c'est bien fait* ». Là-dessus il se réveille à moitié et se répète le rêve parce qu'il veut me le raconter. Il craint la conclusion du rêve et est très excité pendant ce demi-sommeil ; il se répète tout le temps : « *Phényl, phényl...* ».

II. *Il est avec toute sa famille à ...ing, il doit se trouver à 11 h. 1/2 à un rendez-vous avec une certaine dame ; mais il ne se réveille qu'à 11 h. 1/2. Il se dit : il est trop tard maintenant, tu n'arriveras pas avant midi et demi. Aussitôt après il voit toute sa famille réunie autour de la table, il voit d'une façon particulièrement nette sa mère et la femme de chambre qui apporte la soupière. Il se dit alors : puisqu'on se met à table, je ne peux plus sortir.*

Analyse. — Il est persuadé que le premier rêve se rapportait déjà à la dame avec qui il a rendez-vous (le rêve a été fait dans la nuit qui a précédé le rendez-vous). L'étudiant à qui il donnait des explications est un garçon particulièrement répugnant ; il lui disait : « Ce n'est pas ça », parce que le magnésium n'avait pas encore été touché ; et celui-ci lui a répondu, comme si cela lui était bien égal : « Bien oui ! ce n'est pas ça ; et puis après ? » Il doit être lui-même cet étudiant ; — il est aussi indifférent à son *analyse* que l'autre à sa *synthèse* — ; c'est moi qui joue son rôle dans le rêve, je procède à l'opération. Combien son indifférence doit me « répugner » !

D'autre part, il est ce dont on fait l'analyse (la synthèse). Il s'agit de la cure. Les jambes, dans le rêve, rappellent une impression de la veille au soir. A sa leçon de danse, il a rencontré une dame dont il voudrait faire la conquête ; il l'a pressée si fortement contre lui qu'elle a crié. Quand il a cessé de la serrer, il a senti une pression qui venait d'elle sur le bas de sa jambe et jusqu'au genou, à l'endroit indiqué dans le rêve. C'est donc la femme qui était le magnésium dans la cornue et avec qui à la fin tout va bien. Il est féminin vis-à-vis de moi, de même qu'il est viril vis-à-vis de

la femme. Si ça va pour la femme, ça ira pour la cure. Le fait qu'il se touche lui-même et qu'il sent ses genoux indique l'onanisme et correspond à sa fatigue de la veille. Le rendez-vous était bien pour 11 h. 1/2. Son désir de dormir à cette heure là et de s'en tenir aux objets sexuels domestiques (c'est-à-dire à l'onanisme) répond à sa résistance.

Au sujet de la répétition du mot phényl, il me dit que tous ces radicaux en *yl* lui ont toujours plu beaucoup, ils sont très commodes à employer. Tout ceci n'explique rien, mais, lorsque je lui propose le radical *Schlemihl*, il rit beaucoup et me raconte qu'il a lu cet été un livre de Prévost où le chapitre : les exclus de l'amour, traitait des « schlemiliés »; en lisant la description, il s'était dit : voilà mon cas. Ç'aurait été de la « schlemilerie » s'il avait manqué le rendez-vous.

Il semble que la symbolique des rêves ait trouvé une confirmation expérimentale directe. En 1912, sur une indication de Swoboda, le Dr K. Schrötter a provoqué, par suggestion portant sur des sujets hypnotisés, des rêves dont il fixait en grande partie le contenu. Quand il suggérait de rêver de relations sexuelles normales ou anormales, le rêve substituait aux éléments sexuels des symboles que connaît l'interprétation psychanalytique. Par exemple, une suggestion lesbienne provoquait l'image de l'amie tenant à la main une valise usée sur laquelle était collée une étiquette avec les mots : Dames seules. On n'avait jamais rien dit à la rêveuse de la symbolique du rêve et de son interprétation. Malheureusement pour ces expériences importantes, nous ne pouvons apprécier leur portée avec l'aide du Dr Schrötter : il s'est suicidé peu après. Nous n'avons de lui qu'une communication dans le *Zentralblatt für Psychoanalyse.*

***

Ayant ainsi traité de la symbolique dans le rêve, nous pouvons revenir à ce que nous disions des rêves typiques, p. 248. Je crois qu'on peut, en gros, les diviser en deux classes :

les uns ont toujours le même sens, les autres, malgré un contenu identique ou analogue, doivent être interprétés de façons très diverses. J'ai déjà parlé d'un des rêves typiques de la première espèce, à propos du rêve d'examen.

Les rêves de *train manqué* doivent être joints aux rêves d'examen, parce qu'ils donnent la même impression affective. Leur explication justifie d'ailleurs ce rapprochement. Ce sont des rêves de consolation, ils nous rassurent contre une autre angoisse éprouvée dans le rêve : l'angoisse de la mort. S'en aller est une des expressions symboliques les mieux fondées et les plus souvent employées pour mourir. Le rêve nous console en disant : Sois tranquille, tu ne mourras pas (tu ne partiras pas), comme le rêve d'examen nous apaise : N'aie pas peur, il ne t'arrivera rien cette fois encore. La difficulté qu'il y a à expliquer ces deux sortes de rêves vient de ce que l'impression d'angoisse est précisément liée à l'expression de la consolation.

Le sens des rêves des *dents arrachées*, que j'ai eu souvent à analyser chez mes malades, m'a longtemps échappé, parce qu'à ma grand surprise ils opposaient à l'interprétation une très grande résistance.

Enfin l'évidence ne me laissa plus de doutes : le ressort de ces rêves était, chez les hommes, l'onanisme de la puberté. Je vais analyser deux de ces rêves dont l'un est en même temps un rêve de vol. Tous deux proviennent de la même personne, un jeune homme qui a de fortes tendances homosexuelles, mais qui les inhibe.

Il assiste à une représentation de « Fidelio », il est à l'orchestre de l'Opéra à côté de L., personne qui lui est sympathique et dont il voudrait bien conquérir l'amitié. Brusquement il s'envole d'un bout à l'autre de l'orchestre, il met la main dans sa bouche et il s'arrache deux dents.

Il décrit lui-même sa fuite comme s'il avait été « jeté » dans l'air. Comme il s'agit d'une représentation de « Fidelio », nous nous rappelons le vers :

Qui a conquis une jolie femme... (1).

(1) Wer ein holdes Weib errungen...

Mais conquérir une aimable femme n'est pas un des souhaits du rêveur. Son désir serait mieux exprimé par ces autres vers :

Qui a réussi le grand coup
D'être l'ami d'un ami (1).

Le rêve contient ce grand coup, mais ce n'est pas là l'accomplissement d'un désir. Il cache des réflexions pénibles sur les malheurs que lui ont déjà valu ses entreprises amicales ; il a été « jeté dehors », et il craint cela avec le jeune homme près de qui il écoute Fidelio. A cela se rattache le souvenir humiliant pour le rêveur d'un acte d'onanisme répété par deux fois à la suite d'un refus venu d'un ami.

Voici l'autre rêve : *Deux professeurs de l'Université, qu'il connaît, le traitent à ma place. L'un fait quelque chose à son membre ; il craint une opération. L'autre frappe sa bouche avec une tige de fer, de sorte qu'il perd une ou deux dents. Il est attaché avec quatre linges de soie.*

Le sens sexuel de ce rêve n'est pas douteux. Les linges de soie répondent à une identification avec un homosexuel qu'il connaît. Le rêveur, qui n'a jamais eu de coït et qui, en réalité, n'a jamais cherché de relations sexuelles avec des hommes, se représente ces relations à la manière de l'onanisme de la puberté, qu'il a connu.

Je crois que les modifications fréquentes du rêve typique de dent arrachée, par exemple quand un autre arrache la dent du rêveur, etc., pourraient s'expliquer toutes de la même façon (2). Il peut paraître singulier que la dent arrachée ait ce sens. Je dois rappeler ici la transposition si fréquente de bas en haut, qui sert le refoulement sexuel et grâce à laquelle l'hystérie peut réaliser, accomplir toutes sortes de sensations

(1) Wem der grosse Wurf gelungen
Eines Freundes Freund zu sein.

(2) Le fait qu'une dent est arrachée par une autre personne symbolise ordinairement la castration (comme les cheveux coupés par le coiffeur, cf. Stekel). Il faut distinguer entre les rêves de dents arrachées et les rêves de dentiste, ainsi que l'a fait remarquer B. Coriat (*Zentralblatt für Psychoanalyse*, III, p. 440).

et d'intentions — qui se rapportent aux organes génitaux — sur d'autres parties du corps où la censure n'intervient plus. Nous avons affaire à une transposition de cette espèce quand la symbolique de l'inconscient remplace les organes génitaux par le visage. L'usage de la langue allemande fait de même (Hinterbacken = joues de derrière, Schamlippen = lèvres). Le nez a été souvent comparé au pénis ; les cheveux complètent la ressemblance. Seules les dents échappent à toute comparaison, et c'est de là précisément que vient leur emploi pour représenter ce qu'interdit le refoulement sexuel.

Je ne veux pas dire par là que cela éclaire pleinement l'interprétation du rêve de dent arrachée comme rêve d'onanisme, interprétation qui pour moi n'est pas douteuse (1). Je dis ce que je sais et dois laisser le reste inexpliqué. Mais je dois encore indiquer une autre concordance dans notre langage. Il y a dans nos pays une expression grossière pour exprimer la masturbation : sich einen ausreissen (litt. s'en arracher un), ou : sich einen herunterreissen (litt. s'en faire tomber un) (2). Je ne saurais dire d'où viennent ces expressions, quelle image est au fond ; mais la « dent » s'accorderait très bien avec la première (3).

(1) D'après une communication de C. G. Jung, les rêves de dent arrachée ont pour les femmes le sens d'accouchement. E. Jones a apporté de ce fait une bonne confirmation. L'élément commun de cette interprétation et de celle donnée plus haut est que, dans les deux cas (castration, accouchement), il s'agit de la séparation d'une partie du corps.

(2) Cf. le rêve biographique, p. 311.

(3) J'introduis ici un rêve de dent arrachée communiqué par Otto Rank, cela pour combattre l'interprétation populaire qui y voit l'indication de la mort d'un parent ; la psychanalyse ne saurait voir dans cette interprétation qu'une parodie.

« Un confrère qui, depuis quelques temps, s'intéresse de plus en plus à l'interprétation des rêves me communique les indications suivantes au sujet des rêves de dent arrachée.

« *Je rêvai récemment que j'étais chez le dentiste qui creusait une dent reculée de ma mâchoire inférieure. Il y travailla si longtemps qu'il la rendit inutilisable ; il la saisit alors avec la pince et l'arracha en se jouant, avec une facilité qui m'émerveilla. Il dit que je ne devais pas m'inquiéter, parce que ce n'était pas la dent qu'il avait traitée, et il la mit sur la table où la dent, qui, à ce qu'il me sembla, était une incisive supérieure, tomba en plu-*

Au deuxième groupe des rêves typiques appartiennent ceux où l'on *vole*, *plane*, *tombe*, *nage*, etc. Que signifient ces rêves ? On ne saurait le dire d'une manière générale. Ainsi que nous le verrons, ils ont, dans chaque cas, un sens différent,

sieurs morceaux. Je me levai du fauteuil, m'approchai avec curiosité et posai une question médicale. Le dentiste m'expliqua, tout en séparant les morceaux de cette dent (qui était d'une blancheur saisissante) et en les broyant avec un instrument (en les pulvérisant), que cela tenait à la puberté et que ce n'est qu'avant la puberté que les dents sortent si aisément ; et chez les femmes, lors de la naissance d'un enfant. — Je remarquai ensuite (dans un demi sommeil, me semble-t-il) que ce rêve avait été accompagné de pollution, mais je ne pouvais dire avec certitude à quel moment du rêve celle-ci s'était produite ; il me semblait que ce devait être au moment où la dent avait été arrachée.

« Je rêve ensuite une scène que je ne me rappelle plus et qui s'achève ainsi : *Je laisse mon chapeau et mon habit, pensant qu'on me les rapportera, quelque part, sans doute dans le vestiaire du dentiste, et, vêtu de mon seul pardessus, je me hâte pour prendre un train qui va partir. J'arrive à sauter au dernier moment sur le dernier wagon où il y a justement quelqu'un. Mais je ne peux y entrer et dois faire le voyage dans une situation incommode, dont je finis pourtant par me libérer. Nous entrons dans un grand tunnel, où viennent, en sens opposé, deux trains qui paraissent traverser le nôtre, comme si celui-ci était le tunnel. Je regarde à travers une des fenêtres du wagon, comme si j'étais dehors.*

« Voici les faits et les pensées de la veille du rêve, qui peuvent servir à l'interpréter.

« I. Il est vrai qu'un dentiste me traite depuis peu et que, pendant le rêve, je n'ai cessé de souffrir de la dent de la mâchoire inférieure que l'on creuse dans mon rêve et à laquelle, en effet, le dentiste travaille depuis plus longtemps que je ne l'aurais souhaité. Dans la matinée qui a précédé le rêve, j'étais retourné chez lui à cause de la douleur ; il m'avait expliqué que je devrais me laisser arracher une autre dent de la même mâchoire, d'où venait probablement la douleur. Il s'agissait d'une dent de sagesse qui venait de pousser. A cette occasion, je lui avais posé une question qui mettait en jeu sa conscience médicale.

« II. Dans l'après-midi de ce même jour j'avais dû m'excuser de ma mauvaise humeur auprès d'une dame, en arguant de mes maux de dents ; là-dessus elle m'avait raconté qu'elle craignait de devoir se faire arracher une racine dont la couronne était presque complètement ruinée. Elle pensait que les dents de l'œil étaient particulièrement douloureuses et dangereuses à enlever, bien qu'une amie lui eût dit que les dents de la mâchoire supérieure (pour elle il s'agissait d'une de celles-là) étaient plus faciles à arracher. Cette amie lui avait aussi raconté comment on lui avait arraché, après l'avoir endormie, une dent qui n'était pas celle dont elle souffrait ; ceci avait encore accru la peur de l'opération nécessaire. Elle me demanda ensuite quelles étaient exac-

seuls les éléments de sensations qu'ils contiennent proviennent tous de la même source.

Les renseignements que nous donne la psychanalyse permettent de conclure que ces rêves ont trait à des impressions

tement les dents que l'on appelait dents de l'œil et ce qu'on en savait. Je la mis en garde contre les histoires de bonnes femmes qui courent sur ce sujet, tout en lui disant cependant qu'il y avait quelque vérité dans beaucoup d'idées populaires. Elle en connaissait une très ancienne et très répandue, selon laquelle *une femme enceinte qui souffre des dents doit mettre un garçon au monde.*

« III. Cette sentence me fit songer à ce que dit FREUD dans sa *Traumdeutung* (2e éd., p. 193) du rêve de dent arraché qui symbolise l'onanisme; en effet, cette phrase populaire met aussi en relation la dent et le membre viril (le garçon). Je relus donc, le soir de ce jour, ce passage de la *Traumdeutung*, et j'y trouvai, entre autres choses, les indications suivantes dont l'influence sur mon rêve est aussi nette que celle des faits précédemment indiqués. FREUD écrit, au sujet des rêves de dent arrachée, que « le ressort de ces rêves est chez les hommes l'onanisme de la puberté ». Il ajoute : « Je crois que les modifications fréquentes du rêve typique de dent arrachée, par exemple quand un autre arrache la dent du rêveur, etc., pourraient s'expliquer toutes de la même façon. Il peut paraître singulier que la dent arrachée ait ce sens. Je dois rappeler ici la transposition si fréquente de bas en haut, qui sert le refoulement sexuel et grâce à laquelle l'hystérie peut réaliser toutes sortes de sensations et d'intentions — qui se rapportent aux organes génitaux — sur d'autres parties du corps ...Je dois encore indiquer une autre concordance dans notre langage. Il y a dans nos pays une expression grossière pour exprimer la masturbation : sich einen ausreissen, ou : sich einen herunterreissen... ». Je connaissais bien cette expression dès ma prime jeunesse et un interprète de rêves un peu exercé n'aura aucune peine à trouver ici les éléments infantiles qui doivent être au fond de ce rêve. J'indique encore ici que la facilité avec laquelle on enlève dans le rêve la dent qui devient ensuite une incisive supérieure rappelle un fait de mon enfance : j'arrachai moi-même une dent de devant de la mâchoire supérieure, qui tremblait, facilement et sans douleur. Ce fait, que je me rappelle encore aujourd'hui clairement et en détail, est de la même époque que les premiers faits d'onanisme que je peux me rappeler (souvenir de couverture).

« L'indication, donnée dans FREUD, d'une communication de C. G. JUNG, d'après laquelle les rêves de dents arrachées auraient chez les femmes le sens de rêves d'accouchement, ainsi que la phrase populaire sur le sens des maux de dents chez les femmes enceintes, ont introduit dans le rêve l'opposition de la signification féminine et de la signification masculine (puberté). Je me rappelle, outre cela, un rêve plus ancien. Peu de temps après avoir payé une somme considérable au dentiste qui avait mis à mes dents des couronnes d'or, je rêvai que ces cou-

d'enfance, qu'ils rappellent les jeux de mouvement si agréables aux enfants. Quel est l'oncle qui n'a pas fait voler un enfant, le transportant à bras tendus et courant à travers la pièce, ou qui n'a pas joué à le laisser tomber en étendant brusque-

ronnes tombaient et j'en étais très fâché dans le rêve. Je comprends maintenant ce rêve : il dit les avantages matériels de la masturbation (économie) ; je pense que ce que cette dame m'a dit de la signification maux de dents chez les femmes enceintes a pu réveiller chez moi cet ensemble de pensées. »

« Voici donc, continue RANK, l'explication lumineuse et, à mon avis, parfaitement exacte du confrère. Je n'ai rien à y ajouter, mais je dois indiquer le sens probable de la seconde partie, qui, grâce aux mots de transition : Zahn — ziehen — Zug ; reissen — reisen (dent — tirer — train ; arracher — voyager), paraît indiquer le passage, probablement ardu, du rêveur, de la masturbation aux relations sexuelles (tunnel où les trains entrent et sortent dans diverses directions), ainsi que les dangers que présentent celles-ci (grossesse, pardessus).

« Le fait me paraît intéressant au point de vue théorique pour deux raisons. D'abord il confirme la relation découverte par FREUD entre l'éjaculation et l'acte d'arracher la dent. Nous sommes obligés de considérer la pollution, sous quelque forme qu'elle apparaisse, comme une satisfaction solitaire qui se produit sans excitations mécaniques. Ici elle n'a pas trait à un objet, même imaginaire, elle est sans objet, et, si on peut dire, purement autoérotique ; tout au plus pourrait-on reconnaître une légère indication homosexuelle (le dentiste).

« En second lieu, il faut relever le fait suivant. On pourrait objecter qu'il est inutile de faire intervenir ici la conception freudienne, puisque les faits de la veille suffisent parfaitement à nous faire comprendre le contenu du rêve. La visite au dentiste, la conversation avec la dame et la lecture de la *Traumdeutung* suffisent à expliquer que le rêveur, troublé dans son sommeil par le mal de dents, ait eu ce rêve ; si l'on veut même, il l'aura eu pour repousser la douleur qui trouble son sommeil (par la représentation de l'arrachement de la dent douloureuse enlevée et l'effacement par la libido de la douleur redoutée). Mais on imagine difficilement que la lecture des explications données par Freud sur les relations entre la dent arrachée et la masturbation ait pu établir ce complexe chez le rêveur s'il n'avait déjà existé depuis longtemps (ce qu'il avoue d'ailleurs). Ce qui, outre la conversation avec la dame, a pu renouer cette relation, le rêveur nous l'indique lui-même : pour des motifs aisément compréhensibles, il ne pouvait, en lisant la *Traumdeutung*, croire à cette signification typique du rêve de dent arrachée, et il souhaitait savoir s'il en était ainsi pour tous les rêves de cette espèce. Le rêve lui confirme ce fait pour lui-même et lui montre d'où venaient ses doutes. Ainsi, même en ce sens, le rêve est l'accomplissement d'un désir : le désir de se rendre compte de la portée et de la solidité de cette conception freudienne. »

ment les jambes alors qu'il le balançait sur ses genoux, ou qui n'a pas feint de le lâcher brusquement alors qu'il l'avait levé très haut ? Les enfants poussent des cris de joie et demandent inlassablement qu'on recommence, surtout quand le jeu comporte un peu de terreur et de vertige ; des années après, ils répéteront cela dans le rêve, mais ils oublieront les mains qui les ont portés, de sorte qu'ils voleront et tomberont librement. On sait combien les petits enfants aiment se balancer et tourner ; plus tard leurs souvenirs seront rafraîchis par les exercices du cirque. Chez bien des garçons, les crises hystériques ne sont que la reproduction de ces exercices, qu'ils accomplissent avec beaucoup d'adresse. Il est fréquent que ces jeux de mouvements, innocents en eux-mêmes, provoquent des impressions sexuelles (1).

Pour résumer tous ces faits en un seul mot, le plus usité chez nous, c'est le « Hetzen » de l'enfance (action de courir après, de poursuivre, d'exciter) que reproduisent tous ces rêves de vol, de chute, de vertige, etc., mais le sentiment de plaisir est transformé en angoisse. Comme le savent bien toutes les mères, ces excitations des enfants s'achèvent souvent en réalité par des disputes et des larmes.

J'ai donc de bons motifs pour écarter l'explication des rêves de vol et de chute par les sensations de notre peau, des mouvements de nos poumons, etc., pendant le sommeil. Je vois que ces sensations proviennent elles-mêmes des souvenirs auxquels le rêve se rapporte, qu'elles sont donc le contenu et non la source du rêve.

Ces éléments de mouvements identiques et qui proviennent

(1) Un jeune collègue, exempt de nervosité, me communique les faits suivants: « Je sais d'expérience personnelle que j'éprouvais autrefois quand je me balançais, au moment où la balançoire descend très rapidement, une impression particulière dans les organes génitaux ; je dois bien la caractériser comme un sentiment de plaisir, bien qu'elle ne me fût pas agréable. » — Des malades m'ont souvent dit avoir éprouvé leurs premières érections avec sentiment de plaisir quand ils grimpaient aux arbres, dans leur enfance. — La psychanalyse montre clairement que les premières émotions sexuelles ont leur origine dans les jeux brutaux et dans les luttes des années d'enfance.

d'une même source seront utilisés pour représenter les pensées de rêve les plus diverses. La plupart des rêves où l'on vole ou plane et qui sont teintés de joie demandent les explications les plus diverses chez certaines personnes, pour d'autres ils sont typiques. Une de mes malades avait l'habitude de rêver qu'elle planait au-dessus de la rue, à une certaine hauteur, sans toucher le sol. Elle était de très petite taille et avait horreur des souillures qu'apportent les relations avec les hommes. Son rêve accomplissait donc ses deux souhaits : il l'élevait au-dessus du sol et il plaçait sa tête dans une région supérieure. Chez d'autres rêveuses, le rêve de vol indiquait le désir de devenir un petit oiseau ou d'être un ange : elles souffraient de n'être pas nommées ainsi pendant le jour. La relation très étroite entre le vol et l'attitude de l'oiseau explique que les rêves de vol aient en général chez les hommes un sens grossier. Nous ne serons donc pas étonnés que les rêveurs soient ordinairement très fiers de leurs capacités dans ce domaine.

Le Dr Paul Federn (de Vienne) fait la supposition pénétrante qu'une bonne part des rêves de vol sont des rêves d'érection, parce que ce phénomène, qui n'a cessé de préoccuper l'imagination humaine, doit lui apparaître comme suppression de la pesanteur (cf. les phallus ailés des anciens).

Il faut remarquer que Mourly Vold, si positif et si éloigné de toute interprétation, défend aussi le sens érotique des rêves de vol et des rêves où l'on plane (t. II, p. 791). Il dit que l'érotisme est le motif essentiel de ces rêves. Il cite, à l'appui de son affirmation, le sentiment très fort de vibrations dans tout le corps qui accompagne ces rêves et le fait qu'ils sont souvent liés à des érections ou à des pollutions.

Les rêves de *chute* ont plus souvent un caractère d'angoisse. Pour les femmes, leur interprétation ne présente aucune difficulté, car elles acceptent presque toujours le sens symbolique de la chute, considérée comme le fait d'avoir cédé à une tentation. Nous n'avons pas encore épuisé les sources infantiles des rêves de chute. Presque tous les enfants sont tombés de temps à autre et ont été alors relevés et caressés ; si, dans la

nuit, ils sont tombés de leur petit lit, les personnes qui avaient soin d'eux les ont pris avec elles.

Les sujets qui rêvent souvent de *natation*, qui plongent dans les flots avec joie, etc., sont ordinairement de ceux qui ont mouillé leur lit ; ils retrouvent dans le rêve un plaisir auquel ils ont dû renoncer depuis longtemps. Nous verrons bientôt par quelques exemples à quelles figurations se prêtent ordinairement les rêves de nage.

L'interprétation des rêves d'*incendie* reconnaît le bien-fondé d'une des défenses faites aux enfants : « ne joue pas avec les allumettes, ou tu mouilleras ton lit cette nuit ». Le fond de ces rêves est l'énurésie nocturne de l'enfance. J'ai présenté l'analyse et la synthèse complète d'un rêve de cette espèce en le rapprochant de l'histoire de la maladie, et j'ai montré quelles tendances d'un âge plus mûr ces éléments d'origine infantile permettaient de représenter (1).

On pourrait citer encore toute une série de rêves typiques, si on entend par là le retour fréquent du même contenu manifeste chez différents rêveurs. Ainsi le rêve de marcher à travers des rues étroites, de traverser une suite de chambres ; le rêve de voleurs de nuit (auquel il faut rattacher les mesures de prudence prises par les nerveux avant d'aller se coucher) ; la poursuite par des bêtes furieuses (taureaux, chevaux) ; les menaces de coups de couteaux, de poignards, de lances. Ces deux derniers rêves caractérisent les névroses d'angoisse. Une recherche portant spécialement sur cette question serait très utile. Je me limiterai ici à deux remarques qui ne se rapportent pas exclusivement à des rêves typiques.

Plus on s'occupe d'interprétation des rêves, plus on doit reconnaître que la plupart des rêves des adultes ont trait à des faits sexuels et expriment des désirs érotiques. Seuls ceux qui analysent les rêves, c'est-à-dire qui vont du contenu manifeste à la pensée latente, peuvent se former une opinion

(1) *Bruchstück einer Hysterieanalyse. Sammlung kl. Schriften z. Neurosenlehre.* 2. Folge, 1909.

sur ce point, — et non ceux qui se contentent d'enregistrer leur contenu manifeste (comme le fait Näcke dans son travail sur les rêves sexuels). Posons aussitôt que le fait n'a rien d'étonnant et qu'il s'accorde pleinement avec tous nos principes d'explication. Il n'y a pas de tendance qui ait été, depuis l'enfance, aussi souvent comprimée que la tendance sexuelle dans toutes ses composantes (1). Aucune autre ne suscite autant et d'aussi forts désirs, désirs inconscients qui agissent pendant le sommeil, en produisant des rêves. On ne doit jamais oublier, pendant l'interprétation, cette importance des complexes sexuels. Naturellement aussi, il ne faut pas l'exagérer jusqu'à ne voir plus qu'eux.

Pour beaucoup de rêves, une interprétation attentive montrera qu'ils doivent être compris d'une manière bisexuelle ; ils se prêtent à une « surinterprétation » à laquelle on ne peut se refuser, ils réalisent des tendances homosexuelles opposées à l'activité sexuelle normale du rêveur. Mais pour ce qui est d'interpréter tous les rêves d'une manière bisexuelle, comme le voudraient W. Stekel (2) et Alf. Adler (3), cela me paraît être une généralisation improbable et invraisemblable. Il est évident que de nombreux rêves paraissent se rapporter à des besoins autres qu'érotiques, même en prenant ce mot dans son sens le plus large. Il y a des rêves de faim, de soif, de commodité, etc. Des idées comme : « il y a derrière tout rêve une clause de mort » (Stekel), « chaque rêve va de la direction féminine à la direction masculine » (Adler) me paraissent dépasser la mesure permise. — L'affirmation que *tous les rêves doivent être expliqués d'une manière sexuelle*, contre laquelle on a infatiguablement polémisé, est étrangère à ma *Traumdeutung*. On ne saurait la trouver dans les sept édi-

(1) Cf. Freud : *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, 1905 ; 3. Aufl., 1915 ; trad. fr. Paris, 1923.

(2) *Die Sprache des Traumes*, 1911.

(3) *Der psychische Hermaphroditismus, im Leben und in der Neurose, Fortschritte der Medizin*, 1910, n° 16 ; cf. aussi *Zentralblatt für Psychoanalyse*, I, 1910-1911.

tions de ce livre et elle est en contradiction nette avec son contenu.

Nous avons montré à plusieurs reprises que des rêves d'une ingénuité frappante contenaient des désirs érotiques grossiers. Nous pourrions le prouver par de nouveaux exemples nombreux. Mais même des rêves indifférents en apparence, et auxquels on ne saurait trouver rien à reprendre, montrent, après l'analyse, d'une manière inattendue, qu'ils incarnaient des tendances sexuelles indubitables. Qui donc, par exemple, supposerait, avant l'interprétation, un pareil désir dans le rêve suivant. Le rêveur raconte : *Il y a, entre deux palais imposants, une petite maison un peu en retrait ; la porte est fermée. Ma femme m'accompagne jusqu'à la petite maison, pousse la porte, et je me glisse, rapide et léger, dans une petite cour qui monte brusquement.*

Tous ceux qui ont quelque habitude de l'interprétation reconnaîtront aussitôt des symboles sexuels courants dans l'entrée dans un espace étroit, l'ouverture d'une porte fermée, et ils interpréteront ce rêve comme la représentation d'un coït par derrière (entre les appats imposants du corps de la femme) ; l'allée étroite qui monte brusquement est naturellement le vagin ; le secours apporté par la femme du rêveur oblige l'interprétateur à supposer que seul le respect dû à l'épouse a empêché ce genre de rapprochement. Nous apprenons que, la veille du rêve, une jeune domestique était entrée en service dans la maison du rêveur. Elle lui avait plu beaucoup et lui avait donné l'impression qu'elle ne serait pas très farouche. La petite maison, entre les deux palais, est une réminiscence du Hradschin de Prague ; c'est de cette ville que venait la jeune bonne.

Quand j'indique à des malades la fréquence du rêve d'Œdipe, du désir de commerce sexuel avec la mère, ils me répondent toujours : je ne peux me rappeler aucun rêve de cette espèce. Mais ils se rappellent, bientôt après, un autre rêve, méconnaissable et indifférent, qui s'est très souvent reproduit et où l'analyse découvre un contenu analogue. Je peux garantir que les rêves de commerce sexuel avec la mère dissimulés

sont beaucoup plus nombreux que les rêves sincères (1).

Il y a des rêves de paysages ou de localités qui sont accompagnés de la certitude exprimée dans le rêve même : j'ai déjà été là. Mais ce *déjà vu* a dans le rêve un sens particulier. Cette localité est toujours l'organe génital de la mère ; il n'est point d'autre lieu dont on puisse dire avec autant de certitude qu'on y a déjà été. Une seule fois un obsédé m'embarrassa en me racontant un rêve où il visitait une maison où il avait déjà été *deux fois*. Mais justement ce malade m'avait raconté longtemps avant un fait qui s'était passé quand il avait 6 ans. A cette époque, il avait partagé une fois le lit de sa mère et il avait introduit son doigt dans son sexe pendant qu'elle dormait.

Un grand nombre de rêves, souvent remplis d'angoisse, tels que ceux où l'on passe par des couloirs étroits, où l'on séjourne dans l'eau, reposent sur des imaginations au sujet de la vie intra-utérine, le séjour dans le corps de la mère et l'acte même de naître. Voici le rêve d'un jeune homme qui a imaginé

(1) J'ai communiqué un exemple typique de rêve d'Œdipe déguisé dans le N° 1 du *Zentralblatt für Psychoanalyse* ; O. Rank en a communiqué un autre dans le N° 4, avec une interprétation complète. Cf., pour d'autres rêves de cette sorte où apparaît la symbolique de l'œil, Rank, *Internat. Zeitschrift für Psychoanalyse*, I, 1913. On trouvera là aussi d'autres travaux sur les rêves d'yeux et la symbolique de l'œil, d'Eder, de Ferenczi, de Reitler. Le fait de s'aveugler est, dans la légende d'Œdipe comme ailleurs, un substitut de la castration. Les anciens savaient très bien interpréter le sens symbolique des rêves d'Œdipe sincères ; cf. O. Rank, *Jahrb.*, II, p. 534 : « Ainsi un rêve de relations avec sa mère, fait par Jules César, fut interprété comme un bon signe de possession de la terre (Mère-Terre). L'oracle des Tarquins, d'après lequel celui qui le premier embrasserait sa mère serait maître de Rome (osculum matri tulerit), est également connu ; Brutus considéra qu'il indiquait la terre-mère (terram osculo contigit, scilicet quod ea communis mater omnium mortalium esset. T.L., I, lix). Cf. le rêve d'Hippias raconté par Hérodote (VI, 107) : Hippias conduisit les Barbares à Marathon, après avoir eu la nuit précédente le rêve suivant : Il lui sembla qu'il dormait auprès de sa propre mère. Il en conclut qu'il arriverait à Athènes, retrouverait son autorité et y mourrait paisiblement dans ses vieux jours. » — Ces mythes et ces interprétations prouvent d'exactes connaissances psychologiques. J'ai remarqué que les personnes qui se savent préférées ou distinguées par leur mère apportent dans la vie une confiance particulière en elles-mêmes et un optimisme invincible, qui souvent paraissent héroïques et mènent au succès.

d'utiliser le séjour intra-utérin pour observer les relations de ses parents.

Il se trouve dans une fosse profonde, qui a une fenêtre comme le tunnel de Semmering. A travers celle-ci, il voit d'abord des paysages vides, puis il imagine un tableau qui entre aussitôt et remplit le vide. Le tableau représente un champ profondément labouré par un instrument, et le beau ciel, l'idée du travail bien fait, les mottes de terre bleu-noires font une impression magnifique. Puis il continue, voit un manuel de pédagogie ouvert... et s'étonne que l'on y prête une telle attention aux impressions sexuelles (de l'enfant) ; à ce sujet il pense à moi. »

Voici un beau rêve d'eau d'une malade, il servit beaucoup à la cure.

Pendant son séjour d'été au lac de ..., elle se précipite dans l'eau sombre, là où la lune pâle se reflète dans l'eau.

Des rêves de cette espèce sont des rêves de naissance. Pour les interpréter, il faut renverser le fait qui forme le contenu manifeste du rêve ; ainsi, au lieu de se précipiter dans l'eau, on dira : sortir de l'eau, c'est-à-dire naître (1). On reconnaîtra le lieu d'où nous naissons en pensant au français : « la lune ». La lune pâle est le « popo » blanc d'où l'enfant devine bientôt qu'il est issu. Pourquoi la malade aurait-elle voulu naître dans son séjour d'été ? Je le lui demande, et elle répond sans hésitation : « La cure n'est-elle pas pour moi une seconde naissance ? » Ainsi ce rêve invite à continuer le traitement dans cette villégiature, c'est-à-dire à l'y aller voir ; il contient peut-être aussi une indication très timide du désir d'être mère elle-même (2).

Je prends, dans un travail de E. Jones, un autre rêve de

(1) Sur le sens mythologique de la naissance dans l'eau, voir RANK, *Der Mythus von der Geburt des Helden*, 1909.

(2) J'ai appris assez tard à comprendre l'importance des imaginations et des pensées inconscientes sur la vie intra-utérine. L'angoisse singulière de tant d'hommes qui craignent d'être enterrés vivants, — et aussi le profond fondement inconscient de la croyance à une vie après la mort, qui ne fait que projeter dans l'avenir cette étrange vie prénatale —, viennent de là. La naissance est d'ailleurs le premier fait d'angoisse et par conséquent la source et le modèle de toute angoisse.

naissance avec son interprétation : « *Elle était au bord de la mer et surveillait un petit garçon, qui lui paraissait être le sien, pendant qu'il pataugeait dans l'eau. Il alla si loin que l'eau le recouvrit, de sorte qu'elle ne pouvait voir que sa tête et la manière dont elle s'élevait et s'abaissait à la surface. Puis la scène se transforma et devint le hall d'un hôtel, rempli de monde. Son mari la quitta et elle entra en conversation avec un étranger.*

« La seconde partie du rêve apparut, à l'analyse, comme la représentation d'une fugue ; elle avait quitté son mari et noué des relations intimes avec une tierce personne. La première partie du rêve était une imagination de naissance. Dans le rêve comme dans la mythologie, la sortie de l'enfant des eaux est ordinairement représentée par l'entrée de l'enfant dans l'eau ; la naissance d'Adonis, d'Osiris, de Moïse et de Bacchus en fournissent des exemples entre beaucoup d'autres. Le mouvement de la tête qui sort de l'eau et qui y rentre rappelle aussitôt à la malade les mouvements de l'enfant qu'elle a appris à connaître pendant son unique grossesse. La pensée de l'enfant qui descend dans l'eau éveille une rêverie où elle se voit elle-même, elle tire l'enfant de l'eau, le mène dans la nursery, le lave, l'habille et enfin l'amène dans sa maison.

« La seconde moitié du rêve présente des pensées qui ont trait à la fugue et qui sont en relation avec les pensées cachées de la première moitié ; la première moitié du rêve correspond au contenu latent de la seconde, aux imaginations de naissance. Il y a d'autres renversements, à côté de celui qui a déjà été signalé. Dans la première moitié du rêve l'enfant va dans l'eau et ensuite sa tête se balance. Dans les pensées qui sont au fond du rêve, ce sont les mouvements de l'enfant qui apparaissent d'abord, puis l'enfant quitte l'eau (double renversement). Dans la seconde moitié du rêve son mari la quitte ; dans la pensée du rêve, elle quitte son mari. »

Abraham raconte un autre rêve de naissance, fait par une jeune femme qui attendait son premier accouchement. *D'un point du plancher de la chambre part un conduit souterrain qui plonge directement dans l'eau* (canal pelvi-génital, eaux).

Elle soulève une trappe dans le plancher, et aussitôt apparaît un être couvert d'une fourrure brunâtre qui ressemble un peu à un phoque. Cet être se métamorphose et devient le plus jeune frère de la rêveuse avec qui elle a toujours été très maternelle.

Rank a montré, d'après toute une série de rêves, que les rêves de naissance utilisaient la même symbolique que les rêves urinaires. L'excitation érotique y est représentée comme une excitation urinaire. Les couches de signification dans ces rêves correspondent à une transformation du sens des symboles depuis l'enfance.

Nous pouvons maintenant revenir au thème que nous avons quitté p. 219, au rôle que jouent dans la formation du rêve les excitations organiques qui troublent le sommeil. Des rêves faits sous ces influences ne manifestent pas seulement la tendance à accomplir un désir et le besoin de commodité, mais souvent aussi une symbolique parfaitement transparente, car il est fréquent que l'excitation qui réveille soit celle *dont la satisfaction a été vainement cherchée dans le rêve sous un déguisement symbolique.* Ceci est vrai des rêves de pollution comme des rêves vésicaux et rectaux. Le caractère particulier des rêves de pollution nous a permis, non seulement de démasquer des symboles sexuels qui nous paraissent typiques, et qui étaient très discutés, mais encore de nous rendre compte que mainte scène en apparence innocente n'était que le prélude symbolique d'une scène sexuelle grossière ; celle-ci n'arrive à être directement représentée que dans les rêves de pollution qui sont relativement rares ; il est fréquent qu'elle dérive en un cauchemar, qui conduit également au réveil.

La symbolique des rêves *urinaires* est particulièrement transparente et elle a été connue de tout temps. Hippocrate affirmait déjà qu'il y a trouble de la vessie quand on rêve de fontaines et de sources (Havelock Ellis). Scherner a étudié sous ses multiples aspects la symbolique urinaire et il a également soutenu « que l'excitation urinaire un peu forte enveloppe une excitation d'espèce sexuelle et prend ses formes symboliques... Le rêve d'excitation urinaire est souvent en

même temps le représentant d'un rêve d'excitation sexuelle. »

O. Rank, dont je suis ici les explications (cf. *Symbolschichtung im Wecktraum*), considère comme très vraisemblable qu'un grand nombre de rêves d'excitation urinaire soient en réalité provoqués par l'excitation sexuelle. Ils cherchent d'abord à satisfaire cette excitation en revenant à la phase infantile de l'érotique uréthrale. Les cas particulièrement instructifs sont ceux où l'excitation prétendue urinaire conduit au réveil et à la satisfaction de ce besoin ; après quoi le rêve revient, se continue et s'exprime désormais par des images érotiques manifestes (1).

De même, les rêves d'excitation *intestinale* ont une symbolique particulière et qui légitime parfaitement les rapprochements populaires entre or et ordure (2). Ainsi, par exemple, une malade soignée pour des troubles intestinaux rêve d'un enfouisseur qui enterre un trésor non loin d'une cabane de bois qui ressemble à un W. C. de campagne. Dans la seconde partie du rêve, elle nettoie le derrière de sa petite fille qui s'est salie.

Il faut joindre aux rêves de naissance les rêves de *sauvetage*. Sauver, en particulier tirer de l'eau, a le même sens que mettre au monde quand c'est une femme qui rêve ; ce sens change quand il s'agit d'un homme (cf. Pfister : *Ein Fall von psychoanalytischer Seelsorge und Seelenheilung. Evangelische Freiheit*, 1909). Au sujet du symbole du « sauvetage », voir ma conférence : *Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie*, in *Zentralblatt f. Psychoanalyse*, N° 1, 1910, et *Beiträge*

(1) « Ces mêmes figurations symboliques qui sont au fond des rêves urinaires enfantins apparaissent pour les adultes avec un sens nettement sexuel : eau = urine = sperme = eaux amniotiques ; Schiff (navire) = schiffen (uriner) = conceptacle (caisse) ; être mouillé = énuresie = coït = grossesse ; nager = vessie pleine = séjour de l'enfant avant sa naissance ; pluie = uriner = symbole de la fécondation ; voyager = descendre de voiture = se lever du lit = avoir des relations sexuelles (voyage de noce) ; uriner = soulagement sexuel. » (RANK, *l. c.*)

(2) Cf. FREUD, *Charakter und Analerotik* ; RANK, *Die Symbolschichtung*, etc. ; DATTNER, *Intern. Zeitschrift für Psych.*, I, 1913 ; REIK, *Intern. Zeitschr.*, III, 1915.

zur Psychologie des Liebeslebens, I. *Ueber einen besonderen Typus der Objektwahl beim Manne*, *Jahrbuch f. Ps. A.*, II, 1910 (1).

Les brigands, les voleurs qui entrent la nuit dans les maisons, les fantômes dont on a peur avant de se mettre au lit et qui, à l'occasion, troublent le dormeur, proviennent tous des mêmes réminiscences infantiles. Ce sont les visiteurs nocturnes qui ont éveillé l'enfant pour le mettre sur le vase afin qu'il ne mouille pas son lit ou qui ont soulevé les couvertures pour voir comment il tenait ses mains en dormant. L'analyse de quelques-uns de ces rêves d'angoisse m'a permis de reconnaître la personne dont il était question. Le voleur était chaque fois le père, les fantômes étaient les femmes en vêtements de nuits blancs.

VI

EXEMPLES DE FIGURATIONS CALCULS ET DISCOURS DANS LE RÊVE.

Avant d'étudier comme il convient le quatrième des facteurs essentiels de la formation des rêves, je voudrais donner quelques exemples qui serviront à la fois à illustrer l'action commune des trois facteurs que nous connaissons et à vérifier les hypothèses que j'ai avancées ou à en tirer des conclusions irréfutables. Il m'a été, en effet, très difficile, quand j'ai exposé le travail du rêve, de prouver les résultats obtenus par des exemples. Les exemples qui justifient les différents principes ne sont probants que dans l'ensemble d'une interprétation ; isolés, ils perdent leur force, et une analyse, même peu approfondie, est bientôt si vaste qu'elle fait perdre le fil de l'explication au

(1) Voir aussi RANK, *Belege zur Rettungsphantasie* (*Zentralblatt f. Ps. A.*, I, 1910, p. 331) ; REIK, *Zur Rettungssymbolik* (*Ibid.*, p. 499) ; RANK, *Die Geburtsrettungsphantasie in Traum und Dichtung* (*Intern. Zeitschr. f. Psychoan.*, 1914).

lieu de l'illustrer. Le motif technique me servira d'excuse si j'aligne maintenant des faits qui n'ont de cohérence que si on les rattache au chapitre précédent.

Voici d'abord quelques exemples de représentations particulièrement bizarres ou inaccoutumées dans le rêve. Une dame rêve : *Une femme de chambre est montée sur une échelle comme si elle voulait laver les vitres et elle tient un chimpanzé et un chat gorille* (elle corrige ensuite : *chat angora*) ; *elle jette ces animaux sur la rêveuse ; le chimpanzé s'attache à elle, et c'est très dégoûtant.* Ce rêve a atteint son but par un moyen très simple : il a réalisé une expression usuelle. Le mot « singe », les noms d'animaux en général, sont des injures, et la scène du rêve n'a d'autre sens que « jeter des injures à la face ». Nous trouverons dans ma collection d'autres exemples de ce procédé.

Ainsi dans le rêve suivant : *Une femme avec un enfant dont le crâne est visiblement mal conformé ; elle a entendu dire que c'est la manière dont il était placé dans le corps de sa mère qui a amené cette conformation. Le médecin a dit qu'on pourrait, en le comprimant, donner à ce crâne une meilleure forme, mais ce serait dangereux pour le cerveau. Elle pense que c'est un garçon et que ça ne lui nuira pas.* Ce rêve représente d'une manière plastique une expression abstraite que la rêveuse avait entendue au cours des explications données pendant la cure : « *impression d'enfance* ».

L'exemple suivant présente une direction un peu différente. Le rêve contient le souvenir d'une excursion à Hilmteich, près de Graz : *Il fait un temps affreux dehors : un hôtel misérable, l'eau coule des murs, les lits sont humides.* (Ce dernier fragment est moins direct dans le rêve que je ne l'indique ici). Le rêve signifie : *Superflu.* L'idée abstraite qui se trouve dans la pensée du rêve est d'abord présentée d'une manière très équivoque ; on lui substitue : « qui coule par dessus », ou « fluide et superflu » (flüssig und überflüssig). Puis, pour obtenir une figuration concrète, on accumule des impressions analogues. Il y a de l'eau dehors, de l'eau dedans, le long des murs, de l'eau dans les lits, humides : tout cela est fluide

et superflu. Nous ne nous étonnerons pas qu'en pareil cas l'orthographe soit moins importante que le son des mots ; la rime prend des libertés analogues. Dans un rêve assez étendu, communiqué et bien analysé par Rank, une jeune fille raconte qu'elle est allée se promener dans les champs où elle a cueilli de beaux épis d'orge et de blé. Un ami de jeunesse est venu au devant d'elle et elle a voulu éviter sa rencontre. L'analyse montre qu'il s'agit d'un baiser honnête (Aehren = épis, Ehren = honneur, les deux mots sont homophones). Les épis qui ne doivent pas être arrachés, mais coupés, jouent dans ce rêve leur propre rôle, et en outre, condensés avec : l'honneur, les honneurs, ils représentent toute une série d'autres pensées.

En bien des cas la langue a beaucoup facilité la représentation des pensées du rêve. Elle offre des séries de mots qui étaient à l'origine imagés et concrets et qui, pâlis, sont maintenant employés dans un sens abstrait. Le rêve n'a qu'à rendre à ces mots leur sens primitif complet ou un des sens intermédiaires. Quelqu'un rêve, par exemple, que son frère est dans une *caisse*, l'interprétation remplace la caisse par une *armoire*, et la pensée du rêve est que le frère doit se renfermer, se renferme dans son état (armoire = Schrank, renfermer = einschränken, litt. s'enfermer dans une armoire). Un autre rêveur escalade une montagne, d'où il a une *vue* extraordinairement vaste. Il s'identifie par là avec son frère qui dirige une *revue* qui s'occupe de relations avec l'extrême Orient.

Dans un rêve du *Grüne Heinrich*, un cheval impétueux se roule dans une belle avoine dont chaque grain est fait « d'une amande douce, d'un grain de raisin sec et d'un pfennig neuf enveloppés de soie rouge et attachés avec un brin de soie de porc ». Le poète ou le rêveur interprète aussitôt cette représentation, car le cheval se sent si agréablement chatouillé qu'il crie : l'avoine me pique (loc. usuelle = je suis par trop bien).

D'après Henzen, on trouve un usage particulièrement abondant de ces manières de parler et de ces calembours de rêve dans la vieille littérature nordique des Sagas ; on a peine à y

relever un exemple de rêve sans équivoque ou sans jeu de mots.

Ce pourrait être le sujet d'un travail spécial que de rassembler ces procédés et de les ranger d'après leur principe. Nombre d'entre eux sont presque des jeux d'esprit. On a l'impression qu'on ne les aurait jamais découverts soi-même si le rêveur n'avait su les indiquer. En voici quelques-uns.

I. Un homme rêve qu'on lui demande un nom qu'il ne peut se rappeler. Il explique lui-même que cela signifie : « L'idée ne m'en viendrait pas, même en rêve. »

II. Une malade raconte un rêve dont tous les personnages étaient très grands. « Cela signifie, ajoute-t-elle, qu'il s'agit d'un événement de ma première enfance, car naturellement, en ce temps-là, toutes les grandes personnes me paraissaient prodigieusement grandes. » Elle-même n'apparaissait pas dans ce rêve.

Le recul dans l'enfance est exprimé autrement dans d'autres rêves qui traduisent le temps par l'espace. On voit les personnes et les scènes dont il s'agit comme si elles étaient très éloignées, au bout d'un long chemin, ou comme si on les regardait à travers une lorgnette de théâtre tenue à l'envers.

III. Un homme qui s'exprime ordinairement d'une manière abstraite et peu précise, mais qui a à part cela un esprit très clair, rêve, entre autres choses, qu'il va dans une gare où un train arrive. On rapproche le trottoir du train arrêté, il y a donc un renversement absurde. Ce détail n'est qu'un signe indiquant qu'il y a dans le contenu du rêve quelque chose de renversé. L'analyse retrouve le souvenir de livres d'images dans lesquels étaient représentés des hommes qui se tenaient sur la tête et marchaient sur les mains.

IV. Ce même rêveur nous raconte une autre fois un rêve bref, qui fait penser à un rebus. Son oncle l'embrasse, en automobile. Il ajoute immédiatement l'interprétation, que je n'aurais jamais trouvée et qui est : Autoérotisme. Cela ressemble à une plaisanterie faite pendant la veille.

V. Le rêveur tire une femme de derrière le lit, cela veut dire qu'il l'attire.

VI. Le rêveur se voit vêtu en officier, attablé en face du Kaiser. Cela veut dire qu'il s'oppose à son père.

VII. Le rêveur soigne une autre personne qui s'est rompu un os. L'analyse indique que cette rupture représente un adultère (Ehebruch, adultère ; litt. : rupture de mariage).

VIII. Dans le rêve les moments de la journée représentent très souvent des époques de l'enfance. Ainsi 5 h. 3/4 du matin signifie, pour un rêveur, 5 ans 3 mois. C'est l'âge où lui est arrivé un événement important, la naissance d'un frère.

IX. Autre exemple d'époques de la vie représentées dans le rêve : Une femme marche avec deux petites filles entre lesquelles il y a une différence d'âge d'un an 1/4. La rêveuse ne connaît pas de famille qui ait des enfants de cet âge. Elle-même interprète que les deux enfants la représentent et que le rêve lui rappelle l'époque des deux traumatismes de son enfance qui se sont produits à cette distance l'un de l'autre (3 ans 1/2 et 4 ans 3/4).

X. Il n'est pas étonnant que des personnes qui suivent un traitement psychanalytique expriment dans le rêve les pensées et les espoirs qu'il provoque. L'image choisie pour représenter la cure est ordinairement un trajet. Ce trajet est effectué le plus souvent en automobile parce que c'est là un véhicule nouveau et compliqué. L'ironie du patient trouve son compte dans la vitesse de l'automobile.

Si l'inconscient, en tant qu'élément de la pensée de veille, doit être représenté dans le rêve, il l'est par des lieux souterrains. En tout autre cas, ces représentations auraient symbolisé le corps de la femme ou le corps de la mère. « En bas », dans le rêve, a souvent trait aux organes génitaux, « en haut » au visage, à la bouche ou à la poitrine. Les bêtes sauvages symbolisent ordinairement les instincts du rêveur ou ceux d'autres personnes que le rêveur craint ; et, avec un léger déplacement, ces personnes mêmes. Il n'y a pas loin de là à un mode de représentation analogue au totémisme ; le père redouté est symbolisé par de méchants animaux, des chiens, des chevaux sauvages. On pourrait dire que les animaux sauvages servent à représenter la libido redoutée par le moi,

combattue par le refoulement. La névrose elle-même, la personnalité morbide, est souvent séparée par le rêveur et présentée comme une personnalité indépendante.

XI. (H. Sachs). « Nous savons, grâce à la *Traumdeutung*, que le travail du rêve dispose de bien des moyens pour représenter un mot ou une tournure de phrase d'une façon imagée. Il peut utiliser, par exemple, le fait qu'un mot a deux sens, et prendre dans le contenu manifeste le second sens au lieu du premier qui est celui de la pensée du rêve.

« C'est ce qui s'est produit dans le petit rêve suivant, grâce à une utilisation adroite des impressions récentes.

« Je m'étais enrhumé dans la journée, c'est pourquoi, en me couchant, j'avais résolu de ne pas quitter mon lit de la nuit si c'était possible. Le rêve, en apparence, me fit continuer mon travail de la journée ; j'avais collé des coupures de journal dans un livre en ayant soin de mettre chaque fragment à sa place. Voici le rêve :

« *Je m'efforce de coller une coupure dans le livre, mais elle ne va pas sur cette page* (*de ce côté* : auf die Seite), *ce qui me cause une grande douleur.*

« Je m'éveillai et constatai que la douleur du rêve continuait, mais sous forme de maux de ventre, de sorte que je dus manquer à ma résolution. Le rêve, gardien du sommeil, avait accompli mon désir de rester au lit en représentant les mots : ne va pas de ce côté (= à côté...). »

On peut dire que, pour arriver à une figuration visuelle, le travail du rêve emploie tous les moyens à sa portée, qu'ils soient ou non admis par la critique de la veille. De là le doute et l'ironie de tous ceux qui ont seulement entendu parler de l'interprétation et ne l'ont pas pratiquée. Le livre de Stekel : *Die Sprache des Traumes* est riche en exemples de ce procédé, mais j'éviterai de les lui emprunter, parce que son manque de sens critique et son arbitraire dans la technique troublent ceux-là même qui n'ont point de préjugés sur ce point.

XII. Voici des exemples pris dans un travail de V. Tausk : *Kleider und Farben im Dienste der Traumdarstellung* (*Int. Zeitschr. f. Ps.-A.*, II, 1914) :

a) A. rêve qu'il voit son ancienne gouvernante vêtue d'une robe noire légère.

Cela signifie qu'il juge cette femme légère.

b) C. voit en rêve, sur la grande route de X., une jeune fille inondée de lumière blanche et vêtue d'une robe blanche.

Le rêveur a échangé ses premières tendresses sur cette grande route avec une demoiselle Weiss (Blanc).

c) Mme D. rêve qu'elle voit le vieux Blasel (un tragédien viennois qui a 80 ans) reposer sur le divan, revêtu d'armes qui attestent sa vigueur. Ensuite il saute par dessus la table, les chaises, tire son épée, se regarde en même temps dans la glace et donne des coups d'épée dans l'air comme s'il luttait contre un ennemi imaginaire.

Interprétation : La rêveuse a une vieille maladie de la vessie (= Blase). Pendant l'analyse, elle est étendue sur le divan, et, lorsqu'elle se regarde dans la glace, il lui paraît que malgré son âge et sa maladie elle est encore très vaillante.

XIII. Le « grand exploit » dans le rêve (*Die grosse Leistung im Traume*).

Un homme se voit dans un lit, il est une femme enceinte. Cela lui est très pénible. Il s'écrie : J'aimerais encore mieux... (il complète, pendant l'analyse, se rappelant l'expression d'une infirmière : casser des pierres). *Derrière son lit se trouve une carte dont le bas est maintenu par une baguette de bois* (*Holzleiste*). *Il arrache cette baguette en la prenant par les deux bouts ; elle ne se brise pas en travers, mais se fend en long. De cette manière, il s'est soulagé et il a accouché.*

Sans être aidé, il interprète le fait d'avoir arraché la baguette (*Leiste*) comme étant le grand exploit (*Leistung*) grâce auquel il s'est tiré de sa pénible situation (dans la cure) en s'arrachant à sa position féminine... Le détail absurde : la baguette qui s'est fendue en long, s'explique parce que le rêveur rappelle que le dédoublement joint à la destruction indique la castration. Il est fréquent que le rêve représente la castration par contraste : présence de deux symboles du pénis. L'aine (aussi nommée *Leiste* en allemand) est d'ailleurs une région du corps proche des organes génitaux. Il condense

ensuite son interprétation : il a écarté la menace de castration que représentait sa transformation en femme (1).

XIV. Dans une analyse que j'ai faite en français, il s'agissait d'interpréter un rêve où j'apparaissais sous la forme d'un éléphant. Je demandai naturellement d'où cela venait. « Vous me trompez », répondit le rêveur.

XV. Le travail du rêve parvient souvent à utiliser un matériel très ingrat, comme le sont par exemple les noms propres, en opérant le rapprochement forcé de rapports assez lointains. Dans un de mes rêves, *le vieux Brücke m'a donné une tâche. Je fais une préparation anatomique et dégage quelque chose qui ressemble à du papier d'étain froissé.* Je reparlerai de ce rêve. L'idée, difficile à dégager, est « Staniol », et je sais qu'il s'agit du nom de Stannius, auteur d'un travail sur le système nerveux des poissons que j'ai beaucoup admiré autrefois. Le premier travail scientifique que mon maître m'a proposé portait en effet sur le système nerveux d'un poisson, l'Ammocœtes. Il n'y avait évidemment aucun moyen de construire un rebus sur ce nom.

XVI. Voici encore un rêve de contenu singulier ; il est d'ailleurs remarquable aussi comme rêve d'enfant et il s'explique très facilement par l'analyse. Une dame raconte : « Je me rappelle avoir souvent rêvé, étant enfant, que *le Bon Dieu avait un chapeau de papier pointu sur la tête.* On me mettait souvent à table un chapeau de cette espèce pour que je ne puisse pas regarder dans les assiettes des autres enfants ce qu'on leur donnait de chaque plat. Comme on m'avait raconté que Dieu savait tout, le rêve indique que je sais tout malgré le chapeau. »

Les *nombres* et les *calculs* qui apparaissent dans le rêve montrent bien en quoi consiste le travail du rêve et comment les éléments dont il dispose enveloppent la pensée du rêve. On sait que les nombres rêvés sont considérés par les gens superstitieux comme très significatifs.

Voici quelques exemples de rêves de cette sorte :

(1) *Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse*, II, 1914.

I. Rêve d'une dame, peu avant la fin de son traitement. *Elle veut payer quelque chose ; sa fille prend dans son porte-monnaie* 3 *fl.* 65 *kr.* ; *mais elle dit* : « *Que fais-tu ? Ca ne coûte que* 21 *kr.* ». Je n'eus pas besoin d'explication pour comprendre ce fragment de rêve, parce que je connaissais la situation de la rêveuse. C'était une étrangère, qui avait amené sa fille dans une maison d'éducation de Vienne. Elle pouvait poursuivre son traitement aussi longtemps que sa fille restait à Vienne. L'année scolaire finissait dans 3 semaines et le traitement avec elle. La veille du rêve, elle avait vu la directrice de l'institution qui lui avait demandé si elle ne se déciderait pas à lui laisser l'enfant encore un an. Assurément elle avait pensé à cette occasion qu'elle pourrait alors continuer la cure pendant un an. C'est à quoi le rêve se rapporte ; une année a 365 jours, les 3 semaines qui achèveront l'année scolaire et le traitement font 21 jours (il n'y a pas, il est vrai, autant d'heures de traitement). Les nombres, qui, dans la pensée du rêve, se rapportaient au temps, deviennent, dans le rêve même, des sommes d'argent, cela d'ailleurs, en vertu d'un sens profond, car « *Time is money* ». Il est évident que 365 kreuzer sont 3 gulden 65 kreuzer. La somme du rêve est très faible, visiblement pour répondre à un désir ; le désir a diminué les frais du traitement et de l'année d'études.

II. Dans un autre rêve, les chiffres entraînent des complications plus grandes. Une femme jeune, mais mariée depuis longtemps déjà, apprend qu'une de ses amies, du même âge qu'elle, Elise L., vient de se fiancer. Là-dessus, elle rêve : *Elle est au théâtre avec son mari, une partie de l'orchestre est complètement vide. Son mari lui raconte qu'Elise L. et son fiancé auraient aussi voulu aller au théâtre, mais qu'ils ne pouvaient avoir que de mauvaises places,* 3 *pour* 1 *fl.* 50 *kr., ce qu'ils ne pouvaient prendre. Elle pense que ce n'aurait pas été un malheur.*

D'où viennent ces 1 fl. 50 kr. ? D'un menu fait, tout à fait indifférent, de la veille. Sa belle-sœur avait reçu de son mari en guise de cadeau 150 fl. et elle s'était hâtée de les dépenser en achetant un bijou. Remarquons que 150 fl. font 100 fois

plus que 1 fl. 50 kr. D'où viennent les 3 places au théâtre ? Il n'y a qu'un rapport possible. La fiancée a 3 mois de moins qu'elle. Ce qui nous aidera à comprendre le rêve, ce sera l'indication qu'un côté de l'orchestre reste vide. C'est une allusion à un menu fait qui a donné à son mari une bonne occasion de taquinerie. Elle voulait assister à une certaine représentation et avait eu soin de louer des places plusieurs jours à l'avance, elle avait donc payé la location. Quand ils arrivèrent au théâtre, ils s'aperçurent que tout un côté était vide : elle n'avait pas besoin de se presser.

Je vais maintenant substituer au rêve la pensée du rêve : « J'ai fait une sottise en me mariant de si bonne heure, je n'avais pas besoin de me presser ; je vois par l'exemple d'Elise L. que j'aurais encore trouvé un mari. Et un mari cent fois meilleur (mari, trésor) si j'avais attendu (contraste avec la hâte de la belle-sœur). J'aurais pu acheter 3 hommes de cette espèce avec mon argent (ma dot). » Nous voyons que dans ce rêve les chiffres ont changé de sens et de relations bien plus que dans le précédent. Le travail de transformation et de transposition du rêve a été beaucoup plus grand, ce qu'il faut interpréter par le fait que ces pensées de rêve ont eu à surmonter une résistance psychique bien plus grande pour être représentées. Il faut remarquer aussi qu'il y a dans ce rêve un élément absurde, le fait que deux personnes prennent trois places. L'interprétation nous permet de comprendre cette absurdité. Elle caractérise celle des pensées du rêve qui est le plus nette : j'ai fait une sottise en me mariant si tôt. Le 3 qui représentait une relation tout à fait accessoire entre les deux personnes comparées (différence d'âge de trois mois) est employé à indiquer la sottise nécessaire au rêve. La diminution de la somme : 150 fl. deviennent 1 fl. 50 kr., correspond à la petite estime qu'a pour son mari (ou son trésor) la rêveuse, dans ses pensées inavouées.

III. Un autre exemple nous montre l'arithmétique du rêve, elle lui a valu beaucoup de mépris. Un homme rêve : *Il est assis chez B...* (une famille qu'il a connue autrefois) *et dit : « Vous avez fait une sottise en ne m'accordant pas la main de Mali. »*

Puis il demande à la jeune fille : « *Quel âge avez-vous* ? — *Je suis née en* 1882. — *Alors vous avez* 28 *ans.* »

Le rêve étant de 1898, le calcul est visiblement faux, et il faudrait comparer la faiblesse mathématique du rêveur à celle d'un paralytique général, si on ne pouvait trouver d'autre explication. Mon malade appartient à l'espèce des gens que préoccupe toute femme rencontrée. Pendant quelques mois, la personne qui entrait après lui dans mon cabinet avait été une jeune femme dont il demandait souvent des nouvelles et avec qui il voulait à tout prix se montrer aimable. C'est à celle-là qu'il donnait 28 ans. Ce détail pour expliquer le résultat de son calcul. 1882 était la date de son mariage. Il avait fallu qu'il entrât en conversation avec les deux autres femmes qu'il voyait chez moi, les deux jeunes bonnes qui, alternativement, lui ouvraient la porte. Comme il les avait trouvées très réservées, il se l'était expliqué en se disant qu'elles le considéraient comme un vieux monsieur « bien assis ».

IV. Voici un autre rêve de nombres caractérisé par une détermination ou plus exactement par une surdétermination très transparente. Je le dois, avec son interprétation, à B. Dattner.

« Mon concierge, agent de police à l'hôtel de ville, rêve qu'*il est de faction dans la rue* (ce qui est l'accomplissement d'un désir). *Un inspecteur vient à lui, il porte sur son col les numéros* 22 *et* 62 *ou* 26. (En tout cas, il y a plusieurs 2.) — Le morcellement du nombre 2262 dans le compte-rendu du rêve laisse déjà supposer que les diverses parties ont un sens particulier. Il pense brusquement qu'hier il a parlé avec ses collègues de la durée du temps de service. Cela à propos d'un inspecteur qui prenait sa retraite à 62 ans. Le rêveur a maintenant 22 ans de service et il lui faut encore 2 ans 2 mois pour avoir droit à une pension de 90 °/₀. Le rêve lui présente d'abord la réalisation d'un désir caressé depuis longtemps : devenir inspecteur. Il est lui-même le supérieur qui porte sur son col le n° 2262, il fait son service dans la rue, encore un de ses désirs, il a servi ses 2 ans 2 mois et il peut prendre sa

retraite avec une pension complète, comme l'inspecteur de 62 ans (1).

Si nous réunissons ces exemples et d'autres analogues (que nous rapportons plus loin), nous pourrons dire : Le travail du rêve n'est pas un calcul juste ou faux ; il se contente d'employer des nombres, qui apparaissent dans la pensée du rêve et peuvent servir d'allusions à des éléments non représentables ; il les emploie sous la forme d'un calcul. Il utilise, à ses fins, les nombres de la même manière que tous les autres éléments : images et images verbales, mots, noms ou discours.

Car le travail du rêve ne saurait non plus créer des discours.

Dans la mesure où des discours et des réponses apparaissent dans les rêves, qu'ils soient sensés ou déraisonnables, l'analyse montre chaque fois que le rêve n'a fait que reproduire des fragments de discours réellement tenus ou entendus qu'il a empruntés aux pensées du rêve et employés à son gré. Non seulement il les a arrachés de leur contexte et morcelés, a pris un fragment, rejeté l'autre, mais encore il a fait des synthèses nouvelles, de sorte que les discours du rêve, qui paraissaient d'abord cohérents, se divisent, à l'analyse, en trois ou quatre morceaux. Dans ce nouvel emploi, le sens que les mots avaient dans la pensée du rêve est souvent abandonné : le mot reçoit un sens entièrement nouveau (2).

(1) Voir l'analyse d'autres rêves de nombres chez JUNG, MARCINOWSKI, etc. On y trouve souvent des opérations très compliquées que le rêveur accomplit avec une sécurité stupéfiante. Cf. aussi JONES : *Ueber unbewusste Zahlenbehandlung* (*Zentralbl. f. Ps.- A.*, II, 1912, p. 241 et sq).

(2) La névrose opère dans le même sens que le rêve. J'ai une malade qui se plaint d'entendre des chansons ou des fragments de chanson involontairement ou même contre sa volonté (elle est hallucinée) ; elle ne peut comprendre la signification qu'ils ont dans sa vie intérieure. La malade n'est d'ailleurs certainement pas paranoïaque. L'analyse montre que, moyennant certaines licences poétiques, elle a transformé le sens de ces chansons. Par exemple, « Leise, leise, fromme Weise » (tout doux, tout doux, pieux refrain) signifie pour son inconscient : fromme Waise (pieuse orpheline), et c'est elle qui est cette pieuse orpheline. Le début d'un cantique de Noël : « O bien heureuse, ô joyeuse nuit de Noël » devient pour elle, en négligeant « de Noël », un chant de noces, etc. Ce même mécanisme de la transposition peut aussi se produire sans hallucinations par simple imagination. Pourquoi un de mes

Quand on y regarde de plus près, on découvre, dans le discours du rêve, des parties plus nettes, plus compactes, à côté d'autres qui servent de lien et ont probablement été ajoutées pour compléter les premières, — de même qu'en lisant nous ajoutons des lettres et des syllabes que nous avions d'abord omises. Ainsi le discours du rêve est construit comme un agglomérat dans lequel des fragments plus importants d'origine diverse sont soudés par une sorte de ciment solidifié.

Cette description n'est pleinement exacte que pour les discours perçus et décrits comme tels. Les autres, ceux qui ne nous ont pas donné l'espèce d'impression particulière d'avoir été entendus ou prononcés (qui n'ont dans le rêve aucun caractère acoustique ou moteur), sont seulement des pensées, comme celles de la veille ; elles passent dans le rêve sans subir de changement. Il semble que la lecture soit, elle aussi, une source riche bien que difficile à suivre pour ces sortes d'éléments de discours. Mais tout ce qui apparaît d'une manière nette comme discours peut être ramené à des discours réels, tenus ou entendus par le rêveur.

malades se rappelle-t-il un poème appris dans sa jeunesse : « Nächtlich am Busento lispeln... » ? C'est que son imagination se contente d'une partie de la citation : « Nächtlich am Busen... » (« La nuit sur un sein », au lieu de « La nuit sur le Busento... »).

On sait que la parodie s'est emparée de ce procédé. Les « *Fliegende Blätter* » ont présenté, au nombre de leurs illustrations des classiques allemands, une image pour le Siegesfest de Schiller, avec une citation ainsi tronquée :

Und des frisch erkämpften Weibes
Freut sich der Atrid und strickt...

(La suite est :

Um den Reiz des schönen Leibes
Seine Arme hochbeglückt.)

C'est-à-dire :

Et vers la femme récemment conquise
Bondit le cœur de l'Atride, il tricote...

au lieu de :

..... il enlace
De ses bras extasiés
La grâce du beau corps.

Nous avons trouvé des exemples de ces discours et vu leur origine en analysant des rêves que nous communiquions pour d'autres raisons. Ainsi dans le « rêve innocent » de la page 169, où la phrase « on ne peut plus en avoir » sert à m'identifier avec le boucher, tandis qu'un fragment d'une autre phrase « je ne connais pas ça, je ne prends pas ça » a pour but précisément de rendre le rêve innocent. La veille, en effet, la rêveuse avait répondu à une phrase désobligeante de sa cuisinière : « Je ne connais pas ça, soyez correcte je vous prie ». De cela elle n'avait pris dans le rêve que la première partie, indifférente, et elle s'en était servie pour remplacer l'autre qui allait avec l'ensemble des imaginations de son rêve, mais qui, énoncée, les aurait trahies.

Voici un exemple analogue, il tiendra la place de beaucoup d'autres qui donneraient les mêmes résultats : *Une grande cour où l'on brûle des cadavres. Il dit : « Je m'en vais, je ne peux pas regarder ça. »* (Pas de discours distinct). *Puis il rencontre deux petits commis de boucherie à qui il demande : « Eh bien ! était-ce bon ? » L'un d'eux répond : « Non, guère. » Comme s'il s'était agi de chair humaine.*

Le prétexte insignifiant de ce rêve est le suivant : « Après dîner, il est passé, avec sa femme, chez les voisins, qui sont de braves gens, mais nullement « appétissants ». La bonne vieille voisine était en train de dîner et elle les a obligés (on emploie pour dire cela, entre hommes, un mot composé équivoque) à goûter à son dîner. Il a essayé de refuser en disant qu'il n'avait plus faim. « Mais allez donc, vous le supporterez encore. » Il doit donc y goûter et il fait force compliments : « Mais c'est que c'est fameusement bon ! » Une fois seul avec sa femme, il peste contre l'insistance de la voisine et contre la qualité des mets goûtés. La phrase du rêve : « Je ne peux pas regarder ça », qui, on l'a vu, n'est pas nettement du discours, est une pensée qui se rapporte à l'aspect physique de la dame ; il faut l'interpréter : « Voilà quelqu'un que je n'ai pas plaisir à regarder ! »

Plus instructive encore sera l'analyse d'un autre rêve. Je le rapporte ici à cause du discours très clair qui en forme le

centre, mais je ne l'expliquerai que plus loin, à propos du rôle des états affectifs dans le rêve. *Je suis allé, pendant la nuit, dans le laboratoire de Brücke ; on frappe légèrement à la porte, et j'ouvre au* (feu) *professeur Fleischl, qui entre avec plusieurs étrangers et qui, après quelques mots, s'assied à sa table.* Puis vient un second rêve : *Mon ami Fl. est venu sans prévenir à Vienne en juillet ; je le rencontre dans la rue, qui cause avec* (feu) *mon ami P., et je vais avec eux dans un endroit où ils s'assoient comme à une petite table l'un en face de l'autre, je m'assieds devant le côté étroit de la table. Fl. parle de sa sœur et dit : « Elle mourut en trois quarts d'heure », puis quelque chose comme : « C'est le seuil ». Comme P. ne le comprend pas, Fl. se tourne vers moi et me demande ce que j'ai dit de lui à P. Là-dessus, saisi d'un sentiment étrange, je veux dire à Fl. que P. (ne peut absolument rien savoir car il) n'est plus en vie. Mais je dis, tout en remarquant moi-même l'erreur :* NON VIXIT. *Ensuite je regarde P. d'une manière pénétrante, et, sous mon regard, il devient pâle, évanescent, ses yeux deviennent d'un bleu maladif — enfin il se dissout. J'en suis extraordinairement heureux, je comprends maintenant que Ernst Fleischl n'était lui aussi qu'une apparition, un revenant, et je trouve tout à fait vraisemblable qu'un personnage de cette sorte n'existe qu'aussi longtemps qu'on le désire et qu'il puisse être écarté par un souhait.*

Ce bel exemple est un véritable répertoire des énigmes du rêve. On y trouve : la critique pendant le rêve même qui me fait remarquer mon erreur : « *non vixit* » au lieu de « non vivit » ; les relations avec des morts déclarés morts dans le rêve même et que l'on trouve tout naturelles ; l'absurdité de la conclusion et la grande satisfaction que j'en tire. Je donnerais beaucoup pour pouvoir communiquer la solution complète de toutes ces énigmes. Malheureusement je ne puis le faire, je ne puis, comme dans le rêve, sacrifier des gens que j'aime à mon ambition ; et la moindre dissimulation détruirait toute la signification de ce rêve, que je connais bien. Je me contente donc de choisir, ici d'abord, puis un peu plus loin, quelques éléments du rêve.

Le centre du rêve est une scène où j'anéantis P. en le regar-

dant. Ses yeux deviennent étrangement bleus, puis il se dissout. Cette scène imite d'une façon très claire une autre scène réellement vécue. J'ai été moniteur à l'institut de physiologie ; mon service commençait de bonne heure, et *Brücke* avait appris que j'étais arrivé plusieurs fois en retard au laboratoire d'enseignement. Il vint un jour à l'heure où j'aurais dû arriver et m'attendit. Ce qu'il me dit fut court et net, mais les mots n'ont pas d'importance. L'essentiel fut dans ses terribles yeux bleus sous lesquels je me sentais évanouir (comme P. dans le rêve, où, pour mon grand soulagement, les rôles sont changés). Ceux qui se rappellent les yeux merveilleux que le maître avait gardés jusque dans sa vieillesse, et qui ont pu le voir en colère, peuvent imaginer ce que je ressentis alors.

Je passai longtemps sans trouver l'origine du « *non vixit* » que j'emploie dans le rêve ; mais je m'aperçus que ces mots avaient été clairs dans le rêve, non pas en tant qu'entendus ou prononcés, mais en tant que vus. Je sus alors aussitôt d'où ils venaient. Sur le socle du monument de l'empereur *Joseph*, à Vienne, on lit ces belles paroles :

Saluti patriae *vixit*
Non diu sed totus.

J'avais donc pris dans cette inscription ce qui répondait à l'attitude de pensée hostile de mon rêve et ce qui signifiait : « Il n'a rien à dire, il ne vit pas ». Je me rappelai alors que le rêve avait été fait peu de jours après l'inauguration du buste de *Fleischl* à l'Université. A cette occasion, j'avais revu le buste de *Brücke* et (inconsciemment) j'avais dû regretter que mon ami P., si bien doué et si passionné pour la science, fût mort trop jeune pour qu'on lui en eût érigé un aussi. Mon rêve le lui érigeait ; mon ami P. s'appelait *Joseph* (1).

(1) Ceci pour indiquer la surdétermination du rêve : Mon retard du matin venait de ce que, après avoir longtemps travaillé la nuit, je devais faire le matin le long chemin qui va de la Kaiser-*Joseph*-Strasse à la Währingerstrasse.

Les règles de l'interprétation ne permettraient pas encore de remplacer le *non vivit* dont j'ai besoin par le *non vixit* que me procure le souvenir du monument de l'empereur Joseph. Il faut qu'un autre élément de la pensée du rêve y ait contribué. Je me rends compte que dans la scène du rêve se rencontrent deux courants de pensée, l'un hostile et l'autre tendre à l'égard de P. ; le premier est superficiel, le second caché ; ils sont représentés par ces mêmes mots : *non vixit.* Parce qu'il a rendu des services à la science, je lui érige un monument ; mais parce qu'il s'est rendu coupable d'un souhait méchant, qui est exprimé à la fin du rêve, je l'anéantis. Voilà une phrase d'une forme bien particulière et dont je dois avoir trouvé le modèle quelque part. Où ai-je vu une semblable antithèse, un rapprochement de réactions opposées à l'égard de la même personne, toutes deux bien fondées et qui cependant ne s'entredétruisent pas ? Il n'y a qu'un texte semblable : le discours saisissant où *Brutus* se justifie, dans le *Jules César* de Shakespeare. « Parce que César m'aimait, je le pleure ; parce qu'il était heureux, je me suis réjoui ; parce qu'il était brave, je l'honore ; mais parce qu'il voulait le pouvoir, je l'ai tué. » N'est-ce pas la même construction, le même heurt de pensée que j'ai découvert dans la pensée du rêve ? Je joue donc dans le rêve le rôle de *Brutus*. Une autre indication vient encore le confirmer : Mon ami Fl. vient à Vienne en *Juillet*. Ceci ne repose sur aucune réalité. Jamais, à ma connaissance, Fl. n'est venu en Juillet à Vienne. Mais le mois de *Juillet* tire son nom de *Jules César*, et c'est pourquoi il pourrait fort bien représenter l'indication d'une pensée intermédiaire qui me fait jouer le rôle de Brutus (1).

Il se trouve, chose bizarre, que j'ai joué autrefois *Brutus*. J'ai joué devant un auditoire d'enfants la scène de Brutus et de César dans Schiller. J'avais alors 14 ans et je jouais avec mon neveu, mon aîné d'un an, qui revenait d'Angleterre ; — c'était donc un revenant : il avait été le camarade de jeu de mes années d'enfance dont le souvenir revenait

(1) Noter encore : *César* = *Kaiser.*

avec lui. Jusqu'à mes trois ans accomplis, nous avions été inséparables, nous nous aimions beaucoup, nous nous battions, et, ainsi que je l'ai déjà indiqué, ces relations d'enfance ont agi d'une manière décisive sur mes sentiments à l'égard de mes camarades, plus tard. Mon neveu John a connu depuis lors bien des avatars qui ont fait revivre tantôt l'un tantôt l'autre aspect de son caractère, inaltérablement fixé dans mes souvenirs inconscients. A l'occasion il m'a probablement fort maltraité et j'ai dû me défendre courageusement contre mon tyran, car on m'a souvent raconté plus tard comment je me justifiais devant mon père, son grand-père, quand j'avais deux ans : « *Pourquoi as-tu battu John* ? — *Je l'ai (b)attu parce qu'il m'a (b)attu* ! » Ce doit être le souvenir de cette scène d'enfance qui a transformé *non vivit* en *non vixit*, car, dans la langue des enfants, battre se dit *wichsen* ; le travail du rêve ne méprise pas ces sortes de relations. L'inimitié, si peu fondée, contre P., qui m'était très supérieur et rappelait par là mon camarade d'enfance, se rapporte sûrement à John, grâce à des relations infantiles compliquées.

Je reviendrai encore sur ce rêve.

VII

LES RÊVES ABSURDES. L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE EN RÊVE

Dans les exemples que nous avons vus jusqu'ici, nous avons rencontré fréquemment l'*absurdité* dans le contenu du rêve. Il ne nous paraît pas inutile de rechercher à présent l'origine et la signification de cette absurdité. On se rappelle, en effet, qu'elle a été l'argument capital de ceux qui considèrent le rêve comme un produit, dépourvu de sens, d'une activité psychique réduite et fragmentée.

Je vais commencer par examiner quelques cas où l'absurdité du contenu du rêve n'est qu'une apparence qui s'évanouit

dès qu'on pénètre mieux le sens du rêve. Ce sont quelques rêves qui — à première vue, par hasard — ont trait au père mort.

I. Voici le rêve d'un malade qui a perdu son père il y a six ans :

Un grand malheur est arrivé à son père. Il a pris le train de nuit qui a déraillé, les banquettes se sont rejointes et sa tête a été broyée. Il le voit couché sur son lit avec, au-dessus du sourcil gauche, une plaie verticale. Il s'étonne de cet accident, (*car son père est déjà mort*, comme il l'ajoute lui-même en racontant le songe). *Les yeux sont si clairs.*

D'après les théories classiques, on devrait expliquer le contenu de ce rêve de la manière suivante : Le rêveur avait d'abord oublié, au moment où il voyait l'accident de son père, que celui-ci était mort depuis des années. Puis, le rêve continuant, il se l'est rappelé ; d'où sentiment de surprise, encore pendant le rêve même. Mais l'analyse apprend qu'il est bien superflu de recourir à de pareilles explications. Le rêveur avait commandé à un artiste un buste de son père, qu'il a vu deux jours avant le rêve. C'est ce buste qui lui apparaît comme *ayant eu un accident.* Le sculpteur n'avait jamais vu le père. Il avait travaillé d'après des photographies qu'on lui avait fournies. La veille du rêve, le fils a, dans un sentiment de piété, envoyé à l'atelier un vieux serviteur de la famille pour voir si la tête de marbre produirait sur ce dernier la même impression que sur lui : si elle lui paraîtrait *trop étroite*, d'une tempe à l'autre. — Voici maintenant les souvenirs qui ont contribué à la construction du rêve. Le père avait l'habitude, lorsqu'il était tourmenté par des soucis d'affaires ou des difficultés de famille, de se prendre les tempes dans les mains comme s'il voulait comprimer sa tête devenue trop large. Notre rêveur, à l'âge de quatre ans, un jour avait vu les yeux de son père noirs à la suite d'un coup de pistolet accidentel (*les yeux sont si clairs*). A la place où le rêve montre la blessure du père, celui-ci avait, de son vivant, quand il était pensif ou triste, un profond sillon vertical. Le fait que cette ride a été remplacée dans le rêve par une plaie

conduit au second motif du rêve. Le rêveur avait photographié sa petite fille, la plaque lui était tombée des mains et présentait, lorsqu'il la ramassa, une fêlure qui formait un sillon vertical sur le front de l'enfant allant jusqu'à l'arcade sourcilière. Il ne put se garder d'un pressentiment superstitieux, parce que, la veille de la mort de sa mère, il avait cassé une plaque photographique représentant celle-ci.

L'absurdité de ce rêve est donc seulement le résultat d'un laisser-aller dans l'expression orale, qui ne fait pas de distinction entre buste et photographie d'une part et la personne elle-même de l'autre. Nous avons l'habitude de dire : « Ne trouves-tu pas père très ressemblant ? » L'absurdité, ici, aurait donc pu être évitée facilement. S'il était permis de juger sur un seul cas, on pourrait dire que cette apparence d'absurdité a été consentie ou voulue.

II. Voici un second exemple, très semblable, tiré de mes propres rêves (j'ai perdu mon père en 1896) :

Mon père a joué, après sa mort, un rôle politique chez les Magyars ; il les a unis politiquement. Je vois ici un petit tableau peu distinct : *Une foule comme au Reichstag ; une personne debout sur une ou deux chaises, d'autres autour d'elle. Je me rappelle que sur son lit de mort il ressemblait beaucoup à Garibaldi et je me réjouis que cette promesse se soit réalisée.*

Ceci est, n'est-ce pas, suffisamment absurde. J'ai fait ce rêve au temps où les Hongrois, par l'*obstruction* parlementaire continue, aboutirent à un état extralégal et traversèrent une crise dont ils furent tirés par Koloman Szell. Le fait que la scène vue en rêve se compose d'images très petites n'est pas sans importance pour l'explication. Les images que nous voyons habituellement en rêve nous paraissent être de grandeur naturelle, l'image de mon rêve est en réalité la reproduction d'une gravure d'une histoire d'Autriche illustrée qui montre Marie-Thérèse à la tête de la diète de Presbourg, la fameuse scène du « Moriamur pro rege nostro » (1).

(1) Je ne sais plus bien chez quel auteur j'ai trouvé la mention d'un rêve où grouillaient des figures extraordinairement petites et dont la

De même que Marie-Thérèse sur cette gravure, mon père est dans mon rêve entouré de la foule, mais il est debout sur une ou deux chaises, donc en « *Stuhlrichter* » (juge assis). (« Il les a *unis* » : ici le lien associatif est fourni par la locution : « Nous n'aurons pas besoin d'un *juge.* »). Il est exact que sur son lit de mort mon père ressemblait à *Garibaldi* ; nous l'avons tous constaté. Il a présenté une élévation de température *après la mort*, ses joues sont devenues de plus en plus rouges... nous continuons involontairement : « et derrière lui gisait, vaine apparence et néant, le commun, le vulgaire qui tous nous assujettit » (1).

Cette élévation de nos pensées nous montre que c'est au vulgaire, au commun que nous aurons affaire. L'élévation de température *après la mort* correspond aux mots « *après sa mort* » dans le contenu du rêve. Ce dont mon père avait le plus souffert ç'avait été l'*obstruction* intestinale totale de ses dernières semaines. A ceci se lient toutes sortes de pensées irrévérencieuses. Un de mes camarades avait perdu son père lorsqu'il était au lycée. Son deuil m'avait profondément ému et je lui offris mon amitié. Il me raconta un jour, en s'en moquant, la douleur d'une parente dont le père était mort dans la rue. On l'avait rapporté chez lui, et, en dévêtant le cadavre, on constata qu'il avait eu une selle (*Stuhlgang*) au moment de sa mort ou *après la mort.* La fille fut profondément malheureuse que ce détail très laid vînt gâter le souvenir de son père. Nous voici arrivés au désir que traduit ce rêve : *Apparaître après sa mort pur et grand aux yeux de ses enfants*, qui ne le souhaiterait ?

On voit que l'apparence d'absurdité de ce rêve tient à ce qu'il rend fidèlement l'absurdité d'une expression consacrée,

source était une eau-forte de Jacques Callot, que le rêveur avait contemplée dans la même journée. Ces eaux-fortes contiennent d'innombrables petites figures ; une série représente les horreurs de la guerre de Trente ans.

(1) Und hinter ihm, in wesenlosem Scheine,
Lag, was uns alle bändigt, das Gemeine.
(GOETHE).

absurdité que l'usage nous a fait oublier. Ici encore nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'apparence d'absurdité est voulue, délibérément créée (1).

(1) La fréquence avec laquelle en rêve des morts vivent, agissent et entrent en rapport avec nous a provoqué un étonnement excessif et des explications singulières qui montrent combien peu nous comprenons le rêve. Et pourtant, l'explication est bien simple. Combien de fois ne sommes-nous pas conduits à penser : « Si mon père vivait, que dirait-il ? ». Ce « si », le rêve ne peut le représenter que par le présent dans une situation déterminée. Par exemple, un jeune homme à qui son grand-père a laissé un gros héritage rêve, à l'occasion d'un reproche au sujet d'une grosse dépense, que son grand-père est vivant et lui en demande compte. Ce qui nous apparaît comme une protestation contre le rêve, protestation fondée sur la certitude que nous avons de la mort de la personne en question, est en réalité simplement ou une pensée de consolation (« le mort n'aura plus vu cela ») ou une pensée de satisfaction (« il n'a plus rien à dire »).

Une autre forme d'absurdité qu'on trouve dans les rêves de mort traduit, non la moquerie et le sarcasme, mais le refus énergique ; elle représente, refoulée, une pensée que nous n'aurions jamais avouée. On ne peut expliquer ces rêves que si l'on se rappelle que le rêve ne fait pas de différence entre le désir et la réalité. Par exemple, un homme qui a soigné son père malade et qui a beaucoup souffert de sa mort, fait, peu de temps après cette mort, le rêve absurde suivant : *Son père était de nouveau en vie et lui parlait comme d'habitude, mais* (chose étrange) *il était mort quand même et ne le savait pas.* On comprend ce rêve si, après « il était mort quand même », on ajoute : « *à la suite du vœu du rêveur* », et, après « ne le savait pas », « *que le rêveur faisait ce vœu* ». Le fils avait, pendant qu'il soignait son père, bien souvent souhaité sa mort ; exactement, il avait eu la pensée charitable : « La mort devrait mettre fin à ces souffrances ». Dans le deuil qui avait suivi, inconsciemment il s'était reproché ce souhait dicté par la compassion, comme si par là il avait vraiment contribué à raccourcir la vie du malade. L'éveil des tendances infantiles contre le père permit d'exprimer ce reproche sous la forme d'un rêve, mais justement l'opposition totale entre la source du rêve et la pensée de la veille devait rendre ce rêve absurde. (Cf. *Formulierungen über die zwei Prinzipien des seelischen Geschehens. Jahrb. f. Ps.-A.*, III, 1911)

Les rêves de morts aimés posent à l'interprétation des problèmes difficiles, qu'on n'arrive pas toujours à résoudre de façon satisfaisante. On en peut chercher la raison dans l'ambivalence affective à l'égard du mort. Il est habituel que, dans de pareils rêves, le mort soit tout d'abord traité comme vivant, puis que, brusquement, il soit entendu qu'il est mort, et que, dans la suite, il vive cependant. Je suis arrivé à la conclusion que ces alternances de vie et de mort représentent l'*indifférence du rêveur* (« cela m'est égal qu'il soit vivant ou mort »). Bien

III. Dans l'exemple que je vais analyser maintenant, nous pourrons saisir sur le vif le travail d'élaboration du rêve, au moment où il fabrique intentionnellement une absurdité nullement justifiée par la matière même du rêve. Il s'agit du rêve provoqué par la rencontre avec le comte Thun, au moment de mon départ en vacances (cf. p. 193). *Je prends un fiacre et me fais conduire à une gare. Je dis au cocher qui me reproche de le surmener* : « *Je ne puis évidemment pas faire avec vous le trajet du train* ». *Tout se passe, en effet, comme si j'avais accompli avec lui déjà une partie du parcours qu'on fait ordinairement avec le train.*

A cette histoire confuse et absurde l'analyse apporte les éclaircissements suivants : J'avais pris dans la journée une voiture qui devait me conduire à Dornbach dans une rue perdue. Le cocher ne connaissait pas le chemin et, à la manière de ces braves gens, alla devant lui jusqu'à ce que je le remarque et lui montre le chemin, non sans me moquer de lui un peu. A ce cocher se rattache une association d'idées avec les aristocrates, association que nous allons retrouver plus loin. Rappelons pour le moment seulement que, pour nous autres bourgeois, l'aristocrate se fait remarquer par ce fait qu'il se met sur le siège. Remarquons aussi que le comte *Thun conduit* le char de l'Etat autrichien. Mais la phrase suivante a trait à mon frère ; c'est donc lui que j'identifie avec le cocher. J'avais, dans la journée, refusé de l'accompagner en Italie (« je ne puis pas faire avec vous le trajet du chemin de fer »), et ce refus était une sorte de réponse à son reproche habituel que dans nos voyages je le fatiguais (ce qui apparaît sans changement dans le rêve), en lui imposant trop de déplace-

entendu, cette indifférence n'est pas réelle, elle est souhaitée ; elle est destinée à déguiser les attitudes affectives, souvent contradictoires du rêveur ; elle est ainsi la représentation en rêve de son ambivalence. Dans d'autres rêves où on est en relation avec des morts, j'ai pu souvent me guider d'après la règle suivante : Lorsque dans le rêve il n'est pas rappelé que le mort est mort, c'est que le rêveur lui-même s'identifie au mort : il rêve de sa propre mort. Quand on pense brusquement avec surprise : « Mais il est mort depuis longtemps », on se défend ainsi contre cette identification.

ments et en lui montrant trop de belles choses le même jour. Mon frère m'avait accompagné ce jour-là à la gare, mais m'avait quitté un peu avant, à la station Ouest-Ceinture, pour prendre un train de ceinture pour Purkersdorf. Je lui avais fait remarquer qu'il pouvait rester quelques instants de plus avec moi, en prenant non pas la ceinture, mais la ligne de l'Ouest. C'est de là que vient le fragment du rêve où je fais en *voiture* un trajet *qu'on fait ordinairement avec le train.* Dans la réalité, c'était l'inverse (et ici je pense au proverbe allemand : « *En sens inverse de la marche on avance aussi* », ce qui veut dire : « le contraire est vrai aussi »). J'avais dit à mon frère : « Le voyage que tu fais par la Ceinture, tu pourrais le faire avec moi par le train de l'Ouest ». La confusion du rêve consiste dans ce que au lieu de « train de ceinture », j'ai mis « voiture », ce qui facilite l'identification de mon frère avec le cocher. Et j'obtiens quelque chose qui n'a aucun sens, qui paraît inexplicable et qui est presque en contradiction avec mes précédentes paroles (« je ne puis pas faire avec vous le trajet du chemin de fer »). Comme rien ne m'oblige à confondre le train de ceinture et un fiacre, il faut que j'aie intentionnellement construit dans mon rêve cette histoire bizarre.

Mais dans quel but ? Nous allons voir ce que signifie l'absurdité dans le rêve et pour quels motifs elle est tolérée ou suscitée. L'explication dans le cas présent est la suivante : J'ai besoin, dans mon rêve, d'absurde et d'incompréhensible en rapport avec le mot « fahren » (=voyager, aller en voiture), parce que, dans les pensées du rêve, il y a un certain jugement qui demande à être exprimé. Un soir, chez la dame aimable et spirituelle qui apparaît dans une autre scène de ce même rêve comme « femme de charge », on m'a posé deux devinettes que je n'ai pu résoudre. Comme elles étaient connues de tout le monde, mes vains efforts me rendirent un peu ridicule. Les devinettes portaient sur les mots : « Vorfahren » et « Nachkommen » (1).

(1) Vorfahren = verbe intransitif : venir en voiture ; substantif :

La première était :

Le maître l'ordonne,
Le cocher le fait.
Chacun le possède,
Il repose dans la tombe (1).

La seconde répétait les deux premiers vers de l'autre, ce qui contribuait à augmenter la difficulté :

Le maître l'ordonne
Le cocher le fait.
Tout le monde n'en possède pas,
Il repose dans le berceau (2).

Lorsque après cela je vis le comte *Thun arriver en voiture* avec un air majestueux et que je trouvai, comme Figaro, que le mérite des grands seigneurs consiste à s'être donné la peine de naître (d'être des *descendants*), ces deux devinettes ont pu s'y associer et s'intercaler dans le travail du rêve. Comme on peut facilement confondre des aristocrates avec des cochers, et que dans nos pays on avait coutume autrefois de dire au cocher : « Herr Schwager » (= monsieur mon beau-frère), le travail de condensation pouvait englober mon frère dans cet ensemble. Mais la pensée du rêve a été : *Il est absurde de se glorifier de ses ancêtres. J'aime mieux être moi-même un aïeul, un ancêtre.* Il y a absurdité dans le rêve à cause de ce jugement : « Il est absurde... » Maintenant on comprend aussi la dernière difficulté de ce passage obscur du rêve, où il

ancêtres. — Nachkommen = verbe : venir après, suivre, obéir ; substantif : descendants.

(1) Der Herr befiehlt's,
Der Kutscher tut's.
Ein jeder hat's,
Im Grabe ruht's. — (Vorfahren.)

(2) Der Herr befiehlt's,
Der Kutscher tut's.
Nicht jeder hat's,
In der Wiege ruht's. — (Nachkommen.)

est entendu que j'ai « *voyagé avant* » avec ce cocher (vorhergefahren, vorgefahren).

Le rêve est donc rendu absurde quand, parmi les pensées, il y a un jugement comme : « *C'est un non-sens* », quand, d'une façon plus générale, une suite d'idées du rêveur est motivée par la critique ou l'ironie. L'absurde est ainsi un des procédés à l'aide desquels le travail d'élaboration du rêve traduit la contradiction, tout comme l'interversion des rapports matériels, des éléments ou l'impression d'inhibition motrice. Mais l'absurde du rêve n'est pas un simple « non », c'est en même temps une tendance à rire de la contradiction. C'est seulement grâce à cette tendance que l'élaboration du rêve produit du risible. Elle donne, ici encore, une forme manifeste à un fragment du contenu latent (1).

En fait, nous avons déjà vu un exemple qui nous a montré cette signification des rêves absurdes. Le rêve de la représentation de Wagner que nous avons indiqué sans l'analyser, représentation qui dure jusqu'à 7 heures 3/4 du matin et où l'orchestre est dirigé du haut d'une tour, etc. (cf. page 306), signifie clairement : C'est un monde à *l'envers* et une société de *fous* ; celui qui l'a mérité ne l'obtient pas et celui-là l'obtient qui ne s'en est pas soucié ; c'est de la sorte que la rêveuse compare son sort à celui de sa cousine.

Ce n'est pas par hasard que l'on rencontre parmi les rêves absurdes tant de rêves de père mort. Les conditions pour la formation de tels rêves s'y trouvent réunies d'une façon

(1) Le travail du rêve parodie donc la pensée considérée comme ridicule, en créant quelque chose de ridicule en rapport avec elle. C'est à peu près ce que fait Heine quand il veut railler les mauvais vers du roi de Bavière. Il le fait en vers encore plus mauvais :

Herr Ludwig ist ein grosser Poet,
Und singt er, so stürzt Apollo
Vor ihm auf die Knie und bittet und fleht :
« Halt ein, ich werde sonst toll oh ! »

(Le Seigneur Louis est un grand poète.
Dès qu'il chante, Apollon se jette
A ses genoux et implore et prie :
« Arrête, ou je deviens fou hi ! »)

typique. L'autorité paternelle a éveillé la critique de l'enfant, il apprend de bonne heure à voir toutes les faiblesses de son père afin d'échapper à la sévérité de ses exigences ; mais la piété dont s'entoure la personne du père, spécialement après sa mort, rend plus rigoureuse la censure qui écarte de la conscience les manifestations de celtte critique.

IV. Voici un autre rêve absurde de père mort :

Je reçois une lettre du conseil municipal de ma ville natale concernant les frais de mon hospitalisation en 1851 *nécessitée par une attaque. Cela me paraît très comique, car d'abord en* 1851 *je n'étais pas né, et en second lieu mon père, à qui cela pourrait se rapporter, est déjà mort. Je vais le trouver dans la chambre à côté où il est couché et je le lui raconte. A mon grand étonnement, il se rappelle qu'en* 1851 *il était une fois ivre et fut conduit au poste ou enfermé. C'était au temps où il travaillait pour la maison T. « Tu as donc bu aussi ? » lui demandé-je. « Et tu t'es marié aussitôt après ? » Je calcule que je suis, en effet, né en* 1856, *date qui me paraît suivre immédiatement l'autre.*

L'indiscrétion avec laquelle ce rêve étale son absurdité peut être interprétée comme le signe d'un heurt particulièrement véhément entre ses pensées latentes. Nous serons d'autant plus étonnés de constater qu'il y a ici une discussion ouverte en quelque sorte, et une raillerie ouvertement dirigée contre mon père. Une telle franchise paraît contredire nos hypothèses sur l'action de la censure. L'explication en est que la présence de mon père n'est ici qu'un faux semblant ; la discussion a lieu avec une autre personne indiquée par une seule allusion. Alors que le plus souvent il s'agit en rêve d'une révolte contre d'autres personnes derrière lesquelles se cache le père, c'est ici le contraire : le père sert d'homme de paille pour en couvrir d'autres, et c'est pourquoi le rêve peut ouvertement mettre en jeu sa personne, à l'ordinaire sacrée, sachant bien que ce n'est pas lui qui est visé en réalité. On apprend ces faits par la cause du rêve. Il se produisit en effet après que j'eus appris qu'un confrère plus âgé, dont le jugement passe pour inattaquable, exprimait dédaigneusement

son étonnement de ce qu'un de mes malades continuât un traitement psychanalytique avec moi *depuis cinq* ans. Les premières phrases du rêve indiquent clairement que ce confrère avait, pendant un temps, pris à sa charge les obligations que mon père ne pouvait pas remplir (*frais*, *hospitalisation*). Lorsque nos relations amicales commencèrent à se relâcher, je me trouvai dans un conflit de sentiments analogue à celui d'une brouille entre père et fils, où la position et les mérites antérieurs du père continuent à exercer leur action. Les pensées du rêve me défendent énergiquement contre le reproche de *ne pas avancer plus vite*, reproche qui, du traitement de ce malade, s'étend à autre chose. Connaît-il donc quelqu'un qui puisse faire plus vite ? Ne sait-il pas que de tels états sont incurables et durent toute la vie ? Que sont *quatre ou cinq ans* comparés à la durée d'une vie, surtout lorsque l'existence est très allégée pour le malade pendant le traitement ?

Le cachet d'absurdité est dû ici en grande partie à ce fait que des propositions appartenant à des domaines différents de la pensée du rêve se succèdent sans transition. La phrase : « *je vais le trouver dans la chambre à côté* », etc., n'a plus rien de commun avec le thème de la précédente. Elle reproduit fidèlement les circonstances dans lesquelles j'annonçai à mon père mes fiançailles, sans lui avoir demandé, au préalable, son autorisation. Elle veut donc me rappeler la bonté que le vieillard me témoigna alors, l'opposant à la conduite d'une autre personne. Je note ici que le rêve peut railler le père, parce que la pensée du rêve lui rend pleinement justice et le donne comme exemple à tout le monde. Il est de la nature de toute censure de laisser dire, quand il s'agit de choses défendues, plutôt ce qui est inexact que ce qui est vrai. La phrase suivante, où il se rappelle *avoir été une fois ivre et conduit au poste*, n'a plus rien qui dans la réalité se rapporte à mon père. La personne qu'elle représente ici n'est rien de moins que le grand *Meynert*, dont je suivis les traces avec tant de respect et de qui l'attitude à mon égard, après une courte période de faveur, se changea en inimitié ouverte. Le rêve me rappelle son propre aveu que, dans sa jeunesse, il avait eu l'habitude

de se griser au chloroforme et que ça lui avait valu un *séjour dans une maison de santé*, et aussi un deuxième événement de la fin de sa vie. J'avais eu avec lui une discussion très âpre dans des publications scientifiques au sujet de l'hystérie chez l'homme dont il niait l'existence. Lorsque j'allai le voir, gravement malade, et que je lui demandai comment il allait, il me décrivit longuement les symptômes de sa maladie et conclut en disant : « Vous savez, j'ai toujours été un des plus beaux cas d'hystérie. » Il avait donc, à ma satisfaction et *à mon étonnement*, admis ce contre quoi il s'était rebiffé si longtemps. Si j'ai remplacé *Meynert* par mon père, ce n'est pas parce qu'il m'ont paru se ressembler, mais plutôt par suite d'une proposition conditionnelle, condensée mais très suffisamment nette, et qui, explicitée, serait la suivante : « Oui, si j'étais de la seconde génération, fils de professeur, *j'avancerais sans doute plus vite.* » Dans le rêve je fais de mon père un professeur.

L'absurdité la plus forte et la plus déroutante du rêve est dans ma façon de considérer l'année 1851 qui ne me paraît pas différente de 1856, *comme si un intervalle de cinq années ne comptait pas.* Mais c'est cela précisément que veulent exprimer les pensées du rêve ; *quatre ou cinq ans* c'est le temps pendant lequel j'ai été aidé par le confrère dont j'ai parlé plus haut, mais aussi le temps pendant lequel j'ai différé mon mariage et fait attendre ma fiancée et, par un hasard que les pensées du rêve utilisent souvent, la durée du traitement que j'indique actuellement à ceux de mes malades avec qui je suis le plus en confiance. « *Qu'est-ce que cinq ans* ? », demandent les pensées du rêve. « *Ça n'est rien pour moi, ça ne compte pas.* J'ai le temps devant moi et j'arriverai bien à mes fins : il est bien arrivé d'autres choses que vous croyiez impossibles. » De plus, le nombre 51, isolé, a encore un autre sens, celui d'une opposition. C'est pourquoi il intervient dans le rêve à plusieurs reprises. 51, c'est l'âge où l'homme semble le plus exposé, où j'ai vu mourir subitement des collègues, un, entre autres, qui, après avoir longtemps attendu, venait d'être nommé professeur peu de jours avant.

V. Voici encore un rêve absurde qui joue avec des nombres : *Un de mes amis, M.M., a été attaqué dans un article par Goethe lui-même et, d'après notre avis à tous, avec une violence injustifiée. M.M. est naturellement écrasé par cette attaque. Il s'en plaint amèrement à un dîner ; mais son admiration pour Goethe n'a pas souffert de ce qui lui arrive. Je cherche à m'expliquer un peu les rapports de temps qui me paraissent invraisemblables. Goethe est mort en* 1832 ; *puisque son attaque contre M. a naturellement dû se produire avant, M. devait être alors un tout jeune homme. Il me paraît plausible qu'il eût à ce moment* 18 *ans. Mais je ne sais pas très bien en quelle année nous sommes, et tout mon calcul sombre dans le brouillard. L'attaque se trouve d'ailleurs dans le célèbre article de Goethe « Nature ».*

Nous pouvons facilement expliquer l'absurdité de ce rêve. M.M., dont j'ai d'ailleurs fait la connaissance à un *dîner*, m'avait prié récemment d'examiner son frère qui donnait des signes de *troubles mentaux paralytiques*. La supposition était exacte. Pendant la visite, il se produisit un incident pénible : Le malade, sans aucune raison, s'en prit à son frère lui rappelant ses *frasques de jeunesse*. J'avais demandé au malade sa date de naissance et je lui avais fait faire de petits calculs pour voir s'il y avait de l'affaiblissement de la mémoire (il s'est d'ailleurs assez bien tiré de ces épreuves). Je remarque que je me conduis en rêve comme un paralytique général (« *je ne sais pas exactement en quelle année nous sommes* »).

D'autres éléments du rêve proviennent d'une autre source récente. Un de mes bons amis, directeur d'une revue médicale, avait accepté un compte-rendu très défavorable, « écrasant », du dernier livre de mon ami Fl. de Berlin, compte-rendu fait par quelqu'un de *très jeune* et peu compétent. J'ai cru avoir le droit d'intervenir et j'ai amené le directeur à dire qu'il regrettait vivement d'avoir accepté le compte-rendu, mais qu'il ne pouvait promettre d'insérer une rectification. Là-dessus je rompis mes relations avec la revue et dans ma lettre de rupture j'émis l'espoir *que nos relations personnelles n'auraient pas à souffrir de l'incident.*

La troisième source du rêve est le récit d'une malade con-

cernant une maladie mentale de son frère. Celui-ci a eu un accès de folie furieuse qui a débuté par ce cri : « *Nature, Nature* ». Les médecins ont pensé que ce cri provenait de la lecture *de l'étude de Goethe* et indiquait un surmenage au cours de ses études scientifiques. Je préférai songer au sens sexuel que donnent chez nous les gens peu cultivés au mot « Nature », et comme le malheureux mutila par la suite ses organes génitaux, j'en ai conclu que je n'avais pas eu tort. Le malade avait *18 ans* lors de cette crise.

Si j'ajoute que le livre si violemment critiqué de mon ami (« on se demande en le lisant si l'auteur est fou ou si on l'est soi-même », avait écrit un autre critique) a trait aux problèmes de durée (*rapports de temps*) de la vie et qu'il ramène la durée de la vie de Goethe au multiple d'un nombre important pour la biologie, on apercevra facilement que je me mets en rêve au lieu et place de mon ami. (« *Je cherche à m'expliquer un peu les rapports de temps...* »). Mais je me conduis comme un paralytique général et le rêve nage dans l'absurdité. C'est en somme comme si les pensées du rêve disaient : « *Naturellement*, c'est lui le dément, le fou, et vous, vous êtes extrêmement intelligents, vous comprenez mieux. A moins que ce ne soit l'inverse ». Et cette *interversion* est abondamment représentée dans le contenu du rêve, où *Goethe* attaque un tout jeune homme, ce qui est absurde, alors qu'un tout jeune homme pourrait évidemment aujourd'hui facilement attaquer l'immortel *Goethe*, et où je calcule à partir de *la date de la mort de Goethe*, alors que j'avais fait faire un calcul à mon paralytique général en partant de *la date de sa naissance.*

Mais j'ai aussi promis de montrer qu'un rêve est toujours dû à des tendances égoïstes. Il me faut donc expliquer pourquoi, dans le rêve, je fais mienne la cause de mon ami, en m'identifiant avec lui. Ma conviction scientifique de la veille n'y suffit pas. L'histoire du malade de 18 ans et les diverses interprétations de son cri « *Nature* » font allusion au conflit dans lequel je me trouve avec la plupart des médecins à cause de ma théorie sur l'étiologie sexuelle des psychonévroses. Je puis me dire : « Les critiques diront de toi ce qu'ils ont dit de

ton ami ; c'est même déjà arrivé. » Cela me permet de remplacer dans les pensées du rêve « *il* » par « *nous* » : « Oui, vous avez raison, nous sommes deux imbéciles. » J'ai encore un autre argument qui montre qu'il s'agit bien de moi : c'est la mention en rêve de l'étude de Goethe. Je l'ai entendu lire dans une conférence publique, et c'est cela qui me décida, jeune bachelier hésitant, à étudier les sciences naturelles.

VI. Il faut que j'indique encore un autre rêve, qui est également égoïste, et dans lequel cependant mon moi n'intervient pas. J'ai mentionné (cf. p. 245) un court rêve où le professeur M. dit : « *Mon fils, le myope...* », et j'ai dit qu'il n'était que le prélude d'un autre rêve où je joue un rôle. Voici le rêve principal que je n'avais pas donné et qui nous offre l'occasion d'expliquer un néologisme absurde et incompréhensible :

A cause d'événements quelconques survenus à Rome il est nécessaire de faire partir les enfants ; on y procède. La scène est alors devant une porte, double porte à l'antique (la Porta Romana de Sienne, comme je le sais encore en rêve). Je suis assis au bord d'un puits, je suis très ému, je pleure presque. Une femme — infirmière, religieuse — apporte les deux garçons et les tend au père qui n'est pas moi. Le plus âgé des deux est nettement mon fils aîné, je ne vois pas le visage de l'autre ; la femme qui apporte le garçon, lui demande en partant de l'embrasser. Elle se distingue par un nez rouge. Le garçon ne veut pas l'embrasser, mais lui dit en lui tendant la main : « Auf Geseres » *et à nous deux (ou à l'un d'entre nous)* : « Auf Ungeseres ». *J'ai idée que la seconde formule implique une préférence.*

Ce rêve est dû à un ensemble confus de pensées suscitées par la représentation d'une pièce : « *Das neue Ghetto* ». On reconnaît facilement, dans les pensées du rêve, la question juive, le souci de l'avenir des enfants à qui on ne peut donner une patrie, le souci de les élever en sorte qu'ils puissent devenir indépendants.

« *Nous étions assis près des flots de Babylone et nous pleurions* ». — Sienne est, comme Rome, célèbre par ses fontaines

Il faut que je cherche, dans le rêve (p. 178), une ville que je connaisse, pour remplacer Rome. Près de la Porta Romana de Sienne nous avions vu une grande maison avec beaucoup de lumières. On nous avait dit que c'était le « Manicomio », l'asile d'aliénés. Peu avant le rêve, j'avais appris qu'un coréligionnaire avait dû abandonner sa situation péniblement acquise dans un asile de l'Etat.

Notre curiosité est éveillée par les mots : *Auf Geseres.* D'après la situation représentée par le rêve on attendrait : Auf Wiedersehen (= au revoir). Nous sommes frappés également par son pendant absurde : *Auf Ungeseres.*

Geseres est, d'après les renseignements donnés par les spécialistes, un mot hébreu, dérivé d'un verbe « goïser », et peut être traduit par : « douleur prédestinée, fatalité ». D'après l'emploi du mot dans le jargon juif, on devrait penser qu'il signifie : « plaintes et gémissements ». *Ungeseres* est de ma propre formation ; il attire le premier mon attention, mais me laisse perplexe. Ma brève remarque à la fin du rêve que « Ungeseres » implique une préférence par rapport à « Geseres », ouvre la voie à une explication. C'est comme pour le caviar : le *non-salé* (ungesalzen) est préféré au *salé* (gesalzen). Le caviar pour le peuple est un symbole de luxe. C'est une allusion plaisante à une personne de ma maison, qui est plus jeune que moi et qui, pour cette raison, pourra, je l'espère, veiller sur mes enfants, si je viens à disparaître. Ceci concorde avec le fait qu'une autre personne de ma maison, notre brave bonne d'enfants, est nettement représentée dans ce rêve : c'est l'infirmière (ou religieuse). Entre les deux couples *Geseres-Ungeseres* et *Gesalzen-Ungesalzen* manque encore une transition. On la découvre dans « *Gesäuert — Ungesäuert* » (= levé et non-levé). Dans leur *fuite* hors d'*Egypte*, les Juifs n'eurent pas le temps de laisser lever la pâte, et, en souvenir, ils mangent encore de nos jours à Pâques du pain sans levain. A ce point de l'analyse, je me rappelle brusquement les détails d'une promenade à *Pâques* dernières avec mon ami berlinois, à travers les rues de Breslau, que nous ne connaissions pas. Une petite fille me demanda le chemin pour aller à une cer-

taine rue. Je dus m'excuser de mon ignorance et dis à mon ami: « Espérons que cette petite montrera dans sa vie plus de perspicacité dans le choix de ses guides. » Tout aussitôt j'aperçus une plaque : Docteur *Herodes*, consultations... Je dis à mon ami : « Espérons que le confrère n'est pas médecin d'enfants. » Mon ami, entre temps, m'avait expliqué ses vues sur la signification biologique de la *symétrie bilatérale*, et il avait commencé une phrase par ces mots : « Si nous avions un œil au milieu du front comme *le cyclope*... » Cela conduit au discours du professeur dans le rêve-prologue : « *Mon fils, le myope*... » Me voici arrivé à la source principale de *Geseres*. Il y a de longues années, alors que ce fils du docteur M., qui est aujourd'hui un penseur original, était encore un petit écolier que je voyais souvent à son pupitre, il eut une affection des yeux qui inquiéta le médecin. Celui-ci déclara qu'elle pouvait être considérée comme bénigne si elle restait unilatérale, mais si l'autre œil se prenait, ce serait grave. Le mal guérit entièrement d'un côté ; mais peu après apparurent, en effet, des signes du côté opposé. La mère, affolée, appela aussitôt le médecin dans la campagne isolée où elle se trouvait : Celui-ci le prit *du bon côté* : « *Vous en faites un Geseres* ! Il a guéri *d'un côté*, il guérira bien de *l'autre*. » C'est ce qui arriva.

Et voici maintenant ce qui a trait à moi et aux miens. Le pupitre sur lequel le fils du professeur M. avait travaillé quand il était petit fut donné par sa mère à mon fils aîné. C'est l'enfant qui, dans mon rêve, prononce les bizarres mots d'adieu. L'un des souhaits qui se rattachent à ce transfert est maintenant facile à deviner. Mais le pupitre doit aussi, par sa construction, empêcher l'enfant de devenir *myope* (= à courte vue) et *unilatéral*. De là dans le rêve : *myope* (et dans l'analyse : *cyclope*) et les considérations sur la *bilatéralité*. La crainte de l'unitéralité a plusieurs sens : à côté d'une déviation physique, il peut s'agir là d'un trait du développement intellectuel. Il semble bien que la scène du rêve, à travers son absurdité apparente, réponde à ce souci. L'enfant, après avoir dit son mot d'adieu *d'un côté*, dit *d'un autre côté*

un mot contraire : comme pour garder l'équilibre. *Il agit en quelque sorte en observant la symétrie bilatérale.*

Ainsi c'est souvent là où il paraît le plus absurde que le rêve veut dire le plus de choses. De tout temps, ceux qui avaient quelque chose à dire et ne pouvaient le dire sans danger ont fait les bouffons. L'auditeur à qui était destiné le discours interdit le supportait plus facilement lorsqu'il pouvait en rire et se consoler en jugeant que la chose fâcheuse à entendre était visiblement une extravagance. Le rêve fait comme Hamlet, quand, obligé de se faire passer pour fou, il substitue aux faits réels des jeux de mots inintelligibles et dit : « Je ne suis fou que par vent nord-nord-ouest ; par vent du sud je puis distinguer un héron d'un faucon » (1).

L'étude du problème de l'absurdité du rêve aboutit donc à la constatation que les pensées du rêve ne sont jamais absurdes, du moins chez des sujets normaux. Le travail d'élaboration du rêve produit de l'absurdité lorsque les pensées du rêve contiennent de la critique, de l'ironie et du sarcasme. Ce qui importe ici, c'est de retenir que l'élaboration du rêve n'est liée qu'aux trois facteurs que nous avons indiqués et à un quatrième dont nous parlerons plus loin et qu'elle ne fait que traduire les pensées du rêve en observant les quatre conditions prescrites. La question de savoir si l'esprit, en rêve, travaille avec toutes ses facultés intellectuelles ou une partie seulement est posée en dehors de toute espèce de faits d'observation. Mais, comme il est de nombreux rêves de jugement, de critique et de reconnaissance, où apparaît de l'étonnement à propos de tel élément, où on explique et où on argumente, il faut d'abord que je réfute les objections que peuvent soulever de tels rêves. Je le ferai par des exemples appropriés.

(1) Ce rêve illustre bien le principe général que les rêves d'une même nuit, tout en étant séparés dans le souvenir, viennent d'un même ensemble d'idées. La scène du rêve où je me vois en train de sauver mes enfants hors de Rome est d'ailleurs défigurée par une réminiscence de ma jeunesse ayant trait à un événement analogue. Tout cela signifie que j'envie des parents qui ont pu, il y a bien des années, mettre leurs enfants à l'étranger.

Je soutiens que : *Tout ce qui nous apparaît comme jugement, comme acte de pensée accompli pendant le rêve, appartient en réalité aux pensées du rêve. Ces jugements ont pénétré tout achevés dans le contenu manifeste du rêve.* Je dirai plus encore : Bon nombre des jugements que l'on porte, après le réveil, sur le rêve dont on se souvient, bon nombre des sensations qu'évoque en nous la reproduction de ce rêve, font partie du contenu latent du rêve, et, par conséquent, il faut en tenir compte dans l'interprétation.

I. J'en ai déjà mentionné un exemple frappant. Une malade ne veut pas raconter son rêve *parce qu'il n'est pas clair.* Elle a vu quelqu'un en rêve et elle ne sait pas si c'était *son mari ou son père.* Dans la seconde partie du rêve, il est question d'un « Misttrügerl », d'une poubelle, objet qui évoque les souvenirs suivants : Jeune ménagère, la malade avait dit en plaisantant, devant un jeune parent, que son premier achat serait une nouvelle « poubelle ». Le lendemain elle en recevait une, pleine de muguet. Ce fragment du rêve sert à illustrer la locution : « Ça n'a pas poussé sur mon fumier » (= ce n'est pas de mon cru). En continuant l'analyse de ce rêve, on s'aperçoit qu'il y a là l'écho d'une histoire que cette femme avait entendu raconter dans sa jeunesse. Il s'agissait d'une fille-mère, on ne savait qui était le père de l'enfant (« *ce n'était pas clair* »). L'imagerie du rêve puise ici dans la pensée de la veille. Un jugement porté pendant la veille se substitue à un des éléments de la pensée du rêve et déborde sur l'ensemble du rêve.

II. Voici un cas analogue : Un de mes malades a un rêve qui lui semble intéressant, car en se réveillant il se dit tout de suite : « Il faut que *je dise* ça au docteur ». A l'analyse, on trouve des allusions très claires à une liaison commencée depuis qu'il est en traitement chez moi : il avait l'intention de *ne rien m'en dire* (1).

(1) Quand il s'agit de rêves faits pendant le traitement psychanalytique, l'exhortation ou la résolution contenues dans le rêve : « Il faut raconter cela au docteur » est régulièrement suivie d'une forte résistance

III. Un troisième exemple sera tiré de ma propre expérience : *Je vais à l'hôpital en compagnie de P. Nous traversons une région où il y a des maisons et des jardins. Il me semble avoir vu ce pays plusieurs fois dans mes rêves. Je ne connais pas très bien le chemin. Il m'en montre un qui, passant par un coin, conduit à un restaurant (salle fermée et non jardin). C'est là que je demande Mme Doni et j'apprends qu'elle habite au fond de la maison, avec trois enfants, une petite chambre. J'y vais et, avant d'y arriver, je rencontre une personne que je distingue mal et qui accompagne mes deux fillettes. Je les emmène avec moi après être resté là un moment avec elles. J'en veux vaguement à ma femme de les avoir laissées là-bas.*

Au réveil j'éprouve une grande satisfaction que je m'explique par mon espoir de pouvoir, par l'analyse, apprendre le sens des mots : « J'ai déjà rêvé cela » (1). Mais l'analyse ne m'apprend rien de nouveau, elle me montre seulement que ma satisfaction fait partie du contenu latent du rêve et non d'un jugement porté sur ce dernier. *C'est ma satisfaction d'avoir eu des enfants de mon mariage.* P. est un homme avec qui j'ai fait un bout de chemin dans la vie et qui plus tard m'a devancé considérablement, tant au point de vue social qu'au point de vue matériel, mais qui n'a pas eu d'enfants. L'indication des deux motifs du rêve me permettra ici de ne pas recourir à une analyse complète. La veille j'avais lu dans un journal qu'une certaine Mme *Dona A...y* (nom que je transformai en Doni) était morte en couches ; ma femme m'avait dit que la défunte avait été soignée par la sage-femme qui l'avait assistée elle-même lors de la naissance de nos deux derniers enfants. Le nom de Dona m'avait frappé, parce que, peu de temps avant, je l'avais rencontré pour la première fois dans un roman anglais. Le second motif du rêve est sa date. Il a eu lieu dans la nuit avant l'anniversaire de mon fils aîné, qui semble avoir un certain talent poétique.

contre la confession du rêve. Il n'est pas rare que le rêve soit ensuite complètement oublié.

(1) C'est là un sujet qui a prêté à une longue discussion dans la *Revue Philosophique* (*Paramnésie en rêve*).

IV. J'avais éprouvé une satisfaction analogue en me réveillant du rêve absurde qui me montrait mon père jouant, après sa mort, un rôle politique chez les Magyars. Cette satisfaction s'explique par la persistance du sentiment qui accompagnait la dernière phrase du rêve : *Je me souviens que sur son lit de mort il ressemblait à Garibaldi* ET JE ME RÉJOUIS *que cela se soit réalisé tout de même...* (Puis une suite que j'ai oubliée). L'analyse me permet de combler cette lacune. Il s'agit de mon second fils auquel j'ai donné le nom d'un illustre personnage historique qui m'avait attiré fortement pendant mon adolescence et surtout depuis mon séjour en Angleterre. Pendant l'année qui avait précédé la naissance de cet enfant, j'avais eu l'intention de lui donner précisément ce nom, si c'était un garçon, et, *très content*, je saluai le nouveau-né de ce nom. On remarquera facilement ici comment la mégalomanie refoulée du père passe, dans sa pensée, sur ses enfants. On admettra aisément, je pense, que c'est là une des façons dont s'opère ce refoulement nécessaire. La place de l'enfant dans l'ensemble du rêve est due à un accident excusable chez un enfant comme chez un mourant. Il avait sali son linge. On peut comparer à cette suite d'idées l'allusion que contient l'expression « *Stuhlrichter* » (juge assis) et le désir du rêve : apparaître *grand* et *pur* aux yeux de ses enfants.

V. Passons maintenant aux jugements qui sont portés pendant le rêve même, ne se prolongent pas pendant la veille et n'y sont pas transposés. Pour plus de facilité, je vais utiliser ici des rêves que j'ai déjà analysés dans un autre but. Le rêve de Goethe qui a attaqué M. M. semble contenir toute une série de jugements. « *Je cherche à m'expliquer un peu les rapports de temps qui me paraissent invraisemblables.* » Cela ne revient-il pas à dire que mon esprit critique réagit contre l'absurdité qu'il y aurait à prétendre que Goethe aurait attaqué un jeune homme de mes amis ? « *Il me paraît plausible* qu'il eût 18 ans. » Cela paraît bien être le résultat d'un calcul, idiot à vrai dire. Et « *je ne sais pas très bien en quelle année nous sommes* », serait un exemple d'incertitude, de doute dans le rêve.

Or je sais par l'analyse de ce rêve que les mots qui expriment

ces jugements portés en rêve, semble-t-il, peuvent être interprétés d'une autre façon, qui à la fois montre leur véritable importance et fait disparaître l'absurdité. Par la phrase : « *J'essaie de m'expliquer un peu les rapports de temps* », je me mets à la place de mon ami qui a réellement étudié les problèmes du temps et de la durée de la vie. Ces mots perdent ainsi le sens d'un jugement critique contre l'absurdité des phrases précédentes. L'expression intercalée « *qui me paraît invraisemblable* » est liée à cette autre : « *il me paraît plausible* ». J'ai répondu en termes analogues à la dame qui me racontait l'histoire de la maladie de son frère : « *Il me paraît invraisemblable* que l'exclamation : Nature ! Nature ! ait un rapport quelconque avec Goethe ; *il me semble bien plus plausible* qu'elle ait la signification sexuelle que vous connaissez. » Ici, en effet, un jugement a été prononcé, non en rêve cependant, mais en réalité, à une occasion qui est rappelée et utilisée par les pensées du rêve. Le contenu du rêve s'approprie ce jugement, comme il fait de n'importe quel autre fragment des pensées du rêve.

Le chiffre 18, qui est associé d'une façon absurde au jugement du rêve, porte encore la marque de l'enchaînement d'où fut détaché le jugement réel. Et enfin l'idée que « *je ne sais pas très bien en quelle année nous sommes* » n'a d'autre sens que de m'identifier avec le paralytique général qui, à l'examen médical, avait réellement présenté ce symptôme précis.

Lorsqu'on analyse les jugements apparents du rêve, il faut se souvenir des règles exposées plus haut, en vue de l'interprétation : il ne faut pas tenir compte de l'enchaînement des parties du rêve ; il faut considérer cet enchaînement comme une apparence sans valeur et il faut séparément ramener à son origine chaque élément du rêve. Le rêve est un conglomérat qu'il s'agit de fragmenter en vue de la recherche. Mais, d'autre part, notre attention est attirée sur le fait que dans les rêves se manifeste un pouvoir psychique qui établit cet enchaînement apparent et qui, par conséquent, fait subir, aux représentations offertes par l'élaboration du rêve, une *élaboration secondaire*. Nous étudierons plus loin ce pouvoir et

nous montrerons qu'il est le quatrième élément participant à la formation du rêve.

VI. Recherchons d'autres exemples du travail de jugement se manifestant dans les rêves déjà cités. Dans le rêve absurde qui contient l'histoire de la lettre du conseil municipal, je demande à mon père : « *Tu t'es marié aussitôt après* ? » *Je calcule que je suis né en* 1856, *date qui me paraît suivre immédiatement l'autre.* — Tout cela revêt bel et bien la forme d'une *conclusion logique.* Mon père s'est marié, bientôt après l'attaque en 1851 ; je suis le fils aîné, né en 1856 ; donc cela est juste. Nous savons que cette conclusion est altérée par l'accomplissement d'un désir et que la pensée dominante du rêve est : *quatre ou cinq ans, ce n'est rien, ça ne compte pas.* Mais chaque partie de cette conclusion se détermine, d'après les idées du rêve, quant au contenu et quant à la forme, d'une façon différente : C'est le malade dont un de mes collègues blâme la patience qui a l'intention de se marier dès la fin de la cure. La façon dont je m'entretiens en rêve avec mon père rappelle un *interrogatoire* ou un *examen*, et par là un professeur de la Faculté de Médecine qui, à sa première leçon, avait coutume de dresser un état-civil complet de tous ses élèves : — Date de naissance ? — 1856. — Patre ? — On répondait en donnant le prénom du père avec une terminaison latine. Nous supposions que le professeur pouvait tirer du prénom du père des *conclusions* pour lesquels le prénom de l'étudiant seul n'eût pas suffi. Ainsi le fait de tirer des conclusions dans le rêve ne serait que la répétition d'une conclusion contenue dans les idées du rêve. Il en résulte pour nous quelque chose de nouveau : quand, dans le rêve, il y a une conclusion, elle vient toujours des pensées du rêve, mais elle peut y figurer comme élément ou former un lien logique entre une série d'idées-éléments. Dans les deux cas, une conclusion tirée dans le rêve est une conclusion des pensées du rêve (1).

(1) Ces résultats viennent corriger sur certains points mes indications antérieures sur la représentation des relations logiques (p. 27). Ces indications ne concernent que les conditions générales de l'élaboration du rêve, non les détails de ce mécanisme infiniment délicat.

On pourrait pousser plus loin l'analyse de ce rêve. A l'interrogatoire du professeur s'associe le souvenir du tableau des cours et conférences de la Faculté, rédigé en latin de mon temps, et ensuite celui de la marche de mes études. Les *cinq années* prévues pour les études de médecine étaient, ici encore, *peu pour moi.* Je continuai à travailler des années encore, et, parmi mes amis, je passai pour un fruit sec : on disait que je ne *finirais* jamais. Brusquement je me décidai, passai mes examens et finis fort bien *en dépit du retard.* Ceci renforce à nouveau les idées du rêve, que j'oppose à mes détracteurs comme un défi : « Vous pouvez ne pas le croire, puisque j'y mets du temps, mais je finirai tout de même, j'arriverai tout de même à une *conclusion.* Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive. »

Le même rêve contient, dans sa partie initiale, quelques propositions auxquelles on ne saurait refuser le caractère d'une argumentation. Et cette argumentation n'est pas absurde, elle pourrait se présenter dans la pensée de la veille. Je me moque, dans le rêve, de la lettre du conseil municipal, car premièrement, en 1851, je n'étais pas né, et deuxièmement mon père, que peut viser cette lettre, est déjà mort. Non seulement ces deux raisons sont exactes, mais encore, c'est bien ainsi que je répondrais si je recevais une pareille lettre. Nous savons, par notre analyse (p. 387), que ce rêve est issu d'amertume et de sarcasme. Si nous considérons que les motifs de la censure sont sans doute très puissants, nous comprendrons que l'élaboration du rêve doive fournir, pour réfuter la suggestion absurde, une argumentation irréprochable, de forme semblable à celle des pensées du rêve. Or l'analyse nous montre qu'il n'y a point eu création, mais utilisation de ces pensées mêmes. Tout se passe comme si, dans une équation algébrique contenant, à côté des chiffres et des lettres, des signes +, —, de puissances ou de racines, on avait tout mêlé ensemble. Les deux arguments peuvent être ramenés aux éléments suivants : Il m'est pénible de penser qu'un grand nombre des suppositions sur lesquelles je m'appuie dans mes solutions psychologiques des psycho-

névroses rencontreront des doutes, seront tournées en ridicule dès qu'elles seront connues. Ainsi, par exemple, j'affirme que des impressions remontant à la deuxième, parfois même à la première année de la vie de l'individu laissent une trace ineffaçable dans la vie psychique de ceux qui seront plus tard des malades, et que ces impressions — quoique souvent défigurées et exagérées par le souvenir — peuvent être la première et la plus profonde raison d'un symptôme hystérique. Des malades à qui je donne ces explications quand je dois le faire se moquent de moi, se déclarant prêts à rechercher des souvenirs datant du temps *où ils n'étaient pas encore nés.* Je m'attends à ce que la révélation du rôle, inconnu jusqu'à présent, que joue, chez les malades femmes, le père dans les premières manifestations de la sexualité, reçoive le même accueil (v. l'exposé de la p. 233). Et pourtant je suis profondément convaincu que les deux idées sont exactes et fondées. Elles sont confirmées par certains exemples où le père est mort alors que l'enfant était encore en bas âge, et où des événements survenus plus tard resteraient inexpliqués, si l'on ne pouvait admettre que l'enfant avait gardé de son père des souvenirs inconscients. Je sais que mes deux affirmations reposent sur des *conclusions* dont la validité sera contestée. Le rêve accomplit donc mon désir, en utilisant, pour établir des *conclusions incontestables*, précisément ces *conclusions* que je crains de voir contester.

VII. Dans un rêve que jusqu'à présent je n'ai fait qu'effleurer, on constate, nettement exprimé dès le début, un sentiment d'étonnement causé par le thème même du rêve.

Le vieux Brücke doit m'avoir imposé une tâche quelconque. Et — CHOSE BIEN ÉTRANGE — *cette tâche consiste dans la préparation de la partie inférieure de mon propre corps, bassin et jambes ; je vois cette partie de mon corps devant moi, comme dans la salle de dissection, sans cependant avoir la sensation que cette partie manque à mon corps, et sans le moindre sentiment d'horreur. Louise N. se trouve là et travaille avec moi. Le bassin est vidé, on le voit tantôt d'en haut, tantôt d'en bas, les deux aspects se mêlent. On aperçoit de grosses tubérosités couleur chair (qui*

me rappellent, dans le rêve même, des hémorrhoïdes). Il fallait aussi en dégager soigneusement quelque chose qui était posé dessus et qui ressemblait à du papier d'étain froissé (1). *Alors je fus de nouveau en possession de mes jambes, et je fis un tour à travers la ville, mais étant fatigué je pris une voiture. La voiture entra, à mon grand étonnement, par une porte-cochère qui s'ouvrit et la laissa passer par un couloir qui, vers la fin, après un tournant rapide, reconduisait en plein air* (2). — *Finalement je me trouvai marchant avec un guide qui portait mes affaires, à travers des paysages alpestres changeants. Il me porta un bout de chemin, parce que j'avais les jambes fatiguées. Le sol était marécageux ; nous passions le long du bord ; des gens étaient assis par terre, parmi eux une jeune fille ; on aurait dit des Indiens ou des Bohémiens. Auparavant je m'étais avancé moi-même sur le sol glissant, en m'étonnant constamment de pouvoir si bien marcher, après la préparation. Enfin nous arrivâmes à une petite maison en bois au bout de laquelle se trouvait une fenêtre ouverte. Là, le guide me déposa et mit deux planches, qui étaient là toutes prêtes, sur l'accoudoir de la fenêtre, jetant ainsi un pont sur l'abîme qu'il fallait franchir pour sortir. Alors, j'eus réellement peur pour mes jambes. Mais au lieu de franchir l'abîme comme je m'attendais à le faire, je vis, étendus sur les bancs, le long des parois de la cabane, deux hommes adultes et, à côté d'eux, deux enfants endormis. C'était comme si on devait passer, non pas sur les planches, mais sur ces enfants. Je me réveillai dans un état d'anxiété et de désarroi.*

On imagine sans peine, après ce que nous avons dit de la condensation dans le rêve et de son intensité, combien de pages prendrait l'analyse détaillée de ce long rêve. Aussi n'allons-nous pas y procéder ici. Nous ne l'étudierons que comme un exemple de l'étonnement ; il s'y manifeste, nous l'avons vu, dès le début, par ces mots : « *chose bien étrange* ».

(1) Staniol. Allusion au livre de STANNIUS, *Nervensystem der Fische* (cf. p. 368).

(2) Cette disposition est celle de l'entrée de ma maison : les locataires y laissent les voitures d'enfant. Il y a là d'ailleurs une surdétermination multiple.

Disons d'abord le point de départ du rêve. C'est une visite à Mme Louise L. qui dans le rêve assiste à mon travail. Elle me dit : « Prête-moi un livre ». Je lui proposai : *She* de Ridder Haggard et commençai à lui expliquer : «...livre *étrange*... rempli de sens caché... l'éternel féminin... l'immortalité de nos sentiments... » Elle m'interrompit : « Je connais ce livre. N'as-tu rien de toi ? » — « Non, mes propres œuvres immortelles ne sont pas encore écrites. » — « Alors quand paraîtra donc ce qu'on est convenu d'appeler tes dernières révélations dont tu promets qu'elles seront lisibles pour nous autres également ? » demanda-t-elle, avec un air un peu agressif. — Je m'aperçois à présent que c'est un autre qui me fait donner par elle un avertissement et je me tais. Je pense combien il m'en coûtera déjà de présenter au public ce seul travail sur le rêve où il faudra livrer une si grande partie de mon être le plus intime : « Le meilleur de ce que tu sais, tu ne pourras jamais le dire » (1). La préparation sur *mon propre corps*, dont je suis chargé en rêve, est donc cette *analyse de moi-même* que comporte la publication de mon livre. Le vieux *Brücke* intervient ici à bon droit ; dans les premières années de mon travail scientifique, il m'arriva plus d'une fois de laisser là une découverte que ses ordres énergiques me forcèrent enfin à publier. Les autres idées qui se rattachent à la conversation avec Louise N. étaient enfouies trop profondément pour devenir conscientes ; elles sont déviées par les pensées qu'a reveillées en moi la mention du livre de Ridder Haggard. C'est à ce livre-là et à un autre du même auteur : *Heart of the World*, que se rapporte le jugement : « *chose bien étrange* ». Beaucoup d'éléments du rêve sont empruntés à ces deux romans fantastiques. Le sol marécageux par dessus lequel on est porté, l'abîme qu'il faut franchir à l'aide des planches emportées proviennent de *She* ; les Indiens, la jeune fille, la maison en bois de *Heart of the World*. Dans les deux romans, c'est une femme qui joue un rôle de

(1) Das Beste was du wissen kannst,
Darfst du den Buben doch nicht sagen.

premier plan ; dans les deux il s'agit de voyages dangereux, dans *She* d'une marche à l'aventure vers un inconnu où nul n'a mis les pieds. La fatigue des jambes a été, d'après une note que je retrouve, une sensation réellement éprouvée ces jours-là. Il est probable qu'il s'en est suivi un état de dépression où, doutant de moi-même, je me suis demandé : Jusqu'où mes jambes me porteront-elles encore ? Dans *She*, l'aventure finit ainsi : la femme-guide, au lieu de rapporter, pour elle-même et pour les autres, l'immortalité, trouve la mort dans un mystérieux feu central. Il a dû y avoir, dans les pensées du rêve, la peur d'une triste fin. La « *maison en bois* » doit signifier le cercueil, donc le tombeau. Le rêve a été très habile en faisant passer comme un accomplissement de désir cette pensée, la moins souhaitée de toutes. J'ai déjà été, en effet, dans un tombeau, mais c'était un tombeau étrusque ouvert, près d'Orvieto, une étroite chambre avec, le long des murs, deux bancs de pierre sur lesquels on avait posé deux squelettes d'hommes adultes. L'intérieur de la « *maison de bois* » du rêve ressemble à ce tombeau, avec la seule différence que le bois a remplacé la pierre. Le rêve semble dire : « S'il faut que tu sois dans la tombe, que ce soit au moins dans ce tombeau étrusque. » Il transforme, au moyen de cette substitution, la perspective la plus triste en une chose assez enviable. Malheureusement, il ne peut transformer que l'image qui accompagne le sentiment et non le sentiment lui-même. C'est pourquoi je me réveille avec angoisse et désarroi, et avec cette dernière pensée du rêve que peut-être les enfants obtiendront ce qui a été refusé au père, — encore une allusion à cet *étrange* roman où l'identité d'un personnage se maintient à travers une suite de générations de 2.000 ans.

VIII. Nous allons retrouver l'étonnement au sujet de faits vus en rêve dans un autre exemple ; il s'y joint, cette fois, un essai d'explication tellement surprenant, recherché, on pourrait dire presque : ingénieux, qu'il suffirait à lui seul à forcer notre intérêt même si notre attention n'était pas attirée par deux autres raisons encore.

Dans la nuit du 18 au 19 Juillet je voyage sur le réseau du Sud et, tout en dormant, j'entends appeler : « *Hollthurn*, 10 *minutes d'arrêt.* » *Je pense aussitôt aux Holothuries — un musée d'histoire naturelle — qui ici est un endroit où des hommes courageux se sont défendus sans succès contre les troupes de leur souverain supérieures en nombre. — Oui, la contre-réforme en Autriche ! — C'est comme s'il s'agissait d'un endroit en Styrie ou en Tyrol. J'aperçois maintenant, indistinctement, un petit musée, dans lequel sont conservés les restes ou les trophées de ces hommes. Je voudrais descendre du train, mais je retarde l'exécution de ce projet. Il y a, sur le quai de la gare, des femmes avec des fruits ; elles sont accroupies et présentent leurs paniers d'une manière très engageante. — J'ai hésité à descendre, me disant que je n'avais plus le temps, et nous voici toujours en gare. — Je suis brusquement dans un autre compartiment où les cuirs et les sièges sont si étroits que le dos se heurte directement contre le dossier* (1). *Je m'en étonne,* MAIS IL SE PEUT BIEN QUE J'AIE CHANGÉ DE COMPARTIMENT TOUT EN DORMANT. *Plusieurs personnes, entre autres deux Anglais, frère et sœur ; une rangée de livres bien en vue sur une étagère le long de la paroi. J'y vois « Wealth of nations », « Matter and Motion » (de Maxwell), gros volumes reliés en toile marron. L'Anglais demande à sa sœur si elle n'a pas oublié tel livre de Schiller. Tantôt ces livres sont comme les miens, tantôt ce sont ceux des deux étrangers. Ici je voudrais prendre part à la conversation pour confirmer, insister...* Je me réveille, en transpiration, parce que les fenêtres sont fermées. Le train s'arrête à Marburg.

Pendant que je transcris ce récit, je me rappelle brusquement un fragment que j'ai failli oublier. *Je dis aux deux Anglais, au sujet d'un certain ouvrage. « It is from... », mais je me reprends : « It is by ». L'Anglais dit à sa sœur : « Mais il avait bien dit. »*

Le rêve commence par l'appel de la station qui a dû me

(1) Cette description me demeure à moi-même incompréhensible, mais je reste fidèle au principe de noter exactement les mots qui se présentent à mon esprit lorsque je transcris un rêve.

réveiller à moitié. Je remplace ce nom, qui était *Marburg*, par celui de *Hollthurn*. Que j'aie entendu *Marburg* au premier appel, ou peut-être à un des appels suivants, cela est prouvé par l'allusion que mon rêve fait à *Schiller*, né à Marburg (1), dans un autre Marburg, il est vrai.

Je voyageais, cette fois, bien qu'en première, dans des conditions très désagréables. Le train était bondé ; dans le compartiment j'avais trouvé un monsieur et une dame qui paraissaient très distingués, mais qui n'avaient pas assez de savoir-vivre, ou qui jugeaient inutile d'en faire preuve, pour cacher tant soit peu leur mécontentement de voir pénétrer un intrus. On n'a pas répondu à mon salut ; bien que l'homme et la femme fussent assis l'un à côté de l'autre (« le dos à la locomotive »), la femme s'empressa de réserver, sous mes yeux, la place d'en face, près de la fenêtre, en y posant un parapluie. On ferma la porte immédiatement ; on dit bien haut qu'il ne fallait pas ouvrir les fenêtres ; sans doute s'était-on aperçu aussitôt que je manquais d'air. Il faisait chaud, cette nuit-là, et dans le compartiment hermétiquement fermé on étouffa bientôt.

Mon expérience des voyages m'a appris qu'un tel manque d'égards et de politesse caractérise les gens qui voyagent gratuitement ou à demi-tarif. Lorsque le contrôleur vint à passer et que je présentai le billet qui m'avait coûté cher, la dame lança sur un ton hautain et comme menaçant : « Mon mari a une carte de circulation ! ». De taille imposante, l'air maussade, elle était à l'âge où la beauté de la femme commence à décliner. Le mari n'essayait même pas de placer un mot, il était assis là sans bouger. Je m'enfonçai dans mon coin et fis des efforts pour dormir. Dans le rêve je tire une terrible vengeance de mes compagnons de voyage si peu aimables. On ne devinerait jamais quelles insultes je leur adresse, quelles humiliations je leur

(1) Ce n'est point à Marburg, mais à Marbach que Schiller est né. Tout collégien allemand le sait et je le savais également. C'est encore une de ces erreurs qui se glissent dans le rêve comme contre-partie d'une altération faite intentionnellement ailleurs. J'ai essayé d'expliquer ces erreurs dans ma « *Psychopathologie des Alltagslebens* » (tr. fr., 1923).

inflige : tout cela dissimulé sous les bribes incohérentes de la première moitié de mon rêve. — Mais, ce premier désir satisfait, un autre se fit jour : celui de changer de compartiment. Le rêve change souvent de scène sans que cela paraisse surprenant le moins du monde ; il aurait pu donc également substituer à mes compagnons de voyage d'autres plus agréables pris dans mes souvenirs. Mais ici quelque chose rend ce changement difficile, de telle sorte que j'éprouve le besoin de l'expliquer. Comment ai-je pu me trouver brusquement dans un autre compartiment ? Je ne me rappelle pas être descendu, Il n'y a qu'une explication possible : « *j'ai dû quitter le wagon tout en dormant* ». Ces faits sont rares, mais connus des neuro-pathologistes. On sait que certains sujets entreprennent des voyages dans un « état second », qui ne se manifeste par aucun symptôme extérieur, jusqu'au moment où, à une station quelconque, ils reprennent entièrement conscience d'eux-mêmes et s'étonnent de la lacune de leur mémoire. Je m'explique donc en rêve ce qui m'est arrivé par une atteinte d'*automatisme ambulatoire.*

L'analyse permet d'en donner une autre solution. L'essai d'explication, qui surprendrait si on devait le mettre sur le compte de l'élaboration du rêve, n'est pas original. Il reproduit les signes morbides d'un de mes malades. J'ai déjà raconté l'histoire de cet homme très cultivé et sensible qui, peu après la mort de ses parents, commença à s'accuser de penchants meurtriers et qui vécut dès lors écrasé par les mesures préventives qu'il devait inventer pour se défendre contre son obsession. C'était un cas de psychasthénie grave, avec conservation parfaite de l'autocritique. Il fallait qu'à tout instant le malade se rendît compte des allées et venues de tous les passants : quand, en effet, un passant quelconque échappait à ses regards inquisiteurs, il avait l'impression angoissante de l'avoir peut-être tué. Il y avait là peut-être, entre autres, une rêverie sur le thème de Caïn, car « tous les hommes sont frères ». Traverser une rue lui devint bientôt une torture et il prit la résolution de ne plus sortir. Il passait sa vie entre ses quatre murs, prisonnier volontaire. Mais les

journaux apportaient jusque dans sa chambre l'écho des assassinats commis dehors, et, chaque fois, il se demandait avec angoisse si ce n'était pas lui le meurtrier. La certitude de n'avoir pas quitté son appartement depuis des semaines l'avait défendu un certain temps contre ces accusations. Mais un jour l'idée lui vint qu'il *aurait pu quitter sa maison dans un état d'inconscience* et commettre un crime sans le savoir. Dès ce jour, il ferma à clef la porte de sa maison, remit la clef entre les mains de sa vieille femme de charge et lui défendit expressément de la lui rendre, même sur sa demande.

C'est de là que vient l'essai d'explication qui veut que j'aie changé de compartiment dans un état d'inconscience. Cette explication est passée toute faite des pensées du rêve dans le rêve lui-même. Elle a manifestement pour but de m'identifier avec mon malade. Le souvenir de celui-ci fut éveillé en moi par une association d'idées toute naturelle. C'est avec lui que j'avais fait, quelques semaines auparavant, mon dernier voyage de nuit. Il était guéri et m'accompagnait en province auprès de ses parents qui m'avaient appelé. Nous avions un compartiment pour nous deux. Les fenêtres étaient restées ouvertes toute la nuit et notre conversation avait été très animée jusqu'à ce que je m'endormisse. Je savais que son affection avait eu pour origine des impulsions hostiles contre son père datant de l'enfance et liées à la sexualité. En m'identifiant avec lui, je voulais m'avouer à moi-même des penchants analogues. En réalité, la seconde scène de mon rêve est due à cette idée, bien impertinente et fantaisiste, que mes deux compagnons de voyage, quoiqu'un peu vieux déjà, manquent de politesse à mon égard parce que mon arrivée les a empêchés d'échanger pendant la nuit les tendresses qu'ils s'étaient promises. Cette idée fantaisiste n'est qu'un écho d'une scène de la première enfance : l'enfant, poussé probablement par une curiosité sexuelle, pénètre dans la chambre de ses parents et en est chassé par un mot énergique du père.

Je crois inutile de multiplier les exemples. Ils ne feraient que confirmer ce que nous venons de voir, à savoir qu'un acte

de jugement en rêve n'est que la reproduction d'une pensée du rêve. Cette reproduction, le plus souvent, est mal adaptée à l'ensemble ; mais quelquefois, comme dans nos derniers exemples, elle peut y être insérée si habilement qu'elle donne l'impression d'un travail intellectuel effectué en rêve, propre au rêve.

Nous sommes ainsi conduits à nous occuper d'une activité de rêve, dont nous avons parlé déjà, et qui, si elle n'est pas constante, a pour effet, chaque fois qu'elle intervient, d'effacer les contradictions entre les éléments disparates du rêve et de les fondre en un ensemble cohérent. Mais avant d'aborder cette étude, il nous faut encore — il nous paraît urgent — de consacrer quelques instants à l'examen des manifestations de la vie affective dans le rêve et de les comparer avec les sentiments que l'analyse découvre dans les pensées du rêve.

VIII

LES ÉTATS AFFECTIFS DANS LE RÊVE

Une remarque pénétrante de Stricker a signalé à notre attention le fait que les manifestations de la vie affective dans le rêve ne doivent pas être écartées au réveil avec le dédain qui va au reste du contenu du rêve. « Quand, dans le rêve, j'ai peur des brigands, le brigands sont imaginaires, mais la peur est réelle ». Il en est de même lorsque j'éprouve de la joie. Notre expérience nous montre que les sentiments vécus en rêve ne sont pas inférieurs aux impressions de même intensité éprouvées pendant la veille. C'est bien plus par son fond affectif que par son contenu représentatif que le rêve s'impose à nous. A l'état de veille nous n'arrivons pas à situer ces sentiments de rêve, car, psychiquement, nous ne pouvons apprécier un élément affectif que lorsqu'il est lié à un contenu représentatif. Lorsque l'élément affectif et la représentation

ne s'accordent pas l'un avec l'autre, quant à la nature et quant à l'intensité, notre jugement est troublé.

Ce qui, de tout temps, a frappé dans les rêves, c'est que des contenus représentatifs n'entraînent pas l'effet affectif auquel nous nous attendrions nécessairement si tout se passait à l'état de veille. Strümpell a prétendu que, dans le rêve, les images n'avaient plus leurs valeurs psychiques. Mais le contraire s'observe aussi. Une manifestation affective intense peut être accompagnée d'un contenu qui n'y prête guère. Je peux me trouver en rêve dans une situation horrible, dangereuse, écœurante, sans en éprouver la moindre peur ou le moindre dégoût ; par contre, il arrive que je me fâche pour des motifs bien futiles ou que je me réjouisse de choses puériles.

Tout ceci s'explique fort bien si, au lieu d'envisager le contenu manifeste du rêve, on considère son contenu latent. *L'analyse nous apprend, en effet, que les contenus représentatifs ont subi des déplacements et des substitutions, tandis que les états affectifs n'ont pas changé.* Rien d'étonnant à ce que le contenu représentatif modifié par la transposition ne s'accorde plus avec l'état affectif resté le même ; mais on n'aura non plus aucun motif de s'étonner quand l'analyse rendra sa place au contenu véritable (1).

Dans un complexe psychique qui a subi l'influence de la censure, les états affectifs forment la partie résistante, qui

(1) Si je ne me trompe, le premier rêve que j'ai pu connaître de mon petit-fils, âgé de 20 mois, prouve que l'élaboration du rêve réussit à transformer les éléments représentatifs en vue de l'accomplissement d'un désir, tandis que les états affectifs correspondants demeurent sans changement. La nuit avant le départ de son père pour le front, l'enfant crie en sanglotant : « Papa, papa — Bebi ! » Cela ne peut signifier que : « Papa et Bebi restent ensemble », alors qu'au contraire les larmes montrent que l'enfant sait le départ imminent. L'enfant savait parfaitement, à ce moment, exprimer le concept de séparation. L'un de ses premiers mots a été un « oooh ! » prolongé et accentué d'une manière particulière qui signifiait « Fort » (parti). Plusieurs mois avant ce premier rêve, il réalisait l'idée de « parti » avec tous ses jouets, donnant par là en même temps le témoignage d'une précoce maîtrise de soi : cela équivalait à laisser partir sa mère.

seule peut nous indiquer comment il faut compléter l'ensemble. Cet état de choses se manifeste dans les psychonévroses plus clairement encore que dans le rêve. Là l'état affectif a toujours raison, du moins pour ce qui est de sa qualité ; son intensité peut être augmentée, comme on sait, par des déplacements de l'attention névrotique. Lorsqu'un hystérique s'étonne qu'une bagatelle lui inspire une telle peur, lorsqu'un obsédé est surpris qu'une futilité devienne pour lui un remords angoissant, tous deux se trompent en tenant le contenu représentatif, la futilité, pour l'essentiel, et ils se défendent en vain tant qu'ils prennent ce contenu représentatif pour point de départ du travail de leur pensée. C'est la psychanalyse qui leur montre le bon chemin, en reconnaissant, à l'encontre de leur façon de faire, l'état affectif comme justifié et en recherchant la représentation qui s'y rapporte et qui a été refoulée. Nous supposons ici que le déclenchement affectif et le contenu représentatif ne forment pas une unité organique et indissoluble, mais qu'ils sont simplement accolés l'un à l'autre et que l'analyse peut les séparer. L'interprétation des rêves nous montre qu'en réalité il en est ainsi.

Voici, pour commencer, un exemple dont l'analyse nous expliquera l'absence de sentiment là où le contenu représentatif aurait dû normalement en déclencher.

I. *Elle aperçoit, dans un désert, trois lions. L'un d'entre eux rit. Elle n'en a pas peur. Ensuite elle les a sans doute fuis tout de même, car elle veut grimper à un arbre. Mais là-haut elle trouve sa cousine qui est professeur de français*, etc.

L'analyse nous apprend les faits suivants. Le prétexte indifférent du rêve est une phrase de son devoir anglais : « La crinière est la parure du *lion.* » Son père portait une barbe qui encadrait son visage comme une *crinière.* Son professeur d'anglais s'appelle Miss *Lyons.* Un ami lui a envoyé les ballades du compositeur *Loewe* (= lion). Voilà donc les trois lions ; — pourquoi en aurait-elle peur ? Elle a lu un récit où un nègre qui avait fomenté une rébellion est traqué avec des chiens braques et, pour se sauver, grimpe à un arbre. Suivent — avec une gaieté croissante — d'autres bribes de souvenirs.

Le procédé pour attraper les lions préconisé par les « *Fliegende Blätter* » : On prend un désert ; on le passe au tamis ; les lions restent dessus. Puis une anecdote très drôle mais un peu osée : on demandait à un fonctionnaire pourquoi il ne faisait pas plus d'efforts pour gagner la faveur de son chef ; il répondit : « J'ai bien essayé de me glisser là, mais mon ancien *était déjà dessus* ». Cet ensemble nous paraîtra très clair quand nous saurons que la dame a reçu, la veille du rêve, la visite du chef de son mari. Il a été très galant avec elle, lui baisa la main, — et *elle n'a pas eu peur du tout*, bien qu'il soit une « *grande bête* » (= « grosse légume ») et le « *lion de la société* » de la ville. Le lion du rêve est donc semblable à celui du « Songe d'une nuit d'été », et tous les lions de rêve dont on n'a pas peur sont ainsi.

II. Comme second exemple, je puis citer le rêve de la jeune fille qui voyait son petit neveu mort, étendu dans un cercueil, et qui n'en éprouvait — je puis l'ajouter maintenant — aucune douleur, aucune tristesse. L'analyse (cf. p. 141) nous a montré pourquoi. Le rêve accomplissait, en le déguisant, son désir de revoir l'homme aimé. Le sentiment correspondait au désir et non au déguisement. Elle n'avait donc aucune raison d'être triste.

Dans un certain nombre de rêves, l'état affectif garde encore quelques liens avec le contenu représentatif nouveau, transposé. D'autres fois la dissolution du complexe est poussée plus loin. Le sentiment se détache entièrement de l'image correspondante, il est transporté dans un autre endroit du rêve, adapté à un nouvel arrangement. Il se produit alors ce que nous avons déjà vu en examinant les actes de jugement dans le rêve. Lorsqu'il y a, parmi les pensées du rêve, une conclusion importante, le rêve en contient une aussi ; mais la conclusion du rêve peut être déplacée et porter sur des éléments tout différents. Ce déplacement se fait souvent d'après le principe du contraste.

Je vais expliquer cette dernière modalité par l'exemple suivant que j'ai soumis à une analyse complète.

III. *Un château au bord de la mer. Plus tard il ne se trouve*

plus directement au bord de la mer, mais près d'un étroit canal qui conduit à la mer. Le gouverneur s'appelle P. Je me trouve avec lui dans un grand salon à trois fenêtres devant lesquelles se dressent, comme les créneaux d'une forteresse, les saillies d'un mur. J'appartiens d'une façon quelconque, peut-être comme officier de marine volontaire, aux troupes d'occupation. Nous craignons l'arrivée de bâtiments de guerre ennemis, puisque nous sommes en état de guerre. M. P. a l'intention de partir. Il me donne des instructions sur ce qu'il faut faire si l'attaque se produit. Sa femme malade se trouve avec les enfants dans le château en danger. Quand commencera le bombardement, la grande salle devra être évacuée. Il respire péniblement et veut s'éloigner. Je le retiens et lui demande de quelle façon je devrais lui faire parvenir des nouvelles, si cela était nécessaire. Il me répond encore quelque chose, et aussitôt après il tombe mort. Je l'ai sans doute fatigué inutilement par mes questions. Après sa mort, qui ne me fait aucune impression, je me demande si la veuve restera dans le château, si je dois annoncer la mort aux autorités supérieures, si je dois me charger, étant le premier après lui dans la hiérarchie, du commandement du château. Voici que je me trouve à la fenêtre en train de contempler les vaisseaux qui défilent. Ce sont des navires marchands qui avancent avec une très grande rapidité, sur les flots sombres, quelques-uns ont plusieurs cheminées, d'autres ont une espèce de toit renflé (comme dans les constructions de la gare que j'avais vues dans le rêve-prologue [je ne le communique pas ici]). *Alors mon frère se tient à côté de moi et tous deux nous regardons par la fenêtre vers le canal. Un navire qui passe nous effraie, et nous nous écrions : « Voilà le vaisseau de guerre qui vient ! ». Mais on constate que seuls les vaisseaux que je connais déjà reviennent. Et voici venir un petit bateau qui est drôlement coupé : il se termine juste au milieu de sa largeur. Sur le pont de ce bâteau on voit des choses bizarres, qui ressemblent à des timbales ou à des boîtes. Nous nous écrions tous les deux : « Voici le navire du déjeûner ! »* (*Frühstücksschiff*).

La marche rapide des navires, le bleu foncé de l'eau, la

fumée brune des cheminées : tout cet ensemble fait une impression dramatique et sombre.

Les localités dans ce rêve se rapportent à des souvenirs de plusieurs voyages au bord de l'Adriatique (Miramare, Duino, Venise, Aquileia). Je me rappelais encore très bien un voyage court, mais très beau que j'avais fait à Aquileia avec mon frère, à Pâques, quelques semaines avant le rêve. — La *guerre navale* entre l'Amérique et l'Espagne et les soucis qu'elle m'avait donnés au sujet de parents vivant en Amérique ont également laissé leur empreinte. — Des états affectifs se manifestent à deux moments de ce rêve ; une première fois, un sentiment auquel on s'attendrait ne se produit pas : il est dit nettement que la mort du gouverneur ne me fait aucune impression ; une seconde fois, lorsque je crois voir le bâtiment de guerre : j'ai une *frayeur* dont j'éprouve pendant le sommeil toutes les sensations. Dans ce rêve bien construit, les sentiments sont placés de façon à éviter toute contradiction apparente. Il n'y a, en effet, aucune raison pour que je m'effraie à la mort du gouverneur et il est tout à fait naturel que je m'effraie comme commandant du château à la vue du bâtiment de guerre. Or l'analyse prouve que M. P. ne fait que se substituer à moi-même (en rêve, c'est moi qui suis son remplaçant). C'est moi le gouverneur qui meurt subitement. Les pensées du rêve ont pour objet l'avenir des miens après ma mort prématurée. Elles ne contiennent aucune autre idée angoissante. La frayeur qui en rêve est liée à la vue du bâtiment de guerre doit en être détachée et placée ici. Inversement, l'analyse montre que le groupe de pensées du rêve d'où provient le bâtiment de guerre, est plein de souvenirs agréables : C'était un an avant, à Venise. Une journée splendide. Nous étions aux fenêtres de notre chambre qui donnait sur la Riva Schiavoni et nous regardions vers la lagune bleue, qui était plus animée ce jour-là que d'habitude. On attendait des navires anglais qu'on allait recevoir solennellement ; brusquement ma femme s'écria, joyeuse comme un enfant : « *Voici le bâtiment de guerre anglais* ! » En rêve ces mêmes mots m'effraient. (Nous pouvons constater

à nouveau que les discours prononcés en rêve viennent toujours des discours de la veille. Nous verrons tout à l'heure que le mot « *anglais* » n'a pas été perdu non plus pour le rêve.) En passant des pensées au contenu manifeste du rêve la gaieté s'est donc transformée en frayeur. Cette transformation même est destinée à exprimer un fragment du contenu latent du rêve ; mais je ne fais que le signaler ici. Ce que cet exemple montre bien, c'est l'aisance avec laquelle le rêve sépare les sentiments des faits qui les ont déclenchés et les transporte au hasard en quelque autre point de son contenu.

Analysons maintenant le mot : « *navire du déjeuner* » (*Frühstücksschiff*), dont l'apparition termine d'une manière absurde une situation par ailleurs plausible. Lorsque je considère ce navire, il me vient à l'esprit que, tel que je l'ai vu en rêve (noir et coupé dans sa plus grande largeur), il ressemble à un objet qui nous avait frappés dans les musées des villes étrusques. Il s'agissait d'une sorte de coupe rectangulaire à deux anses, en terre noire, sur laquelle se trouvaient des objets comme des tasses à café ou à thé. Le tout ressemblait un peu à un service à *petit déjeuner* d'aujourd'hui. On nous apprit que c'était une garniture de *toilette* féminine, avec les boîtes à fard et à poudre. Nous déclarâmes en riant que cet objet ne ferait pas mal comme cadeau pour la maîtresse de maison. L'objet du rêve signifie donc : *toilette noire*, deuil ; c'est une allusion directe à la mort. Par son autre bout il rappelle une barque (1) de l'espèce de celles sur lesquelles, en des temps préhistoriques, on abandonnait les cadavres pour que la mer les ensevelît. C'est à cela que se rattache en rêve le retour des vaisseaux : « Silencieux, sur la barque sauvée, le vieillard retourne au port » (2). C'est le retour après le naufrage ; le « navire du déjeuner » est, en effet, comme brisé dans sa largeur. Mais d'où vient le nom de navire « du déjeûner » ? C'est ici que l' « anglais » va intervenir. *Frühstück* = petit

(1) « Nachen », d'après un ami philologue, même racine que νέκυς (cadavre).

(2) Still, auf gerettetem Boote, treibt in den Hafen der Greis.

déjeuner = *breakfast*, *Fastenbrecher* (brise-jeûne). L'idée de *briser* nous ramène au *naufrage*, l'idée *du jeûne* à la toilette noire.

Mais dans ce « navire du déjeûner » il n'y a que le nom qui soit une création du rêve. La chose a existé et elle me rappelle une des heures les plus agréables de mon dernier voyage. Nous méfiant de la nourriture à Aquileia, nous avions apporté des provisions de Görz et acheté à Aquileia une bouteille de bon vin d'Istrie. Et pendant que le petit paquebot avançait lentement par le canal delle Mee et les lagunes désertes vers Grado, nous déjeûnâmes d'excellente humeur sur le pont du bateau, où nous étions les seuls voyageurs. Jamais déjeûner ne nous parut si bon. Voilà donc le « navire du déjeûner », et c'est justement derrière ce joyeux souvenir que le rêve cache les allusions les plus attristantes à un avenir inconnu et lugubre.

Le fait que les sentiments sont détachés des images qui les ont déclenchés est l'un de leurs avatars les plus frappants. Mais ce n'est pas le seul ni le plus important. Quand on compare les états affectifs des pensées du rêve avec ceux du rêve même, on constate ceci : là où un état affectif existe dans le rêve, on le retrouve également dans les pensées du rêve ; mais l'inverse n'est pas toujours vrai. Le rêve est en général plus pauvre en états affectifs que les éléments psychiques dont il est fait. Lorsqu'on a reconstitué les pensées du rêve, on y aperçoit le plus souvent des tendances très marquées, en lutte les unes avec les autres. Si alors on revient au rêve, on le trouve fréquemment terne, dépourvu de toute espèce de sentiment fort. L'élaboration du rêve abaisse, non seulement le contenu, mais encore le niveau affectif, souvent jusqu'à l'indifférence. Je pourrais dire que l'élaboration du rêve aboutit à une réduction des états affectifs. Qu'on se rappelle par exemple le rêve de la monographie botanique. Ce qui lui correspond dans la pensée, c'est un plaidoyer passionné en faveur de ma liberté d'agir à ma guise, de vivre ma vie comme il me plaît. Le rêve qui en est issu est indifférent : J'ai écrit une monographie qui se trouve devant moi. Elle

contient des planches en couleur et des plantes séchées sont jointes à chaque exemplaire. C'est la paix après la bataille...

Il n'en est pas toujours ainsi : le rêve peut quelquefois exprimer des manifestations affectives très vives. Mais arrêtons-nous encore un instant à ce fait, incontestable, que tant de rêves paraissent indifférents, alors que les pensées qui les ont provoqués nous donnent une profonde émotion.

Nous n'avons pas à donner ici une explication théorique complète de cette réduction de la vie affective pendant l'élaboration du rêve. Cette explication devrait être précédée d'une étude approfondie de la théorie des émotions et du mécanisme de refoulement. Je ne voudrais discuter ici que deux idées. Je suis amené — pour des raisons que je n'ai pas à exposer ici — à me représenter le déclenchement d'un état affectif comme un processus centrifuge orienté vers l'intérieur du corps, analogue aux processus d'innervation motrice et secrétoire. Par analogie avec la suppression, durant le sommeil, des impulsions motrices dirigées vers le monde extérieur, je pourrais admettre que le déclenchement centrifuge des états affectifs par la pensée subconsciente est, pendant le sommeil, rendu très difficile. Les réactions affectives qui se produisent pendant que le rêve se forme seraient, selon cette hypothèse, des réactions faibles par elles-mêmes. Celles qui parviennent jusqu'au rêve ne sauraient être plus fortes. D'après ce raisonnement, la « réduction des états affectifs » ne serait pas un effet de l'élaboration du rêve, mais une conséquence du sommeil. Cette conception est plausible, mais elle n'explique pas tout. Il faut aussi nous rappeler que tout rêve un peu complexe est, ainsi que nous l'avons vu, un compromis entre des forces psychiques antagonistes. D'une part, les pensées qui forment le désir ont à lutter contre la censure. D'autre part, nous l'avons constaté souvent, même dans l'inconscient toute pensée est liée à son contraire. Comme toutes ces pensées peuvent déclencher des sentiments, nous pourrions peut-être, sans risquer de nous tromper, concevoir cette réduction de l'affectivité comme une conséquence de l'action d'arrêt qu'exercent les contraires les uns sur les autres

et la censure sur les tendances qu'elle réprime. *L'inhibition affective serait alors le second effet de la censure, dont la transposition était le premier.*

Je vais citer ici un exemple dans lequel l'indifférence affective peut s'expliquer par l'opposition des pensées. Je m'excuse par avance du caractère particulier et un peu choquant de son contenu.

IV. *Une colline ; sur celle-ci quelque chose comme des W. C. en plein air, un banc très long, avec au bout un grand trou. Le bord de ce trou entièrement couvert de petits tas d'ordures, plus ou moins grands et plus ou moins frais. Derrière le banc un buisson. J'urine sur le banc ; un long filet d'urine nettoie tout, les ordures se détachent facilement et tombent dans le trou. A la fin, c'est comme s'il restait encore quelque chose.*

Pourquoi n'ai-je pas éprouvé de dégoût pendant ce rêve ? C'est que, comme l'analyse le montrera, les pensées les plus agréables et les plus satisfaisantes y ont concouru. A l'analyse, je songe tout de suite aux *écuries d'Augias* que nettoye Hercule. Cet Hercule, c'est moi. La colline et le buisson se trouvent à Aussee, où mes enfants séjournent actuellement. J'ai découvert l'étiologie infantile des névroses et ainsi j'ai préservé de la maladie mes propres enfants. Le banc est (sauf le trou, naturellement) la fidèle imitation d'un meuble dont une malade reconnaissante m'a fait cadeau. Il me fait penser à la considération dont je jouis auprès de mes malades. Même le musée d'excréments humains est susceptible d'une explication réconfortante. Il me rappelle en effet l'Italie où, dans les petites villes, les W. C. ont cet aspect. Le filet d'urine qui nettoie tout est, sans nul doute, de la mégalomanie. C'est ainsi que Gulliver, chez les Lilliputiens, éteint un grand incendie et que Gargantua, du haut des tours Notre-Dame, se venge des Parisiens. J'avais justement feuilleté la veille, avant d'aller me coucher, l'édition de Rabelais illustrée par Garnier. Et, chose remarquable, voilà encore une preuve que l'homme puissant, le surhomme, c'est moi : la plateforme de Notre-Dame était l'endroit que j'aimais entre tous quand j'étais à Paris. J'avais l'habitude d'y passer toutes mes après-midis

libres entre les mascarons et les gargouilles. Le fait que toutes les ordures sont enlevées si vite est une allusion à cette épigraphe : *Afflavit et dissipati sunt*, qu'un jour je mettrai en tête de mon chapitre sur la thérapeutique de l'hystérie.

Voici maintenant l'événement qui a produit le rêve. Ç'avait été une après-midi d'été très chaude. Le soir, j'avais fait mon cours sur les rapports de l'hystérie et des perversions. Tout ce que j'avais dit m'avait déplu profondément et m'avait paru sans valeur. J'étais fatigué et je ne trouvais pas le moindre plaisir à mon rude travail. J'en avais assez de me vautrer ainsi dans toutes les saletés humaines et j'aurais voulu être auprès de mes enfants ou encore voir les beautés de l'Italie. Dans cet état d'esprit, je quittai l'amphithéâtre et allai dans une taverne pour y prendre une tasse de café en plein air, car je n'avais plus envie de dîner. Mais un de mes auditeurs m'accompagna. Il demanda la permission de s'asseoir à côté de moi pendant que je buvais mon café et mangeais ma brioche, et il se mit à me flagorner. Il avait énormément appris de moi ; il voyait tout maintenant avec d'autres yeux ; j'avais nettoyé les *écuries d'Augias* de la science des névroses de toutes les erreurs et de tous les préjugés ; bref, j'étais un grand homme. Cet hymne de louanges allait mal avec mon humeur du moment. Je dominai mal mon dégoût, et, pour me débarrasser du gêneur, je rentrai vite. Avant d'aller me coucher, je feuilletai encore Rabelais et lus une nouvelle de C. F. Meyer : *Die Leiden eines Knaben* (les souffrances d'un petit garçon).

Voilà les éléments qui ont produit le rêve. La nouvelle de Meyer y ajouta des souvenirs d'enfance (cf. le rêve du comte *Thun*, dernière scène). L'état de lassitude et de dégoût dans lequel j'avais été pendant la journée persista dans le rêve : il fournit à son contenu presque tous ses éléments. Mais, pendant la nuit, se réveilla le sentiment contraire, qui consistait à affirmer fortement et même outre mesure ma propre personnalité. Ce second sentiment annihila le premier. Le contenu du rêve devait s'organiser d'une manière telle que les mêmes éléments pussent exprimer à la fois le sentiment de ma non-valeur et ma mégalomanie. Le résultat de ce

compromis a été un contenu équivoque, mais aussi une indifférence affective par arrêt réciproque des oppositions.

D'après la théorie de l'accomplissement du désir, ce rêve n'aurait pas été possible si le sentiment de dégoût n'avait pas rencontré les idées de grandeur, évoquées avec plaisir en dépit de la réduction habituelle. Le rêve en effet ne veut pas représenter de sentiments pénibles. Ils ne peuvent y pénétrer qu'à condition de se présenter sous la forme de l'accomplissement d'un désir.

Au lieu de neutraliser les sentiments ou de les laisser tels quels, l'élaboration du rêve peut encore *les transformer en leur contraire.* Nous avons vu déjà qu'une des règles de l'interprétation établissait que chaque élément du rêve pouvait tantôt avoir son sens propre, tantôt signifier le contraire. On ne sait jamais d'avance s'il faut admettre l'un ou l'autre, le contexte seul en décide. La conscience populaire paraît avoir pressenti ce fait. Les clefs des songes appliquent fréquemment le principe du contraste. Une telle transformation est possible grâce à l'enchaînement très serré des idées qui lie la représentation d'une chose à son opposé. Comme toute autre forme de déplacement, cette transformation est un des procédés opposés à la censure, mais souvent elle est aussi le résultat d'un accomplissement de désir, qui, au fond, ne fait que remplacer une chose désagréable par son contraire. Tout comme les représentations, les états affectifs en rêve peuvent apparaître sous la forme de leur contraire. Il est probable que cette interversion des états affectifs est le plus souvent l'œuvre de la censure. La réduction et l'interversion sont utilisées, en effet, dans la vie sociale, pour déguiser nos sentiments, et nous avons vu quelles analogies profondes il y avait entre la vie sociale et la censure du rêve. Quand je parle à quelqu'un qui m'inspire des sentiments hostiles mais à qui je dois des égards, il faut surtout que je dissimule à mon interlocuteur mes sentiments. Cela est plus important que l'atténuation que je pourrais par ailleurs apporter à l'expression de ma pensée. Lorsque je lui adresse des paroles courtoises en les accompagnant d'un geste haineux ou méprisant, l'effet

obtenu est le même que si je lui avais jeté mon mépris à la face. La censure me fait donc avant tout réprimer mes sentiments : maître dans l'art de la dissimulation, je manifesterai le sentiment contraire, je sourirai au lieu de montrer ma colère, et je serai aimable quand je voudrai terrasser mon ennemi.

Nous connaissons déjà un exemple excellent d'interversion affective sous l'action de la censure du rêve. Dans le rêve « de la barbe de l'oncle » j'éprouve une grande tendresse pour mon ami R., tandis que et parce que les pensées du rêve le traitent d'imbécile. Cet exemple d'interversion nous a apporté le premier indice de l'existence d'une censure dans le rêve. Ici il n'est pas nécessaire non plus d'admettre que le travail du rêve crée de toutes pièces un état affectif contraire. Il le trouve en général tout préparé dans les pensées du rêve. Il ne fait qu'augmenter sa tension en y ajoutant le pouvoir psychique de nos réactions de défense ; ainsi renforcé, l'état affectif peut pénétrer dans le contenu manifeste. Dans le rêve de l'oncle que je viens de mentionner, l'état affectif opposé, qu'est la tendresse, provient probablement d'une source infantile (comme la suite du rêve le laisse supposer). Car les rapports entre oncle et neveu sont chez moi, à cause des souvenirs de ma première enfance (cf. l'analyse, p. 377 s.), au fond de toutes les amitiés et de toutes les haines.

Ferenczi rapporte un autre très bon exemple d'interversion affective (1) : Un homme d'un certain âge est réveillé pendant la nuit par sa femme, inquiète de l'entendre rire à gorge déployée pendant son sommeil. Il raconta plus tard qu'il avait fait le rêve suivant : « *J'étais couché dans mon lit. Quelqu'un que je connaissais entra ; je voulais donner de la lumière, sans y réussir ; j'essayai de nouveau, mais en vain. Là-dessus ma femme sauta du lit pour venir à mon aide ; elle n'eut pas plus de succès, et, gênée de se trouver en négligé devant un homme, elle renonça à poursuivre et se recoucha ; tout cela était si comique que je ne pus m'empêcher de rire comme un*

(1) *Intern. Zeitschr. f. Psychoanalyse*, IV, 1916.

fou. Ma femme dit : « Pourquoi ris-tu ? pourquoi ris-tu ? » Et moi je continuai à rire jusqu'à mon réveil. » — Le lendemain l'homme était épuisé et avait mal à la tête, — « C'est parce que j'ai tellement ri », dit-il.

« A l'analyse, le rêve paraît beaucoup moins amusant. La « personne connue » qui entre est, dans les pensées latentes du rêve, l'image de la mort, de la « grande inconnue », évoquée la veille. Le vieil homme atteint d'artériosclérose avait eu ce jour-là des raisons de songer à la mort. Le rire convulsif remplace les pleurs et les sanglots à l'idée de la mort, et c'est la lumière de la vie que le malade ne peut plus allumer. Cette triste pensée peut se rattacher à des tentations conjugales infructueuses récentes au cours desquelles l'aide de sa femme en négligé n'a été d'aucun secours. Il a remarqué qu'il s'en allait à la dérive. Le travail du rêve a su transformer la triste idée de l'impuissance et de la mort en une scène comique et changer en rires les sanglots. »

Il y a une catégorie de rêves qui méritent la qualification d' « hypocrites » et font subir à la théorie de la réalisation des désirs une rude épreuve. Mon attention fut attirée sur eux lorsque Mme M. Hilferding discuta, à la Société psychanalytique de Vienne, le récit du rêve ci-dessous raconté par Rosegger. Rosegger écrit, dans le récit intitulé *Fremd gemacht* (*Waldheimat*, II, p. 303) : « Je dors ordinairement très bien, mais un rêve a gâté mon sommeil pendant beaucoup de nuits : je traînais, à côté de ma modeste vie d'étudiant et d'écrivain, l'ombre d'une véritable vie de tailleur, comme un fantôme dont je ne pouvais me débarrasser. Cela dura des années.

« Ce n'est pas que je me sois tous les jours occupé de mon passé et que j'en aie eu l'image vivante. Un garçon qui veut conquérir le monde et escalader le ciel, qui est sorti de la peau d'un philistin a autre chose à faire. Il a moins encore le temps de songer aux rêves de ses nuits. Ce n'est que plus tard, lorsque je fus habitué à réfléchir à tout — est-ce parce que le philistin reparut en moi —, que je me demandai pourquoi, toutes les fois où je rêvais, je me voyais aide-tailleur, et comment je faisais pour travailler indéfiniment chez mon patron,

sans jamais être payé. Assis près de lui, cousant, repassant, je savais fort bien que ce n'était plus là ma place, que j'étais un homme de la ville et devais m'occuper d'autres choses ; mais j'avais toujours des vacances, j'étais perpétuellement en villégiature, et j'étais là et j'aidais le patron. Cela me mettait mal à l'aise, je regrettais de perdre un temps que j'aurais su employer mieux et d'une manière plus utile. Souvent quand les choses n'allaient pas à sa guise, je devais subir les reproches du patron ; mais de salaire point de nouvelles. Souvent, le dos courbé, dans l'atelier obscur, je décidais de lâcher le travail et de me libérer. Une fois même, je le dis, mais le maître n'en tint pas compte, et bientôt après j'étais de nouveau assis près de lui, je cousais...

« Quelle joie le réveil apportait, après ces lourdes heures ! Je décidai, si ce rêve obsédant revenait, de le repousser énergiquement et de m'écrier : « C'est une mauvaise plaisanterie, je suis au lit, je prétends dormir tranquille ! »... Mais la nuit suivante je me retrouvais à l'atelier.

« Cela continua pendant des années avec la même régularité obsédante. Il arriva un jour, alors que mon maître et moi travaillions chez Alpelhofer, le paysan où j'étais entré en apprentissage, que mon patron se montra particulièrement mécontent de mon travail. « Je voudrais bien savoir où tu as la tête ! » dit-il, et il me regarda d'un air sombre. Je pensai que le plus raisonnable était de me lever, de signifier au patron que j'étais chez lui par pure complaisance et de partir. Mais je n'en fis rien. Je ne protestai pas non plus, lorsqu'il prit un apprenti et m'ordonna de lui faire une place sur la banquette. Je me reculai dans le coin et continuai à coudre. Le même jour, encore un apprenti fut embauché, un bigot, c'était Böhm, qui dix-neuf ans plus tôt avait travaillé chez nous et qui, en traversant la route de l'auberge, était tombé à la rivière. Lorsqu'il voulut s'asseoir, il n'y avait plus de place. Je regardai le patron d'un air interrogateur, et il me dit : « Tu n'as aucune habileté pour le métier de tailleur, *tu peux partir, je te donne ton congé*, te voilà libre. » — Mon épouvante fut telle que je m'éveillai.

« Le jour commençait à poindre et ses premiers rayons pénétraient dans ma chambre. Des objets d'art m'entouraient ; dans ma bibliothèque m'attendaient l'éternel Homère, le gigantesque Dante, l'incomparable Shakespeare, le glorieux Gœthe — tous ces hommes illustres et immortels. Dans la chambre voisine retentissaient les petites voix claires des enfants qui s'éveillaient et jouaient avec leur mère. J'avais l'impression d'avoir retrouvé cette vie douce et idyllique, cette vie paisible, riche de poésie, transfigurée de lumière, dans laquelle j'avais senti si souvent et d'une manière si profonde le bonheur humain, la joie contemplative. Et pourtant j'étais tourmenté par l'idée de n'avoir pas devancé mon patron et d'avoir au contraire reçu de lui mon congé.

« Et voici ce qu'il y a de remarquable : depuis la nuit où le patron « m'a donné mon congé », je goûte le repos, je ne rêve plus du temps lointain où j'étais apprenti tailleur ; il était agréable dans sa simplicité et il a pourtant jeté une grande ombre sur les années de ma vie qui suivirent. »

Dans cette série de rêves du poète, qui avait été en effet dans ses jeunes années apprenti tailleur, il est difficile de reconnaître l'influence de la réalisation des désirs. Toute la joie appartient au jour, et le rêve, au contraire, traîne avec lui le fantôme d'une époque triste, enfin dépassée. L'étude de quelques exemples analogues me permet de donner le sens de ces sortes de rêves. Lorsque j'étais jeune médecin, j'ai travaillé à l'Institut de Chimie, sans grand succès ; je pense rarement, et jamais sans quelque honte, à cette triste période de ma vie. En revanche, il m'est arrivé souvent de rêver que je travaille au laboratoire de chimie, fais des analyses, éprouve telle ou telle chose, etc. Ces rêves me donnent le même malaise que les rêves d'examen ; ils ne sont jamais très nets. Comme j'interprétais un de ces rêves, mon attention s'arrêta enfin sur le mot « *analyse* » qui me livra la clef du problème. Je suis devenu, depuis, « *analyste* », je procède à des analyses, que l'on apprécie beaucoup, à des psychanalyses. Je compris tout alors : lorsque, pendant le jour, je me suis enorgueilli de ces sortes d'analyses et que je me suis félicité de mon succès, la nuit le rêve vient

évoquer les autres analyses qui ont échoué et dont je n'ai aucune raison d'être fier ; ce sont les rêves de châtiment que fait le parvenu : tels ceux de l'apprenti tailleur devenu poète célèbre. Mais comment se peut-il que le rêve, dans le conflit entre l'orgueil du parvenu et l'auto-critique, se mette du côté de cette dernière et cherche sa matière dans un avertissement raisonnable plutôt que dans la réalisation interdite d'un désir ? J'ai déjà dit que la réponse à cette question présente des difficultés. Il semble qu'on puisse conclure ceci : il y a eu d'abord au fond de ce rêve des idées d'ambition et d'orgueil ; elles ont été réprimées et abaissées, et c'est cette seconde phase qui a constitué le contenu du rêve. On peut attribuer ce renversement à un certain masochisme de l'esprit. Je ne verrais pas d'inconvénients à ce qu'on distingue ces *rêves-châtiments* des *rêves-réalisations de désirs*. Ceci ne restreint en rien la portée de la théorie que j'ai jusqu'à présent exposée : ce n'est qu'un artifice de nomenclature destiné à prévenir le lecteur que choquerait cette contradiction. Une étude plus précise de quelques-uns de ces rêves montre encore autre chose. Dans le fatras imprécis d'un de mes rêves de laboratoire, j'ai retrouvé l'âge qui me ramenait à l'année la plus sombre et la plus dépourvue de succès de ma carrière médicale ; je n'avais pas encore de situation et ne savais comment je pourrais gagner ma vie ; en même temps il me vint tout d'un coup à l'esprit que j'avais le choix entre plusieurs femmes que je pourrais épouser ! J'étais de nouveau jeune et elle était de nouveau jeune aussi la femme qui avait partagé avec moi ces années pénibles. Par là se trahissait le désir moteur inconscient de ce rêve : la tristesse de l'homme qui vieillit. Le combat qui s'est livré dans d'autres couches psychiques entre la vanité et la critique a bien déterminé le contenu du rêve ; mais, seul le désir de jeunesse, plus profond, l'a rendu possible. On dit souvent : « Maintenant ça va bien ; on a eu de mauvais jours ; mais c'était tout de même le bon temps : on était jeune ! »

Un autre groupe de rêves hypocrites, que j'ai eu l'occasion de constater chez moi-même, a pour contenu la réconciliation

avec des personnes qui ne sont plus nos amis depuis longtemps. L'analyse découvre toujours, dans ce cas, un motif de n'avoir plus d'égards pour ces anciens amis et de les traiter comme des étrangers ou des ennemis. Mais le rêve se complaît à dépeindre le contraire.

En examinant les rêves communiqués par des poètes, il faut souvent admettre qu'ils ont omis dans leur récit les détails considérés comme gênants et accessoires. Ces rêves paraissent alors énigmatiques, ils ne le seraient pas si nous avions leur contenu exact.

O. Rank m'a aussi fait remarquer qu'il y a dans le conte de Grimm : Le vaillant petit tailleur (« *Sieben auf einen Streich* ») un rêve analogue de parvenu. Le tailleur, qui est devenu héros et gendre du roi, rêve une nuit de son ancien métier auprès de la princesse son épouse ; celle-ci, rendue méfiante, demande des gardes pour la nuit suivante : ils écoutent ce que dit le dormeur et veulent s'assurer de sa personne. Mais le petit tailleur est averti et sait maintenant corriger son rêve.

Les processus compliqués de suppression, de soustraction et de renversement, par lesquels les sentiments qui accompagnent des pensées du rêve deviennent les sentiments du rêve lui-même, sont faciles à voir dans des synthèses appropriées de rêves analysés entièrement. Je voudrais examiner encore quelques exemples de tendances affectives dans le rêve ; ils illustreront ce qui précède.

V. Dans le rêve de l'étrange tâche que me propose le vieux Brücke : préparer mon propre bassin, je *n'éprouve pas l'horreur qui devrait être liée à cette opération.* Ceci est une réalisation de désir à plus d'un point de vue. La préparation symbolise l'analyse intérieure que j'accomplis en un sens par la publication du livre sur le rêve. Celle-ci m'était en réalité si pénible que j'avais reculé de plus d'un an l'impression du manuscrit. Mon désir actuel est de dominer ce sentiment, c'est pourquoi je n'éprouve dans le rêve aucun *sentiment d'horreur* (*Grauen*). J'aurais bien voulu éviter le *Grauen* en un autre sens (= grisonnement) ; je blanchis beaucoup, et ces cheveux

gris (*grau*) m'engagent à ne pas tarder davantage. On se rappelle la pensée qui apparaît à la fin du rêve : ce sont mes enfants qui achèveront la longue route, qui atteindront le but.

Dans les deux rêves où l'expression de la satisfaction est transportée aux moments qui suivent le réveil, cette satisfaction est motivée : dans le premier cas, par le sentiment que je vais apprendre ce que signifient les mots : « j'ai déjà rêvé cela » (il s'agit de la naissance de mes premiers enfants) ; dans le second cas, par la conviction qu'il arrivera un événement « annoncé par un présage » (sentiment analogue à celui qui a accueilli la naissance du second fils). Ici les sentiments sont demeurés les mêmes dans la pensée et dans le rêve, mais il est rare que les choses se passent d'une manière aussi simple. Si l'on approfondit un peu les deux analyses, on constate que le sentiment de satisfaction, qui n'a rien à redouter de la censure, a reçu un apport d'une source qui n'est pas dans le même cas ; ce second sentiment provoquerait sûrement une résistance s'il n'avait eu soin de se dissimuler, de se glisser en quelque sorte derrière le premier. Je ne puis malheureusement le démontrer par un rêve, mais un exemple emprunté à un autre domaine va rendre mon idée intelligible : Supposez à côté de moi une personne que je haïsse au point d'être heureux s'il lui arrive malheur. Mes tendances morales s'opposent à ce sentiment, je n'ose souhaiter une chose pareille, et, si un malheur immérité lui arrivait, j'étoufferais ma joie et me contraindrais à des regrets. Tout homme a dû se trouver dans une situation analogue. Supposez maintenant que la personne que je hais s'attire par une faute un désagrément bien mérité : je puis dans ce cas donner libre cours à ma joie de voir qu'elle a été frappée par un juste châtiment, et j'en dirai alors ce que tout le monde en a dit. Je puis toutefois constater que ma joie est beaucoup plus vive que celle des autres ; elle bénéficie de l'apport que lui fournit ma haine, jusque là contenue par la censure. On constate des faits analogues dans la vie sociale, quand des personnes antipathiques ou appartenant à des minorités mal vues commettent une faute. Leur châtiment est accru par la malveillance latente qui se donne alors libre cours. Les juges

sont alors injustes, mais ils n'en ont pas conscience, tant est grande leur satisfaction d'être libérés d'une longue contrainte intérieure. Dans de pareils cas, la nature du sentiment est justifiée mais non ses proportions ; la critique intérieure rassurée sur un point néglige le second. La porte est ouverte, tout le monde entre.

C'est d'une manière analogue que l'on pourrait expliquer ce trait frappant chez les nerveux : les excitations affectives provoquent chez eux des réactions justifiées dans le fond, mais tout à fait démesurées. L'excès ici vient de sources émotives inconscientes, contenues jusque-là, mais susceptibles de former une liaison associative avec l'événement nouveau. L'état affectif permis fraie à ces émotions refoulées la voie nécessaire. Nous apprenons ainsi qu'entre les deux instances psychiques : censure et état refoulé, il n'y a pas seulement des actions mutuelles d'arrêt : il y a lieu d'envisager des cas où ces deux instances collaborent et où leur renforcement mutuel conduit à un effet pathologique. Ces constatations touchant la mécanique psychique trouvent leur application dans le rêve. Quand, dans un rêve, on trouve le sentiment d'apaisement et qu'on le retrouve dans les pensées du rêve, cela ne suffit pas à l'expliquer. Il y a lieu, en général, de rechercher une seconde source dans des pensées du rêve inhibées par la censure. L'état affectif jailli de cette seconde source avait, sous la pression de la censure, revêtu un aspect opposé à sa nature première. La présence du premier sentiment lui permet de se soustraire à cette pression et de venir renforcer l'état de satisfaction. Les états affectifs du rêve nous apparaissent ainsi comme formés de plusieurs affluents et comme surdéterminés par rapport aux pensées du rêve : *des sources affectives qui peuvent fournir le même sentiment agissent de concert dans le travail du rêve pour la production de ce sentiment* (1).

L'analyse du bel exemple dans lequel «*non vixit*» constitue le point central (voir p. 375) nous apporte quelque lumière

(1) J'explique de la même manière le grand plaisir que donnent les mots d'esprit malicieux.

sur ces relations complexes. Dans ce rêve, les manifestations affectives de qualité différente sont rassemblées en deux endroits du contenu manifeste. Au moment où j'anéantis en deux mots l'ami rival, on observe une superposition d'émotions hostiles et pénibles que le rêve lui-même qualifie d'étranges. A la fin du rêve, je suis extraordinairement heureux et considère comme possible ce que la veille sait absurde : qu'il y a des revenants que l'on peut écarter par le seul désir.

Je n'ai pas encore fait connaître le point de départ de ce rêve. Il est essentiel et nous mène bien loin dans l'interprétation. J'avais reçu de mon ami de Berlin (que j'ai désigné par les lettres Fl.) la nouvelle qu'il allait être opéré, et que des parents à lui, vivant à Vienne, pourraient me tenir au courant de son état. Les premières nouvelles après l'opération ne furent pas bonnes et me donnèrent de l'inquiétude. J'aurais aimé y aller, mais j'avais à ce moment des douleurs rhumatismales qui me rendaient tout mouvement très pénible. La pensée du rêve montre que je craignais pour la vie de mon ami. Je savais que son unique sœur, que je n'avais pas connue, était morte toute jeune après une très courte maladie. (Dans le rêve, *Fl. parle de sa sœur et dit* : « *Elle mourut en trois quarts d'heure.* ») J'ai dû m'imaginer qu'il n'était pas plus solide et me représenter qu'ayant reçu de bien plus mauvaises nouvelles je partais enfin — et arrivais *trop tard*, ce qui pouvait m'être une source de durables remords (1). Le reproche d'être arrivé *trop tard* est devenu le centre du rêve ; il est représenté par la scène où *Brücke*, le maître vénéré, me jette un regard effroyable. On va voir ce que produit cette dérivation. Le rêve ne peut rendre la scène telle que je l'ai vécue. Il laisse bien à un autre les yeux bleus de Brücke, mais c'est moi qui joue le rôle terrifiant, qui anéantis d'un regard. Cette interversion réalise visiblement un désir. Mes inquié-

(1) Ce sont ces imaginations, issues des pensées inconscientes du rêve, qui exigent *non vivit* au lieu de *non vixit*. « Tu es arrivé trop tard, il ne vit plus. » On a vu, p. 376, que la situation manifeste du rêve entraînait aussi : non vivit.

tudes pour la vie de mon ami, le remords de n'y pas aller, ma confusion (il est venu [me voir] à Vienne *sans prévenir*), la nécessité où je suis de m'excuser pour cause de maladie, tout ceci donne l'émotion complexe et intense qui domine tout ce groupe de pensées du rêve et qui est nettement sentie à travers le sommeil.

Il y a dans le motif de ce rêve un autre élément encore, qui avait produit sur moi une impression tout opposée. En me donnant les nouvelles inquiétantes des premiers jours après l'opération, on me demanda de n'en rien dire à personne. Cet avertissement me blessa, parce qu'il prouvait qu'on n'avait pas confiance en ma discrétion. Je savais, à vrai dire, que cela venait, non pas de mon ami, mais d'un intermédiaire maladroit ou trop inquiet ; mais je fus très vivement touché par le reproche que cela enveloppait parce qu'il n'était pas entièrement injustifié. Des reproches sans fondement ne portent pas comme l'on sait, n'ont pas la force d'émouvoir. J'avais autrefois, dans un passé lointain, dans une affaire concernant non point l'ami en question, mais deux autres amis qui voulaient bien m'honorer de ce nom, répété bien inutilement des paroles dites par l'un sur le compte de l'autre. Les reproches que j'eus à subir à cette occasion, je ne les ai pas oubliés. L'un des deux amis que je brouillai ainsi était le professeur *Fleischl* ; l'autre peut être désigné par le prénom de *Joseph*, que portait également mon ami et adversaire P. du rêve.

Le rêve laisse apparaître le reproche d'indiscrétion dans les mots « *sans prévenir* » et dans la question de Fl. qui me demande « *ce que j'ai dit de lui à P.* » Ce sont ces souvenirs qui ravivent le reproche d'arriver trop tard du temps où j'étais assistant au laboratoire de *Brücke*. En remplaçant le second personnage du rêve dans la scène de l'anéantissement par un certain *Joseph*, je fais exprimer à cette scène, non seulement le reproche au sujet du retard, mais encore le reproche d'indiscrétion, plus profondément refoulé. On saisit ici nettement le travail de condensation et le travail de déplacement ainsi que leurs motifs.

L'agacement tout superficiel que j'ai éprouvé quand on m'a demandé d'être discret est renforcé par des éléments plus profonds et se tourne contre des personnes qui en réalité me sont chères. La source qui fournit ces apports remonte jusqu'à l'enfance. J'ai déjà raconté que mes amitiés intimes et mes inimitiés s'expliquent par mon enfance et mes relations avec un neveu plus âgé que moi d'un an : il était plus fort que moi, et de bonne heure j'appris à me défendre ; nous étions inséparables et nous nous aimions, mais, par moments, à ce qu'on m'a dit, nous nous disputions et nous *accusions* l'un l'autre. Tous mes amis sont en un certain sens des incarnations de cette première figure qui « s'est montrée autrefois à mon œil assombri », ce sont des *revenants*. Mon neveu revint lui-même pendant notre adolescence, et c'est à ce moment que nous représentâmes ensemble César et Brutus. L'intimité d'une amitié, la haine pour un ennemi furent toujours essentielles à ma vie affective ; je n'ai jamais pu m'en passer, et la vie a souvent réalisé mon idéal d'enfant si parfaitement qu'une seule personne a pu être l'ami et l'ennemi ; mais naturellement, ce n'était plus en même temps ou avec des alternatives répétées et fréquentes comme celles qu'avait connues ma première enfance.

Je ne rechercherai pas ici comment, en pareil cas, un événement récent peut replonger jusque dans l'enfance et s'approprier la réaction affective d'un événement de celle-ci. Cela appartient à la psychologie de l'inconscient et rentre dans l'étude psychologique des névroses. Admettons, pour notre interprétation du rêve, qu'un souvenir d'enfance se présente à l'esprit — ou bien que l'imagination crée une représentation — dont le contenu sera le suivant : Les deux enfants viennent à se disputer pour un objet, ne précisons pas sa nature, bien que le souvenir, ou le faux souvenir en voie une ; chacun prétend être arrivé le premier (*arriver plus tôt*) et avoir par conséquent droit à l'objet. On en vient aux coups ; la force prime le droit ; d'après les indications du rêve j'aurais pu savoir que je suis dans mon tort (« *je remarque moi-même mon erreur* ») ; je reste cependant cette fois le plus fort, et maître

du champ de bataille. Le vaincu court chez mon père, qui est son grand père, m'accuse, et je me défends avec les mots que je connais par le récit de mon père : « *Je l'ai* (*b*)*attu parce qu'il m'a* (*b*)*attu* ». Ainsi ce souvenir, ou plus vraisemblablement ce faux souvenir, qui s'impose pendant l'analyse du rêve — sans autre garantie —, se présente comme un intermédiaire des pensées du rêve, qui rassemble les émotions dont les pensées sont sous-tendues comme un bassin de fontaine recueille l'eau. De là les pensées du rêve continuent de la manière suivante : C'est bien fait pour toi, si tu as dû me céder la place ; pourquoi voulais-tu me chasser ? Je n'ai pas besoin de toi ; je trouverai un autre ami avec qui je pourrai jouer », etc. Nous revenons ainsi au rêve. Cet « ôte-toi de là que je m'y mette » rappelle, en effet, le reproche d'arrivisme que j'ai dû adresser autrefois à mon ami Joseph, mort aujourd'hui. Il m'avait succédé comme moniteur dans le laboratoire de Brücke, mais là l'avancement était lent. Aucun des deux assistants ne bougeait ; la jeunesse devenait impatiente. Mon ami savait que sa vie serait courte ; rien ne l'attachait à celui qui lui bouchait la place. Un jour il dit ouvertement son impatience. Comme l'assistant en question était gravement malade, le désir de l'écarter pouvait (en dehors du cas où il aurait un avancement) avoir une signification choquante. Quelques années auparavant j'avais éprouvé plus vivement encore, comme il est naturel, ce même désir de prendre une place libre ; partout où il y a hiérarchie et avancement, le chemin est ouvert à des désirs qu'il faut réprimer ; le prince Hal, dans Shakespeare, ne peut s'empêcher d'essayer la couronne au lit de mort de son père. Mais le rêve, comme il sied, punit Joseph (1) et non moi.

« Parce qu'il était ambitieux je l'ai tué. » Parce qu'il ne pouvait attendre que l'autre lui cédât la place, il a dû partir lui-même. Ces pensées, je les nourris en moi, après avoir

(1) On a dû remarquer que le nom de *Joseph* joue un grand rôle dans mes rêves (cf. le rêve de l'oncle). Derrière les personnes qui portent ce nom, je puis avec une facilité particulière dissimuler mon moi, car Joseph est l'oniromancien de la Bible.

assisté, à l'Université, à l'inauguration du monument qu'on élève à l'autre. Une partie de la satisfaction que j'éprouve en rêve s'explique ainsi : « Châtiment mérité ; c'est bien fait. »

Lors de l'enterrement de cet ami, un jeune homme fit une remarque qui parut déplacée : l'orateur avait parlé comme si le monde ne pouvait subsister sans le disparu. Le jeune homme sincère, dont on troublait la douleur par cette exagération, s'indignait. Des pensées du rêve s'accrochent à ce discours : « Personne n'est véritablement irremplaçable ; combien en ai-je déjà conduits au tombeau ; moi, je vis encore ; je leur ai survécu et garde la place. » Une telle pensée, au moment où je redoute de ne plus trouver mon ami en vie, en arrivant à Berlin, amène un nouveau développement. Je me réjouis à l'idée de survivre encore à quelqu'un, à l'idée que ce n'est pas moi qui suis mort mais lui, que je garde la place, comme autrefois dans la scène d'enfants imaginée. Cette satisfaction, d'origine infantile, de garder la place fournit l'essentiel au sentiment du rêve. Je suis heureux de voir que je survis à l'autre et j'exprime ce sentiment avec l'égoïsme naïf que peut illustrer le mot de gens mariés classique à Vienne : « Si l'un de nous deux meurt, je pars pour Paris. » Il va de soi que ce n'est pas moi qui mourrai.

On ne peut se dissimuler qu'il faut une grande maîtrise de soi pour interpréter et communiquer ses propres rêves. Il faut se résigner à paraître l'unique scélérat parmi tant de belles natures qui peuplent la terre. Dans le cas présent, je trouve tout à fait naturel que des *revenants* ne vivent qu'autant qu'on le leur permet et qu'on puisse les écarter au gré de son désir. C'est ainsi que mon ami Joseph a été puni. Mais les revenants sont des incarnations successives de mon camarade d'enfance ; je suis heureux de voir que je le remplace toujours, et, en ce moment même, où je suis sur le point de perdre quelqu'un, je lui trouverai un remplaçant. Personne n'est irremplaçable.

Mais que devient la censure dans ce rêve ? Pourquoi ne s'oppose-t-elle pas vigoureusement à ces pensées empreintes de l'égoïsme le plus brutal et pourquoi ne transforme-t-elle pas en profond déplaisir cette joie de mauvaise qualité ?

C'est, me semble-t-il, parce que d'autres courants de pensée irréprochables, se rapportant à ces mêmes personnes, donnent un sentiment de satisfaction et couvrent ainsi les éléments venus de la source infantile interdite. Lors de l'inauguration du buste, je me suis dit encore : « J'ai perdu tant d'amis bien aimés, les uns sont morts, les autres ne m'aiment plus ; comme il fait bon penser que mon cœur n'est pas vide et que j'ai gagné cet ami qui signifie pour moi plus que ne pouvaient signifier les autres et que je garderai toute la vie, maintenant que me voici à un âge où on ne se fait pas facilement de nouveaux amis. » Je puis paisiblement transporter dans le rêve ma satisfaction d'avoir remplacé les amis perdus, mais derrière elle se glisse une mauvaise joie, vestige de mon enfance. Ma tendresse d'enfant soutient sans doute mon amitié d'aujourd'hui, mais ma haine infantile a su également trouver sa place.

Le rêve contient encore une autre série d'idées accompagnée de satisfaction. Mon ami a eu, peu de temps avant, une petite fille ; il y avait longtemps qu'il le désirait. Je sais qu'il avait été très douloureusement frappé par la mort prématurée de sa sœur. Je lui ai écrit qu'il transporterait sur cette enfant l'affection qu'il avait pour sa sœur ; que cette petite fille lui ferait enfin oublier son deuil.

Ainsi cette suite d'idées se rattache à la pensée-carrefour du contenu latent du rêve : personne n'est irremplaçable. Regarde, ce sont des *revenants* ; tout ce qu'on a perdu, revient. Il se trouve par hasard que la fille de mon ami porte le même nom que ma propre petite camarade d'enfance, qui a le même âge que moi et qui est la sœur de mon plus vieil ami et adversaire. Ce hasard rend plus étroits les liens d'association entre les éléments contradictoires du rêve. J'ai entendu le nom de « Pauline » avec *satisfaction*. C'est cette coïncidence, que le rêve rappelle en substituant un Joseph à un autre, et en gardant les mêmes sons initiaux dans les noms Fleischl et Fl. Ce détail m'amène à penser à la façon dont j'ai nommé mes enfants. Je tenais à ce que leurs noms ne fussent pas choisis d'après la mode du jour, mais déterminés par le souvenir de personnes chères. Leurs noms font des enfants des *revenants*.

Enfin le seul moyen d'atteindre l'*immortalité* n'est-il pas pour nous d'avoir des enfants ?

Je voudrais, en terminant, envisager le rôle des états affectifs en rêve d'un autre point de vue encore. Nous pouvons, pendant notre sommeil, être dominés par un sentiment, par un « état d'âme » ; cet état d'âme peut alors contribuer à déterminer le rêve. Il peut provenir d'événements ou de pensées de la veille ou avoir une origine somatique. Dans les deux cas il sera accompagné de pensées correspondantes. Le contenu représentatif de ces pensées sera conditionné dans le premier cas directement par l'état affectif en question, dans le second cas par une tendance affective qu'il faudra rattacher à l'état organique et expliquer par cet état. Mais pour la formation du rêve les deux sont équivalents. Dans les deux cas, celui-ci ne pourra rigoureusement représenter que ce qui est accomplissement de désir et ne pourra emprunter son ressort psychique qu'au désir. L'état d'âme passager sera traité comme la sensation passagère (cf. p. 206) : négligé ou utilisé pour l'accomplissement d'un désir. S'il est pénible, il deviendra un des ressorts du rêve, il réveillera des désirs vigoureux que le rêve devra accomplir. Les éléments seront élaborés jusqu'à ce qu'ils soient utilisables à cet effet. Plus les sentiments pénibles seront intenses et impérieux, plus les désirs les plus fortement réprimés tendront à être représentés. Car le malaise qu'ils trouvent, et qu'autrement ils devraient créer en quelque sorte de toutes pièces, les aide puissamment à pénétrer dans le monde de la représentation. Ces observations touchent de nouveau au problème du cauchemar qui représente un cas limite.

IX

L'ÉLABORATION SECONDAIRE

Abordons maintenant l'étude d'un quatrième facteur de la formation du rêve.

Si nous poursuivons l'examen du contenu du rêve et re-

cherchons la genèse de certains éléments bizarres, nous rencontrerons des faits dont l'explication exige une hypothèse nouvelle. Rappelons les cas où, dans le rêve même, on s'étonne, on s'irrite, on se révolte, et cela contre une partie du contenu. La plupart de ces sentiments de critique ne sont pas dirigés en réalité contre le contenu du rêve, mais, ainsi que j'ai pu le montrer grâce à quelques exemples particulièrement favorables, il en sont des éléments ; nous les avons reçus tels quels et n'avons fait que les adapter. Certains d'entre eux cependant n'ont pas cette origine, rien n'y correspond dans les éléments du rêve. Quel peut bien être, par exemple, le sens de la notion que nous avons assez souvent : « Mais ce ne peut être qu'un rêve » ? C'est bien là une critique du rêve comme celles que nous formulons quand nous sommes éveillés. D'ailleurs c'est souvent un signe de réveil ; précédé, plus souvent encore, par un sentiment pénible, qui s'apaise quand nous constatons qu'il s'agissait bien d'un rêve en effet.

L'idée : « Mais ce ne peut-être qu'un rêve » au cours du rêve même a le même sens que dans la bouche de la belle Hélène d'Offenbach : elle sert à rabaisser l'importance des événements qui viennent d'être vécus et à rendre plus supportable ce qui va suivre. Elle endort le jugement qui commence à s'exercer et qui rendrait impossible la continuation du rêve — ou de la scène. Or il est plus agréable de continuer à dormir, et d'accepter le rêve, « parce qu'au fond ce n'est qu'un rêve ». J'imagine que cette critique dédaigneuse intervient toutes les fois que la censure, qui ne s'endort jamais entièrement, se sent débordée par le rêve qu'elle a déjà accepté. Il est trop tard pour l'étouffer ; elle essaie de parer à l'angoisse ou au malaise à l'aide de cette observation critique. C'est de la part de la censure une manifestation de l'esprit de l'escalier.

Cet exemple prouve d'une manière irréfutable que le contenu du rêve ne provient pas tout entier des pensées du rêve, mais qu'une fonction psychique, inséparable de notre pensée de veille, peut lui fournir une partie de ses éléments. Il s'agit maintenant de savoir si c'est exceptionnel, ou s'il faut accorder à la fonction psychique qui d'ordinaire n'exerce qu'un

pouvoir de censure un rôle actif dans la formation du rêve.

C'est la seconde hypothèse qui est la vraie. Il est indubitable que la fonction de censure, dont nous n'avons vu jusqu'ici que le rôle négatif, peut aussi produire des adjonctions et des accroissements. Ces adjonctions sont souvent faciles à reconnaître, elles sont rapportées timidement, introduites par un « comme si... », ne possèdent pas en elles-mêmes une grande vivacité et n'interviennent que là où elles peuvent servir à créer une liaison entre deux parties du rêve. Elles sont moins bien conservées par la mémoire que les éléments provenant réellement du fond du rêve ; elles sont oubliées les premières ; je suis même persuadé que, quand nous nous plaignons de n'avoir retenu qu'une faible partie de nos rêves, c'est à cause de la disparition de ces pensées intermédiaires. Dans une analyse complète, ces adjonctions se trahissent quelquefois par l'absence de points correspondants dans les pensées du rêve. Toutefois un examen attentif montre que ce cas est rare ; la plupart du temps, ces éléments surajoutés peuvent être rattachés à des pensées latentes, mais à des pensées qui n'auraient pu pénétrer dans le rêve ni à l'aide de leurs propres forces ni par une surdétermination. La fonction psychique que nous analysons paraît ne créer du nouveau que lorsqu'elle n'a aucun moyen de faire autrement ; elle utilise autant qu'elle le peut ce qu'elle trouve dans les éléments du rêve.

Cette partie de l'élaboration du rêve frappe par son caractère tendancieux. Elle procède comme le philosophe allemand raillé par le poète : il y a des trous dans son système, elle les bouche avec des pièces qu'elle tire de son propre fonds. Ainsi elle enlève au rêve son apparence d'absurdité et d'incohérence et finit par en faire une sorte d'événement compréhensible. Le succès de l'opération est inégal. Il y a des rêves qui sont, à première vue, d'une logique irréprochable et parfaitement corrects ; ils partent d'une situation possible, ne lui font pas subir de changements contradictoires et, ceci est plus rare, s'achèvent sans étrangeté. Ces rêves ont été très profondément élaborés par la fonction psychique en ques-

tion ; ils semblent avoir un sens, mais celui-ci est extrêmement éloigné du sens véritable. Si on les analyse, on se convainc qu'ici l'*élaboration secondaire* a disposé très librement des éléments et en a modifié les relations. Ce sont là des rêves qui ont pour ainsi dire déjà été interprétés une fois, avant d'être soumis à notre interprétation au réveil. Dans d'autres rêves, ce remaniement tendancieux ne s'est fait sentir que partiellement : après un passage cohérent, le rêve devient absurde ou confus, pour retrouver quelquefois, plus loin, un aspect intelligible. Ailleurs, le remaniement fait complètement défaut ; nous nous heurtons à un amas de fragments désordonné.

Ce quatrième facteur du rêve, cette force que nous allons bientôt identifier (c'est en réalité le seul qui nous soit familier, qui ait été étudié) peut donc apporter au rêve sa contribution, et je ne saurais lui dénier toute activité créatrice. Mais assurément son influence, comme celle des autres facteurs, se manifeste surtout par un triage, un choix fait parmi les éléments de la pensée du rêve. Il y a cependant un cas où l'effort de construire, pour ainsi dire, une façade au rêve lui est en grande partie épargné, c'est lorsque celle-ci est toute prête parmi les éléments de la pensée du rêve et n'attend plus que d'être utilisée.

J'appellerai *fantaisie* cet élément particulier ; pour éviter tout malentendu, disons aussitôt que ce qui y correspond pendant la veille c'est la *rêverie* (1). Les psychiatres n'ont pas encore suffisamment étudié son rôle dans la vie psychique. On peut attendre beaucoup à cet égard des recherches de M. Benedict. L'importance de la rêverie n'a pas échappé aux romanciers ; on connaît le type de rêveur que Daudet décrit dans *Le Nabab*. L'étude des psychonévroses montre que ces fantaisies ou rêveries sont les prodromes des symptômes hystériques, du moins d'un certain nombre d'entre eux ; ces symptômes se rattachent, en effet, aux fantaisies édifiées sur des souvenirs et non à ces souvenirs mêmes. La fréquence de ces rêveries facilite notre connaissance de ces phénomènes ; mais

(1) Tagtraum, day-dream, story.

de même qu'il y a des fantaisies conscientes, il y en a une masse d'inconscientes, et qui doivent rester telles à cause de leur contenu et parce qu'elles proviennent d'éléments refoulés. Une analyse plus approfondie des caractères de ces rêveries nous apprend à quel point elles sont analogues à nos rêves, et méritent le même nom. Leurs traits essentiels sont les mêmes que ceux des rêves nocturnes ; leur étude aurait pu nous ouvrir l'accès le plus court et le meilleur vers l'intelligence de ceux-ci.

De même que les rêves, elles servent à satisfaire un désir ; de même que les rêves, elles reposent pour une bonne part sur les impressions laissées par certaines aventures de l'enfance ; de même que les rêves, elles bénéficient de la part de la censure d'une certaine indulgence. Quand on examine leur structure, on s'aperçoit que le désir qui les a produites a mêlé les éléments dont elles sont faites et les a ordonnés en un ensemble nouveau. Elles sont à l'égard des souvenirs d'enfance sur lesquels elles se fondent à peu près dans le même rapport que maint palais romain de style baroque à l'égard des ruines antiques : les moellons et les colonnes des édifices anciens ont servi à construire les palais modernes.

L'*élaboration secondaire*, notre quatrième facteur de formation du rêve, comporte une activité libre de toute contrainte, analogue à celle qui s'exerce au cours de nos rêveries. Nous pourrions dire dès maintenant que le quatrième facteur cherche à créer, à l'aide des éléments dont il dispose, *quelque chose comme une rêverie*. Mais quand une rêverie de cette sorte est déjà toute formée dans la pensée du rêve, il préfère s'en emparer et la faire entrer dans le rêve en formation. Il y a des rêves qui ne font que reproduire une rêverie, peut-être même inconsciente, comme celui du petit garçon qui se voit en songe dans le char des héros d'Homère. La seconde partie tout au moins de mon rêve « Autodidasker » reproduit une rêverie bien innocente sur mes rapports avec le professeur N. Les conditions compliquées auxquelles le rêve doit satisfaire pour pouvoir apparaître font que le plus souvent la rêverie n'en

est qu'une partie ou qu'une seule de ses propres parties entre dans le contenu du rêve. On peut dire en gros qu'elle est traitée comme n'importe quel autre élément du contenu latent ; mais il est fréquent qu'elle forme un tout bien délimité à l'intérieur même du rêve. Dans mes propres rêves je constate souvent des parties qui laissent une impression particulière. Elles me paraissent aisées, plus cohérentes et, en même temps, plus fugitives que d'autres passages du même rêve ; je sais que ce sont là des rêveries inconscientes incorporées au contenu du rêve, mais je ne suis jamais parvenu à en fixer une. Du reste, ces rêveries, comme tous les autres éléments des pensées du rêve, subissent un tassement, une condensation, elles se recouvrent l'une l'autre, etc. ; et il y a des cas intermédiaires entre celui où il leur est permis de former le contenu ou du moins la façade du rêve, et celui où, au contraire, elles ne sont représentées dans le contenu du rêve que par l'un de leurs éléments ou par une allusion lointaine à l'un d'entre eux. Le destin réservé aux rêveries par la pensée du rêve est visiblement déterminé par la facilité avec laquelle elles sont capables de se plier aux exigences de la censure et à la nécessité d'une condensation.

J'ai évité autant que possible, en choisissant des exemples d'interprétation, ceux où les rêveries inconscientes jouaient un grand rôle. L'introduction de cet élément aurait obligé à de trop longues explications sur la psychologie de l'inconscient. Mais je ne puis le négliger entièrement, puisque souvent la rêverie pénètre tout entière dans le rêve et plus souvent encore y transparaît. Voici un rêve qui paraît composé de deux rêveries différentes, opposées, et qui en certains points se recouvrent. L'une est superficielle, l'autre est, pour ainsi dire, l'interprétation de la première (1).

(1) J'ai commenté, dans *Bruchstück einer Hysterieanalyse* (1905), un bon exemple d'un rêve analogue, produit par l'accumulation de plusieurs rêveries. Je dois signaler que j'ai sous-estimé l'importance de ces rêveries dans la formation des rêves tant que j'ai travaillé surtout sur mes propres rêves, qui s'appuyaient rarement sur une rêverie, mais le plus souvent sur des discussions et des conflits d'idées. Chez

Le rêve en question — c'est le seul que je n'aie pas noté de façon précise — est à peu près le suivant : *Le rêveur (un jeune célibataire) est assis dans son restaurant habituel. Diverses personnes veulent l'emmener, l'une d'elles vient l'arrêter. Il dit à ses compagnons de table : « Je paierai plus tard, je reviens. » Mais ils se moquent de lui et crient : « Nous connaissons ça, c'est ce qu'on dit toujours ! » Un des convives dit : « En voilà encore un qui s'en va. » On le conduit alors dans un local étroit, où il trouve une femme avec un enfant dans les bras. L'un de ceux qui l'ont accompagné dit : « C'est monsieur Müller. ». Un commissaire ou quelqu'autre fonctionnaire feuillette un tas de papiers en répétant : « Müller, Müller, Müller... ». Finalement, il lui pose une question, à laquelle il répond : « Oui. ». Il se retourne pour regarder la femme et s'aperçoit qu'il lui a poussé une longue barbe.*

Les deux éléments sont ici faciles à séparer. Le plus superficiel est le roman de l'arrestation ; il semble nouvellement formé par l'élaboration du rêve. Au-dessous se montre le motif qui a subi au cours de ce même travail un léger remaniement : c'est le thème du mariage ; et les traits qui peuvent être communs aux deux ressortent tout particulièrement comme sur une image composite de Galton. La promesse du célibataire : reprendre sa place à la table habituelle, l'incrédulité de ses compagnons de restaurant, rendus perspicaces par de nombreuses expériences, l'adieu : « En voilà encore un qui s'en va (se marie) », tous ces traits conviennent également aux deux. De même le « oui » répondu au fonctionnaire. L'action de feuilleter une masse de papiers en répétant le même mot correspond à un détail secondaire, mais reconnaissable, des cérémonies nuptiales : la lecture des télégrammes de félicitation, arrivés en masse et qui tous portent le même nom. L'apparition de la fiancée en personne atteste le triomphe

d'autres, il est beaucoup plus facile de montrer la complète analogie de la rêverie et du rêve nocturne. Les hystériques substituent souvent un rêve à une crise ; on voit donc que la rêverie alimente l'un comme l'autre.

du thème du mariage sur celui de l'arrestation, qui le double. Le fait que cette fiancée à la fin a de la barbe pourrait s'expliquer par un renseignement qui m'a été communiqué (il n'y a pas eu d'analyse). Le rêveur avait, la veille, traversé la rue avec un ami, adversaire du mariage comme lui-même, et lui avait signalé une belle brune qui venait en sens inverse. Mais l'ami avait déclaré : « Ces femmes là finissent par avoir autant de barbe que leur père ».

Naturellement, ce rêve présente bien des éléments que la transposition a profondément élaborés. Ainsi la réponse : « Je paierai plus tard » peut se rapporter à des craintes relatives à la dot. Visiblement, toutes sortes de scrupules empêchent le rêveur de s'abandonner avec plaisir à la rêverie de mariage. L'un de ces scrupules, la crainte de perdre sa liberté, s'est incarné, au cours de la transposition, en une scène d'arrestation.

Si je reviens encore une fois sur le fait que l'élaboration du rêve utilise volontiers une « fantaisie » toute faite au lieu de la forger à l'aide d'éléments fournis par la pensée du rêve, c'est que j'espère ainsi résoudre une des énigmes les plus intéressantes du rêve. J'ai raconté, p. 25, le rêve de Maury qui, atteint à la nuque par son ciel de lit, se réveille ayant construit un long rêve qui était un roman complet du temps de la Révolution. Comme ce rêve paraît cohérent et vise tout entier à expliquer le choc dont le dormeur ne pouvait prévoir l'arrivée, il nous faut admettre que tout ce rêve complexe a été composé et s'est déroulé nécessairement dans le court intervalle entre la chute du ciel de lit et le réveil ainsi provoqué. Nous n'oserions pas attribuer à l'activité intellectuelle de la veille une telle rapidité, nous serions donc amenés à reconnaître à l'activité du rêve le privilège d'une accélération remarquable.

Le Lorrain, Egger, d'autres encore ont protesté contre cette conclusion, qui s'était rapidement répandue. D'une part ils contestent l'exactitude du récit de Maury, et d'autre part ils essaient de montrer que la rapidité de nos opérations intellectuelles pendant la veille ne le cède en rien à celle que l'on

attribue au rêve. Ce sont là des questions de principe dont la solution me semble lointaine. Mais je dois avouer que leurs arguments contre le rêve de Maury, ceux d'Egger notamment, ne m'ont pas convaincu. Je proposerais volontiers l'explication suivante : serait-il donc si invraisemblable qu'il y eût là une rêverie gardée toute prête durant des années et éveillée — je pourrais dire évoquée par allusion — au moment du choc? Ainsi disparaîtrait tout d'abord la grosse invraisemblance, la composition d'une si longue histoire avec tous ses détails dans l'espace d'un très court instant : elle était composée d'avance. Si le morceau de bois avait touché Maury éveillé, il aurait pu avoir le temps de se dire : « Tiens, on croirait la guillotine ! ». Mais comme cela se passe pendant son sommeil, l'élaboration du rêve utilise aussitôt l'excitation produite pour satisfaire un désir, comme si elle pouvait penser (tout ceci au figuré) : « *Voici une bonne occasion de réaliser le désir que telle et telle lecture a laissé dans mon imagination.* » Il ne me paraît pas contestable que le roman rêvé ait été précisément du genre des rêveries d'adolescent. Qui ne se serait senti captivé — surtout étant Français et historien — par les descriptions de l'époque de la Terreur. La noblesse, hommes et femmes, fleur de la nation, montrait comment on peut mourir l'âme joyeuse, et conservait jusqu'au fatal appel nominal la vivacité de son esprit et le raffinement de ses manières... Comme il était tentant de se rêver au milieu d'eux sous la figure d'un jeune homme qui se sépare d'une dame en lui baisant la main, pour monter sans crainte sur l'échafaud ! Peut-être aussi l'ambition aura-t-elle été le thème principal de cette rêverie, l'auteur se sera mis à la place d'une de ces puissantes individualités qui dominent la ville par la seule force de leur pensée et de leur éloquence brûlante ; qui sentent battre tumultueusement en elles le cœur de l'humanité ; qui envoient par pure conviction des milliers d'hommes à la mort, et amorcent le remaniement de l'Europe ; qui en même temps sentent leur tête branler sur leurs épaules et qui finissent un jour par l'engager sous le couteau de la guillotine ; c'est un peu le rôle d'un des Girondins ou de Danton. Que la

rêverie de Maury ait eu ce caractère ambitieux, c'est ce que semble montrer le détail, conservé par sa mémoire, qu'il était « accompagné d'un immense concours de peuple ».

Mais ce roman prêt depuis longtemps n'a pas besoin d'être refait en entier durant le sommeil ; il suffit qu'il soit pour ainsi dire effleuré. Voici ce que j'entends par là. Lorsqu'au bout de quelques mesures quelqu'un dit, comme dans le Don Juan : « C'est du Mariage de Figaro », cela soulève en moi un tourbillon de souvenirs dont aucun sur le moment ne peut parvenir au seuil de la conscience. La formule prononcée déclenche tout un ensemble en même temps. C'est précisément ce qui pourrait bien se passer dans l'inconscient. Le choc extérieur détermine le mouvement psychique qui conduit à l'ensemble du roman révolutionnaire. Ce dernier n'est pas vécu dans le sommeil, mais seulement dans le souvenir de la veille. Une fois éveillé, l'on se rappelle dans ses détails le roman qui au cours du rêve a été aperçu en bloc. Cela ne permet pas d'affirmer que l'on se souvient de quelque chose qui a été réellement rêvé.

On peut appliquer cette explication d'un roman tout prêt, déclenché dans son ensemble par un choc extérieur, à d'autres rêves-réveils, par exemple le rêve de bataille de Napoléon à l'occasion de l'explosion de la machine infernale. Parmi les rêves que Justine Tobolowska a rassemblés dans sa thèse sur la durée apparente dans le rêve, le plus convaincant me paraît être celui d'un auteur dramatique, Casimir Bonjour, rapporté par Macario (1875) (1). Cet homme voulut un soir assister à la première représentation d'une de ses pièces, mais il se trouva si fatigué qu'il s'assoupit sur son siège derrière les coulisses, juste au moment où le rideau se levait. Dans son sommeil, il suivit les cinq actes de la pièce, et observa tous les signes d'émotion donnés par les spectateurs à chaque scène. A la fin de la représentation, il entendit avec bonheur son nom proclamé au milieu des applaudissements les plus vifs. Soudain il s'éveilla, et n'en

(1) Tobolowska, p. 53.

put croire ses oreilles et ses yeux. La représentation était encore aux premiers vers de la première scène, il ne pouvait avoir dormi plus de deux minutes. Il n'est certainement pas risqué d'affirmer que la reproduction des cinq actes de la tragédie, ainsi que l'observation de l'attitude du public à chaque scène, ne proviennent pas d'une création renouvelée, mais doivent être tout bonnement la reproduction d'une ancienne rêverie. Tobolowska signale, avec d'autres auteurs, les deux caractères suivants, communs à tous les rêves qui présentent une succession accélérée de représentations : ils paraissent particulièrement cohérents, au contraire de beaucoup d'autres ; le souvenir qu'ils laissent est sommaire plutôt qu'explicite. Mais ce sont là les caractères même de ces rêveries toutes prêtes que le travail du rêve effleure. Les auteurs précités n'ont pas vu ce côté de la question. Je ne prétends pas par ailleurs que tous les rêves de réveil admettent cette interprétation, ni que, d'une façon générale, le problème de la succession accélérée des représentations dans le rêve soit résolu par là.

Il nous faut maintenant examiner les rapports entre l'élaboration secondaire et les autres facteurs du travail du rêve. Dirons-nous que les facteurs créateurs du rêve : la tendance à la condensation, l'obligation d'échapper à la censure et le souci des possibilités de figuration constituent un contenu préalable lequel est remanié après coup et adapté le mieux possible aux exigences de la seconde instance psychique ? C'est peu vraisemblable. On doit admettre que ces exigences constituent dès le début une des conditions auxquelles doit satisfaire le rêve, condition qui exerce une influence et un choix sur tout le vaste fonds des pensées du rêve, — en même temps et de la même manière que la condensation, la censure et la possibilité de figuration. Mais, des quatre conditions de la formation du rêve, c'est la dernière qui semble la moins impérieuse. L'identité de cette fonction, de cette élaboration secondaire du contenu du rêve, avec le travail de notre pensée de veille résulte à notre avis de la constatation suivante : notre pensée de veille (pensée préconsciente) se comporte à l'égard des éléments four-

nis par la perception exactement comme la fonction que nous venons d'étudier vis-à-vis du contenu du rêve. Elle met de l'ordre, introduit des relations, apporte une cohésion intelligible conforme à notre attente. Nous allons plutôt trop loin dans ce sens ; les escamoteurs le savent bien, et leurs tours se fondent en grande partie sur cette habitude intellectuelle. Au cours de notre effort pour ajuster suivant un plan intelligible les impressions que nous offrent nos sens, nous commettons souvent les erreurs les plus étranges ou faussons même la vérité des faits dont nous disposons. Mais tout cela, on le sait de reste. En lisant, nous sautons des fautes d'impression qui dénaturent le texte : un effet d'illusion nous le fait voir correct. Un rédacteur d'un journal français très lu aurait, dit-on, fait le pari d'intercaler dans chaque phrase d'un long article les mots : « par devant » ou « par derrière », sans qu'un seul lecteur s'en aperçoive. Il gagna le pari. Un exemple comique de fausse cohésion m'a surpris il y a quelques années, tandis que je lisais un journal. Après la séance de la Chambre française où Dupuy fit cesser par son mot courageux : « La séance continue », l'effroi répandu par l'explosion d'une bombe anarchiste, les occupants de la galerie furent entendus comme témoins et questionnés sur l'impression que leur avait causée l'attentat. Parmi eux se trouvaient deux provinciaux, dont l'un raconta qu'il avait bien entendu une détonation, juste après la fin d'un discours, mais qu'il avait cru qu'il était d'usage au Parlement de tirer un coup de feu pour signaler la fin de chaque discours. L'autre, qui avait entendu déjà plusieurs orateurs, avait commis la même bévue ; il s'imaginait seulement que ce procédé était réservé aux discours particulièrement réussis.

C'est donc bien l'intervention de notre pensée normale, et non d'une autre instance psychique, qui impose au contenu du rêve l'intelligibilité, le soumet à une première interprétation et l'amène par là à être tout à fait mal compris. Notre interprétation doit donc observer le précepte suivant : négliger dans tous les cas la cohésion apparente du rêve comme suspecte, et accorder aux éléments clairs et aux éléments obscurs

la même attention dans nos recherches pour retrouver les éléments du rêve.

Nous voyons bien, après cela, de quoi dépend essentiellement l'échelle qualitative des rêves (mentionnée page 294) qui va de la confusion à la clarté. Les éléments qui nous paraissent clairs sont ceux que l'élaboration secondaire a pu ajuster ; les autres, où ce travail a échoué, nous paraissent obscurs. Comme ces derniers sont souvent aussi les moins vivement imprimés, nous pouvons conclure que l'élaboration secondaire du rêve doit être tenue pour responsable d'une partie de l'intensité plastique que possèdent certains tableaux du rêve.

On ne saurait mieux comparer l'élaboration définitive telle qu'elle a lieu sous l'effet de la pensée normale qu'aux inscriptions mystérieuses dont les « *Fliegende Blätter* » ont si longtemps entretenu leurs lecteurs. Il s'agissait de faire supposer qu'une certaine phrase, rédigée en patois pour plus de contraste, et d'une signification aussi bouffonne que possible, contenait une inscription latine. Pour cela, les éléments syllabiques des mots étaient disposés suivant un ordre nouveau. Çà et là apparaissait un véritable mot latin, à d'autres endroits nous croyions avoir affaire à des abréviations, et à d'autres passages encore l'apparence d'un effacement partiel ou de lacune nous faisait oublier que chaque syllabe prise isolément ne présentait aucun sens. Pour comprendre l'attrape, il fallait renoncer à la prétendue inscription, réunir du regard les syllabes disjointes et reconstituer, sans souci de l'ordre qu'on leur avait imposé, des mots de notre langue maternelle.

L'élaboration secondaire est le facteur de l'élaboration du rêve qui a été le mieux remarqué et compris par la plupart des auteurs. Havelock Ellis (Introduction, p. 10) en donne une vivante image :

« Nous pouvons nous représenter les choses de la façon suivante. La conscience sommeillante se dit : voici venir notre maître, la conscience éveillée, qui attache tant d'importance à la raison, à la logique, etc. Vite ! Prenons les choses, mettons-les en ordre, — n'importe quel ordre est bon —, avant qu'il entre occuper la scène. »

L'identité de ce genre de travail et de celui de la pensée de veille est affirmée avec une clarté particulière par H. Delacroix (p. 526) :

« Cette fonction d'interprétation n'est pas particulière au rêve ; c'est le même travail de coordination logique que nous faisons sur nos sensations pendant la veille. »

J. Sully défend la même conception. De même Tobolowska :

« Sur ces successions incohérentes d'hallucinations, l'esprit s'efforce de faire le même travail de coordination logique qu'il fait pendant la veille sur les sensations. Il relie entre elles par un lien imaginaire toutes ces images décousues et bouche les écarts trop grands qui se trouvaient entre elles » (p. 93).

Quelques auteurs font commencer cette activité coordinatrice et interprétative durant le rêve lui-même, et la font continuer dans l'état de veille. Ainsi F. Paulhan (p. 547) :

« Cependant j'ai souvent pensé qu'il pouvait y avoir une certaine déformation ou plutôt reformation du rêve dans le souvenir.... La tendance systématisante de l'imagination pourrait fort bien achever après le réveil ce qu'elle a ébauché pendant le sommeil. De la sorte, la rapidité réelle de la pensée serait augmentée en apparence par les perfectionnements dus à l'imagination éveillée. »

De même Leroy et Tobolowska (p. 592) :

« ....dans le rêve au contraire, l'interprétation et la coordination se font non seulement à l'aide des données du rêve, mais encore à l'aide de celles de la veille..... »

Ce facteur étant seul connu, il était inévitable qu'on en surestimât l'importance, en lui attribuant tout le rêve. Le rêve est créé au moment même du réveil, selon la théorie de Goblot et surtout celle de Foucault, qui mettent sur le compte de l'activité de veille la faculté de fabriquer le rêve avec les pensées apparues au cours du sommeil.

Leroy et Tobolowska disent de cette conception : « On a cru pouvoir placer le rêve au moment du réveil et on a attribué à la pensée de la veille la fonction de construire le rêve avec les images présentes dans la pensée du sommeil ».

Ces remarques bibliographiques sur le rôle de l'élaboration secondaire me donnent l'occasion de rendre justice aux sagaces observations de H. Silberer. Silberer a, comme nous l'avons signalé plus haut (cf. p. 308), pris sur le fait, si l'on peut dire ainsi, la transformation des pensées en images, en s'imposant une activité intellectuelle, alors qu'il était fatigué et tombait de sommeil. La pensée, abstraite en général, qu'il suivait s'évanouissait alors et était remplacée par une vision. Au cours de ces expériences, Silberer constata que l'image qui surgissait dans ces conditions représentait autre chose que la pensée soumise à l'élaboration, à savoir la fatigue elle-même, la difficulté de ce travail ou le déplaisir qu'il provoquait, c'est-à-dire l'état subjectif et les réactions fonctionnelles de la personne fatiguée, et non pas l'objet de sa fatigue. Silberer appela ce phénomène, très fréquent chez lui, « *phénomène fonctionnel* », par opposition au « phénomène matériel » attendu.

« Par exemple : Je suis étendu une après-midi sur mon divan avec une extrême envie de dormir, mais je me contrains à réfléchir à un problème philosophique. Je cherche en effet à comparer les opinions de Kant et de Schopenhauer sur le problème du temps. Par suite de ma torpeur, je ne parviens pas à confronter, comme il est nécessaire pour une comparaison, la suite des idées de l'un et de l'autre. Après plusieurs essais infructueux, je m'enfonce dans l'esprit une fois de plus, avec toute mon énergie, la déduction kantienne, pour la comparer ensuite à la position du problème chez Schopenhauer. Là-dessus, je dirige mon attention sur cette dernière, et lorsque je veux revenir à Kant, je constate qu'il m'a échappé de nouveau ; je m'efforce en vain de le rejoindre. Cette tentative inutile pour retrouver aussitôt les théories kantiennes égarées dans quelque coin de ma tête se présente à moi brusquement, quand je ferme les yeux, sous la forme d'un symbole plastique et concret, semblable en tous points à une vision de rêve : je demande un renseignement à un secrétaire maussade qui, penché sur un bureau, ne se laisse pas déranger par mon insistance. Se levant à demi, il me regarde avec l'air d'un homme qui vous éconduit » (p. 314).

Voici d'autres exemples, qui se rapportent à l'état d'oscillation entre le sommeil et la veille.

« Exemple nº 2. — Circonstances : Le matin au réveil. Encore quelque peu plongé dans le sommeil (état crépusculaire), je réfléchis à un rêve que je viens d'avoir, je le repense et le complète en rêve ; je me sens en même temps avancer vers la conscience de veille, mais veux rester encore dans cet état crépusculaire.

« Scène : Je pose le pied sur l'autre bord d'un ruisseau, mais le ramène aussitôt, avec l'intention de rester de ce côté-ci » (p. 625).

« Exemple nº 6. — Mêmes circonstances que dans l'exemple nº 4 [il veut rester encore un moment au lit sans s'endormir]. Je veux cependant m'abandonner encore un peu au sommeil.

« Scène : Je prends congé de quelqu'un et conviens d'un nouveau rendez-vous. »

Le « phénomène fonctionnel », la « représentation de l'état à la place de l'objet », a été observé par Silberer surtout au moment de l'assoupissement et du réveil. Il est facile de comprendre que seul le dernier cas est à considérer pour l'interprétation des rêves. Silberer a montré par de bons exemples que la partie terminale du contenu manifeste de beaucoup de rêves, que suit immédiatement le réveil, représente précisément le prélude ou le processus du réveil lui-même. On utilise dans ce but : un seuil que l'on franchit (« symbolique du seuil »), un endroit que l'on quitte pour un autre, le départ en voyage, le retour chez soi, la séparation d'avec un compagnon de route, l'entrée dans l'eau, etc. Je ne puis m'empêcher, il est vrai, de remarquer que, dans mes propres rêves, comme dans ceux des personnes que j'ai examinées, le nombre des éléments de rêve se rapportant au symbole du seuil se rencontre incomparablement moins souvent que ne le font supposer les observations de Silberer.

Il est très possible que cette symbolique du seuil explique également maint élément des états qui apparaissent au milieu du rêve, tels que les oscillations de la profondeur du sommeil ou la tendance à rompre le rêve. Cependant on n'a pas encore

apporté d'exemples sûrs de ces faits. Il est plus fréquent de constater une surdétermination qui fait qu'un fragment de rêve ayant un contenu matériel originel sert en même temps à représenter quelque état fonctionnel.

Le très intéressant phénomène fonctionnel de Silberer a — sans qu'il y ait de sa faute — conduit à bien des abus, en fournissant un appui à la vieille tendance à interpréter les rêves d'une manière symbolique abstraite. Dans leur complaisance pour la « catégorie fonctionnelle », certains auteurs en arrivent à parler de « phénomène fonctionnel » chaque fois qu'ils trouvent dans le contenu du rêve des activités intellectuelles ou des processus affectifs, bien qu'évidemment ces états fonctionnels ne puissent entrer dans le rêve que dans la même mesure que tous les autres restes de la veille.

Il faut convenir que les phénomènes observés par Silberer représentent un second aspect du rôle de la pensée de veille dans la formation du rêve ; cette forme est d'ailleurs moins constante et moins significative que celle que nous avons désignée sous le nom d'*élaboration secondaire*. — Il nous était apparu qu'une partie de l'attention qui fonctionne durant le jour reste, pendant le sommeil, appliquée au rêve, le contrôle, le critique et se réserve le pouvoir de l'interrompre. Nous étions amenés tout naturellement à reconnaître dans cette juridiction psychique le censeur qui exerce sur la formation du rêve une influence si restrictive. Ce que les observations de Silberer y ajoutent, c'est le fait que, dans certaines circonstances, une sorte d'auto-observation entre aussi en jeu et contribue à alimenter le contenu du rêve. J'ai dit ailleurs (1) les rapports qui existent vraisemblablement entre cette fonction d'auto-observation (particulièrement active sans doute chez les esprits philosophiques) et la perception endopsychique, le délire d'influence, la conscience morale et la censure du rêve.

(1) *Zur Einführung des Narzissmus. Jahrbuch der Psychoanalyse*, VI, 1914 (*Sammlung kl. Schriften zur Neurosenlehre*, 4. Folge, 1918).

*
* *

Résumons ce long exposé sur l'élaboration du rêve. La question qui se présentait à nous était celle-ci : l'esprit s'emploie-t-il tout entier à l'élaboration du rêve ou en partie seulement ? Nos recherches nous ont montré que le problème était mal posé. Mais si cependant l'on voulait répondre à la question dans les termes même où elle a été posée, il faudrait accepter les deux aspects de l'alternative. Le travail psychique dans la formation du rêve se divise en deux opérations : la production des pensées du rêve, leur transformation en contenu. Les pensées du rêve sont entièrement normales, « correctes » ; elles sont formées à l'aide de tout ce que peuvent offrir nos facultés mentales ; elles appartiennent au domaine de la *pensée qui n'est pas encore devenue consciente*, à la *pensée préconsciente*, dont dérive également, par une certaine transformation, notre pensée consciente. Les énigmes qu'elles présentent, si intéressantes et captivantes qu'elles soient, n'ont pas de relation spéciale avec le rêve et ne doivent pas être traitées parmi les problèmes soulevés par celui-ci. Par contre, l'autre portion du travail, qui fait des pensées inconscientes le contenu du rêve, est propre à la vie du rêve. Ce travail, qui est vraiment celui du rêve, diffère beaucoup plus de la pensée de veille qui ne l'ont cru même les théoriciens les plus acharnés à réduire la part de l'activité psychique dans l'élaboration du rêve. Ce n'est point que ce travail soit plus négligé, incorrect, incomplet que la pensée de veille, ni qu'il présente plus d'oublis. La différence entre ces deux formes de pensée est une différence de nature, c'est pourquoi on ne peut les comparer. Le travail du rêve ne pense ni ne calcule ; d'une façon plus générale, il ne juge pas ; il se contente de transformer. On en a donné une description complète, quand on a réuni et analysé les conditions auxquelles doit satisfaire son produit. Ce produit : le rêve, doit avant tout être soustrait à la *censure*. Pour cela, l'élaboration du rêve se sert du *déplacement des intensités psychiques*, qui peut aller jusqu'à une « transva-

luation de toutes les valeurs » psychiques. Elle doit, en second lieu, rendre des pensées, uniquement ou surtout, à l'aide des images-souvenirs, visuelles ou auditives. Cette obligation lui impose le souci de la *possibilité de figuration*, qui entraîne de nouveaux déplacements. Il faut de plus, semble-t-il, qu'elle produise des intensités plus fortes que celles qu'elle trouve dans les pensées du sommeil. Elle procède, à cet effet, à une *condensation* qui ramasse et concentre des pensées éparses du rêve. Elle s'intéresse peu à leurs *relations logiques* : lorsqu'elle consent à les figurer, c'est de façon dissimulée, par des particularités de *forme*. Les états affectifs des pensées du rêve subissent moins de transformation que leur contenu représentatif. En général, ils sont étouffés. Là où ils subsistent, ils sont détachés des représentations et groupés selon leur nature. Une seule partie de l'élaboration du rêve correspond aux conceptions classiques de l'ensemble de ce processus : c'est l'*élaboration secondaire*, l'ensemble des retouches, fort variable, qu'opère la pensée partiellement éveillée.

APPENDICE

par Otto Rank

I

RÊVE ET POÉSIE

Was von Menschen nicht gewusst
Oder nicht bedacht,
Durch das Labyrinth der Brust
Wandelt in der Nacht.

Goethe (1).

Les hommes ont de tout temps été frappés de ce fait que les créations nocturnes de leur rêve révèlent mainte analogie avec les créations de la poésie. Les poètes comme les penseurs ont aimé rechercher ces relations qui se manifestent dans la forme, le contenu et l'effet. Bien que les pressentiments et les intuitions qui ont surgi au cours de ces recherches ne se soient pas condensés dans une théorie, ils présentent assez d'importance pour que l'étude scientifique doive s'en préoccuper. Ce qui, dans ce travail, intéressera surtout l'explorateur du rêve, c'est de voir quel cas ont fait de l'énigme du rêve ceux qui ont de la vie de l'âme une intuition directe, dans quelle mesure ils l'ont comprise, de quelle façon les poètes ont su utiliser dans leurs œuvres leur connaisance

(1) Ce qui de l'homme est ignoré ou oublié, à travers sa poitrine erre dans la nuit.

de la vie du rêve, et enfin quelles relations plus profondes on peut découvrir entre les facultés étranges de l'âme pendant le sommeil et pendant l'inspiration.

Le psychanalyste constatera d'abord avec satisfaction que l'intuition des hommes de génie a toujours accordé au rêve une importance qui, si elle est en opposition avec le jugement de la science officielle et l'opinion de la majorité du public intellectuel, peut invoquer par contre un préjugé populaire, vieux de plusieurs milliers d'années et que vient enfin sanctionner la psychologie. La conviction que dans la vie du rêve nous est donnée la clef de la connaissance de l'âme humaine, c'est-à-dire de l'homme tout court, cette conviction se trouve déjà exprimée sous différentes formes avec la plus grande insistance. Nous lisons par exemple dans le « *Journal* » de Hebbel (6 août 1838) : « Quel être merveilleux que l'âme humaine ; et le point central de tous ses mystères est le rêve. » Et le poète Jean Paul, qui portait une attention toute spéciale à ses rêves et les étudiait minutieusement, dit : « En vérité, il y a plus d'une tête qui nous instruirait davantage avec ses rêves qu'avec sa pensée, plus d'un poète qui nous divertirait davantage avec ses rêves réels qu'avec ceux de sa fantaisie, tout comme l'esprit le plus léger peut, sitôt amené dans une maison de fous, devenir maître et prophète, pour les sages de ce monde. » Et ailleurs il ajoute : « Une des choses les mieux faites pour m'étonner, c'est que l'on ne se serve pas du rêve pour étudier le *processus involontaire des représentations chez les enfants*, les animaux, *les aliénés*, même chez *les poètes*, les compositeurs et les femmes. »

Ferdinand Kürnberger a tout autant d'estime pour le rêve : « En vérité, si les hommes comprenaient mieux les signes que leur fait la nature, les observaient et les interprétaient, la vie du rêve attirerait leur attention. Ils devraient constater que la nature nous a murmuré là la première syllabe de la grande énigme dont ils ont soif de connaître le mot. »

Lichtenberg, philosophe subtil, à qui nous devons de fines observations sur ce sujet, écrit quelque part : « Je recommande une fois de plus les rêves. Nous vivons et sentons aussi bien

dans le songe que dans la veille, et l'un est tout autant que l'autre partie intégrante de notre existence. C'est un des avantages particuliers de l'homme que de rêver et de le savoir. Il n'a pas su encore en tirer parti. Le rêve est une vie qui, confondue avec la nôtre, devient ce que nous appelons la vie humaine. Les rêves se fondent peu à peu dans notre état de veille et on ne peut dire où commence l'un et où l'autre finit. »

Et Nietzsche, en qui il nous faut voir le précurseur direct de la psychanalyse sur ce terrain encore, connaît des *relations analogues entre le rêve et la vie éveillée* (1). « Ce que nous vivons dans le rêve, à supposer que nous le vivions souvent, finit par appartenir à l'organisation d'ensemble de notre âme, aussi bien que tout autre élément réellement vécu : par le rêve nous sommes plus riches ou plus pauvres, nous avons un besoin de plus ou de moins, et nous finissons par nous laisser mener un peu par les habitudes de nos rêves, même en plein jour et jusque dans les instants les plus lucides de notre pensée éveillée. »

Et sur ce point il ne reculait pas devant les conséquences de son opinion. Nous en trouvons la preuve dans ce passage de « *L'Aurore* » : « Vous voulez être responsables en tout ! Seulement, pas de vos rêves ! Quelle misérable débilité, quel manque de courage intellectuel ! Rien ne vous appartient plus en propre que vos rêves ! Rien n'est davantage votre œuvre ! Sujet, forme, durée, acteur, spectateur — dans ces comédies vous êtes tout vous-mêmes ! Et c'est précisément sur ce point que vous avez peur et honte de vous-mêmes ; déjà Œdipe, le sage Œdipe, trouvait sa consolation dans la pensée que nous ne pouvons rien à ce que nous rêvons (2). J'en conclus : *que la grande majorité des hommes doit avoir conscience de rêves détestables.* S'il en était autrement : comme chacun eût ex-

(1) Comparer nos observations antérieures page 6 et suivantes.

(2) Il est significatif pour la position de Nietzsche par rapport au problème du complexe d'Œdipe qu'il commette ici une double erreur : ce n'est pas Œdipe, mais sa mère qui cherche consolation dans la vanité des songes, tandis qu'Œdipe ne se laisse pas consoler.

ploité ses fantaisies nocturnes pour prouver la hauteur de l'homme ! »

Tolstoï estime le rêve de façon analogue : « Quand je veille, je puis bien me tromper sur moi-même, tandis que le rêve me donne une juste mesure du degré de perfection morale que j'ai atteint. » (*Œuvres posthumes*, t. III).

Et Lichtenberg déclare : « Si les gens consentaient à raconter sincèrement leurs rêves, on pourrait deviner plus facilement leur caractère que d'après leur visage. »

Récemment Gerhart Hauptmann s'est exprimé dans le même sens : « Avoir exploré tous les modes et degrés divers du rêve, ce serait avoir pénétré plus avant que n'importe quel connaisseur de l'âme humaine aujourd'hui. » (*Immanuel Quint*).

Enfin une remarque de Hebbel dans son « *Journal* » a, dans le détail de ses indications, une allure tout à fait psychanalytique : « Si un homme pouvait se résoudre *à noter par écrit tous ses rêves, sans distinction, sans restriction, fidèlement et explicitement, avec addition d'un commentaire comprenant ce qu'il pourrait expliquer lui-même dans ses rêves par des souvenirs de sa vie ou de ses lectures*, il ferait un grand présent à l'humanité. Pourtant, en l'état actuel de l'humanité, personne ne le fera sans doute jamais ; l'essayer dans le silence et pour s'étudier soi-même, ce serait déjà quelque chose. »

Et les poètes ne se bornent pas à reconnaître l'importance de la vie du rêve pour la connaissance de l'homme ; ils ont aussi bien des choses intéressantes à nous dire sur *l'essence du rêve* dans le détail, et leurs observations s'accordent souvent de façon surprenante avec les résultats de la recherche psychanalytique. L'expédient employé de tous temps par les interprètes des rêves et les clefs de songes : adapter l'explication du rêve à la profession du rêveur, cet expédient se retrouve indiqué à plusieurs reprises dans la poésie, avec cette remarque que, d'une façon générale, les pensées du jour se poursuivent dans la vie du rêve (1). La conception que chaque

(1) L'épopée du moyen-haut-allemand, si riche en rêves, utilise

homme rêve conformément à ses intérêts et à ses tendances est exprimée souvent sous une forme qui rappelle *le principe de l'accomplissement du désir*. C'est ainsi que nous trouvons dans Chaucer (*The Parlement of Foules*, p. 99 et sq.) :

« The very hunter, sleping in his bed,
To wode ayein his minde goth anoon ;
The juge dremeth how his plees ben sped ;
The carter dremeth, how his cartes goon ;
The riche of gold ; the knight fight with his foon.
The sehe met he drinketh of the tonne ;
The lower met he hath his lady wonne. »

Shakespeare a peint de façon analogue dans un passage fameux de « *Roméo et Juliette* » l'action de la reine Mab :

« And in this state she gallops nigth by night
Through lovers' brains and then they dream on love ;
O'er courtiers' knees, that dream on court'sies straight,
O'er lawyers' fingers, who straight dream on fees,
O'er ladies' lips, wo straight on kisses dream.
. . . . . .
Sometimes she gallops o'er a courtier's nose,
And then dreams he of smelling out a suit ;
And sometimes comes she with a tithe-pig's tail
Tickling a parson's nose as a' lies asleep,
Then dreams he of another benefice. » (Act I, Sc. 4.)

Et comme exemple tiré de la littérature allemande, nous citerons un petit poème de Jean Pierre Uz (1) :

« Un chacun ressemble à ses rêves :
Anacréon festoie en songe ;
Le poète exulte à ses rimes
Et voltige sur l'Hélicon.

particulièrement cette originalité du rêve, que connaît aussi le poète romain CLAUDIUS :

« Omnia quae sensu volvuntur vota diurno
Pectore sopito reddit amica quies. »

(RIESE, *Anthol. lat.*, II, 1, p. 105)

(1) Communiqué par Winterstein in *Zentralbl. f. Psychoanalyse*, II, p. 192.

En votre honneur, monades, tresse des guirlandes de syllogismes
L'amant de l'ontologie ;
Toutes les jeunes filles rêvent de baisers.
Est-il rien de plus important pour elles ? » (1).

Et que dans des âges plus anciens on n'ait pas reculé devant la représentation poétique de grossières satisfactions sexuelles obtenues en rêve, c'est ce que montre ce poème amoureux d'un auteur grec :

« *Guéri à bon compte.* — Stenelaïs, qui enflamme la ville et se fait payer avec du feu, elle que tous les soupirants couvrent d'or, m'est apparue toute nue dans la nuit, évoquée à mon côté par un rêve ; et jusqu'à l'aurore elle m'a tout accordé. Je ne tomberai désormais plus à genoux devant la cruelle ; je ne pleurerai plus en secret ; le sommeil m'a tout accordé » (2).

Comme pendant, citons la farce grecque du juge plein de sagesse, « qui accorda à une courtisane le reflet du prix qu'elle réclamait de son amant, un jour qu'il avait joui de ses charmes en rêve » (v. d. Leyen, p. 98).

Peut-être faut-il ranger ici la fable d'Endymion, le bel adolescent, que Séléné venait caresser amoureusement chaque fois qu'il s'endormait, fatigué par la chasse, et à qui

(1) Ein jeder gleichet seinen Träumen :
Im Traume zecht Anakreon ;
Ein Dichter jauchzt bei seinen Reimen
Und flattert um den Helikon.
Für euch, Monaden, flicht mit Schlüssen
Ein Liebling der Ontologie ;
Und allen Mädchen träumt von Küssen :
Denn was ist wichtiger für sie ?

(2) *Wohlfeil kuriert.*

Die Sthenelais, die Stadtentzündende, Feuerbezahlte,
Welche die Wünschenden all überschütten mit Gold,
Hat ganz nackt ein Traum in der Nacht mir zur Seite gezaubert ;
Bis zum lieblichen Licht hat sie mir alles gewährt.
Nicht mehr werd'ich nun knien vor der Grausamen ; werde für mich nicht
Forthin weinen ; der Schlaf hat es mir alles gewährt.

Zeus accorda, sur la demande de la déesse, éternel sommeil et jeunesse éternelle. Wieland s'est représenté cette charmante fantaisie sous l'aspect d'un rêve de souhait érotique dans le « *Musarion* » :

« ...et si Endymion (à qui la Lune donna de si beaux songes pour pouvoir l'embrasser plus à l'aise) passait en doux songes des millions d'âges solaires, et s'il rêvait qu'il est assis avec Jupiter au festin des Dieux et fait l'amour avec les déesses... dis-moi, qui avouerait sans rougir qu'il souhaite être Endymion ? » (1).

Les poètes ne connaissent pas seulement la continuation de la pensée éveillée dans l'état de sommeil sous forme de souhait, mais aussi ce second fait, plus considérable, que *la vie infantile est une source de rêves.* C'est ainsi que Dryden (*The Cock and the Fox*) dit du rêve :

« Sometimes forgotten things long coast behind
Rush forward, in the brain and come to mind.
The nurse's legend's are for truth received,
And the man dreams but what they boy believed. »

C'est Lenau qui a le mieux célébré ce retour du rêveur au pays de sa jeunesse comme une vertu consolante et exauçante du rêve :

Mais si de sa main douce le sommeil nous mène
Dans le bateau magique qui quitte en secret la plage,
Et si, sur le large océan, c'est le rêve
Qui conduit le bateau, pilote à l'âme ivre,

(1) .....und wenn Endymion,
(Dem Luna, dass sie ihn bequemer küssen möge,
So schöne Träume gab) durch eine Million
Von Sonnenaltern stets in süssen Träumen läge
Und träumt', er schmaus am Göttertisch
Mit Jupiter und buhle mit Göttinnen
. . . . . .
Sprich, wer gestände unerrötend ein,
Er wünsche sich Endymion zu sein ?

Nous ne sommes plus seuls, car bientôt
Le caprice des eaux indomptées
Nous unit à beaucoup de gens, à des hommes peut-être
Qui ont en ennemis maltraité notre cœur
Et dont le seul aspect peut nous remplir d'horreur,
Quand nous sommes touchés du poignard de la haine.
Ceux-là, nous les laissons volontiers en arrière
Pour ne pas enfoncer plus avant le poignard.
Mais la fuite des flots nous a bientôt portés
Où jamais, éveillés, nous ne fussions allés,
Dans les secrètes baies de tout notre passé
Où nos jeunes espoirs nous attendent.
Mais à quoi bon ? Le réveil vient. Tout ce bonheur
Disparaît, nous souffrons de nos vieilles blessures.
Nuit sans sommeil, toi seule es le moment
Où rien ne vient troubler la solitude. » (1).

E. T. A. Hoffmann, qui prêtait beaucoup d'attention au rêve et aux états analogues, écrit dans « *Kater Murr* » : « Le premier éveil à la conscience claire nous demeure à jamais insondable. — S'il était possible qu'il se produisît d'un coup, je crois que l'effroi nous tuerait. Qui n'a ressenti déjà l'angoisse des premiers moments au réveil après un profond rêve,

(1) Trägt aber uns der Schlaf mit weicher Hand
Ins Zauberboot, das heimlich stösst vom Strand,
Und lenkt das Boot im weiten Ozean
Der Traum herum, ein trunkner Steuermann,
So sind wir nicht allein, denn bald gesellen
Die Launen uns der unbeherrschten Wellen
Mit Menschen mancherlei, vielleicht mit solchen,
Die feindlich unser Innres tief verletzt,
Bei deren Anblick sich das Herz entsetzt,
Getroffen von des Hasses kalten Dolchen ;
An denen gerne wir vorüberdenken,
Um tiefer nicht den Dolch ins Herz zu senken. —
Dann wieder bringen uns die Wellenfluchten,
Wohin wir wachend nimmermehr gelangen,
In der Vergangenheit geheimsten Buchten,
Wo uns der Jugend Hoffnungen empfangen.
Was aber hilft's ? Wir wachen auf... Entschwunden
Ist all das Glück, es schmerzen alte Wunden.
Schlaflose Nacht, du bist allein die Zeit
Der ungestörten Einsamkeit.

un sommeil sans conscience, lorsque, se sentant lui-même, il devait se ressouvenir de lui-même ! — En bref, je veux dire : toute forte impression psychique dans cette période de développement laisse en nous un germe qui mûrit en même temps que croît le pouvoir de notre esprit ; ainsi toute douleur, toute joie ressenties en ces heures d'aurore continuent de vivre en nous, et ce sont vraiment les voix douces, mélancoliques des aimés que nous croyions n'entendre qu'en songe lorsqu'elles nous réveillaient, et qui retentissent encore en nous. »

Et Jean Paul, cherchant à motiver cette même règle du sommeil que Hebbel résumait dans la formule : « Tous les rêves ne sont peut-être que des souvenirs », écrit : « Notre lointain passé, auquel se sont mêlés tant de souvenirs plus récents, vient à nous et nous émeut quand nous rêvons, plus que le vide du dernier jour écoulé. » — « Le rêve nous reporte toujours, selon la belle réflexion de Herder, aux heures de notre jeunesse ; — ce qui est tout naturel, puisque les traces encore étroites que le pied de la jeunesse laisse dans la roche du souvenir sont de toutes les plus profondes, outre qu'un lointain passé s'imprime à la longue dans des couches plus profondes de l'esprit que ne fait un avenir distant. »

Le problème de la régression, qui est le fond de cette aspiration infantile, a été à tout le moins pressenti par Hebbel : « Les rêves qui apportent quelque chose de tout neuf, voire de fantastique, sont loin à mes yeux d'avoir la même importance que ceux qui tuent tout le présent jusque dans les plus légers mouvements du souvenir, et traînent l'homme dans la prison d'un passé lointain. Car dans les premiers, ce qui agit, c'est au fond la faculté même sur laquelle repose l'art et tout ce qui de près ou de loin nous rapproche de lui et que l'on a coutume d'appeler la fantaisie ; tandis que dans les seconds, c'est une force originale, énigmatique qui ravit l'homme à lui-même, au sens propre, et fait retourner la statue ciselée au bloc de marbre primitif. »

Et Nietzsche l'a clairement reconnu : « Dans le sommeil et dans le rêve nous refaisons toute la tâche de l'humanité antérieure... Le rêve nous reporte dans des états lointains de la civilisation humaine et nous donne un moyen de les mieux comprendre. » (*Menschl.*, II, 27).

Il est réconfortant aussi de voir comment les poètes ont pris certains préjugés tenaces qui entravaient la réalisation d'une connaissance approfondie du rêve et les ont transformés en intuitions profondes par un procédé hardi d'antithèse. C'est ainsi que Strindberg (*Buch der Liebe*), citant cette opinion des théosophes d'après laquelle, quand on regarde les choses de la plaine astrale, on les voit renversées, remarque : « Voilà pourquoi il faut souvent interpréter les songes *à rebours*, par antiphrase, et nous trouvons chez Swedenborg une indication de cette manière renversée d'envisager les choses. » Hebbel a expliqué l'apparence incompréhensible des images du rêve par ce fait que nous ne comprenons pas la langue du rêve, et il a suggéré qu'elle pouvait être formée d'éléments particuliers comparables aux lettres (*Journal*, 1842) : « Rêves insensés, fous, qui nous paraissent pourtant à nous-même raisonnables quand nous rêvons : l'âme compose des figures avec un alphabet qu'elle ne comprend pas encore, comme un enfant avec les 24 lettres ; mais il n'est pas dit que cet alphabet en lui-même n'ait aucun sens. »

La théorie du *rêve gardien du sommeil* (que semble contredire le sentiment subjectif de l'homme qu'éveille une excitation) a déjà été défendue par Jean Paul : « Dans la mesure où l'esprit parvient à imaginer, en réponse à des attaques venues du dehors, une histoire de rêve qui les motive et absorbe, *c'est le rêve même qui prolonge le sommeil.* »

Même l'antique et tenace superstition de la force divinatoire du rêve a été transvaluée par Hebbel, au sens véritable du mot : « Les Anciens voulaient prophétiser d'après le rêve ce qui devait arriver à un homme. C'était un contresens ! On pourrait bien plutôt prophétiser d'après le rêve ce qu'un homme fera ! » Et, sous une autre forme :

« *Le rêve comme prophète.*

Comment le rêve dirait-il ce qui doit t'arriver ?
Ce que tu feras, voilà ce qu'il peut bien plutôt te montrer » (1).

Après ces quelques échantillons, il n'apparaîtra pas surprenant que les hommes d'exception, dont la vie spirituelle sert dans une large mesure à l'observation et à la représentation de soi-même, soient arrivés à de profondes intuitions pour comprendre le rêve. La constatation de l'enchaînement du rêve avec les faits du jour et les éléments empruntés à l'enfance n'est qu'une description — très clairvoyante il est vrai — du contenu *manifeste* du rêve : mais quelques remarques d'une pénétrante sagesse attirent l'attention sur l'action des *facteurs latents du rêve* et sur la dynamique correspondante de la vie instinctive. Goethe dit un jour (12 mars 1828) à Eckermann : « J'ai eu certaines époques dans ma vie où je m'endormais en larmes ; mais dans mes rêves les figures les plus aimables venaient me consoler et me rendre heureux, et je me levais le lendemain matin plein d'une fraîcheur et d'une gaîté nouvelles. » Dans ces mots se fait sentir, non seulement le caractère optatif du travail du rêve, mais aussi *le changement causé dans l'état d'âme par le renversement des sentiments.*

Gottfried Keller rapporte un fait analogue dans son *Livre de rêves* (*Traumbuch*, Baechthold, I, 307) : « Il est surprenant que je fasse des rêves gais et agréables surtout, pour ne pas dire exclusivement, dans mes périodes de tristesse. »

La tendance du rêve à réaliser des souhaits s'exprime avec une parfaite clarté dans le « *Savonarola* » de Lenau, où le martyr, après avoir subi les affres de la torture, rêve des délices du Paradis. E. T. A. Hoffmann connaît ce même caractère du rêve, et il insiste encore sur l'origine infantile des images consolantes du rêve : « Quand je reposais pendant la nuit sur une

(1) *Der Traum als Prophet*
Was dir begegnen wird, wie sollte der Traum es dir sagen ?
Was du tun wirst, das zeigt er schon eher dir an.

couche dure, pauvre malheureux, fatigué, brisé par un travail épuisant, le rêve venait à moi, et, éventant mon front brûlant avec un doux murmure, il déversait en mon cœur toute la félicité de quelque instant de bonheur ; d'un de ces instants où la force divine me faisait entrevoir les délices du ciel et dont la conscience repose au plus profond de mon âme. » (*Doge und Dogaresse.*)

Dans tous ces exemples, apparaît nettement la conviction que la cause du rêve est opposée à son contenu manifeste. Les poètes n'ont pas craint d'aller jusqu'au bout dans cette voie et de rattacher le cauchemar *aux émotions érotiques réprimées*. C'est ainsi que Zacharias Werner, devenu ascète après une vie de jouissance, dit :

« Jusque au cœur des sept collines
Le désir était mon compagnon de jour,
L'effroi celui de mes nuits. » (1).

Le rêve angoissant d'une jeune fille est exposé sous un joli vêtement symbolique dans un poème du recueil « *Des Knaben Wunderhorn* » (2) :

Quand durant tout le jour
J'ai répété ma plainte,
Mon tourment n'est pas fini.
La nuit, quand il me faut dormir,
Un rêve rempli d'épouvante
Vient très souvent m'éveiller.

Je vois en rêve l'image
Du bien-aimé de mon cœur,
Armé d'un arc puissant
Qui a tiré bien des flèches ;
Avec cet arc il me veut transporter
Hors de cette lourde vie.

(1) Selbst in der sieben Hügel Schoss
War das Gelüst mein Taggenoss,
Mein Nachtgesell das Grauen.

(2) Cf. WINTERSTEIN, *Zentralblatt f. Psychoanalyse*, II, p. 616.

Devant cette vision de terreur,
Je ne puis rester silencieuse,
Et je m'écrie d'une voix forte :
« Enfant, laisse-là ton courroux,
Ne cherche pas, parce que je dors,
A faire maintenant usage de tes armes » (1).

L'étouffement du cauchemar a été rattaché par Shakespeare directement à l'acte sexuel dans un passage déjà mentionné :

This is the hag, when maids lie on their backs,
That presses them, and learns then first to bear,
Making them women of good carriage.
(C'est là la sorcière qui presse les jeunes filles
Qui reposent sur le dos et leur enseigne
A supporter un jour comme épouses les hommes.)

Enfin un poète lyrique moderne, J. R. Becher, a mis en vers (*Gedichte*, Berlin, 1912) la conception psychanalytique du cauchemar :

« Les souhaits qui m'ont préoccupé le jour,
Les désirs que je n'ai pu satisfaire le jour,
Deviennent les angoisses de ma nuit.
Ils enflamment l'illusion,

(1) Wenn ich den ganzen Tag
Geführt hab' meine Klag',
So gibt's mir noch zu schaffen.
Bei Nacht, wann ich soll schlafen
Ein Traum mit grossen Schrecken
Tut mich gar oft aufwecken.
Im Schlaf seh' ich den Schein
Des Allerliebsten mein,
Mit einem starken Bogen,
Darauf viel Pfeil' gezogen,
Damit will er mich heben
Aus diesem schweren Leben.
Zu solchem Schreckgesicht
Kann ich stillschweigen nicht,
Ich schrei mit lauter Stimmen :
« O Knabe, lass dein Grimmen,
Nicht wollst, weil ich tu' schlafen,
Jetzt brauchen deine Waffen ! »

Que je ne puis mettre en fuite,
Que je suis entouré de feu,
Que je découvre en mon amante ma mère,
Et que mon père est la proie des chiens... » (1).

La conception *dynamique*, qui veut que tout ce qui dans l'âme est inassouvi, réprimé, se traduise dans le rêve — et qui transparaît dans la théorie de l'angoisse —, a rencontré chez les poètes autant de faveur que chez les psychologues. Dans le « *Wallenstein* » de Schiller, la fière comtesse Terzky est convaincue que l'entreprise du général doit réussir et elle repousse tous les pressentiments sombres : « Mais, gémit-elle, quand je les ai combattus pendant la veille, ils accablent mon cœur angoissé en de sombres rêves. » Et Grillparzer dit de façon analogue, dans des vers fameux :

« Ce qui oppresse la poitrine pendant le jour
Est fidèlement contenu par la bouche ;
Quand le sommeil fait sauter le bâillon,
Tout peut enfin s'exprimer dans les rêves » (2).

Le poète complète ces vers à un autre endroit dans le sens de la théorie du désir :

« ...Les rêves
Ne créent pas les souhaits,
Ils éveillent ceux qui étaient déjà là ;

(1) Die Wünsche, die ich tags gedacht,
Sehnsüchte, die ich tags nicht stillen konnte,
werden die Aengste meiner Nacht.
Sie glühen Wahn,
den ich nicht fliehen kann,
dass ich in Feuer rings und Flammen steh',
in der Geliebten meine Mutter seh',
meinen Vater wie einen Frass der Hunde...

(2) Was die Brust im Wachen enget,
aber treu verschliesst der Mund,
hat der Schlaf das Band gesprenget,
tut es sich in Träumen kund.

Et ce que le matin vient mettre en fuite,
Tu en portais déjà les germes en toi. » (1).

Nous trouvons les mêmes idées dans des œuvres de poètes modernes, touchant de près à la psychanalyse, comme Arthur Schnitzler :

« Mais les rêves sont des désirs sans courage,
Des souhaits insolents que la clarté du jour
Oblige à se cacher dans les coins de notre âme,
D'où ils n'osent sortir en rampant que la nuit. »
(*Der Schleier der Beatrice*) (2).

ou bien Victor Hardung :

« .....dans le rêve
Que nous engendrons par convoitise secrète,
Par désirs, angoisse, souhaits inavoués,
Par envies ignorées du grand jour,
Mais bien nôtres pourtant malgré nos dénégations. »
(*Godiva*) (3).

Jean Paul et Hebbel ont exprimé des pensées analogues. Jean Paul dans le « *Silvesternachtstraum* » fait cette remarque de portée très générale : « [Le sommeil] aide aussi les éléments réprimés de la nature humaine, de la nature en général, à

(1) ...Die Träume,
Sie erschaffen nicht die Wünsche,
Die vorhand'nen wecken sie ;
Und was jetzt vescheucht der Morgen,
Lag als Keim in dir verborgen.

(2) Doch Träume sind Begierde ohne Mut,
Sind freche Wünsche, die das Licht des Tags
Zurückgejagt in die Winkel unsrer Seele,
daraus sie erst bei Nacht zu kriechen wagen.
(*Der Schleier der Beatrice*)

(3) .....Im Traum,
Den wir doch zeugen aus geheimer Lust,
Begehren, Angst, Verlangen ungestanden,
Aus Süchten, unbekannt dem hellen Tag,
Und unser eigen doch, wo wir sie leugnen.
(*Godiva*).

conquérir leurs droits... et s'il ne s'en tient pas à la loi qui nous domine à l'état de veille, s'il brise notre retenue et notre équilibre habituels et jette pêle-mêle tous les aspects de nos intuitions et de nos adaptations, c'est uniquement parce qu'il est lui-même l'expression d'une loi supérieure. » Hebbel dit, dans un fragment qui traite spécialement des émotions asociales, réprimées avec peine par l'homme moderne : « ... Le vaste empire spectral des instincts et des inclinations surgit à la douzième heure du rêve et s'ébat devant nous en de fortes incarnations. Le rêve lance de terribles lueurs dans les écuries d'Epicure et d'Augias que l'on nous a bâties, et nous voyons passer librement dans la nuit tous les sauvages animaux funèbres et tous les loups du soir, que pendant le jour la raison tient dans les chaînes. »

Mais c'est dans un paragraphe intitulé « Vie et poésie » de l'*Aurore* de Nietzsche qu'il nous faut reconnaître l'anticipation la plus poussée de la théorie psychanalytique du rêve : il y apparaît comme un moyen de satisfaction hallucinatoire de l'instinct : « Peut-être cette cruauté du hasard [dans la satisfaction de l'instinct] sauterait-elle davantage aux yeux, si tous les instincts étaient aussi exigeants que *la faim* : les aliments pris en rêve ne suffisent pas à la satisfaire ; mais la plupart des instincts, surtout ceux que nous appelons moraux, se contentent de peu : s'il m'est permis de le suggérer, *nos rêves ont précisément pour valeur et pour sens de compenser jusqu'à un certain point cette absence fortuite de « nourriture » durant le jour*... Ces inventions [du rêve] qui permettent à nos instincts de se donner libre cours — et chacun n'a qu'à s'en rapporter à ses exemples les plus frappants — sont des interprétations de notre excitation nerveuse pendant le sommeil, des interprétations *très libres*, très arbitraires... Que ce texte, qui en général ne change guère d'une nuit à l'autre, puisse être commenté si différemment, que la raison créatrice *se représente* hier et aujourd'hui *des causes* si différentes pour les mêmes excitations nerveuses : le motif en est dans ce fait que le souffleur de cette raison était autre aujourd'hui qu'hier, c'est un autre *instinct*

qui voulait se satisfaire, s'affirmer, s'exercer, se retremper, se décharger, — c'est lui qui était à marée haute, alors que c'en était un autre hier » (1).

Toutes ces vues sur l'essence du rêve, qui se réunissent en une théorie du rêve proche de la conception psychanalytique, ne sont à vrai dire que des à-côté occasionnels de la connaissance intuitive de l'âme que le poète représente dans ses créations. Il est arrivé à ce savoir par une voie qui n'est ni empirique ni spéculative. Si, dans les œuvres poétiques, les rêves sont utilisés d'une manière qui répond à l'importance que nous avons reconnue ailleurs, cela prouve tout simplement l'authenticité et le caractère immédiat de l'expérience du poète.

On est surpris avant tout de constater combien, depuis les origines, la poésie comme l'art populaire ont utilisé le rêve au service de la description d'états d'âme compliqués. Les œuvres littéraires — épopée, roman, drame et poésie — dans lesquelles des rêves interviennent de façon significative au cours de l'action et de la vie intérieure des personnages sont innombrables. La littérature compte les phénomènes du rêve au nombre de ses ressources les plus indispensables, depuis les poèmes homériques jusqu'au Chant des Nibelungen et aux épopées de Milton, Klopstock, Wieland, Hebbel, Lenau, etc., sans parler du roman et de certaines de ses tendances, comme par exemple le roman romantique qui s'étend très loin dans notre littérature moderne. N'est-ce pas un fait connu que la prédilection des poètes comme Tieck, E. T. A. Hoffmann, Jean Paul qui font rêver leurs personnages et influer ces rêves de façon décisive sur la marche de l'action ? Le drame même emploie les rêves, bien qu'à un degré plus faible et moins significatif ; par ailleurs, la forme théatrale englobe aisément toute l'action dans un rêve, comme nous le montrent les pièces connues de Calderon, Shakespeare (*La mégère*), Holberg (*Jeppe paa Bierget*), Grillparzer, Hauptmann

(1) Cette conception s'accorde essentiellement avec celle des rêves typiques.

(*Schluck und Jau*), Fulda (*Schlaraffenland*), et dans une plus grande mesure encore les pièces de rêve modernes qui ne sont pas sans dépendre de l'étude scientifique du rêve : Strindberg (*Traumspiel*), Paul Apel (*Hans Sonnenstössers Höllenfahrt*), Franz Molnar (*Das Märchen vom Wolf*), Streicher (*Traumland*), etc.. Le revêtement de rêve est d'ailleurs aussi employé avec succès, à l'occasion, dans des genres épiques, comme dans le « *Conte de Noël* » de Dickens ou dans l'œuvre singulière du dessinateur Alfred Kubin (*Die andere Seite*), dont M. Hanns Sachs (de Vienne) a montré la signification psychanalytique (*Imago*, I, 1912, p. 197). Enfin dans le lyrisme, qui en son essence dernière touche de très près au rêve, de tels revêtements ont toujours été très en vogue. Le Minnegesang et le Meistergesang en particulier se sont toujours complu aux images de rêve et ont célébré le rêve comme moyen de combler tous les vœux. La plus belle expression en est donnée par Walter von der Vogelweide ; Riklin l'a déjà signalé. Les innombrables poèmes de rêve de Hans Sachs exigeraient une étude spéciale ; citons seulement pour les caractériser la représentation amusante de ce colporteur, qui voit en rêve une foire extrêmement lucrative, au moment même où des coquins de singes détruisent et souillent toute sa marchandise (1). Il faut mentionner ici tout particulièrement le lyrisme des romantiques et des tendances voisines : Heine, Chamisso, Mörike, Uhland, Mme Droste, Keller, Hebbel, Byron (*The dream*) et beaucoup d'autres ont décrit des rêves. « *Lethe* » de C. F. Meyer, « *Geburtsnachttraum* » de Hebbel, les ballades de Spitteler (*Der Vater*, *Das Begräbnis*, *Das Gastmahl*) et des sujets analogues dans « *Des Knaben Wunderhorn* » sont parmi les œuvres lyriques qui nous émeuvent le plus.

Il est particulièrement intéressant pour le psychanalyste

(1) Sur les autres poèmes de rêve de Hans Sachs, cf. la bibliographie donnée par HAMPE ; nombreux exemples de rêves dans la littérature épique, chez NAGELE ; pour le lyrisme, surtout KLAIBER ; une intéressante revue d'ensemble : *Träume in Dichtungen*, in *Kunstwart*, XX, 4.

de constater que les rêves créés par les poètes sont bien construits suivant les lois révélées par l'expérience et apparaissent à l'examen psychologique comme des rêves véritablement vécus. On a même pu retrouver quelques-unes des lois du travail du rêve au cours de recherches philologiques sur les rêves poétiques. C'est ainsi que Mentz, étudiant l'épopée française, montre comment *les rêves que fait une même personne dans une même nuit ont des rapports entre eux et constituent un tout cohérent* (p. 45). De même Jaehde indique, dans les ballades populaires anglo-écossaises où les rêves se composent de deux tableaux successifs, comment « *le premier esquisse d'une façon symbolique et obscure ce que le second fait voir d'une manière claire et sans voile* ». Ce sont là des aspects de l'expression symbolique (cf. p. 299) si familière au poète.

C'est un fait de cet odre qu'on trouve chez Ovide, dans la 5me élégie du livre III des *Amours*. Le poète y décrit et interprète un rêve où la chaleur est la passion amoureuse, la vache la bien-aimée et le taureau le rêveur lui-même éperdu d'amour (1). Byron, dans le 6me chant de *Don Juan*, emploie un symbolisme amoureux qui nous est également familier : le héros, déguisé en femme, partage la couche de Dudu qui se réveille avec angoisse au milieu d'un rêve dont le symbolisme sexuel rappelle le mythe du péché (2). Parfois le poète saisit clairement le sens de certains symboles typiques, ainsi que le prouve la description des mystères d'Eleusis dans la XIIe élégie romaine de Goethe (3) :

« L'initié errait d'une manière étrange à travers des cercles peuplés d'images bizarres ; il paraissait se mouvoir en rêve ; car ici des reptiles se tordaient à terre et là des jeunes filles portaient un petit coffret fermé et richement couronné d'épis... Seulement après de nombreuses épreuves et de nombreux examens lui était révélé ce que le cercle sacré cachait dans ses tableaux étranges. Et ce secret était que Demeter la grande avait accordé ses faveurs à un héros, qu'elle avait jadis offert le mystère gracieux de son corps immortel à Jasion, le vigoureux roi des Crétois.

(1) Voir ABRAHAM, *Zentralblatt für Psychoanalyse*, II, p. 160.
(2) Voir ROSENSTEIN, *Ibid.*, p. 161.
(3) WINTERSTEIN, *Ibid.*, p. 291.

Alors la Crète avait été comblée. Le lit nuptial de la déesse se gonfla d'épis, et de riches moissons pressèrent la terre » (1).

Un exemple récent nous montre comment un auteur moderne peut représenter en symboles parfaitement corrects le rêve typique de l'accouchement.

Dans la tragédie de Moritz Heimann « *Der Feind und der Bruder* », une jeune femme raconte son rêve, qu'une femme plus âgée et déjà mère interprète comme un rêve de grossesse et d'accouchement. Nous pouvons le considérer comme une confirmation intuitive du symbolisme, typique pour les psychanalystes, de l'eau (eaux amniotiques) et du coffret — c'est ici une cloche — (ventre maternel) :

« PALLAS

La nuit dernière, je me voyais nageant dans la mer ; et devant moi nageait sur une route obscure une forme brillante, une cloche de sang rosé, d'une lueur éthérée, et qui paraissait tinter. — Et, soulevée auprès d'un rocher, brusquement l'eau s'agita, et la chute des Néréides frappa d'un coup la forme qui se brisa, et dans mon ventre de femme — vois ici — je ressentis à tel point le coup de la douleur.....

MADDALENA

T'es-tu réveillée ?

PALLAS

Pas encore. Je me sentis tirée d'un rêve profond et rentrai en un rêve plus léger, et je nageai de nouveau, et devant moi, presque déjà à l'horizon, mais toujours visibles, deux cloches flottaient, l'une comme l'autre délicates et flamboyantes pourtant, et elles passèrent devant moi

(1) Wunderlich irrte darauf der Eingeführte durch Kreise
Seltner Gestalten ; im Traum schien er zu wallen ; denn hier
Wanden sich Schlangen am Boden umher, verschlossenes Kästchen,
Reich mit Aehren umkränzt, trugen hier Mädchen vorbei :
. . . . . .
Erst nach mancherlei Proben und Prüfungen ward ihm enthüllet,
Was der geheiligte Kreis seltsam in Bildern verbarg.
Und was war das Geheimnis, als dass Demeter, die grosse,
Sich gefällig einmal auch einem Helden bequemt,
Als sie dem Jasion einst, dem rüstigen König der Kreter,
Ihres unsterblichen Leibs holdes verborgne gegönnt.
Da war Kreta beglückt ! Das Hochzeitsbette der Göttin
Schwoll von Aehren und reich drückte der Acker die Saat.

jusque dans une écume éthérée de lumière sans fin où je m'éveillai, épuisée et avec cette douleur étrange qui, comme je montais maintenant, me rappela mon rêve et — je ne sais quoi.

MADDALENA

Quel était le siège de cette douce douleur ? (*Elle pose une main sur la poitrine de Pallas*). Et ne sens-tu pas aussi, lorsque tes petits seins délicats battent doucement, qu'ils ne font plus partie de ton être et qu'ils tendent vers un autre ? Deux se groupent en un seul, et, pour que le compte soit juste, l'unité se dédouble ensuite, ô jeune femme » (1).

(1) PALLAS

Vergangne Nacht sah ich im Meer mich schwimmen ;
Und vor mir schwamm auf der lichtblinden Bahn
ein schimmerndes Gebilde, eine Glocke
von rosenfarbnem Blut, ätherisch leuchtend,
dass sie zu klingen schien, — da regte sich,
an einem Fels empört, das glatte Wasser,
und jäh zerschlug der Sturz der Nereïde
dort vor mir die Gestaltung, dass sie riss
und ich davon in meinem Weiberleib —
sieh : hier — den heissen Stich des Schmerzes so empfing —

MADDALENA

Erwachtest du ?

PALLAS

Noch nicht. Es hob mich nur
aus tiefem Traum zu minder tiefem Traum,
und wieder schwamm ich, und vor mir, fast schon
am Horizont, doch immer sichtbar schwebten
zwei Glocken, eine wie die andre, zart
und feurig doch, und zogen her vor mir
bis in den uferlosen luft'gen Gischt
von Licht, darin ich dann erwachte, müd
und mit dem wunderlichen Schmerz, der jetzt
beim Steigen wieder mich erinnerte
an meinen Traum und an — ich weiss nicht was.

MADDALENA

Wo sass der süsse Schmerz ?
(*Sie legt eine Hand auf Pallas Brust*).
Und fühlst du etwa
auch schon die zarten Brüstchen leise tickend
sich dir entfremden, einem andern zu ?
Zwei wird zu eins ; und dass die Rechnung stimme,
wird danach eins zu zwei, du junge Frau.

Nous n'avons malheureusement jusqu'à présent que des recherches fragmentaires sur les rêves en poésie ; cependant elles nous ont déjà donné des aperçus précieux sur la connaissance de l'âme qu'ont les poètes et sur la nature de la création artistique. Il est agréable de voir que la première étude de ce genre fondée sur une base psychanalytique provient d'un historien de la littérature, qui reconnut de bonne heure l'importance de la psychologie analytique du rêve et chercha avec succès à la mettre en valeur pour son domaine spécial. Il s'agit d'un petit travail d'Ottokar Fischer, consacré, il est vrai, à un objet particulièrement approprié : les rêves dans « *Der Grüne Heinrich* » de Gottfried Keller. Qu'il nous suffise de citer ici, parmi les nombreux passages qui confirment la doctrine psychanalytique, le fragment suivant :

« A celui qui rêve se révèle sans qu'il s'y attende ni qu'il en ait conscience une bonne part de son monde d'idées et avant tout le contenu vrai de ses désirs cachés, qu'il n'osait s'avouer. C'est en rêve seulement qu'Henri se sent envahi d'une nostalgie sans fin : il n'avait pas le temps pendant le jour. C'est en rêve seulement qu'apparaît tout cela que le rêve couvrait de son bruit et chassait de l'esprit : reproche, douleur, nostalgie. Presque tous les rêves du « *Grüne Heinrich* » sont des rêves nostalgiques.

« Le roman porte sur les relations entre mère et fils. Au centre des rêves d'Henri se trouve l'idée de sa mère : désir de la revoir, souci à son propos, honte en même temps de ces sensibleries. On constate une fois de plus qu'en rêve apparaissent des idées que la veille avait brutalement refoulées. Henri se rend, en effet, coupable d'une faute grave en n'écrivant pas à sa mère ; c'est à peine s'il veut penser à elle, et il n'a nullement conscience de ses sentiments véritables. Le rêve seul les lui révèle » (p. 17 et sq).

Le travail de Fischer se borne à indiquer d'une façon sommaire que les lois générales du rêve se retrouvent dans les rêves de la poésie. Le Docteur A. Robitsek a essayé d'appliquer la technique psychanalytique dans tous ses

détails. Il a choisi le rêve d'*Egmont* et montré qu'il présente à l'analyse les caractères d'un rêve véritable. En décomposant le rêve en ses éléments, et en les rattachant aux fragments correspondants du drame, il a pu montrer l'existence de points de contact avec les pensées de veille et les « restes du jour », interpréter la symbolique, découvrir derrière le contenu manifeste un contenu latent, trouver dans tout le rêve et dans ses détails la marque du souhait accompli. L'auteur pouvait, dans sa recherche, s'appuyer sur une étude analogue, l'analyse du délire et des rêves dans *Gradiva* de W. Jensen, déjà citée (cf. p. 89, note). Cette analyse avait permis de remplacer les rêves que le poète a utilisés pour peindre les états d'âme de son héros par les pensées qui les avaient produits, et de les introduire ainsi dans la suite logique de son devenir psychique. La source à laquelle puise l'intuition du poète est bien celle-là même que l'analyste a découverte avec tant de peine : la vie inconsciente (1).

Nous revoilà devant le problème d'où nous sommes partis, les relations entre la création poétique et le rêve. Les hommes doivent en avoir été frappés de bonne heure. Les anciens pensaient, en leur naïveté, que les mortels favorisés des dieux recevaient, pendant leur sommeil, le don poétique ; tels Homère et Hésiode, tel encore Eschyle, leur plus ancien poète tragique. Des époques plus éclairées n'ont pu écarter complètement ces impressions, cela surtout parce que les poètes eux-mêmes croyaient à ces sources d'inspiration, comme le prouve l'exemple de Pindare (2).

Cette croyance est donc « un vieux thème indo-européen » (Henzen). On s'y tient fortement, on y revient sans cesse ;

(1) Dans le poème narratif « *Faira* », que je n'ai pu avoir entre les mains, JENSEN dit au sujet des rêves : « La vie est souvent un rêve fait les yeux ouverts, mais le rêve est la vie de l'âme prisonnière, un message muet des dieux de la demeure de Wana, du palais de la lumière qui s'élève dans les profondeurs des mers et dans lequel rien ne se cache derrière les murailles de cristal. » (*Sonnenwende*, Berlin, 1882).

(2) Cf. le récit de Beda sur le poète Caedmon (BEDA, *Historia Eccl.*, éd. Holder, lib. IV, cap. 24).

cette même idée reparaît sous les vêtements poétiques les plus divers. Citons seulement la « *Dichterweihe* » de Hans Sachs ; dans la « *Zueignung* » de Gœthe qui s'y rattache on a vu un dernier reste de ce thème. Ce n'est pas par hasard, non plus, que Richard Wagner met dans la bouche de Hans Sachs les vers connus :

> « C'est là, ami, la tâche du poète,
> il interprète et il garde son rêve.
> Croyez-moi, le plus vrai de la chimère humaine,
> le songe nous l'explique et nous en dit le fond :
> pour tout l'art de chanter, toute la poésie,
> il n'est point d'autre but qu'interpréter les songes.
> D'où viendrait que déjà vous sachiez par un rêve
> comment vous sortirez vainqueur de ce grand jour ? »
>
> (*Les Maîtres chanteurs*. Acte III) (1).

Hebbel a exprimé la même idée dans l'épigramme : « *Traum und Poesie* » : « Rêves et fantaisies de poète sont fraternellement unis, ils se séparent ou se complètent en silence..... »

Et dans des fragments de son journal : « Je crois de plus en plus que rêve et poésie sont une même chose... »

« L'état d'enthousiasme poétique (je l'éprouve profondément en ce moment) est un état de rêve ; c'est ainsi que les autres hommes doivent se le représenter. *Il se prépare dans l'âme du poète quelque chose qu'il ignore lui-même.* »

Des remarques et des aveux analogues ne sont pas rares chez les poètes. Nous savons notamment que Goethe se sentait poussé à écrire ses poésies « par un instinct et comme dans un rêve ». Paul Heyse dit dans ses souvenirs de jeunesse : « Toute

(1) Mein Freund, das grad' ist Dichters Werk,
dass er sein Träumen deut' und merk'.
Glaubt mir, des Menschen wahrster Wahn
wird ihm im Traume aufgetan :
All' Dichtkunst und Poeterei
ist nichts als Wahrtraumdeuterei.
Was gilt's, es gab der Traum euch ein,
wie heut ihr sollet Sieger sein ?

invention artistique s'achève dans un état d'excitation inconsciente, mystérieux, bien proche de l'état de rêve proprement dit. »

Ce sont souvent aussi des expériences tout individuelles qui ont conduit à constater ces rapports. Des poètes qui ont accordé à leurs rêves une attention particulière, comme Hebbel ou Gottfried Keller, ont remarqué combien leur œuvre en dépendait. Le 6 novembre 1843, Hebbel écrit à Paris : « Du temps où je ne composais pas encore d'ouvrages poétiques, j'avais des rêves poétiques ; aujourd'hui je n'en ai plus. » Après avoir indiqué une série de rêves étranges, il poursuit en vers :

> « Autrefois je ne pouvais écrire encore de tragédies ;
> Depuis que je le peux les rêves m'ont quitté.
> Les rêves ne seraient-ils par hasard que tragédies imparfaites ?
> Une belle tragédie est-elle un rêve achevé ? » (1).

Chez Keller, on voit clairement comment un trait d'observation subjective (notée dans le *Journal* : 17 janvier 1848) est attribué au héros préféré, le Grüne Heinrich.

« Si je ne fais rien pendant le jour, l'imagination travaille d'elle-même pendant le sommeil, mais cette ombre aimable et taquine emporte ses créations avec elle et efface soigneusement toutes les traces de son activité ». (*Tagebuch*, Baechtold, I, 308).

« .....depuis que je n'occupais plus l'imagination et son impatient pouvoir créateur pendant le jour, ils s'agitaient à leur manière pendant le sommeil et créaient avec une apparence de raison et de logique une fantaisie de rêve. » (*Der grüne Heinrich*, IV, 102).

D'autres fois, au lieu de se compenser, il semble que rêve et poésie s'entr'aident ou même qu'ils ne soient plus qu'une seule chose. De nombreux vers et rimes, des poèmes entiers

(1) Damals aber konnt' ich noch keine Tragödien dichten,
Seit ich dieses vermag, bleiben die Träume mir aus.
Wären die Träume vielleicht nur unvollkommene Gedichte ?
Ist ein gutes Gedicht ein vollkommener Traum ?

apparus en rêve ont pu être utilisés. On connaît l'exemple de « *Kubla Khan* » de Coleridge, dont cependant Havelock Ellis a contesté l'exactitude (*The World of Dreams*, p. 269 de la trad. all.). D'autres paraissent plus certains : les poèmes de Uhland : « *Die Harfe* » et « *Die Klage* », « *Traum* » de Hebbel, et plusieurs poésies de Mörike, de Keller, etc. Des conteurs comme Stevenson, Ebers, Lynkeus (Joseph Popper) ont également avoué qu'ils devaient différents sujets à leurs rêves. On est allé jusqu'à attribuer aux rêves des productions supérieures à celles de la veille, mais l'exemple le plus célèbre de ce genre, la Sonate du Diable, de Tartini, a été fortement contesté (Havelock Ellis, *l. c.*, p. 269), et des œuvres poétiques comme « *Musiker Kreisler* » de E. T. A. Hoffmann ne semblent guère plus probantes.

On conçoit aisément que cette parenté du rêve et de l'art, considérée souvent comme une identité de nature, ait incité d'aucuns à conclure de l'un à l'autre. Les poètes et les philosophes romantiques y ont évidemment été les plus enclins. Dès 1796, Tieck, dans son introduction à la *Tempête* de Shakespeare, exposait les grandes lignes d'une esthétique conçue dans cet esprit : « Shakespeare, y lisait-on, qui révèle si souvent dans ses drames la connaissance profonde qu'il avait des émotions des plus fines de l'âme humaine, s'étudiait vraisemblablement dans ses rêves et reportait dans sa poésie les expériences qu'il avait faites dans ce domaine. Le psychologue et le poète peuvent sans aucun doute par l'étude de leurs rêves étendre grandement leur expérience. »

Schopenhauer, que des influences hindoues avaient conduit à un extrême « idéalisme du rêve », l'a transporté dans le domaine de l'art. Dans un passage des œuvres posthumes où il traite de l'« l'art poétique » (éd. Reclam, IV, p. 391 sq.), il dit : « La grandeur de Dante vient de ce qu'il possède la *vérité du rêve*, alors que d'autres poètes ne possèdent que la vérité du monde réel. Il nous fait voir des choses inouïes exactement comme celles de nos rêves, et elles nous donnent la même illusion. On dirait qu'il a rêvé chaque chant pendant la nuit

et qu'il l'a transcrit le matin. Tant tout cela a la vérité du rêve... Au reste, pour se faire une idée du travail du génie chez le poète véritable, de l'indépendance où il est de toute réflexion, que l'on considère notre propre travail poétique pendant le rêve. » .....« Combien ces descriptions dépassent tout ce que nous pourrions réaliser à dessein et avec l'aide de la réflexion ! Quand vous vous réveillez d'un rêve vivant, détaillé et dramatique, examinez-le et admirez votre propre génie. Aussi peut-on dire : un grand poète, par exemple Shakespeare, est un homme qui en état de veille peut faire ce que nous tous faisons en rêve. »

Jean Paul dit : « C'est en rêve que l'imagination peut le mieux cultiver son jardin suspendu et le remplir de fleurs ; elle y accueille les femmes, si souvent exclues des jardins terrestres. Le rêve est un art poétique involontaire (1), et il montre que le poète, avec un cerveau terrestre, travaille plus qu'un autre homme.... De même, le véritable poète n'est qu'un auditeur, il ne dicte pas leur rôle à ses personnages, il les regarde vivre comme dans un rêve, et les écoute. »

Et Nietzsche, dans son ouvrage de jeunesse « *Die Geburt der Tragödie aus dem Geiste der Musik* », présente le rêve comme une des sources de l'art : « L'homme sensible à l'art se comporte à l'égard du monde du rêve comme le philosophe à l'égard de la réalité de l'être ; il le considère d'une manière précise et avec plaisir : c'est d'après les tableaux du rêve qu'il interprète la vie, c'est d'après les événements du rêve qu'il s'exerce à la vie. Et ce ne sont pas seulement les images aimables et agréables qu'il peut interpréter : le sérieux, le sombre, le triste, le ténébreux, les obstacles soudains, les taquineries du hasard, les attentes pénibles, bref toute la « divine comédie » de la vie défile devant lui avec son enfer, non pas seulement comme un jeu d'ombres chinoises, — car il vit et souffre au milieu de ces scènes —, mais non sans laisser cependant l'impression fugitive d'irréalité ;

(1) KANT aussi appelle, dans l'*Anthropologie*, le rêve art poétique involontaire.

et peut-être plusieurs se souviennent comme moi d'avoir dans les dangers et les terreurs du rêve crié, pour reprendre courage, et ils y parvenaient vraiment : « C'est un songe ! je veux continuer ! » (1). On m'a raconté qu'il y a des personnes qui sont en état de poursuivre pendant trois nuits successives ou plus l'enchaînement d'un même rêve : ce sont des faits qui prouvent que notre être intime, ce qui nous est commun à tous, subit le rêve avec un plaisir profond et une nécessité joyeuse. »

Les ressemblances entre le rêve et la poésie ont été surtout étudiées par des esthéticiens idéalistes comme Vischer et Volkelt. Ainsi Vischer dit : « ... Toutes les images qui ont été créées par les grands poètes sont baignées d'un souffle de rêve ». « Ce qui n'a pas l'aspect de rêve n'est pas beau, n'est pas achevé, n'est pas poétique, n'est pas vraiment de l'art. »

Plus récemment Arthur Bonus a signalé l'importance du rêve pour la compréhension de la technique artistique et montré que l'étude du rêve était le meilleur procédé pour pénétrer la nature propre de l'art. La tentative la plus marquante en vue d'utiliser la psychologie du rêve pour expliquer les phénomènes esthétiques fondamentaux a été faite par Arthur Drews dans un article paru en 1901 : « *Das ästhetische Verhalten und der Traum* ». Il part du problème posé par le double aspect contradictoire du plaisir esthétique, problème particulièrement accessible à la psychanalyse (2) ; il reporte ensuite sur la division effective de notre conscience en conscience supérieure et inférieure (division qui caractérise la vie du rêve) l'attitude devant l'œuvre d'art, qui nous la fait considérer à la fois comme une réalité et comme une ap-

(1) Cf. les vers de Hebbel : « Le rêve le plus long s'accompagne d'un sentiment secret que tout cela ne signifie rien, si pénible soit-il. »

(Den längsten Traum begleitet
Ein heimliches Gefühl,
Dass alles nichts bedeutet
Und wär' es noch so schwül).

(2) Cf. Rank et Sachs : *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften*, ch. v.

parence. « L'œuvre d'art exerce son influence suggestive par le seul fait qu'elle contourne la conscience supérieure pour se mettre en contact direct avec la conscience inférieure. » Mais la conscience supérieure considère ce contenu imagé, concret et sensible de la conscience inférieure comme une apparence. L'attitude esthétique « n'est possible que parce que la foi en l'apparence et la critique de cette apparence sont dans deux sphères de conscience séparées, mais qui s'unissent pour former l'unité supérieure, la conscience esthétique ». « Dans la conscience inférieure même, l'idéal n'est pas différent du réel. » «Toute cette activité créatrice de symboles, que l'on considère aujourd'hui comme le fond de l'attitude esthétique, n'est autre que l'activité de la conscience de rêve, dont l'œuvre est : créer des symboles, donner à son contenu subjectif une forme objective, le transposer en tableaux, figures, événements. » « Devant cet accord entre la conscience de rêve et l'aspect esthétique nous ne pouvons pas douter, en effet, que l'attitude esthétique ne repose sur la libération de la conscience de rêve. ». « La conscience de rêve révèle un amoindrissement de l'intelligence, qui tend vers un état d'enfance, d'indifférenciation, un état rudimentaire et naïf. ». « Les valeurs esthétiques, avec leur tendance instinctive au symbole et à la personnification, peuvent être considérées comme un retour momentané et atavique des conceptions enfantines de l'humanité où chaque objet apparaissait comme vivant. »

Ce dernier point de vue avait déjà été adopté par Du Prel dans son ouvrage *Psychologie der Lyrik*, fondé sur l'étude du rêve ; il essaie d'interpréter le lyrisme comme une sorte de « conception paléontologique du monde ». Notons qu'il découvre dans toutes les formes de l'art, et qu'il considère comme appartenant à la nature même de l'intuition, « le processus de condensation des séries représentatives » que nous connaissons bien dans le travail du rêve (1). Il part de

(1) Du Prel explique le mystère de la création musicale par la condensation des images auditives (*Phil. d. Mystik*, p. 89). Il se fonde sur

l'idée que la pensée a pour fondement un processus inconscient et que le résultat de ce processus pénètre dans la conscience tout achevé. C'est surtout le cas pour la création artistique vraie et, d'une façon plus large, pour toute production géniale, mais c'est vrai en petit dans tous les cas où se manifeste ce que l'on appelle en allemand « Einfall » et en français : aperçu. »

Quel que soit l'intérêt des études dont nous venons d'exposer les résultats, force nous est bien de reconnaître qu'elles demeurent trop générales. Seule la connaissance analytique du travail du rêve et de la vie inconsciente a permis d'étudier le problème de près. L'examen du sens et du contenu des images du rêve nous introduit en effet de plain pied dans le processus de la création artistique.

Il est, entre les deux, un domaine frontière dont cet examen nous a révélé l'intérêt, c'est celui de la rêverie, de l' « histoire continuée ». La rêverie, si proche du rêve par son nom même, nous montre souvent clairement des traits qui n'apparaissent en rêve que déformés. Elle dévoile des détails de l'activité imaginative qu'on ne découvre souvent dans le rêve qu'après une longue analyse et que ne peut laisser deviner la poésie, adaptée au public : tels l'égocentrisme, l'accomplissement de désir, la teinte érotique. La rêverie, où le poète lui-même voit la première ébauche de son travail poétique, est aux rêves sincères, non déformés, ce que l'œuvre achevée est au rêve déjà idéalisé. Elle nous fait comprendre que les ressorts moteurs inconscients et le contenu psychique sont les mêmes chez l'artiste et chez le rêveur et que seule l' « élaboration secondaire » est différente. L'œuvre du poète, c'est son vœu le plus secret, travesti de multiples manières,

une déclaration de Mozart. Récemment Hans Thoma a essayé d'interpréter la peinture comme une contemplation intérieure voisine de l'état de rêve : « ...ici intervient ce que, dans la création artistique, on met sur le compte de l'inconscient. C'est là le charme puissant et aussi l'irrationnel de l'œuvre d'art. L'artiste lui-même ne peut l'expliquer : par lui se crée quelque chose, mais c'est la voix mystérieuse de la nature qui a guidé cette création. Son geste sur la matière paraît de l'ordre de la raison éveillée, et cependant il a travaillé comme en rêve. »

déguisé sous des symboles divers ; c'est parfois aussi la trace de ses élans d'enfance, réprimés, mais toujours agissants dans l'inconscient : la création alors est apaisement et katharsis.

Non seulement les rêves nous permettent ces conclusions, mais certains d'entre eux nous révèlent des motifs, des tendances communes à tous les hommes et nous montrent leurs successives transformations jusqu'à ce qu'elles parviennent à s'exprimer dans une œuvre d'art. Ce sont les « rêves typiques » ; nous y avons déjà trouvé, sur certaines sources psychiques, des indications décisives.

Ainsi le rêve de nudité (cf. p. 220) nous a permis d'examiner d'un point de vue nouveau certaines œuvres poétiques et d'y déceler l'action de tendances analogues refoulées par la censure (1). Le conte d'Andersen que nous avons cité, l'épisode de Nausikaa sont les types les plus caractéristiques de ce groupe. Ils résultent du refoulement, gros de conséquences et multiple d'aspects, du désir d'exhibition infantile, qui s'exprime d'une manière si nette dans certains rêves. On peut ramener à ces mêmes tendances certains thèmes poétiques (que l'on retrouve également dans les mythes) : porter de splendides vêtements (*Monna Vanna*), être enchaîné (*Odyssée*), changer de corps (*Armer Heinrich*), être invisible (*Lady Godiva*), toutes situations dont on trouve le modèle dans des états de rêve (défaut de vêtement, arrêt, etc.) et la contre-partie dans certains symptômes névropathiques (prurit) ou bien dans des rêveries et même parfois des perversions (fétichisme, etc.). Toutes ces images, qui proviennent de la nudité, tirent leur force de la curiosité sexuelle de l'enfant — à l'égard des parents surtout. Les tendances inhibitrices du moi social s'expriment ici tout autant que les tendances à la satisfaction des désirs défendus. Mais, tandis que la légende extériorise et matérialise le rêve, la poésie paraît s'efforcer de l'intérioriser et de le spiritualiser.

(1) Cf. RANK : *Die Nacktheit in Sage und Dichtung. Imago*, II, 1913.

La comparaison entre les rêves typiques et un certain nombre d'autres thèmes poétiques très répandus est à peine commencée. D'une part l'analyse du rêve, de ce point de vue, n'a pas encore été assez poussée, de l'autre les thèmes poétiques ont été l'objet de tant d'élaborations successives que l'on ne peut toujours les retrouver sous leur première forme. Il faut noter en tout cas que les quelques recherches faites jusqu'à présent mettent en lumière l'importance des facteurs érotiques dans la création poétique.

C'est le cas surtout pour le complexe d'Œdipe. La tragédie de Sophocle, qui nous a conduits à l'analyse des rêves, exprime d'une manière très claire les tendances de l'enfant qui voit dans son père un concurrent dangereux. Notre recherche, partie de l'idée qu'il y avait dans l'âme humaine un refoulement séculaire, nous a fait découvrir dans la littérature universelle des représentations plus ou moins voilées, transposées ou affaiblies de ce même conflit primitif qui a successivement attiré les poètes. O. Rank, s'appuyant sur des exemples nombreux, a montré le rôle du thème de l'inceste dans la littérature, son importance dans la vie psychologique de l'artiste et combien il est essentiel de le connaître pour comprendre l'œuvre d'art. Il a montré l'universalité de ce thème. Bien des détails restent encore à préciser ; le rôle de ce thème dans la vie personnelle de l'artiste, le problème de la forme artistique et celui de la technique exigeraient dans chaque cas des explications spéciales. Ernest Jones a consacré une étude détaillée à Hamlet. Appuyé sur une abondante bibliographie, il a examiné la question des divers points de vue et l'a serrée de très près ; ses conclusions concordent avec ce que nous avons dit de l'interprétation des rêves typiques (cf. p. 234) : il croit à une rêverie incestueuse (1). Jones n'a pas étudié seulement le héros du drame ; il a montré comment les autres personnages ont aussi une signification psychologique : ils personnifient d'une

(1) Nous ne tenons ici aucun compte du livre d'Erich Wulffen : *Shakespeares Hamlet, ein Sexualproblem.* Berlin, 1913. Il interprète d'une manière superficielle et erronée la méthode psychanalytique.

manière dramatique divers aspects de l'âme du poète, ils la multiplient. Si l'on objecte à cela que Hamlet, comme Œdipe, ne fait que mettre à la scène un très ancien thème mythique, nous en profiterons pour montrer que les créations de l'imagination populaire obéissent aux mêmes lois que les œuvres individuelles et que le poète, selon ses propres complexes, choisit parmi les thèmes existants et se sent contraint de les transformer de telle ou telle manière. Comme la légende d'Œdipe, si souvent reprise par les poètes, Hamlet, sous sa forme primitive et mythologique, représente une réaction (transposée cette fois) aux mêmes combats intérieurs ; le poète, en qui bouillonnent ces mêmes conflits, ne peut que les verser dans les moules anciens.

II

RÊVE ET MYTHE

« Der Traum bringt uns in ferne Zustände der menschlichen Kultur wieder zurück und gibt ein Mittel an die Hand, sie besser zu verstehen. »

NIETZSCHE (1).

L'importance des rêves dans la formation des mythes et des légendes a été dès longtemps reconnue et appréciée à sa juste valeur par les érudits. Des mythologues comme Laistner, Mannhardt, Roscher, et plus récemment Wundt lui-même, ont étudié d'une manière pénétrante le rôle des rêves, des rêves d'angoisse notamment, dans les différents mythes ou dans les grands thèmes mythiques tout au moins. Les cauchemars en particulier rappelaient en bien des points les thèmes mythologiques. Certains de leurs éléments : les sensations d'arrêt, les appels (cris), les questions anxieuses semblaient se refléter exactement dans certains récits mythiques. Des auteurs plus récents, estimant qu'il fallait étendre le domaine de ces recherches, ont étudié l'influence du rêve sur les créations populaires. Friedrich von der Leyen, qui, peu après l'apparition de la *Traumdeutung*, signalait l'importance de la psychanalyse dans ce domaine, a étudié depuis d'autres types de rêves ; il s'est malheureusement borné à relever les analogies avec le contenu manifeste.

(1) Le rêve nous ramène à des états lointains de la civilisation humaine et nous donne un moyen de les mieux comprendre.

Si intéressantes que soient ces comparaisons, elles ne suffisent pas à indiquer l'importance du rêve dans la formation des mythes. On n'épuise pas le problème en indiquant un rapport entre quelques faits saisissants de nos rêves et des contes. Ici encore, les recherches psychanalytiques ont conduit bien au-delà de la description pure et simple, jusqu'aux motifs inconscients communs des mythes et des rêves.

Riklin a montré, d'après une série d'exemples, que l'accomplissement du désir et la symbolique du conte obéissaient aux règles mêmes que la psychanalyse a décélées dans le rêve. Jones a établi, approfondi et enrichi la théorie mythologique du cauchemar en utilisant son contenu latent pour expliquer certaines formes de la superstition médiévale (sorcières, diables, loup-garou, vampire, etc.). Abraham a interprété d'une manière parfaite la légende de Prométhée, en montrant comment les lois du rêve découvertes par la psychanalyse s'appliquaient aux créations de l'imagination populaire. Rank a examiné la valeur de l'interprétation psychanalytique des mythes, en particulier de sa symbolique si contestée : elle s'est révélée irréfutable. Il a montré que, dans le « mythe de la naissance du héros », l'exposition du nouveau-né dans une boîte et dans l'eau était, comme dans les rêves d'accouchement commentés plus haut, une expression symbolique et tendancieusement défigurée du processus de la naissance. On pouvait donc expliquer par la psychologie sociale un grand nombre de rêves symboliques en apparence purement individuels, tout en éclairant en revanche les traditions mythiques à l'aide des indications fournies par le rêve. Maint phénomène de l'histoire de la civilisation put être compris dès lors : le symbole témoignait d'une identité primitive.

Prenons, pour illustrer ces rapports divers du symbolisme avec le rêve, le mythe et l'histoire de la civilisation, un exemple typique. L'étude de l'histoire de la civilisation nous enseigne que l'emploi du feu comme image de l'amour, que nous trouvons dans les rêves, et qui de nos jours n'est guère plus qu'une allégorie, eut primitivement une signification non pas symbolique, mais réelle, et extrêmement importante

pour l'évolution de l'humanité. La production du feu a, en effet, représenté autrefois l'acte sexuel lui-même, c'est-à-dire qu'on rattachait à tous deux les mêmes énergies de désir, avec les représentations qui s'y rapportent. Un exemple très classique de ce fait est fourni par l'Inde qui présente la production du feu sous un aspect sexuel ; le *Rig-Veda* (III, 29, 1) s'exprime de la façon suivante :

« Voici le bâton-frotteur ; le principe producteur (la branche mâle) est prêt ; approche la mère (la branche femelle) ; nous allons faire jaillir Agni en la faisant transpercer et frotter par l'autre suivant l'antique manière. Celui qui connaît les êtres (Agni) habite dans les deux branches, pareil au germe dont le jaillissement a rempli magnifiquement les femmes fécondées... Lui (la branche mâle) s'enfonce, sachant bien le chemin... » (1). Lorsque l'Indou allume du feu, il prononce une prière sacrée qui se rapporte à un mythe. Il saisit un morceau de bois en disant : « C'est de toi que jaillit le feu », pose dessus deux brins d'herbe : « Vous êtes les deux testicules », puis saisit le morceau de bois posé à plat en dessous : « Tu es Urvaci ». Ensuite il oint le morceau de bois avec du beurre et s'écrie : « Tu es la force », le place sur le morceau de bois horizontal en disant : « Tu es Pururavas », etc. Il considère donc la branche horizontale avec sa petite cavité comme représentant la déesse fécondée, et le morceau de bois vertical comme l'organe du dieu qui la féconde. L'ethnologue connu Leo Frobenius (2) dit au sujet de l'extension de cet usage : « La production de feu par frottement et pénétration de deux morceaux de bois, procédé en usage chez la plupart des peuples, représente donc chez les anciens Hindous l'acte sexuel. Qu'il me soit permis de signaler que cette interprétation n'est pas l'apanage des anciens Hindous. Les Sudafricains la possèdent aussi. Le morceau de bois horizontal s'appelle chez eux « le sexe femelle », et le morceau vertical « le mâle ». Schinz avait

(1) D'après la traduction de L. v. Schröder, dans *Mysterium und Mimus im Rigveda*, p. 260.

(2) *Das Zeitalter des Sonnengottes*, Berlin, 1904, p. 338 sq.

déjà signalé autrefois cette conception chez certaines tribus ; on a découvert, depuis, qu'elle est très répandue dans l'Afrique du Sud, spécialement parmi les tribus de l'Ouest. »

Le symbolisme sexuel de la production de feu se trouve encore indiqué clairement dans le mythe du rapt du feu par Prométhée, dont le mythologue Kuhn (1859) a bien vu l'origine. De même que la légende de Prométhée, d'autres traditions établissent des rapports entre la fécondation et le feu céleste, l'éclair. C'est ainsi que O. Gruppe (1) dit de la légende de Sémélé, dont le corps brûlant donne naissance à Dionysos, qu'elle est « vraisemblablement l'un des rares témoins que la Grèce possède du vieux type de légende qui se rapportait à la flamme jaillissant du feu du sacrifice », et que son nom a « peut-être désigné primitivement la « planche », la « table », la branche inférieure (cf. Hesych., σεμέλη τράπεζα)... Dans le bois tendre de celle-ci s'enflamme l'étincelle dont la naissance consume la « mère ». » — Dans l'histoire — tournée en légende — de la naissance d'Alexandre le Grand, il est dit encore que sa mère Olympias rêva la veille de ses noces qu'un orage puissant se déchaînait autour d'elle, que l'éclair pénétrait et brûlait son sein ; il en jaillissait ensuite un feu impétueux, dont les flammes dévorantes allaient se perdre en des horizons toujours plus reculés (2) (Droysen : *Gesch. Alex. d. Gr.*, p. 69). Il faut mentionner encore la célèbre fable du magicien Virgile, qui se venge d'une belle dédaigneuse en éteignant tous les feux de la ville et en ne permettant aux habitants d'allumer un nouveau feu qu'au contact du sexe de cette femme exposée nue à la vue de tous. A cet ordre d'allumer le feu s'opposent des interdictions contenues dans des traditions analogues à celle de Prométhée, tel le conte d'Amour et Psyché, qui défend à l'épouse curieuse d'éclairer de sa lampe le visage du nocturne visiteur, ou bien encore

(1) *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, tome II (Munich, 1906), p. 14-15 sqq.

(2) De même, Hécube enceinte de Paris rêve qu'elle met au monde un tison ardent qui incendie la ville toute entière (cf. à ce sujet la légende de l'incendie du temple d'Ephèse la nuit où naquit Alexandre).

l'histoire de Périandre, que sa mère venait étreindre, cachée par l'ombre de la nuit, amoureuse inconnue.

Comme le morceau de bois horizontal, chaque endroit où l'on fait du feu, autel, foyer, poêle, lampe, etc., devient à son tour symbole féminin. C'est ainsi, par exemple, que, pendant la messe noire, on utilisait comme autel le sexe d'une femme nue allongée. D'après Hérodote (V, 92), Mélissa, épouse défunte du grec Périandre, venue pour communiquer à son mari une prédiction, se fit reconnaître de lui en disant qu'il avait « enfourné le pain dans un four refroidi », et cette preuve le convainquit, « car il s'était uni au cadavre de Mélissa ».

Ces remarques s'appliquent également aux coutumes nuptiales relatives au feu, et aussi aux contes bouffons — très répandus dans le folklore —, où il s'agit de lumière de vie, et qui emploient ouvertement le même symbolisme sous forme d'histoires de rêves. Un homme rêve que Saint Pierre lui montre dans le ciel sa lumière de vie et celle de sa femme. Comme la sienne ne contient plus beaucoup d'huile, il essaie d'y verser goutte à goutte de l'huile prise avec le bout de son doigt dans la lampe de sa femme. Il répète ce manège plusieurs fois, et lorsque saint Pierre approche, il tressaille, prend peur, et se réveille du coup ; il s'aperçoit alors qu'il a mis le doigt dans le sexe de sa femme, et l'a porté à sa bouche et léché (*Anthropophyteia*, tome VII, p. 255 et suiv.). Une connaissance et un emploi analogue de ce symbolisme sexuel reparaît dans l'anecdote d'après laquelle le pasteur indique à une jeune fille que la « lumière de vie » c'est son propre sexe. « Ah, je comprends maintenant, dit-elle, pourquoi mon chéri y a ce matin enfoncé sa mèche. » (*Anthrop.*, VII, p. 310, et une variante, même ouvrage, p. 323). Inversement, dans les *Contes drôlatiques* de Balzac, la maîtresse du roi dit, pour se débarrasser d'un prêtre importun : « La chouse que ayme le Roy n'en est point à recepvoir les sainctes huiles ».

La signification sexuelle s'étend peu à peu sur tout ce qui entre en rapport avec le symbole primitif. La cheminée, à travers laquelle dans certains contes la cigogne laisse tomber l'enfant, devient symbole féminin, et le ramoneur symbole

phallique (1), comme en témoigne encore à l'heure actuelle son rôle dans les souhaits de bonheur ; car la plupart de nos symboles du bonheur étaient primitivement des symboles de fécondité, tels le fer à cheval (empreinte de pas de cheval), la feuille de trèfle, la mandragore, etc. Même notre langue actuelle conserve encore beaucoup de ce symbolisme du feu ; nous parlons de la « lumière de vie », de l' « ardeur » amoureuse ; nous disons « prendre feu » dans le sens de « s'éprendre », et nous donnons à notre maîtresse le nom de « flamme ».

Il est possible de suivre de la même façon d'autres symboles à travers différentes étapes de leur emploi et de leur compréhension (2).

Un symbole particulièrement important pour l'intelligence des rêves, comme des mythes et des contes, c'est celui qui présente les parents comme des personnages royaux ou très haut placés. Les rêveries ambitieuses par lesquelles l'individu essaie de magnifier sa vie familiale ont facilité l'intelligence de rêveries analogues de peuples tout entiers et nous ont appris à reconnaître dans les personnages puissants dont l'hostilité s'oppose au héros des personnifications du père, et dans les femmes qui s'efforcent de le protéger des images de la mère. Le roi et la reine dont parlent presque tous les contes demeurent au fond des parents ; de même le héros du mythe est un fils et l'histoire héroïque un déguisement de son attitude ambivalente.

Comme exemple, citons ici une légende très répandue, construite tout entière sur un rêve, à rapprocher sans doute d'un de nos rêves typiques. Voici ce conte, dont Th. Benfey (*Kleine*

(1) Le ramoneur de Bergens chante :

C'est demain, oui demain de bonne heure
Que je ramone les conduits de Madame la prieure !
(Morgen, ganz zuerst ich kehre
Der Priorin die Röhre !)

(*Anthrop.*, VI).

(2) Cf. Rank et Sachs, *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften*, p. 15 sqq., sur la symbolique du labourage. Egalement le beau livre de Dieterich, *Mutter Erde* (2e édit., 1913).

Schriften, III) a poursuivi les ramifications parallèles dans le monde entier : Le fils rêve *qu'il devient plus grand que son père, qu'il devient empereur.* Ce rêve le rend arrogant et rebelle, si bien que son père, à qui il ne veut pas révéler l'origine de sa conduite (c'est-à-dire son rêve), lui inflige une correction et le chasse. Il arrive à la cour de l'empereur, auquel il ne veut pas non plus révéler son secret, et pour ce motif est emprisonné et condamné à mourir de faim. Mais il parvient à percer un trou dans le mur de son cachot, et entre ainsi chaque nuit en relation avec la fille de l'empereur, qui s'éprend de lui et le nourrit. En devinant des énigmes difficiles ou en accomplissant de durs travaux (javelot à lancer, etc.), il réussit finalement à gagner pour de bon la main de la fille de l'empereur, à se débarrasser du père de celle-ci (à le tuer), et à recueillir sa succession. Ce court extrait, qui ne rend que la variante la plus fréquente de cette fable aux mille ramifications, montre suffisamment qu'il s'agit du classique roman familial de l'ambitieux, qui (en imagination) élève son père au rang d'empereur, puis se débarrasse de lui pour prendre sa place. Le thème est, au fond, comme l'a démontré l'étude psychanalytique de l'activité imaginative individuelle et mythique, la possession de la mère, qui est remplacée ici par le personnage d'une sœur (la fille de l'empereur). Mais son caractère maternel transparaît dans son empressement à nourrir le héros, rôle qui provient du mythe de l'exposition rattaché au roman familial. Le milieu élevé n'est qu'une transposition de la vie de famille, mise au service des idées de grandeur, et l'antagonisme des personnages, qui dans mainte version va encore plus loin, sert à satisfaire sans danger toutes les passions éprouvées à l'égard des parents.

Un texte grec rapporté par Benfey (p. 188) montre bien que le motif central de ce groupe de contes est le conflit entre père et fils pour la conquête de la mère (exprimé dans la langue de l'inconscient par le rêve de la conquête du trône). Il s'agit d'Esope. Celui-ci avait menacé de mort son fils adoptif Sinos pour avoir séduit une des concubines du roi (= de son père). Pour se sauver et gagner la faveur du roi, Sinos forge une soi-

disant lettre d'Esope qui fait accuser celui-ci de haute trahison. Esope est jeté en prison et condamné à mort par Lycurgue. Mais le bourreau, son ami, le sauve et le nourrit secrètement dans un tombeau. Lorsque plus tard le roi défié par le roi d'Egypte regrette de ne pouvoir utiliser le savoir d'Esope et son habileté à résoudre de difficiles problèmes, il se repent de l'avoir trop hâtivement condamné. On amène alors Esope, qui aide son maître contre le roi d'Egypte et retrouve son ancienne situation, que dans l'entretemps son fils avait occupée. Celui-ci se pend. Ici le conflit entre père et fils, que le conte, comme la rêverie ambitieuse, transportait dans le milieu royal, est replacé sur le terrain familial ordinaire, et il est dit expressément que le fils conquiert l'une des concubines du roi (non sa fille).

Le même conflit avec le père apparaît encore à l'intérieur du milieu royal dans le drame de Calderon dont le sujet est analogue : « *La vie est un rêve* ». La mère y rêve, avant la naissance de son fils, que celui-ci posera un jour son pied sur la nuque du père. Lorsqu'elle meurt en couches, le fils est placé dans une tour solitaire (prison), où il ne voit que Clotald, qui lui apporte aliments et boisson (nourriture). Plus tard, le roi se repent pourtant de cette sévère mesure et veut tenter une épreuve qui décidera si son fils est digne d'hériter du trône. On lui donne un soporifique et on l'amène dans le château où, à son réveil, il est salué du titre d'héritier de Pologne. Mais il se rend insupportable par sa brutalité, sa tyrannie, et on le ramène — endormi à nouveau — dans sa tour. Il s'y réveille en sortant d'un songe et en murmurant : « Clotald doit périr et mon père s'agenouiller devant moi. » Clotald lui présente toute cette aventure comme un rêve ; alors il rentre en lui-même, dépouille son caractère féroce et est proclamé roi par le peuple. Finalement, le père s'agenouille bien devant le fils, mais celui-ci se montre doux et indulgent envers lui. Ainsi le rêve par lequel débute ce récit, et qui semble prophétiser un avenir lointain et inattendu, n'est en réalité que l'expression symbolique du complexe d'Œdipe, qui peut, dans la vie réelle même, mener au succès,

à la puissance, au prestige et à des conquêtes flatteuses. Mais le rêve nous apprend que toutes ces passions et imaginations se rapportent en dernière analyse aux parents (au père).

Ici également, l'histoire de la civilisation montre la valeur de réalité qu'eut primitivement ce conflit, plus tard affaibli en symbole. Car le père à l'origine avait réellement le pouvoir le plus absolu sur sa « famille », et pouvait disposer du corps et de la vie de ses « sujets ». Max Müller écrit à propos du passage du patriarcat familial à la royauté : « Lorsque la famille commença à se perdre dans l'Etat, le roi au milieu de son peuple fut ce que l'époux et père avait été dans la maison : le maître, le protecteur fort (1). Parmi les nombreuses dénominations signifiant en sanscrit roi et reine, il en est une qui s'énonce simplement : père et mère. Ganaka, en sanscrit, signifie père, de *gan*, engendrer ; ce mot se présente aussi comme nom d'un roi bien connu dans le Véda. C'est l'ancien allemand chuning, l'anglais king. Mère en sanscrit se dit gani ou ganî, qui correspond au grec γυνή, au gotique quinô, au slave žéna, à l'anglais queen. Reine signifie donc primitivement mère ou maîtresse, et nous voyons une fois de plus le langage de la vie de famille devenir le vocabulaire politique du plus vieil Etat aryen, la communauté fraternelle des familles aboutir à la φρατρία de l'Etat. » — De nos jours encore, le langage a conservé une trace de cette conception de l'autorité paternelle du pouvoir politique et religieux. Dans des Etats assez petits, où les relations du prince avec ses sujets restent encore étroites, on appelle le chef père du pays ; même pour les peuples du vaste empire russe, l'empereur était le « petit père », de même que jadis Attila (diminutif du got. atta = père) pour le puissant peuple des Huns. Le chef de l'Eglise catholique en tant que représentant Dieu le Père est appelé Saint-Père par les fidèles, et

(1) Vater (= père) dérive d'une racine *pa*, qui signifie non pas engendrer, mais protéger, entretenir, nourrir. Le père en tant que procréateur s'appelait en sanscrit ganitar (genitor). (Max Müller, *Essays*, II, Leipzig, 1869, édit. allemande, p. 20).

porte en latin le nom de « Papa » (pape) que nos enfants donnent encore à leur père.

Une phase d'évolution ultérieure des relations entre père et fils a également trouvé son expression dans un groupe de contes extraordinairement répandus. La jalousie contre le père, sévèrement réprimée, s'est bientôt tournée contre le frère, rival aussi dans l'amour de la mère. Tel est le sujet des contes dits « contes des frères », dont le type le plus connu est celui de Grimm (nº 60) (1). La mythologie comparée aidée de la psychanalyse permet de découvrir une série continue depuis les variantes très transposées où le frère apparaît comme vengeur du frère jusqu'aux versions moins déformées dans lesquelles le frère se débarrasse du frère pour conquérir sa femme. L'analyse montre ici que le frère aîné joue vis-à-vis du cadet le rôle du père, et la nature de leur rivalité est mise hors de doute par un groupe de traditions (2) qui indiquent la castration du concurrent (tantôt clairement tantôt par allusion symbolique).

L'étude détaillée de ces traditions et d'autres analogues montre que tous les mythes ne trahissent pas aussi facilement leur vraie signification que la fable naïve d'Œdipe. Les désirs choquants sur lesquels ils reposent apparaissent sous des transpositions et des déguisements symboliques semblables à ceux de la plupart de nos rêves. Nous retrouvons dans la formation des mythes les mécanismes que nous connaissons déjà : condensation, déplacement affectif, personnification de tendances, leur division ou leur multiplication, stratification enfin, et nous pouvons, chose plus importante encore, découvrir les ressorts moteurs de ces mécanismes. Si, aidés de ces notions, nous rétablissons la forme première de ces récits,

(1) Les contes des frères sont si répandus et si importants pour l'étude des mythes que Georg Hüsing y a vu le type fondamental de toute création mythique. Hartland a réuni dans un ouvrage en trois volumes *(The legend of Perseus)* les versions parallèles du conte des frères.

(2) Les légendes égyptiennes d'Osiris et Bata. Cf. pour plus de détails, Rank et Sachs, *loc. cit.*, chap. II.

nous retrouverons ces rêveries inconscientes qui, dans les rêves des civilisés actuels, subsistent telles qu'elles régnèrent autrefois en pleine réalité vécue, et sont donc une réalité psychique.

L'étude psychanalytique des mythes fondée sur l'intelligence des rêves fait donc bien plus que rapprocher les deux symboliques. A la comparaison superficielle du rêve et du mythe, elle substitue un point de vue génétique qui permet de considérer les mythes comme les débris déformés des imaginations et des désirs de nations tout entières et, pour ainsi dire, comme les rêves séculaires de la jeune humanité. Le mythe est du point de vue phylogénétique ce qu'est le rêve dans la vie individuelle, il représente un fragment d'une vie psychique infantile maintenant disparue, et c'est l'une des confirmations les plus brillantes de la méthode psychanalytique, que de retrouver vérifiées dans leur pleine intégrité par les traditions mythiques des temps anciens les théories qu'elle avait puisées dans la psychologie individuelle. En particulier, le conflit fondamental de la vie psychique de l'enfant, l'attitude ambivalente envers les parents et la famille, avec tous ses rapports complexes (curiosité sexuelle, etc.), s'est révélé comme le contenu essentiel de la création et des traditions mythiques. L'un des principaux représentants de la théorie astrale des mythes, Edouard Stucken, va jusqu'à admettre que tous les mythes en dernière analyse auraient trait à la création. Cette conception se réduirait psychanalytiquement à la curiosité de l'enfant vis-à-vis des phénomènes de la naissance, et aux efforts (projetés sur l'univers) auxquels il se livre pour parvenir à les connaître. Plus spécialement, les mythes dits des parents du monde, qui ont pour contenu la séparation violente des premiers parents par leurs fils, semblent refléter en les élargissant tous les thèmes primitifs du complexe d'Œdipe tel qu'il est vécu par l'âme de l'enfant.

Le fait que les rêves, si fréquents dans les mythes, les contes et les vieilles traditions, y sont expliqués souvent très en détail avec une précision qui semble supposer une connais-

sance surprenante du symbolisme et des principales lois du rêve montre combien la vie du rêve a pu influer sur la création des mythes et quel parti les vieux conteurs savaient tirer de leur connaissance du rêve. Du point de vue psychanalytique, on ne saurait considérer comme un hasard l'emploi abondant dans ces rêves du symbolisme sexuel. C'est ainsi que la légende de Cyrus attribue à la mère du héros, durant sa grossesse, un rêve où elle voir sortir d'elle une masse d'eau si grande que, semblable à un torrent, elle inonde toute l'Asie. Au cours du récit, les interprètes rapportent cette vision à la naissance imminente d'un enfant (et à sa grandeur future), et cela semble trahir la connaissance de la stratification des symboles telle que la connaît la psychanalyse, et d'après laquelle ces rêves, vésicaux dans leur contenu manifeste, peuvent souvent signifier l'accouchement. Du reste, les légendes sur le déluge rappellent également l'emploi de l'eau comme symbole de l'accouchement, puisqu'il s'y rattache toujours l'idée d'une régénération du genre humain (1).

Les Aithiopika, d'Héliodore (c. 18), nous offrent un autre exemple, frappant par son caractère optatif. Thyamis le capitaine a enlevé pendant le jour Chariclée ainsi que son fiancé et d'autres captifs ; il lutte avec la tentation de prendre la jeune fille de force. « Après avoir reposé pendant la plus grande partie de la nuit, il fut tourmenté par des rêves obsédants ; troublé tout à coup dans son sommeil et ne sachant quel sens leur donner, il s'abandonna tout éveillé à ses pensées. Mais, au chant du coq (2).... les dieux lui envoyèrent la vision suivante : Tandis qu'il visitait à Memphis, sa ville natale, le temple d'Isis, il lui sembla que celui-ci tout entier s'illu-

(1) Cf. RANK, *Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre mythische Bedeutung*. — La façon dont nos enfants retrouvent ce vieux thème est assez bien illustrée par le rêve d'une fillette d'environ 4 ans, communiqué par C. G. JUNG (*Jahrb. f. Ps.-A.*, II, 1910) : « J'ai rêvé cette nuit de l'arche de Noé, et il y avait toutes sortes de petites bêtes dedans, et il y avait par en-dessous une trappe qui s'est ouverte, et toutes les petites bêtes sont tombées dehors ».

(2) Les songes du matin étaient considérés comme vrais.

minait d'une lueur de torches. Les autels et les foyers étaient couverts d'animaux et arrosés de sang ; les vestibules et les couloirs étaient remplis d'hommes qui applaudissaient et faisaient des bruits confus. Une fois entré dans le sanctuaire même, la déesse était venue à sa rencontre, lui avait remis Chariclée en disant : « Je te confie cette vierge, Thyamis ; en la possédant tu ne la posséderas pas, car tu seras injuste et tu tueras cette étrangère ; mais elle ne sera pas tuée ». Cette vision le plongea dans un grand embarras. Il se tourna de tous côtés et chercha à en découvrir le sens, et comme il n'y pouvait parvenir, il en adapta la solution à ses propres désirs. Les paroles : « En la possédant tu ne la posséderas pas », il les interpréta comme signifiant : « En la prenant pour épouse, tu la perdras comme vierge ». L'expression « tu la tueras », il la rapporta à la défloration, qui au terme de l'oracle ne devait pas tuer Chariclée. C'est de cette façon qu'il interpréta le rêve, selon son désir. » (Traduit d'après Fr. Jacobs, Stuttgart, 1837) (1).

Il s'agit donc ici d'une représentation symbolique de la défloration, qui est conçue, avec un certain sadisme, comme un meurtre sanglant.

Un rêve appartenant à une tradition très différente, mais dont les données sont analogues, présente le même désir sous une affabulation d'un symbolisme typique. Saxo Grammaticus (éd. Holder, p. 319) raconte l'histoire suivante : « Thyri, durant la nuit de noces, prie instamment son époux Gormo de s'abstenir de la posséder pendant trois jours, disant qu'elle ne veut pas se donner à lui avant qu'il ait reçu en songe un signe qui lui annonce que leur mariage sera fécond. Ayant accepté ces étranges conditons, il a le rêve suivant : Deux oiseaux, dont l'un plus grand que l'autre, s'abattent (prolapsos) sur le sexe de sa femme, puis reprennent leur vol dans les airs. Au bout d'un moment, ils reviennent et se posent dans ses mains à lui. Ils s'envolent une seconde et une troisième fois, fortifiés

(1) Il faut noter ici que ce rêve qui devait faire partie d'un autre ensemble (un ancien oracle) a pu avoir à l'origine une signification différente.

(recreatos) par un court repos, jusqu'à ce qu'enfin le plus petit s'étant débarrassé du plus gros revient vers lui avec ses plumes couvertes de sang (pennis cruore oblitis). Effrayé par cette vision, il exprime dans son sommeil son effroi et emplit la maison de cris. Mais Thyri est heureuse de ce rêve et déclare qu'elle ne serait jamais devenue son épouse, si elle n'avait pas puisé dans ces visions l'assurance de son bonheur. » Ce rêve de défloration, si caractéristique dans ses détails, la jeune femme l'interprète dans le sens de ses propres désirs, mais lui donne une signification moins choquante, celle de fécondité. L'oiseau apparaît ici nettement comme symbole phallique, et même les différentes phases (grand et petit) y sont représentées ; le mouvement périodique et, d'une façon générale, le caractère rythmique du songe tout entier se rapportent au coït souhaité, et les détails caractéristiques (une seconde et une troisième fois, avec une courte trêve réparatrice) à la répétition désirée ; la signication du petit oiseau tout seul, les plumes sanglantes, ne laisse place à aucun doute. L'angoisse, à la fin du rêve, exprime la libido que la symbolique du rêve ne peut satisfaire pleinement, et à laquelle toute dérivation est fermée (1). Ce mécanisme correspond pleinement au cas analogue, connu par de nombreuses expériences, où l'angoisse remplace la satisfaction de la libido désirée mais refusée (pollution). Je ne puis m'empêcher de communiquer ici le rêve d'un jeune homme fait dans des circonstances semblables et dont la symbolique est très analogue (2).

Un jeune époux veut étreindre sa femme mais doit y renoncer à cause d'une menstruation survenue inopinément. Il songe un instant à une autre satisfaction, mais sa femme s'y étant refusée, ils s'endorment tous deux. Chacun alors a un rêve relatif à cet incident, et ces deux rêves faits la même nuit se rattachent par leur contenu si étroitement l'un à l'autre qu'on les dirait rêvés par la même personne. J'en dois la

(1) Cf. l'angoisse dans le rêve de la lumière de vie, plus haut, p. 392.
(2) Cf. RANK, *Aktuelle Sexualregungen als Traumanlässe.*

connaissance non point à une franchise particulière des deux époux, mais à leur ignorance du symbolisme du rêve, et c'est seulement plus tard, pour vérifier mon interprétation, que j'ai recueilli les renseignements donnés plus haut.

Le rêve de la femme, vraisemblablement aussi troublée, mais choquée par la proposition de son mari, est rapporté comme suit dans le compte-rendu écrit que son mari lui fit faire sur ma demande :

« Mon mari a jeté avec sa main de jeunes moineaux encore mouillés de la gouttière où ils se tenaient, et je lui ai dit qu'il ne devait pas faire cela ; j'ai joué avec l'un d'eux, qui était déjà assez grand ; il est venu se poser sur ma main, et m'a piqué le doigt avec un grand aiguillon qui ressemblait à une queue ou à un bec, de sorte que j'ai crié : « Oh ! non ! cela fait mal ! » — Alors mon mari a pris l'un des jeunes moineaux et dit : « On peut aussi les manger ». Mais cela m'a dégoûtée et fait vomir. » — La clarté de ce rêve (1), qu'un commentaire ne pourrait qu'affaiblir, reçoit une importance nouvelle de la concordance que montrent un certain nombre de détails avec le rêve du mari ; en particulier le vomissement révèle une aventure pénible à tous les deux, tandis que la piqûre au doigt indique des manipulations réciproques ou autoérotiques.

Les concordances sont si évidentes et remontent si loin

(1) Dans un autre rêve, la même jeune femme, se souvenant des phallus ailés de l'antiquité qu'elle connaissait, décrit, en termes d'oiseau, la totalité du sexe viril (testicules compris) : « Des lions, des tigres et des sangliers m'ont poursuivie pour me dévorer ou s'accoupler à moi. Je fuyais pour me sauver, alors deux de ces animaux ont été emprisonnés. Puis, franchissant la pente d'une colline, je parvins à une ferme où je vis voler çà et là des oiseaux. Mais je possédais déjà un joli petit oiseau blanc en cage ; je le sortis et le montrai à tous en disant : « Cet oiseau m'appartient, il y a longtemps que je l'ai en cage ». Deux des oiseaux qui avaient volé autour de moi sont alors tombés du haut du toit ; je les ai recueillis, mais ils étaient déjà morts ; alors je les ai serrés contre moi et ils sont revenus à la vie. Ils étaient mêlés l'un à l'autre et je n'ai remarqué en eux que leurs ailes, aux belles couleurs. » Les derniers détails (mêlés l'un à l'autre, rien que les ailes, par opposition aux autres oiseaux entiers) révèlent irréfutablement, au cas où quelque doute pourrait encore subsister, le substrat sexuel de ce symbole.

dans les circonstances préliminaires et le détail qu'il est inutile de les souligner. Il y a une différence : ce rêve, si analogue au précédent, est celui d'une femme, tandis qu'il s'agit d'un homme chez Saxo Grammaticus. Mais cette opposition perd son importance apparente du fait que les deux partenaires ont manifestement des visions correspondant à la situation et qu'un sentiment de pudeur (1) très naturel devait faire attribuer ce rêve au mari. Cette dernière supposition paraît être confirmée par d'autres versions, manifestement inspirées de Saxo, qui attribuent le rêve cette fois bien à la femme, mais en revanche font tomber l'affabulation choquante. L'enquête de Bénezé nous apprend qu'un rêve analogue se trouve dans l'épopée de jongleur en moyen haut allemand, *Salman et Morolf* ; on ne s'aperçoit plus guère qu'il est calqué sur Saxo. La femme infidèle de Salman cherche à apaiser et à reconquérir son mari par le récit d'un rêve qui, à ce qu'elle croit, leur promet une descendance. Elle lui raconte avoir rêvé qu'elle dormait doucement étreinte par lui, lorsque deux faucons sont venus se poser sur sa main. Il est assez intéressant de constater que le rêve de Kriemhild (au dé-

(1) Cf. chez Thyri le désir de fécondité remplaçant le désir sexuel. Mentionnons encore que le désir de fécondité s'exprime dans une seconde version de la même légende sous une forme très différente, intéressante à plusieurs égards. Thyri n'y est pas encore mariée et pose à son futur la condition suivante : il faut qu'il bâtisse une maison sur un terrain où il n'y en a jamais eu auparavant, y dorme trois jours et fasse attention aux rêves qui lui viendront bientôt. Il rêve trois fois, chaque fois de trois bœufs. Thyri, ainsi renseignée sur les trois années à venir, fait des provisions de blé. HENZEN, qui rappelle ici avec raison les rêves où le Pharaon, dans la Bible, voit sept vaches grasses et sept vaches maigres, souligne « la présence d'une ancienne croyance indo-germanique qui aimait à représenter la force génératrice de la nature sous la forme d'un taureau et la fécondité de la terre sous la forme d'une vache (cf. le sanscrit « gans » = « vache » et « terre »). Le songe du Pharaon pouvait donc reposer aussi sur un désir de fécondité humaine, de puissance. La condition spécialement stipulée d'un terrain nouveau et d'une maison nouvelle, qui dans d'autres cas reparaît élaborée en un véritable cérémonial (la couche, les draps, le linge ne doivent pas avoir été touchés), pourrait indiquer la pureté de la jeune fille. De nos jours encore, du reste, on croit que le premier rêve, rêvé dans un nouveau milieu, se réalise.

but du Nibelungenlied) appartient à cette série : elle rêve d'un beau et robuste faucon sauvage qu'elle a attiré à elle (et que deux aigles lui ont ravi). Ce rêve encore plus altéré et rationalisé se rapproche — chose remarquable —, dans son interprétation, du sens primitif, en ce qu'il néglige complètement l'idée de fécondité et identifie directement l'oiseau avec l'homme attendu. La direction de la déformation infligée au rêve est fournie par la réserve de la jeune fille qui consciemment veut ignorer l'amour de l'homme. De même, dans la légende de Volsunga (c. 25), le rêve où Gudrun voit sur sa main un beau vautour au plumage doré est rapporté à un fils de roi qui viendra demander sa main, qu'elle accueillera et aimera. Les oiseaux, d'après Mentz, sont fréquemment employés dans les épopées populaires françaises pour annoncer la naissance d'un enfant. Les personnes qui rêvent voient toujours sortir des oiseaux de la bouche ou de l'estomac. Dans la littérature épique du moyen haut allemand, le faucon apparaît enfin fréquemment comme messager de bonheur et de salut, dernière survivance de rôle symbolique qui lui faisait procurer la jouissance et la fécondité.

Pour conclure, il nous faut encore mentionner un rapport curieux du rêve avec la mythologie, accessible seulement à la psychanalyse. Il y a des rêves qui utilisent, pour représenter des situations psychiques actuelles, certains sujets de contes appris durant l'enfance. L'analyse, dans de pareils cas, découvre souvent, en même temps que l'origine de l'emploi personnel du motif, la signification générale de celui-ci, qui se révèle comme pleine d'intérêt pour la mythologie. Les névropathes, qui ont conservé bien plus nettement que le sujet normal l'attitude primitive, nous montrent bien de quelle façon les auteurs des mythes, ces rêveries populaires, ont procédé. C'est ainsi que Freud (1) rapporte l'histoire d'un jeune homme qui raconta un cauchemar de sept loups qu'il eut à l'âge de cinq ans. La conclusion de l'analyse fut que le rêve se

(1) Cf. aussi : *Aus der Geschichte einer infantilen Neurose. Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre*, 4. Folge, 1918.

rattachait au conte du loup et des sept petits chevreaux et avait pour contenu la crainte du père, de même d'ailleurs que le mythe de Kronos (sur lequel repose le conte lui-même). Kronos est émasculé par Zeus, son plus jeune fils. Ici encore se vérifie la thèse fondamentale de la psychanalyse, à savoir que les mêmes forces instinctives inconscientes sous-tendent l'activité mentale normale ou pathologique, habituelle ou créatrice, individuelle ou collective.

La connaissance de l'une contribue à l'intelligence des autres, elle nous fait sentir ce qui, dans chacune d'elles, est général, humain.

CHAPITRE VII

PSYCHOLOGIE DES PROCESSUS DU RÊVE

Au nombre des rêves qui m'ont été rapportés, il en est un qui mérite une attention particulière. Je le tiens d'une malade qui l'a entendu raconter dans une conférence sur le rêve ; je ne sais exactement quelle est sa source ; mais il fit sur cette dame une impression telle qu'elle s'empressa de le rêver à son tour, c'est-à-dire de reprendre des éléments de ce rêve dans le sien, pour exprimer par ce transfert un accord sur un point déterminé.

Les données de ce rêve sont les suivantes. Un père a veillé jour et nuit, pendant longtemps, auprès du lit de son enfant malade. Après la mort de l'enfant, il va se reposer dans une chambre à côté, mais laisse la porte ouverte, afin de pouvoir, de sa chambre, regarder celle où le cadavre de son enfant gît dans le cercueil, entouré de grands cierges. Un vieillard a été chargé de la veillée mortuaire, il est assis auprès du cadavre, et marmotte des prières. Au bout de quelques heures de sommeil, le père rêve que *l'enfant est près de son lit, lui prend le bras, et murmure d'un ton plein de reproche* : « *Ne vois-tu donc pas que je brûle* ? » Il s'éveille, aperçoit une vive lumière provenant de la chambre mortuaire, s'y précipite, trouve le vieillard assoupi, le linceul et un bras du petit cadavre ont été brûlés par un cierge qui est tombé dessus.

L'explication de ce rêve poignant est assez simple, et, d'après ce que m'a dit ma malade, je vois que le conférencier

a su la donner. La lumière très vive avait pénétré par la porte ouverte dans la chambre du père endormi et lui avait inspiré la conclusion même qu'il en aurait tiré en état de veille, c'est-à-dire que la chute d'un cierge avait provoqué un incendie près du cadavre. Peut-être même le père s'était-il couché avec la crainte que le vieillard ne sût pas s'acquitter de sa tâche.

Je n'ai rien à objecter à cette interprétation, si ce n'est qu'il y a eu sans aucun doute surdétermination : le discours de l'enfant doit être composé de propos qu'il a réellement tenus pendant sa vie, et qui, dans l'esprit de son père, se rattachent à des événements importants. Il aura dit : « Je brûle » (de fièvre, au cours de sa dernière maladie) et, probablement aussi : « Père, ne vois-tu donc pas ? » à propos d'un autre événement que nous ignorons, mais qui devait être émouvant.

On nous accordera en somme sans difficulté que ce rêve peut s'insérer logiquement dans la trame des pensées du père, mais on nous demandera comment il y a pu avoir rêve là où s'imposait un réveil précipité. On peut répondre : même ce rêve est la réalisation d'un désir. L'enfant mort s'y comporte comme s'il était vivant, il avertit lui-même son père, vient près de son lit et le tire par le bras, comme il a dû le faire dans l'une des circonstances d'où proviennent les propos tenus dans le rêve. Le père a prolongé un moment un sommeil qui satisfait son désir en lui montrant son enfant vivant. Il préférait ce rêve aux pensées de la veille. S'il s'était réveillé aussitôt, il aurait pour ainsi dire abrégé la vie de son enfant de toute la durée du rêve.

On voit tout de suite en quoi ce petit rêve nous intéresse. Nous avons cherché jusqu'à présent le sens caché des rêves, les moyens de le découvrir et les procédés que le travail d'élaboration emploie pour le dissimuler. L'interprétation des songes a été jusqu'ici l'objectif principal de notre enquête ; or voici un rêve qui ne pose aucun problème d'interprétation, dont le sens est immédiatement accessible, et cependant nous remarquons qu'il garde encore ce je ne sais quoi qui le distingue de la veille et exige une explication. Ce n'est qu'une fois déblayé le travail d'interprétation que nous pouvons voir

combien notre étude psychologique du rêve est restée incomplète.

Mais, avant de nous engager dans une nouvelle direction, peut-être ne serait-il pas inutile de nous demander si nous n'avons jusqu'à présent rien omis d'important. L'effort qui nous attend, en effet, est le plus difficile. L'analyse à laquelle nous avons procédé nous a conduits à des solutions claires et satisfaisantes, — nous allons maintenant vers l'obscurité. Il nous est impossible d'*expliquer* le rêve en tant que phénomène psychique, car expliquer signifie ramener à ce qui est déjà connu, or il n'existe jusqu'à présent aucune notion psychologique à laquelle nous puissions rattacher les éléments auxquels aboutit notre analyse. Nous sommes obligés, au contraire, de faire de nouvelles hypothèses sur la structure de l'appareil psychique et le jeu de ses forces, et nous devons avoir grand soin de ne pas étendre nos conjectures au-delà de la première articulation logique, car sinon elles deviendraient tout à fait imprécises. Même si nous ne commettons aucune faute dans nos conclusions et si nous tenons compte de toutes les possibilités logiques, nous nous exposons à être vraisemblablement incomplets dans le montage des éléments et, du même coup, à ne pouvoir reconstituer l'ensemble. L'étude du rêve, et, d'une façon plus générale, l'étude d'une fonction psychique quelconque isolée, ne saurait nous apporter de conclusions touchant la structure et le fonctionnement de l'esprit dans son ensemble. Ce but ne peut être atteint que par une étude comparative de toute une série de fonctions et activités, qui seule permet de dégager les éléments constants. Il en résulte que les hypothèses auxquelles nous aura conduits l'analyse des processus du rêve devront être acceptées à titre temporaire, si on peut ainsi dire, jusqu'à ce qu'on puisse les appuyer aux résultats d'autres recherches, qui, parties d'autres points, s'efforcent d'élucider les mêmes problèmes.

I

L'OUBLI DES RÊVES

Commençons par examiner une difficulté que nous avons négligée jusqu'à présent, et qui cependant pourrait sembler de nature à renverser nos tentatives d'interprétation. Nous avons vu souvent que nous ne connaissions pas du tout le rêve que nous voulions interpréter ; ou plus exactement, que rien ne pouvait nous garantir que nous le connaissions tel qu'il a réellement eu lieu (cf. p. 43). Les souvenirs du rêve que nous étudions sont tout d'abord mutilés par l'infidélité de notre mémoire, qui paraît tout à fait incapable de conserver le rêve, et en laisse perdre peut-être précisément les éléments les plus intéressants. Lorsque nous voulons examiner le rêve de près, nous avons toujours le sentiment que nous avons rêvé beaucoup plus que le court fragment dont il nous souvient, et même ce fragment nous paraît incertain. De plus, tout semble indiquer que notre souvenir n'est pas seulement fragmentaire, mais infidèle et déformé. Peut-être le rêve n'a-t-il été ni aussi incohérent et indistinct que dans notre mémoire, ni aussi cohérent que dans notre récit ; il se peut fort bien qu'en essayant de le raconter, nous comblions à l'aide de nouveaux matériaux arbitrairement choisis les lacunes créées par l'oubli, que nous agrémentions, arrangions, accommodions le rêve ; si bien que tout jugement sur son véritable contenu est rendu impossible. Nous avons même trouvé chez plusieurs auteurs (Spitta, Foucault, Tannery) une hypothèse d'après laquelle tout ordre, toute cohésion ne sont introduits dans le rêve qu'après coup, lorsqu'on essaie de se le remémorer. Nous sommes donc exposés au danger de voir disparaître entre nos mains l'objet même dont nous avons entrepris de préciser la valeur.

Dans nos essais d'interprétation, nous avons jusqu'ici négligé ces avertissements. Nous avons même au contraire

trouvé dans les éléments les plus petits, les moins saillants et les moins certains du rêve une invitation à l'interprétation aussi prononcée que dans ses éléments les plus clairs et les mieux conservés. Dans le rêve de l'injection faite à Irma, il était dit : « J'appelle *vite* le Docteur M. », et nous avons admis que même ce petit détail ne se serait pas incorporé au rêve s'il ne se laissait pas rattacher à quelque point particulier. C'est ainsi que nous sommes venus à l'histoire de cette malheureuse malade auprès de qui je fis *vite* appeler un collègue plus âgé. Dans le rêve, absurde en apparence, qui traite comme quantité négligeable l'intervalle de 51 à 56, le chiffre 51 revenait *plusieurs fois*. Au lieu de trouver cela naturel ou indifférent, nous en avons conclu qu'il y avait dans le contenu latent du rêve une seconde série de pensées qui conduit au chiffre 51 ; et la piste ainsi suivie nous a révélé des craintes qui considéraient 51 ans comme terme de la vie, en contradiction absolue avec une pensée dominante qui au contraire tirait du nombre des années vécues une fierté. Dans le rêve « *Non vixit* », je trouvai un détail peu apparent qui m'avait échappé tout d'abord ; c'est le passage : « *comme P. ne le comprend pas... Fl. me demande...* » etc. C'est seulement lorsque mon interprétation se trouva arrêtée que je revins à ces mots, et ils me livrèrent la clef des souvenirs infantiles qui servent d'intermédiaire aux pensées du rêve. Cela rappelait les vers du poète :

> Vous m'avez rarement *compris*,
> Et je vous compris bien rarement aussi,
> Ce n'est que quand ensemble nous roulâmes dans la *boue*
> Que nous nous comprîmes aussitôt (1).

Chaque analyse fournirait des exemples analogues prouvant que les plus petits détails sont indispensables pour l'interprétation des rêves et qu'en les négligeant on s'expose à ne pas aboutir. Nous avons, en interprétant les rêves, accordé

(1) Selten habt Ihr mich *verstanden*,
Selten auch verstand ich Euch,
Nur wenn wir im *Kot* uns fanden,
So verstanden wir uns gleich !

la même attention à chaque nuance des termes dans lesquels ils nous étaient rapportés ; même lorsque nous rencontrions un mot dépourvu de sens ou insuffisant, semblant indiquer qu'on ne trouvait pas l'expression exacte, nous l'avons respecté. Bref, nous avons traité comme un texte sacré ce qui, d'après les auteurs cités, serait une improvisation arbitraire, édifiée à la hâte en un moment d'embarras. Cette contradiction demande à être expliquée.

Ce faisant nous nous donnerons raison sans pour cela donner tort à ces auteurs. Du point de vue de nos nouvelles théories sur l'origine du rêve, les contradictions s'unissent intégralement. Il est exact que nous transposons le rêve lorsque nous le reproduisons : nous retrouvons alors ce que nous avons appelé l'élaboration secondaire par la pensée normale, souvent déformatrice. Mais cette transposition fait partie de l'élaboration du rêve, et nous avons vu qu'elle était provoquée par la censure. Les auteurs que nous avons cités ont pressenti ou remarqué ici la partie apparente de cette transposition ; elle nous frappe moins parce que nous savons qu'une transposition bien plus étendue et bien plus difficile à saisir s'est déjà exercée sur les pensées secrètes du rêve. Leur erreur est de croire arbitraires les modifications que notre mémoire et notre récit font subir au rêve : nous ne pouvons dès lors les comprendre et elles nous déroutent complètement. Ils sous-estiment le déterminisme dans le domaine psychique. Or il n'y a là rien d'arbitraire. On peut toujours montrer qu'un second courant de pensées détermine les éléments que le premier n'avait pas déterminés. Si, par exemple, je voulais imaginer un nombre d'une façon tout à fait arbitraire, je ne le pourrais pas : le nombre qui me viendrait à l'esprit serait déterminé par des pensées qui sont loin de ma conscience claire en ce moment, mais qui n'en agissent pas moins d'une manière univoque et nécessaire (1). Les transformations que le rêve subit quand nous le racontons sont tout aussi peu arbitraires.

(1) Cf. *Psychopathologie des Alltagslebens*, 1901, 5e éd. 1917 ; tr. fr., Paris, 1923.

Il y a une association d'idées entre elles et le contenu qu'elles remplacent, de sorte qu'elles nous aident à trouver ce contenu, qui peut-être a déjà été substitué à un autre.

Quand j'analyse les rêves de mes malades, je fais une expérience qui réussit toujours. Le récit d'un rêve me paraît-il difficile à comprendre, je demande qu'on le recommence. Il est rare que le malade emploie les mêmes mots. Or je sais que les passages autrement exprimés sont ceux qui pourraient trahir le rêve. L'indication est aussi sûre que le signe brodé sur la tunique de Siegfried. L'interprétation peut partir de là. Quand je demande au malade de répéter son rêve, il comprend que je vais m'efforcer de l'expliquer ; une certaine résistance lui fait aussitôt défendre les parties faibles de son déguisement, il essaie de remplacer l'expression qui aurait pu le trahir par une autre, plus éloignée. De cette manière, il attire mon attention sur la première. Plus il se défend, plus il m'apparaît que le rêve fut attentif à se déguiser.

Les auteurs ont mal compris le rôle du doute dans les récits de rêve. Rien ne nous prouve qu'il s'agisse d'un doute intellectuel. Rien ne garantit jamais que notre mémoire soit fidèle, et cependant nous lui faisons confiance bien plus souvent que de raison. Le doute dans les récits de rêve est encore un effet de la censure, de la résistance qui empêche les pensées du rêve de parvenir à la conscience. Les déplacements, les substitutions ne lui ont pas suffi, elle s'attache encore, sous forme de doute, à ce qui a subsisté. Doute prudent, qui n'attaque jamais les éléments intenses, mais seulement ceux qui sont faibles et peu précis. Nous savons maintenant qu'il y a eu, entre la pensée du rêve et le rêve lui-même, une transvaluation totale de toutes les valeurs psychiques, la transposition n'a pu se faire que grâce à une diminution de valeur ; c'est ainsi qu'elle se révèle toujours, parfois même elle ne se manifeste qu'ainsi. Quand, à un élément déjà imprécis du rêve, le doute vient encore s'ajouter, c'est l'indice que cet élément provient directement d'une des pensées du rêve que l'on voulait bannir. On peut comparer ceci à l'état des républiques de l'Antiquité ou de la Renaissance après une révo-

lution. Les familles régnantes sont bannies, des parvenus occupent toutes les hautes situations, on ne supporte dans la ville que des membres infimes des familles qui ont occupé le pouvoir ou quelques partisans peu actifs. Mais ceux-là même n'ont pas tous leurs droits civiques, on les observe avec méfiance. Le doute du rêve tient lieu de cette méfiance. C'est pourquoi j'exige que, pour l'analyse d'un rêve, on s'affranchisse de toute espèce de jugement fondé sur un degré de certitude et que l'on considère comme une certitude totale le plus léger sentiment qu'un fait de telle ou telle espèce a pu se produire dans le rêve. L'analyse ne progresse que si on observe cette règle. Sinon, celui dont on analyse le rêve ne découvre aucune des représentations involontaires que cache ce doute. Cet effet ne paraît pas aller de soi, on comprendrait très bien que quelqu'un dise : Je ne peux garantir qu'il y eut dans le rêve telle ou telle chose, mais voilà ce qui, à ce propos, me vient à l'esprit. Jamais cela ne se passe ainsi, et c'est précisément le trouble que le doute provoque dans l'analyse qui le démasque comme un produit et un instrument de la résistance psychique. La psychanalyse se méfie à bon droit. Un de ses principes est : Tout obstacle à l'interprétation provient de la résistance psychique.

Tout comme le doute, l'oubli des rêves ne s'explique que par l'action de la censure. Le sentiment d'avoir beaucoup rêvé pendant une nuit et de n'en avoir retenu que peu de chose peut, dans toute une série de cas, être lié à ce fait que, durant toute cette nuit, on a senti la censure qui finalement n'a laissé passer qu'un très court rêve. On ne peut douter qu'on oublie progressivement le rêve après le réveil. On l'oublie souvent en dépit de toute la peine que l'on se donne pour le retenir. Mais je pense que, de même qu'on surestime en général l'étendue de cet oubli, on s'exagère la difficulté à connaître le rêve liée à ces lacunes. On peut souvent retrouver par l'analyse tout ce que l'oubli a perdu ; dans toute une série de cas, du moins, quelques bribes permettent de retrouver non point le rêve, qui serait accessoire, mais les pensées qui sont à sa base. Il faut beaucoup d'attention et de

maîtrise de soi pour ces sortes d'analyses, et cela montre que l'oubli du rêve est intentionnel en quelque sorte (1).

La nature tendancieuse de l'oubli du rêve (2), effet de la censure, apparaît nettement, lors de l'analyse, à l'examen d'une première étape de l'oubli. Il est assez fréquent que, pendant l'interprétation, une partie du rêve que l'on avait considérée comme oubliée surgisse brusquement. Ce fragment de

(1) Je prends, dans mes *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse* (1916), le rêve suivant pour illustrer la signification du doute et de l'incertitude dans le rêve alors que le contenu du rêve a été réduit à un seul élément. L'analyse, que je différai quelque temps, finit par réussir.

Une malade sceptique a un rêve assez long au cours duquel certaines personnes lui parlent de mon livre sur les « traits d'esprit » et lui en disent du bien. Il est ensuite question de quelque chose à propos de *Canal, peut-être d'un autre livre où il y a le mot canal, ou de quelque chose où il est question de canal... elle ne le sait pas... c'est tout à fait obscur.*

Il ne faut pas croire que Canal échappera à l'interprétation à cause de son imprécision. L'interprétation sera difficile, mais pas pour cette cause. Imprécision et difficulté ont un même motif. D'abord rien ne vient à l'esprit de la rêveuse et je ne peux naturellement rien dire non plus. Plus tard, le lendemain exactement, elle me raconte qu'elle a une idée qui se rattache *peut-être* à cela. C'est précisément un trait d'esprit, qu'elle a entendu raconter. Pendant la traversée de Douvre à Calais, un écrivain connu parle avec un Anglais qui, au cours de la conversation, cite le mot « Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas ». L'écrivain répond : « Oui, le Pas de Calais », voulant dire par là que la France est sublime et que l'Angleterre est ridicule. Mais le Pas-de-Calais est un canal, le canal de la Manche. Si je crois que cette idée se rattache au rêve ? Tiens ! bien sûr, elle s'y rattache : elle apporte la solution de l'énigme. On ne peut douter que ce trait d'esprit n'ait existé dans l'inconscient dès avant le rêve et que le mot canal n'en provienne ; il n'a certes pas été trouvé après-coup ! L'idée qui est venue à ma malade prouve que, derrière l'admiration excessive qu'elle me témoigne, se cache du scepticisme ; c'est à cause de sa résistance que l'idée est apparue si timidement, et l'élément de rêve correspondant a été si peu précis : la résistance est le fond commun des deux. On voit ici quelle est la relation entre l'élément du rêve et son fondement inconscient. Il est comme une parcelle de cet inconscient, comme une allusion à celui-ci ; son isolement l'a rendu tout à fait incompréhensible.

(2) Cf. au sujet de l'oubli intentionnel mon petit travail : *Der psychische Mechanismus der Vergesslichkeit*, in *Monatschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 1918, recueilli dans ma *Psychopathologie des Alltagslebens* (tr. fr. 1923).

rêve arraché à l'oubli se trouve être toujours le plus important : il mène directement à la solution, et c'est de là que venait la résistance. Au nombre des rêves que j'ai communiqués dans ce livre, il en est un dans lequel j'ai dû ainsi replacer, après coup, un fragment de contenu. C'est un rêve de voyage où je me venge d'une voyageuse désagréable et que je n'interprète à peu près pas, parce qu'une partie de son contenu est grossièrement scatologique. Le fragment est celui-ci : *Je dis d'un livre de Schiller* : « *It is from...* », *mais je rectifie, remarquant moi-même mon erreur* : « *It is by...* ». *L'homme le remarque et dit à sa sœur* : « *Il l'a bien dit* » (1).

Le fait qu'on se corrige soi-même en rêve, si étonnant pour de nombreux auteurs, ne mérite pas de nous occuper ici. J'aime mieux donner un exemple d'erreur de langue dans le rêve, que j'emprunte à mes souvenirs. J'étais allé en Angleterre pour la première fois à 19 ans et je passai une journée au bord de la mer d'Irlande. Je ramassai naturellement les animaux marins que la marée avait laissés sur le sable en se retirant, et je prenais une étoile de mer (le rêve commence par Hollthurn — Holothurien), quand une charmante petite fille vint à moi et me demanda : « Is it a starfisch ? Is it alive ? » Je répondis : « Yes he is alive », mais j'eus honte de ma faute de grammaire et répétai la phrase correctement cette fois. Le rêve substitue à cette faute une autre incorrection grammaticale, que les Allemands commettent fréquemment aussi. On ne doit pas traduire : le livre est *de* Schiller par from, mais par by. Après ce que nous avons vu des buts du travail du rêve et de son indifférence dans le choix des moyens, nous ne serons pas étonnés que le mot *from* soit apparu ici, parce que, ayant le même son que l'adjectif allemand *fromm* (*pieux*), il autorisait une vaste condensation. Que signifie dans ce rêve le souvenir ingénu de cette rencontre au bord de

(1) Il est assez fréquent que le rêve présente ces sortes de corrections pour des phrases en langue étrangère. MAURY (p. 143) rêva, à l'époque où il apprenait l'anglais, qu'il disait à une autre personne qu'il était allé la voir la veille : « I called for you yesterday ». L'autre répondit en indiquant l'expression correcte : « On dit : I called on you yesterday ».

la mer ? Il explique, par l'exemple le plus innocent qui soit, que j'ai mal utilisé le *genre masculin* (he), que je l'ai mis là où il ne convenait pas. C'est un des moyens d'arriver à la solution du rêve. Si, en plus de cela, on veut rétablir les associations issues du titre du livre : « *Ma*tter and *Mo*tion » (*Mo*lière dans le *Ma*lade imaginaire : la *ma*tière est-elle louable ? — a *mo*tion of the bowels), on complètera aisément.

Je peux d'ailleurs prouver que l'oubli du rêve est en grande partie le fait de la censure par une démonstration *ad oculos*. Un malade me raconte qu'il a eu un rêve, mais qui a disparu sans laisser de traces ; c'est donc comme s'il n'y avait rien eu. Nous nous mettons à l'œuvre, je rencontre une résistance, je donne une explication, à force d'encouragement et d'insistance j'arrive à réconcilier le malade avec une idée désagréable, et, à peine y ai-je réussi, qu'il s'écrie : « Maintenant je sais ce que j'ai rêvé ! » La résistance que j'avais dû vaincre était celle-la même qui lui avait fait oublier le rêve. En la surmontant j'avais permis au rêve de reparaître.

De même, le malade, à un certain moment de l'analyse, peut se rappeler un rêve d'il y a trois ou quatre jours, peut-être même plus, et qui a été jusque là oublié (1).

L'expérience de la psychanalyse nous prouve d'une autre manière encore que l'oubli du rêve dépend beaucoup plus de la censure que de la distance entre la veille et le sommeil, invoquée par les auteurs. Il n'est pas rare que des psychanalystes et des malades suivant un traitement psychanalytique soient, si l'on peut dire, réveillés par un rêve et commencent aussitôt après à l'interpréter, avec une pensée pleinement éveillée et lucide. Il m'est souvent arrivé de ne me rendormir qu'après avoir complètement compris le rêve, et quelquefois pourtant, au réveil, j'avais oublié le travail d'interprétation aussi complètement que le contenu lui-même, tout en sachant

(1) E. Jones raconte un cas analogue et qui se produit d'ailleurs fréquemment. On retrouve, au cours de l'analyse d'un rêve, le souvenir d'un second rêve de la même nuit, si bien oublié qu'on n'en soupçonnait même pas l'existence.

que j'avais rêvé et que j'avais interprété mon rêve. Il n'y a cependant pas, entre cette interprétation et la pensée éveillée, l'abîme psychique par lequel les auteurs veulent expliquer l'oubli du rêve. Morton Prince objecte à ma théorie de l'oubli du rêve qu'il n'y a là qu'un cas spécial d'amnésie d'états dissociés (dissociated states), et qu'on ne saurait étendre mon explication de cette amnésie particulière à d'autres types, de sorte qu'elle perd toute valeur. Il montre par là que, dans toutes ses descriptions d'états dissociés, il n'a jamais tenté d'interprétation dynamique. Sinon, il aurait découvert que le refoulement (ou la résistance qu'il provoque) est à l'origine des dissociations, tout autant que de l'amnésie.

Je peux affirmer que les rêves sont aussi peu oubliés que les autres actes psychiques, — une expérience faite au cours de la rédaction de ce livre me l'a prouvé. J'avais conservé dans mes fiches un grand nombre de mes propres rêves que, pour une raison quelconque, je n'avais interprétés qu'incomplètement ou pas du tout. J'ai essayé, un ou deux ans plus tard, de les interpréter pour illustrer mes théories. J'ai réussi pour tous sans exception. Je peux même dire que l'interprétation était beaucoup plus aisée que lorsque les rêves étaient encore récents, ce que je ne peux expliquer qu'en supposant que j'ai depuis lors triomphé de beaucoup de résistances intérieures. Lors de ces interprétations tardives, j'ai comparé les anciens résultats avec les nouveaux, le plus souvent beaucoup plus riches, et j'ai toujours retrouvé les anciens sous les récents, ils n'avaient pas changé. Je ne m'en étonnai pas trop, puisque j'avais dès longtemps coutume de faire interpréter à mes malades des rêves de leurs jeunes années, qu'ils me racontaient à l'occasion, de la même manière et avec autant de succès que si ces rêves avaient été faits la nuit précédente. Quand je l'essayai pour la première fois, c'est parce que je m'attendais, et l'événement me donna raison, à ce que le rêve se comportât à cet égard comme un symptôme névropathique. Quand je traite par la psychanalyse un névropathe, un hystérique par exemple, il me faut des indications sur les premiers symptômes de sa maladie, maintenant dé-

passés, tout autant que sur ceux qui subsistent encore aujourd'hui. Les premiers sont ordinairement plus faciles à découvrir. Dès 1897, je pus, dans mes « *Studien über Hysterie* », communiquer l'explication d'une première crise d'angoisse hystérique qu'une malade âgée de 40 ans avait eue dans sa quinzième année. Les rêves des premières années d'enfance, qui demeurent souvent dans la mémoire pendant des années avec toute leur fraîcheur, aident presque toujours beaucoup à comprendre le développement de la névrose du rêveur. Leur analyse épargne au médecin les erreurs et les incertitudes qui pourraient l'égarer dans ses déductions.

Voici maintenant quelques indications destinées aux lecteurs qui désireraient vérifier l'exactitude de mes théories, en interprétant leurs propres rêves.

Il ne faut pas s'attendre à ce que l'interprétation tombe du ciel. Un certain entraînement est nécessaire même quand il s'agit de percevoir des phénomènes endoptiques, ou d'autres sensations sur lesquelles notre attention ne s'exerce pas d'habitude, et cela bien qu'aucun facteur psychique ne s'y oppose. Il est beaucoup plus ardu de saisir les « représentations involontaires ». Celui qui veut y parvenir devra se pénétrer des tendances exprimées dans cet ouvrage et suivre les règles données ici : faire taire pendant l'interprétation toute critique, tout préjugé, tout parti-pris affectif ou intellectuel. Il se rappellera le principe de Claude Bernard : « Travailler comme une bête », c'est-à-dire avec autant d'acharnement et en se précoccupant aussi peu des résultats. A qui suivra ces conseils, la tâche paraîtra moins rude. L'interprétation d'un rêve ne se fait pas toujours d'une seule traite, il est fréquent que l'on se sente épuisé lorsqu'on a poursuivi une série d'idées, le rêve ne vous dit plus rien ce jour là ; en pareil cas, il est bon d'interrompre et de reprendre le travail un autre jour. Une autre partie du rêve attire alors l'attention et l'on pénètre dans une autre couche des pensées. C'est ce qu'on pourrait appeler l'interprétation « fractionnée ».

Le plus difficile est de persuader au débutant que sa tâche n'est pas achevée quand il est parvenu à une interprétation

complète, sensée, cohérente et qui explique tous les éléments du contenu du rêve. Il se peut qu'il y en ait encore une autre, une surinterprétation du même rêve, et qu'elle lui ait échappé. On se représente malaisément d'une part la quantité prodigieuse d'associations d'idées inconscientes qui se pressent en nous et veulent être exprimées, et de l'autre la dextérité du rêve qui s'efforce de faire d'une pierre plusieurs coups grâce à des expressions à sens multiple et qui, comme le petit tailleur du conte, tue sept mouches à la fois. Le lecteur est toujours tenté au début de dire que l'auteur a vraiment trop d'esprit ; quand il aura lui même un peu d'expérience, il en jugera autrement et mieux.

Je ne peux d'autre part me rallier à une théorie qui a été énoncée pour la première fois par H. Silberer et selon laquelle tout rêve (ou tout au moins beaucoup de rêves et certains groupes spécialement) exigerait deux interprétations distinctes, qui seraient entre elles dans un rapport précis. Une de ces interprétations, celle que H. Silberer appelle *psychanalytique*, donne au rêve un sens quelconque, le plus souvent sexuel-infantile ; l'autre, plus importante, qu'il nomme *anagogique*, montre les pensées plus sérieuses et souvent profondes qui ont servi de texte au travail du rêve. Silberer n'a pas étayé cette théorie par des exemples de rêves analysés de ces deux manières. A mon avis, les faits qu'il avance n'existent pas. La plupart des rêves n'exigent pas de surinterprétation et, en particulier, d'interprétation anagogique. Il y a dans la théorie de Silberer, comme dans beaucoup d'autres théories récentes, une tendance à voiler les conditions fondamentales de la formation des rêves et à nous détourner de leurs ressorts essentiels.

Pour un certain nombre de rêves j'ai pu vérifier les indications de Silberer ; l'analyse m'a montré que le travail du rêve s'était donné pour but de transformer en rêve une série de pensées de la veille, très abstraites et qui n'auraient pu être figurées directement. Il s'efforçait d'atteindre son but avec d'autres éléments qui se trouvaient dans des relations plus lâches et pour ainsi dire *allégoriques* avec les pensées abs-

traites, et qui, en même temps, étaient plus aisés à représenter. L'interprétation allégorique d'un rêve ainsi formé est donnée aussitôt par le rêveur, l'interprétation véritable des éléments substitués doit être poursuivie par notre technique.

Il faut bien dire que tous les rêves ne peuvent pas être interprétés. Il ne faut pas oublier que les forces psychiques qui ont déguisé le rêve s'opposent au travail d'interprétation. La question dépend du rapport des forces : d'une part la curiosité intellectuelle, le maîtrise de soi, les connaissances psychologiques et l'expérience de l'interprétateur, de l'autre les résistances intérieures. Nous pouvons tous en surmonter quelques-unes, assez du moins pour nous convaincre que le le rêve a un sens et souvent aussi pour deviner ce sens quelque peu. Souvent un second rêve permet de préciser la signification du premier et de faire progresser son interprétation. Parfois toute une série de rêves, qui s'est déroulée à travers des semaines ou même des mois, a un fond commun, et il faut alors la soumettre à une interprétation d'ensemble. Quand deux rêves se succèdent, on peut souvent remarquer que l'un a pour centre ce qui est seulement indiqué en surface chez l'autre et inversement, de sorte qu'il se complètent pour l'interprétation. J'ai déjà prouvé par des exemples que les rêves d'une même nuit doivent être toujours interprétés comme un tout.

Les rêves les mieux interprétés gardent souvent un point obscur ; on remarque là un nœud de pensées que l'on ne peut défaire, mais qui n'apporterait rien de plus au contenu du rêve. C'est l'« ombilic » du rêve, le point où il se rattache à l'Inconnu. Les pensées du rêve que l'on rencontre pendant l'interprétation n'ont en général pas d'aboutissement, elle se ramifient en tous sens. Le désir du rêve surgit d'un point plus épais de ce tissu, comme le champignon de son mycélium.

Revenons à l'oubli du rêve. Nous avons négligé d'en tirer une conclusion importante. S'il est vrai que la veille veut oublier le rêve, soit d'un seul coup au réveil, soit par fragments pendant la journée, si cette résolution tacite nous paraît bien être le fait de la résistance psychique qui a déjà agi contre

le rêve au cours de la nuit, comment expliquer que le rêve ait pu se former ? Prenons le cas le plus frappant, celui où la veille efface le rêve, où il semble n'avoir pas existé. Il faut bien dire que, si la résistance avait été la nuit ce qu'elle est le jour, le rêve ne se serait pas produit. Concluons donc que, la nuit, la résistance est moindre ; nous savons qu'elle n'est pas abolie, puisque nous avons pu montrer son rôle au cours de la formation du rêve dans la transposition. Sa diminution permettrait au rêve de se former, mais au réveil elle retrouverait ses forces, et écarterait alors ce qu'elle a dû supporter auparavant. Le psychologie descriptive nous a appris que la condition essentielle de la formation des rêves est le sommeil de l'esprit ; à quoi nous pouvons ajouter : *le sommeil permet la formation des rêves parce qu'il diminue la censure.*

On pourrait être tenté de considérer que c'est là la seule conclusion où puisse nous mener l'oubli du rêve ; et d'en tirer d'autres déductions sur les rapports d'énergie entre la veille et le sommeil. Mais arrêtons-nous dans cette voie. Quand nous aurons pénétré plus avant dans l'étude du rêve, nous verrons que l'on peut se représenter sa formation autrement encore. Au lieu d'être abaissée, la résistance serait contournée en quelque sorte. On peut penser que le sommeil permet à la fois de diminuer et de contourner la résistance, favorisant ainsi deux facteurs de la création du rêve. Mais laissons cela, nous y reviendrons plus tard.

Il faut maintenant nous occuper d'une autre série d'objections faites à notre méthode. Nous procédons, on le sait, de la façon suivante : nous repoussons toute idée de but, nous dirigeons notre attention sur un élément isolé du rêve et nous notons les pensées involontaires qui nous viennent à l'esprit à ce sujet. Nous en prenons ensuite un autre, faisons la même chose et nous laissons mener par lui sans nous inquiéter de la direction que suivent nos pensées. Cela faisant, nous supposons qu'au bout du compte nous finirons bien par tomber sur les pensées latentes du rêve. La critique a beau jeu pour objecter : il n'est pas étonnant qu'un élément quelconque du rêve mène n'importe où, on peut toujours associer quelque

chose à une représentation ; la seule chose surprenante serait que cette succession d'idées arbitraire et sans but parvînt précisément aux pensées du rêve. Il est probable qu'on se trompe soi-même ; on poursuit la série d'associations à partir d'un élément, jusqu'à ce qu'on doive s'arrêter pour une raison quelconque ; quand on en prend un second, il est tout naturel que l'association, d'abord illimitée, trouve une partie du terrain occupée. On se rappelle encore les associations précédentes, de sorte que l'analyse ramène plus aisément à des idées qui ont des points de contact avec celle-ci. On s'imagine alors avoir trouvé une pensée d'où partent deux éléments du rêve. Comme on se permet n'importe quelle association et qu'on ne s'interdit que les passages d'une représentation à une autre habituels à la pensée normale, il n'est finalement pas difficile de fabriquer, à l'aide d'une série de « pensées intermédiaires », quelque chose qu'on appellera la pensée du rêve et qu'on donnera pour le fondement psychique de celui-ci. Sans preuves évidemment, puisqu'on ne saurait les atteindre. Tout cela est entièrement arbitraire, on utilise ingénieusement le hasard, mais n'importe qui, pourvu qu'il se donne cette peine inutile, pourra fabriquer de cette manière, à n'importe quel rêve, n'importe quelle interprétation.

A ces sortes de critiques nous pouvons d'abord opposer l'impression que donnent nos interprétations de rêves, les liaisons saisissantes entre éléments du rêve, qui surgissent pendant qu'on poursuit les représentations isolées, et l'invraisemblance qu'il y aurait à supposer qu'une interprétation aussi parfaitement exhaustive ait pu être obtenue autrement qu'en retrouvant les associations psychiques préexistantes. Nous pourrions nous justifier aussi en alléguant la solution des symptômes hystériques, dont l'exactitude est prouvée par l'apparition et la disparition des symptômes à la place indiquée, où le texte est, en quelque sorte, précisé par l'illustration. Mais puisqu'on nous demande comment une succession de pensées arbitraire et sans but peut conduire à un but préexistant, nous ne chercherons pas d'échappatoires ; nous

avons le moyen, non certes de résoudre le problème, mais de l'éliminer complètement.

En effet, il est tout à fait inexact de prétendre que nous laissons nos représentations aller à la dérive, quand, lors du travail d'interprétation, nous méditons et laissons apparaître en nous les images involontaires. On peut montrer que nous ne renonçons alors qu'aux représentations de but que nous connaissons et que, celles-ci arrêtées, d'autres, inconnues — ou, selon l'expression moins précise : inconscientes — manifestent leur force et déterminent le cours de nos images involontaires. Notre influence personnelle sur notre vie psychique ne permet pas d'imaginer une pensée dépourvue de but ; j'ignore l'état d'ébranlement psychique qui pourrait le permettre (1).

(1) On m'a fait remarquer depuis que E. v. HARTMANN avait eu la même opinion sur ce point important. Dans un article de la *Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps. A.* (I, 1913, p. 605 et sq.), N.E. POHORILLES écrit à ce sujet : « Pour ce qui est du rôle de l'inconscient dans la création artistique, Ed. v. Hartmann (*Philos. d. Unbew.*, t. I, liv. B, ch. v) a énoncé clairement la loi d'après laquelle les associations d'idées sont dirigées par des représentations de but inconscientes, sans toutefois se rendre compte de la portée de cette loi. Il veut prouver que « toute combinaison de représentations sensibles, si elle n'est pas l'effet du seul hasard, mais doit conduire à un but, a besoin d'être soutenue par l'inconscient », et que l'intérêt conscient que nous prenons à une certaine association d'idées pousse l'inconscient à trouver, parmi les innombrables représentations possibles, les mieux adaptées à ce but. « C'est l'inconscient qui choisit selon les fins de l'intérêt : ceci vaut également pour les associations d'idées de la pensée abstraite et pour les représentations sensibles ou les groupements artistiques » et pour les traits d'esprit. C'est pourquoi on ne saurait réduire ces associations d'idées aux représentations évoquées et évocatrices telles que nous les présente la psychologie associationniste classique. Cette réduction « ne serait légitime que si l'homme pouvait s'affranchir, non seulement de tout but conscient, mais encore de toute espèce d'intérêt inconscient et même d'état d'âme, de disposition affective. Mais on ne peut imaginer un pareil état, car, même lorsqu'on paraît abandonner complètement au hasard ses associations d'idées, ou lorsqu'on se laisse complètement entraîner par ses rêveries, d'autres intérêts agissent, des sentiments et des états d'âme prévalent et ils exercent leur influence sur nos assiciations d'idées. » (*Philos. d. Unbew.*, 11e éd., I, p 246). On ne trouve dans les rêves à demi-inconscients que les représentations qui correspondent à l'intérêt principal (inconscient) du moment (*l. c.*). Du point de vue même de Hartmann, la façon dont la méthode psychanalytique comprend

Les psychiatres ont désespéré trop tôt de la solidité de notre construction psychique. Je sais que, pas plus que le rêve, l'hystérie ou la paranoïa ne présentent un cours de pensées déréglé et sans représentations de but. Cela ne se produit peut-être même pas dans les affections psychiques endogènes ; les délires mêmes des confus ont un sens, selon la fine remarque de Leuret, et sont incompréhensibles à cause de leurs lacunes seulement. J'ai pu faire la même observation chaque fois que j'ai eu l'occasion d'en voir. Les délires sont l'œuvre d'une censure qui ne se donne plus la peine de dissimuler son action et qui, au lieu d'agir pour élaborer des transformations moins choquantes, efface brutalement tout ce qui lui déplaît, de sorte que ce qui reste devient incohérent. Elle agit tout à fait comme la censure russe des journaux à la frontière, qui caviardait les journaux étrangers avant de les mettre entre les mains des lecteurs qu'elle avait à protéger.

Que, dans des lésions organiques de l'encéphale, on puisse observer le libre jeu des images associées au hasard, cela n'a rien d'impossible ; mais ce que l'on a interprété comme tel dans les psychonévroses s'explique toujours par l'action de la censure : il s'agit dans ce cas d'une suite de pensées poussées au premier plan par des représentations de but restées cachées (1). On a considéré comme une preuve irréfutable de l'existence d'associations libres le fait que des représentations ou des images pouvaient être unies « superficiellement », c'est-à-dire par assonance, double sens d'un mot, rencontre dans le temps sans rapport profond de signification, tous procédés qu'utilisent les traits d'esprit et les jeux de mots. Ces in-

l'influence des sentiments et des états d'âme sur les libres associations d'idées est parfaitement justifiée. » — Du Prel (*Philos. d. Mystik*, p. 107) conclut, du fait qu'un nom longuement cherché nous revient brusquement et sans intermédiaire, semble-t-il, qu'il existe une pensée inconsciente et cependant dirigée vers un but dont le résultat apparaît brusquement à la conscience.

(1) Cf. une confirmation éclatante de cette supposition donnée par C. G. Jung à propos de la démence précoce (*Zur Psychologie der Dementia praecox*, 1907).

dications sont justes pour ce qui concerne les liaisons qui nous ont menés des éléments du rêve à d'autres qui leur étaient associés et de ceux-ci aux pensées même du rêve ; nous en avons trouvé, lors de nos analyses, d'étranges exemples. Il n'y avait pas de lien si lâche, de plaisanterie si rebutante qu'ils ne pussent servir à passer d'une pensée à l'autre. Mais on voit aisément d'où vient cette indulgence. *Chaque fois qu'un élément psychique est lié à un autre par une association choquante ou superficielle, il y a entre les deux un lien naturel et profond que dissimule la résistance de la censure.*

Les associations superficielles dominent à cause de la pression de la censure et non parce que les représentations de but font défaut. Les associations superficielles remplacent les associations profondes quand la censure rend ces voies normales impraticables. C'est comme lorsqu'un encombrement général empêche la circulation, lorsque une inondation rend les bonnes routes de la montagne inutilisables ; on continue à circuler, mais par les sentiers abrupts et incommodes que seuls les chasseurs prennent d'ordinaire.

On peut ici distinguer deux cas, qui au fond n'en forment qu'un. Ou la censure ne s'attaque qu'au lien entre deux pensées qui, isolées, lui échappent. En ce cas les deux pensées apparaissent successivement dans la conscience ; leur enchaînement reste caché ; en revanche nous saisissons entre les deux une liaison superficielle à laquelle nous n'aurions jamais pensé et qui en général part d'un point du complexe représentatif tout différent de celui auquel se rattache la liaison essentielle refoulée. Ou les deux pensées succombent à la censure ; dans ce cas elles n'apparaissent pas sous leur forme véritable, mais sous une forme modifiée, et les deux pensées qui les remplacent sont choisies d'une manière telle qu'une association superficielle entre elles traduit l'association essentielle de celles qu'elles représentent. Dans les deux cas, *sous la pression de la censure, il y a eu déplacement, passage d'une association normale et sérieuse à une association superficielle et d'apparence absurde.*

C'est parce que nous sommes au fait de ces déplacements

que nous pouvons suivre sans inquiétude les associations même superficielles (1).

La psychanalyse des névroses met largement à profit les deux règles que nous avons indiquées. Elle sait que, quand nous renonçons aux représentations de but conscientes, ce sont les représentations cachées qui dirigent le cours de nos images, et que les associations superficielles ne font que se substituer, grâce au déplacement, aux associations refoulées profondes. Ces règles sont les piliers de notre technique. Lorsque je demande à un malade de ne pas réfléchir et de me dire tout ce qui lui passe par la tête, je reste persuadé qu'il pense au but du traitement et je considère que je dois trouver un rapport entre les choses en apparence les plus insignifiantes et les plus fortuites qu'il pourra me dire et son état. Il y a une autre représentation de but que le malade ne soupçonne pas : c'est la personne de son médecin. La technique psychanalytique doit, pour ses buts thérapeutiques, comprendre toute la portée de ces deux règles fondamentales et en rechercher toutes les applications possibles.

Nous voici parvenus à l'un des points où nous devons abandonner à dessein le problème de l'interprétation (2).

Ce qu'il faut retenir des objections qui nous ont été faites, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'attribuer à l'élaboration nocturne toutes les idées qui surgissent au cours du travail d'interprétation. A ce moment nous refaisons le chemin qui mène

(1) Ces indications valent naturellement aussi pour le cas où les associations superficielles apparaissent sous leur forme la plus simple dans le contenu du rêve, comme par exemple dans les deux rêves communiqués par MAURY (p. 61 : pèlerinage — Pelletier — pelle ; kilomètre — kilogramme — Gilolo — Lobelia — Lopez — loto). Mes travaux sur les névropathes m'ont appris quelle est l'espèce de réminiscences qui se présente ainsi. Il s'agit de recherches dans des encyclopédies ou dans des dictionnaires, où les malades ont essayé de trouver, à l'époque de leur puberté le plus souvent, l'explication des problèmes qui excitaient leur curiosité.

(2) Les principes que j'expose ici, et qui ont d'abord paru bien invraisemblables, ont depuis été prouvés expérimentalement et mis en valeur par les *Diagnostische Assoziationsstudien* de JUNG et de ses élèves.

des éléments du rêve aux pensées du rêve. Le travail du rêve l'a fait en sens inverse, et il n'est pas du tout vraisemblable que ce chemin puisse être suivi dans les deux sens. Il semble bien plutôt que pendant le jour nous pratiquions par nos nouvelles associations d'idées des espèces de sondages qui touchent les pensées intermédiaires et les pensées du rêve tantôt ici, tantôt là. Nous voyons comment les éléments nouveaux de la journée s'intercalent dans l'interprétation, et il est vraisemblable aussi que la résistance accrue pendant le jour oblige à des détours nouveaux et plus compliqués. Le nombre et l'espèce des pensées d'approche que nous tissons ainsi pendant le jour n'ont pas d'importance psychologique, l'essentiel est qu'elles nous mènent vers les pensées du rêve que nous poursuivons.

II

LA REGRESSION

Maintenant que nous nous sommes défendus contre les objections que l'on pourrait nous faire, ou que du moins nous avons laissé entrevoir nos moyens de défense, il s'agit d'entreprendre la recherche psychologique à laquelle nous nous sommes préparés dès longtemps. Réunissons les principaux résultats obtenus jusqu'ici. Le rêve est un acte psychique complet ; son ressort est un désir à accomplir ; la méconnaissance de ce fait, les bizarreries du rêve et ses absurdités multiples proviennent de la censure qu'il a subie lors de sa formation. En dehors de cette censure, ont encore contribué à sa formation : l'obligation de condenser le matériel psychique, la nécessité de le représenter par des images sensorielles et — bien qu'irrégulièrement — la préoccupation de donner à l'ensemble un aspect rationnel et intelligible. Chacun de ces principes mène à des postulats et à des conjectures de caractère psychologique ; il faut examiner quelles sont les relations du

désir et des quatre conditions du rêve, ainsi que les relations que celles-ci ont entre elles ; il faut insérer le rêve dans l'enchaînement de la vie psychique.

Nous avons placé, au début de ce chapitre, un rêve qui doit nous rappeler une énigme encore non résolue. L'interprétation du rêve de l'enfant qui brûle, que nous n'avons pas, il est vrai, poussée jusqu'au bout, ne nous a pas paru difficile. Mais nous nous sommes demandé pourquoi il y avait eu rêve et non réveil immédiat, et nous avons reconnu que le motif du rêve était le désir de représenter l'enfant encore vivant. Nous verrons un peu plus loin qu'un autre désir encore a joué ici un rôle. C'est donc tout d'abord en vue de l'accomplissement du désir que la pensée du sommeil est devenue un rêve.

Si l'on supprimait ce but, une seule différence subsisterait entre les deux espèces de processus psychiques. La pensée du rêve aurait été : Je vois une vive lumière dans la chambre mortuaire, un cierge est peut-être tombé et l'enfant brûle ! Le rêve reproduit sans changement le résultat de cette réflexion, mais le représente par une scène que l'on considère comme actuelle et que les sens saisissent comme un événement de la veille. Mais c'est bien là son caractère le plus général et le plus frappant : une pensée, le plus souvent un désir, est objectivée, mise en scène, vécue.

Comment s'expliquer cette particularité de l'élaboration du rêve, ou, tout au moins, comment la faire entrer dans l'enchaînement des processus psychiques ?

Si on serre l'analyse de plus près, on reconnaîtra dans les manifestations du rêve deux caractères presque indépendants l'un de l'autre. L'un est la figuration de la scène comme actuelle et ne laissant place à aucun doute ; l'autre la transformation de la pensée en images visuelles et en discours.

La transformation qu'éprouvent les pensées du rêve par le fait qu'on les met au présent frappe moins dans ce rêve que dans d'autres. Cela vient du rôle particulier, accessoire, qu'y joue l'accomplissement du désir. Prenons un autre rêve où le désir ne fait que poursuivre dans le sommeil la pensée de la veille, par exemple le rêve de l'injection faite à Irma. La

pensée qui parvient à être figurée est un souhait : Je voudrais bien qu'Otto fût responsable de la maladie d'Irma. Le rêve refoule le souhait et le remplace par une affirmation actuelle : C'est Otto qui est responsable de la maladie d'Irma. Voilà donc la première transformation que même un rêve qui ne transpose pas fait subir à la pensée. Ne nous y attardons pas. Il suffit de la rapprocher de la rêverie de veille. Le héros de Daudet, M. Joyeuse, errant dans les rues de Paris pendant que ses filles croient qu'il a une situation et qu'il est à son bureau, rêve de même que, grâce à de hautes protections, il a obtenu un emploi : sa rêverie est au présent. C'est de la même manière et au même titre que le rêve se sert de ce temps. Le présent est le temps où l'on se représente le souhait comme accompli.

Le second caractère en revanche n'apparaît que dans le rêve : dans le rêve seulement, le contenu représentatif n'est pas pensé, mais est transformé en images sensibles, auxquelles on ajoute foi et que l'on croit vivre. Disons aussitôt que tous les rêves ne présentent pas cette transformation ; il en est, faits de pensées uniquement, tel mon double rêve : Autodidasker, la rêverie au sujet du professeur N., qui ne contient guère plus d'éléments sensibles que les pensées correspondantes de la veille. De même, on peut trouver dans tous les rêves un peu longs des éléments qui n'ont pas été transformés en images, qui sont simplement pensés ou conscients, comme pendant la veille. Il faut penser de plus que cette sorte de transformation n'est pas particulière au rêve, mais apparaît également dans les hallucinations, les visions qui peuvent survenir même chez des normaux ou celles que l'on constate dans les psychonévroses. Bref, le rapport que nous étudions ici n'est nullement particulier au rêve, mais il est de fait que, partout où il apparaît, nous le considérons comme très important, de sorte que nous ne pourrions imaginer le rêve sans lui. Il nécessite des explications fort étendues.

Au nombre des remarques sur la théorie du rêve que l'on peut trouver chez les auteurs, il en est une dont je voudrais

souligner ici l'intérêt. Le grand G. Th. Fechner, dans sa *Psychophysique* (2e partie, p. 520), émet, après quelques considérations sur le rêve, l'hypothèse que *la scène où le rêve se meut est peut-être bien autre que celle des représentations de la veille.* Nulle autre supposition ne permet de comprendre les particularités de la vie du rêve.

L'idée qui nous est ainsi offerte est celle d'un *lieu psychique.* Ecartons aussitôt la notion de localisation anatomique. Restons sur le terrain psychologique et essayons seulement de nous représenter l'instrument qui sert aux productions psychiques comme une sorte de microscope compliqué, d'appareil photographique, etc. Le lieu psychique correspondra à un point de cet appareil où se forme l'image. Dans le microscope et le télescope, on sait que ce sont là des points idéaux auxquels ne correspond aucune partie tangible de l'appareil. Il me paraît inutile de m'excuser de ce que ma comparaison peut avoir d'imparfait. Elle n'est là que pour faciliter la compréhension de productions psychiques compliquées, en les décomposant, et en en attribuant la production aux diverses parties de l'appareil. Je ne crois pas que personne ait jamais imaginé de reconstruire l'appareil psychique en partant d'une pareille décomposition. Il n'y a là aucun risque. Je crois que nous pouvons laisser libre cours à nos suppositions, pourvu que nous gardions notre sang-froid et que nous n'allions pas prendre l'échafaudage pour le bâtiment lui-même. Nous avons besoin de représentations auxiliaires pour nous rapprocher d'un fait inconnu, les plus simples et les plus tangibles seront les meilleures.

Représentons-nous donc l'appareil psychique comme un instrument, dont nous appellerons les parties composantes : instances ou, pour plus de clarté, systèmes. Imaginons ensuite que ces systèmes ont une orientation spatiale constante les uns à l'égard des autres, un peu comme les lentilles du télescope. Nous n'avons d'ailleurs même pas besoin d'imaginer un ordre spatial véritable. Il nous suffit qu'une succession constante soit établie grâce au fait que les systèmes sont parcourus par l'excitation dans un certain ordre temporel

lors de certains processus psychiques. Réservons-nous une possibilité : cette succession pourra être modifiée selon les processus. Pour plus de brièveté, nommons les diverses parties de l'appareil : systèmes Ψ.

Nous sommes d'abord frappés par le fait que l'appareil composé de ces systèmes Ψ a une direction. Toute notre activité psychique part d'excitations (internes ou externes) et aboutit à des innervations. L'appareil aura donc une extrémité sensitive et une extrémité motrice ; à l'extrémité sensitive se trouve un système qui reçoit les perceptions, à l'extrémité motrice s'en trouve un autre qui ouvre les écluses de la motricité. Le processus psychique va en général de l'extrémité perceptive à l'extrémité motrice. Le schéma le plus général de l'appareil psychique serait donc à peu près celui-ci :

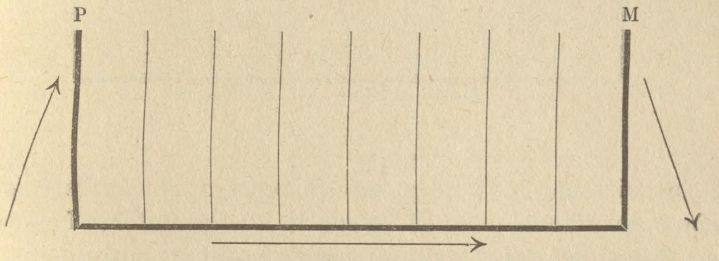

Fig. 1.

Mais c'est là seulement la réalisation d'une exigence dès longtemps connue, selon laquelle l'appareil psychique serait construit comme l'appareil réflexe. Le réflexe serait le modèle de toute production psychique.

Il faut maintenant introduire une première différenciation à l'extrémité sensible. Nos perceptions laissent dans notre appareil psychique une trace, que nous pouvons appeler trace du souvenir (S). Nous appelons mémoire la fonction qui s'y rapporte. Si nous voulons vraiment rattacher les processus psychiques à nos systèmes, la trace du souvenir ne peut consister qu'en modifications persistantes de leurs éléments. Or, comme nous l'avons déjà dit, il est difficile qu'un seul et même système garde fidèlement des transformations de ses

éléments et offre en même temps aux nouvelles possibilités de changement une réceptivité toujours fraîche. En vertu du principe qui préside à notre tentative, il nous faudra donc répartir ces deux opérations entre des systèmes différents. Nous supposerons qu'un système externe (superficiel) de l'appareil reçoit les excitations perceptives, mais n'en retient rien, n'a donc pas de mémoire, et que derrière ce système il s'en trouve un autre, qui transforme l'excitation momentanée du premier en traces durables. Notre appareil psychique pourrait donc être représenté de la manière suivante :

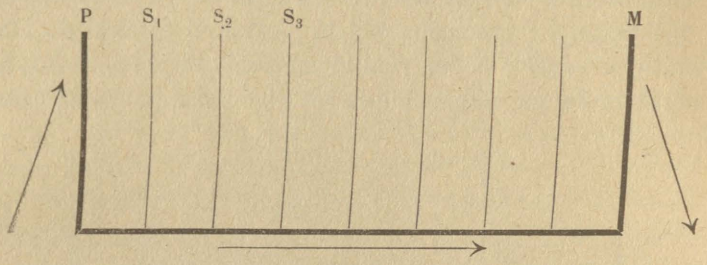

Fig. 2.

On sait que, des perceptions qui agissent sur le système P, nous conservons autre chose encore que le contenu. Nos perceptions sont unies les unes aux autres dans notre mémoire et cela tout d'abord d'après leur première rencontre dans la simultanéité. Nous appelons cela le fait de l'*association*. Or, il est clair que, si le système P ne possède aucune sorte de mémoire, il ne peut non plus conserver les traces en vue de l'association ; les divers éléments de P pourraient difficilement remplir leur fonction, si un reste d'association antérieure devait entraver la nouvelle perception. Il nous faut donc chercher le fondement de l'association plutôt dans les systèmes de souvenirs. Le fait de l'association consiste alors en ceci : par suite des diminutions de résistance et de l'ouverture (du frayage) de l'un des éléments S, l'excitation se transmet plutôt à un second des éléments S qu'à un troisième.

Une étude plus attentive révèle la nécessité d'admettre, non pas un, mais plusieurs de ces systèmes S dans lesquels

la même excitation, transmise par les éléments P, se trouve fixée de façons différentes. Le premier de ces systèmes S fixera l'association par simultanéité ; dans les systèmes plus éloignés cette même matière d'excitation sera rangée selon des modes différents de rencontre, de façon, par exemple, que ces systèmes successifs représentent des rapports de ressemblance, ou autres. Il serait oiseux, évidemment, de vouloir indiquer en paroles la signification psychique d'un tel système. Sa caractéristique serait l'étroitesse de ses relations avec les matières premières du souvenir, c'est-à-dire, si nous voulons évoquer une théorie plus profonde, les dégradations de la résistance dans le sens de ces éléments.

Une remarque de nature générale s'impose ici. Le système P, qui n'a aucune capacité de retenir des modifications et est donc dépourvu de mémoire, donne à notre conscience toute la multiplicité des qualités sensibles. Inversement, nos souvenirs, y compris les plus profondément gravés en nous, sont par nature inconscients. Ils peuvent être rendus conscients ; mais on ne saurait douter qu'ils déploient tous leurs effets à l'état inconscient. Ce que nous appelons notre caractère repose sur des traces de souvenir de nos impressions ; et ce sont précisément les impressions qui ont agi le plus fortement sur nous, celles de notre première jeunesse, qui ne deviennent presque jamais conscientes. Mais si des souvenirs redeviennent conscients, ils ne témoignent d'aucune qualité sensible ou d'une très faible seulement en comparaison avec les perceptions. Si maintenant nous trouvions confirmation de ce fait que *mémoire et qualité s'excluent l'une l'autre pour la conscience dans les systèmes* Ψ, nous aurions des aperçus gros de promesses sur les conditions de l'excitation des neurones.

Dans ce que nous avons admis jusqu'ici au sujet de la composition de l'appareil psychique à son extrémité sensorielle, nous n'avons fait intervenir ni le rêve, ni les explications psychologiques que l'on peut en déduire. Mais pour la connaissance d'une autre portion de l'appareil, le rêve nous devient une source d'arguments. Nous avons vu qu'il nous était impossible d'expliquer la formation du rêve, si nous ne

voulions pas admettre délibérément deux instances psychiques dont l'une soumet à la critique l'activité de l'autre et, en guise de sanction, lui interdit l'accès de la conscience.

Ainsi que nous l'avons vu, l'instance qui critique est en relation plus étroite avec la conscience que l'instance critiquée. Elle se dresse comme un écran entre celle-ci et la conscience. Nous avons trouvé quelques points de repère nous permettant d'identifier l'instance qui critique avec le principe directeur de notre vie éveillée, le même qui décide de nos actions volontaires et conscientes. Si nous remplaçons ces instances par des systèmes dans le sens de nos hypothèses, le système chargé de la critique se trouve amené à la suite de ce que nous avons vu à l'extrémité motrice. Introduisons maintenant nos deux systèmes dans notre schéma et exprimons par les noms que nous leur donnerons leur relation avec la conscience.

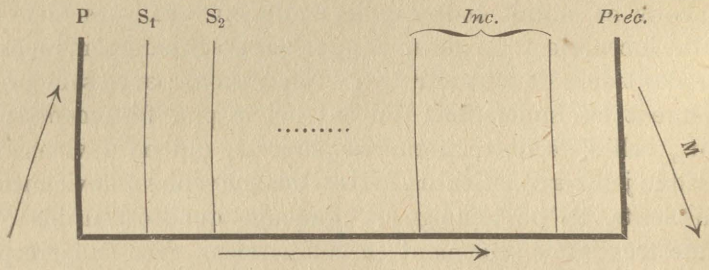

Fig. 3.

Nous appellerons *préconscient* le dernier des systèmes à l'extrémité motrice, pour indiquer que de là les phénomènes d'excitation peuvent parvenir à la conscience sans autre délai, si certaines autres conditions sont remplies, par exemple un certain degré d'intensité, une certaine distribution de la fonction que nous appelons attention. C'est, en même temps, le système qui contient les clefs de la motilité volontaire.

Nous donnerons le nom d'*inconscient* au système placé plus en arrière : il ne saurait accéder à la conscience, *si ce n'est*

en passant par le préconscient, et durant ce passage l'excitation devra se plier à certaines modifications (1).

Dans lequel de ces systèmes allons-nous situer le motif du rêve ? Disons pour simplifier : dans le système *inconscient*. Nous verrons ultérieurement que ce n'est pas tout à fait exact, que la formation du rêve est forcée d'utiliser des pensées de rêve qui appartiennent au système du *préconscient*. Mais nous apprendrons ailleurs, quand nous traiterons du désir du rêve, que le ressort moteur du rêve est f urni par l'*inconscient*, et, à cause de ce dernier élément, nous admettrons que c'est le système inconscient qui est le point de départ de la formation du rêve. De là, l'excitation tendra comme tous les autres faits de pensée à se prolonger dans le *préconscient* et à parvenir par ce relai à la *conscience*.

L'expérience nous enseigne que pendant le jour ce chemin menant à la conscience à travers le préconscient est interdit aux pensées du rêve par la censure. Elles y ont accès pendant la nuit, mais la question se pose de savoir par quelle voie et au moyen de quelles transformations. S'il s'agissait là d'une diminution de la résistance qui veille à la limite de l'inconscient et du préconscient, nous aurions des rêves faits de nos images de veille et qui n'auraient pas le caractère hallucinatoire qui nous intéresse en ce moment.

L'affaissement de la censure entre les deux systèmes inconscient et préconscient ne peut donc nous expliquer que des formations de rêve du genre « Autodidasker », mais non pas des rêves comme celui de l'enfant qui brûle que nous nous sommes posé comme problème au seuil de cette étude.

Nous ne pouvons décrire la marche du rêve hallucinatoire autrement qu'en disant : l'excitation suit une voie *rétrograde*. Au lieu de se transmettre vers l'extrémité motrice de l'appareil, elle se transmet vers son extrémité sensorielle et elle arrive finalement au système des perceptions. Si nous appe-

(1) Le développement ultérieur de ce schéma déroulé linéairement devra tenir compte de notre supposition que le système succédant à *Préc.* est celui à qui nous devons attribuer la conscience et qu'ainsi P = C.

lons « *progrédiente* » la direction dans laquelle se propage le processus psychologique au sortir de l'inconscient dans l'état de veille, nous sommes en droit de dire du rêve qu'il a un caractère « *régrédient* » (1).

Cette *régression* est certainement une des particularités psychologiques les plus importantes du processus du rêve; mais il ne nous faut pas oublier qu'elle n'est pas l'apanage du rêve. Le souvenir intentionnel, la réflexion et d'autres processus particuliers de notre pensée normale correspondent aussi à la marche en arrière, dans notre appareil psychique, de quelqu'acte complexe de représentation vers la matière première mnésique qui est à sa base. Mais pendant la veille, ce retour en arrière ne va jamais au-delà des images-souvenirs ; il n'a pas le pouvoir de faire revivre de façon hallucinatoire les images de perception. Pourquoi en est-il autrement dans le rêve ? Quand nous avons parlé du travail de condensation dans le rêve, nous n'avons pu nous dérober à l'hypothèse qu'au cours de l'élaboration les intensités inhérentes aux représentations sont entièrement transférées de l'une à l'autre. Probablement, c'est cette modification du processus psychique habituel qui permet d'occuper le système de la perception jusqu'à la pleine vivacité sensorielle, en suivant une marche inverse, à partir des pensées.

Nous sommes très loin, je l'espère, de nous faire illusion sur la portée de ces considérations. Nous n'avons fait que donner un nom à un phénomène inexplicable. Nous appelons régression le fait que dans le rêve la représentation retourne à l'image sensorielle d'où elle est sortie. Mais cette attitude même exige une justification. A quoi bon donner des

(1) La première indication de ce phénomène de régression se trouve déjà chez Albert le Grand. L'imagination, dit-il, bâtit le rêve avec les images qu'elle a conservées des objets sensibles. Le processus se déroule en sens inverse de celui de la vie éveillée. (Cité d'après Diepgen, p. 14). — Hobbes dit (dans le *Leviathan*, 1651) : « In sum, our dreams are the reverse of our waking imaginations, the motion, when we are awake, beginning at one end, and when we dream at another. » (H. Ellis, p. 112).

noms si nous n'apprenons rien de nouveau ? C'est que, à mon avis, le nom de « régression » nous est utile en ce sens qu'il rattache le fait connu au schéma d'un appareil psychique doué d'une direction. Et c'est ici que notre schéma va servir.

Car il nous expliquera une autre particularité de la formation du rêve. Si nous considérons le rêve comme une régression à l'intérieur de l'appareil psychique tel que nous le concevons, nous pourrons comprendre par là même que tout ce qui est processus de relation dans la pensée se perde au cours de l'élaboration du rêve ou ne s'exprime que péniblement. Ces processus de relation sont contenus, d'après notre schéma, non pas dans les premiers systèmes S, mais dans d'autres situés plus en avant, et dans la régression ils sont dépouillés de leur expression : il ne subsiste que les images de perception. *L'assemblage des pensées du rêve se trouve désagrégé au cours de la régression et ramené à sa matière première.*

Mais quel changement va permettre la régression impossible pendant le jour ? Ici nous nous en tiendrons à des hypothèses. Il doit s'agir probablement de changements dans la répartition de l'énergie à l'intérieur des différents systèmes qui deviennent alors plus ou moins praticables pour la marche de l'excitation ; mais dans chacun de ces appareils, le même effet peut être atteint de diverses manières. On pense naturellement aussitôt à l'état de sommeil et aux changements d'occupation qu'il provoque à l'extrémité sensorielle de l'appareil. Pendant le jour, il y a un courant continu du système Ψ de la perception vers la motilité ; ce courant s'arrête la nuit et ne pourrait opposer aucun obstacle à un courant régressif de l'excitation. Ce serait là « la séparation d'avec le monde extérieur » qui, dans la théorie de certains auteurs, doit expliquer les caractères psychologiques du rêve (cf. p. 48). En fait, il faudra, pour expliquer la régression du rêve, tenir compte d'autres régressions : celles qui se produisent dans les états de veille morbides. Pour ces formes, l'opinion que nous venons d'indiquer ne nous est naturellement d'aucun secours. La régression a lieu malgré un courant sensoriel continu dans le sens « progrédient ».

Pour les hallucinations de l'hystérie, de la paranoïa, pour les visions des normaux, je puis donner une explication : elles correspondent effectivement à des régressions, c'est-à-dire qu'elles sont des pensées transformées en images, et seules subissent cette transformation les pensées qui sont en relations intimes avec des souvenirs réprimés ou demeurés inconscients. Par exemple, un de mes plus jeunes hystériques, un enfant de douze ans, ne peut s'endormir, empêché par « *des visages verts avec des yeux rouges* » qui le terrifient. La source de ce phénomène est le souvenir réprimé, mais autrefois conscient, d'un enfant qu'il voyait souvent quatre ans avant et qui lui offrait l'image repoussante de nombreuses perversions, entre autres de l'onanisme, qu'il se reproche à lui-même maintenant de façon rétrospective. La maman avait remarqué à cette époque que cet enfant mal élevé avait le teint *verdâtre* et *des yeux rouges* (*c'est à dire cernés de rouge*). D'où l'image terrifiante, qui d'ailleurs devait uniquement servir à lui rappeler une autre prédiction de sa mère : elle disait que de tels enfants deviennent idiots, ne peuvent rien apprendre à l'école et meurent de bonne heure. Notre petit malade laisse une partie de la prédiction se réaliser : il n'avance pas au lycée et a une peur horrible, comme le montrent ses déclarations involontaires, que la seconde partie ne se réalise aussi. Le traitement a d'ailleurs bientôt de bons résultats : il dort, perd son anxiété et a des prix à la fin de l'année scolaire.

Je puis y joindre l'histoire de la disparition d'une vision que m'a racontée une hystérique âgée de quarante ans et qui datait de l'époque où elle se portait bien. Un matin, elle ouvre les yeux et voit dans sa chambre son frère, qu'elle savait pourtant être dans un asile d'aliénés. Son petit enfant dort dans le lit à côté d'elle. Pour que l'enfant ne vienne pas *à s'effrayer et à tomber en convulsions* s'il aperçoit *son oncle*, elle tire sur lui la *couverture*, et alors la vision s'évanouit. La vision n'est que le remaniement d'un souvenir d'enfance de cette dame, qui sans doute était conscient, mais qui avait dans son inconscient de très pro-

fondes racines. Sa bonne avait raconté autrefois à la malade que sa mère, morte de très bonne heure (la malade était âgée, à cette époque, d'un an et demi seulement), avait souffert de *convulsions* épileptiques ou hystériques, et cela à la suite d'une frayeur que son frère (*l'oncle* de ma malade) lui causa un jour où il s'était déguisé en revenant *avec une couverture* sur la tête. La vision contient les mêmes éléments que le souvenir : l'apparition du frère, la couverture, la frayeur et sa conséquence. Mais ces éléments sont arrangés dans un nouvel ensemble et appliqués à d'autres personnes. Le motif évident de la vision, la pensée qu'elle remplace, est la crainte que le petit enfant, ressemblant physiquement à son oncle, ne partage le sort de celui-ci.

Les deux exemples cités ici ne sont pas dégagés de toute relation avec l'état de sommeil et peut-être ne peuvent-ils en conséquence fournir la démonstration que je cherche. Je renvoie donc à mon analyse d'un cas de paranoïa hallucinatoire (1) et aux résultats de mes recherches, non encore publiées, sur la psychologie des psychonévroses qui montrent que, dans tous ces cas de transformation régressive des pensées, il ne faut pas négliger l'influence d'un souvenir réprimé ou demeuré inconscient, remontant le plus souvent à l'enfance. Ce souvenir entraîne pour ainsi dire la pensée à laquelle il est lié, et qui a été entravée dans son expression par la censure, dans le passé où lui-même se trouve. Je puis indiquer ici un résultat de mes études sur l'hystérie : les scènes infantiles (souvenirs ou fantaisies) sont vues hallucinatoirement quand on réussit à les rendre conscientes et c'est seulement après explication qu'elles dépouillent ce caractère. C'est également un fait connu que, chez des personnes qui par ailleurs n'ont pas de souvenirs visuels, les premières impressions d'enfance conservent jusqu'à un âge avancé le caractère de vivacité sensorielle.

(1) *Weitere Bemerkungen über die Abwehrneuropsychosen. Neurologisches zentralblatt*, 1896, N° 10 (*Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre*, p. 112)

Si l'on se souvient du rôle qui revient aux événements de l'enfance ou aux rêveries fondées sur ces événements dans le rêve ; si l'on se rappelle combien de fois des fragments de ces faits surgissent à nouveau dans le contenu du rêve, que de fois les souhaits du rêve eux-mêmes en sont dérivés, on ne trouvera pas invraisemblable l'hypothèse suivante : la transformation des pensées en images visuelles peut être une suite de l'attraction que le souvenir visuel qui cherche à reprendre vie exerce sur la pensée repoussée de la conscience et avide de s'exprimer. D'après cette conception, le rêve serait un *équivalent d'une scène infantile modifiée par transfert dans un domaine récent.* La scène infantile ne peut réaliser sa propre réapparition ; elle doit se contenter de reparaître dans le rêve.

En signalant l'importance en quelque sorte exemplaire des scènes infantiles (ou de leurs répétitions de rêverie) pour le contenu du rêve, nous rendons superflue une des hypothèses de Scherner et de ses disciples sur les sources internes d'excitation. Scherner admet un état d'excitation interne de l'appareil visuel dans les cas où l'on reconnaît dans les rêves une vivacité ou une richesse particulières des éléments visuels. Nous n'avons pas à nous élever contre cette hypothèse ; nous nous contenterons d'admettre un tel état d'excitation uniquement pour le système psychique de la perception visuelle ; mais nous montrerons que cet état d'excitation est un produit du souvenir, la réapparition d'une excitation visuelle qui fut actuelle en son temps. Je n'ai à ma disposition aucun exemple tiré de ma propre expérience pour illustrer cette influence du souvenir infantile ; d'une façon générale mes rêves sont moins riches en éléments sensoriels qu'ils ne me paraissent l'être chez d'autres ; mais dans mon rêve le plus beau et le plus vif de ces dernières années, il m'est facile de ramener la netteté hallucinatoire du contenu du rêve à des qualités sensorielles d'impresions récentes que j'ai eues peu auparavant. J'ai mentionné page 414 un rêve au cours duquel la couleur bleu sombre de l'eau, le brun de la fumée sortant de la cheminée d'un bateau et le brun ou rouge foncé des bâtiments que je voyais firent sur moi une impression profonde et durable. Si jamais rêve dut

être interprété comme une excitation de la vue, c'était bien celui-là. Et qu'est-ce qui avait mis mes organes visuels dans cet état d'excitation ? Une impression récente, qui s'associait à toute une série d'impressions antérieures. Les couleurs que je voyais étaient d'abord celles de la boîte de constructions avec laquelle les enfants avaient bâti un édifice grandiose le jour avant mon rêve, pour me le faire admirer. Il y avait là le même rouge sombre sur les grosses pierres, le bleu et le brun sur les petites. Il s'y joignait les impressions colorées de mon dernier voyage en Italie, le beau bleu de l'Isonzo et des lagunes, le brun des montagnes du Karst. La splendeur colorée du rêve n'était qu'une répétition de celle que j'avais vue dans le souvenir.

Résumons ce que nous avons appris sur la faculté propre au rêve de transformer son contenu représentatif en images sensorielles. Nous n'avons pas, comme on pourrait le croire, expliqué ce caractère du rêve, nous ne l'avons pas ramené à des lois connues de la psychologie. Nous l'avons pris à part comme nous fournissant des indices de réalités inconnues et nous avons marqué sa tendance propre par le terme de caractère « *régrédient* ». Nous avons émis l'opinion que cette régression est sans doute, partout où elle se manifeste, un effet de la résistance qui empêche la pensée d'accéder à la conscience par la voie normale, en même temps que de l'attraction qu'exercent sur elle des souvenirs qui ont gardé une grande vivacité sensorielle (1).

La cessation durant le sommeil du courant « progrédient », qui vient des organes des sens, doit faciliter cette régression dans le rêve ; dans les états autres que le rêve, ce facteur doit être compensé par un renforcement des autres motifs de régression. Il faut noter aussi que dans ces formes patholo-

(1) Dans un exposé de la théorie du refoulement, il faudrait montrer qu'une pensée est refoulée par suite de l'action combinée de deux facteurs qui influent sur elle. Elle est repoussée d'un côté par la censure de la conscience, attirée de l'autre par l'inconscient. (Cf. mon étude sur le Refoulement, in *Sammlung kl. Schriften zur Neurosenlehre*, 4. Folge, 1918).

giques de la régression, aussi bien que dans le rêve, le transfert d'énergie doit être différent de ce qu'il est dans la régression normale, puisqu'il aboutit à une occupation hallucinatoire totale des systèmes perceptifs. Ce que nous avons dit, en analysant l'élaboration du rêve, de la préférence donnée à la figuration concrète pourrait être mis, en réalité, sur le compte d'une attraction sélective qu'exercent, au contact des pensées du rêve, des évocations visuelles vives.

Nous remarquerons encore, au sujet de la régression, qu'elle joue dans la théorie de la formation des symptômes névropathiques un rôle aussi important que dans la théorie du rêve.

On peut distinguer trois sortes de régression : *a*) une régression *topique* dans le sens du système Ψ exposé ici ; *b*) une régression *temporelle* quand il s'agit d'une reprise d'anciennes formations psychiques ; *c*) une régression *formelle* quand des modes primitifs d'expression et de figuration remplacent les modes habituels. Ces trois sortes de régression n'en font pourtant qu'une au fond et se rejoignent dans la plupart des cas, car ce qui est plus ancien dans le temps est aussi primitif au point de vue formel et est situé dans la topique psychique le plus près de l'extrémité de perception.

Nous ne voulons pas abandonner le sujet de la régression dans le rêve sans dire un mot d'une impression qui s'est déjà imposée à nous à diverses reprises et qui sera renforcée encore par l'étude des psychonévroses : le rêve apparaît en somme comme un retour au plus ancien passé du rêveur, comme une réviviscence de son enfance, des tendances et instincts qui ont dominé celle-ci, des modes d'expression dont elle a disposé. Derrière cette enfance individuelle, nous entrevoyons l'enfance phylogénétique, le développement du genre humain, dont le développement de l'individu n'est en fait qu'une répétition abrégée, influencée par les circonstances fortuites de la vie. Nous pressentons toute la justesse des paroles de Nietzsche, disant que dans le rêve se perpétue une époque primitive de l'humanité, que nous ne pourrions guère plus atteindre par une voie directe ; nous pouvons espérer parvenir, par l'analyse des rêves, à connaître l'héritage archaïque

de l'homme, à découvrir ce qui psychiquement est inné. Il semble que rêve et névrose nous aient conservé de la préhistoire de l'esprit bien plus que nous ne pouvions supposer, si bien que la psychanalyse est en droit de réclamer un rang élevé parmi les sciences qui s'efforcent de reconstruire les phases les plus anciennes et les plus obscures des origines de l'humanité.

Cette première partie de notre utilisation psychologique du rêve ne paraît peut-être pas entièrement satisfaisante. Consolons-nous en pensant que nous sommes obligés de poser dans les ténèbres les fondements de notre édifice. Si nous ne nous sommes pas égarés complètement, nous pourrons, en partant d'un nouveau point de vue, aboutir à des résultats analogues et qui, cette fois, paraîtront peut-être plus clairs.

III

L'ACCOMPLISSEMENT DES DÉSIRS

Le rêve de l'enfant qui brûle nous est une excellente occasion de reconnaître les difficultés auxquelles se heurte la théorie de l'accomplissement des désirs. Nous avons à coup sûr accueilli avec surprise cette théorie, et notre surprise ne se fondait pas seulement sur les cauchemars.

Après que l'analyse nous eût appris que derrière le rêve se cache un sens et une valeur psychique, nous ne nous attendions nullement à voir ce sens interprété de façon unilatérale. Selon la définition exacte, mais un peu sommaire, d'Aristote, le rêve est la pensée continuée de l'homme endormi en tant que tel. Mais d'où vient que notre pensée, qui crée pendant le jour des actes psychiques si divers : jugements, raisonnements, réfutations, attentes, projets, etc., soit forcée pendant la nuit de s'en tenir uniquement à la production de souhaits ? N'y a-t-il pas plutôt beaucoup de rêves qui peuvent exprimer un acte psychique d'une autre sorte, par exemple une crainte,

et le rêve du père, cité plus haut, rêve tout particulièrement transparent, n'est-il pas de cette nature ? De la lueur qui pendant son sommeil frappe ses yeux, il tire cette conclusion angoissée qu'un cierge s'est renversé et a pu brûler le cadavre. Il transforme cette conclusion en un rêve, en l'introduisant dans une situation qui frappe les sens et en la mettant au présent. Quel rôle joue dans ce rêve l'accomplissement des souhaits ? Y a-t-il là autre chose que la pensée de la veille qui continue ou une pensée excitée par une impression sensorielle nouvelle ?

Tout cela est exact et nous oblige à étudier de plus près le rôle de l'accomplissement des désirs dans le rêve et la signification des pensées de la veille qui se prolongent dans le sommeil.

C'est précisément à propos de l'accomplissement des souhaits que nous avons déjà été amenés à diviser les rêves en deux groupes. Nous avons trouvé des rêves qui se donnaient ouvertement pour des accomplissements de désirs ; d'autres où cet accomplissement était méconnaissable, souvent dissimulé par tous les moyens. Dans ces derniers, nous reconnaissions les effets de la censure du rêve. C'est chez les enfants que nous avons découvert les rêves de désir les moins défigurés ; des rêves de désir *courts* et sincères *paraissaient* — j'insiste sur cette réserve — se produire aussi chez les adultes.

Nous pouvons nous demander maintenant d'où vient chaque fois le désir qui se réalise dans le rêve. Mais d'abord à quel contraste ou à quelle diversité appliquons-nous cette question d'origine ? Je pense : au contraste entre la vie diurne devenue consciente et une activité psychique inconsciente qui ne se manifeste que pendant la nuit. De ce point de vue, l'origine du désir pourrait revêtir les trois aspects suivants : 1° le désir peut avoir été suscité pendant le jour et n'avoir pu se satisfaire par suite de circonstances extérieures ; il reste alors pour la nuit un souhait reconnu et qui n'a pas été accompli ; 2° le désir peut avoir surgi pendant le jour, mais avoir été rejeté ; il nous reste alors un souhait non accompli, mais étouffé ; 3° le désir peut

être sans relations avec la vie du jour et appartenir à cette catégorie de souhaits toujours étouffés qui ne s'agitent en nous que la nuit. Si nous reprenons notre schéma de l'appareil psychique, nous localiserons un désir de la première espèce dans le système préconscient ; pour le désir de la deuxième espèce, nous admettons qu'il a été refoulé du système préconscient dans l'inconscient et que, s'il est conservé quelque part, ce ne peut être que là ; et quant au désir de la troisième espèce nous croyons qu'il est complètement incapable de dépasser le système inconscient.

Faut-il dire maintenant que les désirs provenant de ces diverses sources possèdent la même valeur pour le rêve, le même pouvoir de provoquer un rêve ?

Un coup d'œil sur les rêves dont nous disposons pour répondre à cette question nous avertit tout d'abord qu'il faut ajouter, comme quatrième source du désir qui s'exprime dans le rêve, les désirs actuels se produisant au cours de la nuit (par exemple la soif, le besoin sexuel). L'examen de ces cas nous incline à penser que, d'une façon générale, l'origine du désir ne modifie en rien sa faculté de provoquer un rêve. — Je rappelle, pour illustrer les désirs de la première espèce, le rêve de la petite fille, qui prolonge la promenade sur le lac interrompue pendant le jour, et les rêves d'enfants analogues ; ils s'expliquent par un désir diurne qui n'a pas été exaucé, sans que l'enfant l'ait refoulé pour cela. — Les exemples de désirs refoulés pendant le jour et se manifestant en rêve (type 2) sont innombrables ; en voici un très simple. Une dame un peu railleuse répond, à une jeune amie qui vient de se fiancer et qui lui demande ce qu'elle pense du jeune homme, par des louanges sans réserve ; ce faisant, elle impose silence à son jugement, car elle aurait volontiers dit la vérité : « C'est un homme comme on en trouve à la douzaine ». La nuit, elle rêve que la même question lui est posée et répond par la formule : « *Pour toute commande ultérieure, il suffit d'indiquer le numéro* ». — Enfin, nos analyses précédentes nous ont déjà montré des exemples nombreux de rêves transposés où le désir vient de l'inconscient et n'a

pu être saisi pendant le jour (type 3). Ainsi, au premier abord, tous les désirs paraissent contribuer au même titre à la formation du rêve.

Je ne puis ici démontrer qu'il n'en est pas tout à fait ainsi, mais je suis porté à admettre, pour le désir exprimé par le rêve, une détermination plus étroite. Il est incontestable que, chez l'enfant, un désir non satisfait pendant le jour peut provoquer le rêve ; mais il ne faut pas oublier la force qu'ont ces désirs d'enfant. Je doute fort que, chez l'adulte, un désir non satisfait pendant le jour suffise à susciter un rêve. Il me semble plutôt qu'en acquérant progressivement le contrôle de notre vie instinctive par notre activité intellectuelle, nous renonçons à la formation ou au maintien de désirs aussi intenses que ceux de l'enfant, parce qu'ils nous semblent vains. Sans doute, des différences individuelles peuvent jouer ; l'un peut conserver plus longtemps que l'autre le type infantile : de semblables différences interviennent aussi dans l'affaiblissement de la représentation nettement visuelle primitive. Mais en général, je crois, le désir laissé inassouvi par la journée ne suffit pas chez l'adulte à créer un rêve. J'accorde volontiers que les désirs provenant de la conscience contribuent à provoquer le rêve ; mais il ne se serait pas produit si le désir préconscient n'avait su se procurer un renforcement ailleurs.

C'est-à-dire dans l'inconscient. Je me représente que le désir conscient ne suscite le rêve que lorsqu'il parvient à en éveiller un autre, inconscient, dirigé dans le même sens, par lequel il se trouve fortifié. La psychanalyse des névroses m'a persuadé que ces désirs inconscients sont toujours actifs, toujours prêts à s'exprimer, lorsqu'ils peuvent s'allier à une excitation venue du conscient et lui transmettre leur intensité supérieure (1). En apparence, seul le désir conscient se

(1) Ils partagent ce caractère d'être indestructibles avec tous les autres actes psychiques vraiment inconscients, c'est-à-dire qui n'appartiennent qu'au système inconscient. Ces actes constituent des voies frayées une fois pour toutes, sans cesse parcourues et qui entraînent l'excitation inconsciente chaque fois qu'elle se produit. Pour employer une comparaison : il n'existe pas pour eux d'autre anéantissement que

réalise, mais un détail frappant de l'aspect du rêve permet de découvrir l'auxiliaire puissant venu de l'inconscient. Ces désirs refoulés, mais toujours actifs, pour ainsi dire immortels de notre inconscient sont, comme nous l'apprend l'étude des névroses, d'origine infantile. Ils sont comme les Titans de la légende, écrasés depuis l'origine des temps sous les lourdes masses de montagnes que les dieux vainqueurs roulèrent sur eux ; les tressaillements de leurs membres ébranlent encore aujourd'hui parfois ces montagnes. Je suis donc amené à remplacer le principe énoncé plus haut, selon lequel l'origine du désir est indifférente, par le suivant : *le désir représenté par le rêve est nécessairement infantile.* Il provient, chez l'adulte, de l'inconscient ; chez l'enfant, qui ne connaît pas encore de séparation et de censure entre le préconscient et l'inconscient ou chez qui elles ne se forment que peu à peu, c'est un désir de la veille, non assouvi et non refoulé. Je sais que cette conception ne peut être démontrée toujours, mais elle peut l'être très fréquemment et souvent dans les cas où l'on ne s'y attendrait point. On ne peut la réfuter de façon générale.

Je considère donc les désirs conscients de la vie éveillée comme d'importance secondaire. Leur rôle dans la formation du rêve n'est pas plus grand que celui des sensations actuelles pendant le sommeil dans le contenu (cf. p. 212 et sq). Je suis ainsi amené à parler des impulsions et virtualités psychiques (autres que les désirs) que l'activité de la veille n'a pas épuisées. Nous réussissons quelquefois à arrêter cette tension de la veille lorsque nous nous décidons à dormir. Celui qui le peut est un bon dormeur. Napoléon y excellait. Mais nous n'y parvenons pas toujours, et pas toujours complètement. Des problèmes non résolus, des soucis très pénibles, une surabondance d'impressions prolongent l'activité de la pensée pendant le sommeil et maintiennent des phénomènes psychiques dans le système que nous avons appelé précons-

pour les ombres des enfers dans l'Odyssée, qui s'éveillent à une nouvelle vie dès qu'elles ont bu du sang. Les phénomènes qui dépendent du système préconscient sont destructibles dans un tout autre sens. C'est sur cette différence que repose la psychothérapie des névroses.

cient. On peut classer ces manifestations de la pensée pendant le sommeil de la manière suivante : 1° ce qui durant le jour n'est pas terminé à cause d'un obstacle fortuit ; 2° ce qui n'est pas résolu par suite de notre fatigue psychique ; 3° ce qui pendant le jour est repoussé et étouffé ; 4° ce que le travail du préconscient a, durant le jour, suscité dans notre inconscient (groupe particulièrement important) ; 5° les impressions du jour non liquidées parce qu'indifférentes.

Les intensités psychiques que ces restes de la vie diurne introduisent dans le sommeil, spécialement celles du deuxième groupe, ne doivent pas être trop négligées. Il est certain que ces excitations tendent à s'exprimer durant la nuit et que le sommeil rend impossible leur continuation habituelle dans le préconscient et leur aboutissement dans l'aperception consciente. Quand nous prenons conscience normalement de notre pensée, c'est que nous ne dormons pas. Je ne saurais indiquer ici quelles modifications exactes l'état de sommeil provoque dans le système préconscient (1) ; mais il n'est pas douteux que la caractéristique psychologique du sommeil doive être cherchée essentiellement dans les changements d'occupation de ce système qui domine aussi l'accès de la motilité arrêtée. Par contre, je ne connais rien dans la psychologie du rêve qui puisse nous amener à croire que le sommeil exerce sur la nature du système inconscient une influence autre que secondaire. L'excitation nocturne dans le préconscient ne trouve pas d'autre chemin que celui pris par les désirs qui viennent de l'inconscient ; elle doit chercher un renforcement dans l'inconscient et suivre les mêmes détours que les excitations inconscientes. Mais quels sont les rapports des restes de la journée préconscients avec le rêve ? Il n'est pas douteux qu'ils pénètrent en nombre dans le rêve, qu'ils utilisent le contenu du rêve pour s'imposer jusque pendant la nuit à la conscience ; même ils dominent

(1) J'ai tenté de pénétrer mieux les conditions du sommeil et de l'hallucination dans mon article *Metapsychologische Ergänzung zur Traumlehre* (*Inter. Zeitschr. f. Psychoan.*, IV, 1916-18, et *Sammlung kl. Schriften z. Neurosenlehre*, 4. Folge, 1918).

à l'occasion le contenu du rêve, le contraignent à poursuivre le travail du jour. Il est également certain *que les restes du jour peuvent fort bien ne pas avoir le caractère de désirs* ; mais il est très instructif, et capital pour la théorie qui fait du rêve l'accomplissement d'un désir, de voir à quelles conditions ils doivent se plier pour être accueillis dans le rêve.

Prenons un des rêves cités plus haut, par exemple celui qui me montre mon ami Otto atteint de la maladie de Basedow (p. 245). Je suis très sensible à tout ce qui concerne Otto et j'avais été très préoccupé la veille de sa mauvaise mine. Je suppose que ce souci m'accompagna dans mon sommeil, — j'ai dû me demander ce que mon ami pouvait bien avoir —, et se traduisit par le rêve que j'ai communiqué. Le contenu de ce rêve d'une part était dépourvu de sens, et de l'autre ne correspondait à la satisfaction d'aucun désir. Je recherchai l'origine de cette expression inadéquate du souci ressenti pendant le jour ; l'analyse me la révéla. J'avais identifié Otto avec le baron L..., et moi-même avec le professeur R. L'identification avec le professeur R. devait constamment être présente dans mon inconscient : elle réalisait un désir infantile impérissable, la manie des grandeurs. De mauvaises pensées à l'égard de mon ami, que j'aurais sûrement repoussées pendant le jour, avaient utilisé l'occasion pour se glisser dans le rêve, mais le souci de la veille était lui aussi parvenu dans son contenu. La pensée diurne qui n'était pas un désir, mais au contraire une crainte, était obligée de s'associer d'une façon quelconque à un désir infantile, inconscient et refoulé, qui dès lors la fit « naître » pour la conscience après les transformations nécessaires. Plus ce souci était dominant, plus la liaison à établir devait être forte ; entre le contenu du désir et celui du souci, il n'était pas besoin de relation, et il n'y en avait pas non plus dans notre exemple.

Il me paraît utile, pour éclairer la question que nous nous sommes posée, de rechercher ce que fait le rêve lorsqu'il se trouve en présence de pensées nettement contraires au souhait : soucis fondés, méditations douloureuses, idées pénibles. On peut grouper de la manière suivante les divers aspects pos-

sibles : 1° L'élaboration du rêve aboutit à remplacer toutes les représentations pénibles par leurs contraires, et à étouffer les sentiments désagréables correspondants ; cela produit alors un rêve de satisfaction pure, un accomplissement de désir manifeste et dont il n'y a plus rien à dire, semble-t-il. 2° Les représentations pénibles parviennent, plus ou moins transformées, mais bien reconnaissables encore, dans le contenu manifeste ; c'est ce cas qui éveille des doutes sur la théorie du rêve-désir, et réclame un examen plus serré. Ces rêves à contenu pénible peuvent ou bien être accueillis avec indifférence, ou bien apporter avec eux tout le sentiment pénible qui semble correspondre à leur contenu représentatif, ou même provoquer le réveil à force d'épouvante.

L'analyse montre que ces rêves pénibles eux-mêmes sont la satisfaction d'un désir. Un désir inconscient et refoulé dont l'accomplissement serait ressenti par le moi du rêveur comme pénible a profité de l'occasion que lui offraient les restes pénibles du jour, leur a prêté son appui et les a ainsi rendus capables de passer dans le rêve. Mais, tandis que dans le premier cas le désir inconscient coïncidait avec le désir conscient, le second montre le désaccord entre l'inconscient et le conscient, entre le refoulé et le moi, situation analogue à celle du conte des trois souhaits qu'une fée promet d'exaucer (voir plus loin, p. 571, note). L'accomplissement du désir refoulé peut donner une satisfaction assez grande pour compenser les sentiments pénibles que la veille a laissés derrière elle. Le rêve, satisfaction et crainte à la fois, est alors « indifférent ». D'autres fois, le moi du sommeil prend à l'élaboration du rêve une part plus importante : il réagit avec violence contre la tendance à satisfaire le désir refoulé et interrompt le rêve par l'angoisse. On voit donc aisément que les rêves désagréables et les cauchemars expriment, comme je l'ai dit, la satisfaction d'un désir au même titre que les rêves d'apaisement pur et simple.

Les rêves désagréables peuvent être aussi des « *rêves de châtiment* ». Il faut avouer qu'en en reconnaissant l'existence, on ajoute, d'une certaine manière, quelque chose de nouveau à

la théorie du rêve. Ce que ces rêves satisfont, c'est aussi un souhait inconscient, celui d'un châtiment infligé au rêveur pour un désir défendu et refoulé. Ils se conforment à la règle que nous avons formulée en ce sens que leur ressort moteur est un désir venu de l'inconscient. Mais une analyse psychologique plus poussée indique ce qui les distingue des autres rêves de désir. Dans les cas du groupe 2, le désir inconscient, créateur du rêve, appartenait au domaine du refoulé ; dans les rêves de châtiment, c'est également un désir inconscient mais qui ne vient plus du refoulé : il est du domaine du moi. Les rêves de châtiment révèlent donc la possibilité d'une participation encore plus active du moi à la formation du rêve. D'une façon générale, le mécanisme de cette formation devient bien plus transparent lorsqu'on substitue à l'opposition du « conscient » et de l' « inconscient » celle du « moi » et du « refoulé ». Mais, pour opérer cette substitution, il faudrait entrer dans le mécanisme des psychonévroses, c'est pourquoi nous n'avons pu le faire dans ce livre. Notons ici seulement que les rêves de châtiment ne sont pas nécessairement liés à la persistance de restes pénibles de la veille. Ils naissent, au contraire, le plus souvent, semble-t-il, lorsque ces restes du jour sont de nature apaisante, mais expriment des satisfactions interdites. Toutes ces pensées interdites sont remplacés dans le contenu manifeste du rêve par leur contraire, comme dans les rêves du groupe 1. Le caractère essentiel des rêves de châtiment me paraît donc être le suivant : ce qui les produit ce n'est pas un désir inconscient venu du refoulé (du système inconscient), mais un désir de sens contraire, réagissant contre celui-ci, désir de châtiment qui, bien qu'inconscient (plus exactement préconscient), appartient au moi (1).

(1) Je voudrais donner ici un exemple destiné à illustrer ce qui précède et à montrer en particulier la manière dont est élaborée une attente pénible de la veille.

« Début imprécis. *Je dis à ma femme que j'ai une nouvelle pour elle, quelque chose de très particulier. Elle prend peur et ne veut rien entendre ; je lui garantis quelque chose qui, au contraire, lui fera grand plaisir, et je commence à raconter que le corps d'officiers de notre fils a envoyé une somme d'argent* (5000 *couronnes* ?).....*une histoire de récompense..... partage.*

Je puis maintenant définir nettement l'importance du désir inconscient dans le rêve. J'accorde volontiers qu'il existe toute une classe de rêves provoqués principalement ou même exclusivement par des restes de la journée ; et je

En même temps, je suis passé avec elle dans une petite chambre qui ressemble à un office, pour chercher quelque chose. Soudain je vois apparaître mon fils, il n'est pas en uniforme, mais plutôt en costume de sport collant (comme un phoque ?), avec un petit capuchon. Il monte sur une corbeille qui se trouve par côté, près d'une caisse, comme pour poser quelque chose sur cette caisse. Je l'appelle ; pas de réponse. Il me semble qu'il a le visage ou le front bandés ; il arrange quelque chose dans sa bouche, il y introduit quelque chose. Ses cheveux ont un reflet gris. Je pense : serait-il si épuisé ? Et a-t-il de fausses dents ? Avant d'avoir pu l'appeler à nouveau, je m'éveille sans angoisse, mais avec des battements de cœur. Mon réveil indique deux heures et demie. »

Je ne puis communiquer cette fois encore une analyse complète. Je me contente d'indiquer quelques points décisifs. L'occasion de ce rêve avait été fournie par l'attente angoissante de la veille : il y avait de nouveau plus de huit jours que nous n'avions reçu de nouvelles de notre fils qui était au front. Il est facile de voir que le contenu du rêve exprime la conviction qu'il était blessé ou tombé. Au début du rêve, on remarque l'effort énergique pour remplacer par leur contraire ces pénibles pensées. J'ai à communiquer quelque chose de joyeux, une histoire d'argent envoyé, de récompense, de partage (la somme d'argent provient d'un événement heureux survenu dans l'exercice de ma profession, et tend par conséquent à rompre avec le thème donné). Mais cet effort échoue. La mère pressent quelque chose de terrible et ne veut pas m'écouter. C'est qu'aussi le déguisement est trop mince, partout transparaît ce qu'il prétend cacher. Si mon fils est tombé, ses camarades renverront ce qu'il possède ; je partagerai ce qu'il laisse entre ses frères et sœurs et ses intimes. Quant aux récompenses, elles sont accordées fréquemment à l'officier après sa « mort héroïque ». Le rêve tend donc à exprimer directement ce qu'il voulait tout d'abord cacher, et l'on reconnaît ; sous les transpositions, sa tendance à satisfaire un désir. (Le changement de lieu dans le rêve a sans doute le sens de symbolique de seuil que lui assigne Silberer.) Nous ne devinons pas encore quel est son ressort moteur. Je remarque que mon fils n'apparaît pas comme quelqu'un qui « tombe », mais comme quelqu'un qui « monte ». En effet, il a été un alpiniste audacieux. Il n'est pas en uniforme, mais en costume de sport, c'est-à-dire qu'à l'accident actuellement redouté s'en est substitué un autre, ancien, survenu dans sa vie sportive, une chûte en ski où il s'est fait une fracture du fémur. Mais son costume, qui le fait ressembler à un phoque, rappelle quelqu'un de plus jeune, notre petit-fils, enfant amusant ; les cheveux gris rappellent le père de celui-ci, notre gendre, maltraité par la guerre. Que veut dire tout cela ? Mais voyons d'autres détails ; le lieu, un office, la boîte où il veut prendre quelque chose (poser

pense que même mon désir de devenir professeur extraordinaire aurait pu, cette nuit là, me laisser dormir en repos, si le souci au sujet de la santé de mon ami n'était pas resté éveillé. Mais ce souci n'aurait provoqué aucun rêve ; la force nécessaire à l'apparition d'un rêve supposait un désir ; il appartenait au souci de se procurer un désir qui pût remplir ce rôle. S'il nous est permis de recourir à une comparaison : il est très possible qu'une pensée diurne joue le rôle d'*entrepreneur* de rêve ; mais l'entrepreneur, qui, comme on dit, a l'idée et l'envie de la réaliser, ne peut rien faire sans capital ; il lui faut recourir à un *capitaliste* qui subvienne aux frais ; et ce capitaliste qui engage la mise de fonds psychologique nécessaire pour le lancement du rêve est toujours, quelle que soit la pensée diurne, *un désir venant de l'inconscient.*

D'autres fois, le capitaliste est lui-même l'entrepreneur ; c'est même le cas le plus ordinaire dans le rêve. L'activité diurne a suscité un désir inconscient, et celui-ci crée maintenant le rêve. Les différents cas que comporte cet exemple tiré de la vie économique s'appliquent aux phénomènes du rêve : l'entrepreneur peut lui-même apporter une petite contribution au capital ; plusieurs entrepreneurs peuvent s'adresser au même capitaliste ; plusieurs capitalistes peuvent amasser en commun ce que nécessite le travail entrepris. Il y a donc aussi des rêves qui reposent sur plus d'un désir, et toutes sortes d'autres variantes qu'il est facile d'apercevoir et dont l'examen n'offre pas grand intérêt. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

quelque chose dans le rêve), sont des allusions indéniables à un accident qui m'advint entre deux et trois ans. Je montai sur un escabeau dans l'office, pour prendre une friandise posée sur une boîte ou une table. L'escabeau se renversa et me frappa de son arête derrière la mâchoire inférieure. J'aurais pu y laisser toutes mes dents. C'est un avertissement : « c'est bien fait pour toi », un mouvement d'hostilité contre le brave soldat. En approfondissant l'analyse, je découvre la tendance cachée que pourrait satisfaire la mort redoutée de mon fils. C'est la jalousie contre la jeunesse, que je croyais avoir complètement étouffée, — et il est certain que, lorsque pareil malheur arrive, l'intensité de la douleur, voulant s'apaiser, va jusqu'à susciter dans notre inconscient ces désirs refoulés.

Le tertium comparationis, la quantité mesurée dont on peut disposer librement, illustre mieux encore le problème de la structure du rêve. Dans la plupart des rêves, on reconnaît un centre présentant une intensité sensorielle particulière (cf. p. 275 et suivantes). C'est, en règle générale, la représentation directe de l'accomplissement du désir ; car, lorsque nous reconstituons les déplacements de l'élaboration du rêve, nous constatons que l'intensité psychique des éléments de la pensée du rêve se traduit par l'intensité sensorielle des éléments du contenu. Les éléments voisins du noyau d'accomplissement de désir n'ont souvent aucun rapport avec celui-ci. Ils proviennent fréquemment de pensées pénibles contraires au désir. Mais leurs rapports (souvent artificiels) avec le noyau central font qu'ils en reçoivent assez d'intensité pour être représentés. Le pouvoir de figuration que possède l'accomplissement du désir rayonne sur une certaine sphère, à l'intérieur de laquelle tous les éléments arrivent à être représentés, même ceux qui, laissés à eux-mêmes, ne l'auraient pas pu. Dans les rêves où agissent plusieurs désirs, il est facile de distinguer la sphère de chaque satisfaction, et, souvent, de saisir, dans les lacunes du rêve, les zones limites qui séparent chaque motif.

Les remarques précédentes ont beaucoup limité l'importance des restes du jour dans le rêve, nous devons cependant leur accorder encore quelque attention. Il faut bien qu'elles soient une partie essentielle de la formation du rêve, puisque, si surprenant que cela puisse paraître, nous sommes bien obligés de constater que l'on trouve dans le contenu de tout rêve quelque chose qui le relie à une impression de la veille, souvent à la plus indifférente que l'on puisse imaginer. Nous n'avons pu encore examiner d'où venait la nécessité de cet élément additionnel dans le rêve (cf. p. 166). Pour cela il faut bien comprendre l'importance du désir inconscient, — et recourir à la psychologie des névroses. Elle nous apprend que la représentation inconsciente ne peut, en tant que telle, pénétrer dans le préconscient et qu'elle ne peut agir dans ce domaine que si elle s'allie à quelque représentation sans im-

portance qui s'y trouvait déjà, sur laquelle elle transporte son intensité et qui lui sert de couverture. C'est là le phénomène du *transfert*, qui explique tant de faits frappants de la vie psychique des névropathes. Le transfert peut ne rien changer à la représentation préconsciente, qui acquerra seulement une intensité disproportionnée ; il peut aussi la modifier, lui imposer le contenu de la représentation transférée. Qu'on me pardonne une comparaison triviale : je suis tenté de dire que la représentation refoulée est comme le dentiste américain, qui ne peut exercer son métier dans nos pays que s'il trouve un médecin régulièrement diplômé qui lui serve d'enseigne et le couvre aux yeux de la loi. Et, de même que ce ne sont pas les médecins les plus occupés qui concluent ces sortes d'alliances, ce ne sont pas, dans la vie psychique, les représentations préconscientes ou conscientes qui ont attiré sur elles le plus d'attention, qui serviront à couvrir des représentations refoulées. L'inconscient saisit de préférence dans le filet de ses liaisons les impressions et les représentations du préconscient que l'attention n'a jamais distinguées parce qu'indifférentes, ou qu'elle a bientôt abandonnées. On connaît le principe associationniste, toujours confirmé par l'expérience, selon lequel toutes les représentations qui sont déjà étroitement associées à d'autres se refusent à contracter des associations nouvelles ; j'ai essayé de fonder sur ce principe une théorie des paralysies hystériques.

Si nous admettons que ce même besoin de transfert des représentations refoulées joue dans le rêve, nous expliquons deux de ses énigmes : la présence de l'impression récente que décèle toute analyse, le fait que cette impression est des plus indifférentes. Nous pouvons ajouter ce que nous avons déjà appris ailleurs : si ces éléments récents et indifférents remplacent si souvent les plus anciennes des pensées du rêve dans son contenu, c'est qu'ils sont en même temps ceux qui ont le moins à craindre la censure. Mais cela explique seulement qu'ils soient préférés à d'autres ; le fait qu'on les retrouve dans tout rêve ne s'explique que par la nécessité du transfert. Les deux espèces d'impressions peuvent convenir au refoulé

qui cherche des éléments encore libres d'associations : celles qui sont indifférentes, parce qu'elles n'ont pu en provoquer ; celles qui sont récentes, parce qu'elles n'ont pas eu le temps d'en former.

Ainsi donc les restes du jour d'où proviennent les impressions indifférentes, lorsqu'ils parviennent à prendre part à la formation du rêve, d'une part empruntent à l'inconscient l'impulsion dont dispose le désir refoulé, de l'autre lui rendent un service indispensable : ils permettent le transfert. Si nous voulions ici pénétrer plus avant dans ces phénomènes psychiques, il nous faudrait étudier de très près le jeu des excitations entre le préconscient et l'inconscient : c'est à quoi tend l'étude des psychonévroses, mais le rêve ne nous en fournit pas l'occasion.

Une dernière remarque sur les restes du jour : ce sont eux très évidemment qui troublent le sommeil, et non point le rêve, qui s'efforce plutôt de le protéger. Nous reviendrons là-dessus.

Nous avons jusqu'ici suivi pas à pas le désir du rêve. Nous l'avons vu sortir de l'inconscient, nous avons analysé ses relations avec les restes du jour : désirs conscients, autres tendances psychiques, simples impressions récentes. Nous avons ainsi réservé la place qui revient à l'activité diverse et multiple de la pensée de veille. Il ne nous paraît pas impossible d'expliquer, à l'aide de notre conception, même les cas extrêmes où le rêve, continuant le travail de la veille, résoud un problème resté en suspens. Il ne nous manque que l'analyse d'un exemple de cette sorte, permettant de montrer le désir infantile refoulé dont l'aide a pu seconder si puissamment l'activité préconsciente. Mais nous ne savons toujours pas pourquoi dans le sommeil l'inconscient ne nous offre que l'impulsion vers la satisfaction d'un désir ? La réponse à cette question jettera une vive lumière sur la nature psychologique du désir ; nous allons la tenter à l'aide de notre schéma de l'appareil psychique.

Cet appareil n'a pu atteindre sa perfection actuelle qu'au bout d'un long développement. Essayons de le ramener à un

stade antérieur. Selon des hypothèses que nous n'avons pas à justifier ici, cet appareil a tendu tout d'abord à se maintenir le plus possible à l'abri des excitations : et c'est pourquoi sa première structure a été celle d'un appareil réflexe ; il pouvait ainsi aiguiller aussitôt sur la voie motrice toute sensation. Mais la vie trouble cette fonction simple ; elle donne l'impulsion qui mène à une structure plus complexe. Les grands besoins du corps apparaissent. L'excitation provoquée par le besoin interne cherche une issue dans la motilité que l'on peut appeler : « modification interne » ou « expression d'un changement d'humeur ». L'enfant qui a faim criera désespérément ou bien s'agitera. Mais la situation demeure la même ; car l'excitation provenant d'un besoin intérieur répond à une action continue et non à un heurt momentané. Il ne peut y avoir changement que quand, d'une façon ou d'une autre (dans le cas de l'enfant par suite d'une intervention étrangère), l'on acquiert l'expérience de la sorte d'apaisement qui met fin à l'excitation interne. Un élément essentiel de cette expérience, c'est l'apparition d'une certaine perception (l'aliment dans l'exemple choisi) dont l'image restera associée dans la mémoire au souvenir de l'excitation du besoin. Dès que le besoin se représentera, il y aura, grâce à la relation établie, déclenchement d'un mouvement psychique qui occupera à nouveau l'image de cette perception dans la mémoire, et provoquera à nouveau la perception elle-même, c'est-à-dire reconstituera la situation du premier apaisement. C'est ce mouvement que nous appelons désir ; la réapparition de la perception c'est la satisfaction du désir, et la complète « occupation » de la perception par l'excitation du besoin est le chemin le plus court vers l'accomplissement du désir. Rien ne nous empêche d'admettre un état primitif de l'appareil psychique où ce chemin est réellement parcouru et où le désir, par conséquent, aboutit à une hallucination. Cette première activité psychique tend donc à une *identité de perception*, c'est-à-dire à la répétition de la perception à laquelle se trouve lié l'apaisement du besoin.

Une dure expérience vitale doit avoir transformé cette acti-

vité psychique primitive en une activité mieux adaptée secondaire. L'identité de perception obtenue par la voie « régrédiente » rapide interne n'amène pas les conséquences qu'aurait apportées la réapparition de cette même perception provoquée par un objet extérieur. L'apaisement ne se produit pas, le besoin continue. Il n'y a qu'un moyen de rendre cette « occupation » interne équivalente à la perception extérieure : c'est de la maintenir d'une manière permanente, continue ; c'est ce que réalisent les psychoses hallucinatoires et les délires des inanitiés, où l'activité psychique s'épuise à retenir l'objet désiré. Pour obtenir un emploi mieux approprié de la force psychique, il est nécessaire d'arrêter la régression dans sa marche, de sorte qu'elle ne dépasse pas l'image-souvenir, et puisse à partir de là chercher d'autres voies qui permettent d'établir de l'extérieur l'identité souhaitée (1). Cet arrêt, et la déviation de l'excitation qui suit, est le fait d'un deuxième système préposé à la motilité volontaire, c'est-à-dire à l'utilisation des mouvements pour des fins que nous offre notre mémoire. Mais toute cette activité compliquée qui va de l'image-souvenir jusqu'au rétablissement de l'identité de perception par les objets du monde extérieur n'est qu'un détour rendu nécessaire par l'expérience pour réaliser un désir (2). La pensée ne fait autre chose que remplacer le désir hallucinatoire, et on comprend aisément que le rêve ne soit qu'accomplissement de désir, puisque seul le désir peut pousser au travail notre appareil psychique. Le rêve, qui réalise ses désirs par le court chemin « régrédient », ne fait là que nous conserver un exemple du mode de travail primitif de l'appareil psychique. La vie nocturne a recueilli ce qui fut autrefois notre vie éveillée, notre vie psychique jeune et inhabile, un peu comme nos enfants perpétuent les armes aujourd'hui périmées de l'humanité

(1) En d'autres termes : on reconnaît la nécessité d'une « épreuve par la réalité ».

(2) Le Lorrain dit avec raison que le rêve satisfait le désir, « sans fatigue sérieuse, sans être obligé de recourir à cette lutte opiniâtre et longue qui use et corrode les jouissances poursuivies ».

primitive, l'arc et les flèches. *Le rêve est un fragment de l'enfance de la vie psychique, aujourd'hui dépassée.* Dans les psychoses, ces modes de travail psychique anciens et refoulés retrouvent leur force et révèlent par là leur impuissance vis-à-vis du monde extérieur (1).

Les désirs inconscients tendent visiblement à se manifester aussi pendant le jour ; le transfert aussi bien que les psychoses nous montrent qu'ils voudraient pénétrer à travers le préconscient, jusqu'à la conscience et à la motilité volontaire. La censure entre l'inconscient et le préconscient, dont le rêve nous a révélé l'existence, est donc le gardien de notre santé psychique. Mais ce gardien n'a-t-il pas tort de diminuer pendant la nuit sa vigilance et de laisser ainsi s'exprimer les excitations refoulées de l'inconscient, de rendre possible la régression hallucinatoire ? Je ne le pense pas. Car, lorsque ce veilleur-censeur va pour dormir — et nous avons la preuve qu'il ne sommeille pas profondément —, il ferme la porte menant à la motilité. Les excitations venues de l'inconscient, ordinairement inhibé, peuvent s'ébattre sur la scène ; on peut les laisser faire : elles demeurent inoffensives, car elles ne sont pas en état de mettre en mouvement l'appareil moteur, qui seul peut modifier le monde extérieur. L'état de sommeil assure la sécurité de la forteresse à garder. Il n'y a danger que lorsque le déplacement de forces est réalisé, non par le relâchement nocturne de la censure critique, mais par un affaiblissement pathologique de celle-ci ou par le renforcement pathologique des excitations inconscientes, alors que le préconscient est occupé et que les portes de la motilité sont ouvertes. Alors le veilleur est terrassé, les excitations inconscientes soumettent à leur pouvoir le préconscient, dominent par lui nos paroles et nos actes ou s'emparent de la régression hallucinatoire et dirigent l'appareil qui n'était pas fait pour elle au moyen de l'attraction que les perceptions

(1) J'ai développé ailleurs ces idées (*Formulierungen über die zwei Prinzipien des psychischen Geschehens, Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre*, 3. Folge, 1913), et montré le rôle des deux principes fondamentaux : le principe de plaisir et le principe de réalité.

exercent sur la répartition de notre énergie psychique. C'est cet état que nous appelons psychose.

Nous voici dans d'excellentes conditions pour revenir à l'échafaudage psychologique que nous avons laissé après y avoir inséré les deux systèmes inconscient et préconscient. Mais auparavant il faut encore nous arrêter sur l'importance du désir, unique ressort du rêve. Nous avons démontré que le rêve est toujours accomplissement de désir, parce qu'il provient du système inconscient qui n'a d'autre but que l'accomplissement du désir, qui n'a d'autres forces que celles du désir. Les vastes spéculations psychologiques que nous avons entreprises en partant de l'interprétation des rêves nous font un devoir de montrer comment grâce à elles le rêve s'insère dans un cadre où rentrent aussi d'autres phénomènes psychiques. S'il existe un système inconscient ou quelque chose d'analogue, le rêve ne peut en être la seule manifestation ; chaque rêve est sans doute la satisfaction d'un désir, mais il doit y avoir des formes de satisfactions anormales de désirs autres que le rêve. Cela est si vrai que l'on peut condenser la théorie de tous les symptômes pathologiques en ce seul principe : *ils doivent être tous conçus comme satisfaction de désirs inconscients* (1). Le rêve n'est, dans notre conception, que le premier terme d'une série très importante pour le psychiatre et dont l'intelligence équivaut à la solution de la partie purement psychologique du problème psychiatrique (2).

L'étude des autres termes de cette série de réalisations de désirs, tels que les symptômes hystériques, nous a permis de découvrir un caractère essentiel que nous n'avons pas retrouvé dans le rêve. Des recherches que nous avons eu l'occasion de rappeler à diverses reprises au cours de ce livre nous apprennent que les deux courants de notre vie psychique doivent collaborer à la formation d'un symptôme hystérique.

(1) Plus exactement, une partie du symptôme correspond à la satisfaction inconsciente du désir, une autre à la réaction contre celle-ci.

(2) Hughlings Jackson avait dit : « Trouvez la nature du rêve et vous aurez trouvé tout ce que l'on peut savoir sur la démence. » (Find out all about dreams, and you will have found out all about insanity.)

Ce symptôme n'est pas seulement la réalisation d'un désir inconscient, il doit pouvoir réaliser en même temps un désir issu du préconscient, en sorte qu'il est déterminé à tout le moins deux fois : par les deux systèmes en conflit. Mais, comme pour le rêve, il n'est pas de limite à la surdétermination. La détermination préconsciente est toujours une réaction contre le désir inconscient, par exemple un châtiment. Nous pouvons donc dire, d'une façon générale, qu'*un symptôme hystérique ne peut apparaître que si deux désirs opposés, issus de deux systèmes psychiques différents, viennent à se réaliser dans une même expression* (cf. ma dernière formule de la naissance des symptômes hystériques, in *Hysterische Phantasien und ihre Beziehung zur Bisexualität*, *Sammlung kl. Schriften zur Neurosenlehre*, 2. Folge, 1909). Nous ne pouvons songer à exposer ici cette question dans son ensemble, voici cependant un exemple destiné, non à apporter des éléments de preuve, mais à illustrer ce qui vient d'être dit. J'ai eu l'occasion de soigner une malade atteinte de vomissements hystériques. A l'analyse, ce symptôme apparut comme la réalisation d'une rêverie inconsciente de la puberté, d'un désir d'être continuellement enceinte, d'avoir un nombre illimité d'enfants, à quoi s'ajouta plus tard le désir de les avoir du plus grand nombre d'amants possible. Ce désir immodéré a suscité une forte réaction de défense. Mais comme ce vomissement pouvait faire perdre à la malade la beauté de son corps et de son visage, de sorte qu'elle ne pût plus plaire à aucun homme, le symptôme convenait également au châtiment ; ainsi admis par les deux systèmes à la fois, il put se réaliser. La névrose agit ici comme la reine des Parthes à l'égard de Crassus. Croyant qu'il avait entrepris l'expédition par cupidité, elle fit verser de l'or fondu dans la gorge du cadavre : « Tiens ! voilà ce que tu avais désiré ! ».

Le rêve, d'après ce que nous savons jusqu'à présent, exprime les désirs inconscients, le préconscient qui contrôle se borne à exiger certaines transpositions. On n'y trouve pas, de façon générale, de pensée opposée à ces désirs, et qui en réalise la contrepartie, comme dans la névrose. Il nous est seulement arrivé de rencontrer, de-ci de-là, en analysant des rêves, des traces

de créations de réaction, comme par exemple ma tendresse pour mon ami R. dans le rêve de l'oncle (p. 130). Mais nous pourrons trouver ailleurs l'élément préconscient qu'il nous est impossible de découvrir ici. L'inconscient peut faire figurer ses désirs sous toutes sortes de déguisements, le préconscient semble tout entier concentré autour d'un désir unique, celui de *dormir*. Il maintient ce désir pendant toute la durée du sommeil et le réalise par tous les changements d' « occupation » psychique qui sont à sa portée (1).

Ce désir de dormir, ainsi maintenu par le préconscient, facilite beaucoup la formation du rêve. Songeons au rêve du père qui, frappé par une vive lumière venue de la chambre mortuaire, conclut que le cadavre de son enfant brûle. Nous avons admis que le fait de tirer cette conclusion en rêve au lieu de s'éveiller trahissait le désir de prolonger un peu la vie de l'enfant, vu dans le rêve. C'est là un premier ressort psychique. Il est vraisemblable que d'autres désirs refoulés nous échappent, puisque nous ne pouvons pas analyser ce rêve. Mais il faut bien voir un second ressort psychique dans le besoin de dormir qu'avait le père : le rêve prolongeait le sommeil du père en même temps que la vie de l'enfant. Le raisonnement est à peu près : laissons aller le rêve, sinon il faudra se réveiller. Il en est ainsi dans tous les rêves : le désir de dormir seconde les désirs inconscients. Nous avons parlé, p. 114, des rêves de commodité. On pourrait dire que tous nos rêves méritent ce nom. C'est particulièrement clair pour les rêves de réveil, qui remanient l'excitation extérieure de façon qu'elle permette de continuer à dormir et qui l'introduisent dans la trame du rêve pour lui enlever son caractère d'avertissement. Mais le désir de dormir doit se retrouver dans tous les autres rêves, là où le réveil ne peut venir que de l'intérieur. On peut résumer notre attitude psychique dominante pendant le rêve sous la forme d'un aver-

(1) J'emprunte ces idées à Liébault (*Du sommeil provoqué*, etc. Paris, 1889). Je les ai développées dans *Metapsycholog. Ergänzung z. Traumlehre (Sammlung kl. Schriften z. Neurosenlehre*, 4. Folge, 1918).

tissement que le préconscient donnerait à la conscience, quand le rêve irait par trop loin : laisse donc et dors, ce n'est qu'un rêve. Je dois en conclure que *pendant toute la durée de notre sommeil nous nous savons en train de rêver, aussi bien qu'en train de dormir.* Laissons là ceux qui nous objectent que notre conscience ignore le sommeil et ne connaît le rêve que dans le cas précis où la censure est débordée. Il y a des gens qui manifestement savent qu'ils dorment et qu'ils rêvent et qui paraissent pouvoir diriger leur vie de rêve d'une manière consciente. Quand un dormeur de cette espèce est mécontent de la tournure que prend un rêve, il l'interrompt, sans se réveiller, et le recommence pour lui donner une autre conclusion, de même qu'un écrivain populaire écrit, à la demande du public, un dénouement plus satisfaisant pour son drame. Si notre dormeur se trouve dans une situation par trop excitante, il se dira : « Je ne continue pas ce rêve, une pollution me fatiguerait. J'aime mieux me réserver pour une situation réelle ».

Hervey de Saint-Denis (Vaschide, p. 139) affirmait avoir acquis sur ses rêves une telle puissance qu'il pouvait en accélérer le cours et leur donner la direction qui lui plaisait. Il semble que chez lui le désir de dormir ait fait place à un autre désir préconscient : observer ses rêves et s'en amuser. On peut dormir avec cette résolution, aussi bien que lorsqu'on s'impose une condition de réveil (sommeil des nourrices). On sait que l'intérêt que nous prenons à nos rêves augmente considérablement le nombre des souvenirs que nous gardons après le réveil (1).

(1) Ferenczi dit, à propos de la direction que nous donnons à nos rêves : « Le rêve élabore de toutes les manières possibles les pensées qui nous préoccupent actuellement. Il abandonne une image quand elle risque de ne pas satisfaire le désir, il essaie d'une autre solution, jusqu'à ce qu'il parvienne à un compromis entre les deux instances psychiques qui permette de satisfaire le désir. »

IV

LE RÉVEIL PAR LE RÊVE. LA FONCTION DU RÊVE. LE CAUCHEMAR.

Maintenant que nous savons que, pendant la nuit, le préconscient est orienté vers le désir de dormir, nous pouvons poursuivre plus utilement l'étude du processus du rêve. Résumons d'abord ce que nous avons appris jusqu'à présent. Le travail de la veille peut avoir laissé des restes encore actifs ; il peut avoir excité un désir inconscient ; les deux peuvent coïncider ; nous avons indiqué toutes ces multiples possibilités. Pendant la journée, ou seulement quand le sommeil est venu, le désir inconscient s'est frayé une voie jusqu'à ces résidus de la veille et a réalisé sur eux son transfert. Un désir transféré sur les éléments récents apparaît alors, ou bien un désir récent refoulé se ranime, reprenant des forces dans l'inconscient. Il pénétrerait volontiers dans la conscience par la voie normale des processus de pensée, à travers le préconscient où il se trouve déjà pris en partie. Mais il se heurte à la censure qui fonctionne encore et il est repoussé. Il subit alors une nouvelle transposition, déjà préparée par le transfert. A ce moment il est sur une voie qui pourrait le mener à l'idée fixe, l'idée délirante, etc., — toutes pensées renforcées par le transfert et déformées par la censure. Mais le sommeil du préconscient ne lui permet pas d'aller plus loin ; le système paraît s'être protégé en abaissant son excitabilité. Le processus du rêve prend alors la voie de la régression, que précisément le sommeil ouvre ; il obéit par là à l'attraction qu'exercent sur lui des groupes de souvenirs qui ne sont eux-mêmes en partie que des résidus d' « occupation » visuels et non des symboles de systèmes ultérieurs. C'est sur cette route qu'il acquiert la possibilité de figuration. Nous parlerons plus tard de la compression. Il a maintenant franchi la seconde étape d'une carrière déjà bien accidentée. La première allait, de manière

« progrédiente », des tableaux ou des rêveries inconscientes au préconscient ; la seconde retourne des limites de la censure à la perception. Mais, en prenant un aspect perceptif, il échappe aux difficultés que lui suscitaient dans le préconscient la censure et le sommeil. Il parvient maintenant à attirer sur lui l'attention et à se faire remarquer par la conscience. La conscience, sorte d'organe du sens des qualités psychiques, peut, dans la vie éveillée, subir deux sortes d'excitations : d'une part et surtout les excitations périphériques, excitations du système percept f ; de l'autre l'agréable et le désagréable, seules qualités psychiques des modifications de l'énergie interne. Les processus des systèmes Ψ, y compris ceux du préconscient, manquent de qualité psychique, c'est pourquoi ils ne peuvent apparaître comme un objet à la conscience que dans la mesure où ils offrent à sa perception de l'agréable ou du désagréable. Il faudra nous résoudre à admettre que *ces décharges d'agréable et de désagréable règlent automatiquement la marche des processus d'* « *occupation* ». Mais, au cours de l'évolution, pour obtenir des activités plus délicates, il a été nécessaire de rendre la marche des représentations plus indépendante des signes du désagréable. Il fallait pour cela que le système préconscient eût des qualités propres qui pussent attirer la conscience ; il les acquit très probablement en rattachant ses processus au système de souvenirs des signes du langage qui était, lui, pourvu de qualités. Grâce aux qualités de ce système, la conscience, qui n'avait été jusque là que l'organe du sens des perceptions, devint aussi l'organe du sens d'une partie de nos processus de pensée. Elle avait dès lors en quelque sorte deux surfaces sensorielles, l'une tournée vers la perception, l'autre vers les processus de pensée préconscients.

Il faut bien admettre que la surface sensible de la conscience qui est tournée vers le préconscient perd pendant le sommeil beaucoup plus d'excitabilité que celle qui est tournée vers les systèmes perceptifs. On s'explique fort bien cette absence d'intérêt pour les processus de pensée nocturnes. Nulle pensée ne doit surgir, le préconscient veut dormir. Mais si le rêve devient perception, il pourra agir sur les qualités que la cons-

cience vient d'acquérir. Cette excitation sensorielle (Sinneserregung) remplira son office ; elle canalisera, sous forme d'attention, une partie de l'énergie d'occupation disponible dans le préconscient sur le stimulus. Il faut donc convenir que chaque rêve éveille, fait agir une partie de la force potentielle du préconscient. Il subit alors, de sa part, cette influence que nous avons désignée sous le nom d'élaboration secondaire pour bien caractériser sa place et son véritable rôle. Je veux dire par là qu'elle traite le rêve comme n'importe quel contenu perceptif ; autant que ses éléments le permettent, il est soumis aux mêmes représentations d'attente. Dans la mesure où cette troisième étape du processus du rêve est orientée, c'est de nouveau dans le sens « progrédient ».

Un mot sur la durée de ce processus, pour éviter tout malentendu. Goblot, pensant probablement au rêve de la guillotine de Maury, a voulu démontrer que le rêve ne dure que pendant la période de transition entre le sommeil et le réveil. C'est là une idée très séduisante : il nous faut un moment pour nous réveiller, c'est le moment du rêve. On suppose généralement que la dernière image du rêve est si forte qu'elle provoque le réveil. Mais sa force vient en réalité de ce qu'elle est si près du réveil : « Un rêve, c'est un réveil qui commence ».

Dugas a déjà fait remarquer que, pour maintenir la généralité de sa thèse, Goblot avait dû négliger bien des faits. Il y a des rêves qui n'entraînent pas le réveil : ceux où l'on rêve que l'on rêve, par exemple. Ce que nous savons de l'élaboration du rêve ne nous permet pas d'admettre que le seul moment du réveil y suffise. Il nous paraît, au contraire, vraisemblable que la première étape de l'élaboration commence pendant le jour, sous le contrôle du préconscient. La seconde : modification par la censure, attraction exercée par des tableaux inconscients, marche à la perception, peut durer toute la nuit ; l'impression d'avoir rêvé toute la nuit, alors même qu'on ne peut dire quoi, serait donc toujours fondée. Il n'est pas nécessaire d'admettre qu'avant d'atteindre la conscience le processus du rêve suit vraiment la marche dans le temps que nous avons décrite : transfert du désir, transposition par

la censure, changement de direction régressif, etc. Les besoins de la description nous ont imposé cet ordre ; en réalité il n'y a pas succession, mais tâtonnements simultanés sur ces diverses voies, fluctuations de l'excitation jusqu'à ce qu'une répartition opportune fasse triompher tel ou tel mode de groupement. Des expériences personnelles me porteraient à croire que l'élaboration du rêve dure souvent plus d'un jour et une nuit, ce qui enlève tout caractère merveilleux à ses constructions. Je pense que la nécessité même de devenir un phénomène perceptif peut s'exercer sur le rêve avant qu'il parvienne à la conscience. Mais dès cet instant le processus est accéléré, puisque le rêve est traité comme les autres objets de perception. Il en est de lui comme du feu d'artifice préparé pendant des heures et qui s'allume en un instant.

Deux éventualités sont possibles : ou bien le processus du rêve a reçu pendant l'élaboration une intensité suffisante pour attirer sur lui la conscience et éveiller le préconscient, quelles que soient d'ailleurs la durée et la profondeur du sommeil ; ou bien son intensité n'y suffit pas, et il reste là jusqu'au moment voisin du réveil où l'attention, devenue plus mobile, viendra jusqu'à lui. La plupart des rêves paraissent travailler avec des intensités psychiques relativement faibles, car ils attendent le réveil. Cela explique aussi pourquoi, en général, lorsqu'on nous arrache brusquement à un profond sommeil, nous percevons quelque fragment de rêve. Là, comme dans le réveil spontané, notre premier regard est pour le contenu perceptif créé par le rêve, le suivant pour celui qui vient de l'extérieur.

Mais notre plus grand intérêt théorique va aux rêves capables de nous éveiller. Songeons à l'opportunité qui éclate partout ailleurs et demandons-nous d'où vient que le rêve, désir inconscient, puisse troubler le sommeil, accomplissement du désir préconscient ? Il faut qu'il y ait là des relations d'énergie qui nous échappent. Si nous les connaissions, nous verrions sans doute que laisser faire le rêve et ne lui accorder qu'une attention détachée exige moins d'énergie que brider l'inconscient comme pendant la veille. Nous savons par ex-

périence que le rêve s'accorde avec le sommeil, même quand il l'interrompt plusieurs fois dans une même nuit. On s'éveille un moment pour se rendormir aussitôt après. C'est comme lorsque, tout endormi, on chasse une mouche : on ne s'éveille que pour cela et quand on se rendort on est débarrassé. Le désir de dormir se concilie très bien avec une certaine attention dirigée dans un sens déterminé, comme le prouve le sommeil des nourrices.

Une autre objection vient de ce que nous savons de l'inconscient. Nous avons dit que les désirs inconscients étaient toujours là, mais qu'ils n'étaient pas assez forts pour qu'on les perçût pendant le jour. D'où vient donc que pendant le sommeil, quand ils ont déjà manifesté leur puissance, formé un rêve, éveillé l'inconscient, leur force tarisse dès que nous avons pris connaissance du rêve ? Le rêve devrait, semble-t-il, se renouveler, de même que la mouche importune revient après qu'on l'a chassée. Sinon de quel droit disons-nous que le rêve écarte tout ce qui trouble le sommeil ?

Il est très vrai que les désirs inconscients sont toujours là. Ce sont des voies toujours ouvertes à l'excitation qui les emprunte. Leur indestructibilité est même une de leurs caractéristiques. Dans l'inconscient rien ne finit, rien ne passe, rien n'est oublié. C'est ce qui nous frappe le plus quand nous étudions les névroses et l'hystérie en particulier. La voie des pensées inconscientes qui mène à la crise libératrice pourra se rouvrir dès qu'une quantité d'excitation suffisante se sera amassée. L'ébranlement éprouvé il y a trente ans, une fois qu'il s'est frayé une voie vers les sources affectives inconscientes, continue à agir toujours comme s'il était actuel. Il revit au moindre rappel et se révèle alors chargé d'une excitation à laquelle la crise procure une issue. C'est là que doit agir la psychothérapie. Sa tâche est d'apporter aux phénomènes inconscients la libération et l'oubli. L'effacement des souvenirs, l'affaiblissement affectif des impressions éloignées qui nous paraissent tout naturels, et que nous expliquons par l'influence directe du temps, sont en réalité des transformations secondaires, obtenues à la suite d'un pénible travail. C'est

le travail du préconscient, et *la psychothérapie n'a d'autre moyen d'action que de soumettre l'inconscient au préconscient.*

Une excitation inconsciente dispose donc de deux issues. Ou bien, laissée à elle-même, elle finit par se frayer une voie et se décharge dans la motilité ; ou bien elle succombe au préconscient qui l'arrête, au lieu de la laisser s'écouler. *C'est ce qui se produit dans le cas du rêve.* L'excitation de la conscience a conduit le préconscient à « occuper » le rêve devenu perception ; il arrête ainsi l'excitation inconsciente que le rêve représente et la neutralise. Quand le rêveur s'éveille un instant, il chasse réellement la mouche. Nous voyons maintenant qu'il était vraiment plus opportun et plus avantageux de laisser faire le désir inconscient, de lui ouvrir la voie de la régression, de sorte qu'il devînt rêve, puis d'arrêter et de liquider celui-ci par un léger travail préconscient, que de brider l'inconscient pendant tout le sommeil. On pouvait s'attendre à ce que le rêve, même s'il n'avait pas primitivement d'utilité, en acquît une dans le jeu de forces que constitue la vie psychique. Nous voyons laquelle. Il s'est chargé de ramener l'excitation inconsciente demeurée libre sous le contrôle du préconscient ; il la détourne, l'aspire et assure par là, avec une faible dépense de vigilance, le sommeil du préconscient. Ainsi, tout comme les autres produits psychiques de cette série, le rêve est un compromis, il est au service des deux systèmes et accomplit leurs désirs dans la mesure où ils s'accordent. Si l'on jette un coup d'œil sur la théorie cathartique de Robert que nous avons exposée p. 72, on verra que nous lui donnons raison sur le point principal, qui est la fonction du rêve, mais que nous nous séparons de lui dans les prémisses et dans l'appréciation que nous portons sur le rêve (1).

(1) Est-ce là le seul rôle que nous puissions accorder au rêve ? Je n'en connais pas d'autre. A. MAEDER a essayé de mettre à l'actif du rêve certaines fonctions « secondaires ». Il partait d'une observation juste : un certain nombre de rêves contiennent des essais de solutions de conflits que l'on mettra plus tard en pratique, ils sont donc comme un exercice préparatoire à l'activité de la veille. Il mettait le rêve en parallèle avec les jeux des animaux et des enfants : préexercice des

La restriction : « *dans la mesure où ils s'accordent* » indique déjà qu'il y a des cas où le rêve peut échouer. Le rêve est toléré parce que satisfaction de désir inconscient. Si, pour accomplir ce désir, il heurte le préconscient de telle façon qu'il trouble son repos, le rêve n'est plus un compromis, il n'a pas rempli l'autre partie de sa mission. Aussi est-il immédiatement interrompu et remplacé par un réveil complet. Il ne faut pas accuser le rêve, gardien ordinaire du sommeil, s'il l'a cette fois troublé, cela ne doit pas nous faire douter de son utilité. Ce n'est pas le seul exemple que nous offre l'organisme d'une disposition ordinairement utile qui devient inopportune et gênante lorsque les conditions de son fonctionnement sont changées. Le trouble alors sert à tout le moins à attirer l'attention sur ce changement et à déclencher les fonctions régulatrices de l'organisme. Je pense ici, on l'a deviné, au cauchemar. Je serais bien fâché d'avoir l'air d'éviter systématiquement ce témoin à charge contre la théorie du désir. Je vais donc essayer au moins d'esquisser la théorie du cauchemar.

Qu'un phénomène psychique qui provoque l'angoisse puisse être cependant l'accomplissement d'un désir, cela n'est plus pour nous étonner. Nous en connaissons l'explication : le désir appartient à l'inconscient, le préconscient l'a rejeté et

instincts innés et préparation aux activités sérieuses ultérieures, et il établissait une « fonction ludique » du rêve. Peu de temps avant, Alf. Adler avait aussi indiqué une fonction anticipatrice du rêve (Vorausdenkende Funktion). (J'ai publié en 1905 l'analyse d'un rêve-projet qui s'est reproduit chaque nuit jusqu'à sa réalisation.)

Mais il suffit d'y réfléchir un peu pour voir que cette fonction « secondaire » n'entre pas dans le cadre de l'interprétation du rêve. Préméditer, former des projets, imaginer des solutions sont toutes activités inconscientes et préconscientes qui se continuent en tant que « restes du jour » pendant le sommeil et peuvent ainsi concourir à la formation du rêve si elles sont soutenues par un désir inconscient (cf. p. 544). La fonction anticipatrice du rêve est donc bien plutôt une fonction de la pensée préconsciente de veille dont nous pouvons retrouver les résultats par l'analyse du rêve aussi bien que d'autres phénomènes. On a trop longtemps confondu le rêve avec son contenu manifeste, il faut se garder à présent de le confondre avec ses pensées latentes.

étouffé (1). Mais, même en plein équilibre mental, cette domination du préconscient n'est pas absolue. On peut dire que son degré est en même temps celui de notre santé psychique. Dans la névrose les deux systèmes sont en conflit, le symptôme névropathique représente un compromis qui met provisoirement fin à ce conflit. D'une part, en effet, il ménage à l'inconscient une porte de secours, permet la décharge de son excitation, de l'autre il laisse encore au préconscient une domination partielle. A ce point de vue, une phobie hystérique ou une agoraphobie sont particulièrement instructives. Lorsqu'un névropathe ne peut traverser seul une rue, nous disons avec raison que ce n'est qu'un symptôme. Essayons de réduire ce symptôme en l'obligeant à l'acte qu'il croit impossible.

(1) « Une autre complication beaucoup plus importante et profonde, dont le profane ne tient pas compte, est la suivante. Une réalisation du désir devrait certainement être une cause de plaisir. Mais pour qui ? Pour celui, naturellement, qui a ce désir. Or, nous savons que l'attitude du rêveur à l'égard de ses désirs est une attitude tout à fait particulière. Il les repousse, les censure, bref n'en veut rien savoir. Leur réalisation ne peut donc lui procurer de plaisir : bien au contraire. Et l'expérience montre que ce contraire, qui reste encore à expliquer, se manifeste sous la forme de l'angoisse. Dans son attitude à l'égard des désirs de ses rêves, le rêveur apparaît ainsi comme composé de deux personnes réunies cependant par une intime communauté. Au lieu de me livrer à ce sujet à de nouveaux développements, je vous rappellerai un conte connu où se trouve exactement la même situation. Une bonne fée promet à un pauvre couple humain, homme et femme, la réalisation de leurs trois premiers désirs. Heureux, ils se mettent en devoir de choisir ces trois désirs. Séduite par l'odeur de saucisse qui se dégage de la chaumière voisine, la femme est prise d'envie d'avoir une paire de saucisses. Un instant et les saucisses sont là : c'est la réalisation du premier désir. Furieux, l'homme souhaite de voir ces saucisses suspendues au nez de sa femme. Aussitôt dit, aussitôt fait, et les saucisses ne peuvent plus être détachées du nez de la femme : réalisation du deuxième désir, qui est celui du mari. Inutile de vous dire qu'il n'y a là pour la femme rien d'agréable. Vous connaissez la suite. Comme au fond l'homme et la femme ne font qu'un, le troisième désir doit être que les saucisses se détachent du nez de la femme. Nous pourrions encore utiliser ce conte dans beaucoup d'autres occasions ; nous nous en servons ici pour montrer que la réalisation du désir de l'un peut être une source de désagréments pour l'autre, lorsqu'il n'y a pas d'entente entre les deux. » (*Introduction à la Psychanalyse*, trad. fr., Paris, 1922, p. 224.)

Il aura une crise d'angoisse ; d'ailleurs c'est souvent une crise d'angoisse dans la rue qui a été le point de départ de l'agoraphobie. Nous apprenons ainsi que ce symptôme s'est constitué pour empêcher le développement de l'angoisse. La phobie surveille l'angoisse comme une forteresse frontière.

Il nous est difficile de continuer notre exposé sans étudier le rôle des états affectifs dans ces processus, ce qui ne peut être fait ici que très incomplètement. Posons en principe que ce qui rend surtout nécessaire l'étouffement, la réduction de l'inconscient, c'est que le cours libre de ses représentations développerait un état affectif qui primitivemnt était agréable, mais qui, depuis le refoulement, porte la marque du désagréable. La réduction a pour but et aussi pour résultat d'empêcher le développement de ce sentiment du désagréable. Elle s'exerce sur le contenu représentatif de l'inconscient, parce que c'est de là que pourrait se dégager le désagréable. Tout cela est fondé sur une hypothèse déterminée concernant le mécanisme des états affectifs. Celui-ci est considéré ici comme un effet moteur ou sécrétoire déclenché par des représentations de l'inconscient. Le préconscient étouffe ces représentations et arrête les excitations qui déclencheraient les états affectifs. Si l'occupation par le préconscient cessait, il y aurait risque : les excitations inconscientes pourraient développer des états affectifs qui — par suite du refoulement antérieur — apparaîtraient comme désagréable, comme angoisse.

C'est ce danger que le laisser aller du rêve précipite. Pour qu'il se réalise, il faut qu'il y ait eu refoulement et que les désirs refoulés puissent devenir assez forts. On voit que ces conditions sont en dehors des cadres psychologiques de la formation du rêve. Si la libération de l'inconscient pendant le sommeil, qui, elle, appartient à notre sujet, n'était si étroitement liée au développement de l'angoisse, je pourrais me refuser à toute indication sur le cauchemar et m'épargner toutes ses obscurités.

Comme je l'ai déjà dit à diverses reprises, le cauchemar appartient à la psychologie des névroses. J'ajouterais volontiers : l'angoisse dans le rêve pose le problème de l'angoisse et non le problème du rêve. Nous avons vu les points de con-

tact entre les deux questions, là devra se borner en principe notre recherche. Cependant, puisque j'ai affirmé que l'angoisse névropathique avait une origine sexuelle, je voudrais encore analyser quelques cauchemars pour montrer les éléments sexuels qu'ils renferment.

J'écarte les exemples surabondants que m'offriraient les rêves de mes malades et je choisis de préférence des rêves d'angoisse venant de sujets jeunes.

Pour ma part, je n'ai plus eu de vrai cauchemar depuis de longues années, mais je m'en rappelle un que j'ai eu vers sept ou huit ans et que j'ai interprété environ trente ans après. Il était extrêmement net et me montrait *ma mère chérie avec une expression de visage particulièrement tranquille et endormie, portée dans sa chambre et mise sur le lit par deux (ou trois) personnages munis de becs d'oiseaux.* Je me réveillai pleurant et criant, et troublai le sommeil de mes parents. Les personnages très allongés, bizarrement drapés, à becs d'oiseaux, je les avais empruntés à la bible de Philippson. Je crois que c'étaient des dieux à tête d'épervier appartenant à un bas-relief funéraire égyptien. A part cela, l'analyse m'offre le souvenir d'un fils de concierge mal élevé qui avait coutume de jouer avec nous dans la prairie devant la maison ; je crois pouvoir dire qu'il s'appelait Philippe. Il me semble ensuite que j'ai dû entendre pour la première fois de la bouche de ce garçon le mot vulgaire par lequel on désigne le commerce sexuel et que révèle suffisamment le choix des têtes d'épervier. J'avais dû sans doute deviner la signification sexuelle de ce mot à la mine de ce maître si expérimenté. L'expression du visage de ma mère dans le rêve était celle de mon grand-père que j'avais vu peu de jours avant sa mort, râlant et dans le coma. Le sens de l'élaboration secondaire du rêve doit être la mort de ma mère, c'est ce que prouve aussi le bas-relief funéraire. C'est dans cette angoisse que je m'éveillai et je n'eus de cesse que quand j'eus éveillé mes parents. Je me rappelle que je me calmai subitement en apercevant ma mère, comme si j'avais eu besoin d'être rassuré contre sa mort. Mais cette seconde interprétation a eu lieu sous l'influence d'une angoisse

déjà développée. Ce n'est pas parce que j'avais rêvé la mort de ma mère que j'étais angoissé, mais c'est parce que j'étais angoissé que mon élaboration préconsciente a interprété ainsi le rêve. Mais mon angoisse, effet du refoulement, peut se ramener à un désir obscur, manifestement sexuel, qu'exprime bien le contenu visuel du rêve.

Un homme de 27 ans, gravement atteint depuis un an, a eu fréquemment entre 11 et 13 ans un rêve accompagné d'une angoisse très pénible : *Il est poursuivi par un homme avec une hache, il voudrait courir, mais il est comme paralysé et ne peut bouger.* C'est certainement un bon exemple de cauchemar très commun et incontestablement sexuel. A l'analyse, le rêveur se rappelle tout d'abord un récit ultérieur de son oncle. Celui-ci racontait qu'il avait été attaqué la nuit par un individu de mauvaise mine. De là le malade conclut qu'il a pu entendre parler d'une aventure analogue à l'époque du rêve. A propos de la hache, il se rappelle qu'à cette même époque il s'est blessé à la main avec une hachette en fendant du bois. Brusquement, il pense à son attitude envers son frère cadet, qu'il avait l'habitude de maltraiter et de bousculer. Il se rappelle tout particulièrement qu'une fois où il le frappa à la tête avec sa chaussure de telle façon que l'enfant saigna, et sa mère déclara : « J'ai peur qu'un jour il ne le tue ». Tandis qu'il est sur le thème de la violence, un souvenir de sa neuvième année surgit brusquement. Ses parents étaient rentrés tard, ils se mirent au lit tandis qu'il feignait de dormir, et il entendit bientôt des soupirs et d'autres bruits qui l'effrayèrent ; il put aussi deviner les attitudes. Le cours ultérieur de sa pensée montre qu'il a établi une analogie entre les relations de ses parents et son attitude envers son jeune frère. Il rangea ce qu'il surprit sous le concept « violence et bataille » et parvint ainsi, comme il est fréquent chez les enfants, à une conception sadique de l'acte sexuel. Il en voyait une preuve dans le fait qu'il avait souvent remarqué du sang dans le lit de sa mère.

Que le commerce sexuel des adultes effraie les enfants et leur donne de l'angoisse, c'est un fait d'expérience quotidienne. J'explique cette angoisse par une excitation sexuelle

qui échappe à leur intelligence et qui, de plus, est repoussée parce que les parents s'y trouvent mêlés. Quand l'enfant est plus jeune, ses tendances sexuelles à l'égard de celui de ses parents qui est de sexe opposé ne sont pas encore refoulées et s'expriment librement, comme nous l'avons vu (p. 234).

J'expliquerais volontiers de la même manière les crises d'angoisse nocturne (pavor nocturnus) accompagnées d'hallucinations, si fréquentes chez les enfants. Il ne peut s'agir là aussi que de sexualité méconnue et repoussée. Si on relevait les dates des accidents, on constaterait probablement une périodicité dans leur apparition ; une recrudescence de la libido peut, en effet, être liée à des impressions accidentelles, mais aussi à des poussées évolutives spontanées.

Je ne dispose pas des observations nécessaires pour cette démonstration (1). Les médecins d'enfants semblent malheureusement réfractaires aux idées qui seules permettraient d'éclairer cette série de phénomènes, aussi bien du point de vue somatique que du point de vue psychique. Un exemple frappant montrera à quel point les œillères de la mythologie médicale empêchent les médecins de voir les faits. Il s'agit d'une observation rapportée par Debacker dans sa thèse sur *Les hallucinations et terreurs nocturnes chez les enfants et adolescents* (1881, p. 66).

« Albert G. était un garçon de 13 ans né de père et de mère très robustes et dont la santé débile contrastait avec celle de ses parents... Les informations que j'ai prises me permettent d'affirmer que son père avait été traité pour la syphilis au moment de son mariage. Des dents d'Albert que j'ai examinées pour y retrouver les caractères décrits par M. Perrot, plusieurs m'ont paru avoir des couches superposées en étage, plusieurs molaires sont atrophiées. Ce fait expliquerait suffisamment la pauvre santé de cet enfant ; depuis quelque temps (il y a de cela deux ans) Albert était rêveur ; même pendant le jour la crainte semblait le dominer, et tout, dans sa démarche, ses

(1) Elles ont été depuis recueillies en grand nombre par les psychanalystes.

mouvements, indiquait que ce sentiment ne le quittait point. Ses nuits étaient agitées et il était rare qu'une semaine se passât sans qu'il eût un accès très caractéristique de terreurs nocturnes et d'hallucinations. Le plus souvent, d'après son récit (car il avait le souvenir de son rêve très bien conservé), il apercevait le diable seul ou avec d'autres, qui venait lui crier « à-tue-tête » : « Nous t'avons ! Nous t'avons ! », « puis il sentait l'odeur de bitume et de soufre », le feu brûlait la surface de son corps préalablement dépouillé de ses vêtements. Ce moment était le plus terrible de son rêve et c'est alors probablement qu'il poussait les cris et faisait les gestes que j'ai pu observer deux fois au moins chez lui. Ces cris, d'abord étouffés dans le larynx — ce qui accuse de la contraction spasmodique (il nous disait lui-même : « quand j'ai fort peur, je ne peux plus crier ») —, ces cris devenaient plus distincts, et alors on entendait : « Non ce n'est pas moi, ce n'est pas moi ! je n'ai rien fait ! » ou bien encore : « Laissez-moi, laissez-moi, je ne le ferai plus ! » — Quelquefois il semblait avoir perdu le sentiment de sa personnalité et il criait : « Albert n'a jamais fait ça ! »...

« ....L'aumonier de l'établissement auquel cette situation avait été exposée avait sur lui beaucoup d'influence, et pendant quelques temps, quand il le put voir le soir avant son coucher, il eut des nuits plus calmes ; il se confessait chaque soir et il arriva même que, l'aumonier étant absent, Albert refusa de se coucher et de se déshabiller : « le feu ne l'atteignait, lui semblait-il, que lorsqu'il était déshabillé ».

« Cet état... menaçait de devenir grave... Le directeur de l'établissement d'accord avec le médecin et les parents résolut de l'envoyer à la campagne... où il resta un an et demi. La vie paisible et calme et le grand air lui ont rendu la santé qu'il perdait.

« Aujourd'hui il a quinze ans et rit de ses terreurs passées, dont le souvenir lui est très bien resté. Il n'est point encore un garçon très développé, mais il est bien portant et très élancé ; sa formation a été complète dès le deuxième mois de son séjour à la campagne, et, pour son compte il n'attribue qu'à ce travail de formation cet état intellectuel particulier :

« Je n'osais pas l'avouer, disait-il depuis, mais j'éprouvais continuellement des picotements et des surexcitations aux parties ; à la fin cela m'énervait tant que plusieurs fois j'ai pensé à me jeter par la fenêtre du dortoir ».

Il n'est pas difficile de deviner : 1° que l'enfant se masturbait quand il était petit, qu'il ne voulait pas l'avouer et qu'il avait été menacé de punitions sévères (son aveu : « je ne le ferai plus » ; ses dénégations : « Albert n'a jamais fait ça ») ; 2° que sous la poussée de la puberté la tentation de se masturber a reparu ; 3° qu'elle a provoqué un refoulement et une lutte où la libido étouffée s'est transformée en angoisse ; cette angoisse a pris secondairement la forme des châtiments dont il avait été autrefois menacé.

Voyons par contre les conclusions de l'auteur :

« Cette observation est remarquable à un grand nombre de points de vue et son analyse fait ressortir les faits suivants :

« 1° Que le travail physiologique de la puberté chez un jeune garçon à santé débile amène un état d'affaiblissement très grand, et que l'anémie cérébrale peut être très considérable ;

« 2° Cette anémie cérébrale conduit à un changement de caractère, à des hallucinations démonomaniaques et à des terreurs nocturnes, peut-être diurnes, très intenses ;

« 3° Cette démonomanie et ces scrupules religieux tiennent évidemment au milieu religieux dans lequel s'est passée la jeunesse de l'enfant ;

« 4° Tous les phénomènes ont disparu par un séjour prolongé à la campagne, l'exercice et le recouvrement des forces, après la puberté ;

« 5° Peut-on ici attribuer à l'hérédité et à l'ancienne syphilis du père une prédisposition à l'état cérébral ? Il sera intéressant de le voir dans l'avenir. »

Et sa remarque terminale :

« Nous avons fait entrer cette observation dans le cadre des délires apyrétiques d'inanition, car c'est à l'ischémie cérébrale que nous rattachons cet état particulier. »

V

LE PROCESSUS PRIMAIRE ET LE PROCESSUS SECONDAIRE. LE REFOULEMENT

Pénétrer la psychologie des processus du rêve est une rude tâche. Il est bien difficile de rendre par la description d'une succession la simultanéité d'un processus compliqué, et en même temps de paraître aborder chaque nouvel exposé sans idée préconçue. Je vois bien maintenant à quelles difficultés je me heurte pour n'avoir pu suivre dans ce livre le développement historique de mes idées. Pour comprendre le rêve je suis parti de mes travaux sur la psychologie des névroses ; je ne peux m'y reporter ici et je suis pourtant obligé de m'y reporter sans cesse, puisque je voudrais, suivant une direction inverse, retrouver, en partant du rêve, la psychologie des névroses. Je sais combien de difficultés cela crée pour le lecteur, mais je ne vois aucun moyen de les lui épargner.

Je préfère m'attarder à un autre point de vue d'où la valeur de mes efforts paraîtra plus grande. Le sujet que j'ai choisi était de ceux où s'affirmaient entre les auteurs les plus éclatants désaccords, comme on l'a vu dans l'exposé historique. La plupart de ces opinions divergentes s'expliquent maintenant. Je n'en ai repoussé que deux : le rêve est un processus dépourvu de sens ; le rêve est un processus somatique. Toutes les autres s'appliquaient à quelque point de l'ensemble complexe que nous étudiions et j'ai pu montrer qu'elles représentaient des trouvailles judicieuses.

Le rêve continue les émotions et les intérêts de la vie éveillée : c'est ce que prouve d'une manière tout à fait générale la découverte des pensées latentes du rêve. Elles n'ont trait qu'à ce qui nous paraît important et à ce qui nous intéresse puissamment, jamais à des vétilles. — Mais nous avons vu la valeur de l'opinion opposée : le rêve glane les restes

indifférents du jour et ne s'empare d'un des grands intérêts de la vie éveillée que lorsque le travail de la veille le délaisse. Cela nous a paru caractériser le contenu du rêve, où ses pensées s'expriment sous une forme transposée. Le rêve, avons-nous dit, s'empare volontiers, en vertu d'un mécanisme associatif, d'éléments de représentation récents ou indifférents qu'ignore la pensée de la veille, et, à cause de la censure, il transporte sur ces faits indifférents l'intensité psychique des éléments importants, mais choquants. — L'hypermnésie du rêve et l'utilisation des éléments d'origine infantile sont les piliers de notre théorie ; nous avons également montré comment les désirs d'origine infantile sont, selon nous, les ressorts moteurs essentiels à la formation de tout rêve. — Nous avons aussi reconnu l'importance des excitations extérieures, prouvées expérimentalement, pendant le sommeil, mais elles nous ont paru jouer, à l'égard du désir du rêve, le même rôle que les restes de pensées de la veille. Nous n'avons pas contesté que le rêve interprète l'excitation extérieure objective comme une illusion, mais nous avons montré le motif de cette interprétation que les auteurs laissaient dans l'ombre. L'interprétation empêche l'objet perçu de troubler le sommeil et l'utilise pour l'accomplissement du désir. — L'état d'excitation subjectif des organes sensoriels pendant le sommeil, qui semble démontré par Trumbull Ladd, ne nous apparaît sans doute pas comme une source de rêves, mais nous l'expliquons comme une réviviscence « régrédiente » des souvenirs qui agissent derrière le rêve. — Les sensations internes de l'ensemble de l'organisme, dont on fait volontiers la pierre angulaire des explications du rêve, jouent aussi un rôle dans notre conception, mais un rôle plus modeste. Les sensations de chute, de vol plané, d'inhibition sont à nos yeux des éléments toujours disponibles, dont l'élaboration du rêve se sert pour représenter ses pensées chaque fois qu'il est nécessaire.

Il nous paraît exact de dire que le processus du rêve est brusque, instantané, si l'on songe seulement à la perception par la conscience d'un contenu de rêve déjà formé ; mais

pour ce qui est de sa formation, il est vraisemblable qu'elle suit un développement lent et hésitant. L'énigme du rêve touffu qui se déroule en un instant nous a semblé pouvoir s'expliquer comme la brusque appréhension d'une production psychique longtemps préparée et achevée. — Le fait que le rêve est transposé et mutilé par le souvenir nous a paru vrai mais ne nous a pas surpris : c'est la dernière partie, et celle-ci est manifeste, d'un travail de transposition qui agit depuis le début de la formation du rêve. — La question de savoir si, pendant la nuit, la vie psychique sommeille ou garde tout son pouvoir a suscité un vif débat et qui paraissait ne pouvoir aboutir à une conciliation. Nous avons donné raison aux deux partis sans en approuver entièrement aucun. L'analyse des pensées du rêve nous a révélé une activité intellectuelle très compliquée disposant de presque toutes les ressources de l'appareil psychique, mais il paraît incontestable que ces pensées sont nées pendant le jour, et il est indispensable d'admettre un état de sommeil de la vie psychique. Ainsi la théorie du sommeil partiel elle-même peut être considérée comme fondée ; mais la caractéristique du sommeil ne nous paraît pas être la rupture de la cohésion psychique, c'est bien plutôt l'orientation vers le désir de dormir du système psychique dominant pendant le jour.

Le fait que pour dormir nous nous détournons du monde extérieur garde son importance dans notre conception ; il facilite la régression, bien qu'il n'en soit pas l'unique facteur. — L'abandon de la direction volontaire de nos représentations est incontestable, mais la vie psychique n'en reste pas moins orientée, car nous avons vu comment, dans ce cas, des représentations de but involontaires remplaçaient les représentations voulues. — L'existence d'associations d'idées plus lâches dans le rêve nous a paru certaine, leur domaine nous a semblé même bien plus vaste qu'on ne l'a cru jusqu'ici ; mais nous avons trouvé qu'elles ne faisaient qu'en remplacer d'autres, précises et sensées. — Le rêve est certainement absurde et nous en convenons ; mais nous avons vu par des exemples à quel point un rêve d'apparence absurde peut être raisonnable.

Toutes les fonctions que l'on accorde au rêve nous paraissent bien fondées. Le rêve balaie l'âme comme un aspirateur ; la représentation de faits nuisibles par le rêve leur enlève, selon l'expression de Robert, toute nocivité. Non seulement ces affirmations s'accordent avec notre théorie du double accomplissement de désirs, mais nous les formulons de façon plus claire que Robert. — Le jeu libre des facultés psychiques se retrouve chez nous dans la façon dont le préconscient laisse faire le rêve. — Le retour de la vie psychique à l'état embryonnaire dans le rêve et la définition d'Havelock Ellis : « an archaic world of vast emotions and imperfect thoughts », nous paraissent être d'heureux préliminaires à une théorie qui voit agir dans la formation du rêve des modes de pensée primitifs, étouffés pendant le jour. — Nous avons fait nôtre la remarque de J. Sully selon laquelle « le rêve fait revivre nos personnalités successives, nos anciennes façons d'envisager les choses, les impulsions et réactions qui nous ont dominé jadis ». — Chez nous comme chez Delage le refoulé est le ressort du rêve.

Nous sommes d'accord avec Scherner quant au rôle qu'il attribue à l'imagination dans le rêve et quant à ses interprétations ; mais nous souhaiterions qu'il leur assignât une autre place. Ce n'est pas le rêve qui crée l'imagination, c'est l'activité imaginative inconsciente qui joue, dans la formation des pensées du rêve, un rôle considérable. Nous devons à Scherner d'avoir indiqué les sources des pensées du rêve, mais presque tout ce qu'il attribue au travail du rêve doit être mis au compte de l'activité inconsciente pendant le jour : c'est elle qui suscite le rêve, aussi bien que les symptômes névropathiques. Nous avons dû séparer le travail d'élaboration du rêve de cette activité : il est bien différent et beaucoup plus cohérent.

Enfin, loin de nier les relations du rêve et des troubles mentaux, nous les avons solidement établies sur un nouveau terrain.

Ainsi les résultats les plus divers et les plus contradictoires des études faites jusqu'à présent se trouvent maintenus par ce que notre théorie du rêve a de nouveau comme par une

unité supérieure. Nous les avons insérés dans notre construction. Beaucoup d'entre eux ont été employés autrement que leurs auteurs n'auraient pu le penser, bien peu ont été rejetés complètement. Mais notre édifice reste encore inachevé. Sans parler des multiples obscurités que nous a values notre entrée dans les ténèbres de la psychologie, nous avons une nouvelle contradiction à résoudre. D'une part les pensées du rêve nous ont paru être le résultat d'un travail psychique parfaitement normal ; mais de l'autre nous avons trouvé parmi ces pensées et dans le contenu du rêve une série de processus tout à fait anormaux. Ce que nous avons appelé « élaboration du rêve» paraît à tel point éloigné de tous les processus psychiques ordinaires connus que nous devrions accepter les plus sévères jugements portés par les auteurs sur les médiocres résultats que le rêve produit.

Essayons, pour nous tirer de cette situation, de serrer la question de plus près. Examinons l'une des constellations qui peuvent conduire à la formation du rêve.

Nous avons appris que le rêve remplace un certain nombre de pensées issues de la vie de la veille et construites d'une façon parfaitement logique. Nous ne pouvons contester que ces pensées viennent de notre vie psychique normale. Nous retrouvons dans les pensées du rêve toutes les qualités que nous apprécions dans nos pensées de la veille et qui en font des créations complexes élevées et de haute valeur. Mais rien ne nous oblige à admettre que ce travail psychique a été fait pendant le sommeil, — ce qui brouillerait singulièrement la conception de l'activité mentale qui a été la nôtre jusqu'ici. Ces pensées peuvent fort bien provenir de la veille, s'être développées sans que notre conscience les remarque, et avoir été toutes prêtes lors du sommeil. Tout ce que ces faits pourraient nous apprendre, c'est que *les activités de pensée les plus compliquées peuvent se produire sans que la conscience y prenne part* ; nous le savions suffisamment par la psychanalyse des hystériques ou des obsédés. Prises en elles-mêmes, ces pensées de rêve ne sont certainement pas incapables de parvenir à la conscience ; si nous les ignorons pendant le jour, cela peut

avoir divers motifs. La prise de conscience dépend de l'orientation d'une certaine fonction psychique, l'attention, qui, semble-t-il, ne peut être dispensée qu'en certaines quantités et qui peut être détournée des pensées en question par d'autres buts. Il se peut que ces pensées échappent à l'attention pour une autre raison encore. Notre réflexion consciente nous montre que notre attention suit une voie déterminée. Si elle rencontre sur sa route une représentation qui ne résiste pas à la critique, elle s'en détourne. Or il semble bien que les pensées abandonnées puissent suivre leur cours sans que l'attention se reporte sur elles ; elles ne la forcent que lorsqu'elles atteignent une intensité particulièrement élevée. Ainsi, du fait que notre jugement a repoussé des pensées parce qu'elles lui paraissaient inexactes ou inutiles pour un but momentanément poursuivi, peut résulter un processus ignoré par la conscience et qui se continuera jusqu'au sommeil.

Disons que nous appelons ce processus *préconscient*, et que nous le considérons comme tout à fait normal ; il peut avoir été abandonné, aussi bien qu'interrompu, étouffé. Essayons aussi de donner une idée claire du cours des représentations. Nous croyons qu'une certaine quantité d'excitation, que nous appelons « énergie d'occupation », part d'une représentation de but et suit les voies associatives que celle-ci a choisies. Cette occupation n'a jamais été octroyée aux pensées abandonnées, négligées, elle a été retirée des pensées étouffées, rejetées ; les unes et les autres sont abandonnées à leurs propres excitations. Les pensées dirigées vers un but peuvent, dans certaines conditions, attirer sur elles l'attention de la conscience, elles reçoivent par ce moyen une « *sur-occupation* ». Nous dirons plus loin nos hypothèses au sujet de la nature et de l'activité de la conscience.

Un courant de pensée ainsi suscité dans le préconscient peut s'éteindre de lui-même ou se maintenir. Dans le premier cas, il semble que son énergie se diffuse dans toutes les directions associatives qui en partent et que cette énergie place toute la chaîne de pensées dans un état d'excitation qui persiste d'abord un moment, puis s'éteint. La tension fait place

à une occupation tranquille (1). Dans ce cas le processus n'a plus d'intérêt pour la formation du rêve. Mais d'autres représentations de but sont aux aguets dans notre préconscient, elles jaillissent de nos désirs inconscients toujours actifs. Elles peuvent s'emparer de l'excitation de la sphère de pensées laissée à elle-même, elles feront la liaison entre elle et le désir inconscient, transféreront sur elle l'énergie de ces désirs, et dès lors le cours de pensées délaissé ou étouffé pourra se maintenir, bien que ce renforcement ne lui ouvre nullement l'accès de la conscience. Nous pouvons dire que des pensées jusqu'à présent préconscientes ont été attirées dans l'inconscient.

Il peut y avoir d'autres constellations préliminaires à la formation du rêve. Le courant de pensée préconscient peut être déjà en relation avec le désir inconscient et avoir été rejeté, à cause de cela, par les représentations de but dominantes ; ou bien un désir inconscient jailli d'autres sources (somatiques par exemple), et à la rencontre duquel rien ne venait, a cherché à se transférer sur des résidus psychiques préconscients qui n'étaient pas encore occupés. Ces trois cas aboutissent finalement au même résultat : il y a dans le préconscient une pensée qui, abandonnée par l'occupation préconsciente, a été occupée par les désirs inconscients.

A partir de là, le courant de pensées subit une série de transformations, qui ne sont plus des processus psychiques normaux et dont le résultat surprenant est une formation psycho-pathologique.

1° Les intensités des diverses représentations paraissent capables de s'écouler en totalité et elles vont d'une représentation à l'autre, si bien qu'il se forme des représentations pourvues de grandes intensités. Comme ce processus peut se renouveler plusieurs fois, l'intensité de toute une suite de pensées peut finalement s'accumuler sur un seul élément représentatif. C'est là la *compression* ou *condensation*, que nous

(1) Cf. les importantes contributions de J. Breuer dans nos *Studien über Hysterie*, 1895 ; 3e éd. 1916.

avons rencontrée dans l'élaboration du rêve. Elle est la principale responsable de l'impression d'étrangeté que le rêve produit ; nous ne connaissons, en effet, rien de pareil dans la vie psychique normale accessible à la conscience. Nous connaissons sans doute des représentations qui sont le nœud ou le résultat final de longues chaînes de pensées et ont, comme telles, une grande importance psychique, mais cette valeur ne se manifeste par aucun caractère sensible accessible à la perception interne ; ce qu'elles représentent ne devient pas pour cela plus intense. Dans le processus de condensation, toute la cohésion psychique est transposée en intensité du contenu représentatif. C'est comme lorsque je mets en italique ou en caractères gras un mot qui me paraît particulièrement important pour la compréhension d'un texte. En parlant, je prononcerais ce même mot plus haut et plus lentement que les autres, j'insisterais. La première comparaison rappelle aussitôt un des exemples d'élaboration de rêve (*triméthylamine* dans le rêve de l'injection faite à Irma). Les historiens de l'art nous font remarquer que les sculpteurs primitifs avaient un principe analogue : ils exprimaient le rang des personnages par leur taille. Le roi était représenté deux ou trois fois plus grand que les gens de sa suite ou que les ennemis vaincus. Un bas-relief romain emploiera dans le même but des moyens plus choisis. L'imperator sera placé au centre, dressé de toute la hauteur, on soignera particulièrement cette figure, on mettra l'ennemi à ses pieds ; mais on ne le représentera plus comme un géant parmi des nains. On pourrait dire que de nos jours encore le salut qui incline l'inférieur devant son supérieur rappelle cet antique procédé de représentation.

La direction dans laquelle se poursuit la condensation du rêve est prescrite d'une part par les relations ordinaires des pensées de rêve préconscientes, d'autre part par l'attraction des souvenirs visuels de l'inconscient. Le travail de condensation obtient les intensités nécessaires pour faire irruption dans le système perceptif.

2° Grâce au libre transfert des intensités et en vue de la

condensation, il se forme des *représentations intermédiaires*, des compromis en quelque sorte (voir les exemples, très nombreux). C'est là encore quelque chose de tout à fait étranger au cours normal des représentations qui vise avant tout à choisir et à maintenir les éléments de représentation adéquats. On trouve fréquemment ces formes mixtes, ces compromis pendant la recherche d'expression verbale des pensées préconscientes (lapsus).

3° Les représentations qui transfèrent leurs intensités l'une sur l'autre sont dans les *relations les plus lâches* et elles sont unies par des associations que notre pensée méprise et qu'elle n'emploie que dans les jeux de mots. Des associations par homophonie et par assonance sont considérées comme l'équivalent des autres.

4° Des pensées contradictoires non seulement ne tendent pas à se détruire, mais encore se juxtaposent, se condensent, comme s'il n'y avait entre elles *aucune contradiction*, ou forment des compromis que nous n'admettrions jamais dans notre pensée normale, mais que notre action illustre souvent.

Voilà quelques-uns des processus anormaux les plus frappants que connaissent, au cours de l'élaboration, les pensées du rêve, rationnelles à l'origine. Leur caractère essentiel est de viser avant tout à rendre l'énergie d'occupation mobile et susceptible de dérivation ; le contenu et la signification propre des éléments psychiques auxquels ces occupations s'attachent sont secondaires. On pourrait croire que la condensation et la formation de compromis n'ont lieu qu'en vue de la régression, quand il s'agit de transformer des pensées en images. Mais l'analyse et, plus nettement encore, la synthèse de rêves qui ne présentent pas de regression en images (par exemple, le rêve : Autodidasker, la conversation avec le professeur N.) montrent l'existence des mêmes procédés de déplacement et de condensation.

Il faut donc admettre que deux processus psychiques essentiellement différents participent à la formation du rêve. L'un crée des pensées semblables en tout point à celles de la veille, l'autre en dispose d'une façon étrange et tout à fait anor-

male. C'est ce dernier processus, l'élaboration du rêve au sens strict, que nous avons étudié séparément dans le chapitre VI. D'où le ferons-nous dériver maintenant ?

Nous ne saurions que répondre si nous n'avions pas quelque peu pénétré dans la psychologie des névroses et particulièrement de l'hystérie. Nous avons vu que ces mêmes processus psychiques extraordinaires — et d'autres encore d'ailleurs — provoquent les symptômes hystériques. L'hystérie nous présente, elle aussi, une série de pensées semblables à celles de la veille, mais dont la signification vraie nous échappe tant que nous les considérons sous cette forme, et que nous ne reconstruisons qu'après coup. Quand elles deviennent perceptibles par un moyen quelconque, l'analyse du symptôme nous montre que ces pensées normales ont été traitées d'une manière anormale et qu'elles sont parvenues dans le symptôme par condensation et par formation de compromis, grâce à des associations superficielles, à des contradictions ignorées, éventuellement par régression. L'identité totale que nous constatons entre les particularités de l'élaboration du rêve et l'activité psychique qui apparaît dans les psychonévroses nous autorise à appliquer aux rêves les conclusions auxquelles nous avons été amené en étudiant l'hystérie.

Nous empruntons à la théorie de l'hystérie le principe suivant : *cette élaboration psychique anormale d'une pensée normale ne peut avoir lieu que lorsque cette pensée normale est devenue le support d'un désir inconscient d'origine infantile et refoulé.* C'est à cause de ce principe que nous avons construit la théorie du rêve sur l'hypothèse que le désir formateur du rêve provenait toujours de l'inconscient. Ainsi que nous l'avons dit plus haut (p. 547), on ne peut toujours le démontrer, mais on ne peut non plus prouver le contraire. Mais, pour définir exactement ce refoulement dont nous avons si souvent parlé, il faut que nous revenions à notre édifice psychologique.

Nous avons adopté la fiction d'un appareil psychique primitif, caractérisé par la tendance à éviter une accumulation de stimuli et à se mettre le plus possible à l'abri de l'excitation. Il était construit sur le plan d'un appareil réflexe : la mo-

tilité, voie essentielle des changements internes du corps, était sa voie de dégagement. Nous avons ensuite indiqué les conséquences psychiques de l'apaisement et nous aurions pu rattacher ici notre seconde hypothèse : l'accumulation de l'excitation, selon certaines modalités, dont nous n'avons pas à parler ici, est éprouvée comme désagréable, et elle provoque l'activité de l'appareil en vue de l'apaisement : agrément résultant de la diminution de l'excitation. Nous avons appelé désir cette direction de l'appareil psychique du désagréable à l'agréable ; nous avons dit que seul le désir pouvait mettre l'appareil en mouvement et que le cours de l'excitation y était automatiquement réglé par la perception de l'agréable et du désagréable. Désirer a dû être d'abord une occupation hallucinatoire par le souvenir de l'apaisement. Mais cette hallucination, si on ne voulait pas la maintenir jusqu'à l'épuisement, se révélait incapable de faire cesser le besoin, d'amener l'agréable lié à l'apaisement.

Ainsi une seconde activité — l'activité d'un second système, pour parler notre langage — était nécessaire. Elle devait interdire aux occupations de souvenir d'atteindre la perception et d'arrêter les forces psychiques ; elle devait conduire par un chemin détourné les excitations venues des besoins jusqu'à la motilité volontaire, qui modifie le monde extérieur d'une façon telle que la perception réelle de l'objet qui apaisera le désir apparaît enfin. Voilà jusqu'où nous avons conduit notre schéma de l'appareil psychique ; les deux systèmes sont le germe de ce que nous nommerons, dans l'appareil achevé : inconscient et préconscient.

Pour que la motilité puisse transformer utilement le monde extérieur, il faut que le système des souvenirs ait accumulé un grand nombre d'expériences et que les relations qui peuvent exister entre les diverses représentations de but que nous nous rappelons soient fixées de multiples manières. Revenons à nos hypothèses. D'une part, l'activité du second système, qui tâtonne, fluctue, envoie en tous sens puis retire ses occupations, doit disposer librement de tout le matériel mnésique ; de l'autre, il serait tout à fait superflu de diriger, sur les di-

verses voies de la pensée, de grandes masses d'occupations, qui s'écouleraient sans utilité et diminueraient par là la quantité nécessaire à la transformation du monde extérieur. Je suppose donc, pour des motifs de finalité, que le second système parvient à réserver la plus grande partie de son énergie d'occupation et à n'en employer que peu en vue du déplacement. J'ignore ce que peut être le mécanisme de ce processus ; si quelqu'un s'y intéressait, il faudrait qu'il recourût à des analogies physiques et qu'il essayât de se représenter les processus de mouvement pendant l'excitation des neurones. Je m'en tiens à l'idée que l'activité du premier système Ψ tend à faire écouler librement les quantités d'excitation, et que le second système, par ses occupations, arrête cet écoulement et le transforme en occupation immobile, probablement en relevant le niveau. J'admets donc que l'écoulement de l'excitation se trouve dans des conditions mécaniques toutes différentes selon que c'est le second système qui domine ou le premier. Quand le second système a achevé son travail d'épreuve, il ouvre les écluses et laisse les excitations s'écouler vers la motilité.

Il est intéressant d'examiner les rapports entre cet arrêt par le second système et la régularisation par le principe du désagréable. Prenons le contraire de l'expérience primaire d'apaisement : l'effroi extérieur. Représentons-nous une excitation perçue par l'appareil primitif et source d'une sensation douloureuse. Il en résultera des manifestations motrices désordonnées qui dureront jusqu'à ce que l'une d'entre elles arrache l'appareil à la perception et en même temps à la douleur ; cette dernière manifestation se répétera chaque fois que la perception apparaîtra à nouveau (sous forme de mouvements de fuite par exemple). Mais il ne subsistera cette fois aucune tendance à « occuper » la perception de la source de douleur, de manière hallucinatoire ou autre. Il demeurera bien plutôt une tendance dans l'appareil primitif à abandonner l'image-souvenir pénible chaque fois qu'elle sera éveillée d'une manière quelconque, parce que le passage de son excitation sur la perception provoquerait du désagréable (ou plus exac-

tement parce qu'il commence déjà à en provoquer). Cette fuite devant le souvenir, répétition de la fuite initiale devant la perception, est facilitée par le fait que le souvenir ne possède pas, comme la perception, la somme de qualités nécessaire pour exciter la conscience et attirer par là une nouvelle occupation. Cette fuite devant le souvenir, qui apparaît régulièrement et sans nul effort, nous présente le modèle et le premier exemple du refoulement psychique. Chacun sait combien l'adulte normal même excelle à éviter tout ce qui est pénible, à pratiquer la politique de l'autruche.

En vertu du principe du désagréable, le premier système Ψ est donc incapable d'introduire dans le cours de ses pensées un élément pénible. Il ne connaît que le désir. S'il en restait là, le travail de pensée du second système serait entravé : il faut en effet que celui-ci puisse disposer de tous les souvenirs laissés par l'expérience. Deux voies s'ouvrent dès lors : ou bien le travail du second système se libère complètement du principe du désagréable et poursuit sa route sans se préoccuper du désagréable contenu dans les souvenirs, ou bien il occupe ces souvenirs d'une manière telle qu'il empêche le dégagement du désagréable. Nous pouvons écarter la première possibilité : nous savons en effet que le principe du désagréable règle aussi le cours des excitations du second système ; nous sommes donc ramenés à la seconde, selon laquelle le souvenir est occupé d'une manière telle qu'il ne peut s'écouler, dans le sens du désagréable, même par une voie analogue à une innervation motrice. Nous sommes ainsi conduits à l'hypothèse selon laquelle l'occupation par le second système provoque l'arrêt de l'écoulement des excitations, en partant de deux principes différents : principe du désagréable, principe de la plus petite dépense possible d'innervation. Maintenons solidement — c'est la clef de la théorie du refoulement — que *le second système ne peut occuper une représentation que lorsqu'il est capable d'empêcher le développement du désagréable qui peut en venir.* Ce qui pourrait échapper à cette inhibition resterait à l'écart du second système et serait bientôt abandonné par suite du principe du désagréable.

L'arrêt du désagréable n'a pas besoin d'être complet ; un début de désagréable est nécessaire pour montrer au second système la nature du souvenir et son inaptitude éventuelle au but que poursuit la pensée.

J'appellerai *processus primaire* celui qu'admet le premier système seul, *processus secondaire* celui qui se produit sous l'influence inhibitrice du second. Je peux montrer sur un autre point encore dans quel but le second système doit corriger le processus primaire. Le processus primaire s'efforce de faire écouler l'excitation pour établir, grâce aux quantités d'excitation ainsi rassemblées, une *identité de perception* ; le processus secondaire a abandonné cette intention et l'a remplacée par une autre : atteindre une *identité de pensée*. La pensée n'est qu'un chemin détourné, qui va du souvenir d'apaisement, pris comme représentation de but, à une occupation identique de ce même souvenir, obtenue par le moyen de l'expérience motrice. La pensée doit s'intéresser aux voies de communication entre les représentations sans se laisser détourner par leur intensité. Mais il est clair que les condensations de représentations, les formations intermédiaires et de compromis empêchent d'atteindre cette identité. Le remplacement d'une représentation par une autre entraîne un changement de direction. C'est pourquoi la pensée secondaire évite soigneusement ces sortes de phénomènes. D'autre part, on voit aisément que le principe du désagréable, qui par ailleurs offre à la pensée des points d'appui importants, la gêne dans sa poursuite de l'identité. La tendance de la pensée doit donc être de s'affranchir toujours davantage de la régularisation exclusive par le principe du désagréable et de réduire le développement du désagréable à un minimum, utilisé comme signal. Cet affinement doit être obtenu par une nouvelle «sur-occupation», œuvre de la conscience. Mais nous savons qu'il est bien rarement atteint, même dans la vie psychique la plus normale, et que notre pensée risque toujours d'être faussée par le principe du désagréable.

Mais ce n'est pas cette lacune de notre appareil psychique qui permet aux pensées issues de notre travail secondaire

d'être happées par le processus psychique primaire : formule qui résume le travail qui mène aux rêves et aux symptômes hystériques. L'insuffisance provient de la rencontre de deux facteurs de notre évolution dont l'un est le propre de l'appareil psychique et a exercé une influence dominante sur le rapport des deux systèmes, dont l'autre agit de façon variable et introduit dans la vie mentale des impulsions d'origine organique. Tous deux proviennent de notre enfance et témoignent des transformations que notre organisme, tant psychique que somatique, a éprouvées à cette époque.

En nommant l'un des processus psychiques primaire, je ne songeais pas seulement à sa place et à son efficacité, mais aux rapports dans le temps. Sans doute, nous ne connaissons pas d'appareil psychique qui ne présente que des processus primaires, et à ce point de vue là c'est une fiction théorique. Mais il est de fait que les processus primaires sont donnés dès le début, alors que les processus secondaires se forment peu à peu au cours de la vie, entravent les processus primaires, les recouvrent et n'établissent peut-être sur eux leur entière domination qu'à notre maturité. Cette apparition tardive des processus secondaires fait que le fond même de notre être constitué par des désirs inconscients, reste à l'abri des atteintes et des prohibitions du préconscient dont le rôle, est restreint une fois pour toutes à indiquer aux désirs venus de l'inconscient les voies qui les mèneront le mieux à leur but. Ces désirs inconscients seront, pour tous nos efforts psychiques ultérieurs, une contrainte que ceux-ci devront accepter et qu'ils pourront tout au plus tenter de détourner et d'élever avec eux vers des buts plus nobles. Une grande partie de nos souvenirs demeure donc, à cause de ce retard, inaccessible à l'occupation par le préconscient.

Parmi ces désirs d'origine infantile, que l'on ne saurait détruire ni arrêter, il en est de contraires aux buts de la pensée secondaire. L'accomplissement de ces désirs ne provoquerait pas un sentiment d'agréable, mais de désagréable, et *c'est précisément cette transformation affective qui est le fond de ce que nous avons appelé refoulement, où nous avons reconnu le*

stade infantile de la condamnation (du jugement qui condamne). De quelles manières et sous l'influence de quelles impulsions cette transformation peut-elle se produire ? C'est là le problème du refoulement, qu'il nous suffit d'indiquer ici. Maintenons que cette transformation affective se produit au cours du développement (que l'on songe à l'apparition du dégoût, qui, primitivement, n'existe pas chez l'enfant) et qu'elle est liée à l'activité du système secondaire. Les souvenirs à partir desquels le désir inconscient produit cette liaison affective n'ont jamais été accessibles au préconscient, et c'est pourquoi il n'a aucune prise sur ces sentiments. C'est aussi à cause de ce développement affectif que ces représentations ne sont pas accessibles du côté des pensées préconscientes, sur lesquelles elles ont reporté leur force de désir. Le principe du désagréable fait que le préconscient se détourne de ces pensées de transfert. Celles-ci sont laissées à elles-mêmes, refoulées, et c'est ainsi que la formation d'un fonds de souvenirs infantile, retiré dès le début à la surveillance du préconscient, est la première condition du refoulement.

Dans les cas les plus favorables, le développement du désagréable prend fin dès que le préconscient cesse d'occuper les pensées de transfert ; on voit par là quelle est l'utilité du désagréable. Mais il en va autrement quand le désir inconscient refoulé est renforcé organiquement et prête cette force nouvelle à ses pensées de transfert, de sorte qu'elles peuvent essayer de passer, lors même qu'elles ont été abandonnées par l'occupation du préconscient. Il y a alors renforcement de l'opposition du préconscient aux pensées refoulées (contre-occupation), puis compromis, passage des pensées de transfert (chargées du désir inconscient) sous une forme intermédiaire et création du symptôme. Mais à partir du moment où les pensées refoulées (tendues par le désir inconscient) sont abandonnées par le préconscient, elles succombent au processus primaire et ne peuvent dès lors se résoudre qu'en mouvement ou en reviviscence hallucinatoire de l'identité de perception désirée. Nous avons déjà trouvé empiriquement que les opérations anormales ne s'exercent que sur les pensées refoulées.

Nous voyons maintenant qu'il s'agit de processus primaires ; ils apparaissent chaque fois que des représentations, abandonnées par le préconscient et laissées à elles-mêmes, se chargent de l'énergie de l'inconscient, libre et qui cherche à s'écouler. Quelques autres observations nous permettent d'affirmer que ces processus dits anormaux ne sont pas des déviations, des fautes de pensée, mais les modes de travail de l'appareil psychique lorsqu'il est libéré de toute contrainte. Nous voyons que le transport de l'excitation préconsciente sur la motilité se produit selon les mêmes modes et que la liaison des mots avec des représentations inconscientes donne lieu aux mêmes déplacements et confusions, que jusqu'à présent on avait attribuées à l'inattention. On pourrait démontrer quel surcroît de travail exige l'arrêt de ces processus primaires en signalant que nous obtenons un effet comique, un excédent qui se décharge en rire, lorsque nous les laissons pénétrer dans la conscience.

La théorie des psychonévroses affirme avec une certitude entière que seules les impulsions sexuelles infantiles qui ont été refoulées au cours du développement de l'enfant et ont pu se renouveler depuis, — soit par suite d'une constitution sexuelle qui s'est dégagée de la bisexualité primitive, soit par suite d'influences sexuelles défavorables —, peuvent être le ressort des symptômes névropathiques. Seule l'introduction de ces forces sexuelles peut combler les lacunes qui subsistent encore dans la théorie du refoulement. Je laisse là la question de savoir si les notions de sexuel et d'infantile sont indispensables également à la théorie du rêve. En admettant que le désir du rêve jaillit toujours de l'inconscient, je suis déjà allé un peu au-delà de ce que je pouvais prouver (1). Je ne recher-

(1) Il y a des lacunes ici comme dans d'autres parties de cet exposé. Je les ai laissées intentionnellement. Les combler exigerait d'une part trop d'efforts et de l'autre l'emploi d'éléments étrangers au rêve. Par exemple, j'ai négligé de dire quelle différence je faisais entre les mots unterdrückt (étouffé) et verdrängt (refoulé). Le lecteur aura compris que le dernier accentue davantage le caractère inconscient. Je n'ai pas cherché à expliquer pourquoi les pensées du rêve subissent la transpo-

cherai pas non plus quelle est exactement la différence entre le jeu des forces psychiques dans le rêve et dans la névrose, l'un des termes de la comparaison nous est trop peu connu pour cela. Mais j'insiste sur un autre point important et j'avoue tout de suite que c'est pour cela que j'ai entrepris de donner toutes ces explications sur les deux systèmes psychiques, leur mode de travail et le refoulement. Il importe peu de savoir si je suis arrivé à une approximation exacte des faits psychologiques en question, ou si, comme il est possible en des matières aussi difficiles, j'ai dit des choses fausses et incomplètes. Ce qu'il faut retenir, c'est le point suivant. De quelque manière que l'on interprète la censure psychique et l'élaboration normale aussi bien que l'élaboration anormale du contenu du rêve, il est certain que ces processus agissent au cours de la formation du rêve, et que, pour l'essentiel, ils manifestent la plus grande analogie avec ceux qui se produisent dans la formation des symptômes hystériques. Or le rêve n'est pas un phénomène pathologique, il ne suppose aucun trouble de l'équilibre mental, il ne laisse après lui aucun affaiblissement intellectuel. Négligeons l'objection que de mes rêves et de ceux de mes

sition par la censure même dans le cas où elles renoncent à continuer leur marche progrédiente vers la conscience et prennent la voie de la régression ; — il y a d'autres omissions analogues. J'avais surtout à cœur de faire sentir ce qu'étaient les problèmes que révèle l'analyse de l'élaboration du rêve et d'indiquer quelles étaient les questions connexes. Il ne m'a pas toujours été facile de voir où il fallait m'arrêter. — Si je n'ai pas traité à fond le rôle des représentations sexuelles dans le rêve et si j'ai évité d'interpréter des rêves à contenu ouvertement sexuel, c'est pour une raison à laquelle le lecteur ne s'attend peut-être pas. Une conception personnelle et une théorie sur les névroses font que je ne saurais considérer la vie sexuelle comme un pudendum qui ne devrait préoccuper ni les médecins, ni les hommes de science. J'ai trouvé ridicule l'indignation morale du traducteur d'Artemidore, qui avait supprimé tout bonnement le chapitre sur les rêves sexuels. (J'ai su depuis qu'il avait été obligé de se conformer au désir de l'éditeur. La traduction allemande de ce chapitre a paru depuis dans le IXe volume de l'*Anthropophyteia*). Mon seul motif a été qu'il fallait, pour expliquer les rêves sexuels, s'enfoncer dans les questions encore obscures des perversions et de la bisexualité ; j'ai donc mis tout cela de côté.

malades on ne peut rien conclure pour les rêves d'individus sains. Si nous concluons du phénomène aux causes qui le provoquent, nous reconnaîtrons que le mécanisme psychique de la névrose n'est pas lié à l'invasion d'un trouble morbide, mais était tout prêt dans notre vie psychique normale. Les deux systèmes psychiques, la censure qui les sépare, le fait qu'une activité en arrête, en recouvre une autre, les rapports des deux avec la conscience, — ou tout ce que pourra découvrir au lieu de cela une interprétation plus exacte —, tout cela rentre dans le plan normal de notre appareil psychique, et le rêve est une des voies qui permettent de le connaître. Si nous voulons nous contenter d'un minimum de notions tout à fait certaines, nous dirons que le rêve montre que *ce qui est étouffé persiste et subsiste chez l'homme normal et reste capable de rendement psychique.* Le rêve en est une manifestation, il l'est théoriquement toujours, il l'est pratiquement dans le plus grand nombre de cas et ceux-ci manifestent précisément de la manière la plus claire les caractères propres du rêve. Ce qui est étouffé dans notre âme, ce qui ne peut s'exprimer pendant la veille à cause de l'arrêt réciproque des contradictions et reste loin de la perception interne, tout cela trouve pendant la nuit, alors que les compromis règnent, le moyen de s'imposer à la conscience.

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo.

L'interprétation des rêves est la voie royale qui mène à la connaissance de l'inconscient dans la vie psychique.

En analysant le rêve, nous pénétrons quelque peu la structure de cet instrument, le plus stupéfiant et le plus mystérieux de tous. Un peu seulement, il est vrai, mais c'est un commencement, et d'autres formations — pathologiques cette fois — nous permettront d'aller plus avant. Car la maladie — celle du moins qu'on nomme à bon droit fonctionnelle — ne suppose ni destruction de l'appareil, ni fissures internes ; il faut l'interpréter d'une manière dynamique, comme un renforcement ou un affaiblissement des composantes d'un jeu de forces, dont les fonctions normales nous dissimulent beaucoup l'action. On pourrait encore montrer comment le fait que l'appareil est

composé de deux instances procure un affinement des activités normales elles-mêmes, qu'une seule instance ne permettrait pas (1).

VI

L'INCONSCIENT ET LA CONSCIENCE. LA RÉALITÉ

Si l'on y regarde de plus près, ce que les chapitres précédents nous ont conduits à admettre, ce n'est pas l'existence de deux systèmes situés près de l'extrémité motrice de l'appareil, mais l'existence de deux processus ou de deux espèces d'écoulement de l'excitation. La différence nous importe peu, car nous devons être toujours prêts à abandonner nos représentations auxilaires, quand nous croyons pouvoir les remplacer par d'autres, plus proches de la réalité inconnue. Essayons maintenant de redresser quelques notions qui risquent d'avoir été mal comprises, parce que, pour simplifier, nous présentions les deux systèmes comme deux régions à l'intérieur de l'appareil psychique. C'est là ce que traduisent les mots « refouler » et « pénétrer ». Lorsque nous disons qu'une pensée inconsciente s'efforce, après traduction, de passer par le préconscient, pour pénétrer ensuite dans la conscience, nous n'entendons pas par là qu'il y a formation d'une seconde idée, située en un autre lieu, quelque chose comme une transcription, à côté de laquelle subsisterait le texte original. Nous n'entendons pas non plus que pénétrer dans la conscience implique un changement de lieu. Lorsque nous disons qu'une pensée préconsciente est refoulée et reçue dans l'inconscient, nous risquons aussi de nous laisser entraîner par cette

(1) Le rêve n'est pas l'unique phénomène qui permette de fonder la psycho-pathologie sur la psychologie. Dans une série d'articles, réunis depuis en volume (*Psychopathologie des Alltagslebens*, 1904, trad. fr., Paris, 1923), j'ai montré qu'on pouvait faire des constatations analogues pour toute une série de faits psychiques quotidiens.

métaphore et d'imaginer qu'un certain ordre, disparu d'une région psychique, a été remplacé par un ordre nouveau, dans une autre région psychique. Laissons là ces images et disons, ce qui paraît plus près de la réalité, qu'une occupation d'énergie s'est produite ou a été retirée, de telle sorte que la formation psychique s'est trouvée contrôlée par une instance ou a été soustraite à son pouvoir. Ici, de nouveau nous remplaçons un mode de représentation topique par un mode de représentation dynamique ; ce n'est pas la formation psychique qui nous paraît changer, mais son innervation.

Cependant je crois utile et possible de continuer à représenter les deux systèmes de cette manière concrète. Evitons seulement tout malentendu, en rappelant que les représentations, les pensées, les formations psychiques en général ne sauraient être localisées dans des éléments du système nerveux, mais en quelque sorte entre eux, là où se trouvent des résistances ou des « frayages » qui leur correspondent. Tout ce qui peut devenir objet de perception interne est virtuel, un peu comme l'image dans une longue-vue. Nous pouvons comparer nos systèmes, qui ne sont point psychiques par eux-mêmes et que notre perception psychique ne saurait atteindre, aux lentilles qui projettent l'image. La censure entre les deux systèmes correspondrait à la réfraction lors du passage des rayons dans un nouveau milieu.

Nous avons fait jusqu'ici de la psychologie par nos propres moyens ; il est temps d'examiner les théories qui régissent la science psychologique à l'heure actuelle et de voir quels sont leurs rapports avec nos propres conceptions. Le problème de l'inconscient en psychologie est, selon les fortes paroles de Lipps (1), moins un problème psychologique que le problème de la psychologie elle-même. Aussi longtemps que la psychologie s'est contentée d'y répondre que psychique et conscient étaient termes équivalents et que l'expression « processus psychique inconscient » était un visible non-sens, elle ne

(1) *Der Begriff des Unbewussten in der Psychologie.* Communication faite au 3me Congrès international de Psychologie. Munich, 1897.

pouvait songer à utiliser les observations que le médecin peut faire sur les états psychiques anormaux. Pour que le médecin et le philosophe collaborent, il faut que tous deux reconnaissent dans les mots : processus psychologiques inconscients, « l'expression utile et exacte d'un fait bien établi ». Le médecin ne peut que hausser les épaules quand on affirme que « le conscient est le caractère indispensable du psychique », et tout son respect pour les philosophes l'amènera seulement à admettre qu'ils ne parlent pas de la même chose et que leur science est entièrement différente. Car une seule observation pénétrante de la vie psychique d'un névropathe, une seule analyse de rêve doit le convaincre d'une manière absolue que les processus de pensée les plus compliqués et les plus parfaits peuvent se dérouler sans que le malade en ait conscience (1). Sans doute le médecin ne connaît ces processus inconscients que lorsqu'ils ont exercé sur la conscience une influence que le malade exprime ou que le médecin peut observer. Mais le caractère psychique de l'effet conscient peut être bien différent de celui du processus inconscient, si bien qu'il est impossible à la perception interne de considérer l'un comme remplaçant l'autre. Il faut que le médecin puisse toujours conclure de l'effet conscient au processus psychique inconscient. Il apprendra par là que l'effet conscient n'est qu'un résultat éloigné du phénomène inconscient, que ce dernier n'a pu, tel qu'il était, devenir conscient ; il verra aussi qu'il a pu longtemps exister et agir sans se trahir à la conscience.

Pour bien comprendre la vie psychique, il est indispensable d'accorder moins d'importance à la conscience. Il faut, comme

(1) Je suis heureux de pouvoir citer un auteur que l'étude du rêve a conduit aux mêmes conclusions sur les rapports de l'activité consciente et de l'activité inconsciente. Du Prel dit : « La question de la nature de l'âme exige visiblement une recherche préliminaire sur l'identité du conscient et du psychique. Le rêve la nie. Il montre que le concept de psychique s'étend bien au delà du concept de conscient, un peu comme la force d'attraction d'un astre dépasse de beaucoup sa sphère lumineuse. » (*Philos. d. Mystik*, p. 47). « On ne saurait assez insister sur le fait que conscient et psychique ne sont pas des concepts de même extension. » (*Ibid.*, p. 306).

l'a dit Lipps, voir dans l'inconscient le fond de toute vie psychique. L'inconscient est pareil à un grand cercle qui enfermerait le conscient comme un cercle plus petit. Il ne peut y avoir de fait conscient sans préparation inconsciente, tandis que l'inconscient peut se passer de stade conscient et avoir cependant une valeur psychique. L'inconscient est le psychique lui-même et son essentielle réalité. *Sa nature intime nous est aussi inconnue que la réalité du monde extérieur, et la conscience nous renseigne sur lui d'une manière aussi incomplète que nos organes des sens sur le monde extérieur.*

La notion d'inconscient, en supprimant l'ancienne opposition de la vie consciente et de la vie du rêve, supprime du même coup une série de problèmes qui avaient précoccupé les anciens auteurs. On n'attribue plus au rêve, mais à la pensée inconsciente de veille les activités dont le résultat étonnant apparaît pendant le rêve. Quand le rêve semble s'amuser, selon l'expression de Scherner, à représenter le corps de façon symbolique, nous savons que c'est là le résultat d'imaginations inconscientes, qui correspondent probablement à des impulsions sexuelles et qui ne s'expriment pas seulement dans le rêve, mais encore dans des phobies hystériques et dans d'autres symptômes. Quand le rêve poursuit et achève les travaux de la veille et découvre des idées de quelque valeur, il ne fournit en réalité que le déguisement, l'affabulation, traces visibles de la collaboration de forces obscures venues du fond de l'âme (cf. le diable dans le rêve de la sonate de Tartini). L'élément intellectuel est l'œuvre des forces psychiques qui en produisent de semblables pendant le jour. Même dans les créations intellectuelles et artistiques, il semble que nous soyons portés à surestimer le caractère conscient. Les renseignements que nous ont laissés sur ce point des hommes d'une aussi grande fécondité intellectuelle que Goethe et Helmholtz montrent bien plutôt que ce qu'il y eut d'essentiel et de nouveau dans leur œuvre leur vint par une sorte d'inspiration subite et presque complètement achevé. Il n'est pas étonnant que dans d'autres cas, alors que toutes les forces intellectuelles sont nécessaires pour résoudre une

question, l'activité consciente collabore. Mais elle abuse beaucoup de son privilège en dissimulant toute autre activité partout où elle-même entre en jeu.

Il est à peu près inutile d'étudier à part l'importance historique des rêves. Qu'un capitaine du passé ait été déterminé par un rêve à quelque expédition audacieuse dont le succès a changé le cours de l'histoire, il n'y a là de problème que pour ceux qui opposent le rêve, comme une puissance étrangère, à d'autres forces psychiques plus familières. La difficulté disparaît dès qu'on voit dans le rêve l'expression d'impulsions arrêtées pendant le jour et qui la nuit puisent des forces à des sources d'excitation profondes (1). Le respect des anciens pour le rêve montre qu'ils pressentaient à bon droit l'importance de ce que l'âme humaine garde d'indompté et d'indestructible, le pouvoir du démoniaque qui suscite le rêve et que nous retrouvons dans notre inconscient.

Je dis à dessein « dans notre inconscient », car ce que nous appelons ainsi n'est pas l'inconscient des philosophes et n'est pas non plus celui de Lipps. Les philosophes désignent sous ce nom l'opposé du conscient et discutent âprement pour et contre le bien-fondé de cette notion. Lipps apporte une théorie plus large : tout ce qui est psychique est d'abord inconscient, il en parvient une partie seulement à la conscience. Pour démontrer un pareil principe nous n'aurions pas eu besoin d'évoquer les phénomènes du rêve et la formation de symptômes hystériques : l'observation de la vie du jour normale y suffisait. Ce que l'analyse des formations psychopathologiques et du rêve, premier membre de leur série, nous a appris, c'est que l'inconscient — le psychique — peut traduire le fonctionnement de deux systèmes bien distincts et cela déjà dans la vie normale. Il y a donc deux sortes d'inconscient, que les psychologues n'avaient pas encore distingués. Tous deux sont inconscients, au sens que donne à ce mot la psychologie. Pour nous, l'un des deux, celui que nous appelons inconscient, ne peut en aucun cas parvenir à la conscience ; l'autre, que

(1) Cf. p. 91, note, le rêve d'Alexandre assiègeant la ville de Tyr (Σα-τυρος.)

pour cette raison nous nommons préconscient, peut y parvenir après que ses excitations se sont conformées à certaines règles, peut-être seulement après le contrôle d'une nouvelle censure, mais cela sans avoir égard au système inconscient. Le fait que, pour parvenir à la conscience, les excitations doivent subir une marche déterminée, à travers une série d'instances, que nous révèlent les changements imposés par la censure, nous a conduits à une comparaison spatiale. Nous avons décrit les relations des deux systèmes entre eux et avec la conscience, en disant que le préconscient joue le rôle d'un écran entre l'inconscient et la conscience. Le système préconscient ne fait pas qu'interdire l'accès de la conscience, il commande aussi l'entrée de la motilité volontaire et règle l'envoi de certaines quantités d'énergie d'occupation mobile dont nous désignons une partie sous le nom d'attention (1).

Ecartons également la distinction de conscience supérieure et de conscience inférieure si fréquente dans les ouvrages récents sur les psychonévroses, elle paraît accentuer l'identité du psychique et du conscient.

Quel rôle garde donc, dans notre conception, la conscience jadis toute puissante et qui recouvrait et cachait tous les autres phénomènes ? Elle n'est plus qu'*un organe des sens qui permet de percevoir les qualités psychiques*. Notre conception fondamentale considère la perception de la conscience comme une activité particulière d'un système délimité. Nous nous représentons ce système avec des caractères mécaniques analogues à ceux du système perceptif, c'est-à-dire qu'il peut être excité par des qualités et qu'il ne peut conserver la trace des modifications. Il est donc sans mémoire. L'appareil psychique, qui est ouvert sur le monde extérieur par les organes des sens de son système perceptif, est lui-même monde extérieur pour l'organe des sens de la conscience, qui

(1) Cf. mon article *Bemerkungen über den Begriff des Unbewussten in der Psychoanalyse*, in *Proceedings of the Society for Psychical Research*, vol. XXVI, dans lequel j'ai distingué les différents sens (descriptif, dynamique, systématique) du mot « inconscient ».

trouve d'ailleurs dans ce rapport sa justification téléologique. Une fois de plus nous rencontrons ici le principe des instances successives qui paraît régir la construction même de l'appareil. Les excitations affluent de deux côtés vers l'organe des sens de la conscience : elles proviennent d'une part du système perceptif, dont l'excitation déterminée par les qualités subit vraisemblablement un remaniement nouveau avant de devenir impression consciente ; d'autre part de l'intérieur même de l'appareil, dont les processus quantitatifs sont ressentis qualitativement comme agréable et désagréable, après qu'ils ont subi certaines modifications.

Quelques philosophes se sont aperçus que des pensées parfaites et très cohérentes pouvaient être formées sans l'aide de la conscience. Ils se sont demandé dès lors quelle fonction attribuer à la conscience ; elle leur apparaissait comme un inutile reflet des phénomènes psychiques accomplis. L'analogie entre le système de la conscience tel que nous le concevons et le système perceptif nous épargne cet embarras. Nous voyons que la perception par nos organes des sens a pour conséquence de diriger une occupation d'attention vers les voies où se propage l'excitation sensorielle ; l'excitation qualitative du système perceptif sert à régulariser le débit de la quantité mobile dans l'appareil psychique. Nous pouvons attribuer la même fonction à l'organe sensoriel supérieur du système de la conscience. En percevant de nouvelles qualités, il dirige et répartit utilement les quantités mobiles d'occupation. Par la perception de l'agréable et du désagréable, il influence le cours des occupations à l'intérieur de l'appareil psychique, ordinairement inconscient et qui travaille par déplacement de quantités. Il semble que le principe du désagréable règle d'abord automatiquement ces déplacements, mais il se peut fort bien que la conscience fasse subir à ces qualités un second réglage plus fin. Celui-ci pourrait même s'opposer au premier et perfectionner l'appareil en lui permettant, malgré sa disposition primitive, de soumettre à l'occupation et à l'élaboration même ce qui dégage du désagréable. La psychologie des névroses nous montre que ce ré-

glage par l'excitation qualitative des organes sensoriels joue un grand rôle dans l'activité de l'appareil. Ce réglage, lui-même automatique, fait cesser le contrôle automatique du principe primaire du désagréable et la limitation de l'activité qui lui est inhérente. On constate que le refoulement, utile à l'origine, mais qui devient un renoncement dangereux à tout contrôle psychique, s'applique plus aisément aux souvenirs qu'aux perceptions, parce que les souvenirs ne connaissent pas l'accroissement d'occupation par l'excitation de l'organe des sens psychique. Une pensée qu'il faudrait écarter peut ne pas parvenir à la conscience parce qu'elle est refoulée ; mais d'autres fois elle peut n'être refoulée que parce que, pour d'autres motifs, elle est soustraite à la perception de la conscience. La psychothérapie doit se guider d'après ces indications pour retrouver les pensées refoulées.

La suroccupation produite par l'influence régulatrice de l'organe des sens de la conscience crée donc une nouvelle série qualitative, et par là un nouveau réglage, qui constitue peut-être un des privilèges de l'homme sur l'animal. Rien ne démontre mieux sa valeur, d'un point de vue téléologique. Les processus de pensée sont en eux-mêmes dépouvus de qualité ; l'agréable et le désagréable qui les accompagnent sont, en effet, freinés, parce qu'ils pourraient troubler la pensée. Pour donner une qualité à ces processus, l'homme les associe à des souvenirs de mots dont les résidus de qualité suffisent à appeler l'attention de la conscience et à obtenir par là une nouvelle occupation mobile.

On ne peut saisir le problème de la conscience dans toute sa diversité que lorsqu'on a analysé les processus de pensée hystériques. On a alors l'impression que le passage du préconscient à l'occupation consciente dépend d'une censure analogue à la censure entre l'inconscient et le préconscient. Cette censure ne s'exerce elle aussi qu'à partir d'une certaine valeur quantitative, de sorte que les formations de pensée peu intenses lui échappent. On trouve rassemblés dans le cadre des psychonévroses tous les cas où il y a ou arrêt avant le seuil de la conscience ou pénétration dans celle-ci, moyennant certaines

limitations. Ils montrent tous quelle dépendance intime et bilatérale il y a entre la conscience et la censure. Voici, pour conclure, deux cas de cette espèce.

Je suis appelé en consultation auprès d'une fillette au regard intelligent et candide. Son aspect est bizarre. Tandis que les femmes soignent ordinairement les moindres détails de leur toilette, elle laisse pendre un de ses bas et deux boutons de son corsage sont défaits. Elle se plaint de douleurs dans une jambe et montre son mollet sans qu'on le lui demande. Mais sa plainte principale est, textuellement, la suivante. Elle a un sentiment dans le corps comme si quelque chose était caché dedans qui va et vient et qui la secoue tout entière. Souvent alors tout son corps se raidit. Mon collègue me jette un coup d'œil, il trouve cela très clair. Il nous paraît bizarre que la mère de la malade n'y comprenne rien ; elle a pourtant dû se trouver dans l'état que son enfant décrit. La fillette n'imagine pas la portée de ce qu'elle dit, sinon elle ne le dirait pas. Ici la censure a été à tel point aveuglée qu'une rêverie ordinairement inconsciente a pu franchir le seuil de la conscience sous le déguisement ingénu d'une plainte.

Autre exemple : On m'amène un jeune garçon de quatorze ans qui souffre de tics convulsifs, vomissements hystériques, migraines, etc. Pour commencer le traitement psychanalytique, je le prie de fermer les yeux et de me dire quelles images ou quelles idées lui viennent à l'esprit. Il répond par des images. La dernière impression qu'il a eue avant de venir me trouver reparaît sous une forme visuelle. Il avait joué aux dames avec son oncle, il voit l'échiquier. Il parle de la place des pions, des coups que l'on peut tenter. Puis il voit sur l'échiquier un poignard, qui appartient à son frère. Puis une faucille, ensuite une faux. Il a l'image d'un vieux paysan qui fauche le gazon devant la maison paternelle, pourtant bien éloignée. Au bout de peu de jours j'avais compris le sens de cette accumulation d'images. Le garçon avait été impressionné par une vie de famille orageuse. Son père était un homme dur et coléreux, qui vivait en mauvais termes avec sa mère et ne connaissait d'autres moyens d'éducation que les menaces ; il y avait eu

divorce et l'enfant s'était trouvé séparé d'une mère tendre et douce ; un beau jour le père s'était remarié et avait amené à la maison une jeune femme qui devait être la nouvelle maman. C'est aussitôt après que le garçon tomba malade. La fureur contre son père, qu'il s'efforce d'étouffer, rassemble les images précédentes qui contiennent des allusions fort claires. La mythologie en a fourni les éléments. La faucille est celle avec laquelle Zeus a émasculé son père, et le paysan est Kronos, le méchant vieillard qui mange ses enfants et dont Zeus tire une vengeance si peu filiale. Le mariage du père est une occasion de lui retourner les reproches et les menaces qu'il fit autrefois à l'enfant parce qu'il jouait avec ses organes génitaux (le jeu de dames, les coups défendus, le poignard meurtrier). Voilà les souvenirs longtemps refoulés et leurs dérivés inconscients qui se sont glissés dans la conscience sous forme d'images en apparence vides de sens.

Ainsi la valeur théorique des études sur le rêve est pour moi dans la contribution qu'elles apportent à la connaissance psychologique des psychonévroses. Dès maintenant le peu que nous savons nous permet d'exercer une influence favorable sur les formes guérissables des psychonévroses ; qui peut dire l'importance qu'aurait une connaissance profonde de la structure et du fonctionnement de l'appareil psychique ?

On m'a demandé quelle était la valeur pratique de ces études pour la connaissance de l'âme et la découverte des traits de caractère cachés. Les tendances inconscientes qui se révèlent dans nos rêves ne sont-elles pas les véritables puissances de notre vie psychique ? Les désirs étouffés qui créent les rêves et peuvent quelque jour créer d'autres activités ont-ils donc une médiocre importance morale ?

Ce n'est pas à moi de répondre à ces questions. Je n'ai pas examiné de près cet aspect du problème. Mais je pense que l'empereur romain qui fit exécuter un de ses sujets pour l'avoir assassiné en rêve eut tort. Il aurait dû se demander d'abord quelle était la signification de ce rêve. Ce n'était probablement pas celle qu'il semblait. Et alors même qu'un rêve, d'autre apparence, aurait eu ce sens de lèse-majesté, il aurait

dû songer que, selon Platon, l'homme de bien se contente de rêver ce que le méchant fait réellement. Le mieux est donc de ne point juger les rêves. Je ne peux dire dès maintenant s'il faut accorder une *réalité* aux désirs inconscients et de quelle sorte elle pourrait être. Il n'y en a certainement aucune dans les pensées de transition et de liaison. Une fois les désirs inconscients ramenés à leur expression dernière et la plus vraie, on peut dire que la *réalité psychique* est une forme d'existence particulière, qu'il ne faut pas confondre avec la *réalité matérielle*. Il semble donc injuste que les hommes se refusent à accepter la responsabilité de leurs rêves immoraux. Si l'on considère le fonctionnement de l'appareil psychique et les relations du conscient et de l'inconscient, tout ce que nos rêves et nos imaginations peuvent avoir de choquant disparaît presque complètement.

« Il faut rechercher dans la conscience ce que le rêve nous révèle de rapports avec le présent (réalité) et ne pas s'étonner d'y retrouver gros comme un infusoire le monstre que nous a révélé le verre grossissant de l'analyse. » (H. Sachs).

Il suffit, le plus souvent, pour juger le caractère d'un homme autant que cela nous est pratiquement nécessaire, de considérer ses actions et la mentalité qu'il manifeste consciemment. Ses actions surtout, car beaucoup d'impulsions parvenues à la conscience sont détruites par des forces réelles de la vie psychique avant d'aboutir à l'action. Souvent même elles n'ont pas rencontré sur leur route d'obstacles psychiques, parce que l'inconscient savait qu'elles n'aboutiraient pas. Il est bon en tout cas de savoir sur quel sol tourmenté se dressent fièrement nos vertus. Mobile et agitée en toutes directions, la complexité d'un caractère humain se plie très rarement aux solutions simples de notre morale périmée.

Le rêve enfin peut-il révéler l'avenir ?

Il n'en peut être question. Sans doute un savant modeste et dépourvu de préjugés accueille avec joie tout effort pour étudier scientifiquement les phénomènes occultes, mais il est deux croyances qu'il ne peut accepter : la persistance de ce qui est mort, la connaissance d'un avenir qu'on ne peut

calculer. Il faudrait dire bien plutôt : le rêve révèle le passé. Car c'est du passé qu'il provient.

Sans doute l'antique croyance aux rêves prophétiques n'est pas fausse de tous points. Le rêve nous mène dans l'avenir puisqu'il nous montre nos désirs réalisés, mais cet avenir, présent pour le rêveur, est modelé, par le désir indestructible, à l'image du passé.

BIBLIOGRAPHIE

I

JUSQU'A 1900

(DATE DE LA Ire ÉDITION DE CE LIVRE)

ACHMETIS (F. Serim). *Oneirocriticae.* Ed. Nik. Rigaltius. Paris, 1603.

ALBERTI (Michael). *Diss. de insomniorum influxu in sanitatem et morbos.* Resp. Titius, Halae M., 1744.

ALIX. Les rêves. *Rev. Scientif.*, 3e série, t. VI (32e de la coll.), 3e année, 2e sem., Nov. 1883, p. 554—561.

— Étude du rêve. *Mém. de l'Acad. des Sc., etc., de Toulouse*, 9e série, t. I, p. 283—326, Toulouse, 1889.

ALMOLI (Salomo). *Pithrôn Chalômôth.* Solkiew, 1848.

ARISTOTE. *Ueber Träume und Traumdeutungen.* Trad. all. de Bender.

— *Von der Weissagung im Traume.*

ARTEMIDOROS AUS DALDIS. *Symbolik der Träume.* Trad. allem. de Friedr. S. Krauss, Wien, 1881.

— *Erotische Träume und ihre Symbolik.* Trad. allem. de Hans Licht. *Anthropophyteia*, Bd. IX, p. 316—328.

ARTIGUES. *Essai sur la valeur séméiologique du rêve.* Thèse de Paris, 1884.

BACCI (Domenico). *Sui sogni e sul sonnambulismo, pensieri fisiologico-metafisici.* Venezia, 1857.

BALL. *La morphinomanie, les rêves prolongés*, Paris, 1885.

BENEZÉ (Emil). *Das Traummotiv in der mittelhochdeutschen Dichtung bis 1250 und in allen deutschen Volksliedern.* Halle, 1897. (BENEZÉ. *Sagengesch. und lit.-hist. Unters.*, 1. *Das Traummotiv*).

BENINI (V.). La memoria e la durata dei sogni. *Rivista italiana di Filosofia.* Mars-Avril 1898.

— Nel moneto dei sogni. *Il Pensiero nuovo*, Avr. 1898.

BINZ (C.). *Ueber den Traum.* Bonn, 1878.

BIRKMAIER (Hieron). *Licht im Finsterniss der nächtlichen Gesichte und Träume.* Nürnberg, 1715.

BISLAND (E.). Dreams and their Mysteries. *N. Ann. Rev.*, 1896, 152, p. 716–726.

Börner (J.). *Das Alpdrücken, seine Begründung und Verhütung.* Würzburg, 1855.

Bradley (J. H.). On the failure of movement in dream. *Mind*, Juillet 1894.

Brander (R.). *Der Schlaf und das Traumleben.* Leipzig, 1884.

Bouché-Leclercq. *Histoire de la divination dans l'antiquité.* (T. I.) Paris, 1879.

Bremer (L,). Traum und Krankheiten. *New York med. Monatsschr.*, 1893, V, 281-286.

Büchsenschütz (B.). *Traum und Traumdeutung im Altertum.* Berlin, 1868.

Burdach. *Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft*, 3. Bd., 1830.

Bussola (Serafino). *De somniis* (Diss.). Ticini Reg., 1834.

Caetani-Lovatelli. I sogni e l'ipnotismo nel mondo antico. *Nuova Antol.*, I., Déc. 1889.

Calkins (Mary Whiton). Statistics of dreams. *Amer. J. of Psychology*, V, 1893.

Cane (Francis E.). The physiology of dreams. *The Lancet*, Déc. 1889.

Cardanus (Hieron). *Synesiorum somniorum, omnis generis insomnia explicantes libri IV.* Basileae, 1562. (2e Edit. in *Opera omnia Cardani*, vol. V, p. 593-727. Lugduni, 1603).

Cariero (Alessandro). *De somniis deque divinatione per somnia.* Patavii, 1575.

Carpenter. Art. *Dreaming*, in *Cyclop. of anat. and phys.*, IV, p. 687.

Chabaneix. *Le subconscient chez les artistes, les savants et les écrivains.* Paris, 1897.

Chaslin (Ph.). *Du rôle du rêve dans l'évolution du délire.* Thèse de Paris, 1887.

Clavière. La rapidité de la pensée dans le rêve. *Revue philosophique*, XLIII, 1897.

Coutts (G. A.). Night-terrors. *Americ. J. of Med. Sc.*, 1896.

D. L. A propos de l'appréciation du temps dans le rêve. *Rev. philos.*, vol. 40, 1895. p. 69-72.

Dagonet. Du rêve et du délire alcoolique. *Ann. méd.-psychol.*, 1889, 7e série, t. X, p. 193.

Dandolo (G.). *La coscienza nel sonno.* Padova, 1889.

Davidson (Wolf). *Versuch über den Schlaf.* 2. Aufl., Berlin, 1799.

Debacker. *Terreurs nocturnes des enfants.* Thèse de Paris, 1881.

Dechambre. Art. *Cauchemar.* In *Dict. encycl. des Sc. Méd.*

Delage (Yves). Une théorie du rêve. *Revue Scientifique*, 11 Juillet 1891.

Delbœuf (J.). *Le sommeil et les rêves.* Paris, 1885.

Dietrich (Joh. Dav.). *An ea, quae hominibus in somno et somnio accidunt, iisdem possint imputari?* Resp. Gava, Vitembergae, 1726.

Dochmasa (A. M.). *Dreams and their significance as forebodings of disease.* Kazan, 1890.

Dreher (E.). Sinneswahrnehmung und Traumbild. *Reichs-med. Anzeiger*, Leipzig, 1890, XV.

Ducosté (M.). *Les songes d'attaques épileptiques.* 1899.

Dugas. Le souvenir du rêve. *Revue philosophique*, XLIV, 1897.

— Le sommeil et la cérébration inconsciente durant le sommeil. *Revue philosophique*, XLIII, 1897.

Du Prel (Carl). Oneirokritikon ; der Traum vom Standpunkte des transcend. Idealismus. *Deutsche Vierteljahrsschrift*. H. II. Stuttgart, 1869.

— *Psychologie der Lyrik*. Leipzig, 1880.

— *Die Philosophie der Mystik*. Leipzig, 1887.

— Künstliche Träume. *Monatsschrift « Sphinx »*, Juillet 1889.

Egger (V.). Le sommeil et la certitude, le sommeil et la mémoire. *La Critique philos.*, Mai 1888, I, p. 341-350.

— La durée apparente des rêves. *Revue philosophique*, Juillet 1895.

— Le souvenir dans le rêve. *Revue philosophique*, XLVI, 1898.

Ellis (Havelock). On dreaming of the dead. *The psychological Review*, II, Nr. 5. Septembre 1895.

— The stuff that dreams are made of. *Appleton's popular Science Monthly*. Avril 1899.

— A note on hypnagogic paramnesia. *Mind*, Avril 1897.

Erdmann (J. E.). *Psychologische Briefe*, 6. Aufl. Leipzig, 1848.

— *Ernste Spiele* (XII : Das Träumen). Vortr., 3. Aufl., Berlin, 1875.

Erk (V. v.). *Ueber den Unterschied von Traum und Wachen*. Prag, 1874.

Escande de Messières. *Les rêves chez les hystériques*. Th. méd. Bordeaux, 1895.

Faure. Étude sur les rêves morbides. Rêves persistants. *Arch. génér. de Méd.*, 1876, vol. I, p. 558.

Fechner (G. Th.). *Elemente der Psychophysik*, 2. Aufl., 1889.

Fenizia. L'azione suggestiva delle cause esterne nei sogni. *Arch. per l'Antrop.*, XXVI.

Féré (Ch.). A contribution to the pathology of dreams and of hysterical paralysis. *Brain*, Jan. 1887.

— Les rêves d'accès chez les épileptiques. *La Méd. mod.*, 8 Déc. 1897.

Fichte (I. H.). *Psychologie*. Die Lehre vom bewussten Geiste des Menschen. I. Teil. Leipzig, 1864.

Fischer (Joh.). *Ad artis veterum onirocriticae historiam symbola*. Diss. Jenae, 1899.

Florentin (V.). Das Traumleben. Plauderei. *Die alte und die neue Welt*, 1899, 33. J., 725.

Fornaschon (H.). Geschichte eines Traumes als Beitrag der transcendentalen Psychologie. *Psychische Studien*, 1897, p. 274-281.

Freiligrath. *Traumbuch* (Dans sa Biographie par Buchner).

Frensberg. *Schlaf und Traum*. (*Samml. gemeinverst. wiss. Vortr. Virchow-Holtzendorf*, XX. Ser., H. 466, Berlin, 1885).

Frerichs (Joh. H.). *Der Mensch ; Traum, Herz, Verstand*. 2. Aufl., Norden, 1878.

Galenus. *Von der Weissagung im Traume*.

Giessler (C. M.). *Beitrag zur Phänomenologie des Traumlebens*. Halle, 1888.

— *Aus den Tiefen des Traumlebens*. Halle, 1890.

— *Die physiologischen Beziehungen der Traumvorgänge*. Halle, 1896.

GIRGENSOHN (L.). *Der Traum, psychol.-physiol. Versuch.* S. A., 1845.

GLEICHEN-RUSSWURM (A. v.). Traum in der Dichtung. *Nat.-Ztg.*, 1899, Nr. 553—559.

GLEY (E.). Appréciation du temps pendant le sommeil. *L'Intermédiaire des Biologistes*, 20 mars 1898, No. 10, p. 228.

GOBLOT. Sur le souvenir des rêves. *Revue philosophique*, XLII, 1896.

GOMPERZ (Th.). *Traumdeutung und Zauberei*, Wien, 1866.

GORTON (D. A.). Psychology of the Unconscious. *N. Y. Med. Times*, 1896, XXIV, 33, 37.

GOULD. *Dreams-Sleep-Consciousness.* Open Court, 1899.

GRABENER (Gottl. Chr.). *Ex antiquitate iudaica de menûdim bachalôm sive excommunicatis per insomnia exerc.* Resp. Klebius, Vitembergae, 1710.

GRAFFUNDER. *Traum und Traumdeutung.* 1894.

GREENWOOD. *Imaginations in dreams and their study.* London, 1899.

GRIESINGER. *Pathologie und Therapie der psychischen Krankheiten.* 3. Aufl., 1871.

GROT (Nicolas). *Les rêves objet d'analyse scientifique* (en russe). Kiew, 1878.

GUARDIA (J. M.). La personnalité dans les rêves. *Rev. philos.*, 1892, XXXIV, p. 225-258.

GUTFELDT (J.). Ein Traum. *Psych. Studien*, 1899, p. 491-494.

HAFFNER (P.). *Schlafen und Träumen.* 1884. *Frankfurter zeitgemässe Broschüren.* 5. Bd., Heft 10.

HALLAM (Fl.) et WEED (Sarah). A Study of the dream consciousness. *Amer. J. of Psychology*, VII, Nr. 3, Avril 1896.

HAMPE (Th.). Ueber Hans Sachsens Traumgedichte. *Zeitschritt für den deutschen Unterricht*, 10. Jahrg, 1896, p. 616 s.

HEERWAGEN. Statist. Untersuch. über Träume u. Schlaf. *Philos. Stud.*, V, 1888, p. 88.

HENNINGS (Justus Chr.). *Von Träumen und Nachtwandlern.* Weimar, 1802.

HENZEN (Wilh.). *Ueber die Träume in der altnord. Sagaliteratur.* Diss. Leipzig, 1890.

HERVEY DE SAINT-DENYS. *Les rêves et les moyens de les diriger.* Paris, 1867. (Anonyme).

HILBEBRANDT (F. W.). *Der Traum und seine Verwertung fürs Leben.* Leipzig, 1875.

HILLER (G.). Traum. Ein Kapitel zu den zwölf Nächten. *Leipz. Tagbl. und Anz.*, 1899, Nr. 657, 1. Beil.

HIPPOKRATES. *Buch über die Träume.* Sämtliche Werke, übersetzt von Dr. Robert Fuchs. München, 1895–1900, Bd. I, p. 361–369.

HITSCHMANN (F.). Ueber das Traumleben der Blinden. *Zeitschr. f. Psychol.*, VII, 5–6, 1894.

IDELER. Die Entstehung des Wahnsinns aus den Träumen. *Charité Annalen*, 1862, III.

JASTROW. The dreams of the blind. *New Princetown Rev.*, New York, Jan. 1888.

JEAN-PAUL. Blicke in die Traumwelt. *Museum* (1813). II. (*Werke*, hg. v. Hempel, 44, p. 128–152).

— *Ueber Wahl- und Halbträume*, Ibid., p. 142 sq.

— *Wahrheit aus seinem Leben*, 2, p. 106–126.

JENSEN (Julius). *Traum und Denken*, Berlin, 1871. (*Samm . gemeinverst wiss. Vortr. Virchow-Holtzendorf*, Ser. VI, H. 134).

JESSEN. *Versuch einer wissenschaftlichen Begründung der Psychologie.* Berlin, 1856.

JODL. *Lehrbuch der Psychologie.* Stuttgart, 1896. (3. Aufl. 1908).

KANT. *Anthropologie in pragmatischer Hinsicht.* Edition Kirchmann, Leipzig, 1880.

KINGSFORD (A. B.). *Dreams and dream-stories.* Ed. by Maitland. 2ᵈ ed. London, 1888.

KLOEPFEL (F.). Träumerei und Traum. Allerlei aus unserem Traumleben. *Universum*, 1899, 15. J., Sp. 2469–2484, 2607-2622.

KRAMAR (Oldrich). O *spanku a snu.* Prager Akad. Gymn., 1882.

KRASNICKI (E. v.). Karls IV. Wahrtraum. *Psych. Stud.*, 1897, p. 697.

KRAUSS (A.). Der Sinn im Wahnsinn. *Allgemeine Zeitschrift für Psychologie*, XV et XVI, 1858-1859.

KUCERA (Ed.). *Aus dem Traumleben.* Mähr.-Weisskirchen Gymn., 1895.

LADD. Contribution to the psychology of visual dreams. *Mind*, Avril 1892.

LAISTNER (Ludw.). *Das Rätsel der Sphinx*, 2 Bände, Berlin, 1889.

LANDAU (M.). Aus dem Traumleben. *Münchner Neueste Nachrichten*, 9 Janvier 1892.

LASÈGUE. Le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve. *Arch. gén. de méd.*, 1881. (Réimp. in *Etudes méd.*, t. I., p. 203–227.)

LAUPTS. Le fonctionnement cérébral pendant le rêve et pendant le sommeil hypnotique. *Annales méd.-psychol.*, 1895.

LEIDESDORF (M.). *Das Traumleben.* Wien, 1880. — Sammlung der « Alma Mater ».

LE LORRAIN. La durée du temps dans les rêves. *Rev. philos.*, vol. 58, 1894, p. 275-279.

— Le rêve. *Revue philosophique*, juillet 1895.

LÉLUT. Mémoire sur le sommeil, les songes et le somnambulisme. *Ann. méd.-psych.*, 1852, t. IV.

LEMOINE. *Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique.* Paris, 1855.

LERCH (Math. Fr.). *Das Traumleben und seine Bedeutung.* Gymn. Progr. Komotau, 1883/84.

LIBERALI (Francesco). *Dei sogni.* Diss. Padova, 1834.

LIÉBEAULT (A.). *Le sommeil provoqué et les états analogues.* Paris, 1889.

— A travers les états passifs, le sommeil et les rêves. *Rev. de l'hypnot.*, etc. Paris, 1893, 4, VIII, pp. 41, 65, 106.

LIPPS (TH.). *Grundtatsachen des Seelenlebens.* Bonn, 1883.

LUKSCH (L.). *Wunderbare Traumerfüllung als Inhalt des wirkl. Lebens.* Leipzig, 1894.

MACARIO. Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et dans l'état de maladie. *Ann. méd.-psychol.*, 1858, t. IV, V.
— Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique. *Ibid.*, 1846, t. VIII.
— Des rêves morbides. *Gaz. méd. de Paris*, 1889, Nr. 8.
MACFARLANE (A. W.). Dreaming. *The Edinb. Med. J.*, 1890, t. 36.
MAINE DE BIRAN. *Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme.* (Ed. Cousin), 1792.
MANACEINE (Marie DE). *Le sommeil, tiers de notre vie.* Paris, 1896.
— *Sleep ; its Physiology, Pathology and Psychology.* London, 1897.
MAUDSLEY. *The Pathology of Mind.* 1879.
MAURY (A.). Analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale. *Annales méd.-psych.*, 1853, V, VI.
— De certains faits observés dans les rêves. *Ann. méd.-psychol.*, 1857, t. III.
— *Le sommeil et les rêves.* Paris, 1878.
MEISEL (*pseud.*). *Natürlich-göttliche und teuflische Träume.* Sieghartstein, 1783.
MÉLINAND. Dream and Reality, *Pop. Sc. Mo.*, Vol. LIV, p. 96-103.
MELZENTIN (C.). Ueber wissenschaftliche Traumdeutung. *Die Gegenwart*, 1899, Nr. 50.
MENTZ (Rich.). *Die Träume in den altfranzösischen Karls- und Artus-Epen.* Marburg, 1888. (*Ausg. u. Abh. aus d. Geb. d. roman. Phil.*, Bd. 73).
MONROE (W. S.). A study of taste-dreams. *Am. J. of Psychol.*, Jan. 1899.
MOREAU DE LA SARTHE. Art. *Rêve. Dict. des Sc. méd.*, t. 48. Paris, 1820.
MOREAU (de Tours) (J.). De l'identité de l'état de rêve et de folie. *Annales méd.-psych.*, 1855, p. 261.
MORSELLI (A.). Dei sogni nei genii. *La Cultura*, 1899.
MOTET (A.). Art. *Cauchemar. Dict. de méd. et de chir. pratiques.*
MURRY (J. C.). Do we ever dream of tasting ? *Proc. of the Americ. Psychol. Soc.*, 1894, 20.
NAGELE (Anton). *Der Traum in der epischen Dichtung.* Programm der Realschule in Marburg, 1889.
NELSON (J.). A study of dreams. *Amer J. of Psychology*, I, 1888.
NEWBOLD (W. R.). Sub-conscious reasoning. *Proc. Soc. Ps. Res.*, 1896, XII, p. 11-20.
— Ueber Traumleistungen. *Psychol. Rev.*, Mars 1896, p. 132.
PASSAVANTI (Jac.). *Libro dei sogni.* Edit. d. Bibl. diamante. Roma, 1891.
PAULHAN. *L'activité mentale et les éléments de l'esprit.* Paris, 1889.
— A propos de l'activité de l'esprit dans le rêve. *Rev. philos.*, vol. 38, 1894, p. 516-548.
PFAFF (E. R.). *Das Traumleben und seine Deutung nach den Prinzipien der Araber, Perser, Griechen, Indier und Ægypter.* Leipzig, 1868.
PICHON. *Contribution à l'étude de délires oniriques ou délires de rêve.* Thèse de Bordeaux, 1896.

PICK (A.). Ueber pathologische Träumerei und ihre Beziehungen zur Hysterie. *Jahrbuch für Psychiatrie*, 1896.

PILCZ. Ueber eine gewisse Gesetzmässigkeit in den Träumen. Autoreferat in *Monatsschrift für Psychologie und Neurologie*. Mars 1899.

PRÉVOST. Quelques observations psychologiques sur le sommeil. *Bibl. univ. des sc., belles-lettres et arts*, 1834, t. I. Littérature, p. 225-248.

PURKINJE. Articles : *Wachen, Schlaf, Traum und verwandte Zustände*, in *Wagners Handwörterbuch der Physiologie*, 1846.

RADESTOCK (P.). *Schlaf und Traum*. Leipzig, 1878.

RAMM (Konrad). *Diss. pertractans somnia*. Viennae, 1889.

RÉGIS. *Les rêves*. Bordeaux. *La Gironde* du 31 mai 1890.

— Des hallucinations oniriques des dégénérés mystiques. *C. R. du Congrès des méd. aliénistes*, etc., 1894. Paris, 1895, p. 260.

Rêves (Les) et l'hypnotisme. Le Monde, 25 août, 1890.

RICHARD (Jérôme). *La théorie des songes*. Paris, 1766.

RICHARDSON (B. W.). The physiology of dreams. *The Asclep.* London, 1892, IX, p. 129, 160.

ROBERT (W.). *Der Traum als Naturnotwendigkeit erklärt*. Hamburg, 1886.

RICHIER. *Onéirologie ou dissertation sur les songes considérés dans l'état de maladie*. Thèse de Paris, 1816.

ROBINSON (L.). What dreams are made of. *N. Americ. Rev.* New York, 1893, CI, VII, p. 687-697.

ROUSSET. *Contribution à l'étude du cauchemar*. Thèse de Paris, 1876.

ROUX (J.). Les rêves et les délires oniriques. *Province méd.*, 1898, p. 212.

RYFF (Walther Herm.). *Traumbüchlein*. Strasbourg, 1854.

SANCTIS (Sante de). *Emozione e sogni*. 1896.

— I sogni nei delinquenti. *Arch. di psichiatr. e antrop. criminale*. Torino, 1896, XVII, 488-498.

— *I sogni e il sonno nell'isterismo e nella epilessia*, Roma, 1896.

— *Les maladies mentales et les rêves*, 1897. — Extrait des *Annales de la Société de médecine de Gand*.

— Sui rapporti d'identità, di somiglianza, di analogia e di equivalenza fra sogno e pazzia. *Rivista quindicinale di Psicologia, Psichiatria, Neuropatologia*. 15 nov. 1897.

— I sogni dei neuropatici e dei pazzi. *Arch. di psichiatr. e antrop. crim.*, 1898, Fasc. 4, (Bibliographie).

— Psychoses et rêves. *Rapport au Congrès de neurol. et d'hypnologie de Bruxelles*, 1898. *Comptes rendus*, fasc. 1, p. 137.

— *I Sogni*. Torino, 1899.

SANTEL (Anton). *Poskus raz kladbe nekterih pomentjivih prikazni spanja in sanj*. Progr. Gym. Görz, 1874.

SARLO (F. DE). *I sogni. Saggio psicologico*. Napoli, 1887.

SCH. (Fr.). Etwas über Träume. *Psych. Studien*, 1897, p. 686-694.

SCHERNER (R. A.). *Das Leben des Traumes*. Berlin, 1861.

SCHLEICH (K. L.). Traum und Schlaf. *Die Zukunft*, 1899, 29. Bd., p. 14-27, 54-65.

SCHLEIERMACHER (Fr.). *Psychologie.* Herausgegeben von L. George, Berlin, 1862.
SCHOLZ (Fr.). *Schlaf und Traum.* Leipzig, 1887.
SCHOPENHAUER. *Versuch über das Geistersehen und was damit zusammenhängt. Parerga und Paralipomena,* I. Bd., 1857.
SCHUBERT (Gotthilf Heinrich). *Die Symbolik des Traumes.* Bamberg, 1814.
SCHWARTZKOPFF (P.). *Das Leben im Traum. Eine Studie.* Leipzig, 1887.
Science of dreams. The Lyceum. Dublin, oct. 1890, p. 28.
SIEBEK (A.). *Das Traumleben der Seele,* 1877. — (*Sammlung Virchow-Holtzendorf,* Nr. 279).
SIMON (M.). *Le monde des rêves.* Paris, 1888.
SPITTA (W.). *Die Schlaf- und Traumzustände der menschlichen Seele.* 2. Aufl. Freiburg i. B. 1892.
STEVENSON (R. L.). *A Chapter on Dreams* (In « *Across the Plain* »). 1892.
STRICKER. *Studien über das Bewusstsein.* Wien, 1879.
— *Studien über die Assoziation der Vorstellungen.* Wien, 1883.
STRÜMPELL (L.). *Die Natur und Entstehung der Träume.* Leipzig, 1877.
STRYK (M. v.). Der Traum und die Wirklichkeit (d'après C. MÉLINAND). *Baltische Monatsschrift.* Riga, 1899, p. 189-210.
STUMPF (E. J. G.). *Der Traum und seine Deutung.* Leipzig, 1899.
SULLY (J.). Etude sur les rêves. *Rev. scientif.,* 1882, p. 385.
— *Les illusions des sens et de l'esprit.* Bibl. scientif. internat., vol. 62. Paris, Alcan.
— *Human Mind.* London, 1892.
— The dreams as a revelation. *Fortnightly Rev.,* Mars 1893.
— Laws of dream fancy. *Cornhill Mag.,* Vol. L, p. 540.
— Art. *Dreams* in *Encyclop. Brit.,* IX. Edition.
SUMMERS (T. O.). The physiology of dreaming. *Saint-Louis. Clin.,* 1895, VIII, p. 401-406
SURBLED. *Le rêve.* 2. éd. 1898.
— Origine des rêves. *Rev. des quest. scient.,* 1895.
SYNESIUS. *Oneiromantik* (trad. all. de Krauss). Wien, 1888.
TANNERY (P.). Sur l'activité de l'esprit dans le rêve. *Rev. philos.,* 19e année, XXXVIII, p. 630-634, 1894.
— Sur les rêves des mathématiciens. *Rev. philos.,* 1898, I, p. 639.
— Sur la paramnésie dans les rêves. *Rev. philos.,* 1898.
— Sur la mémoire dans le rêve. *Revue philosophique,* XLV, 1898.
THIÉRY (A.). Aristote et la psychologie physiologique du rêve. *Rev. neo-scol.,* 1896, III, p. 260-271.
THOMAYER (S.). Sur la signification de quelques rêves. *Rev. neurol.,* Nr. 4, 1897.
— Contribution à la pathologie des rêves. *Policlinique de l'Université tchèque de Prague* (en tchèque), 1897.
TISSIÉ (Ph.). Les rêves ; rêves pathogènes et thérapeutiques ; rêves photographiés. *Journ. de méd. de Bordeaux,* 1896, XXVI.
— *Les rêves, physiologie et pathologie,* Paris, 1898.
TITCHENER. Taste dreams. *Amer. J. of Psychology,* VI, 1893.
TONNINI. Suggestione e sogni. *Arch. di psichiatr., antrop. crim.,* III,1887.

TONSOR (J. Heinrich). *Disp. de vigilia, somno et somniis*, prop. Lucas. Marpurgi, 1627.

Traum. Article, in *Allgemeine Enzyklopädie der Wissenschaften und Künste* de ERSCH et GRUBER.

Traumbuch. Apomasaris... auss griechischer Sprach ins Latein bracht durch Lewenklaw jetzt und... verteutschet. Wittemberg.

TUKE (Hack). Art. *Dreaming* in *Dict. of Psycholog. Med.*, 1892.

ULLRICH (M. W.). *Der Schlaf und das Traumleben, Geisteskraft und Geistesschwäche.* 3. Aufl. Berlin, 1897.

UNGER (F.). *Die Magie des Traumes als Unsterblichkeitsbeweis.* Nebst Vorw. : *Okkultismus und Sozialismus*, von C. DU PREL. 2. Aufl. Münster, 1898.

Utility of dreams. Edit. *J. Comp. Neurol.* Granville, 1893, III, p. 17-34.

VASCHIDE. Recherches expérim. sur les rêves. *Comptes rendus de l'Acad. des Sciences*, 17 juillet 1899.

VESPA (B.). I sogni dei neuro-psicopatici. *Bull. Soc. Lancisiana*, Roma, 1897.

VIGNOLI. *Von den Träumen, Illusionen und Halluzinationen.* Internationale wissenschaftliche Bibliothek, Bd. 47.

VISCHER (F. Th.). Studien über den Traum. *Beilage z. Allg. Ztg.*, 1876, Nr. 105-107.

VOLD (J. Mourly). Einige Experimente über Gesichtsbilder im Traume. *Dritter internationaler Kongress für Psychologie in München*, 1897. *Zeitschr. für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane*, XIII, p. 66-74.

— *Expériences sur les rêves et en particulier sur ceux d'origine musculaire et optique.* Christiania, 1896. — Analyse in *Revue philosophique*, XLII, 1896.

VYKOUKAL (F. V.). *Des rêves et de leur interprétation.* Prague, 1898 (en tchèque).

WEDEL (R.). Untersuchungen ausländischer Gelehrter über gew. Traumphänomene. *Beiträge zur Grenzwissenschaft*, 1899, p. 24-77.

WEED, HALLAM et PHINNEY. A study of the dream-consciousness. *Americ. J. of Psychol.*, vol. VII, 1895, p. 405-411.

WEHR (Hans). *Das Unbewusste im menschlichen Denken.* Programm der Oberrealschule zu Klagenfurt, 1887.

WEIL (Alex.). *La philosophie du rêve.* Paris.

WENDT (K.). *Kriemhilds Traum.* Diss. Rostock, 1858.

WEYGANDT (W.). *Entstehung der Träume.* Leipzig, 1893.

WILKS (S.). On the nature of dreams. *Med. Mag.*, Lond. 1893/94, II, p. 597-606.

WILLIAMS (H. S.). The dreams state and its psychic correlatives. *Americ. J. of Insanity*, 1891/92, vol. 17, 445-457.

WOODWORTH. Note on the rapidity of dreams. *Psychol. Review*, IV, 1897, Nr. 5.

WUNDT. *Grundzüge der physiologischen Psychologie.* II. 2. Aufl. 1880.

X. Ce qu'on peut rêver en cinq secondes. *Rev. Sc.*, 3e série, I, XII, 30 oct. 1886.

ZUCARELLI. Pollutions nocturnes et épilepsie. *Bull. de la Soc. de Méd. ment. de Belgique*, Mars 1895.

APPENDICE (A LA 1re ÉDITION)

Ce livre était déjà en pages, lorsque j'ai reçu, fin septembre 1899, un petit opuscule de Ch. RUTHS : *Induktive Untersuchungen über die Fundamentalgesetze der psychischen Phänomene* (1898), qui annonçait un travail plus important sur l'analyse des rêves. Les indications données par l'auteur semblent montrer que ses résultats concordent avec les miens sur certains points.

(Le travail annoncé n'est jamais parvenu à ma connaissance).

II

DE 1900 A 1913 (1)

*ABRAHAM (Karl). *Traum und Mythos. Eine Studie zur Völkerpsychologie. Schriften zur angew. Seelenkunde*, Heft 4, Wien und Leipzig, 1909.

*— Ueber hysterische Traumzustände. *Jahrbuch f. psychoanalyt. und psychopathol. Forschungen*. Bd. II, 1910.

*— Sollen wir die Pat. ihre Träume aufschreiben lassen ? *Intern. Zeitschr. für ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 194.

ACKERKNECHT (E.). Zur Konzentrationsfähigkeit des Träumenden. *Zeitschrift für Psychologie*, 41, I, 1905, p. 423.

*ADLER (Alfred). Zwei Träume einer Prostituierten. *Zeitschrift f. Sexualwissenschaft*, 1908, Nr. 2.

*— Ein erlogener Traum. *Zentralbl. f. Psychoanalyse*, I, 1910, Heft 3.

*— Traum und Traumdeutung. *Ibid.*, III, 1912/13, p. 174.

ALIOTTA (A.). Il pensiero e la personalità nei sogni. *Ricerche di Psicol.*, 1905.

AMRAM (Nathan). *Sepher pithrôn chalômôth*. Jerusalem, 1901.

ANDERSON (E.). Stèle du Songe. *Sphinx*, t. 16, p. 81-90.

ARNO. *Traumvisionen*. Lorch, 1909.

ARNOLD (Heinr. Max). *Die Verwendung des Traummotivs in der engl. Dichtung*. Diss. Kiel, 1912.

ASCHAFFENBURG. Der Schlaf im Kindesalter und seine Störungen. *Wissen f. Alle*, 6. J. 1909, p. 260-280.

(1) L'astérisque * indique des travaux qui ont tenu compte de ce livre.

AUWAND (O.). Der Traum im Drama. *National-Ztg.* Sonntagsbeil., Nr. 3, 1903.

BAAKE (E. Wilh.). *Die Verwendung des Traummotivs in der engl. Dichtung bis auf Chaucer.* Diss. Halle, 1906.

BAILEY (T. P.). Snap Shot of a Dream Drama. *Journ. of Phil., Psychol. and Sc. Methods*, 3, 1906, p. 708–712.

BANCHIERI (F.). I sogni dei bambini di cinque anni. *Riv. di Psicol.*, 8, p. 325–330.

BEAUNIS (H.). Contribution à la Psychologie du Rêve. *Americ. J. of Psychol.*, vol. XIV. Nr. 3–4, Juill-Oct. 1903.

BECKER (W. H.). Mod. Traumdeuterei. *Allg. Med. Zentralzeitg.*, 80, 1911, p. 54.

BEHR (A.). Natürl. Schlaf und pathol. Traumzustände. *Baltische Monatsschr*, Riga, 1902, 53. Bd., p. 160–185.

BERGSON (H.). Le rêve. *Rev. scientif.*, 1901, p. 705–713.

— Le rêve. *Bull. de l'Institut psychol. intern.*, I, 1901, p. 113.

BIRNBAUM (M.). Traum d. Kranken. *Die Krankenpflege*, 1911, p. 215.

*BLEULER (E.). Die Psychoanalyse Freuds. *Jahrb. f. psychoanalyt. u. psychopatholog. Forschungen*, Bd. II. 1910.

*— Träume mit auf der Hand liegender Deutung. *Münch. Med.*, 60 Nr. 47, 11. Nov. 1913.

*BLOCH (Ernest). Beitrag zu den Träumen nach Coitus interruptus. *Zentralbl. für Ps. A.*, II, 1911/12, p. 276.

BONUS (A.). Traum und Kunst. *Kunstwart*, 19, Nov. 1906, p. 177–191.

BOVET (P.). et JACCARD (H.). Exemples de travail utile pendant le rêve. *Arch. de Psychol.*, 4, 1905, p. 369-371.

*BREWSTER (E. T.). Dreams and Forgetting. New discoveries in dream psychology. *Mc. Clure's Magazine*, Oct. 1912.

*BRILL (A. A.). Dreams and their Relation to the Neurosis. *New York Medical Journ.*, 23 Avril 1901.

*— *Psychoanalysis, its theory and practical application.* Philadelphia and New York, 1912.

*— Hysterical dreamy states. *New York Med. Journ.*, Mai 1912.

*BROWN (W.). Dreams, the latest views of science. *Strand Magaz.*, Jan. 1913. (Cf. Déc. 1913.)

*— Freud's Theory of Dreams. The *Lancet*, 19 et 26 Avril 1913.

*BRUCE (A. H.). The marvels of dream analysis. *Mc. Clure's Magaz.*, Nov. 1912.

*BUCHNER (Eberhard). Traum und Traumdeutung. *Frankf. Ztg.*, 30, I, 1910.

*— Traum und Traumdeutung. *Neue metaph. Rdsch.* XX, 2/3, 1923.

*BURCKHARD (M.). Ein modernes Traumbuch. *Die Zeit.* 1900, Nr. 275, 276.

BUSEMANN (A.). Traumleben der Schulkinder. *Ztschr. f. päd. Psychol.*, 10, 1909, 294-301.

— Psychol. d. kindl. Traumerlebnisse. *Zeitschr. f. päd. Psychol.* 1910, XI, p. 320.

CHINARD (Gilbert). *L'Amérique et le rêve exotique dans la litt. franç. aux XVIIe et XVIIIe s.* Paris, 1913.

CLAPARÈDE (E.). Esquisse d'une théorie biologique du sommeil. *Arch. de Psychol.*, t. IV, Nr. 15—16, Fév.-Mars 1905.

— Rêve utile. *Arch. de Psychol.* 9, 1910, 148.

*CORIAT (J.). Zwei sexual-symbolische Beispiele von Zahnarzt-Träumen. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, III, 1912/13, p. 440.

CORONA (Augusto). *Sonno e sogni.* Parma 1900.

CZEPA (A.). Schlaf und Traum. *Natur und Offenbarung*, 1907, p. 595-613.

*DAVID (J. J.). Die Traumdeutung. *Die Nation*, 1900, Nr. 17.

*DELACROIX (H.). Sur la structure logique du rêve. *Rev. de Métaphys.*, Nov. 1904.

— Note sur la cohérence des rêves. *Rapp. et C. R. du 2. Congrès intern. de Philos.*, p. 556–560.

DELAGE. La nature des images hypnagogiques et le rôle des lueurs entoptiques dans le rêve. *Bull. de l'Institut général psychol.*, 1903, p. 235—247.

*DERCUM (F. X.). The rôle of dreams in etiology. *J. Am. Med. Assoc.*, Chicago, 13 Mai 1911, p. 1373.

DIEPGEN (Paul). *Traum und Traumdeutung als mediz.-wissensch. Problem im Mittelalter.* Berlin, 1912.

DOGLIA (S.). et BANCHIERI (F.). *I sogni dei bambini di tre anni. L'inizio dell' attività onirica. (Contributi psicol.* I, 9.)

DREWITT (J. A. J.). On the distinction between waking and dreaming. *Mind*, 20, 1911, 67–73.

DREWS (A.). Das ästhetische Verhalten und der Traum. *Preuss. Jb.*, 1901/02, 104. B., p. 385-401.

DREXL (Fr. X.). *Achmets Traumbuch. Einl. und Probe eines krit. Textes.* Münchner Diss., Freising, 1909.

DROMARD (Gabriel). *Le rêve et l'action.* Paris, 1913, (Bibl. de Philos, scient., vol. 91).

DUMAS (G.). Comment on gouverne les rêves. *Rev. de Paris*, 22, 1909, p. 344-367.

DUPRAT (E.). La mémoire des rêves chez les enfants. *Revue de Psychiatrie*, IX, Nr. 7, 4e série, Juillet 1905.

— Le rêve et la pensée conceptuelle. *Rev. philos.*, t. 72, 1911, 285-289.

*EDELSHEIM (Th.). Moderne französische Traumtheorien. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, III, 1912/13, p. 558-562.

*EDER (M. D.). Freud's Theory of Dreams. *Transactions of the Psycho-Medic. Soc. London*, vol. III, Part 3, 1912.

*— Augenträume, *Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 137.

*EEDEN (Frederik VAN). A study of dreams. *Proceedings of the Society for Psych. Research*, Part LXVII, vol. XXVI.

ELLIS (Havelock). The Logic of Dreams. *Contemp. Rev.*, t. 98, 1910, 353–359.

*— The Symbolism of Dreams. *The Popular Science Monthly*, Juill. 1910.

*— Symbolismen in den Träumen. *Zeitschr. f. Psychotherapie*, III, 1911, p. 29-46.

*— *The World of Dreams.* London, 1911.

*— The Relation of Erotic Dreams to Vesical Dreams. *Journ. of abn. Psychol.*, VIII, 3, Août-Sept. 1913.

Fabri (T.). Das Traumleben als Erzieher. *Die Woche*, 1905, Nr. 4.

*Federn (Paul). Ein Fall von pavor nocturnus mit subjektiven Lichterscheinungen. *Internat. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, H. 6.

Feerhow (F.). *Traum, Tod und Wahnsinn. Eine vergl. psych. Studie.* Leipzig, 1911.

*Ferenczi (S.). Die psychologische Analyse der Trüume. *Psychiatrisch-Neurologische Wochenschrift*, XII, Nr. 11-13, Juin 1910.

*— Symbolische Darstellung des Lust- und Realitätsprinzips im Œdipus-Mythos. *Imago*, I, 1912, p. 276.

*— Ueber lenkbare Träume. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 31.

Ferrero (G.). *Les lois psychologiques du symbolisme.* Paris, 1905.

Fischer (A.). Schlaf und Traum. *Natur und Offenbarung*, 1903, p. 269-290.

*Fischer (Ottokar). *Die Träume des grünen Heinrich. Prager deutsche Studien*, hg. von Kraus und Sauer, Heft 9, Prag, 1908.

Flournoy. Note sur un songe prophétique réalisé. *Arch. de Psychol.*, IV, 1904, p. 64.

Forster (M.). Das lat.-altengl. Traumbuch. *Arch. f. d. Stud. d. n. Spr. u. Lit.*, 120, p. 43 sq. ; 125, p. 39-70 ; 127, p. 1 sq.

— Mittelenglische Traumbücher. *Herrigs Archiv*, 1911.

*Foucault (Marcel). *Le rêve.* Etudes et observations. Paris, 1906.

Frank. Kritik des Träumens und der Träumerei über das Wachen. *Das Wort*, 1901, p. 47-57, 86-90, 121-26.

*Freud (Sigm.). *Ueber den Traum.* In *Grenzfragen des Nerven- und Seelenlebens*, herausg. von Löwenfeld und Kurella, Heft 8. Wiesbaden. 1901, 2. Aufl. 1911.

*— Bruchstück einer Hysterieanalyse. *Monatsschr. f. Psychiatrie und Neurologie*, Bd. 18, Heft 4 und 5, 1905. *Sammlung kleiner Schriften zur Neurosenlehre*, 2. Folge, Leipzig und Wien, 1909, 2. Aufl. 1912.

*— *Der Wahn und die Träume in W. Jensens « Gradiva ».* In *Schriften zur angewandten Seelenkunde*, Heft 1, Wien und Leipzig, 1907, 2. Aufl. 1912.

*— « Ueber den Gegensinn der Urworte ». Analyse d'une brochure de Karl Abel, 1884. *Jahrbuch für psychoanalyt. und psychopatholog. Forschungen*, Bd. II, 1910.

*— Typisches Beispiel eines verkappten Oedipustraumes. *Zentralbl. f. Psychoanalyse.* I. Jahrg. 1910, Heft 1.

*— Nachträge zur Traumdeutung. *Ibid.*, Heft 5.

*— Die Handhabung der Traumdeutung in der Ps.-A. *Ibid.*, II, 1911/12, S. 109.

*— Ein Traum als Beweismittel. *Internat. Ztschr. f. Ps.-A.*, I, 1913, p. 73.

*— Märchenstoffe in Träumen. *Ibid.*, p. 147.

*— Erfahrungen und Beispiele aus der analyt. Praxis. *Ibid.*, p. 377-382.

*— Das Interesse an der Ps.-A. *Scientia*, XIV, Jahrg. 7, 1913, Nr XXXI-5.

FREUDENBERG (F.). Zur Traum-Psychologie. *Die übersinnl. Welt*, 1900, p. 49-54.
— Die Welt d. Tr. *Die übersinnl. Welt*, 1909, S. 309.
— Seltsame Traumerlebnisse. *Die übersinnl. Welt*, 1910, 9. 98-104.
*FRIEDJUNG (J. K.). Traum eines sechsjährigen Mädchens. *Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 71.
*FRINK (H. W.). Dreams and their analysis in reference to Psychotherap. *Med. Record*, Mai 27, 1911.
*— On Freud's Theory of Dreams. *Americ. Med.*, Burlington, New York, VI, p. 652-661.
FROST (E. P.). The characteristic form assumed by dreams. *Americ. J. of Psychol.* Juillet 1913.
*GERHARD (C.). Moderne Traumdeutungen. *Universum*, 19, 1902, I, p. 329-332.
GIESSLER (C.). Grundtatsachen des Traumzustandes. *Allg. Ztschr. f. Psychiatrie und psychiatr. ger. Med.*, 1901, p. 164-183.
— Analogien zw. Zuständen von Geisteskrankheit und den Träumen normaler Menschen. *Allg. Ztschr. f. Psychiatrie*, I, 1902, p. 885-911.
— Träume der Geisteskranken. *Die Krankenpfl.*, 2, 1905, p. 593-608.
— Das Ich im Traume. *Ztschr. f. Psychol. u. Physiol.*, 1905, H. 4 u. 5.
— Bedeutung der Träume. *Deutsche Rev.*, Août 1906, p. 244-247.
GLEICHEN-RUSSWURM (A.). Traum und Dichtung. *Nation*, 1904, 22, Nr. 10.
*GINCBURG (Mira). Mitteilung von Kindheitsträumen mit spezieller Bedeutung. *Int. Ztschr. f. arztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 79.
GOEBELER (D.). *Was muss man vom Traumleben wissen?* Berlin, 1904.
GOTTHARDT (Otto). *Die Traumbücher des Mittelalters*. Eisleben, 1912, Progr. des Luthergymn.
*GOTTSCHALK. Le rêve. D'après les idées du prof. Freud. *Archives de Neurol.*, 1912, Nr. 4.
GRAWITZ (E.). Der Schlaftraum und das Schlafträumen. *Der Gesundheitslehrer*, 4, 1902, p. 168.
GREGORY (J. C.). Dreams as a bye-product of waking activity. *Westm. Rev.*, London, 1911, vol. 175, p. 561-567.
GRUHN (A.). Zur Psychol. des Traumes. *Pädag. Arch.*, 1907, p. 263-265.
GÜNTHER (H.). Traumtechnik. *Kosmos*, 9, 1912, p. 277.
HACKEMANN (A.). Traumleben der Seele. *Alte und neue Welt*, 40, 1905, p. 14-15, p. 66-67.
*HACKER (Friedr.). Systemat. Traumbeobachtungen mit bes. Berücksichtigung der Gedanken. *Arch. f. d. ges. Psychol.*, XXI, 1-3. H., 1911.
HAENEL (H.). Schlafen und Träumen. *Dresd. Anz.*, Montagsbeil., 1902, Nr. 30, 32.
*HAHN (S.). Zum augenblickl. Stand der Traumpsychologie. *Phil. Jahrb. d. Görres-Ges.*, 24. Bd. 1911, p. 452-472.
*HARNIK (J.). Gelungene Auslegung eines Traumes. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 417.

*Hartungen (Ch. v.). Kritische Tage und Träume. *Zeitschr. für Psychotherapie und med. Psychol.*, III, 1, 1911.

Hegewald. *Das Buch der Träume für die gebildete Welt.* 2. Aufl., Leipzig, 1912.

Hennig (R.). Die fleissigen Heinzelmännchen. Zur Psychol. der Traumhandlungen. *Gartenlaube*, 1908, Nr. 49.

Hessler (H.). Redreaming Dreams. *Psychol. Rev.*, 1901, p. 606-609.

Hey (F. O.). *Der Traumglaube der Antike. Ein hist. Versuch.* Progr. München, 1908.

— *Die Wurzeln der griech. Religion im bes. Zusammenhang mit dem Traumglauben.* Neub. 1910.

Hine (R. L.). *Dreams and the way of dreams.* London and New-York, 1913.

*Hitschmann (Ed.). *Freuds Neurosenlehre. Nach ihrem gegenwärtigen Stande zusammenfassend dargestellt.* Wien und Leipzig, 1911. 2. Aufl. 1913.

*— Ein Fall von Symbolik für Ungläubige. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, I, 1910/11, p. 235.

*— Beiträge zur Sexualsymbolik des Traumes. *Ibid.*, p. 561.

*— Weitere Mitt. von Kindheitsträumen mit spez. Bedeutung. *Intern. Ztschr. für ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 476.

*— Goethe als Vatersymbol in Träumen. *Ibid.*, Heft 6.

Hoffmann (K.). Ist der Traum eine bes. Bewusstseinsform ? *Psych. Studien*, 1902, p. 631-636.

Huch (Friedrich). *Träume.* Berlin, 1904.

*Hug-Hellmuth (H. v.). Analyse eines Traumes eines 5 1/2 jährigen Knaben. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 122-127.

*— Kinderträume. *Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 470.

*— *Aus dem Seelenleben des Kindes. Schr. z. angew. Seelenk.*, herausg. v. Freud, H. 15. Wien und Leipzig, 1913.

Hynitzsch (Adolf). *Das Leben des Traumes und der Traum des Lebens.* Gymn. Progr. Quedlinburg, 1903 (Repris in : *Erinnerungen aus vergangenen Tagen.* Reden und Abhandlungen. Quedlinburg, 1904).

Illig (J.). Ein wahrgewordener Traum. *Psych. Studien*, 1908, p. 202-207.

Iwaya (S.). Traumdeutung in Japan. *Ostasien*, 1902, p. 312.

Jaehde (W.). *Religion, Schicksalsglaube, Vorahnungen, Träume, Geister und Rätsel in den englisch-schottischen Volksballaden*, Diss. Halle, 1905.

Jastrow (J.). Dreams and their Meaning. *Hampton Mag.*, 28, p. 96-101, 140-144.

— The status of the subconscious. *Americ. J. of Psychology*, vol. XIV' 1903, p. 343-353.

Jentsch (E.). Traumarbeit. *Neue Rdsch.*, Juin 1905, p. 875-882.

Jewell (J. R.). The psychology of dreams. *Americ. J. of Psychol.*, XVI, 1905.

*Jones (E.). On the nightmare. *Americ. J. of Insanity.* Jan. 1910.

*— The Oedipus Complex as an Explanation of Hamlet's Mystery : A Study in Motive. *American Journ. of Psychology*, Jan. 1910, p. 72-113.

*— Freud's Theory of Dreams. *American Journal of Psychology*, Avril 1910.

*— Remarks on Dr. M. Prince's Article : The mechanism and interpr. of Dreams. *Journ. of abn. Psychol.*, 1910/11, p. 328-336.

*— Some Instances of the Influence of Dreams on Waking Life. *The Journal of abnormal Psychology*. Avril-Mai 1911.

*— The relationship between dreams and psychoneurotic symptoms. *Americ. J. of Insanity*, vol. 68, Nr. 1, Juillet 1911.

*— A forgotten dream. *J. of abn. Psychol.*, Avril-Mai 1912.

*— *Papers on Psycho-Analysis*. London, 1912.

*— *Der Alptraum in seiner Beziehung zu gewissen Formen des mittelalterl. Aberglaubens. Schriften zur angew. Seelenk.*, hg. v. Freud, H. 14, Leipzig und Wien, 1912.

*Jung (C. G.). L'analyse des rêves. *L'Année psychologique*, tome XV.

*— Assoziation, Traum und hysterisches Symptom. *Diagnostiche Assoziationsstudien*. Beiträge zur experimentellen Psychopathologie, hg. von Doz. C. G. Jung, II. Bd., Leipzig, 1910 (Nr. VIII, p. 31-66).

*— Ein Beitrag zur Psychologie des Gerüchtes. *Zentralbl. für Psychoanalyse*. I. Jahrg. 1910, Heft 3.

*— Ein Beitrag zur Kenntnis des Zahlentraumes. *Ibid.*, 1910/11, p. 567-572.

*— Morton Prince's : The Mechanism and Interpretation of Dreams. Eine kritische Besprechung. *Jahrb. f. Ps.-A. u. Psychopathol. Forsch.*, III, 1911.

Kalichmann (H.). *Der Einfluss von Träumen auf die Schwangerschaft*. Diss. München, 1908.

Kanig (O.). Träume, Schäume. *Der alte Glaube*, II, 1901, Nr. 30.

*Karell (L.). Traum (nach Freud). *Beil. z. Münchn. Allg. Ztg.*, 1900, Nr. 234, p. 4.

Kazodowsky (A.). Zusammenhang von Träumen und Wahnvorstellungen. *Neurol. Zbl.*, 1901, p. 440-447, 508-514.

Kemlin (M.). Les songes et leur interprétation chez les Reungao. *Bulletin de l'Ecole franç. d'Extrême-Orient*, vol. X, p. 507-538.

Klaiber (Th.). Traumdichtung. *Mon. Bl. f. d. Lit.*, VIII, 1903, p. 119-125.

Klippel et Trenaunay. Délire systématisé de rêve à rêve. *Rev. de Psychiatrie*, Avril 1901.

Köhler (P.). Systemat. Traumbeobachtungen. *Arch. f. d. ges. Psychol.*, 23. Bd., 1912, p. 415-483.

*Korber (H.). Neues von Träumen. *Salon*, Feuilleton II, 1912, 13.

Korman-Alzech (J.). *Künstliche Traumerzeugung, d. i. d. Kunst, d. Traumleben nach Wunsch zu lenken und zu beeinflussen*. Leipzig, 1904.

*Korn (G.). Neuere Forschungen über Traum und Traumleben. *D. Türmer*. Jan. 1902, p. 438-443.

*Kostyleff. Freud et le problème des rêves. *Rev. philos.*, t. 72, Juillet-Déc. 1911, p. 491-522.

Kraepelin (E.). Ueber Sprachstörungen im Traume. *Psychol. Arbeiten*, t. V. Leipzig, 1907.

Krainsky (N.). Théorie énergétique du rêve. *Neurol. Viestnik* (en russe), 19, p. 65 (375), 1912.

Krasnicki (E. v.). Traum od. Doppelgängerei. *Die übers. Welt*, 1900, p. 148-150.

Krausz (Rud.). Ueber die Träume Mörikes. *Jugend*, 1904, Nr. 37, p. 749.

*L. Ein Grossvatertraum. *Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913 p. 475.

*Lang (J. B.). Aus der Analyse eines Zahlentraumes. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, III, 1912/13, p. 206.

*Lauer (Ch.). Das Wesen des Traumes in der Beurteilung der talmudischen und rabbinischen Literatur. *Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, H. 5.

Leadbeater (C. W.). *Träume. Eine theosoph. Studie.* 2. verm. Aufl., deutsch von G. Wagner, Leipzig, 1912.

Lehmann. *Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten bis in die Gegenwart.* Deutsch von Petersen. 2. verm. Aufl., Stuttgart, 1908.

Leroy (Bernard). A propos de quelques rêves symboliques. *Journal de Psychologie*, V, 1908, p. 358-365.

— Sur l'inversion du temps dans le rêve. *Rev. philos.*, 1910, t. 69, p. 65-69.

— et Tobolowska (J.). Mécanisme intellectuel du rêve. *Rev. philos.* 1901, I, vol. 51, p. 570-593.

*Leyen (Fr. v. d.). Traum u. Märchen. *Der Lotse*, I. Jahrg. 1901, 2. Bd., p. 382-390.

*— *Das Märchen.* In *Wissensch. und Bildung.* Bd. 96, Leipzig, 1911.

*Linde (van de). Zwei interessante Träume. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, III, 12 Sept. 1913.

*Lloyd (J. H.). The so-called Oedipus-Complex in Hamlet. *Journ. of Americ. Med. Assoc.*, 13 Mai, 1911.

Lobedank. *Ueber das Wesen des Traumes.* Prag, 1902.

Lövy (M.). Traum u. Wirklichkeit. *Jahrb. d. ungar. Karpathenvereines*, 33, 3, 1906, p. 20-32.

*Loewenfeld (L.). Sexuelle Träume. *Sex. Probl.*, 1908, p. 588-601.

Loewinger. *Der Traum in der jüdischen Literatur.* Leipzig, 1908. *Mitteilungen zur jüd. Volkskunde*, H. 1 u. 2.

Lombard (E.). Questionnaire sur le langage dans le rêve. *Arch. de Psych.*, XI, p. 196.

Longford (E. Graf v.). *Sammle deine Träume! Der Traum, die Sprache der Seele.* Berlin, 1908.

Lopez. *Du rêve et du délire qui lui fait suite dans les infections aiguës.* Thèse de Paris, 1900.

Lubarsch (O.). Schlaf und Traum. *Die Woche*, 1901, Nr. 1.

*Mac Comb (Sam.). The new interpretation of dreams. *Century Mag.*, vol. 84, p. 663-669, London, Sept. 1912.
*Maeder (Alphonse). Essai d'interprétation de quelques rêves. *Archives de Psychol.*, t. VI, Nr. 24, Avril 1907.
*— Die Symbolik in den Legenden, Märchen, Gebräuchen und Träumen. *Psychiatrisch-Neurolog. Wochenschr.*, X. Jahrg., 1908.
*— Zur Entstehung der Symbolik im Traum, in der Dementia praecox, etc. *Zentralblatt f. Ps.-A.*, I, 1910/11, p. 383-389.
*— Ueber die Funktion des Traumes. *Jahrb. f. psychoanalyt. Forsch.*, IV, 1912.
*— Ueber das Traumproblem. *Ibid.*, V, 1913, p. 647.
Maillet (Edm.). Les rêves et l'inspiration mathématique. Extr. du *Bulletin de la Soc. Philomathique*, 1905, Paris.
*Marcinowski (J.). Gezeichnete Träume. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 490-518.
*— Drei Romane in Zahlen. *Ibid.*, p. 619-638.
*— *Der Mut zu sich selbst. Das Seenlenleben des Nervösen und seine Heilung.* Berlin, 1912.
*Marcus (Ernst). Ein Fall lenkbarer Träume. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 160.
Marcuse (J.). Natur und Wesen d. Tr. *Bl. f. Volksgesundh.-Pflege*, 1902, p. 261-265.
Mayer (Ad.). Träumen, Denken, Dichten. *Gegenwart*, 1912, Nr. 9.
*Meisl (Alfred). Der Traum. Analytische Studien über die Elemente der psychischen Funktion. *Wr. klin. Rdsch.*, 1907, Nr. 3-6.
*— Der Traum eines Coitus interruptus. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 88.
Merkwürdige Träume. Psych. Studien, 1906, p. 767-774.
Meumann (E.). Organempfindungsträume u. e. merkwürdige Tr.-Erinnerung. *Arch. f. d. ges. Psychol.*, IX, 1907, 63-70.
— Schlaf u. Tr. im Licht exp. Forschg. *Die Umschau*, 1908, Nr. 21, 22.
— Lesen u. Schreiben im Tr. *Arch. f. d. ges. Psychol.*, 1909, p. 380-400.
Meunier (P.). Des rêves stéréotypés. *Journal de Psychologie*, 1905.
— A propos de l'onirothérapie. *Arch. de Neurol.*, Mars 1910.
— Valeur séméiologique du rêve. *Journ. de Psychologie*, VII, p. 41-49, 1910.
— *Les rêveurs, les désemparés.* 2 vol. Paris, 1913.
— et Masselon. *Les rêves et leur interprétation.* Paris, 1910.
Meyer (Semi). Zum Traum-Problem. *Ztschr. f. Psychol. u. Physiol. d. Sinnesorgane*, 53. Bd., 1909, p. 206-224.
— Träume. *Die Umschau*, 1911, Nr. 14.
Mitchell (A.). *About Dreaming, Laughing and Blushing.* London, 1905.
Miura (K.). Japanische Traumdeuterei. *Mitt. d. deutsch. Ges. f. Natur- u. Völkerk. Ostasiens.* X, 291-306.
Monroe (W. S.). Mental elements of Dreams. *Journ. of Philos., Psychol. and Sci. Methods.*, 1905.
Mourre (Ch.). La volonté dans le rêve. *Rev. philos.*, t. 55, 1903, p. 506 et 634.

MÜLLER (E.). *Schlaf u. Traum, Suggestion u. Hypnose. Psychol. Studie*, Leipzig, 1903.

MÜLLER (K. J.). *Das Traumleben der Seele und Traumdeutungen.* Vortr. Berlin, 1912.

MUFORD (P.). Wert der Traumdeuterei. *Unser Hausarzt*, 17. Jahrg., 1911, p. 74.

NACKE (P.). Die forensische Bedeutung der Träume. *H. Gross' Archiv*, 1900.

— Ueber sexuelle Träume. *H. Gross' Archiv*, 1903, p. 307.

— Der Traum als feinstes Reagens f. d. Art d. sexuellen Empfindens. *Monatsschrift f. Krim.-Psychol.*, 1905.

— Kontrastträume und spez. sexuelle Kontrastträume. *H. Gross' Archiv*, 24. Bd., 1907, p. 1-19.

—Beiträge zu den sexuellen Träumen. *H. Gross' Archiv*, 29. Bd., p. 363 sq.

— Die diagnostische und prognostische Brauchbarkeit der sex. Träume. *Aerztl. Sachv.-Ztg.*, 1911, Nr. 2.

NEGELEIN (J. v.). *Der Traumschlüssel des Yaggaddeva.* Giessen, 1912. (*Relig.-Gesch. Vers.*, XI, 4).

Nervöse Träume. Die Mediz. Woche, 1903, p. 163.

OBERSTEINER (H.). Kraepelins Traumsprache. *Ber. d. 4. Kongr. f. exp. Psychol.*, 1910, p. 184.

— Zur Traumsprache. *Zeitschr. f. Psychotherap.*, II, 257-265.

**Oedipus Myth and Psychiatry. The Universal Medical Record*, Mars 1912.

*ONUF (B.). Dreams and their Interpretations as Diagnostic and Therapeutic Aids in Psychology. *The Journal of abnormal Psychology*, Févr.-Mars 1910.

PACHANTONI (D.). Der Traum als Ursprung von Wahnideen bei Alkoholdeliranten. *Zentralbl. f. Nervenheilk.*, 32. Jahrg., 1909, p. 796.

*PEAR (T. H.). The analysis of some personal dreams, with special reference to Freud's interpretation. *Meeting at the British Assoc. for the advancement of Science.* Birmingham, Sept. 16-17, 1913. *British Journ. of Psychol.*, VI, 3/4, Févr. 1914.

PÉRÈS (J.). La logique du rêve et le rôle de l'association et de la vie affective. *Revue philosophique*, Déc. 1913.

PETERSEN (F.). The new divination of dreams. *Harper's Mag.* t. 115, 1907, p. 448-452.

PETERSEN (Marg.). Ein telepathischer Traum. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, IV, Oct. 1913.

*PFISTER (Oskar). Wahnvorstellung und Schülerselbstmord. Auf Grund einer Traumanalyse beleuchtet. *Schweiz. Blätter für Schulgesundheitspflege*, 1909, Nr. 1.

*— Kryptolalie, Kryptographie und unbewusstes Vexierbild bei Normalen. *Jahrb. f. Ps.-A. Forschg.*, V, 1, 1913.

*— Die psychoanalyt. Methode. *Pädagogium*, Bd. I, Leipzig und Berlin, 1913.

PICK (A.). Clinical Studies in Pathological Dreaming. *J. of Mental Sc.*, 1901.

— Zur Psychol. d. motor. Apraxie. *Neurol. Zentralbl.*, 1902, p. 994-1000.

*PIÉRON (H.). La rapidité des processus psychiques. *Rev. philos.*, vol. 55, 1903, I, p. 89-95.

*POPE (C.). The scientific significance of dreams. *Kentucky Med. J.*, Bowling Green, IX, 469.

PRAEKURSOR (O.). Der Traum als Helfer im tägl. Leben. *Die übersinnl. Welt*, 1911, p. 328-335.

*PRESCOTT (F. C.). Poetry and Dreams. *Journ. abn. Psychol.*, VII, April-June, 1912.

*PRINCE (Morton). The Mechanism and Interpretation of Dreams. *The Journal of abnorm. Psych.*, Oct.-Nov. 1910.

*— The mechanism and interpr. of dreams ; a reply to Dr. Jones. *Journ. of abn. Psychol.*, 1910/11, p. 337-353.

PROVENZALI (D.). Sonno e Sogni. Note di psicologia introspettiva. *Riv. di Psicol.*, 8, p. 207-224.

*PUTNAM (J. J.). Aus der Analyse zweier Treppen-Träume. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 264.

*— Ein charakteristicher Kindertraum. *Ibid.*, p. 328.

*RANK (Otto). *Der Mythus von der Geburt des Helden. Schr. z. angew. Seelenkunde*, Heft 5, Wien und Leipzig, 1909.

*— Beispiel eines verkappten Oedipus-Traumes. *Zentralblatt für Psychoanalyse*, I. Jahrg. 1910.

*— Zum Thema der Zahnreizträume. *Ibid.*

*— Das Verlieren als Symptomhandlung. Zugleich ein Beitrag zum Verständnis der Beziehungen des Traumlebens zu den Fehlleistungen des Alltagslebens. *Ibid.*

*— Ein Traum, der sich selbst deutet. *Jahrbuch für Psychoanalyt. und Psychopathol. Forschungen*, Bd. II, 1910.

*— Ein Beitrag zum Narzissmus. *Ibid.*, Bd. III, 1911.

*— Fehlleistung und Traum. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 266.

*— Aktuelle Sexualregungen als Traumanlässe. *Ibid.*, p. 596-602.

*— Die Symbolschichtung im Wecktraum und ihre Wiederkehr im mythischen Denken. *Jahrb. f. Ps.-A.* IV, 1912.

*— *Das Inzestmotiv in Dichtung und Sage. Grundzüge einer Psychologie des dichterischen Schaffens.* Wien und Leipzig, 1912.

*— Die Nacktheit in Sage und Dichtung. Eine ps.-a. Studie, *Imago*, II, 1912.

*— Eine noch nicht beschriebene Form des Oedipus-Traumes. *Intern. Zeitschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 151.

*RANK (O.) et SACHS (H.). *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenchaften. Grenzfr. d. Nerven- u. Seelenlebens*, hg. v. Löwenfeld, Heft 93, Wiesbaden, 1913.

*REIK (Th.). Zwei Träume Flauberts. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, III, 1912/13, p. 223.

*— Kriemhilds Traum. *Ibid.*, II, p. 416.

— Beruf und Traumsymbolik. *Ibid.*, p. 531.

*— *Schnitzler als Psycholog.* Minden, 1913.
Rêve (Un) mystique infantile. Arch. de Psychol., XIII, Nr. 50, Juni 1913.
Rêverie et images. Ibid.
*Riklin (Franz). *Wunscherfüllung und Symbolik im Märchen. Schriften zur angew. Seelenkunde*, Heft 2. Wien und Leipzig, 1908.
*— Oedipus und Psychoanalyse. *Wissen und Leben*, V, 1912, H. 20.
*Robitsek (Alfred). Die Analyse von Egmonts Traum. *Jahrb. für Psychoanalyt. und Psychopathol. Forschungen*, Bd. II, 1910.
*— Die Stiege, Leiter, als sexuelles Symbol in der Antike. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, I, 1910/11, p. 586.
*— Zur Frage der Symbolik in den Träumen Gesunder. *Ibid.*, II, p. 340.
Rogers (L. J.). Quelques observations de rêves. *J. de Psychologie* VIII, 1911, p. 152-157.
Roscher (W. H.). *Ephialtes.* Leipzig, 1900.
Rousseau (P.). La mémoire des rêves dans le rêve. *Rev. philos.*, t. 55, 1903, p. 411-416.
Rubensohn (O.). *Das Aushängebild eines Traumdeuters. Festschrift für Joh. Vahlen*, 1900, p. 1-16.
*Sachs (Hanns). Zur Darstellungstechnik des Traumes. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, I, 1910/11.
*— Ein Fall intensiver Traumentstellung. *Ibid.*, p. 588.
*— Traumdeutung und Menschenkenntnis. *Jahrb. f. Ps.-A.*, III, 1911, p. 568.
*— Ein Traum Bismarcks. *Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, H. 1.
*— Traumdarstellungen analer Weckreize. *Ibid.*, p. 489.
*Sadger (J.). Ueber das Unbewusste und die Träume bei Hebbel. *Imago*, Juin 1913.
Samuely (O.). Ueber Bewusstseinsvorgänge im Schlafe und im Traume. *Zeitschr. f. Psychotherap.*, 1, 1909, p. 150-165.
Sappho. Die Traumdeutung nach den Ueberlieferungen antiker Völker, bes. der Aegypter und Chaldäer. Uebers. aus dem Engl. Leipzig, 1912.
*Saudek (R.). Wissenschaft. Traumdeutungen. *Westermanns Monatsh.* Nov. 1909, p. 289-295.
*Savage. Some dreams and their significance. *J. of Ment. Sc.*, vol. 58, Nr. 242.
Scherbel. Traum und Vhtg. *Aerztl. Ratgeber*, 4, 1903, p. 199.
Schlaf- und Traumerscheinungen. Psych. Studien, 1909, p. 552.
*Schlesinger (Max). *Geschichte d. Symbols.* Berlin, 1912.
*Schrötter (Karl). Experimentelle Träume. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1912, p. 638.
Schultz (P.). Ueber den Traum. *Deutsche Revue*, Jan. 1902, p. 106-116.
Schwarz (F.). Traum u. Traumdeutung nach 'Abdalgani an Nabulusi'. *Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Ges.*, Bd. 67, 1913, III. H., p. 473-493.
Secker (F.). Chines. Ansichten über den Traum. *Neue metaph. Rdschr.*, Bd. 17, 1909/10, p. 101.

*Sidis (B.). Dreams. *Psychol. Bull.*, 9, p. 36-40.
*Silberer (Herbert). Bericht über eine Methode, gewisse symbolische Halluzinationserscheinungen hervorzurufen und zu beobachten. *Jahrb.*, Bd. I, 1909.
*— Phantasie und Mythos. *Ibid.*, Bd. II, 1910.
*— Symbolik des Erwachens und Schwellensymbolik überh. *Ibid.*, III, 1911.
*— Ueber die Symbolbildung. *Ibid.*
*— Zur Symbolbildung. *Ibid.*, IV, 1912.
*— Spermatozoenträume. *Ibid.*
*— Zur Frage der Spermatozoenträume. *Ibid.*
Smith (Th. L.). The psychology of day dreaming. *Americ. Journ. of Psychol.*, vol. XV, 1904, p. 465-488.
*Sokal (E.). Wissensch. Traumdeutung. *Die Gegenwart*, 1902, Nr. 6.
*Solomon (Meyer). The analysis and interpretation of dreams based on various motives. *J. of abn. Psychol.*, VIII, 2, Juin-Juil. 1913.
*— A contribution to the analysis and interpretation of dreams based on the motives of selfpreservation. *Americ. J. of Insanity*, 1913.
Specht (G.). Schlaf und Traum. *Velh. und Klasing Monatsh.*, 1909, Jan.-Févr.
*Spielrein (S.). Traum vom « Pater Freudenreich ». *Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 484.
Spitteler (Karl). Meine frühesten Erlebnisse. I. Hilflos und sprachlos. Die Träume des Kindes. *Südd. Monatsh.*, Oct. 1913.
*Staercke (August). Ein Traum, der das Gegenteil einer Wunscherfüllung zu verwirklichen schien, zugleich ein Beispiel eines Traumes, der von einem anderen Traum gedeutet wird. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 86.
*Staercke (Johann). Neue Traumexperimente in Zusammenhang mit älteren und neueren Traumtheorien. *Jahrb. f. Ps.-A.*, V, 1913, p. 233.
*Stegmann (Marg.). Darstellung epileptischer Anfälle im Traume. *Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913.
*— Ein Vexiertraum. *Ibid.*, p. 486.
*Stekel (Wilhelm). Beiträge zur Traumdeutung. *Jahrbuch für Psychoanalytische und Psychopatholog. Forschungen*, Bd. I, 1909.
*— *Nervöse Angstzustande und ihre Behandlung.* Wien-Berlin, 1908, 2. Aufl. 1912.
*— *Die Sprache des Traumes.* Eine Darstellung der Symbolik und Deutung des Traumes in ihren Beziehungen zur kranken und gesunden Seele für Aerzte und Psychologen. Wiesbaden, 1911.
*— *Die Träume der Dichter.* Wiesbaden, 1912.
*— Ein prophetischer Nummerntraum. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 128-130.
*— Fortschritte der Traumdeutung. *Zentralbl. f. Ps.-A.*, III, 1913/13, p. 154, 426.
*— Darstellung der Neurose im Traum. *Ibid.*, p. 26.
Stoop (E. de). Oneirokritikon biblion, etc. *Rev. de philol.* (nouv. sér.), t. 33, 1909, p. 93 ff.

*Swoboda (Hermann). *Die Perioden des menschlichen Organismus.* Wien und Leipzig, 1904.

*Tausk (V.). Zur Psychologie der Kindersexualität. *Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, p. 444.

Tfinkdji (Abbé Joseph). Essai sur les songes et l'art de les interpréter (onirocritie) en Mésopotamie. *Anthropos*, VIII, 2/3, Mars-Juin 1913.

Thèbes (Mme de). *L'énigme du rêve.* Paris, 1913.

Thoma (H.). Traumthema und künstl. Schaffen. *Kunstwart*, 1912, 26 J., H. 5, p. 309.

Tobler (O.). *Die Epiphanie der Seele in deutscher Volkssage.* Kiel, 1911.

Tobolowska (Justine). *Etude sur les illusions de temps dans les rêves du sommeil normal.* Thèse de Paris, 1900.

*Traugott (Richard). *Der Traum, psychol. und kulturgeschichtl. betrachtet.* Würzburg, 1913.

Traum (Der). Klin. therap. Wochenschr., 1902, p. 723.

Traum im Lichte d. wissensch. Unters. Gaea, *Natur u. Leben*, 1902, p. 44-48.

Träum (Ein) und dessen Verwirklichung. Mitt. d. wiss. Vereines f. Okkult. in Wien, 2 Jahrg. 1901, p. 67.

Traumbuch (Das älteste, echte, grosse, ägyptische) vom Jahre 1204. Wien, 1900.

Träume in Dichtungen. Kunstwart, 19, J., Nov. 1906, p. 198-208.

Trenaunay (Paul). *Le rêve prolongé. Délire consécutif à un rêve prolongé à l'état de veille*, Paris, 1901.

Trömner (E.). Entstehung und Bedeutung der Träume, *Journ. f. Psychol. u. Neurol.* 19 Bd, 1912, p. 843-350.

*Vaschide (N.). *Le sommeil et les rêves.* Paris, 1911 (Bibliographie).

— et Piéron. *La psychol. du rêve au point de vue médical.* Paris, 1902.

Veronese (Franz). *Versuch einer Physiologie des Schlafes und des Traumes.* Leipzig, 1910.

Vogel (Wilh.). Ansicht über den Traum. *Die Wahrheit*, 1901, p. 58-65.

Vold (J. Mourly). *Ueber den Traum. Experimentell-psychologische Untersuchungen.* Herausgegeben von O. Klemm. I. Band. Leipzig, 1910. II. Bd. 1912.

Voraussehen im Traum. Psych. Stud., 1900, p. 381-385.

Wahrtraum (Ein). Mitt. d. wiss. V. f. Okk. in Wien, II, 1900, p. 26.

Wahrträume (Drei). Ibid., p. 45.

Warcollier (R.). Rêve commencé et terminé par deux dormeurs différents. *Ann. d. Sc. psych.*, 16, 1906, 437.

Was ist der Traum ? Die Grenzboten, 1900, Nr. 11.

*Waterman (George A.). Dreams as a Cause of Symptoms. *The Journal of abnormal Psychol.*, Oct.-Nov. 1910.

*Weber (R.). Petite psychologie. Quelques rêves. *Arch. intern. de Neurol.*, 35e année, Nr. 1, Juillet 1913, p. 1-23.

Weizsaecker (P.). *Ueber Alpträume und Verwandtes.* S. A. Stuttgart, 1901.

*Wertheimer (H. G.). Dreaming and Dreams. *N. J. Med. Journ.*, vol. 97, Mars 1913, p. 687.

*Weyer (E. M.). Freud's art of interpreting dreams. *Forum*, Mai 1911.
Weygandt (W.). Beitr. z. Psychologie des Traumes. *Philos. Studien*, 20. Bd., 1902, p. 456-486.
Wiggam (A.). A contribution to the data of dream psychology. *Pedagogical Seminary*, Juni 1909.
*Winterstein (Alfr. v.). Zum Thema : « Lenkbare Träume ». *Zentralbl. f. Ps.-A.*, II, 1911/12, p. 290.
Wolff (G.). Traumphysiologie. *Die Hilfe*, 1912, Nr. 2.
Wolff (M.). Das Träumen und die geistige Persönlichkeit. *Glauben und Wissen*, 1904, p. 307-310.
*Wolffensperger (W. P.). Uebersicht über die Freudsche Traumdeutung. *Med. Revue*, t. 13, 1913, p. 237.
*Wulff (M.). Ein interessanter Zusammenhang von Traum, Symbolhandlung und Krankheitssymptom. *Internat. Ztschr. f. ärztl. Ps.-A.*, I, 1913, H. 6.

III

DE 1914 A 1920

A) En allemand :

Abraham (K.) : Zur narzisstischen Bewertung der Exkretionsvorgänge in Traum und Neurose. *Z.*, VI, 64. — Adler (Alfred) : Traum und Traumdeutung. *Zentralbl. für Psa.*, III, 574. (Cf. : *Oesterr. Aerztezeitung*, Avril 1913, et *Geschlecht und Gesellschaft*, VIII, 1913). — Aall (Anathon) : Der Traum. Versuch einer theoretischen Erklärung auf Grundlage von psychol. Betrachtungen. *Ztschr. f. Psychol.*, Bd. 70, 1919. — Ahlfeld (F.) : *Traum und Traumformen. Ein Beitrag zur Frage nach der Entstehung des Traumes und seiner Bilder*, Leipzig, 1916. — Becker (H.) : Volds Buch über den Traum und die moderne Traumdeutung. *Psychiatr.-Neurol. Wochenschr.*, XV, Nr. 33, 1913/14. — Bernfeld (S.) : Zwei Träume von Maschinen. *Z.*, VI, 339. — Birnstein (J.). : M. W. Garschins Traum. *Zentralbl. f. Psa.*, IV, 432. — Bovet (P.) : Victor Hugo über den Traum. *Z.*, VI, 354. — Coriat (J.H.) : Träume vom Kahlwerden. *Z.*, II, S. 460 : — Corray : Schülerträume. *Ztschr. f. Jugenderziehung u. Jugendfürs.*, IV. — Davidson : Erklärung eines Alptraumes. *Z.*, IV, S. 207. — Deutsch (E.) : Schlaf und Traumleben der Kinder. *Premier Congrès internat. de Pédologie* (Bruxelles, août 1911), Bruxelles, 1912. — Eisler (J. M.) : Beiträge zur Traumdeutung. *Z.*, V, S. 295. — *Erfahrungen und Beispiele aus der analytischen Praxis* (par différ. auteurs). *Z.*, II, S. 379. — E. : Zur sexuellen Deutung des Prüfungstraumes. *Z.*, V, S. 300. — Federn (Paul) : Ueber zwei typische Traumsensationen. *Jahrb.*, VI, S. 89 .— Zur Frage des Hemmungstraumes. *Z.*, VI, S. 73. — Ferenczi (S.) : Das « Vergessen eines Symptoms und seine Aufklärung im Traume ».

Z., II, S. 384. — Affektvertauschung im Traum. *Z.*, IV. S. 112. — Träume von Ahnungslosen. *Z.*, IV. S. 208. — Pollution ohne orgastischen Traum und Orgasmus im Traum ohne Pollution. *Z.*, IV. S. 187. — Fischer-Defoy : *Schlafen und Träumen.* Stuttgart, 1918 (Kosmos), — Freud (S.) : Darstellung der « grossen Leistung » im Traume. *Z.*, II. S. 385. — *Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse.* II, Teil : Der Traum. 1916. — Metapsychologische Ergänzung zur Traumlehre. *Z.*, IV. S. 277. — Friedjung (J. K.) : Weckträume. *Z.*, VI. S. 345. — Gerhardt (F.) : *Unsere Träume und ihre Deutung.* Langensalza, 1919. — Galant (S.) : Algolagnische Träume. *Arch. f. Psych.*, Bd. 61. — Grossmann : Zur Deutung der Weckerträume. *Z.*, V. S. 301. — Grünbaum (A.) : Zur Psychologie des Traumes. *Psychiatr. en Neurolog. Bladen*, 1915. — Henning (Hans) : *Der Traum, ein assoziativer Kurzschluss.* Wiesbaden, 1914. — Hitschmann (Eduard) : Ueber Träume Gottfried Kellers. *Z.*, II. S. 41. — Weitere Mitteilung von Kindheitsträumen mit spezieller Bedeutung. *Z.*, II. S. 31. — Ueber eine im Traum angekündigte Reminiszenz an ein sexuelles Jugenderlebnis. *Z.*, V. S. 205. — Hoche : Mögliche Ziele der Traumforschung. *Arch. f. Psych.*, Bd. 61. — Hofmann (W.) : J. H. Pestalozzi und der Traum. *Z.*, VI. S. 353. — Viktor Blüthgen : Der Traum. *Z.*, VI. — Hug-Hellmuth : Ein Traum, der sich selber deutet. *Z.*, III. S. 33. — Kafka (Gustav) : Notiz über einen im Traum angestellten Versuch, den Traum selbst zu analysieren. *Ztschr. f. angew. Psychol.*, VIII, 1914. — Zweite Notiz, etc. *Ibid.*, IX. — Kaplan (Leo) : *Grundzüge der Psychoanalyse*, 1914. — *Psychoanalytische Probleme*, 1916. — *Hypnotismus, Animismus und Psychoanalyse*, 1917. — Ueber wiederkehrende Traumsymbole. *Z.*, IV. S. 284. — Karpinska (L.) : Ein Beitrag zur Analyse sinnloser Worte im Traume. *Z.*, III, p. 164. — Kardos (M.) : Zur Traumsymbolik. *Z.*, IV. S. 113. — Aus einer Traumanalyse. *Z.*, IV, S. 267. — Zwei Inzestträume. *Z.*, V. S. 299. — Zur Stiegensymbolik im Traume. *Z.*, V. S. 300. — Klages (Ludwig) : Vom Traumbewusstsein. *Ztschr. f. Pathopsychologie*, III. 1914. — Köhler (Paul) : Ein Beitrag zur Traumpsychologie. *Arch. f. d. ges. Psychol.*, 1913. S. 234. — Koehler : Unser Denken im Wachen und Träumen. *Psychiatr.-Neurol. Wochenschr.*, 1914. Nr. 46. — Koerber (Heinrich): Die Traumanalyse als Hilfsmittel im Strafverfahren. *Deutsche Strafrechtsztg.*, 1917. — Kolisch (Fritz) : Ein böser Traum. *Ztschr. f. Psychotherapie*, V. 1914. — Krauss (F. S.) : Ein Traum König Karls. *Z.*, VI. S. 347. — Lewin (Robert) : Traum und Kunst. *März*, 18 Avril 1914. — Lilienfein (Heinrich) : Hütet Euch zu träumen und zu dichten. Eine Auseinandersetzung mit der Traumdeuterei der Wissenschaft. *Die Grenzboten*, 1914. Nr. 7. — Lomer (Georg) : Zur Technik des Traumes. *Die Umschau*, XX. 1916. Nr. 42. — *Der Traumspiegel. Ein Traumbuch auf wissenschaftlicher Grundlage.* München o. J. — *Die Welt der Wahrträume.* Leipzig, 1919. — Maeder (Alfons) : Ueber das Traumproblem. *Jahrb.*, V. 1913. S. 453. — N. : Neue Erscheinungen über Schlaf, Traum und Grenzgebiete. *Ztschr. f. angew. Psychol.*, XV. 447. — N. : Neuere Literatur über Schlaf und Traum. *Ibid.*, IX. 1914. — Niedermann (Julius) : Drei Träume. *Berner Seminarblätter*, VIII. — Page (J.) : Ein

Wahrtraum. *Zentralbl. f. Psa.*, IV. S. 413. — Petersen (Marg.): Ein telepathischer Traum. *Zentralbl.*, IV. S. 84. — Pötzl (Otto) : Experimentell erregte Traumbilder in ihren Beziehungen zum indirekten Sehen. *Ztschr. f. d. ges. Neurol. und Psych.*, Bd. 37. 1917. — Rank (Otto) : Fehlhandlung und Traum. *Z.*, III. S. 158. — Die Geburts.-Rettungsphantasie in Traum und Dichtung. *Z.*, II. S. 43. — Ein gedichteter Traum. *Z.*, III. S. 231. — Reik (Theodor) : Der Nacktheitstraum des Forschungsreisenden. *Z.*, II. S. 463. — Traum und Kunst. *März*, 9 Mai 1914. — Gotthilf Schuberts « Symbolik des Traumes ». *Z.*, III. S. 295. — Völkerpsychologische Parallelen zum Traumsymbol des Mantels. *Z.*, VI, S. 310. — Zum Thema : Traum und Nachtwandeln. *Z.*, VI. S. 311. — Róheim (G.) : Die Urszene im Traume. *Z.*, VI. S. 337. — Sachs (Hanns) : Das Zimmer als Traumdarstellung des Weibes. *Z.*, II. S. 35. — Ein absurder Traum. *Z.*, III. S. 35. — Sadger (J.) : Ueber Pollutionen und Pollutionsträume. *Fortschr. d. Med.* 36. Jahrg. 1918/19. Nr. 14/15. — Ueber Prüfungsangst und Prüfungsträume. *Z.*, VI, S. 140. — Schilder (Paul) et Herschmann (H.) : Träume der Melancholiker, etc. *Ztschr. f. d. ges. Neurol. u. Psych.*, Bd. 53, 1919. — Schulze (Hedwig) : Ein Spermatozoentraum im Zusammenhang mit Todeswünschen. *Z.*, II. S. 44. — Silberer (Herbert) : *Der Traum. Einführung in die Traumpsychologie.* Stuttgart, 1919. — Spielrein (S.) : Zwei Menseträume. *Z.*, II. S. 32. — Spitteler (Karl) : Die Träume des Kindes. *Südd. Monhefte*, 1914. — Staercke (August) : Traumbeispiele. *Z.*, II. S. 381. — Stekel (Wilhelm) : Eine Aufgabe für Traumdeuter. *Zentralbl. f. Psa.*, IV, 107. — Individuelle Traumsymbole. *Ibid.*, 289. — Fortschritte der Traumdeutung. *Ibid.*, 520. — Stutzer (Gustav) : *Geheimnisse des Traumes*, 1917. — Tausk (Viktor) : Zwei homosexuelle Träume. *Z.*, II. S. 36. — Ein Zahlentraum. *Ibid.*, 39. — Verworn : *Ueber den Traum. Handwörterbuch d. Naturwiss.* — Voyeur : Traum einer Patientin. *Z.*, VI. S. 341. — Weiss (Edoardo) : Totemmaterial im Traume. *Z.*, II. S. 159. — Weiss (Karl) : Ein Pollutionstraum. *Z.*, VI. S. 343. — Wexberg (Erwin) : Zur Verwertung der Traumdeutung in der Psychotherapie. *Ztschr. f. Individualpsychol.*, I, 1. 1914.

Matériaux : Daphnis und Chloe. *Z.*, V. S. 307. — Dostojewski über den Traum. *Z.*, V. S. 307. — Der Fürst von Ligne und die Träume (par Max Hochdorf), *Z.*, III. S. 249. — Jokai Maurus über den Traum. *Z.*, V. S. 307. — Petronius Satyrikon. *Zentralbl. f. Psa.*, IV. 1914. S. 515. — Traum Benvenuto Cellinis (p. W. Stekel), *Zentralbl. f. Psa.*, IV, 1914. S. 322. — Ein Traum Goethes. *Ibid.*, 512.

Symbolique : Ferenczi (S.) : Sinnreiche Variante des Schuhsymbols der Vagina. *Z.*, IV. S. 112. — Fischer (A.) : Die Quitte als Vorzeichen bei Persern und Arabern und das Traumbuch des Abdal Rani an Nabulusie. *Ztschr. d. deutsch. morgl. Ges.*, 1914. — Jones (Ernest) : Die Theorie der Symbolik. *Z.*, V. S. 244. — Traumdeuterei, Astronomie und Astrologie in China. *Himmel und Erde*, 1913.

Petites contributions : *Z.*, I. S. 159, 161, 378-79, 492-94, 495, 556, 569. *Z.*, II. S. 50-59, 379-82.

B) **En anglais :**

BAYLEY (H.) : *The lost language of symbolism.* Vols. 2. Williams et Norgate, London. — BELLAMY (R.) : An act of everyday life treated as a pretended dream and interpreted by psychoanalysis. *J. of Abn. Psych.*, Vol. X. No. 1. — BENEDICT (A. L.) : Dreams : *New York Medical Journal.* April 4 th. 1919. — BRAVIT : Prevalent theories in hebrew literature on the causation of dreams. *Med. Review of Rev.*, 1914. No. 20. — BRILL (A. A.) : Artificial dreams and lying, *J. of Abn. Psych.* Vol. IX. No. 5. P. 321. — Fairy tales as a determinant of dreams and neurotic symptoms. *New York Med. Journ.* March 21 st. 1914. — BURR (C. B.) : Two very difinite wish-fulfillment dreams. *Psychoanalytic Rev.* Vol. III. No. 3. P. 292. — CARR (H. W.) : The philosophical aspects of Freud's theories of dream interpretation. *Mind.* 1917. No. 91. — CORIAT (I. H.) : *The meaning of dreams.* Mind and Health series. Lond. Wm. Heinemann. Pp. 191. — CRENSHAW (H.) : Retaliation dreams. *Psychoanalyt. Rev.* Vol. III. No. 4. P. 391. — Dream Interpretation. *New York Med. Jour.* Vol. XCIX, April 11 th. 1919. — CULPIN (M.) : Dreams and their value in treatment. *The Practitioner.* Vol. CII. No. 3. March 1919. — FRINK (H. W.) : Dream and neurosis. *Interstate Med. Journ.* 1915. — HYSLOPP (G. H.) : Analysis and discussion of 225 personal dreams. *Proc. of Amer. Soc. for Psych. Research.* Vol. VIII. Aug. 1914. — KIMMINS (C. W.) : Childrens' dreams. *The Times.* Feb. 14 th. 1919. — LIND (J. E.) : The dream as a simple wish-fulfillment in the Negro. *Psychoanalyt. Rev.* Vol. I. No. 3. P. 295. — MORDELL (A.) : *The erotic motive in literature.* Boni et Liveright. New York, 1919. Pp. 250. — NICOLL (M.) : *Dream psychology.* Henry Frowde, Hodder et Stoughton. Oxford Univ. Press. 1917. Pp. 188. — PEAR (T.H.) : The analysis of some personal dreams with reference to Freud's theory of dream interpretation. *Brit. J. of Psych.* Vol. VI. Parts 3 and 4. Feb. 1914. — PUTNAM (J. J.) : Dream interpretation and the theory of psychoanalysis. *J. of Abn. Psych.* Vol. IX. No. 1. P. 36. — RALUNET (H.) : The causation of dreams. *Med. Record.* Feb. 28 th. 1914. —, RAMNARAYAN : *The Dream Problem.* Delhi. India. — RIVERS (W. H. R.) : Dreams and primitive culture. *Proc. of The Brit. Psych. Soc.* Also publ. : Univ. Press. Manchester, 1918. Pp. 28. Soc. Jan. 26 th. 1918. — SOLOMON (M.) : A contribution to the analysis and interpretation of dreams based on the instinct of self-preservation. *Amer J. of Insanity.* July 1914. — Some remarks on the meaning of dreams. *Med. Record.* Jan. 31 st. 1914. — On the analysis and interpretation of dreams based on various motives and on the theory of psychoanalysis. *J. of Abn. Psych.* Vol. IX. Nos. 2-3. June-Sept. 1914. — A few dream analyses. *J. of Abn. Psych.* Vol. IX. No. 5. Dec. 1914. — TANNENBAUM (S. A.) : Pollutions. *Amer. J. of Urology.* March 1916. — The art of dream interpretation. *J. of Urology and Sexology.* Jan. 1919. — WATSON (J.) : An analysis of some personal dreams. *Proc. Amer. Soc. for Psych. Research.* Vol. VIII.2nd. Aug. 1914. — WEINBERG (A. K.) : The dream of Jean Christophe. *J. of Abn. Psych.* Vol. XIII. No. I. P. 12.

C) **En français :**

Beaudouin : Symbolisme de quelques rêves survenus pendant la tuberc. pulm. *Arch. de Psychol.*, 1916, t. XVI, p. 133-142. — Berguer (Georges) : Notes sur le langage du rêve. *Arch. de Psychol.*, 1914, t. XIV, p. 231-215. — Bonjour : *Les rêves*. Bibliothèque Universelle, Lausanne, 1920. — Claparède (Edouard) : Sur la fonction du rêve. *Rev. Philos.*, 1916, p. 298. — Rêve satisfaisant un désir. *Arch. de Psychol.*, 1917, t. XVI, p. 300-302. — Delage (Yves) : Théorie du rêve de Freud. *Bull. Inst. Gén. Psychol.*, 1915, t. XV, p. 117-135. — Quelques points de la psychol. du rêveur. *Bull. Inst. Psych.*, 1919, t. XIX, p. 75-85. — La conscience psychique et le rêve. *Ibidem*, p. 163-187. — Flournoy (H.) : Quelques rêves, au sujet de la signification symbolique de l'eau et du feu. *Z.*, VI, p. 328. — Kollarits (J.) : Contributions à l'étude des rêves. *Arch. de Psychol.*, 1914, t. XIV, p. 248-276.

D) **En hollandais :**

Kiewiet de Jonge (A. J.) : *Naar aanleiding van Freud's droomverklaring*. Doktordiss. Groningen. M. de Waal. 1918. — Meyer (Ad. F.) : *De droom*. Holl. Drukkery. Baarn. 1916. — Raalte (F. van) : Kinderdroomen. *Het Kind*, 1912. Jan. — Staercke (J.) : Nieuwe droomexperimenten in verband met ondere en nieuwere droom-theorien. *Psychiatr. en Neurol. Bl.*, 1912, 2. — Suchtelen (N. van) : Uit de diepten der ziel. Samenspraken over droom en geweten. Amsterdam, *M. voor Goede en Goedkoope lectuur*, 1917.

E) **En espagnol :**

Delgado (H. F.) : La rehabilitación de la interpretación de los suenos. *Rev. de Criminologia, Psiquiatria y Medicina Legal*, 1918.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT V

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE DES PROBLÈMES DU RÊVE

Avant-Propos 1

I. *Relations du rêve avec la veille* 6

II. *Les éléments du rêve. La mémoire dans le rêve* 9

Mémoire en rêve et mémoire de la veille, 10. — L'hypermnésie du rêve, 11. — Les souvenirs infantiles, 14. — L'indifférent en rêve, 17.

III. *Les stimulations et les sources du rêve* 20

1. Les excitations sensorielles externes, 21. — 2. Les excitations sensorielles internes (subjectives), 28. — 3. Les excitations internes de l'ensemble de l'organisme, 31. — 4. Les excitations psychiques, 37.

IV. *Les causes de l'oubli du rêve* 40

V. *Les particularités psychologiques du rêve* 44

Le caractère plastique et dramatique du rêve, 45. — L'oubli du monde extérieur, 48. — L'incohérence et l'absurdité, 51. — Les associations d'idées et le travail intellectuel en rêve, 54.

VI. *Les sentiments moraux dans le rêve* 60

VII. *Théories du rêve. Fonction du rêve* 69

1. Théories qui supposent la conservation de l'activité psychique, 69. — 2. Théories qui supposent une baisse de l'activité psychique, 70. — 3. Théories qui supposent une activité particulière, 75.

VIII. *Rapports entre le rêve et les maladies mentales* 81

CHAPITRE II

LA MÉTHODE D'INTERPRÉTATION DES RÊVES. ANALYSE D'UN EXEMPLE DE RÊVE.

Remarques méthodologiques 88

L'interprétation symbolique, 89. — La méthode de déchiffrage, 90. — La méthode psychanalytique, 92.

Le rêve de l'injection faite à Irma 97

Récit préliminaire, 97. — Le rêve, 98. — L'analyse, 99.

CHAPITRE III

LE RÊVE EST LA RÉALISATION D'UN DÉSIR

Les rêves de commodité, 114. — Les réalisations naïves (enfants), 118.

CHAPITRE IV

LA TRANSPOSITION DANS LE RÊVE

Contenu manifeste et contenu latent, 125. — La transposition, 126. — Le rêve de l'oncle, 127. — La censure, 131. — Les rêves pénibles, 134.

CHAPITRE V

LES ÉLÉMENTS ET LES SOURCES DU RÊVE

I. *Le récent et l'indifférent dans le rêve* 152

Le rêve de la monographie botanique, 156. — Le déplacement, 163. — La condensation, 165. — Le rôle des faits récents et indifférents, 167. — Quelques rêves « innocents », 169.

II. *Les éléments d'origine infantile, sources de rêve* 173

Les éléments infantiles dans le rêve de l'oncle, 176. — Les rêves de voyage à Rome, 178. — Leurs sources infantiles, 180. — La découverte des facteurs infantiles dans le rêve, 182. — Un rêve de faim, 187. — Un rêve révolutionnaire, 191.

III. *Les sources somatiques du rêve* 201

La doctrine classique et sa critique, 201. — La théorie de

Scherner, 205. — Le rêve de chevauchée, 209. — L'élaboration des excitations somatiques, 212. — Le rêve, gardien du sommeil, 214.

IV. *Les rêves typiques* 219

1. Le rêve de confusion à cause de la nudité, 220. — 2. Le rêve de la mort de personnes chères, 226. — Les souhaits de mort chez l'enfant, 228. — La sexualité infantile ; le complexe d'Œdipe, 233. — L'égoïsme en rêve, 243. — 3. Le rêve d'examen, 246.

CHAPITRE VI

L'ÉLABORATION DU RÊVE

I. *Le travail de condensation* 250

La condensation dans le rêve de la monographie botanique, 253. — La surdétermination, 255. — La formation de personnes collectives, 264. — Les néologismes, 267.

II. *Le travail de déplacement* 274

III. *Les procédés de figuration du rêve* 277

La représentation des relations logiques, 279. — La causation, 281. — L'alternative, 283. — L'opposition, 285. — La ressemblance, 286. — Le rôle des images composites, 290. — Le renversement, 292. — L'intensité sensible et ses variations, 295. — La sensation d'arrêt, 300. — Le « rêve en rêve », 302.

IV. *Le rôle de la possibilité de figuration* 303

La recherche d'expression concrète, 304. — La symbolique du rêve, 308.

V. *La figuration symbolique en rêve. Autres rêves typiques* .. 313

Les symboles typiques, 314. — Les symboles sexuels, 316. — Exemples de symbolique sexuelle : 1. Le chapeau, symbole de l'homme, 322. — 2. Le petit, organe génital, 323. — 3. Représentation des organes génitaux par des bâtiments, des sentiers, etc., 325. — 4. Représentation par des personnes, des paysages, 327. — 5. Rêves de castration, 327. — 6. Symbolique urinaire, 328. — 7. Un rêve d'escalier, 328. — 8. Un rêve d'escalier modifié, 332. — 9. Sentiment de réalité et représentation de la répétition, 332. — 10. Un rêve de fleurs, 334. — 11. Un rêve de Bismarck, 338. — 12. Le rêve d'un chimiste, 342. — Les rêves des dents arrachées, 345. — Les rêves de vol, de chute, etc., 348. — Le rôle des faits sexuels dans le rêve, 353.

VI. *Exemples de figurations. Calculs et discours dans le rêve*.... 361

Procédés et exemples de figuration, 364. — Nombres et calculs dans le rêve, 368. — Discours dans le rêve, 372. — Le rêve « non vixit », 375.

VII. *Les rêves absurdes. L'activité intellectuelle en rêve*..... 378

L'absurdité intentionnelle ; les rêves de père mort, 379. — L'absurde, expression de raillerie, 387. — Le rêve de Goethe, 390. — Le rêve « geseres-ungeseres », 392. — Le jugement et le raisonnement dans le rêve, 396. — L'étonnement dans le rêve, 402.

VIII. *Les états affectifs dans le rêve*..... 410

La continuation en rêve des sentiments de la veille, 411.— Leur réduction en rêve, 417. — L'interversion affective, 421. — Les rêves « hypocrites », 423. — Les rêves de châtiment, 426. — Les sources affectives latentes ; les états affectifs dans le rêve « non vixit », 428.

IX. *L'élaboration secondaire*..... 436

Son rôle dans la formation du rêve, 437. — La rêverie, 439. — La rêverie en rêve, 440. — La prétendue accélération de l'activité intellectuelle dans le rêve, 443. — Les rapports entre l'élaboration secondaire et les autres facteurs du travail du rêve, 446. — Le « phénomène fonctionnel » de Silberer, 450.

APPENDICE

(Par Otto Rank).

I. *Rêve et poésie*..... 455

L'importance du rêve dans la création poétique, 456. — Le caractère optatif du rêve, 459. — La vie infantile, source de rêves, 461. — Le rêve, gardien du sommeil, 464. — Le cauchemar et la sexualité, 466. — Le refoulement, 468.— La symbolique, 473. — La parenté du rêve et de la poésie, 477.

II. *Rêve et mythe*..... 488

Bases sociologiques de la symbolique du rêve, 488. — Le feu et la sexualité, 489. — Les personnages royaux et les parents, 493. — L'accomplissement des désirs, la symbolique sexuelle, la transposition, 499.

CHAPITRE VII

PSYCHOLOGIE DES PROCESSUS DU RÊVE

I. *L'oubli des rêves* 509

Le rôle du doute dans les récits de rêves, 512. — L'oubli des rêves et la censure, 514. — L'affaiblissement nocturne de la censure, 521. — Les associations d'idées dans le rêve et dans les pensées du rêve, 521.

II. *La régression* 527

L'actualisation du désir, 528. — La transformation des pensées en images, 529. — Schéma d'un appareil psychique, 530. — La conscience, le préconscient, l'inconscient, 534. — La régression de la pensée dans le rêve et dans l'hystérie, 535.

III. *L'accomplissement des désirs* 543

L'origine des désirs du rêve, 544. — Les rêves pénibles, les rêves de châtiment, 549. — L'importance des désirs inconscients, 552.

IV. *Le réveil par le rêve. La fonction du rêve. Le cauchemar* 564

Les étapes de réalisation du désir pendant le rêve, 564. — Le rêve et le réveil, 566. — La fonction « neutralisatrice » du rêve, 569. — Esquisse d'une théorie du cauchemar, 570.

V. *Le processus primaire et le processus secondaire. Le refoulement* 578

L'explication et l'unification des théories du rêve par la conception psychanalytique, 578. — L'inconscient et le préconscient dans la formation du rêve, 582. — Le processus primaire et le processus secondaire, 591. — Le refoulement, 592.

VI. *L'inconscient et la conscience. La réalité* 597

Le problème de l'inconscient en philosophie, 598. — La conscience, organe du sens des qualités psychiques, 602. — La conscience et la censure, 604. — Le rêve et la réalité psychique, 607.

BIBLIOGRAPHIE

I. *Jusqu'à* 1900, *date de la* 1re *édition de ce livre* 609

II. *De* 1900 *à* 1913 618

III. *De* 1914 *à* 1920 632

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

13787 A

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

Extrait du Catalogue

ABRAMOWSKI (Ed.), chef de laboratoire de l'Institut psychologique de Varsovie. — **Le Subconscient normal**, *Nouvelles recherches expérimentales*, avec figures dans le texte et 4 planches hors texte, 1 vol. in-8°.

Dr R. ALLENDY. **Les Rêves et leur interprétation psychanalytique.** 1 vol. in-16.

BERGSON (Henri), de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales. — **Essai sur les données immédiates de la conscience**, 23e éd., 1 vol. in-8°.
— **Le Rire.** *Essai sur la signification du comique*, 24e éd., 1 vol. in-16.
— **L'Energie spirituelle**, 9e éd., 1 vol. in-8°.
— **Matière et Mémoire**, 20e éd. 1 vol. in-8°.

BLONDEL (Dr Ch.), prof. à l'Univ. de Strasbourg. — **La Conscience morbide**, 1 v. in-8°.
— **La Psychanalyse**, 1 vol. in-16.

DELACROIX (Henri), professeur à la Sorbonne. — **La Psychologie de Stendal**, 1 vol. in-8°.
— **La religion et la foi.** 1 vol. in-8°.
— **Le langage et la pensée**, 1 vol. in-8°.

DUMAS (Dr G.), professeur de psychologie expérimentale à la Sorbonne. — **Psychologie de deux Messies positivistes** : *Saint-Simon et Auguste Comte*, 1 vol. in-8°.
— **Troubles mentaux et troubles nerveux de guerre**, 1 volume in-16.
— **Traité de psychologie**, avec la collaboration de L. Barat, G. Belot, Ch. Blondel, B. Bourdon, F. Challaye, Ph. Chaslin, Ed. Claparède, J. Dagnan, G. Davy, H. Delacroix, L. Dugas, P. Janet, A. Lalande, J.-P. Langlois, L. Lapicque, A. Mayer, I. Meyerson, H. Piéron, G. Poyer, Et. Rabaud, G. Revault d'Allonnes, A. Rey, A. Tournay, H. Wallon; préface de Th. Ribot, de l'Institut.
L'ouvrage complet, 2 vol in-8°.

FOUCAULT (M.), professeur à l'Université de Montpellier. — **La Psychophysique**, 1 vol. in-8°.
— **Le Rêve**, 1 vol. in-8°.

JANET (Dr Pierre), de l'Institut, professeur au Collège de France. — **L'Automatisme psychologique**, 9e éd., 1 vol. in-8°.
— **Les Médications psychologiques**, *Études historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie.*
T. I. *L'action morale. L'utilisation de l'automatisme*, 2e éd. 1 vol. gr. in-8°.
T. II. *Les Économies psychologiques*, 1 vol. gr. in-8°.
T. III. *Les Acquisitions psychologiques*, 1 vol. gr. in-8°.
— **L'état mental des hystériques**, 2e éd. 1 vol. gr. in-8°, avec gravures.

JANET (Dr Pierre) et RAYMOND (F.), professeur de la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière. — **Névroses et idées fixes.** *(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de Médecine.)*
T. I. *Études expérimentales sur les troubles de la volonté, de l'attention, de la mémoire, sur les émotions, les idées obsédantes et leur traitement*, 2e éd., 1 vol. gr. in-8°, avec 97 figures.
T. II. *Fragments des leçons cliniques du mardi sur les névroses, les maladies produites par les émotions, les idées obsédantes et leur traitement*, 3e éd., 1 vol. gr. in-8°, avec 68 figures.
— **Les Obsessions et la psychasthénie.**
T. I. *Études cliniques et expérimentales.* 3e éd., 1 vol. gr. in-8° avec 32 gravures.
T. II. *Fragments des leçons cliniques du mardi à la Salpêtrière*, 2e éd. 1 vol. gr. in-8°, avec 32 gravures.

Dr J. LAUMONIER (Prof. à l'Ecole de Psychologie de Paris). — **Le Freudisme** (exposé et critique). 1 vol. in-16.

PIÉRON (H.), professeur au Collège de France. — **Le cerveau et la pensée**, 1 vol. in-16.

Fr. WITTELS. — **Freud** (l'Homme, la Doctrine, l'Ecole). 1 vol. in-16.

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

Dirigé par les docteurs **Pierre JANET**, de l'Institut,
et **G. DUMAS**, professeur à la Sorbonne.

Secrétaire de la Rédaction : **I. Meyerson.**

(23e année, 1926). — Paraît tous les mois.

Un an : France et Colonies, **48** fr. ; Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm, **60** fr. ; autres pays, **70** fr. — La livraison : **9** francs.

7487. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 4-26.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 6e.

PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

Extrait du Catalogue

ABRAMOWSKI (Ed.), chef de laboratoire de l'Institut psychologique de Varsovie. — **Le Subconscient normal**, *Nouvelles recherches expérimentales*, avec figures dans le texte et 4 planches hors texte, 1 vol. in-8°.

Dr R. ALLENDY. **Les Rêves et leur interprétation psychanalytique.** 1 vol. in-16.

BERGSON (Henri), de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales. — **Essai sur les données immédiates de la conscience**, 23e éd., 1 vol. in-8°.
— **Le Rire**. *Essai sur la signification du comique*, 24e éd., 1 vol. in-16.
— **L'Energie spirituelle**. 9e éd., 1 vol. in-8°.
— **Matière et Mémoire**, 20e éd. 1 vol. in-8°.

BLONDEL (Dr Ch.), profr à l'Univ. de Strasbourg. — **La Conscience morbide**, 1 v. in-8°.
— **La Psychanalyse**, 1 vol. in-16.

DELACROIX (Henri), professeur à la Sorbonne. — **La Psychologie de Stendal**, 1 vol. in-8°.
— **La religion et la foi**. 1 vol. in-8°.
— **Le langage et la pensée**, 1 vol. in-8°.

DUMAS (Dr G.), professeur de psychologie expérimentale à la Sorbonne. — **Psychologie de deux Messies positivistes** : *Saint-Simon et Auguste Comte*, 1 vol. in-8°.
— **Troubles mentaux et troubles nerveux de guerre**, 1 volume in-16.
— **Traité de psychologie**, avec la collaboration de L. Barat, G. Belot, Ch. Blondel, B. Bourdon, F. Challaye, Ph. Chaslin, Ed. Claparède, J. Dagnan, G. Davy, H. Delacroix, L. Dugas, P. Janet, A. Lalande, J.-P. Langlois, L. Lapicque, A. Mayer, I. Meyerson, H. Piéron, G. Poyer, Et. Rabaud, G. Revault d'Allonnes, A. Rey, A. Tournay, H. Wallon; préface de Th. Ribot, de l'Institut.
L'ouvrage complet, 2 vol in-8°.

FOUCAULT (M.), professeur à l'Université de Montpellier. — **La Psychophysique**, 1 vol. in-8°.
— **Le Rêve**, 1 vol. in-8°.

JANET (Dr Pierre), de l'Institut, professeur au Collège de France. — **L'Automatisme psychologique**, 9e éd., 1 vol. in-8°.
— **Les Médications psychologiques**, *Etudes historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie.*
T. I. *L'action morale. L'utilisation de l'automatisme*, 2e éd. 1 vol. gr. in-8°.
T. II. *Les Économies psychologiques*, 1 vol. gr. in-8°.
T. III. *Les Acquisitions psychologiques*, 1 vol. gr. in-8°.
— **L'état mental des hystériques**, 2e éd. 1 vol. gr. in-8°, avec gravures.

JANET (Dr Pierre) et RAYMOND (F.), professeur de la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière. — **Névroses et idéees fixes**. *(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de Médecine.)*
T. I. *Études expérimentales sur les troubles de la volonté, de l'attention, de la mémoire, sur les émotions, les idées obsédantes et leur traitement*, 2e éd., 1 vol. gr. in-8°, avec 97 figures.
T. II. *Fragments des leçons cliniques du mardi sur les névroses, les maladies produites par les émotions, les idées obsédantes et leur traitement*, 3e éd., 1 vol. gr. in-8°, avec 68 figures.
— **Les Obsessions et la psychasthénie.**
T. I. *Études cliniques et expérimentales*. 3e éd., 1 vol. gr. in-8° avec 32 gravures.
T. II. *Fragments des leçons cliniques du mardi à la Salpêtrière*, 2e éd. 1 vol. gr. in-8°, avec 32 gravures.

Dr J. LAUMONIER (Profr à l'Ecole de Psychologie de Paris). — **Le Freudisme** (exposé et critique). 1 vol. in-16.

PIÉRON (H.), professeur au Collège de France. — **Le cerveau et la pensée**, 1 vol. in-16.

Fr. WITTELS. — **Freud** (l'Homme, la Doctrine, l'Ecole). 1 vol. in-16.

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

Dirigé par les docteurs **Pierre JANET**, de l'Institut, et **G. DUMAS**, professeur à la Sorbonne.
Secrétaire de la Rédaction : **I. Meyerson.**
(23e année, 1926). — Parait tous les mois.
Un an : France et Colonies, 48 fr.; Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm, 60 fr.; autres pays, 70 fr. — La livraison : 9 francs.

7487. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 4-26.

S. FREUD

LA SCIENCE DES RÊVES

PRIX : 50 francs.

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

LA SCIENCE DES RÊVES

PAR

S. FREUD

Professeur à l'Université de Vienne.

Flectere si nequeo Superos,
Acheronta movebo.

TRADUIT SUR LA 7e ÉDITION ALLEMANDE

PAR

I. MEYERSON

Directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie de la Sorbonne.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe